

Mission archéologique départementale de l'Eure

RAPPORT DE FIN D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

EVREUX
« 15 - 17 rue Saint-Louis »
Hôpital Saint-Louis

Tome 1 - Texte

par Pierre WECH
avec la collaboration de Sébastien Cormier, Karine Duval, Florian Laot,
Delphine Théolas et Stéphanie Zeller



Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu à toute l'équipe de fouille dont la compétence et le dynamisme n'avaient d'égal que la patience. Merci donc à Anaïs, Karine, Maud, Florian et Delphine pour leur concours.

Un grand merci également à tout le personnel de la Mission archéologique départementale de l'Eure, et notamment à Laurent Guyard, Claire Grout, Sébastien Cormier, Stéphanie Zeller et Agnès Roquecave qui, en apportant leur(s) pierre(s) à l'édifice, ont permis le bon déroulement de l'opération et la réalisation du rapport dans des conditions optimales.

Nous pensons également au personnel du Service régional de l'archéologie dont le soutien et les conseils auront, nous l'espérons, porté leurs fruits. Un grand merci donc à Philippe Fajon, Thierry Bonin et Thierry Lepert.

Une pensée particulière pour Bernard, David et Xavier qui se sont succédé aux commandes des engins de terrassement, et sans qui ce diagnostic n'aurait pas été ce qu'il fut.

Merci enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont offert leurs lumières et leur temps : Bénédicte Guillot (INRAP) pour sa connaissance de la ville d'Evreux et Quentin Borderie (Université Paris 1) pour sa disponibilité et son aide précieuse quant à l'étude des « terres noires ».

Puisse tous ces acteurs trouver dans ce rapport de quoi nourrir leurs réflexions et assouvir une curiosité légitime.

Bonne lecture ...

Illustrations de couverture :

- 1) Maçonneries des thermes gallo-romains (sondage 73 ; cliché K. Duval)
- 2) Vue en plan du mur gouttereau nord de l'église Saint-Louis (sondage 35 ; cliché P. Wech)
- 3) Inhumations médiévales ou modernes (sondage 44 ; cliché K. Duval)
- 4) Mur effondré des thermes gallo-romains (sondage 72 ; cliché F. Laot)
- 5) Blason de la ville d'Evreux



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	13
1.1. MOTIFS ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION	16
1.1.1. <i>Le projet d'aménagement</i>	16
1.1.2. <i>Localisation de l'intervention</i>	16
1.1.3. <i>La prescription de diagnostic</i>	16
1.2. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DE L'OPÉRATION	23
1.2.1. <i>Moyens techniques et humains</i>	23
1.2.2. <i>Système d'enregistrement des données</i>	23
1.2.3. <i>Explication du principe de numérotation des sondages, des US et des faits</i>	24
1.2.4. <i>Nature des travaux effectués</i>	25
1.3. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION : CADRE NATUREL ET CONTEXTE HISTORIQUE	30
1.3.1. <i>Cadre géographique, géologique et topographique</i>	30
1.3.2. <i>Contexte historique et archéologique</i>	31
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR SONDAGE	39
2.1. SECTEUR 1 : LES URGENCES	40
2.1.1. <i>Sondage 11</i>	40
2.1.2. <i>Sondage 12</i>	48
2.1.3. <i>Sondage 13</i>	62
2.2. SECTEUR 2 : LE VIVIER	68
2.2.1. <i>Sondage 21</i>	68
2.2.2. <i>Sondage 22</i>	71
2.2.3. <i>Sondage 23</i>	82
2.2.4. <i>Sondage 25</i>	89
2.3. SECTEUR 3 : SAINT-LOUIS	93
2.3.1. <i>Sondage 31</i>	93
2.3.2. <i>Sondage 32</i>	97
2.3.3. <i>Synthèse sur le talus du bâtiment d'accueil de l'hôpital</i>	100
2.3.4. <i>Sondage 33</i>	102
2.3.5. <i>Sondage 34</i>	111
2.3.6. <i>Sondage 35</i>	115
2.3.7. <i>Sondage 36</i>	123
2.3.8. <i>Sondage 37</i>	136
2.4. SECTEUR 4 : LE CÈDRE	141
2.4.1. <i>Sondage 41</i>	141
2.4.2. <i>Sondage 43</i>	145
2.4.3. <i>Sondage 44</i>	147
2.5. SECTEUR 5 : SAINT-ADRIAN	150
2.5.1. <i>Sondage 51</i>	150
2.5.2. <i>Sondage 52</i>	152
2.5.3. <i>Sondage 53</i>	155
2.5.4. <i>Sondage 54</i>	159
2.6. SECTEUR 6 : LE CANAL	162
2.6.1. <i>Sondage 61</i>	162
2.6.2. <i>Sondage 62</i>	165
2.6.3. <i>Sondage 63</i>	166
2.7. SECTEUR 7 : LES THERMES	171
2.7.1. <i>Sondage 71</i>	171
2.7.2. <i>Sondage 72</i>	172
2.7.3. <i>Sondage 73</i>	175
2.7.4. <i>Sondage 74</i>	179
2.7.5. <i>Sondage 75</i>	180
2.8. SECTEUR 8 : L'HÉLIPORT	186
2.8.1. <i>Sondage 81</i>	186

2.8.2. Sondage 82	190
2.8.3. Sondage 83	191
2.8.4. Sondage 84	194
3. SYNTHÈSES PAR SONDAGE	199
4. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES ET THÉMATIQUES	211
4.1. LE SUBSTRAT	221
4.1.1. Nature géomorphologique	221
4.1.2. Un ancien bras de l'Iton sous l'hôpital ?	221
4.1.3. Eléments de topographie et aménagements d'origine anthropique	221
4.2. OCCUPATIONS PRÉCOCES ? ENTRE LA TÈNE FINALE ET LE DÉBUT DE L'ANTIQUITÉ	222
4.3. L'ANTIQUITÉ	222
4.3.1. Habitat et occupations indéterminées dans la première moitié du I ^{er} siècle	222
4.3.2. Un monument indéterminé du début du I ^{er} siècle	222
4.3.3. Un nouveau développement urbain dans les années 60 de notre ère ?	228
4.3.4. Structures de l'habitat jusqu'à la fin de l'Antiquité	230
4.3.5. Thermes du II ^e siècle	230
4.3.6. Bilan sur la répartition et la conservation des vestiges d'occupation antique	234
4.4. L'ANTIQUITÉ TARDIVE	237
4.4.1. La fin de l'habitat	237
4.4.2. Un quartier hors-les-murs	237
4.5. LES « TERRES NOIRES »	237
4.6. LE MOYEN ÂGE	238
4.6.1. Aux portes de la ville	238
4.6.2. La basse cour du château comtal ?	238
4.6.3. L'église Saint-Louis et ses abords	238
4.6.4. Habitat extra-muros	241
4.6.5. Conclusion	241
4.7. LA PÉRIODE MODERNE	242
4.7.1. L'église Saint-Louis et les Dominicains	242
4.7.2. Le cimetière Saint-Adrien ou Saint-Adrian	243
4.7.3. De l'habitat ?	244
4.7.4. Une importante troncature dans le secteur oriental : prélèvement de matériaux ?	244
4.7.5. Installations hydrauliques : vivier, canaux et canalisations	244
4.7.6. Conclusion	246
4.8. L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE	246
4.8.1. L'hospice des XIX ^e et XX ^e siècles	246
4.8.2. L'hôpital des années 1960 à nos jours	248
5. BILAN ET CONCLUSION	251
6. BIBLIOGRAPHIE ALPHABÉTIQUE	255
7. ANNEXE 1 - LA CÉRAMIQUE ET LE VERRE (D. THÉOLAS).....	261
7.1. INTRODUCTION	262
7.2. PRÉSENTATION DU MOBILIER PAR SONDAGES	267
7.3. SYNTHÈSE	329
7.3.1. Les ensembles précoces	329
7.3.2. La première moitié du I ^{er} siècle	329
7.3.3. La seconde moitié du I ^{er} siècle	330
7.3.4. Le II ^e siècle	331
7.3.5. Le III ^e siècle	332
7.3.6. L'Antiquité tardive	332
7.3.7. Le Moyen Age	332

7.3.8. L'époque moderne	332
7.3.9. L'époque contemporaine	332
8. ANNEXE 2 - ETUDE PRÉLIMINAIRE DES ENDUITS PEINTS DU DIAGNOSTIC DE LA RUE SAINT-LOUIS À EVREUX	339
8.1. LES ENDUITS PEINTS EN CONTEXTE D'HABITAT	340
8.2. LES ENDUITS PEINTS DES THERMES ?	348
8.3. BILAN	351
9. ANNEXE 3 - OBSERVATION ET RECONNAISSANCE DE TERRES NOIRES	353
10. ANNEXE 4 - LE MOBILIER DU QUOTIDIEN : ILLUSTRATIONS ET IDENTIFICATIONS	359
11. ANNEXE 5 - LE MOBILIER NUMISMATIQUE	367
12. ANNEXE 6 - LE MOBILIER LAPIDAIRE : ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE, ILLUSTRATIONS	373

Table des figures

Figure 1 - Localisation de l'opération dans le département de l'Eure	14
Figure 2 - Vue aérienne de la ville d'Evreux	14
Figure 3 - Localisation (en rouge) de l'opération de diagnostic archéologique sur fond de carte IGN au 1/25000°	15
Figure 4 - Vue aérienne du site diagnostiqué	15
Figure 5 - Plan simplifié des parcelles prescrites avec indication des bâtiments (jaune) et des voiries (grisé)	15
Figure 6 - Illustration du système d'enregistrement des données	23
Figure 7 - Plan de localisation des secteurs et prévision d'implantation des sondage	24
Figure 8 - Plan de localisation des sondages effectivement réalisés	27
Figure 9 - Localisation de l'opération (en rouge), sur fond de carte géologique	30
Figure 10 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville antique de Mediolanum Aulercorum au Haut-Empire	33
Figure 11 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville de Mediolanum Aulercorum dans l'Antiquité tardive	34
Figure 12 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville médiévale et moderne d'Evreux	35
Figure 13 - Plan des premières occupations identifiées dans le sondage 11	40
Figure 14 - Vue en plan et en cours de fouille de quelques unes des structures relevant des premières occupations identifiées dans le sondage 11	40
Figure 15 - Vue du fossé 011.504 après fouille manuelle de son comblement	41
Figure 16 - Plan des occupations du 1 ^{er} siècle identifiées dans le sondage 11	42
Figure 17 - Vue du trou de poteau 511 au moment de sa mise au jour	43
Figure 18 - Vue du « tas » de matériaux de construction en cours de fouille dans le sondage 11	44
Figure 19 - Plan des indices d'un chantier de construction	44
Figure 20 - Plan de l'espace aménagé après le chantier de construction	45
Figure 21 - Vue en plan du probable négatif de bloc	45
Figure 22 - Vue de la coupe méridionale de la fenêtre sud avec les remblais de craie (012.014) et d'argile (012.094)	49
Figure 23 - Plan des occupations gallo-romaines reconnues dans le sondage 12	49
Figure 24 - Vue des murs gallo-romains 510 et 520 superposés	50
Figure 25 - Plan de localisation des dépôts de « terres noires » mis au jour dans le sondage 12	52
Figure 26 - Plan des aménagements modernes observés dans le sondage 12	53
Figure 27 - Vue en coupe du fossé 507 observé dans la fenêtre sud du sondage 12	53
Figure 28 - Elément de chambranle en calcaire (012.005-008)	54
Figure 29 - Céramiques complètes dans la coupe du fossé 507	54
Figure 30 - Blocs d'architecture retrouvés dans le comblement du fossé moderne 553	55
Figure 31 - Vues de l'égout 503, en plan (après dépose partielle de sa voûte : à gauche) et depuis l'intérieur (à droite)	56
Figure 32 - Canalisation utilisée en emploi dans la couverture de l'égout 503	56
Figure 33 - Plan des structures contemporaines mises au jour dans le sondage 12	57
Figure 34 - Vue de l'angle du bâtiment annexe de l'hospice contemporain après dégagement de ses fondations	58
Figure 35 - Vue du mur 500 après dégagement partiel de ses fondations	58
Figure 36 - Vue en coupe de la tranchée de fondation du mur 505 et des vestiges de ses boiseries	59
Figure 37 - Traces de brettage sur un bloc en emploi dans une fondation de l'hospice du XIX ^e siècle	60
Figure 38 - Vue en plan des remblais de démolition gallo-romains identifiés dans le sondage 13	62
Figure 39 - Plan des aménagements modernes repérés dans le sondage 13	64
Figure 40 - Vue en plan, après nettoyage, des sols et structures modernes mis au jour dans la moitié occidentale du sondage 13	65
Figure 41 - Vue en plan, après nettoyage, de la cheminée de tuileau 509 et des vestiges de maçonneries associées (moitié orientale du sd. 13)	66
Figure 42 - Vue en plan des vestiges d'une construction monumentale et de son sol de craie associé	69
Figure 43 - Vue en plan des structures les plus anciennes reconnues dans le secteur ouest du sondage 22	71
Figure 44 - Plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le secteur ouest du sondage 22	72
Figure 45 - Vue en plan, après nettoyage, des structures d'un probable habitat gallo-romain	73

Figure 46 - Plan des structures du dernier habitat gallo-romain reconnu, dans les secteurs central et ouest du sondage 22	73
Figure 47 - Vue en plan du sol partiellement rubéfié du dernier habitat incendié	74
Figure 48 - Vue en plan d'une partie des boiseries calcinées du dernier habitat incendié	74
Figure 49 - Vue en plan de la toiture effondrée du dernier habitat incendié	75
Figure 50 - Vue de détail d'un élément de boiserie calcinée avec tenon	75
Figure 51 - Tentative de restitution des différentes phases d'aménagement de l'occupation gallo-romaine, reconnues dans le secteur est du sd. 22	76
Figure 52 - Vue en coupe du mur en terre sur clayonnage 603 et des occupations associées	77
Figure 53 - Vue des vestiges de la maçonnerie 591	78
Figure 54 - Vues de la fosse 580 avant fouille (à gauche) et après fouille (à droite)	79
Figure 55 - Jeton en céramique retaillé dans le fond d'un vase en sigillée (022.148-002)	79
Figure 56 - Vue de la coupe ouest du secteur oriental du sondage 22 avec les différentes structures reconnues	80
Figure 57 - Plan du fossé 651 identifié dans le sondage 23	83
Figure 58 - Plan des occupations de la première moitié du I ^{er} siècle reconnues dans le sondage 23	83
Figure 59 - Vue en coupe des différentes occupations reconnues dans le sondage 23	84
Figure 60 - Mention d'un bassin sur le plan Chouard de 1789	86
Figure 61 - Plans successifs de l'hospice depuis 1811 jusqu'à 1844 et illustrant la disparition du vivier entre ces deux dates	87
Figure 62 - Vue en plan des différentes constructions attribuées à la fin de l'époque médiévale et reconnues dans le sondage 25	90
Figure 63 - Vue du front de taille contemporain redressé au cours du diagnostic	93
Figure 64 - Restitution du front de taille réalisé lors des travaux de construction du bâtiment d'accueil de l'hôpital, à partir des sondages 31 et 32	100
Figure 65 - Plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le sondage 33	102
Figure 66 - Vue en plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le sondage 33	103
Figure 67 - Vue en plan des structures de la première phase d'habitat du sondage 33	104
Figure 68 - Plans des différentes phases d'habitat gallo-romain reconnues dans le sondage 33	105
Figure 69 - Vue de la fosse 600 après fouille.....	106
Figure 70 - Vue des fondations du mur 601 et du sol de craie associé	107
Figure 71 - Vue de la démolition du mur 601 en cours de fouille, avec nombreux enduits peints effondrés sur le sol de craie damée 033.003	108
Figure 72 - Plan des constructions médiévales reconnues dans le sondage 33	109
Figure 73 - Plans des structures « précoces » et gallo-romaines reconnues dans le sondage 34	112
Figure 74 - Vue en plan des vestiges du mur 556	113
Figure 75 - Plans phasés des différents aménagements reconnus dans le sondage 35	116
Figure 76 - Vue en plan de la fondation du mur 545	117
Figure 77 - Vue en coupe du niveau d'effondrement d'un mur en terre avec son décor d'enduit tombé face contre terre	117
Figure 78 - Vue en plan des maçonneries du dernier état de l'église Saint-Louis	119
Figure 79 - Vue de détail du parement oriental du mur 521 (intérieur de l'église Saint-Louis)	120
Figure 80 - Vue en plan du trou de poteau 560, probablement à un chantier de réfection de l'église Saint-Louis	120
Figure 81 - Vue de la probable fosse de plantation 654 au moment de sa fouille mécanique	121
Figure 82 - Vue de la fosse 559 après fouille manuelle partielle	121
Figure 83 - Plan des structures les plus anciennes reconnues dans le sondage 36	124
Figure 84 - Localisation des occupations du I ^{er} siècle reconnues dans le sondage 36	125
Figure 85 - Vue en coupe du mur 577 lié à la terre et des occupations latérales	125
Figure 86 - Plan des premiers murs reconnus de l'habitat gallo-romain et des sols et occupations associés	126
Figure 87 - Vue en coupe de l'espace E observé dans le sondage central	127
Figure 88 - Vue du parement occidental et de la fondation du mur 552	129
Figure 89 - Vue en plan du mur 552 avec la présence de vestiges du parement oriental de petit appareil calcaire	129
Figure 90 - Plan des structures de la seconde phase d'aménagement de l'habitat gallo-romain reconnu dans le sondage 36	130
Figure 91 - Vue en plan du sol en mortier de tuileau et de la tranchée de récupération du mur associé (sondage 36)	131
Figure 92 - Plan des récupérations et des derniers aménagements antiques reconnus dans le sondage 36	131
Figure 93 - Vue en plan des vestiges du mur 549	132
Figure 94 - Plan des structures d'époque contemporaine reconnues dans le sondage 36	133
Figure 95 - Localisation du mur 643 sur le cadastre de 1811	134
Figure 96 - Vue en plan du puisard (à gauche) et du drain associé (à droite)	134
Figure 97 - Vue des vestiges du bâtiment en parpaings construit entre 1941 et 1968	135
Figure 98 - Vue en plan et en fin de fouille des différentes structures reconnues dans le sondage 37	136
Figure 99 - Vue en plan, au moment du décapage, du fossé moderne 575	139
Figure 100 - Vue en plan, au moment du décapage, des structures modernes et contemporaines	139
Figure 101 - Localisation approximative du sondage 37 sur le plan cadastral de 1844 avec les structures de l'hospice construit en 1825 - 1826	140
Figure 102 - Vue en coupe du puits et des niveaux de sol et d'occupation observés dans le sondage 41	142
Figure 103 - Vue en plan des vestiges d'un probable foyer domestique	145
Figure 104 - Vue des vestiges des constructions du XIX ^e siècle	146
Figure 105 - Vue en plan des différentes sépultures identifiées dans le sondage 44	148
Figure 106 - Vue en plan de la fosse 551 creusée dans la grave	150
Figure 107 - Vue en plan de la fosse 550 creusée dans la grave	151
Figure 108 - Vue en plan du solin 543	152
Figure 109 - Vue des vestiges du mur 544	153
Figure 110 - Vue en coupe de l'importance de la troncature contemporaine des niveaux archéologiques	154
Figure 111 - Vue en coupe du possible paléochenal de l'Iton (566 ; à droite de la photo)	155
Figure 112 - Vue en plan des structures gallo-romaines découvertes dans le sondage 53 (de gauche à droite : puits 540 / fosse 539 / fosse 538)	156
Figure 113 - Vue en coupe du blement de la fosse 539	157
Figure 114 - Vue en plan des vestiges du puits maçonné 540	157
Figure 115 - Vue du parement du mur 590, constituant la paroi occidentale du canal	160
Figure 116 - Vue du parement du mur 589, constituant la paroi orientale du canal	160
Figure 117 - Vue en coupe des comblements contemporains du canal, et des dernières occupations associées	161
Figure 118 - Vue en plan des murs en torchis 620 et 621, observés en fond de fouille	162
Figure 119 - Vue en plan des différentes structures accolées au canal moderne	163
Figure 120 - Vues de la canalisation 622 (conduit technique avec canalisation en terre cuite et conduit technique à l'aplomb du regard 624)	163
Figure 121 - Vue du parement septentrional du mur 625	164
Figure 122 - Plan des occupations gallo-romaines reconnues dans le sondage 63	166

Figure 123 - Vue du parement méridional du mur 614 (élévation et fondation « aérienne »)	167
Figure 124 - Vue de la fosse 615, le long du mur 614, après fouille manuelle de son comblement	168
Figure 125 - Vue en plan des vestiges du mur 614 et des structures liées à la phase de démolition suivante	169
Figure 126 - Vue du sondage 71 après arrêt des terrassements	171
Figure 127 - Vue en plan d'une partie du sol de craie damée 072.033	172
Figure 128 - Vue en plan du parement du mur effondré 595, provenant sans doute de la façade des thermes	173
Figure 129 - Boulin observé dans le mur effondré 595	173
Figure 130 - Vue des vestiges de l'égout et restitution des parties manquantes	175
Figure 131 - Vue du parement méridional de l'égout 646	176
Figure 132 - Vue des différentes maçonneries reconnues dans le sondage 73	176
Figure 133 - Vue en plan du fond de fouille de 1993 avec indication des structures mises au jour	180
Figure 134 - Vue des vestiges de la maçonnerie 075.120 engagée sous le mur 606	181
Figure 135 - Vue de détail du mur 607 en petit appareil calcaire et des aménagements postérieurs	181
Figure 136 - Vue de détail du lien stratigraphique entre les deux murs 606 et 607	182
Figure 137 - Vue en plan du sol de mortier 075.008	183
Figure 138 - Vue en plan des sols et occupations postérieurs à la démolition des thermes	184
Figure 139 - Vue en plan du dernier état de voirie identifié dans le sondage 81	186
Figure 140 - Vue en coupe des états successifs de la voirie identifiée dans le sondage 81	187
Figure 141 - Vue en coupe des aménagements reconnus avec la voirie dans le sondage 81	187
Figure 142 - Vue du sondage 82 après interruption des terrassements	190
Figure 143 - Vue en coupe des niveaux gallo-romains conservés à l'arrière du creusement médiéval	191
Figure 144 - Vue en coupe du comblement du fossé probablement médiéval recoupant les niveaux gallo-romains (à droite)	192
Figure 145 - Vue de l'encaissant du puits médiéval après fouille partielle du comblement de ce dernier	194
Figure 146 - Vue en plan des murs gallo-romains reconnus dans le sondage 84	195
Figure 147 - Vue d'ensemble de la stratigraphie du sondage 84	196
Figure 148 - Vue du puits médiéval après fouille partielle de son comblement	197
Figure 149 - Carte de localisation des coupes longitudinales et transversales du terrain, restituées à partir des sondages	212
Figure 150 - Plan des structures en grand appareil reconnues dans les sondages 21 et 22 et restitution probable d'une partie de l'édifice monumental supposé à cet emplacement	227
Figure 151 - Cliché, dessin et proposition de restitution du fragment d'inscription découvert dans le sondage 22	228
Figure 152 - Plan des fouilles de 1993 et restitution des thermes édifiés à Evreux à la fin du II ^e siècle	231
Figure 153 - Les thermes de la fin du II ^e siècle dans leur contexte urbain : hypothèse de restitution	232
Figure 154 - Vue d'Evreux en 1634 par Tassin, avec localisation des principaux édifices connus	241
Figure 155 - Vues et plans successifs de l'église Saint-Louis et du cloître entre les XVII ^e et XIX ^e siècles	242
Figure 156 - Documents d'archives figurant l'église Saint-Adrian (Adrien ?)	243
Figure 157 - Le vivier moderne et son exutoire : superposition des données du diagnostic et du cadastre de 1844	245

Auxquelles s'ajoutent sept figures dans l'annexe 5 (monnaies) et neuf dans l'annexe 2 (enduits peints)

Table des planches

Planche 1 - Plan des parcelles diagnostiquées dans leur état actuel, avec indication de la nature des occupations	17
Planche 2 - Topographie actuelle des parcelles diagnostiquées avec indication des principales anomalies reconnues	29
Planche 3 - Coupe longitudinale du terrain n°1 restituée d'après les données des sondages 51, 62, 63, 72 et 74	213
Planche 4 - Coupe longitudinale du terrain n°2 restituée d'après les données des sondages 81, 83, 11, 12, 34, 36 et 43	214
Planche 5 - Coupe longitudinale du terrain n°2bis restituée d'après les données des sondages 74, 72, 73, 11, 12, 34, 36 et 43	215
Planche 6 - Coupe longitudinale du terrain n°3 restituée d'après les données des sondages 41, 31 et 32	216
Planche 7 - Coupe transversale du terrain n°4 restituée d'après les données des sondages 72, 75 et 81	217
Planche 8 - Coupe transversale du terrain n°5 restituée d'après les données des sondages 63, 11, 13, 23 et 22	218
Planche 9 - Coupe transversale du terrain n°6 restituée d'après les données des sondages 33, 34, 37, 53 et 54	219
Planche 10 - Coupe transversale du terrain n°7 restituée d'après les données des sondages 31, 36, 51 et 52	220
Planche 11 - Proposition de restitution de l'aspect originel du substrat (nature et topographie)	223
Planche 12 - Cartographie des perturbations d'origine anthropique identifiées dans le substrat	224
Planche 13 - Cartographie des occupations « précoces » reconnues lors du diagnostic	225
Planche 14 - Cartographie des occupations de la première moitié du I ^{er} siècle reconnues lors du diagnostic	226
Planche 15 - Cartographie des occupations de la deuxième moitié du I ^{er} siècle reconnues lors du diagnostic	229
Planche 16 - Essai de cartographie restituée des profondeurs d'apparition des vestiges d'occupation antique	235
Planche 17 - Essai de cartographie restituée des profondeurs d'apparition des « terres noires »	236
Planche 18 - Localisation des traces d'occupation médiévale (hors terres noires) reconnues lors du diagnostic	239
Planche 19 - Localisation des structures et occupations modernes mises en évidence lors du diagnostic	240
Planche 20 - Superposition des données du diagnostic et des informations cadastrales de 1844	247

Auxquelles s'ajoutent 29 planches dans l'annexe 1 (céramique), quatre planches dans l'annexe 4 (mobilier du quotidien)
et 3 planches dans l'annexe 6 (lapidaire)

Table des tableaux

Tableau 1 - Liste des abréviations utilisées pour désigner les principaux faits	25
Tableau 2 - Inventaire des sondages et de leurs superficies	26
Tableau 3 - Inventaire des profondeurs atteintes dans chaque sondage	28

Auxquels s'ajoutent 33 tableaux dans l'annexe 1 (comptages céramiques)

Fiche signalétique (1)

Volume 1

Auteur : Pierre WECH
Titre : *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique - Evreux - « 15 - 17 rue Saint-Louis »
Hôpital Saint-Louis*
Sous-titre : *Tome 1 - Texte*

Nombre de pages : 377
Nombre d'illustrations : 170
Nombre de tableaux : 59
Nombre de planches : 36

Volume 2

Auteur : Pierre WECH
Titre : *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique - Evreux - « 15 - 17 rue Saint-Louis »
Hôpital Saint-Louis*
Sous-titre : *Tome 2 - Inventaires*

Volume 3

Auteur : Pierre WECH
Titre : *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique - Evreux - « 15 - 17 rue Saint-Louis »
Hôpital Saint-Louis*
Sous-titre : *Tome 3 - Diagrammes et planches non interprétées*

Volume 4

Auteur : Pierre WECH
Titre : *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique - Evreux - « 15 - 17 rue Saint-Louis »
Hôpital Saint-Louis*
Sous-titre : *Tome 4 - Planches phasées*

Résumé :

Les 4,3 hectares de ce diagnostic, situé en plein coeur de l'agglomération actuelle d'Evreux, ont révélé des vestiges abondants et bien conservés, couvrant le Haut-Empire romain, la fin du Moyen Age et les périodes moderne et contemporaine.

Depuis les occupations « précoces » de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., jusqu'aux constructions successives de l'hospice de 1825 et du centre hospitalier de 1963, en passant par les premiers aménagements urbains de l'époque augustéenne, les habitats antiques, les thermes du I^{er} siècle et ceux du II^e, la désertion du quartier au III^e siècle, puis sa reconquête par les Jacobins et leur église Saint-Louis, le retour de l'habitat extra-muros, la création d'un cimetière et la canalisation d'un bras de l'Iton, ce sont toutes les pages d'une histoire bi-millénaire qui ont ici été tournées à l'occasion de cette opération extrêmement riche d'enseignements.

Fiche signalétique (2)

Situation de l'intervention archéologique

Département : Eure (27)

Arrondissement : Evreux

Commune(s) : Evreux

Canton : Evreux - Est

Lieu-dit : 15-17, rue Saint-Louis

Références cadastrales : AI 391 - 459 - 579 - 617

Coordonnées Lambert 93:	X ouest = 1 564 933	X est = 1 565 137
	Y nord = 8 204 763	Y sud = 8 204 468
	Z max = 69 m NGF	Z min = 60 m NGF

Emprise de la prescription : 43 300 m² (soit 4,33 ha)

Occupation du sol : Variable (bâti, espaces verts, voiries, hélicoptère, ...)

Références administratives

Projet : Demande volontaire de diagnostic

Aménageur : Ville d'Evreux - Direction générale de l'aménagement urbain

Arrêté de prescription de diagnostic : AD - 2010 - 062 (modifié par AD- M - 2010 - 062)

Date de réception de la prescription : 16 août 2010 (modification le 11 février 2011)

Date d'engagement de la MADE : 11 février 2011

Date d'attribution du diagnostic : 15 février 2011

Dates d'intervention du : 11 avril 2011 au : 8 juin 2011

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure

Site archéologique de *Gisacum*

8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux

Tél. : 02.32.31.94.78 - Fax : 02.32.29.86.56

Courriel : laurent.guyard@cg27.fr

ou pierre.wech@cg27.fr

N° opération MADE : AP - 034

Résultats significatifs

Programme :

Chronologie : périodes gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine

Eléments de datation : céramiques, monnaies, maçonneries, matériaux divers

Précisions chronologiques : de la fin du Ier s. av. J.-C. à nos jours

Mots-clefs : ville antique, urbanisme, thermes, bâti, rue, habitat, solin, mur, trou de poteau, fosse, démolition, église, cimetière, canal, canalisation, vivier, hospice, fossé, foyer, ...

Lieu de dépôt du matériel archéologique : Mission archéologique départementale de l'Eure
8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux
02.32.31.96.70

Générique de l'opération

Intervenants administratifs

Conseil général de l'Eure

Dominique SOULIER (Directeur général des services)
Christian CHERMEUX (Délégué à l'animation, Directeur de la culture)
Laurent GUYARD (Responsable de la MADE)
Pierre WECH (Responsable d'opération antiquisant, MADE)
Claire GROUT (Secrétaire comptable, MADE)

Ministère de la Culture, DRAC Haute-Normandie, Service régional de l'archéologie

Thierry BONIN (Conservateur régional de l'archéologie)
Florence CARRE (Conservateur en chef du patrimoine)
Philippe FAJON (Ingénieur d'études)

Intervenants scientifiques

Direction scientifique

Pierre WECH (Responsable d'opération antiquisant, MADE)

Equipe de fouille professionnelle (phase de terrain)

Anaïs BILLAUX (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés
Karine DUVAL (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés
Maud GOUVRY-LAFON (stagiaire, MADE) : fouille, photographies et relevés
Florian LAOT (technicien, MADE) : fouille, photographies et relevés
Delphine THEOLAS (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés
Pierre WECH (responsable d'opération antiquisant, MADE) : suivi de terrain,
fouille, photographies et relevés



Equipe de fouille professionnelle (phase d'étude)

- Anaïs BILLAUX (technicienne, MADE) : traitement du mobilier, DAO et saisie informatique des données
- Sébastien CORMIER (régisseur des collections, MADE) : traitement et inventaire du mobilier
- Karine DUVAL (technicienne, MADE) : traitement du mobilier, DAO et saisie informatique des données
- Florian LAOT (technicien, MADE) : traitement du mobilier, étude et dessin de céramique
- Agnès ROQUECAVE (dessinatrice, MADE) : dessin d'objets
- Pierre WECH (responsable d'opération antiquisant, MADE) : DAO, saisie informatique des données et rédaction du rapport
- Stéphanie ZELLER (adjointe au régisseur des collections, MADE) : traitement et inventaire du mobilier

Etudes spécialisées

- Quentin BORDERIE (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS UMR 7041 ArScAn - Archéologies Environnementales) : étude préliminaire des « Terres noires »
- Laetitia BONELLI (technicienne, MADE) : étude des enduits peints
- Sébastien CORMIER (régisseur des collections, MADE) : étude du matériel lapidaire
- Eric LECONTE (chargé d'études, MADE) : étude d'archives
- Delphine THEOLAS (technicienne, MADE) : étude céramologique
- Pierre WECH (responsable d'opération antiquisant, MADE) : étude numismatique et étude d'archives
- Stéphanie ZELLER (adjointe au régisseur des collections, MADE) : étude du petit mobilier

Intervenants techniques

Terrassements

Société DROUET (27170 Perriers-la-Campagne)

Topographie

Géomètres experts / SCP Lecourt, Santus, Jumentier, Quiniou (76230 Bois-Guillaume)





1. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION





Figure 1 - Localisation de l'opération dans le département de l'Eure
Carte P. Wech (MADE)

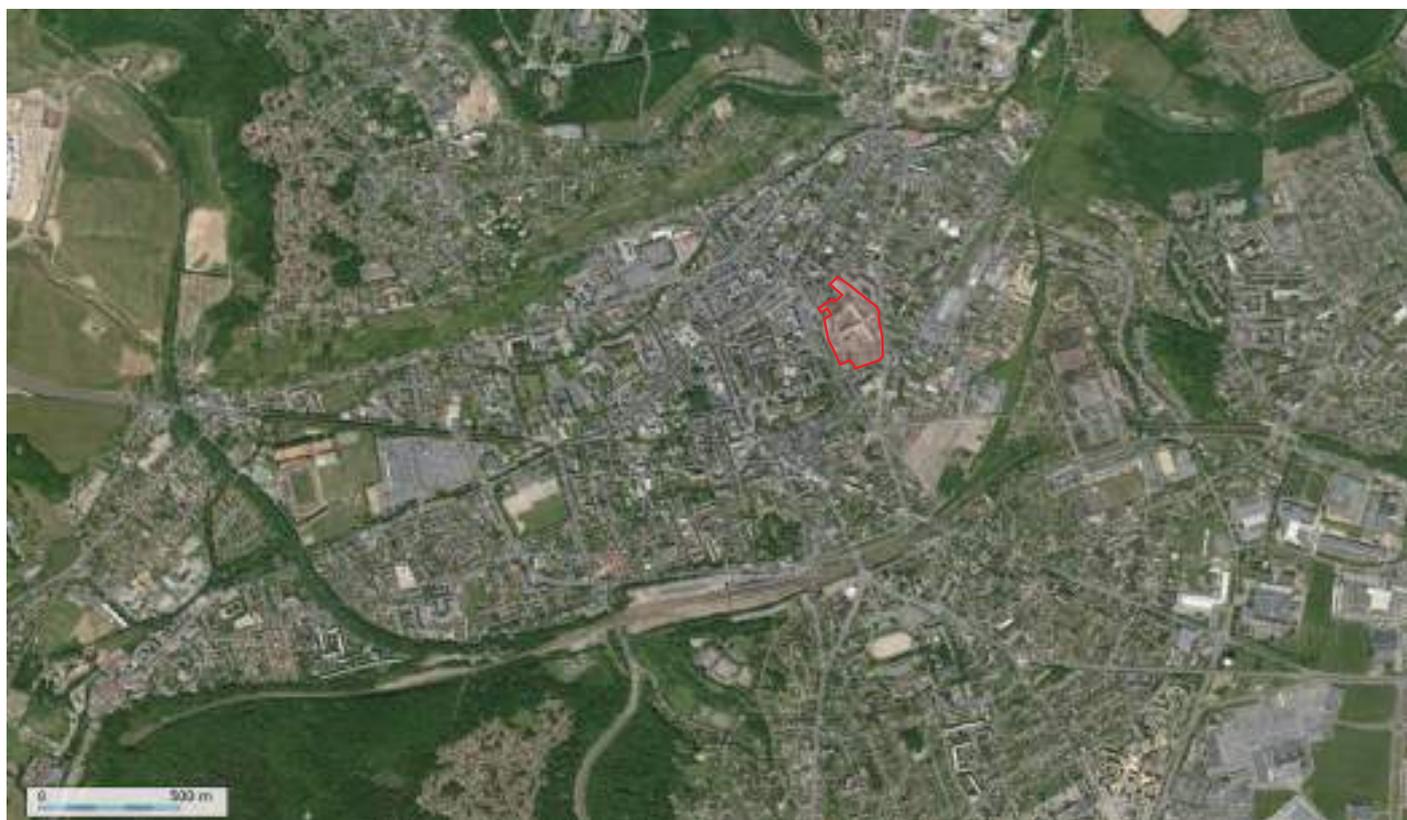


Figure 2 - Vue aérienne de la ville d'Evreux
(en rouge : localisation de l'opération)
Cliché IGN (©Géoportail 2011)



Figure 3 - Localisation (en rouge) de l'opération de diagnostic archéologique sur fond de carte IGN au 1/25000°



Figure 4 - Vue aérienne du site diagnostiqué (en rouge, contour de la prescription)
Cliché IGN (© Géoportail 2011)



Figure 5 - Plan simplifié des parcelles prescrites avec indication des bâtiments (jaune) et des voiries (grisé)
Plan P. Wech (MADE)

1.1. MOTIFS ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION

1.1.1. Le projet d'aménagement

De façon assez inhabituelle, ce diagnostic n'a pas été suscité par un projet d'aménagement précis menaçant quelques vestiges archéologiques, mais résulte au contraire d'une demande volontaire émise par la Ville d'Evreux auprès du Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie.

Cette demande concerne les parcelles occupées par l'ancien hôpital ébroïcien, communément dénommé hôpital Saint-Louis, et dont les locaux sont aujourd'hui désaffectés suite au transfert des services concernés en novembre/décembre 2010 dans la nouvelle structure de Cambolle. La demande volontaire de diagnostic s'insère donc dans la perspective d'une possible réhabilitation de ces parcelles, mais dont la nature n'a pas encore été fixée.

Les modalités de déroulement du diagnostic, sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous, ont été élaborées dans le cadre d'une concertation raisonnée entre les différents acteurs du dossier : la Ville d'Evreux, le Centre hospitalier intercommunal Eure-Seine (CHI), le Service régional de l'archéologie (SRA) de Haute-Normandie et la Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE).

1.1.2. Localisation de l'intervention

L'opération s'est déroulée sur le territoire de la commune d'Evreux, préfecture du département de l'Eure (**fig. 1**), en plein coeur de l'agglomération actuelle (**fig. 2 et 3**). Quatre parcelles étaient concernées : AI 391, 459, 579 et 617. Toutes présentaient une occupation distincte (**planche 1 ; fig. 4 et 5**) et n'ont donc pas été abordées de la même façon.

La parcelle AI 617, d'une superficie de 2887 m² et située à l'extrémité nord du site, est occupée par un hôtel et son parking souterrain adjacent. Ces derniers étant toujours en fonctionnement, aucun sondage n'a été implanté sur cette parcelle qui, de fait, n'a pas été diagnostiquée. Ces conditions ont été constatées en la présence des agents du SRA, qui nous ont autorisé à ne pas y intervenir.

La parcelle AI 391, d'une surface totale de 2733 m², comporte principalement un parc arboré possédant, entre autres, un cèdre classé. L'extrémité occidentale de la parcelle est quant à elle occupée par des bâtiments abritant notamment les locaux du Service urbanisme de la Ville d'Evreux. En accord avec le Service régional de l'archéologie, seul le jardin a fait l'objet de sondages.

La parcelle AI 459 ne couvre que 555 m² et se limite dans les faits à un bâtiment encore utilisé de nos jours. Il va sans dire qu'aucun sondage n'a de ce fait pu être pratiqué dans cette parcelle qui reste non diagnostiquée.

La parcelle AI 579, enfin, constitue donc l'essentiel de la zone prescrite. Couvrant à elle seule plus de 37 000 m², soit 85 % de la surface à diagnostiquer, elle présente des occupations variées (voiries, bâtiments avec ou sans sous-sol, espaces verts, parkings, ...) dont le détail se trouve sur la planche 1.

1.1.3. La prescription de diagnostic

Suite à la demande volontaire de diagnostic réalisée par la Ville d'Evreux, une première prescription a été émise par le Service régional de l'archéologie (AD-2010-62 ; voir pp. 18 - 20), complétée ensuite par un arrêté modificatoire (AD-M-2010-62 ; voir pp. 21 - 22) étendant notamment l'assiette foncière du diagnostic de 27 000 à plus de 43 000 m² par l'inclusion des parcelles AI 391 et 617.

L'enjeu était notamment de reconnaître la nature, la localisation, l'extension et la profondeur des niveaux archéologiques préservés lors de la construction des bâtiments de l'hôpital en 1963. Pour cela, les sondages devaient se servir de façon préférentielle, quand cela était possible, des « coupes » déjà existantes (talus par exemple), afin de limiter l'impact sur les niveaux archéologiques.

D'un point de vue méthodologique, cette intervention a été conçue, avec le Service régional de l'archéologie, comme un diagnostic « maximal » visant à reconnaître l'intégralité des occupations successives, mais aussi le potentiel stratigraphique et le substrat. Pour cela, il nous a été demandé, dans la mesure du raisonnable, d'atteindre le plus souvent possible le substrat en place, tout en prenant soin de documenter les niveaux postérieurs traversés, mais au prix de la destruction de couches et de structures en place.



- XM 88 Limite et numéro de parcelle actuelle
- Contour de la zone prescrite
- Bâti présent en 2011
- Présence de sous-sol
- Voirie / zone de circulation goudronnée
- Stationnement (goudron ou matériaux divers)
- Jardins, espaces verts
- Aménagements divers (trottoirs, gravier, ...)
- Végétation (arbres, haies, ...)
- Talus, pentes marquées

AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 1
Plan des parcelles diagnostiquées dans leur état actuel, avec indication de la nature des occupations

0 30 m

Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AD-2010-62 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

Le Préfet de région,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Projet d'aménagement
Référéncé : dgau/jc/lb_10-10
Déposé auprès de : Ville d'EVREUX - Direction Générale de l'Aménagement Urbain
Le : 13/07/2010
Par : Mairie EVREUX
 Hôtel de Ville - BP 186 27001 - EVREUX Cédex
Pour le(s) terrain(s) sis : 17 et 15 rue Saint-Louis
 EVREUX
Cadastré(s) : AH 579 et 459
Reçu le : 19/07/2010

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (thermes antiques, habitat antique et médiéval...);

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 27384 m².

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit permettre de localiser précisément les espaces ou les niveaux archéologiques épargnés par les travaux liés à la construction de l'hôpital. Il doit aussi apporter des informations sur d'éventuels vestiges demandant à être conservés in situ.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par sondages ponctuels en portant le moins possible atteinte aux niveaux préservés. Il faudra donc s'aider des espaces détruits pour réaliser les coupes permettant d'évaluer la puissance stratigraphique du site. Les choix d'implantation des sondages et d'éventuels élargissements seront effectués en concertation avec le SRA.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

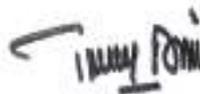
Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 9 août 2010

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie,
le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Thierry BONIN

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX



COPIE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AD-M-2010-62 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif et modifiant l'arrêté AD-2010-62 du 09/08/2010

Le Préfet de région,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° AD-2010-62 du 09/08/2010 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU le courrier de demande de modification de la Mairie d'Evreux en date du 25/01/2011 ;

VU le dossier de : - Projet d'aménagement
Référéncé : dgau/jc/lb_10-10
Déposé auprès de : Ville d'EVREUX - Direction Générale de l'Aménagement Urbain
Le : 13/07/2010
Par : Mairie EVREUX
Hôtel de Ville - BP 186 27001 - EVREUX Cédex
Pour le(s) terrain(s) sis : 17 et 15 rue Saint-Louis
EVREUX
Cadastré(s) : AI 579-459-617-391
Reçu-le : 19/07/2010

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDERANT qu'il convient de modifier l'assiette foncière ainsi que l'intitulé des parcelles AH 579 et 459 qui deviennent AI 579 et 459 et d'intégrer les parcelles AI 617 et 391 ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 4,33 hectares.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit permettre de localiser précisément les espaces ou les niveaux archéologiques épargnés par les travaux liés à la construction de l'hôpital. Il doit aussi apporter des informations sur d'éventuels vestiges demandant à être conservés in situ.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par sondages ponctuels en portant le moins possible atteinte aux niveaux préservés. Il faudra donc s'aider des espaces détruits pour réaliser les coupes permettant d'évaluer la puissance stratigraphique du site. Les choix d'implantation des sondages et d'éventuels élargissements seront effectués en concertation avec le SRA.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 31 janvier 2011

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


Alain BOURDON

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

1.2. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DE L'OPÉRATION

1.2.1. Moyens techniques et humains

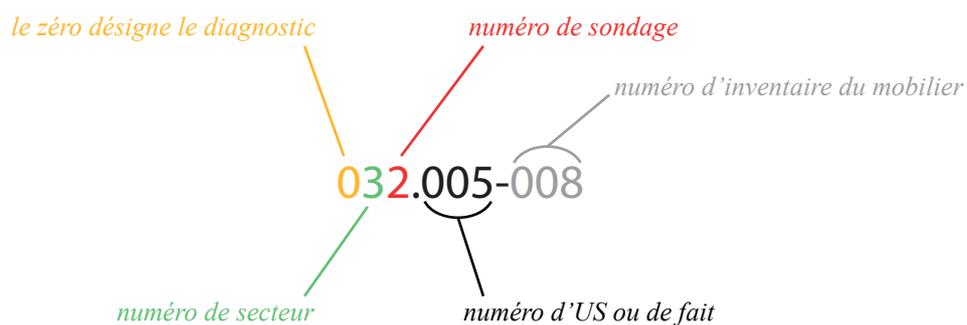
Les terrassements ont été réalisés au moyen d'une pelle mécanique à pneus, équipée d'un godet de curage de 2 m de largeur, et travaillant en rétro. L'ouverture des sondages, puis leur rebouchage, ont en tout nécessité 21,5 jours de location d'engins. Ces travaux ont été réalisés pour la Société Drouet, par trois conducteurs successifs (Bernard, David et Xavier) que nous remercions ici.

Les relevés topographiques ont été réalisés par Pascal Drouet et Mathieu Lancien, pour le cabinet Géomètres experts / SCP Lecourt, Santus, Jumentier, Quiniou. Quatre interventions de terrain ont été nécessaires pour suivre l'évolution des sondages et relever, le cas échéant, les différents niveaux mis au jour successivement.

En ce qui concerne le personnel archéologique, l'intervention a mobilisé une équipe de trois à cinq archéologues de la MADE, augmentée pendant deux semaines d'une stagiaire dans le cadre d'un Master professionnel. L'opération s'est déroulée sur un total de 40 jours ouvrés durant lesquels le responsable a assuré un suivi constant des terrassements, de la fouille et des enregistrements.

1.2.2. Système d'enregistrement des données

Les données ont été enregistrées selon les principes mis en place au sein de la MADE. Le numéro d'opération, AP 034 (opération d'Archéologie Préventive n° 34), figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé. Le numéro d'US est constitué de deux groupes de trois chiffres constituant un code permettant à la fois la localisation et l'enregistrement des structures (**fig. 6**).



Dans cet exemple,
le numéro d'enregistrement se comprend ainsi :
objet n° 8 provenant de l'US n° 5 du sondage 2 du secteur 3 du diagnostic

Figure 6 - Illustration du système d'enregistrement des données

Le premier groupe de chiffres fournit les informations relatives à la localisation. Le premier chiffre est un zéro, indiquant qu'il s'agit dans le cas présent d'un diagnostic. Les deux chiffres suivants ont été utilisés, dans le cadre de cette opération, pour indiquer respectivement le numéro de secteur et le numéro du sondage.

Le second groupe de chiffres, figurant ensuite après le point séparateur, correspond soit à la numérotation des unités stratigraphiques (US), soit à la numérotation des faits, dans l'ordre de leur découverte ou de leur enregistrement sur le terrain, au fur-et-à-mesure de la progression du diagnostic et de l'examen des coupes.

Dans le cadre de l'inventaire du mobilier archéologique, réalisé à l'issue de l'intervention de terrain, un troisième et dernier groupe de trois chiffres est ajouté à la suite des précédents, après un tiret séparateur. Ces trois derniers correspondent au numéro d'inventaire (de 001 à 999) sous lequel chaque objet, ou groupe d'objets, a été enregistré dans la base de données (cf. volume 2 du présent rapport).

1.2.3. Explication du principe de numérotation des sondages, des US et des faits

- Secteurs et sondages

Afin de faciliter le déroulement de l'opération, et surtout de permettre une localisation plus rapide des observations et du mobilier, un découpage en secteur a été préalablement mis en place, avec l'accord du SRA. Ce découpage s'appuie principalement sur les entités architecturales ou paysagères constituant ou ayant constitué les parcelles diagnostiquées. Huit secteurs ont ainsi été délimités (**fig. 7**).

A l'intérieur de chacun d'eux, les sondages ont été numérotés de 1 à *n*, de façon indépendante dans chaque secteur et selon un ordre également établi au préalable, sur lequel nous reviendrons ci-dessous. Par commodité, les sondages seront simplement désignés dans ce rapport par le groupement de ces deux chiffres (le sondage 12 renvoyant par exemple au sondage 2 du secteur 1). Ce mode de numérotation explique ainsi l'absence de sondage 001 ou le fait que nous passions « sans transition » du sondage 013 au sondage 021.

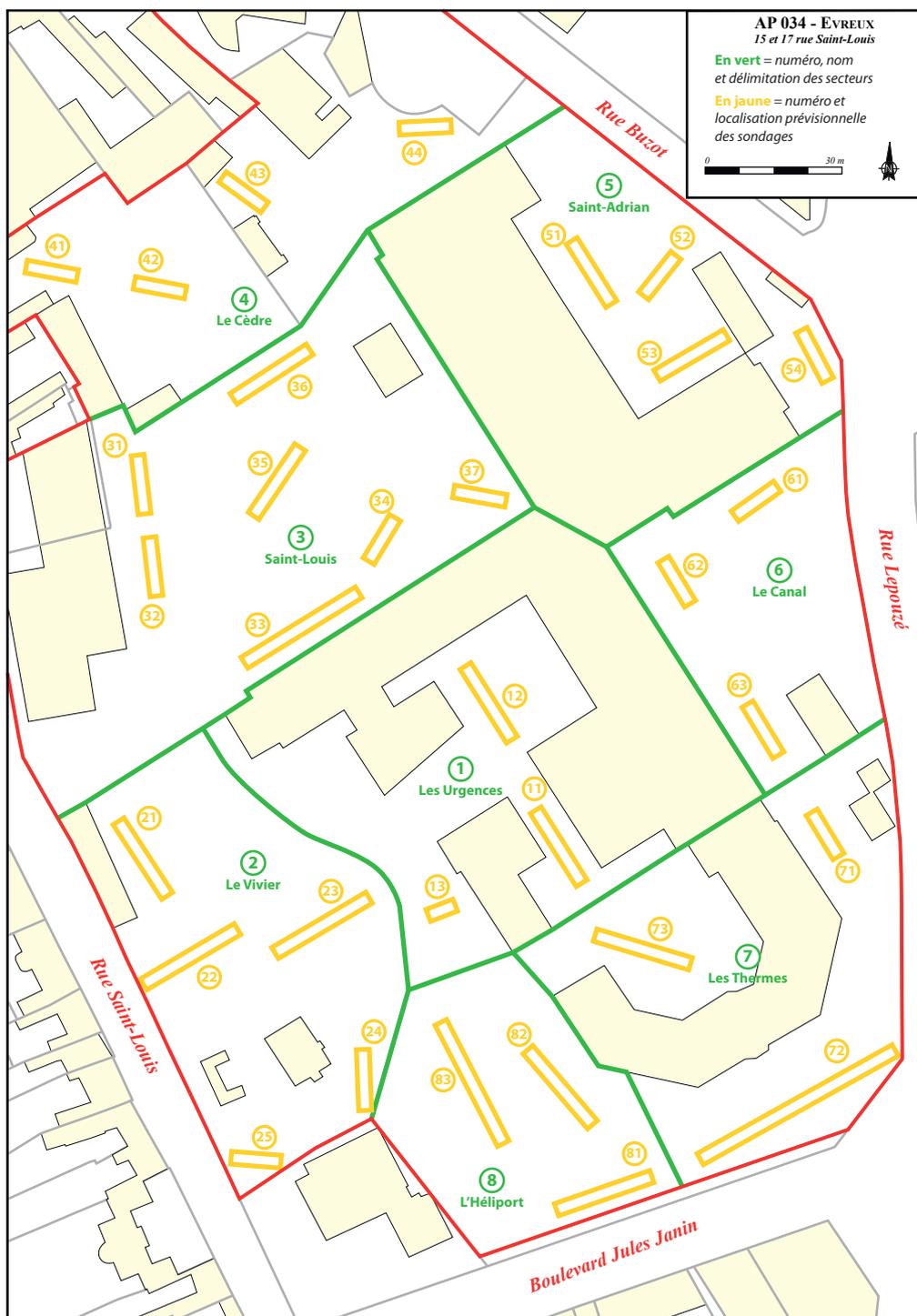


Figure 7 - Plan de localisation des secteurs et prévision d'implantation des sondages. Plan P. Wech

- Unités stratigraphiques et faits

Les numérotations des faits et des US ont été réalisées de manière différente et indépendante. Les US ont été numérotées de 001 à 499 à l'intérieur de chaque sondage, mais sans solution de continuité de l'un à l'autre (la numérotation recommençant en effet à 001 à chaque sondage). Par exemple, 011.023 renvoie à l'US n° 23 du sondage 11.

Les faits sont généralement constitués d'un ensemble d'unités stratigraphiques dont le groupement correspond à un élément structurant de l'espace (mur, canalisation, fosse, fossé, trou de poteau, ...). Ils sont généralement cartographiables en plan. Leur numérotation a quant à elle été réalisée en continu sur l'ensemble du site, indépendamment des changements de sondage. Les numéros 500 à 999 étaient dévolus à ces faits.

Cette méthode d'enregistrement présente de nombreux avantages. Elle permet tout d'abord de mieux individualiser les faits (fossés, canalisations, murs, ...) et de les distinguer au premier coup d'oeil des US. Elle permet également d'éviter des doublons qui auraient pu être gênants ou susciter des erreurs de lecture (deux murs 015 dans deux sondages différents par exemple).

Par voie de conséquence, tout en conservant les informations de localisation dans le premier groupe de trois chiffres, cette numérotation en continu permet d'alléger, pour les faits, la rédaction du rapport en autorisant l'ellipse des informations de localisation. En effet, puisqu'il ne peut y avoir qu'un seul mur 535, il n'est pas nécessaire d'alourdir le texte par la mention systématique des six chiffres de l'inventaire.

Egalement dans une optique d'optimisation du rapport, nous avons adopté un système d'abréviations pour désigner les principaux types de faits reconnus (**tableau 1**).

Abréviation	Nature du fait
Ch	Cheminée
Cr	Creusement de fonction indéterminée, troncature, ...
Fo	Foyer, four domestique
Fs	Fosse
Fsé	Fossé
Hyd	Hydraulique (égout, canalisations diverse, chenal, ...)
MR	Mur tous matériaux, cloison, paroi, contrefort, ...
Prd	Puisard
Pts	Puits
Sep	Sépulture
Sol	Sol
TP	Trou de poteau, piquet, ...
TR	Tranchée de récupération
Viv	Vivier

Tableau 1 - Liste des abréviations utilisées pour désigner les principaux faits

1.2.4. Nature des travaux effectués

- Implantation des sondages

Le nombre, la taille, l'orientation et l'emplacement de chaque sondage ont été définis avant le démarrage de l'opération en concertation avec le SRA, les services de la Ville d'Evreux et la MADE. Trente-deux sondages, répartis de façon homogène sur l'ensemble des terrains accessibles, avaient donc été planifiés (**fig. 7**), pour une surface estimée à environ 1630 m², dont près de 600 sur des secteurs goudronnés.

Outre les impératifs scientifiques inhérents aux interrogations suscitées par ces parcelles et leur riche passé historique, plusieurs contraintes ont guidé le choix du plan d'implantation prévisionnel tel que présenté dans la **figure 7**. Il était en premier lieu impératif de ne pas détériorer les chaussées permettant de circuler dans l'enceinte des lieux : aucun sondage n'y a donc été implanté. Les aires de stationnement étaient en revanche directement accessibles, et nous ont offert la possibilité de réaliser de nombreuses « fenêtres » d'observation.

Il était également demandé de respecter au maximum les arbres présents sur le site. Ainsi, mis à part un jeune bouleau situé précisément à l'emplacement défini pour le sondage 52, aucun arbre n'a été abattu ou déraciné. Il s'est en revanche avéré impossible, dans un certain nombre de cas, de préserver l'intégrité des arbres dont quelques branches ont dû être coupées (sondages 25, 33 et 34). La végétation de moindre envergure (buissons, arbustes, ...) n'a en revanche fait l'objet d'aucune mesure particulière.

Il était enfin impératif d'éviter les réseaux de toute sorte qui se trouvaient enfouis dans ces parcelles et dont le CHI, par le biais de la Ville d'Evreux, nous avait préalablement fourni un plan, malheureusement non exhaustif et parfois inexact. C'est ainsi que plusieurs réseaux sont apparus lors des terrassements, de manière inattendue.

Il a été possible, la plupart du temps, de préserver ces structures. Quatre exceptions doivent cependant être signalées, sachant que ces quatre structures ont été soit coupées, soit fortement endommagées :

- 1) un câble d'éclairage public situé dans l'angle nord du sondage 37 et dont l'emplacement était décalé de près d'un mètre par rapport au plan fourni ;
- 2) un câble du réseau France Télécom dans le sondage 61 et décalé de plus d'un mètre par rapport au plan fourni ;
- 3) l'alimentation électrique de la maternité dans le sondage 71, qui ne figurait sur aucun plan (à moins qu'il ne s'agisse du réseau indiqué à 4,5 m au sud de l'emprise du sondage ?) ;
- 4) enfin, les tuyaux d'arrosage automatique de l'héliport dans le sondage 83.

Signalons également la présence, dans plusieurs sondages, de réseaux anciens et désaffectés. Leur destruction n'entraînant aucun préjudice, ceux-ci ont pu être démantelés sans risque ni difficulté.

- Ouverture des sondages

Les emplacements situés dans des zones présentant un revêtement goudronné avaient été préalablement, à notre demande et sur nos indications, découpés et concassés par les services de la Ville d'Evreux. L'accès aux différents sondages ne présentait donc aucune difficulté majeure, si ce n'est, dans certains cas, l'exiguïté de l'espace rendant malaisées les manoeuvres de l'engin de chantier.

Les ouvertures ont été faites en plusieurs temps, essentiellement pour permettre à l'équipe archéologique, durant les temps d'absence de l'engin de terrassement, de traiter les sondages ouverts. Il a parfois été nécessaire de recourir, pour un même sondage, à plusieurs terrassements successifs afin de laisser le temps aux archéologues et au topographe de documenter les occupations avant leur destruction.

Selon les circonstances, les prévisions d'implantation n'ont pas toujours été respectées scrupuleusement. De nombreux sondages ont été réduits ou déplacés, et d'autres purement et simplement laissés de côté (n^{os} 24 et 42) quand l'information archéologique acquise par ailleurs paraissait suffisamment assurée. Néanmoins, nous avons choisi de conserver la numérotation initialement mise en place, ce qui explique que certains sondages, bien que finalement non réalisés, n'aient pas été supprimés de la dite numérotation (le secteur 2, par exemple, ne comporte ainsi que 4 sondages nommés 21, 22, 23 et 25 !).

Au contraire, certains sondages complémentaires ont été ajoutés au programme initial, et logiquement numérotés à la suite de ceux prévus à l'origine. Dans tous ces cas de figure, le SRA, en la personne de ses représentants, a systématiquement été consulté préalablement et a validé ces modifications.

Sondage n°	Surface projetée (m ²)	Surface réalisée (m ²)
Secteur 1		
11	58	23
12	58	74
13	16,5	40
Secteur 2		
21	58	19
22	72	99
23	72	66
24	40	Non réalisé
25	34	25
Secteur 3		
31	38	20
32	38	12
33	90	38
34	34	14
35	55	62
36	60	84
37	34	28
Secteur 4		
41	34	28
42	34	Non réalisé
43	34	26
44	34	19

Sondage n°	Surface projetée (m ²)	Surface réalisée (m ²)
Secteur 5		
51	48	31
52	34	42
53	52	31
54	36	26
Secteur 6		
61	34	25
62	34	33
63	38	33
Secteur 7		
71	31	39
72	146	27
73	65	46
74	Non projeté	11
75	Non projeté	27
Secteur 8		
81	65	27
82	65	23
83	90	70
84	Non projeté	25
Total	1631,5	1193

Tableau 2 - Inventaire des sondages et de leurs superficies

A l'issue de l'opération, ce sont donc 33 et non 32 sondages qui ont été réalisés (**tableau 2 et fig. 8**). Ils couvrent une superficie totale de 1193 m², soit 2,75 % des 43 288 m² prescrits. En ne considérant que les surfaces des deux parcelles accessibles, la surface ouverte s'élève à 3 % des terrains disponibles. Si l'on tient compte des surfaces bâties et donc inaccessibles (estimées à environ 11 000 m² d'après les mesures sur le plan), les ouvertures se montent alors à plus de 4 % des surfaces disponibles.

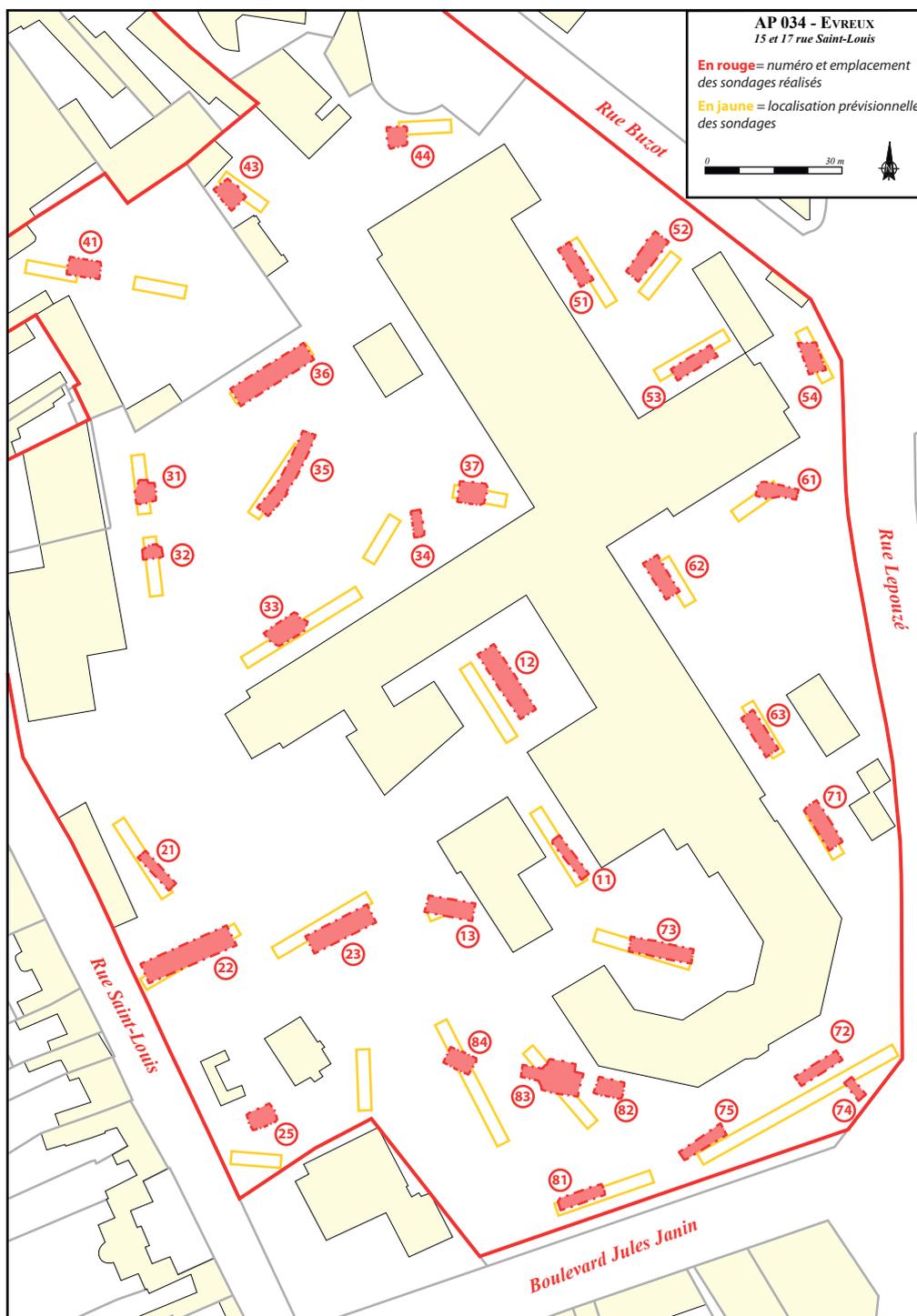


Figure 8 - Plan de localisation des sondages effectivement réalisés
Plan P. Wech

- Profondeur des sondages

Selon les circonstances et les opportunités, les sondages ont été menés plus ou moins profondément dans l'objectif d'atteindre le substrat dans tous les secteurs du site. Le **tableau 3** synthétise les données concernant les profondeurs atteintes et localise les sondages dans lesquels le substrat semble avoir été atteint.

Sondage n°	Altitude sol actuel autour du sondage (mètres NGF)	Altitude du fond de fouille (mètres NGF)	Substrat atteint	Altitude du toit du substrat (mètres NGF)
11	63,3	60,6	X	61,1
12	63	60,2	X	60,7
13	65,2 à 64,7	62,5		
21	64,25	62,1		
22	64,75 à 64,3	62,1		
23	64,54	59,07	X	59,77
25	65,9 à 65,13	61,9		
31	64,4 à 61,6	59,5	X	60,6
32	64,47 à 61,82	59,55	X	60,35
33	63,5 à 62,5	60,35	X	60,7
34	61,9 à 60,7	59,2	X	60,2
35	63,3	60,2	X	60,35
36	64,3 à 63,1	59,75	X	60,3
37	63,05 à 63,2	60,15		
41	63,7	60	X	60
43	63,2	59,9	X	60,35
44	63	61,1		
51	59,85 à 59,65	58,25	X	59,35
52	62,95 à 60,15	59,1	X	59,2
53	60,25 à 59,85	58,4	X	59,47
54	63,15	59,6	X	59,85
61	63,2	60,6		
62	63,15	60,25	X	61,1
63	64,05 à 63	61,5		
71	65,8 à 65,3	64,7		
72	66,75 à 66,5	64,45		
73	66,65 à 66,1	63,1		
74	68,3 à 67,05	65,15	X	65,85
75	66,5	64,25		
81	66,45	63,65		
82	66,6	65,6		
83	66,45 à 66,15	62,1	X	62,55
84	66,05	62,55		62,5

Tableau 3 - Inventaire des profondeurs atteintes dans chaque sondage

- Rebouchage

Afin de faciliter le déroulement du chantier et d'optimiser l'usage de la pelle mécanique, il a été convenu que les sondages seraient rebouchés au fur-et-à-mesure de l'avancement des travaux, après leur traitement archéologique et leur relevé topographique.

Chacun a été rebouché avec les sédiments qui en avaient été précédemment extraits, et qui étaient restés stockés à proximité immédiate. Dans la mesure du possible, les sédiments remis en place ont été compactés mécaniquement avec le godet de la pelle mécanique, afin de limiter au maximum les phénomènes de tassement ultérieurs.

Il est à noter que la réalisation de certains sondages a nécessité l'extraction préalable de bordures en béton qui, faute de place, ont dû être stockées avec les déblais des terrassements. Il a pu ensuite arriver que, par erreur, ces bordures soient incluses dans les remblais utilisés pour le rebouchage des sondages en question (n^{os} 36, 61, 72, 75 et 81 potentiellement concernés).

Soulignons également la mise au jour, dans le sondage 31, de trois piliers en béton armé, autrefois disposés à l'aplomb d'un talus et recouverts de remblais. Ceux-ci ont été extraits et ont été disposés proprement, à la demande de l'aménageur, au pied du talus actuel, et n'ont donc pas été inclus dans les remblais du rebouchage.

Autre élément à signaler : le rebouchage partiel dont a fait l'objet le sondage 71, à la demande de l'aménageur, et en raison de la présence d'un réseau électrique endommagé lors des terrassements. Il nous a en effet été demandé de laisser ce dernier apparent pour intervention ultérieure.

Dans l'ensemble, l'état des lieux effectué à l'issue de l'opération avec le représentant de l'aménageur a souligné la qualité des travaux et le soin apporté tant à la préservation des espaces qu'à la propreté du rebouchage, et ce malgré des conditions souvent difficiles, notamment en ce qui concerne l'espace disponible pour la circulation et les mouvements de la pelle mécanique.



1.3. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION : CADRE NATUREL ET CONTEXTE HISTORIQUE

1.3.1. Cadre géographique, géologique et topographique

Les parcelles ayant fait l'objet de ce diagnostic archéologique se situent dans le département de l'Eure (27), sur la commune d'Evreux, en plein coeur de l'agglomération actuelle (**fig. 1 à 5**). Les terrains prescrits se trouvent dans le fond de la vallée de l'Iton, dont l'un des bras, canalisé, est distant de moins de 100 m de l'extrémité nord du site. Les parcelles se trouvent sur des terrasses alluviales dont l'altitude actuelle, exception faite des surcreusements contemporains et ponctuels liés à la construction des bâtiments hospitaliers, oscille entre 63 et 69 m NGF. L'extrémité méridionale des lieux, comme nous le verrons plus en détail par la suite, semble se situer à la base même du versant de la vallée.

L'étude de la configuration actuelle des lieux, restituée d'après les mesures effectuées lors des levés topographiques (**planche 2**), indique un pendage global du sud vers le nord. Ce pendage semble s'atténuer progressivement, à mesure que l'on se rapproche du fond de la vallée, au nord. La présence des bâtiments actuels et des perturbations qui leur sont liées ne permet pas de déterminer s'il a existé un pendage est / ouest concomitant. Nous reviendrons plus avant sur cette topographie dans la suite de ce rapport, en nous attardant notamment sur la nature et l'origine historique des nombreuses « anomalies » identifiables.

D'un point de vue géologique, le *substratum* est ici constitué de craie du Santonien-Coniacien, surmontée de formations résiduelles à silex, elles-mêmes recouvertes, sur les plateaux, par une couverture de limon loessique quaternaire.



Figure 9 - Localisation de l'opération (en rouge), sur fond de carte géologique (©BRGM 1977)

Le fond de la vallée d'Iton, dans le secteur d'Evreux qui nous occupe aujourd'hui (**fig. 9**), présente une couverture d'alluvions modernes (Fz). La *Notice de la carte géologique 1/50 000^e d'Evreux* (BRGM - Service géologique national - 1977 - p. 10), nous les décrit ainsi : « elles sont importantes dans les vallées de l'Eure et de l'Iton. De texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

Ces alluvions grossières Fy, plus anciennes, sont décrites ainsi : « elles forment soit des terrasses, soit des glacis alluviaux (surface topographique en pente douce). D'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins rubéfiés ».

Notons enfin la présence sur la carte, à proximité immédiate des terrains diagnostiqués (à moins de 200 m au sud), de formations superficielles constituées par des colluvions de pente (C1), « hétérogènes et dépendant surtout des formations géologiques dont elles sont issues. Sur les flancs des vallées de l'Eure et de l'Iton, les colluvions de pente et de bas de versant sont constituées d'éléments provenant de l'altération de la craie : silex, blocs de craie plus ou moins éclatés sont mêlés dans une matrice argileuse. Ces colluvions peuvent avoir dans ce cas une épaisseur considérable et masquent complètement dans le bas des versants la craie en place ; les colluvions sont souvent contaminées par des éléments provenant des Sables de Lozère ».

Ces quelques descriptions fournissent un cadre général théorique que nos propres observations de terrain, comme nous le verrons plus en détail par la suite, ont permis de préciser et de compléter.

1.3.2. Contexte historique et archéologique

Cette présentation doit beaucoup au travail de compilation et aux informations que nous a transmis Bénédicte Guillot (INRAP), dont nous reprendrons ici l'essentiel du propos. Nous profitons de l'occasion pour la remercier chaleureusement pour son aide.

1.3.2.1. Evreux à travers les époques

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation terrestres, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, p. 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles ont existé), Evreux devint, à l'époque gallo-romaine, le chef-lieu de la cité des *Aulerici Eburouici* sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, pp. 39-41).

La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, p. 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

1.3.2.2. Contexte archéologique pré et protohistorique

Le site d'Evreux et ses alentours semblent fréquentés par les hommes depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, p. 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester d'une occupation d'importance du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C, l'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Ebuovices cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'étant pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

1.3.2.3. Contexte archéologique antique (fig. 10)

Les terrains ayant fait l'objet de cette intervention se situent en plein coeur de l'agglomération antique de *Mediolanum Aulercorum*. Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, p. 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupations se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 20 hectares. Dans l'état actuel des connaissances, l'habitat se développe surtout vers l'ouest de la ville contemporaine.

Nos connaissances actuelles permettent en revanche de reconstituer avec quelque assurance certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés dans les environs immédiats du diagnostic, et révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives.

Les éléments de voirie mis au jour, entre autres, sur les sites de la rue St-Louis (Collard 1988 ; **fig. 10**, n° 10) et de la rue Lepouzé (Gerber 1990 ; **fig. 10**, n° 3) présentent des caractéristiques et une orientation similaires et semblent en effet appartenir à une même trame urbaine apparemment orthonormée, et sans doute précoce (Cliquet 1993, pp. 129-130). Celle-ci présente une orientation nord-ouest / sud-est et nord-est / sud-ouest.

L'hypothèse d'un second quadrillage, semblant correspondre à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le début du I^{er} siècle de notre ère, est encore aujourd'hui généralement admise. Ce nouveau réseau viaire présenterait quant à lui une organisation nord-nord-ouest / sud-sud-est et ouest-sud-ouest / est-nord-est. Les modalités de raccordement entre ces deux trames restent mal connues. Plusieurs observations, anciennes et récentes, se rapportent à cette seconde trame urbaine (**fig. 10** ; n°s 6, 15 et 16 entre autres).

Les îlots ainsi délimités par ces réseaux de rues accueillent pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant à la partie la plus anciennement urbanisée de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'installation d'habitats sur les anciennes voiries (Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation semble correspondre à une extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, p. 131).

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodose Bonnin (1860 : planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995. Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle maternité attenante à l'hôpital Saint-Louis (Aupert 1997). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité. Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^{er} et II^e siècles (Guillot, Millard 1995).

Une seule zone funéraire est en revanche attestée autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011).

Les parcelles diagnostiquées se trouvent ainsi en plein coeur de la ville du Haut-Empire et de son urbanisme. Elles comprennent en outre l'emplacement des thermes fouillés en 1993 et présentent le grand intérêt de se situer à la jonction des deux trames urbaines successives restituées par les chercheurs.

1.3.2.4. Contexte archéologique de l'Antiquité tardive et du bas Moyen Age (**fig. 11**)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (Collard 1988 ; **fig. 10** n° 10) ou rue Lepouzé (Gerber 1990 ; **fig. 10**, n° 3), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'existence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle du mur postérieur ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, p. 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques.

A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de 9 hectares (Follain 1996, p. 52 ; **fig. 11**).

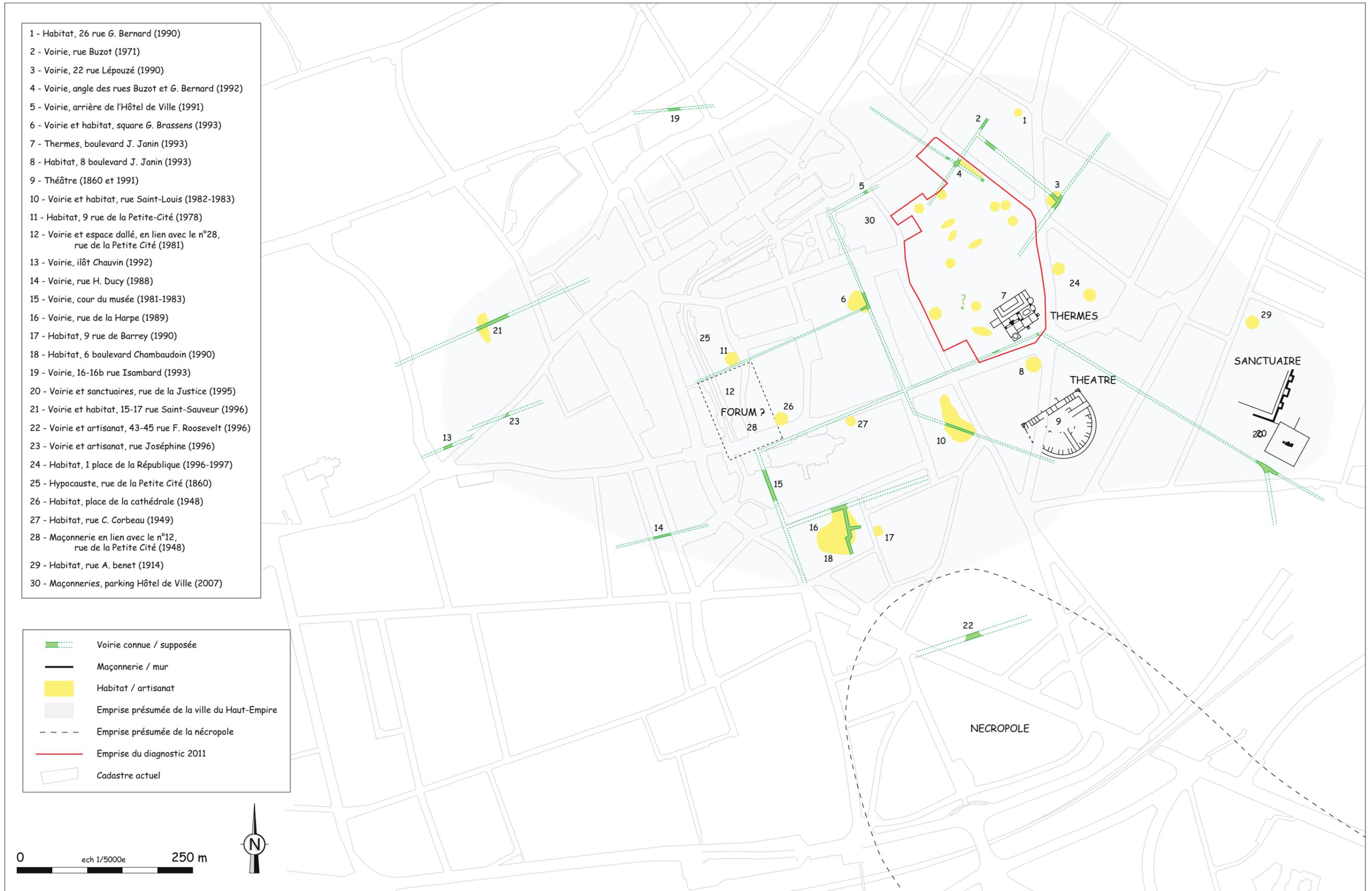


Figure 10 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville antique de *Mediolanum Aulercorum* au Haut-Empire.
Carte P. Wech d'après les données de Guillot 2008 (fig. 1)

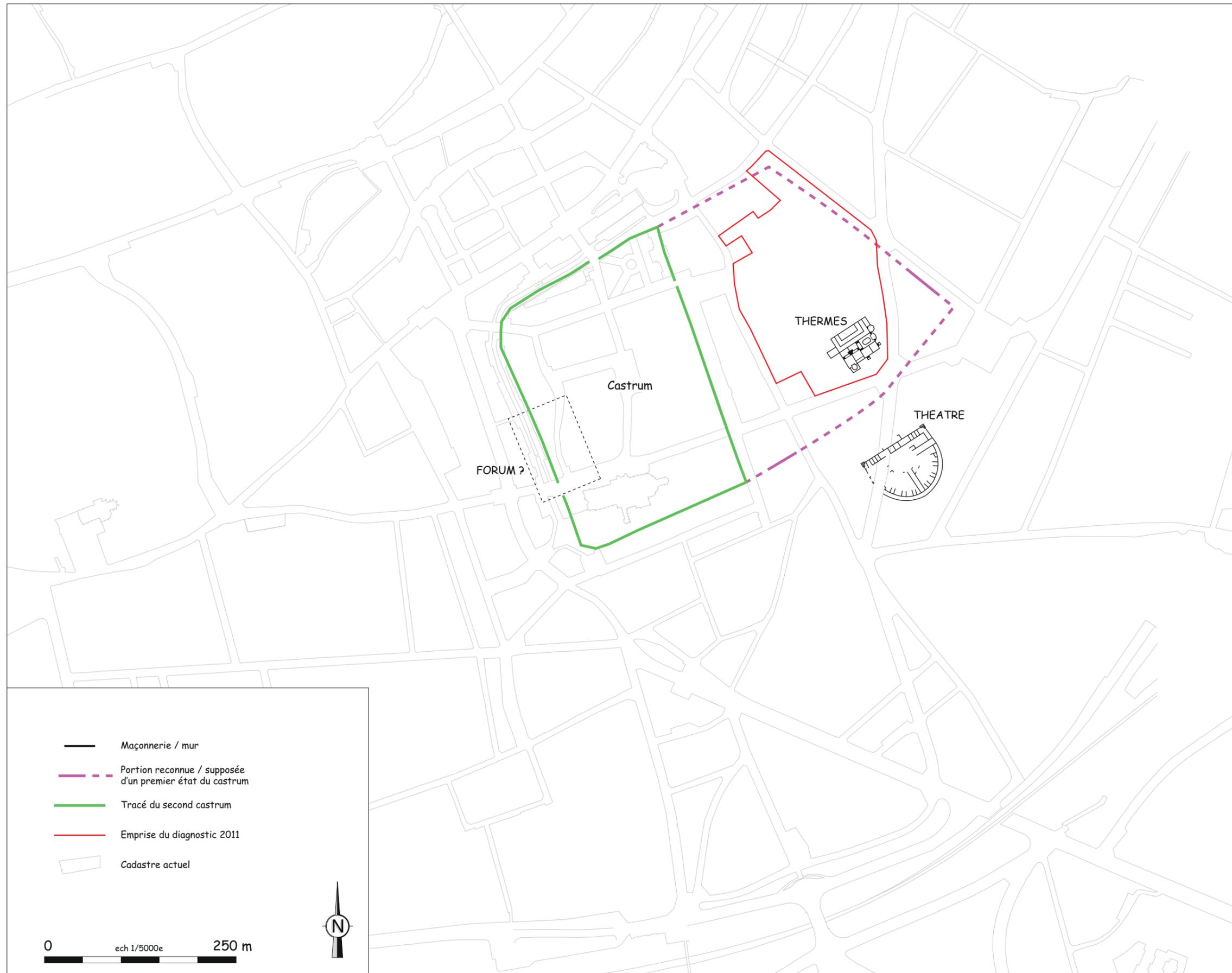


Figure 11 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville de *Mediolanum Aulercorum* dans l'Antiquité tardive.
 Carte P. Wech d'après les données de Guillot 2008 (fig. 1 et 2)

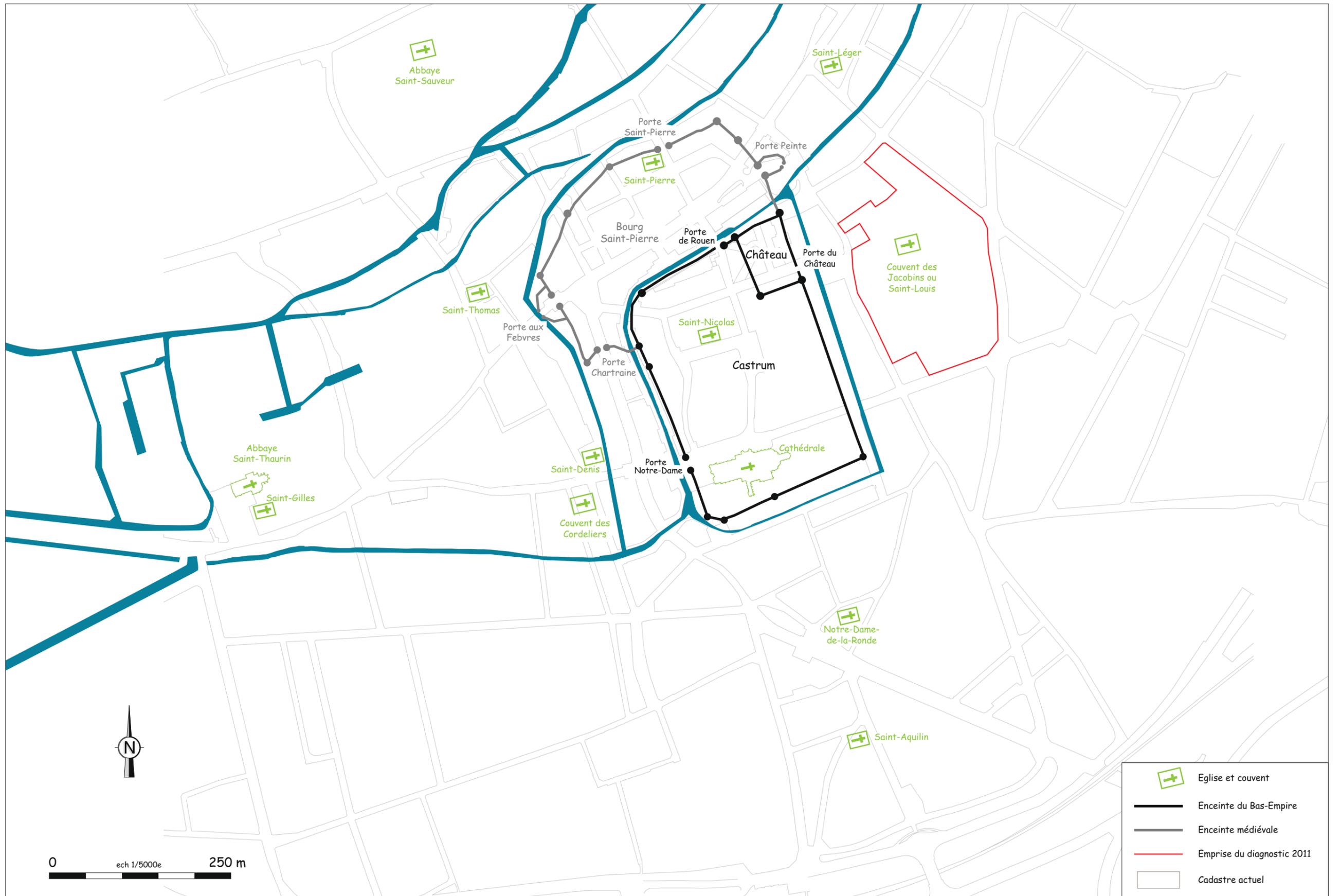


Figure 12 - Localisation de l'opération (en rouge) dans le contexte de la ville médiévale et moderne d'Evreux.
Carte P. Wech d'après les données de Guillot 2008 (fig. 2)

Dans l'hypothèse d'un premier état du *castrum*, les parcelles diagnostiquées se trouveraient dans l'espace délimité par la muraille et incluant les thermes toujours en fonction. Il serait même possible, selon les restitutions proposées, qu'un tronçon de cette muraille longe intérieurement la limite nord de l'emprise prescrite.

La construction du second *castrum* a quant à elle entraîné l'exclusion des parcelles de l'aire urbaine. Ces terrains se trouvaient ainsi, à partir de la fin du III^e siècle, hors les murs. Notons que cette exclusion semble par ailleurs coïncider avec la date d'abandon des thermes, vers 275 - 280 (Aupert 1997).

Evreux au haut Moyen Age est encore mal connue. Un évêché est fondé au IV^e siècle, sans doute par saint Taurin. Au VI^e s., la ville fait partie du domaine royal et le comté d'Evreux est attesté dès le VIII^e siècle. A partir de la seconde moitié du IX^e siècle, la région est directement touchée par les raids normands et Evreux est donnée à Rollon en même temps que Rouen, lors du traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911. A la fin du X^e siècle, le comté est accaparé par l'archevêque de Rouen, Robert de Normandie, puis par ses descendants. A la fin du XI^e siècle, il passe aux Montfort puis revient à la couronne de France sous Philippe-Auguste.

Nous ne savons que très peu de choses de la ville de cette époque. Seul le secteur de l'abbaye Saint-Tauron, situé à l'ouest de la ville, a livré, à l'heure actuelle, des éléments relatifs aux premiers siècles du Moyen Age (voir notamment Wech 2009a, pp. 11 - 13).

1.3.2.5. Contexte archéologique médiéval et moderne (fig. 12)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par la mairie d'Evreux.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part. Ce dernier était protégé par une enceinte au moins à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. En effet, dans le petit cartulaire de Saint-Taurin (arch. dép. Eure H 793), il est fait mention de la Porte aux Fèvres lorsque, en 1170, Simon-le-Chauve, Comte d'Evreux, donne la dîme de son moulin situé près de cette porte à l'abbaye Saint-Taurin (sans doute le « *molendino portae Fabrorum* » cité en 1201 dans un octroi de Philippe-Auguste).

Hors les murs, documents anciens et découvertes archéologiques n'indiquent guère que la présence de moulins à eau et d'établissements religieux en nombre important, et dont la chronologie s'étend du Moyen Age classique à la période moderne (information cellule carte archéologique SRA Haute-Normandie).

Les terrains diagnostiqués se trouvaient précisément hors les murs, à l'est de la cité, dans une zone relevant au moins pour partie de la basse cour du château comtal. Il apparaît en effet que, sous l'épiscopat de Philippe de Chaourse, Louis IX, se trouvant à Evreux avec deux de ses fils, décida d'y établir un couvent de frères prêcheurs. Il leur donna pour cet établissement la basse cour du château d'Evreux (Lamiray 1927). L'église fut placée sous l'invocation de Saint Pierre et Saint Paul.

Par la suite, Mathieu des Essarts, évêque d'Evreux, lors de la béatification de Louis IX en 1299, publia un mandement pour faire célébrer dans tout son diocèse la fête de ce roi et, dans la même semaine, il mit l'église des Jacobins sous l'invocation de Saint Louis. Ce fut d'ailleurs la première église de France à lui être dédiée.

Les parcelles diagnostiquées incluent donc une large part de l'établissement religieux ainsi établi autour de l'église Saint-Louis. Celle-ci, vers 1702, n'était qu'une chapelle belle et fort grande, longue de 172 pieds sur 32 de large. Comme elle menaçait ruine, elle fut réparée en partie par la libéralité de Louis XIV, qui donna 3000 livres, et par les économies des religieux (Lamiray 1927).

1.3.2.6. Contexte archéologique contemporain

A la fin du XVIII^e siècle, en 1785, fut projeté le transfert de l'hospice des pauvres dans le couvent des Jacobins. Mais ce n'est que plus tard que le conseil général du département consentit à céder à l'hospice général d'Evreux l'ancien couvent des Jacobins situé rue Trianon et qui, après avoir été converti en dépôt de mendicité en 1810, était devenu sans utilisation.

Cette session fut réalisée le 7 novembre 1818 en échange des bâtiments et dépendances de l'hospice du Saint-Esprit. Le couvent et la chapelle disparurent et l'hospice actuel (nous sommes en 1927) fut construit.



Les travaux ne furent terminés qu'en 1825.

La première pierre de la nouvelle chapelle avait été posée le 12 mai 1824 par la duchesse d'Angoulême et le 1^{er} septembre 1825 on transféra dans cette chapelle le corps de Godefroy-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, avant dernier duc de Bouillon. Le 16 juillet 1827, le jour de la Saint-Eterne, eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle de l'hospice, sous l'invocation du Saint-Esprit.

En 1960 est mis en chantier un nouvel hôpital dont une première tranche sera opérationnelle en 1963. L'hôpital est en partie démoli et remplacé en 1970 par le centre hospitalier.





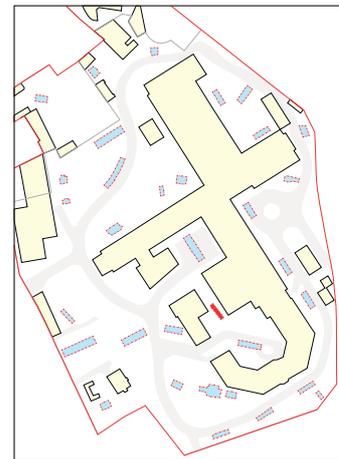
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR SONDAGE



2.1. SECTEUR 1 : LES URGENCES

2.1.1 Sondage 11

Le sondage 11 a été implanté dans une pelouse située entre deux bâtiments, dans un espace d'une largeur relativement réduite. Situé à environ 8 m au nord de la façade supposée des thermes antiques, ce sondage occupe un terrain plat, à une altitude d'environ 63,30 m NGF, et était destiné principalement à reconnaître l'existence et la nature des occupations périphériques aux thermes. Sa superficie totale est de 23 m².



2.1.1.1. Substrat

Le substrat a été atteint sur une grande partie du sondage, à une altitude légèrement décroissante du sud vers le nord : de 61,8 à 61,5 m NGF (soit 3,5 %). Il se compose tout d'abord de silex roulés dans une matrice argileuse de couleur brun orangé (011.035 ; alluvions modernes Fz). Ces niveaux étaient recouverts par des matériaux loessiques, apparentés à des limons des plateaux, et présentant une pédogénèse holocène classique : environ 20 à 30 cm de limon argileux orangé (011.034 ; horizon B), surmontés d'un niveau d'environ 25 à 30 cm de limon argileux brun (011.022 ; horizon A). Cette fraction supérieure du substrat présentait une anthropisation plus ou moins marquée, sous la forme d'inclusions de nodules charbonneux et de terre brûlée en nombre croissant depuis le fond jusqu'à la surface.

L'épaisseur réduite de cet horizon A laisse à penser que le terrain naturel a fait l'objet de bouleversements soit sous la forme d'une troncature des niveaux supérieurs lors des premières occupations humaines, soit, plus probablement, sous la forme d'un remaniement des niveaux supérieurs lors des occupations postérieures.

2.1.1.2. Premières occupations

Creusées dans ce substrat, la fouille a mis en évidence la présence, en nombre relativement important, de structures fossoyées (**fig. 13**). Celles-ci consistent en un fossé et un ensemble de trous de poteaux (**fig. 14**) dont l'organisation générale n'a pu être comprise faute d'un dégagement en plan suffisant, mais qui semble s'aligner sur la bordure orientale du fossé.

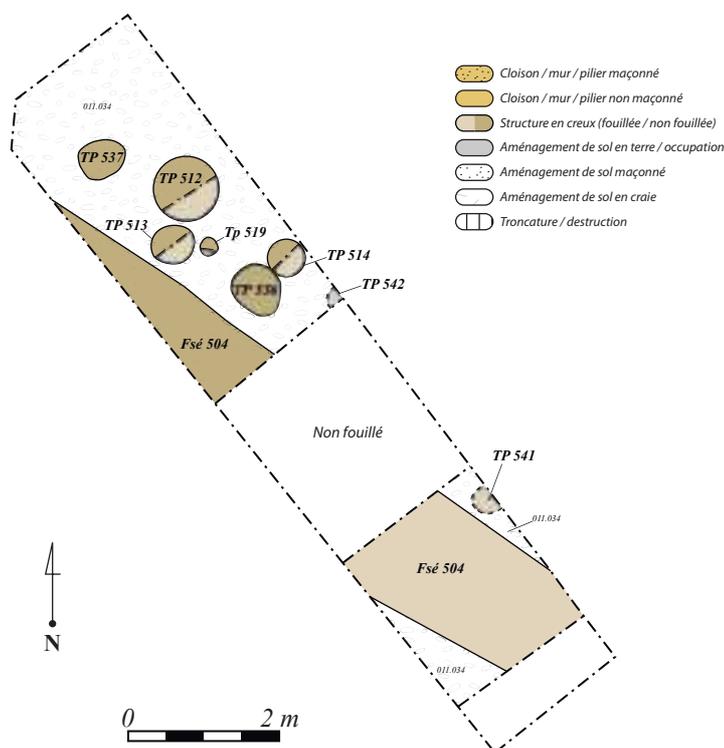


Figure 14 - Vue en plan et en cours de fouille de quelques-unes des structures relevant des premières occupations identifiées dans le sondage 11 (TP 512, 513, 514 et 519)

Figure 13 - Plan des premières occupations identifiées dans le sondage 11

Le fossé 504 est orienté nord-ouest / sud-est et sa largeur à l'ouverture est de 1,75 m. Sa profondeur maximale conservée est quant à elle de 0,9 m, pour un profil en «V» assez ouvert (**fig. 15**). L'étude de son comblement a révélé une première phase de colmatage partiel, d'origine naturelle, sous la forme d'un limon brun-orangé (011.039) provenant vraisemblablement de l'érosion des parois. Ce premier niveau n'a livré qu'une poignée d'ossements animaux fragmentaires, dont certains présentaient quelques traces de découpe. Le fossé fut ensuite comblé par un apport massif de matériau limoneux (011.038) contenant des silex, des scories de fer, quelques rares éléments de torchis, des ossements animaux et de la céramique. Cette dernière consistait exclusivement en des tessons non tournés pouvant relever aussi bien de La Tène finale que d'une phase précoce de l'époque gallo-romaine. Le colmatage final était enfin assuré par un bouchon de limon brun orangé homogène et compact (011.011) n'ayant livré aucun mobilier particulier.



Figure 15 - Vue du fossé 011.504 après fouille manuelle de son comblement

Au nord-est de ce fossé (la surface située au sud-ouest n'a nulle part été touchée par le diagnostic), la fouille a mis au jour un ensemble de sept trous de poteaux et d'un trou de piquet, dont six ont fait l'objet de fouille partielle, manuelle ou mécanique.

Le *trou de poteau 541*, identifié dans la coupe, ne se situait que partiellement dans l'emprise du sondage. Son diamètre est estimé à 0,4 m et sa profondeur est de 0,25 m. Il présentait les traces d'un négatif de poteau qui a livré quelques éléments de terre brûlée, des ossements en petite quantité et deux tessons de céramique non tournée.

Le *trou de poteau 542* n'a lui aussi été vu que de façon partielle, de telle sorte que seule sa profondeur peut être estimée à 0,25 m. Aucun mobilier n'en a été extrait.

Le *trou de poteau 514* présentait un plan circulaire d'un diamètre de 0,5 m. La fouille manuelle de sa moitié sud a révélé une profondeur de près de 0,5 m et un négatif de 0,2 à 0,25 m de diamètre, duquel proviennent quelques éléments de torchis, des ossements et deux tessons de céramique non tournée. Le calage était assuré par plusieurs silex.

Le *trou de poteau 513* présentait un plan circulaire de 0,5 m de diamètre. Sa profondeur n'était que de 0,15 m et son comblement n'a pas livré de trace spécifique. Y ont été découverts un tesson de céramique non tournée et un fragment de terre cuite architecturale.

Le *trou de poteau 512* présentait un plan circulaire de 0,8 m de diamètre pour une profondeur n'excédant pas 0,3 m. La fouille manuelle de sa moitié sud a révélé un probable négatif de poteau d'un diamètre de 0,4 m et un calage comportant de gros silex. L'un comme l'autre ont livré des éléments de torchis, des ossements animaux, dont certains avec traces de brûlure, et trois tessons d'amphores (Dressel 20 ?).

Le *trou de piquet 519* présentait quant à lui un diamètre de seulement 0,3 m pour une profondeur ne dépassant guère 0,2 m. La fouille manuelle de la moitié sud, en dehors d'une poche de bois brûlé, n'a pas livré de mobilier.

Les *trous de poteaux 536* et *537*, enfin, n'ont pas été sondés et n'ont donc pas livré de mobilier, ni d'indication quant à leur morphologie. Leurs diamètres sont d'environ 0,5 à 0,6 m.

L'analyse spatiale de cet ensemble, bien que caractérisé par une densité relativement importante de ses structures (huit sur à peine plus de 7 m²), ne permet malheureusement aucune association ni, *a fortiori*, de restitution du plan d'un bâtiment ou d'un aménagement quelconque. Notons que, dans cette optique, la comparaison morphologique des structures n'est pas davantage pertinente.

La nature exacte de cette première occupation ne peut donc pas être précisément définie, même s'il semble probable qu'il s'agisse d'un habitat. De même, rien n'indique que toutes ces structures relèvent d'une seule et même occupation, bien que l'absence de recoupement entre les trous de poteaux malgré leur forte densité, semble militer en ce sens. Notons à ce sujet que le trou de poteau 541 semble avoir été très partiellement creusé dans le comblement du fossé 504, induisant ainsi une relation de postériorité. Cet indice, certes très ténu,

semble bien indiquer qu'il ait pu exister un phasage interne à cet ensemble, mais que rien ne permet d'établir à l'heure actuelle avec certitude.

Les éléments mobiliers mis au jour ne permettent pas non plus d'affiner suffisamment la chronologie pour distinguer à l'intérieur de cet ensemble plusieurs phases successives d'aménagement. En ce qui concerne la datation de ces premières occupations, nous avons vu que les éléments céramiques mis au jour concernent exclusivement des productions non tournées de « tradition gauloise ». Ces indications permettent donc de proposer une datation globale de cet ensemble et du comblement du fossé 504 dans une période allant du courant du I^{er} siècle av. J.-C. au tout début de notre ère. La présence, dans le comblement du seul trou de poteau 513, d'un fragment de terre cuite architecturale indubitablement gallo-romaine, contribue en effet à élargir le cadre chronologique proposé vers le début du I^{er} siècle de notre ère.

Ceci peut être interprété soit comme les traces d'une occupation continue couvrant l'ensemble de la période indiquée, soit comme celles d'une occupation unique dont la datation, à moins d'accepter l'idée d'un hiatus entre elle et les éléments gallo-romains postérieurs, doit être rapprochée de la fin du I^{er} siècle avant notre ère.

2.1.1.3. L'époque gallo-romaine

- Une occupation non caractérisée durant le I^{er} siècle

Recouvrant en apparence les comblements de toutes ces structures fossoyées, d'importants niveaux d'occupation, vraisemblablement micro-stratifiés, sont apparus. Ils consistaient en une épaisse couche de limon brun très foncé, riche en nodules de charbons et en éléments de terre brûlée, dans laquelle des variations ont ponctuellement pu être perçues lors de l'examen des coupes (011.006 a et b). D'une épaisseur assez constante de 0,25 à 0,3 m, cette occupation a été observée sur l'intégralité de la surface du sondage (**fig. 16**) mais n'a pas pu être caractérisée avec précision.

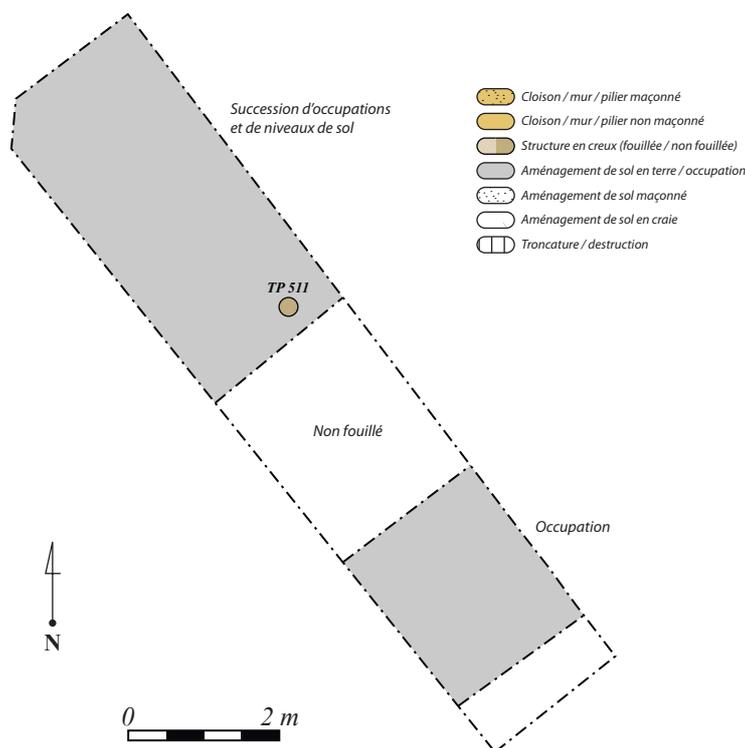


Figure 16 - Plan des occupations du I^{er} siècle identifiées dans le sondage 11

Les niveaux concernés ont livré un mobilier abondant et assez varié, consistant en des restes animaux (ossements et coquilles de moules et d'huîtres), de la terre brûlée, des fragments de terres cuites architecturales (*tegulae*, *imbrices* et briques), un clou de chaussure en fer et un lot céramique d'une vingtaine de tessons, dont les plus récents concernent la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère, mais avec une certaine résidualité couvrant au moins tout le I^{er} siècle (présence de céramique non tournée).

Ces niveaux peuvent être interprétés soit comme le produit de l'accumulation de matériaux, soit comme résultant de la très forte anthropisation de surface du substrat, les deux hypothèses correspondant à une longue occupation des lieux couvrant tout ou partie du I^{er} siècle.

L'épaisseur cumulée de ces niveaux et de l'horizon A de la pédogénèse holocène en place, soit 0,5 à 0,6 m, correspondant précisément à la hauteur originelle attendue de l'horizon A, la seconde hypothèse semble devoir être privilégiée. Nous serions donc en présence de la fraction supérieure du substrat, utilisé comme niveau de sol et ainsi profondément anthropisé par les occupations qui s'y sont succédé. L'altitude conservée du sommet du substrat est ainsi de 61,95 à 61,85 m NGF, avec une légère déclivité du sud vers le nord.

Dans ces conditions, il apparaît ainsi très probable que les structures en creux identifiées précédemment ne soient techniquement pas « recouvertes » par ces niveaux d'occupation, mais plutôt que leurs parties supérieures aient été remaniées par des occupations qui ont contribué à homogénéiser leur aspect et celui de leur encaissant.

Dans la moitié nord du sondage, ces premiers niveaux étaient recouverts par une succession, sur une épaisseur de 0,15 à 0,2 m, de niveaux de sol et de couches d'occupation plus ou moins discontinus, le tout offrant une micro-stratification dont le détail figure sur les relevés. Les niveaux de sol présentaient des aspects variés, allant de fins niveaux de limon argileux brun (011.026), jusqu'à l'épandage de craie damée (011.018). Les occupations consistaient quant à elles en des couches de limon gris à brun, souvent charbonneuses (011.020 / 011.021 / 011.023 et 011.024). Le tout était surmonté, à une altitude d'environ 62,05 m NGF, par de minces poches de mortier grisâtre (011.019), possibles témoins d'une construction non identifiée.

Ces niveaux n'ayant pas livré de mobilier significatif, aucune précision ne peut être apportée quant à la nature de l'occupation mise en évidence. Notons ici la présence d'un trou de poteau (511 ; **fig. 17**), détruit lors des terrassements et dont la position stratigraphique indique qu'il était postérieur au niveau de sol 011.018 en craie damée. Sa présence ne permet malgré tout pas de proposer une quelconque caractérisation de cette occupation.

Pour ce qui est de la chronologie, nous savons déjà que cette occupation n'est pas antérieure au courant du I^{er} siècle. Les seuls éléments datant proviennent de l'US 011.023 et consistent en six tessons de céramique non tournée dont la présence ne saurait donc être que résiduelle et n'apporte aucune précision quant à la datation de l'occupation concernée.

L'absence de niveaux correspondants, dans la moitié sud du sondage, s'explique probablement par des travaux postérieurs sur le détail desquels nous allons maintenant nous attarder.



Figure 17 - Vue du trou de poteau 511 au moment de sa mise au jour

- Les traces d'un chantier de construction ?

Dans la moitié nord du sondage, les niveaux précédemment décrits étaient scellés par un apport conséquent de matériaux divers (**fig. 18**), parmi lesquels il convient de souligner une quantité remarquable de « sable de Lozère » (011.013 et 011.014) et un épaisse couche (environ 0,3 m) de déchets de taille de calcaire et de craie (011.012). Un unique tesson, provenant de l'apport de sable 011.013 fournit un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle.

La présence de grandes quantités de sable ferrugineux, dont on sait l'usage courant dans la préparation de mortiers de chaux aux tonalités orangées¹, ne peut guère s'expliquer que par l'existence, à cette époque, d'un important chantier de construction ayant nécessité des masses de matériaux. L'aspect de « tas » que présentait cette accumulation dans l'angle nord du sondage suggère également qu'il puisse s'agir d'un stockage destiné à un chantier d'envergure, dont il constituerait le surplus.

¹ Voir par exemple la synthèse réalisée par A. Coutelas sur le chantier de construction des thermes du Vieil-Evreux (Guyard *et alii* 2008, p. 160), dans laquelle il explique que cette ressource géologique locale a été abondamment exploitée durant l'Antiquité. De nombreuses autres attestations ont été mises en évidence sur le site du Vieil-Evreux : résidus dans une aire de gâchage liée au chantier de l'aqueduc (Wech 2011, p. 48), tas de matériaux sur le *macellum* (Bertaudière, Guyard 2008, p. 79), ...



Figure 18 - Vue du « tas » de matériaux de construction en cours de fouille dans le sondage 11

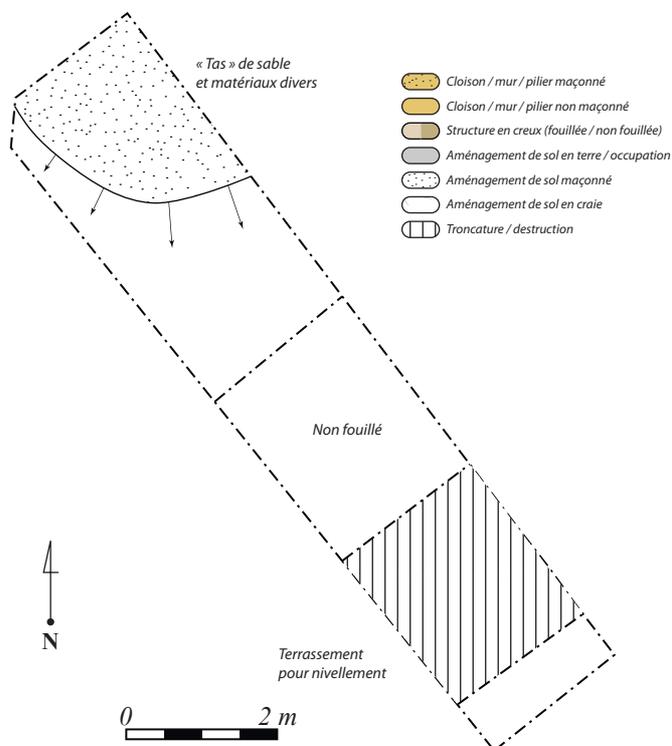


Figure 19 - Plan des indices d'un chantier de construction

C'est probablement à ce chantier qu'il convient d'associer la troncature partielle des niveaux antérieurs situés dans la partie sud du sondage, et que nous évoquions précédemment (fig. 19). L'absence de certains niveaux d'occupation dans ce secteur nous permet en effet de restituer avec vraisemblance des travaux de terrassement destinés sans doute à la réalisation d'une surface plane. La restitution de ce terrassement s'appuie en outre sur le fait que, malgré le pendage évident du terrain naturel et des premiers niveaux d'occupation mis au jour, le sol postérieur au chantier que nous venons de décrire soit parfaitement plan. Cet état de fait suppose des travaux de nivellement préalables qui pourraient donc expliquer les lacunes observées dans la stratigraphie méridionale du sondage.

- Une importante restructuration de l'espace

La fouille a mis en évidence, consécutivement au chantier dont les traces viennent d'être décrites, une phase importante de structuration du secteur, aboutissant à la création d'au moins quatre espaces distincts (fig. 20).

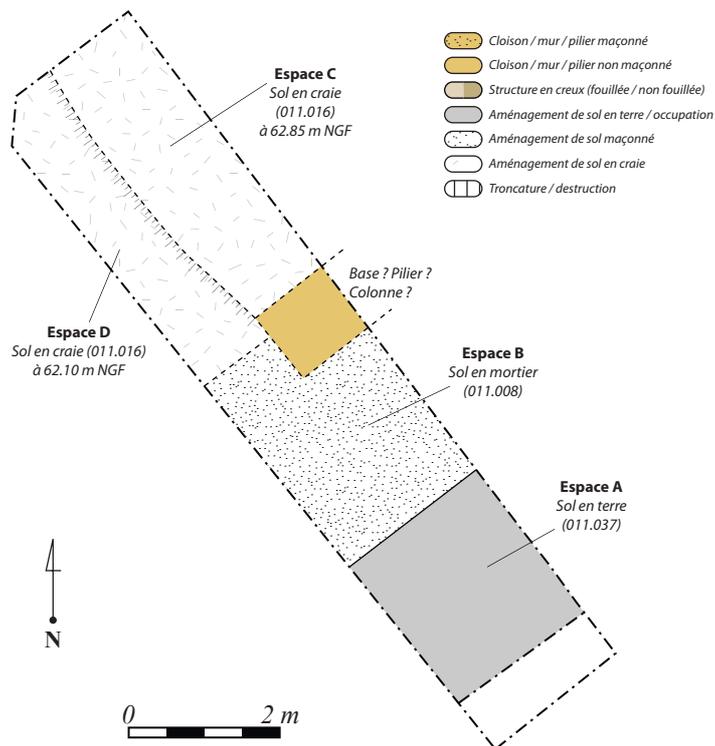


Figure 20 - Plan de l'espace aménagé après le chantier de construction

Les deux premiers furent installés à l'emplacement des travaux de nivellement précédents, dans la moitié sud du sondage, occupant la zone plane ainsi aménagée. L'espace A, à une altitude d'environ 62,10 m NGF, ne semble avoir reçu aucun revêtement de sol et être demeuré en terre (011.037). Il s'agit sans doute d'un espace non couvert.

L'espace B occupe la partie centrale du sondage, sur une largeur de près de 3 m, et a reçu quant à lui un sol de mortier gris (011.008) dont le sommet se trouve à une même altitude de 62,10 m NGF. La limite entre les espaces A et B semble avoir été pourvue d'une « cunette » en mortier (011.017), dont les vestiges mal conservés ne permettent cependant pas la restitution (caniveau ?).

Le sol de l'espace B vient buter au nord sur l'emplacement, de plan grossièrement rectangulaire et s'étendant en dehors de l'emprise du sondage, d'un aménagement non caractérisé (base de colonne ou de pilier ?), large d'environ 1 m et long d'au moins autant (fig. 21).



Figure 21 - Vue en plan du probable négatif de bloc

Au nord de cet aménagement, le « tas » de matériaux, reliquat du chantier antérieur, est aplani et recouvert d'un sol très fin (quelques centimètres seulement), constitué de craie damée (001.016). Ce sol présente un pendage est/ouest, couvrant les flancs du « tas » de matériaux, et semble donc avoir équipé deux espaces mitoyens situés cependant à des altitudes différentes : 62,85 m NGF pour l'espace C, à l'est, et 62,10 m NGF, pour l'espace D, à l'ouest. A noter que la limite entre les sols de craie des espaces C et D et le sol de mortier de l'espace B est diffuse, les matériaux se fondant l'un dans l'autre sans qu'une limite nette ne soit perceptible.

L'occupation des lieux succédant à cet aménagement n'était plus présente qu'au travers d'un mince niveau limono-argileux brun (011.007), mis en évidence sur le sol de mortier. Cette occupation a livré quelques petits blocs calcaires, dont des déchets de taille, des nodules de mortier, des fragments d'enduits peints et de terres cuites architecturales et de rares tessons dont la datation fournit, une fois encore, un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle.

- Une importante démolition

Cette occupation et ces aménagements furent scellés par un apport très conséquent de remblais de démolition couvrant toute la surface du sondage et dont l'épaisseur conservée atteint 1 m au maximum. Ces niveaux, outre l'occupation et les sols antérieurs, sont venus également masquer l'arrachage (533 ; **fig. 21**) de la probable base de pilier identifiée entre les espaces B et C, dont le négatif (011.010) a livré des fragments de terres cuites architecturales, des ossements animaux et un élément céramique attribuable à la 2^e moitié, voire à la fin du I^{er} siècle.

Les remblais de démolition (011.004 et 011.015) ont quant à eux livré un mobilier particulièrement riche et varié. On y a en effet trouvé, en grandes quantités, des matériaux de construction dont le détail appelle quelques commentaires.

Les éléments calcaires comprennent un grand nombre de déchets de taille, particulièrement concentrés dans la partie basse de ces remblais (011.004b) et qui semblent témoigner d'un véritable chantier de récupération. Les éléments identifiables consistent en des moellons en calcaire dur et des éléments relevant d'une architecture d'applique en calcaire (dallage, placage, astragale, margelle, ...). Outre ces éléments, signalons une quantité importante de nodules de mortier, dont certains à tuileau et d'autres présentant des traces de décor stucé. De très nombreux fragments d'enduits peints rouges, verts, noirs et jaunes sont également à signaler. En ce qui concerne les terres cuites architecturales, des briques, des *imbrices*, des *tegulae*, mais aussi des *tubuli* ont été découverts.

Associé à ce matériel, un lot céramique d'une douzaine de tessons, ne dépassant là encore pas la fin du I^{er} siècle, a été collecté dans ces niveaux, autorisant une datation de cette démolition et des remblais en provenant au plus tôt à la fin du I^{er} siècle.

La présence, dans ces remblais, de matériel thermal (*tubuli*) et d'éléments d'architecture et de décor d'une grand qualité et en quantité importante plaide en faveur de l'identification des restes d'un important édifice public dans lequel il faut peut-être reconnaître des thermes. Peut-être le chantier de construction identifié antérieurement correspond-il à la mise en oeuvre de cet édifice ?

2.1.1.4. L'époque contemporaine

Aucun élément postérieur à la fin du I^{er} siècle n'a été mis au jour dans ce sondage dont l'emplacement semble avoir fait l'objet d'importants travaux de nivellement durant le XX^e siècle, vraisemblablement lors de la construction de l'hôpital en 1963. Ces travaux, destinés à l'aménagement d'une terrasse destinée à asseoir les nouveaux bâtiments, ont entraîné la troncature complète des niveaux archéologiques postérieurs au I^{er} siècle, à une altitude de 63,10 m NGF. Le terrain ainsi décaissé reçut un apport de remblais d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, consistant en un limon très sableux (011.002) et en une fine couche de terre végétale (011.001).

2.1.1.5. Synthèse pour le sondage 11

Les éléments recueillis lors du diagnostic permettent de retracer ainsi l'évolution des implantations humaines à l'emplacement du sondage 11. La première occupation, dont on ne sait s'il s'agit d'une phase unique ou d'une succession d'aménagements à un même emplacement, consiste en un large fossé associé à



des structures sur poteaux non caractérisées. Sa datation précise reste difficile à établir, mais se situe entre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et le tout début de notre ère, soit très vraisemblablement une phase précoce de l'époque augustéenne.

Ces structures initiales apparaissent scellées par les vestiges d'une occupation micro-stratifiée reconnue sur toute l'emprise du sondage et couvrant une bonne partie du I^{er} siècle. Aucun élément ne permettait toutefois de la caractériser.

Cette occupation était recouverte et en partie détruite par les traces d'un chantier de construction, sans doute de grande envergure et précédé de travaux de nivellement, qui a abouti, au plus tôt dans la 2^e moitié du I^{er} siècle à une restructuration totale de l'espace avec la création, notamment, d'un sol de mortier limité par une possible base de pilier.

Le bâtiment, ou tout du moins l'ensemble bâti duquel dépendaient ces nouveaux aménagements, fut ensuite détruit, à une époque qu'il reste difficile à définir avec précision, mais qui ne saurait être antérieure à la fin du I^{er} siècle. Les éléments présents dans les remblais issus de cette démolition orientent l'interprétation de ces structures comme faisant peut-être partie d'un établissement thermal antérieur à celui fouillé en 1993 sous la maternité, et peut-être édifié dans le courant du I^{er} siècle.

Les troncatures et les travaux de terrassement dont fit l'objet le terrain en 1963, lors de la construction de l'hôpital Saint-Louis, ont fait disparaître tout vestige des stratigraphies postérieures.

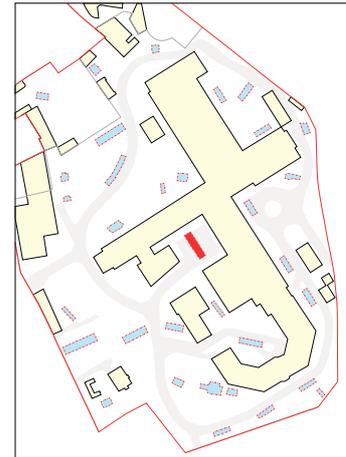


2.1.2. Sondage 12

Le sondage 12 est implanté sur l'esplanade bitumée sur laquelle s'ouvre le porche d'accès aux urgences, à une altitude de 63 m NGF. L'espace disponible était suffisamment conséquent pour permettre une ouverture large (74 m²) et faciliter le stockage des déblais et les mouvements de l'engin de terrassement.

Hormis un réseau d'évacuation des eaux pluviales, indiqué sur les plans et visible sur le terrain, aucun obstacle n'est venu contrarier la réalisation de ce sondage, dont l'emplacement avait été défini afin, notamment, de repérer les vestiges de l'hospice du XIX^e siècle et d'estimer l'impact qu'ont eu ces constructions sur les occupations antérieures.

La présence des fondations de ce bâtiment nous a amené à réaliser, à l'intérieur de ce sondage, trois fenêtres d'observation profondes réparties au centre et aux extrémités nord et sud de la surface ouverte. Les données stratigraphiques seront donc par la suite présentées par fenêtre.



2.1.2.1. Substrat

Le toit du substrat a été atteint dans ce sondage à deux reprises, dans des creusements profonds réalisés à ses deux extrémités. Il consiste là encore en un niveau riche en silex, dans une matrice limono-argileuse de couleur brun orangé (012.074), identifiable avec les alluvions modernes (Fz) de la carte géologique.

Ce niveau est apparu, dans la partie sud, à une altitude de 60,85 m NGF et présentait une légère déclivité vers le nord pour ne plus atteindre que 60,70 m NGF (soit une pente de 1,5 %). Dans cette partie septentrionale du sondage, il convient de signaler en outre l'existence d'un pendage plus accentué, en direction du nord-ouest, où l'altitude du toit du substrat n'est plus ici que de 60,45 m NGF. Aucune observation n'a permis d'expliquer cette brusque déclivité, qu'il faut peut-être attribuer à une intervention humaine de nature indéterminée.

L'absence apparente de couverture limoneuse peut sembler de prime abord surprenante, surtout en comparaison de ce qui a été vu dans le sondage 11 pourtant tout proche. Ceci peut peut-être s'expliquer par la réalisation, préalablement aux occupations reconnues par la suite, d'importants travaux de terrassement destinés à niveler le terrain, sans doute lors de la première phase d'aménagement urbain des lieux. Aucune conclusion n'est néanmoins possible à ce sujet.

2.1.2.2. L'époque gallo-romaine

Avant toute chose, signalons que les (très) nombreux perturbations et creusements postérieurs ne nous ont permis d'observer les niveaux antiques que sur des surfaces très réduites, et n'ont dès lors pas permis une collecte efficace du mobilier qu'ils pouvaient contenir. Nous décrivons ici successivement les stratigraphies observées dans les trois fenêtres profondes réalisées au sud, au centre et au nord du sondage (**fig. 23**).

- Fenêtre sud :

Les niveaux gallo-romains ont été ici largement recoupés par le creusement d'un fossé moderne, sur lequel nous reviendrons par la suite, de telle sorte que la stratigraphie antique n'était plus observable, de part et d'autre que sur une largeur inférieure à 1 m. Cette stratigraphie se résume à une succession de couches d'occupation et de niveaux de sol grossièrement aménagés. Ceux-ci consistent la plupart du temps en des recharges de silex plus ou moins continues et plus ou moins épaisses, dont le détail figure sur les relevés.

Cette alternance persiste, dans la partie septentrionale de la fenêtre, sur toute l'épaisseur des niveaux antiques, soit 0,75 m, et s'achève par un sol de limon argileux brun foncé renfermant des nodules de mortier et d'une épaisseur inférieure à 0,1 m (012.066), à une altitude de 61,60 m NGF. Les éléments de datation, particulièrement rares, n'offrent aucun élément postérieur au I^{er} siècle de notre ère. La présence d'un tesson du bas Moyen Age dans l'une de ces couches d'occupation s'explique très vraisemblablement par sa position, observée sur une largeur de seulement 0,4 m, coincée entre un fossé moderne et une fondation contemporaine.

Dans la partie méridionale de la fenêtre, ces niveaux n'étaient présents que sur une épaisseur de 0,4 m et étaient ensuite recouverts par un apport considérable de craie compactée (012.014) et d'argile brun orangé (012.094), constituant un remblai massif et stérile de plus de 0,6 m d'épaisseur et atteignant une altitude



Figure 22 - Vue de la coupe méridionale de la fenêtre sud avec les remblais de craie (012.014) et d'argile (012.094)

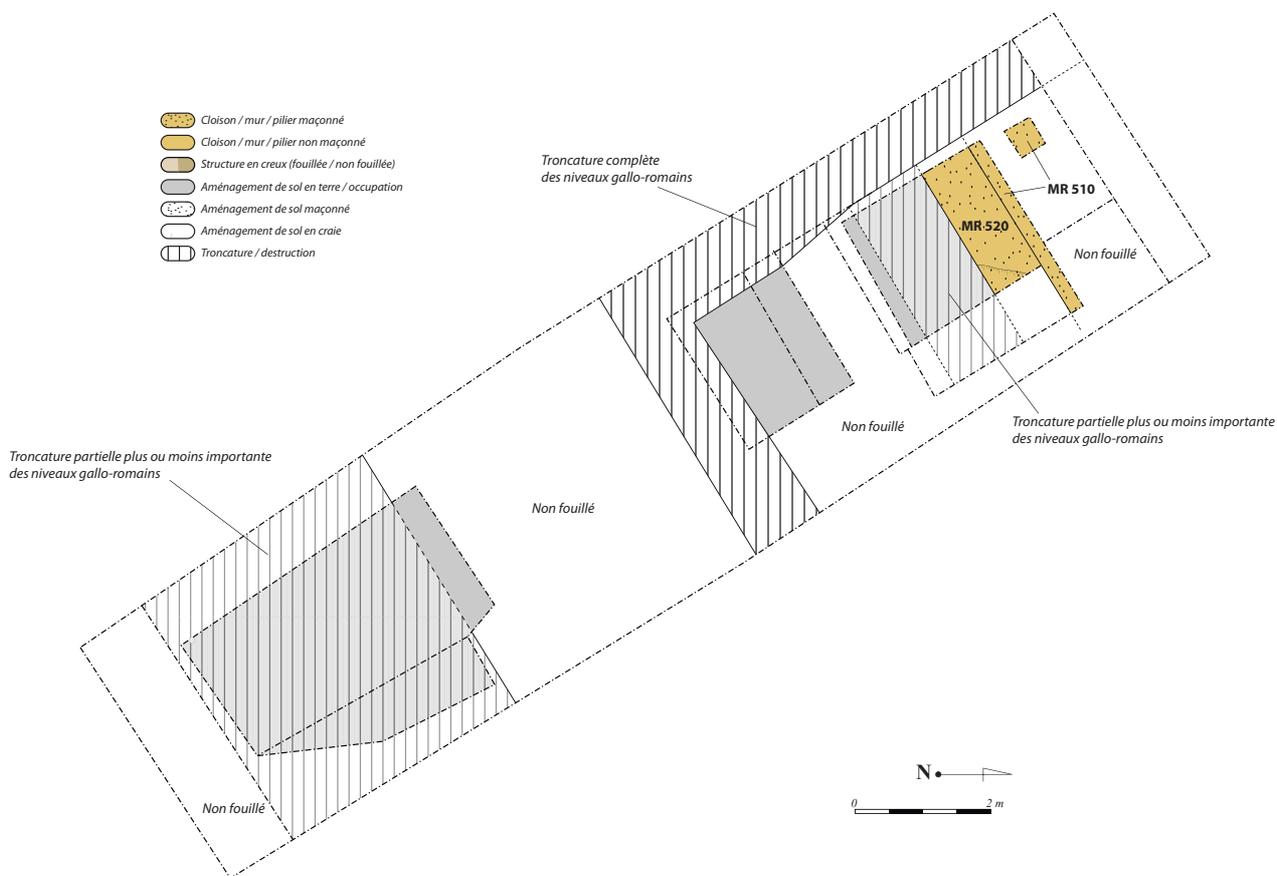


Figure 23 - Plan des occupations gallo-romaines reconnues dans le sondage 12

de 61,9 m NGF (**fig. 22**). S'agit-il d'un aménagement de sol ? Rien ne permet de le dire. Ce remblai était surmonté d'un feuilletage de couches d'occupation et de niveaux de sol (tantôt limon argileux orangé [012.076 et 012.080], tantôt fin niveau de damée [012.078 et 012.079]), d'une épaisseur observée d'une douzaine de centimètres. Le fait que ces niveaux n'aient été observés qu'en coupe n'a pas permis d'en extraire de mobilier significatif.

Aucun élément ne permet par ailleurs de relier ni chronologiquement ni matériellement les stratigraphies observées de part et d'autre du fossé moderne. Toutefois, le fait que celles-ci présentent des différences manifestes incite à penser qu'un élément spatialement structurant (mur ? fossé ? ...) devait se trouver à l'emplacement du fossé moderne et a donc aujourd'hui disparu.

- Fenêtre centrale :

Ce sondage profond a été réalisé entre deux fondations contemporaines et n'a donc permis d'observer les niveaux gallo-romains que sur une largeur n'excédant pas 1 m. Ces conditions ne permettent aucune approche spatiale de l'occupation reconnue.

Celle-ci consiste, comme précédemment, en une succession de niveaux de sol et de couches d'occupation, observées sur une épaisseur de 0,5 m, le substrat n'ayant pas été atteint à cet endroit. L'altitude supérieure de ces niveaux est de 61,15 m NGF. Parmi ces niveaux, il nous faut souligner la présence d'un probable niveau de travail (012.028) qu'il semble possible d'associer à la construction d'un mur observé plus au nord. Nous y reviendrons. Aucun mobilier significatif n'a été découvert dans ces couches.

- Fenêtre nord :

Une fois de plus, la présence de fondations contemporaines et d'un fossé moderne n'ont permis l'observation des niveaux gallo-romains que sur des surfaces et des largeurs très réduites et n'ont pas permis de collecter de mobilier en quantité satisfaisante.

Il apparaît néanmoins que le substrat est ici surmonté d'un premier niveau de sol (012.049), constitué de silex inclus dans une matrice de limon sableux orangé. Une occupation (012.048 = 012.061) vient s'intercaler



Figure 24 - Vue des murs gallo-romains 510 et 520 superposés

entre ce sol et la construction d'un mur maçonné (MR 520) dont seules les fondations sont conservées (**fig. 24**). Celui-ci était constitué d'une maçonnerie de silex liée au mortier gris-beige. Sa direction est perpendiculaire à celle du sondage, soit sud-ouest / nord-est. Sa largeur n'a pas pu être observée en raison de sa situation en bordure de sondage et de la présence de structures postérieures le recouvrant partiellement. La mesure minimale qui en a été prise est quand même de 0,75 m. Sa hauteur conservée, qui, rappelons le, ne concerne que ses fondations, est d'au moins 0,5 m.

L'examen des coupes a révélé l'existence d'une tranchée de fondation, large à l'ouverture de 0,75 m et comblée, après la mise en oeuvre de la maçonnerie, par un limon brun clair homogène et compact (012.062). Ce comblement, ainsi que les occupations latérales, étaient en outre recouverts d'une fine couche de mortier beige, similaire à celui du mur, et interprétable comme un niveau de travail lié à l'édification de son élévation. Ce niveau, observé sur les deux coupes est et ouest de la fenêtre (012.047 = 012.060) se trouve ici à une altitude comprise entre 60,8 et 60,65 m NGF, avec une déclivité marquée vers le nord-ouest, suivant celle du terrain naturel. Ce niveau correspond, selon toute vraisemblance, à celui déjà évoqué dans la fenêtre centrale (012.028) et qui se trouve, lui, à une altitude de 60,85 m NGF, parfaitement compatible. L'absence de mobilier, que ce soit dans les niveaux antérieurs ou dans les niveaux contemporains de la construction, ne permet pas de proposer de datation précise pour son édification.

A celle-ci succèdent, sur une épaisseur de 0,3 m, une série de couches d'occupation et de recharges de sol n'ayant livré aucun mobilier (012.042 à 012.046 et 012.064). Ces niveaux n'ont pu être observés que dans la partie méridionale de la fenêtre, et leur lien stratigraphique avec le mur n'a pu être établi en raison de la présence d'un fossé moderne qui a rompu tout contact entre ces divers éléments.

Après l'arasement de ce mur, à une date malheureusement indéterminée, des remblais sont disposés sur épaisseur d'environ 0,3 m (012.054 et 012.055 ; comblement d'une tranchée de récupération ?). Le rare mobilier qui en est issu offre un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle.

Une seconde maçonnerie est ensuite édifiée, reposant en partie sur les vestiges de la première (**fig. 24**). Ce second mur (MR 510) se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier gris. Sa fondation, manifestement réalisée en tranchée pleine, ne présente aucun parement ni aucun traitement de surface et mesure 0,4 m de hauteur. Après un ressaut de 7 à 8 cm de largeur, l'élévation se présente sous la forme d'un parement en silex avec des joints soulignés à la truelle, dont quatre assises sont conservées au maximum, soit une hauteur d'environ 0,5 m. Pour les mêmes raisons que précédemment, la largeur du mur n'a pu être déterminée. Indiquons simplement qu'elle n'est pas inférieure à 1 m, ce qui est déjà considérable et indique sans ambiguïté le caractère monumental affirmé de la construction à laquelle il appartient.

A la hauteur du ressaut de fondation, les niveaux environnants sont recouverts d'un fin niveau de travail consistant en une pellicule de quelques centimètres d'épaisseur de mortier gris beige (012.053), témoin du nouveau chantier de construction. Son altitude, ainsi que celle du ressaut de fondation, est de 61,10 m NGF. L'utilisation de ce mur n'est perceptible que par la présence, le long de son parement, d'une couche d'occupation de quelques 0,1 m d'épaisseur (012.052) n'ayant livré qu'un tessou de céramique du haut Moyen Age, sans doute intrusif (présence sus-jacente de niveaux de « terres noires »).

2.1.2.3. Le Moyen Age

Dans ce sondage, la période médiévale n'est présente qu'au travers de niveaux d'épaisseur variable, globalement constitués de limon brun à brun foncé, voire noirâtre. Ceux-ci correspondent à ce que l'on nomme généralement des « terres noires » (**fig. 25**), dont la nature exacte et le mode de constitution sont encore largement discutés. Il ne nous appartient pas de débattre ici de ces problèmes, et nous nous bornerons à en faire la description la plus objective et la plus précise possible.

D'une façon générale, dans ce sondage, ces niveaux étaient pauvres en mobilier (rares ossements animaux, céramique gallo-romaine résiduelle, ...), ils ne présentaient que peu d'inclusions calcaires, quelques silex, des fragments de terres cuites architecturales et des éléments de terre brûlée. Leur base présentait une limite relativement nette qui ne laisse supposer aucune atteinte aux niveaux inférieurs lors de la constitution de ces « terres noires ».

Dans la fenêtre sud, ces niveaux offraient une hauteur conservée de 0,8 m, sans stratification apparente (012.006). La céramique collectée, peu nombreuse, est exclusivement gallo-romaine.

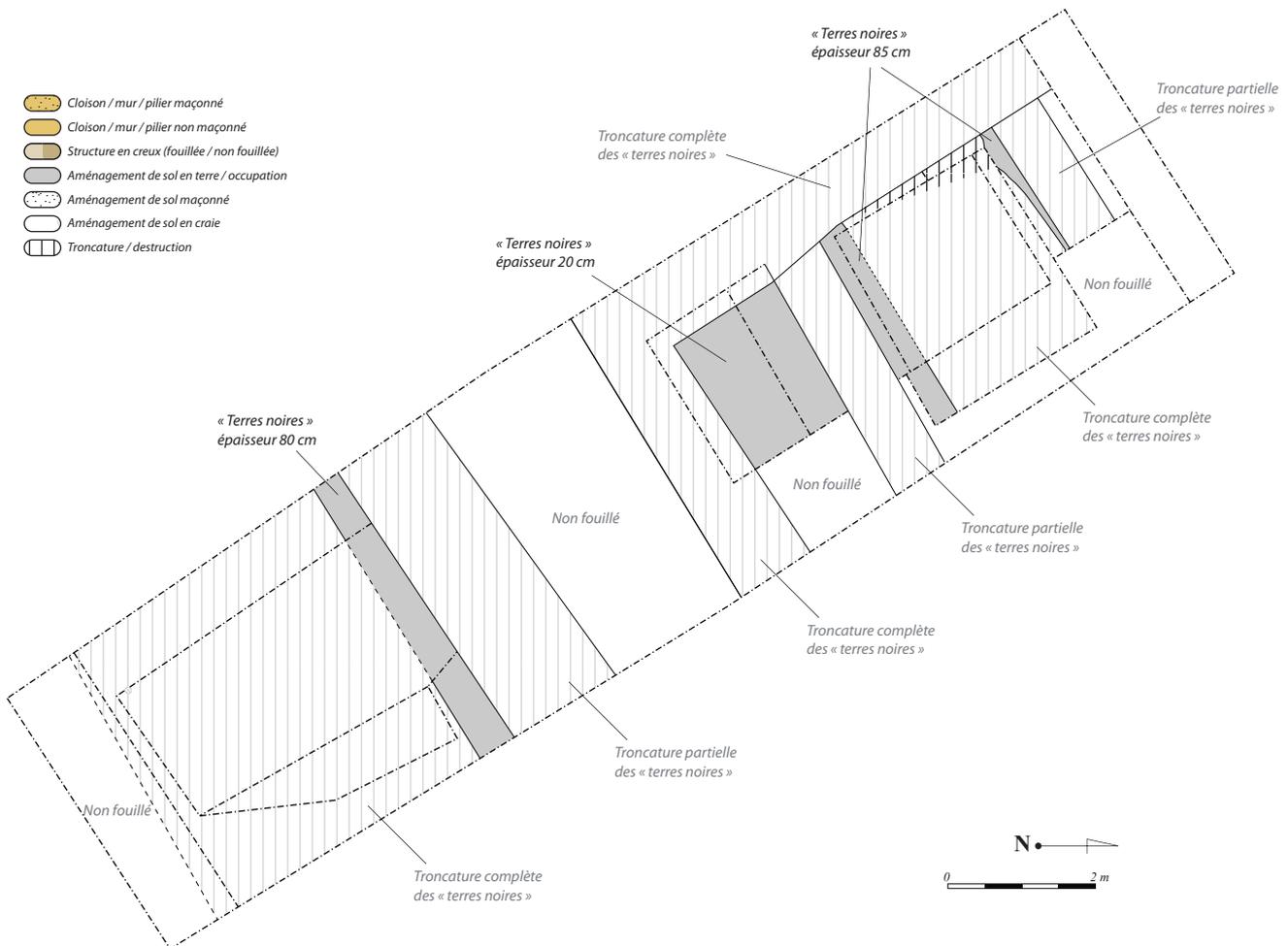


Figure 25 - Plan de localisation des dépôts de « terres noires » mis au jour dans le sondage 12

Dans la fenêtre centrale, ces niveaux ne présentaient plus qu'une épaisseur de 0,2 m (012.025). Il semble donc évident qu'ils aient fait l'objet d'une troncature importante, même si rien, dans les éléments observés, ne permet d'en définir ni la cause ni la chronologie.

Dans la fenêtre nord, enfin, leur épaisseur était à nouveau d'environ 0,85 m, sans stratification apparente (012.035 = 012.041 = 012.051 = 012.063). L'essentiel de la céramique récoltée dans ces niveaux, outre quelques éléments gallo-romains manifestement résiduels, consiste principalement en des tessons relevant du bas Moyen Age et de l'époque moderne.

Il est donc certain, en ce qui concerne la chronologie, que la constitution de ces « terres noires » s'est étalée sur une période dont le point de départ ne peut être précisé, mais dont on sait qu'elle s'étend jusque dans la courant de la période moderne.

2.1.2.4. La période moderne

Dans toutes les fenêtres, les niveaux de « terres noires » étaient recoupés par des creusements de grande envergure (fig. 26) qui, comme nous l'avons déjà signalé, ont bien souvent profondément entamé les niveaux sous-jacents dont il ne restait que des surfaces réduites.

Dans la fenêtre sud, il s'agit d'un fossé (507), large à l'ouverture d'au moins 3,7 m et profond de 1,6 m (fig. 27). La relative étroitesse du sondage, en regard de l'ampleur du creusement, n'a permis de déterminer ni la largeur exacte de ce dernier, ni son orientation précise, même si celle-ci est globalement sud-ouest / nord-est, perpendiculaire à l'axe du sondage.

Le creusement adopte un fond plat sur une largeur d'environ 1,2 m. Sa paroi septentrionale est quasi-verticale, tandis que son flanc méridional s'évase très largement et présente un pendage nettement moins accentué. Ceci a eu pour conséquence qu'il ne nous a pas été possible d'en observer la bordure méridionale, située hors emprise.

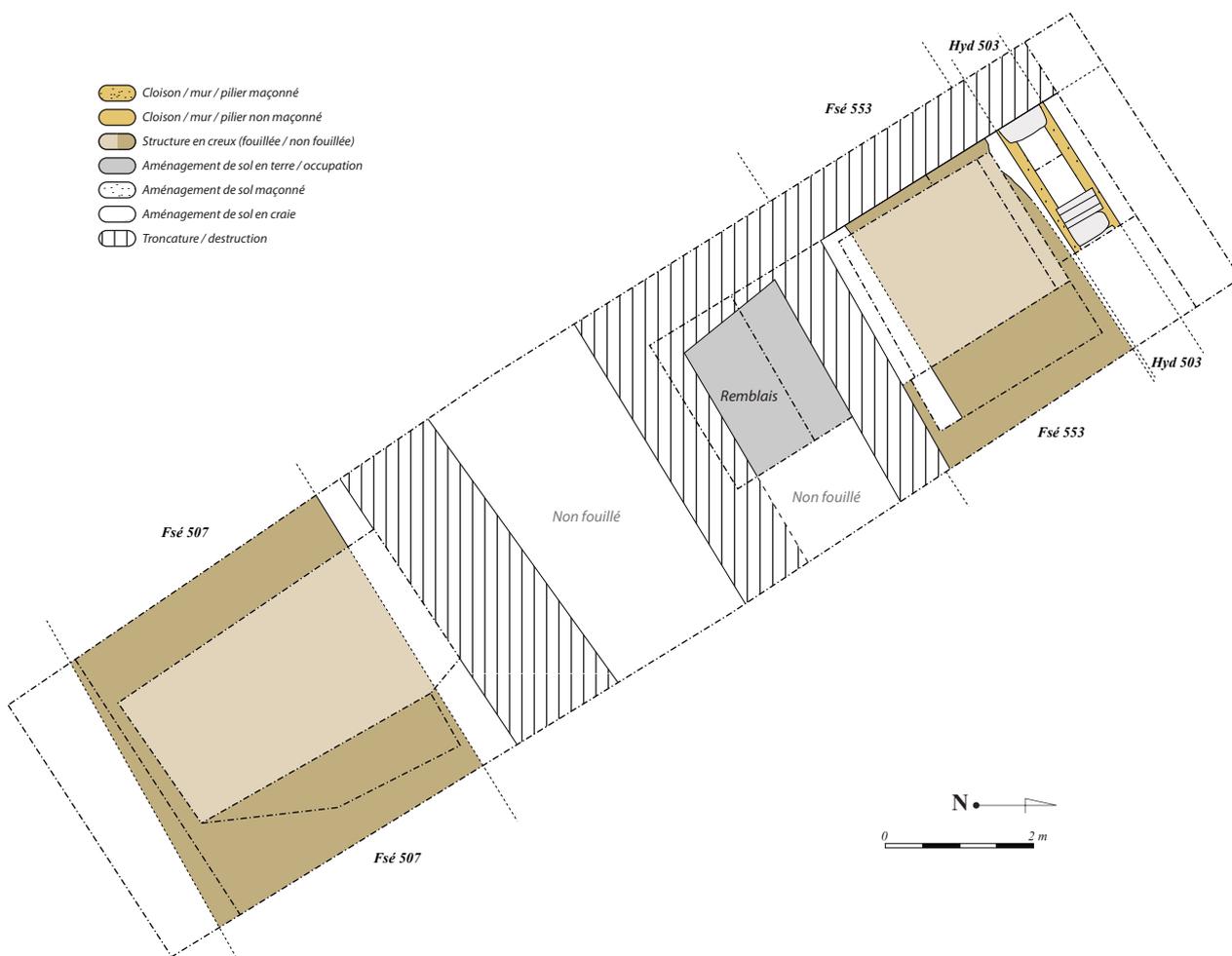


Figure 26 - Plan des aménagements modernes observés dans le sondage 12



Figure 27 - Vue en coupe du fossé 507 observé dans la fenêtre sud du sondage 12





Figure 28 - Élément de chambranle en calcaire
(012.005-008)

Le comblement se présentait sous la forme d'un apport massif et volontaire de remblais constitués de limon argileux brun à brun orangé et renfermant une très importante quantité de déchets notamment céramiques, dont la plus grande partie se trouvait concentrée en partie basse (012.008). Outre la céramique, sur laquelle nous reviendrons, signalons de nombreux fragments de terres cuites architecturales médiévales et modernes (carreaux vernissés, tuiles plates à crochet, briques, ...) assortis de quelques éléments gallo-romains résiduels, relativement peu de faune, quelques clous en fer et alliage cuivreux, un élément de chambranle en calcaire présentant des traces de feu (fig. 28) et quelques nodules de mortier. Signalons également la présence, dans ces niveaux profonds, d'un probable plomb de scellement et d'une tesselle en calcaire.

La céramique était extrêmement abondante (près d'une centaine d'individus dont plusieurs complets ou archéologiquement complets ; fig. 29) et révèle l'usage probable de ce fossé comme d'un dépotoir à une date que les éléments céramiques, entre autres, permettent de situer dans le courant du XVI^e siècle. Ceci nous fournit donc un *terminus ante quem* pour le creusement de la structure.

Etant donné la fonction avérée de dépotoir attribuable à ce fossé, il nous a paru utile d'y réaliser des prélèvements sédimentaires, et ce à différentes profondeurs dans le comblement. Ceux-ci, après traitement partiel au moyen de tamis à maille de 1,1 mm, n'ont pas livré de concentration particulière ni de micro-faune, ni de restes végétaux (quelques graines tout au plus). La moitié des prélèvements a néanmoins été conservée pour étude ultérieure éventuelle.

Dans la fenêtre centrale, nous avons vu que les niveaux de « terres noires » avaient fait l'objet, pour des raisons inconnues, d'une importante troncature. Les niveaux immédiatement postérieurs consistent principalement en des remblais hétérogènes et semblent marqués par plusieurs creusements dont ni la fonction ni le plan n'ont pu être reconnus. Les éléments collectés dans ces remblais se limitant à quelques restes de faune, leur datation reste problématique, et leur attribution à la période moderne ne se fait donc que par l'étude de la chronologie relative.

Dans la fenêtre nord, enfin, deux structures sont à rattacher à la période moderne. Il s'agit en premier lieu d'un large fossé (553) recoupant les niveaux de « terres noires » et entamant profondément les niveaux antérieurs, jusqu'à atteindre, notamment à l'est, le substrat.

Sa largeur à l'ouverture est d'au moins 2,6 m, l'étréoussure du sondage n'ayant une nouvelle fois pas permis d'en observer précisément les limites, et sa profondeur est comprise entre 1,4 et 2 m. Son orientation est sensiblement similaire à celle du fossé 507 évoqué précédemment. L'étude de son comblement révèle là encore un apport conséquent de matériaux, sous la forme de limon argileux brun assez foncé, et riche en mobilier de toute sorte. Parmi celui-ci soulignons la présence de restes de faune (ossements et coquilles d'huîtres et de moules), de quelques fragments de terres cuites architecturales mêlant éléments antiques résiduels et modernes, d'un affûtoir en grès et d'éléments architecturaux en calcaire. Parmi ceux-ci, notons un fragment de margelle



Figure 29 - Céramiques complètes
dans la coupe du fossé 507



Figure 30 - Blocs d'architecture retrouvés dans le comblement du fossé moderne 553

et un autre de dallage / placage, mais aussi et surtout des blocs d'architecture portant des traces de brettüre et provenant vraisemblablement de la destruction d'un édifice des XIII^e - XIV^e siècles situé à proximité (église Saint-Louis ? ; Bessac 1986, p. 68). Ces blocs présentent des moulures, des rebords abattus et des traces de mortaise (fig. 30).

Longeant ce fossé, et également aménagée dans les « terres noires » antérieures, une canalisation (503) fut implantée durant l'époque moderne. Construite en tranchée pleine, le fond reposant sur les vestiges arasés



Figure 31 - Vues de l'égout 503, en plan (après dépose partielle de sa voûte ; à gauche) et depuis l'intérieur (à droite)

du mur 510 gallo-romain faisant office de radier, elle est constituée de deux murs piédroits, larges de 0,2 à 0,25 m et faits d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune clair. Ces murs piédroits ne comportaient aucun parement soigné. La couverture, reposant directement sur ces murs, consistait quant à elle en une juxtaposition de blocs calcaires de grande taille, parmi lesquels figurent de nombreux remplois (fig. 31).

La canalisation ainsi définie ne présentait aucun aménagement visant à son étanchéification, ce qui indique avec vraisemblance qu'il s'agissait d'un réseau d'évacuation (égout) plutôt que d'une structure liée à une adduction. Les dimensions internes étaient de 0,35 m de large pour une hauteur maximale de 0,6 m. Hormis quelques fins niveaux de fonctionnement (012.068 à 012.071), d'une épaisseur totale d'une vingtaine de centimètres, la section de cet égout était demeurée non colmatée jusqu'à nos jours. Ces niveaux de fonctionnement, nettement hydromorphes, et correspondant à la toute dernière utilisation de la structure, ont livré quelques restes alimentaires (restes osseux), des fragments de petite taille de matériaux de construction divers, des éléments de verrerie et de la céramique, dont certains éléments sont assurément postérieurs au XVI^e siècle. L'un des éléments les plus remarquables de ce mobilier est la présence de deux matrices de débitage de boutons ou de perles de chapelet en os, dont la datation, là encore, ne semble pas antérieure à la fin du Moyen Âge (Lotti 1994 ; voir planches objets en annexe).

Les éléments constituant la couverture de cet égout sont des remplois de blocs d'architecture dont certains présentent des traces nettes de brettage, permettant là encore de supposer la proximité d'un édifice détruit pour l'occasion, mais dont la construction remonterait aux XIII^e - XIV^e siècles. Signalons un bloc avec mortaise et une canalisation présentant des traces de cerclage métallique et fonctionnant certainement comme le trop-plein d'un bassin (fig. 32). Ces éléments fournissent un *terminus post quem* au début de la période moderne pour la construction de l'égout.



Figure 32 - Canalisation utilisée en remploi dans la couverture de l'égout 503

2.1.2.5. L'époque contemporaine

Les vestiges de l'époque moderne furent à leur tour recoupés par les constructions et aménagements contemporains, à commencer par celles de l'hospice dont l'édification est bien datée de 1825 - 1826 (**fig. 33** ; Lamiray 1927).

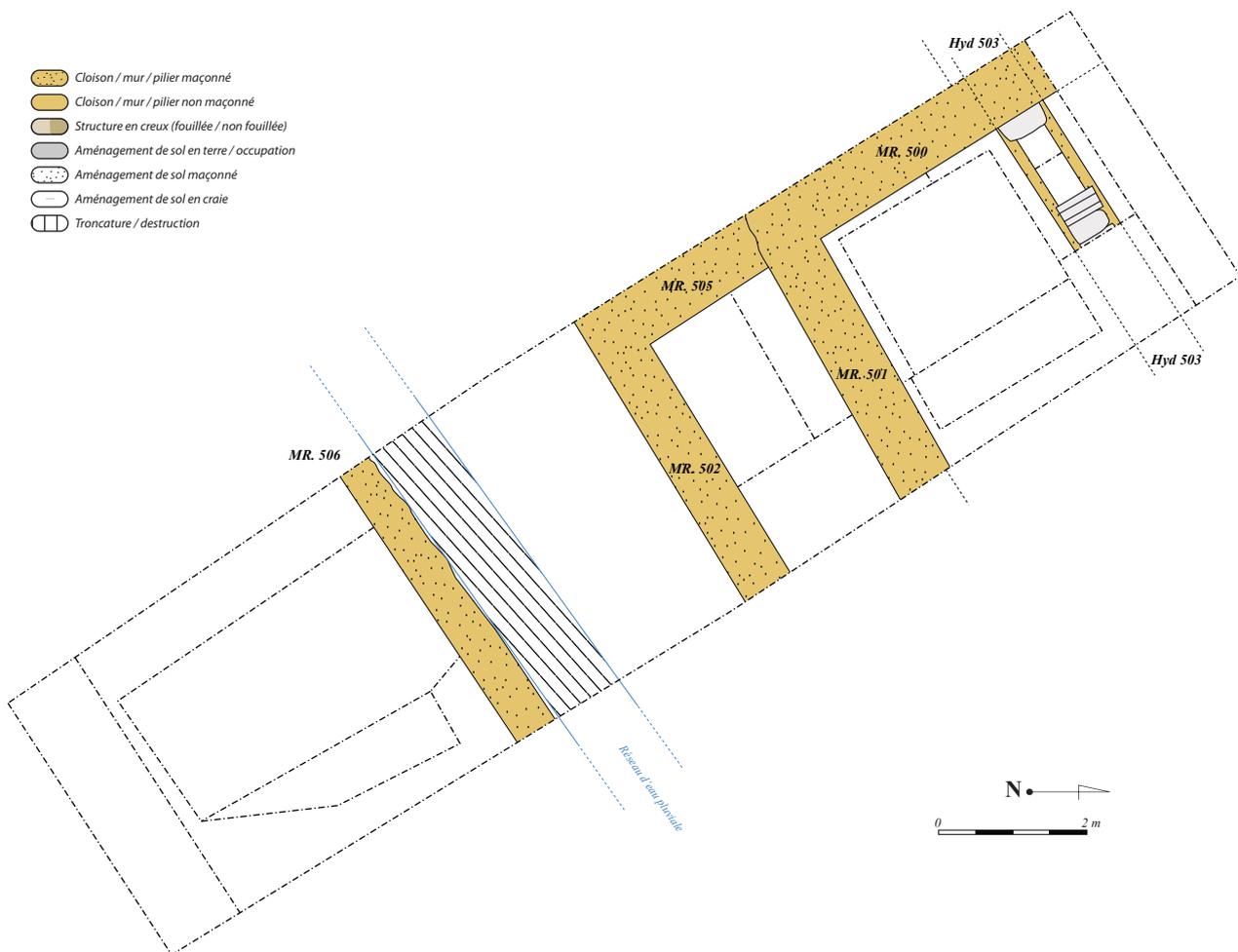


Figure 33 - Plan des structures contemporaines mises au jour dans le sondage 12

Cet établissement hospitalier était composé d'un bâtiment principal adoptant un plan en U autour d'une cour centrale arborée, ouvrant vers le sud-ouest en direction de la rue Saint-Louis. Cet édifice était accompagné, principalement sur son flanc sud, d'annexes dont certaines fondations ont été remises au jour lors du diagnostic. Il s'agit d'un ensemble de maçonneries contemporaines, parallèles et perpendiculaires les unes aux autres, et adoptant la même orientation que les structures modernes décrites ci-dessus.

Deux ensembles ont été identifiés. Le premier, au sud, n'est présent que par le seul mur 506, partiellement rogné longitudinalement par l'implantation d'un réseau de collecte des eaux pluviales au XX^e siècle. Ce mur, d'une largeur estimée à 0,6 m, était constituée d'une maçonnerie de silex et de briques liée au mortier jaune orangé, sans parement visible. Il ne s'agit plus ici que des fondations en tranchée pleine d'un mur dont toute l'élévation a disparu. La profondeur de ces fondations n'a pas été observée.

Le second, plus important, correspond vraisemblablement à l'angle d'un bâtiment, constitué par les murs 500, 502 et 505 (**fig. 34**). Le premier consiste en une maçonnerie mêlant silex et gros blocs de calcaire, le tout lié par un mortier orangé très sableux. Sa largeur n'est pas inférieure à 0,8 m (limite du sondage) et sa profondeur est estimée à au moins 1,6 m. Il ne s'agit là encore que de fondations, réalisées en tranchée pleine, et dont la partie inférieure repose sur un blocage de silex dans une matrice sablo-limoneuse gris jaune (012.058 ; **fig. 35**).



Figure 34 - Vue de l'angle du bâtiment annexe de l'hospice contemporain après dégagement de ses fondations (murs 502 à droite et 505 à gauche)



Figure 35 - Vue du mur 500 après dégagement partiel de ses fondations

La construction de cette fondation, si elle a recoupé le comblement du fossé 553, a en revanche préservé l'égout 503 qui était donc vraisemblablement encore en fonction au début du XIX^e siècle. Ceci est notamment perceptible par l'aménagement dans la maçonnerie, à l'aplomb de l'égout, d'un arc de décharge assez grossier, constitué de claveaux en calcaire (**fig. 31**).

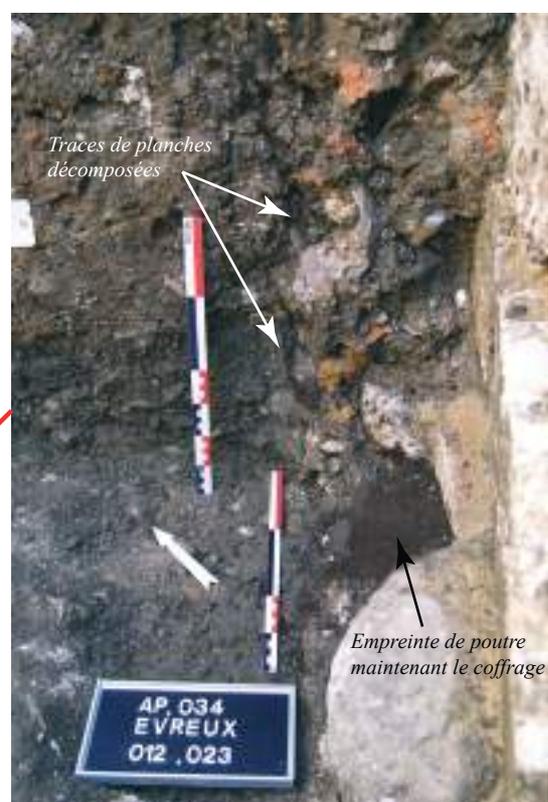
Dans le prolongement du mur 500 vers le sud, le mur 502 semble quant à lui avoir été réalisé en deux temps. Sa partie basse (hauteur minimale 1 m) est en effet constituée d'une maçonnerie de silex et de gros blocs calcaires, liée au mortier orangé similaire à celui du mur 500, tandis que sa partie haute (hauteur conservée 0,8 m) présente un parement grossier en silex lié au mortier jaune plus clair. Cette variation résulte du fait que la partie basse a sans doute été réalisée en tranchée pleine et dans la même phase de chantier que le mur 500, tandis que la partie haute fut quant à elle réalisée « à l'air libre » et dans une seconde tranche des travaux. Les deux murs 500 et 502 sont en tout cas liés et parfaitement synchrones.

Le mur 505 constitue quant à lui le retour vers l'est et à angle droit de l'alignement formé par les murs 500 et 502. Moins large que les précédentes (seulement 0,75 m), cette maçonnerie, conservée sur une hauteur de près de 2 m, présentait un parement grossièrement aménagé, constitué de blocs calcaires de taille et de forme variées, alternant avec quelques silex. La maçonnerie était formée d'un blocage de silex lié au mortier jaune et présentait sur sa face méridionale quelques briques disposées en parement, tel que cela avait déjà été observé pour le mur 502.

Cette fondation a été quant à elle entièrement réalisée en tranchée « ouverte », dont la trace a été observée de façon très nette dans la coupe mitoyenne (creusement 012.089 ; **fig. 36**). On y a notamment décelé la présence des planches destinées à « coffrer » les parois de la tranchée de fondation pour maintenir en



Figure 36 - Vue en coupe de la tranchée de fondation du mur 505 et des vestiges de ses boiseries



place les sédiments encaissants. Cette tranchée présentait, en plus de l'épaisseur du mur, une largeur de 0,3 à 0,4 m et fut remblayée, après construction des maçonneries, par un apport conséquent de sédiments renfermant des matériaux de construction en quantité et quelques éléments céramiques modernes à contemporains.

Les différentes caractéristiques de ce mur 505 tendent à le rattacher avec vraisemblance à la seconde phase des travaux déjà mis en évidence dans la construction mixte du mur 502. Ces deux maçonneries incluent par ailleurs un grand nombre de blocs de remploi, dont certains présentent des traces de brettage, renvoyant une nouvelle fois à la récupération des éléments d'un bâtiment datant sans doute des XIII^e - XIV^e siècles (fig. 37).



Figure 37 - Traces de brettage sur un bloc en remploi dans une fondation de l'hospice du XIX^e siècle

A l'intérieur du bâtiment ainsi défini, et perpendiculairement au mur 500, une maçonnerie (501) a été observée. Large de 0,75 m, il ne s'agit là encore que d'une fondation dont la profondeur réduite (seulement 0,5 m conservés) laisse à penser qu'elle supportait plutôt un mur de refend interne au rôle porteur limité. Cette fondation, liée à celle du mur 500 et donc contemporaine, est constituée d'une maçonnerie de silex liée au mortier orangé, et dépourvue de parement. Elle a été, tout comme le mur 500, réalisée en tranchée pleine. Notons que l'espace délimité par les maçonneries 501, 502 et 505 fut, après construction, remblayé au moyen d'un apport de matériaux divers (012.004) ayant livré, entre autres choses, un fragment de vase en grès du Beauvaisis d'époque contemporaine.

Toutes ces structures ont par la suite été totalement arasées au moment de la construction des édifices actuels et de l'aménagement de leurs abords, en 1963. Ceci explique qu'aucune élévation ni aucun niveau de sol lié à l'hospice du XIX^e siècle ne soit conservé. Les vestiges arasés ont finalement été recouverts par une couche de grave sableuse destinée à asseoir le revêtement en enrobé du sol de circulation actuel (012.001).

2.1.2.6. Synthèse pour le sondage 12

Les premières occupations apparaissent directement sur le toit du substrat, constitué ici de grave dans une matrice argileuse brun orangée. Ces occupations, largement tronquées par d'importants creusements postérieurs, n'ont pas pu faire l'objet d'une approche spatiale et n'ont pu qu'être attribuées à la période gallo-romaine sans plus de précision. Elles consistaient en une succession de niveaux de sol et de couches d'occupation dont l'accumulation atteint une épaisseur maximale de 0,75 m. A l'extrémité nord du sondage, deux murs successifs se recouvrant partiellement présentent un caractère monumental affirmé qui permet de proposer leur appartenance à un bâtiment important, sans doute public, mais que rien ne permet d'identifier avec certitude.

Ces occupations gallo-romaines mal caractérisées, car très lacunaires, étaient recouvertes par une épaisseur variable d'accumulation de « terres noires » couvrant très vraisemblablement tout ou partie du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Celle-ci est représentée par trois structures dont le creusement a recoupé nettement les niveaux de « terres noires » antérieurs, jusqu'à atteindre parfois le substrat, mais dont la chronologie relative ne peut être précisée. Il s'agit en l'occurrence de deux fossés et d'un égout, tous trois de direction sud-ouest / nord-est, et dont la destination n'a pu être précisée. Notons que le fossé méridional 507 a servi, lors de son comblement, de dépotoir, tandis que le fossé septentrional 553 fut en partie remblayé avec des éléments d'architecture médiévaux. Le fait que des éléments de remploi aux caractéristiques proches aient été utilisés dans la couverture de l'égout mitoyen, pourrait indiquer que cette canalisation est contemporaine du comblement du fossé 553.

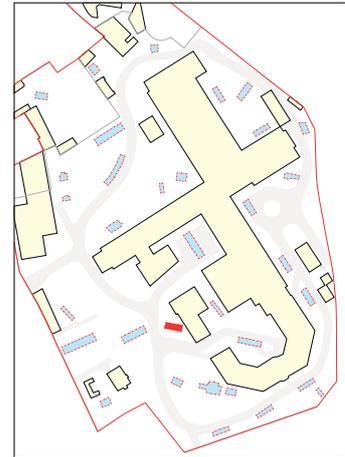
Les fossés comblés furent recoupés, dans la première moitié du XIX^e siècle, par le creusement des fondations d'un hospice dont nous avons vu toutes les caractéristiques techniques. Ces fondations, qui ont préservé l'égout, alors encore vraisemblablement en fonction, incluaient de très nombreux remplois renvoyant également à la récupération d'architecturales médiévales.

L'ensemble du terrain, à l'emplacement du sondage 12, fut finalement arasé et nivelé au niveau des fondations de l'hospice, lors de la construction des bâtiments de l'hôpital actuel en 1963. Les vestiges furent masqués par l'aménagement du sol actuel.

2.1.3. Sondage 13

Le sondage 13 est implanté sur une aire de stationnement goudronnée, dont l'altitude actuelle décroît d'est en ouest, de 65,20 à 64,70 m NGF. Cette aire se situe entre deux chaussées et un bâtiment dont la proximité n'offrait que peu d'espace pour l'ouverture du sondage et surtout pour le stockage des déblais. C'est pourquoi la surface ouverte n'est ici que de 40 m².

Ce sondage se divise en deux zones dont l'une, à l'est, n'a été terrassée que sur une profondeur restreinte afin de préserver des structures jugées pertinentes. Un approfondissement a en revanche été réalisé à l'ouest, au-delà d'une canalisation absente des plans, afin d'atteindre et de caractériser les niveaux gallo-romains à cet endroit.



2.1.3.1. Substrat

Faute de dégagement suffisant, et pour des raisons évidentes de sécurité, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage.

2.1.3.2. L'époque gallo-romaine

Les niveaux antiques n'ont été atteints que dans la moitié ouest du sondage, et jusqu'à une altitude de 62,55 m NGF. Il s'agissait en premier lieu d'un ensemble de remblais de démolition (013.010 / 013.028 et 013.029) recoupés par un creusement (013.037) interprétable comme la tranchée de récupération d'une maçonnerie non identifiée. Ces niveaux, dont le cumul observé atteint une épaisseur de 0,4 à 0,6 m, ont livré un mobilier constitué principalement de matériaux de construction fragmentés, répartis en deux catégories principales : charpente et décoration. Les premiers sont représentés par de grandes quantités de terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices* ; **fig. 38**), les seconds par des fragments de dallage / placage en calcaire, des blocs de mortier de tuileau et des fragments d'enduits peints polychromes (cf. annexe 2).



Figure 38 - Vue en plan des remblais de démolition gallo-romains identifiés dans le sondage 13

Ces éléments indiquent sans conteste que nous sommes en présence de la démolition d'un bâtiment sans doute pourvu d'une décoration raffinée, mais dont l'interprétation s'oriente davantage vers un habitat plutôt que vers un édifice public.

Les éléments céramiques collectés dans ces niveaux, bien que peu nombreux et, pour certains, d'un intérêt chronologique limité, semblent permettre une datation de la démolition sans doute entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècles. Celle-ci concernerait donc un habitat aménagé et occupé dans le courant du I^{er} siècle, et dont les vestiges sont sans doute en partie préservés sous cette démolition.

Une occupation consistant en une couche de limon sableux gris marbré de noir d'une épaisseur comprise entre 15 et 20 cm (013.014) vient ensuite recouvrir cette démolition, et témoigne donc d'une réoccupation de l'espace, sans doute dans la première moitié du II^e siècle comme pourrait l'indiquer le tesson unique collecté dans ce niveau. Le mobilier collecté par ailleurs consiste en quelques restes de faune et de rares fragments de terres cuites architecturales de petite taille. L'altitude du sommet de cette occupation se situe entre 62,87 et 63,07 m NGF et présente une déclivité marquée du sud vers le nord.

Cette occupation est scellée par un apport de remblais variés et hétérogènes, d'épaisseur variable, sans doute destinés à compenser la pente que nous venons d'évoquer. Ceux-ci n'ont pas livré d'autre mobilier qu'un fragment de dallage / placage en calcaire et un tesson de céramique commune dont la datation s'établit entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle, n'offrant guère d'indice chronologique.

Ces remblais étaient surmontés d'un sol constitué de silex et de craie damée (013.013), très partiellement conservé, et qui n'a livré aucun mobilier permettant sa datation. L'altitude supérieure de ces niveaux est d'environ 63,30 m NGF.

Notons enfin la présence, recoupant les derniers niveaux de sol identifiés, d'un creusement de plan et de fonction indéterminées (013.033), et dont l'appartenance à l'Antiquité ou au Moyen Age n'a pu, en l'absence de mobilier, être tranchée.

2.1.3.3. *Le Moyen Age*

Ces différents niveaux et structures étaient ensuite recouverts par une accumulation de « terres noires » atteignant une épaisseur totale de 0,6 à 0,7 m, et dans laquelle nous avons pu déceler une stratification interne. Deux niveaux distincts sont en effet apparus, séparés par les traces diffuses d'un possible niveau de sol (013.025), constitué d'un niveau de gravier et situé à une altitude de 63,50 m NGF.

Le plus profond (013.011) consistait en un limon brun foncé renfermant une quantité appréciable de matériaux divers, dont la taille pouvait atteindre plusieurs centimètres (terres cuites architecturales, silex, nodules de craie, ...). Sa limite inférieure est apparue de façon assez nette, ce qui ne permet pas de supposer qu'il ait pu y avoir d'atteinte aux niveaux inférieurs lors de la constitution de ces « terres noires ». Les quelques éléments céramiques recueillis dans ce niveau profond ne relèvent que de l'époque gallo-romaine et se rapportent au courant du II^e siècle. Un tout petit fragment d'ardoise peut n'être qu'intrusif.

Le second niveau de « terres noires » (013.005) se différencie du précédent par la nature même du sédiment : un limon brun plus clair et marbré de jaune, également relativement riche en mobilier. Nous y avons en effet collecté des nodules de mortier, une face de bloc en calcaire, des restes de faune, des fragments de terres cuites architecturales et de la céramique en petite quantité. Dans ce lot, deux tessons gallo-romains apparaissent résiduels, tandis qu'un fragment de poêlon datable des XIII^e - XIV^e siècles offre un *terminus post quem* intéressant pour la datation de la dernière phase de constitution des « terres noires ».

2.1.3.4. *L'époque moderne*

Surmontant et recoupant ces « terres noires », dont le sommet se trouve à une altitude comprise entre 63,80 et 63,90 m NGF, de nombreux aménagements relatifs à l'époque moderne ont été reconnus dans ce sondage. Signalons en premier lieu un trou de poteau (635), d'un diamètre de 0,5 m pour une profondeur égale, mais dont la fonction n'a pu être déterminée (bâtiment ? clôture ?).

Son comblement était scellé par l'aménagement d'un sol de facture hétérogène et constitué tantôt de silex (013.016), tantôt de petits nodules de craie (013.024), tantôt de limon argileux orangé plus ou moins homogène (013.004 et 013.018), dont la répartition en plan reste difficile à faire. L'absence de mobilier n'offre par ailleurs aucune possibilité de datation autre que relative.

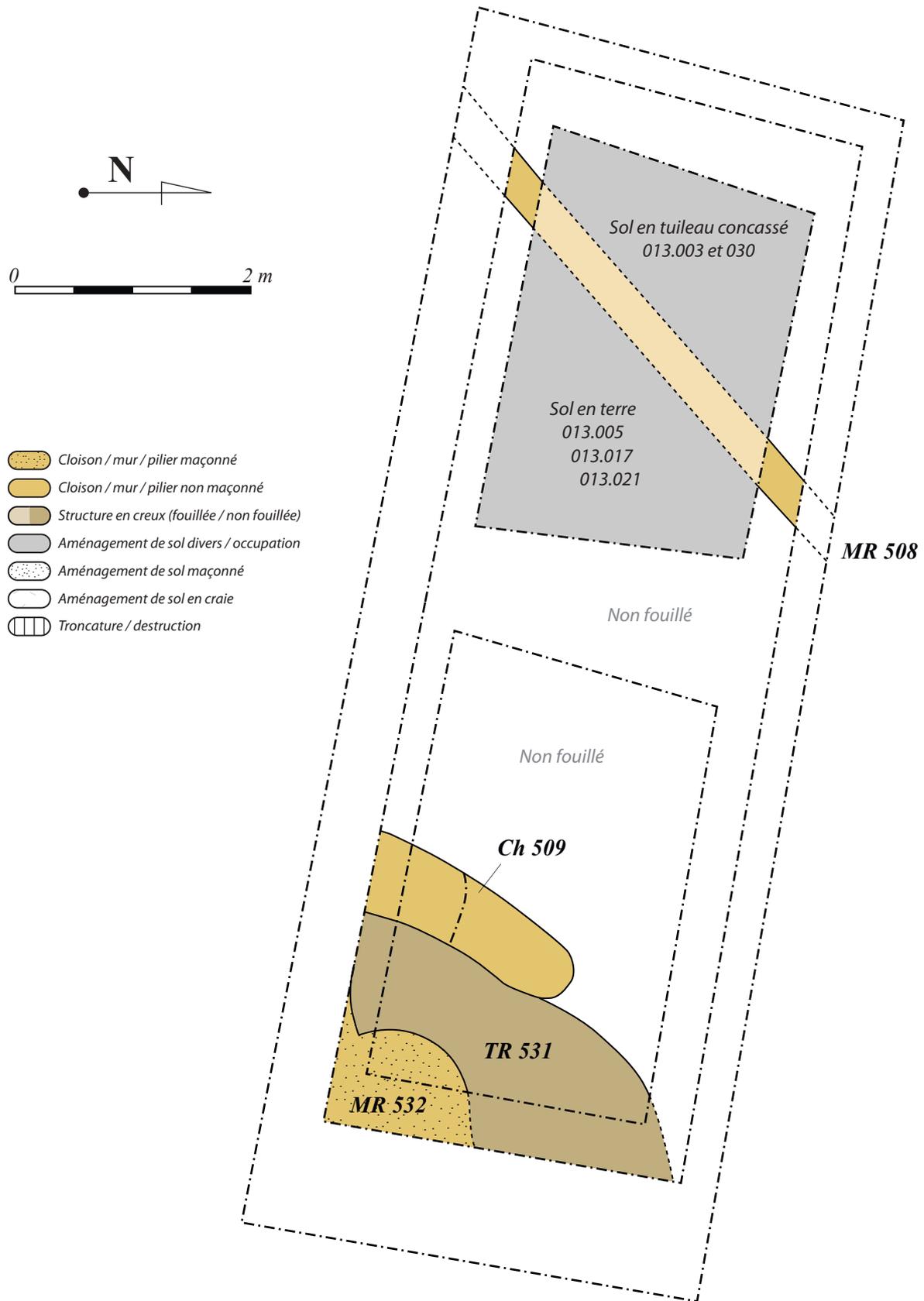


Figure 39 - Plan des aménagements modernes repérés dans le sondage 13

Une seconde phase d'aménagement est ensuite identifiable (**fig. 39**), caractérisée par la création de deux espaces distincts et l'installation, sinon concomitante, du moins de peu postérieure, d'un solin (508). Celui-ci adopte un tracé sud-ouest / nord-est et présente une largeur d'environ 30 à 40 cm. Il est constitué d'un alignement de blocs de craie et de calcaire de belle taille.

Dans la zone située au nord-ouest, le sol aménagé alors est constitué d'un épandage de fragments de tuiles plates et de carreaux vernissés médiévaux et / ou modernes, dans une matrice de limon brun (013.003 et 013.030). Au sud-est, il s'agit en revanche d'un apport de limon argileux jaune orangé, compact et homogène, pauvre en mobilier (013.017 et 013.021 ; **fig. 40**).



Figure 40 - Vue en plan, après nettoyage, des sols et structures modernes mis au jour dans la moitié occidentale du sondage 13 (solin 508 au centre)

Sans doute parallèlement à cela, la moitié orientale du sondage révèle la mise en oeuvre d'un bâtiment maçonné, sans doute un logis, puisque pourvu d'une cheminée en tuileau (Ch 509 ; **fig. 41**)¹. Celle-ci, partiellement endommagée lors des terrassements, s'appuyait à l'est sur un mur constitué d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune orangé (532), dont l'essentiel semble avoir fait l'objet d'importantes récupérations. La position de cet aménagement, en limite de sondage, n'a pas permis d'observation précise à ce sujet.

L'altitude de la sole en tuileau a été mesurée à 64,05 m NGF, tandis que le sol contemporain, vraisemblablement situé peu en contrebas, n'a pas été dégagé. Il semble néanmoins tout à fait probable que cet aménagement soit contemporain des structures décrites dans la moitié occidentale du sondage et participe d'un même ensemble bâti. Les altitudes concordantes et les orientations apparemment similaires ne s'y opposent en tout cas en aucune manière.

L'ensemble de ces occupations était recouvert d'un épais remblai (013.006), riche en matériaux de construction (tuiles plates à crochet, ardoise, ...), qu'il faut sans doute relier à l'abandon et la démolition de ce bâtiment, précédant la récupération partielle de ces élévations.

Ce remblai a livré un lot céramique d'une dizaine de fragments qui, outre un élément gallo-romain résiduel, comporte essentiellement des productions de grès du Beauvaisis et du Domfrontais clairement datées de la période moderne. Signalons la présence d'un denier tournoi en alliage cuivreux, frappé sous le principat naissant de Guillaume III d'Orange-Nassau, dans les années 1650. Bien que découverte dans la tranchée d'un

¹ Un aménagement de même facture et daté du XVI^e siècle a été observé en 2007 lors des fouilles du parking de l'Hôtel de ville (Guillot 2008, pp. 80 - 81).



Figure 41 - Vue en plan, après nettoyage, de la cheminée de tuileau 509 et des vestiges de maçonneries associées (moitié orientale du sondage 13)

réseau établi au XX^e siècle, il semble plus que probable que cette monnaie provienne initialement de l'US 013.006, perforée par le creusement du réseau contemporain. Cela fournirait donc un *terminus post quem* dans le milieu du XVII^e siècle pour dater l'abandon et la destruction de ce bâti.

2.1.3.5. L'époque contemporaine

Les niveaux modernes furent finalement masqués, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils ont fait l'objet ou non d'un nivellement et donc d'une troncature préalable, par un apport conséquent de remblais dont l'épaisseur va en décroissant de l'est vers l'ouest, de 0,75 à 0,3 m.

Ces remblais (013.001 et 013.002) étaient constitués essentiellement de grave sableuse orangée et renfermaient du mobilier contemporain (fer à béton, briques, plastique, ...). Ils furent aménagés afin de servir de support à la couche de goudron constituant aujourd'hui le sol de l'aire de stationnement.

2.1.3.6. Synthèse pour le sondage 13

Les occupations successives rencontrées dans le sondage 13 peuvent se résumer ainsi : un probable habitat du I^{er} siècle, pourvu d'un décor raffiné sous la forme d'enduits peints et de dallage / placage de calcaire, mais dont seule la démolition a pu être appréhendée dans le cadre d'un sondage profond. Celle-ci est datée de la fin du I^{er}, voire du début du II^e siècles.

Lui succède une seconde occupation, mal caractérisée, et attribuable sans grande certitude à la 1^{ère} moitié du II^e siècle. Les niveaux gallo-romains postérieurs n'offrent malheureusement aucun élément de datation fiable, mais brillent en revanche par l'absence totale d'élément relevant du III^e siècle. Rien n'indique donc que l'occupation des lieux se soit maintenue au-delà du II^e siècle.

Une accumulation de « terres noires » est venue ici sceller les niveaux antiques sur une épaisseur de plus de 0,6 m. Les éléments collectés dans ces couches suggèrent une constitution sur un délai assez long s'étendant au moins jusqu'à la fin du Moyen Age (XIV^e siècle ?).

Les lieux sont ensuite aménagés et reçoivent ce que l'on peut identifier avec une certaine assurance comme un logis constitué d'au moins deux espaces séparés par une cloison sur solin, et dont l'un était doté d'une cheminée appuyée sur un mur maçonné. Les sols, pour autant qu'ils aient été reconnus, étaient constitués soit de terre, soit d'une accumulation de fragments de tuiles et de carreaux de sols.

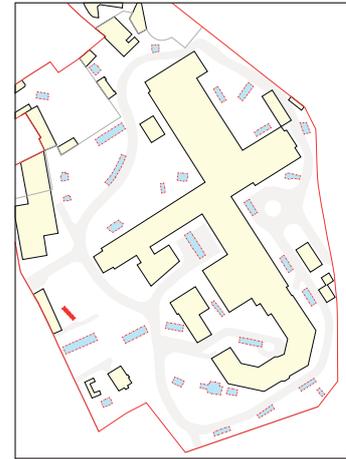
Après une démolition, suivie d'une récupération au moins partielle des élévations maçonnées, que des éléments témoins permettent de situer, au plus tôt, au milieu du XVII^e siècle, l'étude stratigraphique révèle, sans transition (troncature ?) l'aménagement d'une aire de stationnement goudronnée et sur remblais, sans doute contemporaine de la construction de l'hôpital en 1963.

2.2. SECTEUR 2 : LE VIVIER

2.2.1. Sondage 21

Le sondage 21 est implanté dans la cour arrière du bâtiment flanquant au sud l'entrée actuelle de l'hôpital. Le terrain se présente aujourd'hui sous la forme d'une aire engravillonnée, située à une altitude constante de 64,25 m NGF.

L'espace disponible paraissait suffisant et nous a autorisé à ouvrir ici un sondage de 19 m². Celui-ci fut cependant rapidement amputé de près de moitié en raison de la présence imprévue d'une canalisation bétonnée traversant en biais la partie méridionale du sondage.



2.2.1.1. Le substrat

Etant donnée la nature des occupations reconnues, qu'il a semblé important de préserver, les terrassements n'ont pas permis d'atteindre le substrat dans ce sondage, qui s'est arrêté à l'altitude minimale de 62,05 m NGF.

2.2.1.2. L'époque gallo-romaine

Le niveau le plus profond atteint lors du diagnostic consiste en un sol de craie discontinu, situé dans le fond de la fouille, au pied de la coupe occidentale. Seulement vu en plan, ce niveau n'a pas livré de mobilier et n'a donc pas pu être daté.

Postérieurement à ce sol, la fouille a révélé qu'était édifié à cet emplacement un monument de très grande ampleur dont l'existence n'était jusqu'alors pas soupçonnée. Celui-ci nous est apparu sous la forme d'un mur de très grand appareil calcaire assemblé à joint vif (524), et reposant sur un hérisson de silex (021.051). L'un des blocs constituant l'élévation de ce mur était encore en place et nous fournit donc un aperçu du caractère monumental de la construction, ses dimensions étant de 0,75 m pour la largeur, 1,25 m au minimum pour la longueur et 0,4 m pour l'épaisseur. Ces mesures nous donnent un poids probable de près d'une tonne² pour ce seul bloc !

Ce mur, d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est, était associé à un sol de craie damée d'une épaisseur de 0,4 m, située sur son flanc méridional (021.021 ; **fig. 42**). Son altitude est de 62,40 m NGF. Aucune datation de ces deux éléments n'est possible avec les éléments collectés lors du diagnostic.

Le sol de craie était ensuite recouvert d'une succession de couches d'occupation (021.015 / 021.017 / 021.019 et 021.020) et de sols de terre (021.018 et 021.016), ces derniers constitué de limon tantôt argileux, tantôt sableux, de couleur jaune orangée. Ces niveaux, observés sur une surface assez restreinte et totalisant une épaisseur de 0,9 m jusqu'à atteindre l'altitude de 63,30 m NGF, n'ont livré que peu de mobilier, dont deux tessons de céramique commune attribuable au I^{er} siècle de notre ère.

De l'autre côté du mur monumental 524 subsistaient les traces d'un possible sol de limon jaunâtre (021.050) et d'une couche d'occupation (021.012), tous deux fortement perturbés par les occupations postérieures. Seul le sol a livré du mobilier, consistant en quelques restes de faune (ossements et coquillages), et un lot d'une quinzaine de tessons, dont la datation, malgré une possible résidualité (éléments non tournés), peut être proposée dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Une telle attribution chronologique aurait pour conséquence de proposer, pour la construction monumentale identifiée précédemment, une datation soit dans la première moitié soit dans le courant du I^{er} siècle.

Ces occupations sont ensuite recoupées par le creusement d'une large tranchée située à l'emplacement du mur 524, et que l'on peut sans difficulté interpréter comme la trace de la récupération (636) de ses matériaux. Ceci est particulièrement perceptible au travers de l'examen du seul bloc subsistant en place : fissuré et sapé, il semble avoir fait l'objet d'une tentative de récupération par le biais d'un système de levier, avant d'être abandonné sur place (**fig. 42**). Ses voisins n'ont pas eu cette chance et ne subsistent, au mieux, que sous la forme de fragments résiduels dont l'un reposait encore sur le radier de silex demeuré en place.

2 Calculs effectués en retenant pour le calcaire une masse volumique de 2600 kg/m³.



Figure 42 - Vue en plan des vestiges d'une construction monumentale et de son sol de craie associé

Cette tranchée, dont les extrémités se situaient en dehors des limites du sondage, présentait une largeur à l'ouverture d'au moins 3 m, pour une profondeur de 1 m. Son comblement, extrêmement hétérogène, se présentait sous la forme de remblais extrêmement stratifiés, incluant sans doute des portions de la stratigraphie primitive remaniée.

Le mobilier retrouvé dans cette tranchée, extrêmement riche et varié, s'apparente à celui d'un dépotoir domestique : céramique bien entendu, mais aussi restes de faune nombreux (ossements animaux, huîtres, moules, coques, escargots) et petits objets (ébauche de charnière en os, clous, ...). Les matériaux de construction ne sont pas absents, puisque l'on retrouve également des terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices*), des nodules de mortier, des enduits peints de couleur rouge, quelques fragments de terre brûlée et des déchets de taille de calcaire.

L'ensemble céramique prélevé dans la tranchée de récupération, riche de plus de 130 tessons et malgré une résidualité des éléments du I^{er} siècle, sans doute explicable par la nature des niveaux perforés, nous permet de proposer la datation de cette récupération au plus tôt dans la seconde moitié du II^e siècle. La présence d'un élément relevant de la seconde moitié du III^e siècle pourrait nous amener à repousser cette récupération jusqu'à une date nettement plus tardive, peut être à la fin du III^e siècle, sauf à considérer cet élément comme intrusif.

Le comblement de la tranchée de récupération était à son tour recoupé par un creusement dont la fonction demeure énigmatique (664). Peu profond dans le coupe occidentale (seulement une cinquantaine de centimètres), il s'accroît nettement vers l'est pour atteindre alors la profondeur de 1,1 m. Deux explications sont possibles : il s'agit soit d'un creusement irrégulier, soit d'un fossé ou en tout cas d'un creusement linéaire dont le tracé ne serait pas perpendiculaire à l'axe du sondage.

Dans un cas comme dans l'autre, la largeur de ce creusement ne peut pas être précisée en raison de sa situation en bord de sondage. Elle est d'au moins 1,75 m. Le comblement, globalement homogène, était constitué de limon brun assez foncé, renfermant des quantités variables de mobilier, dont de très nombreuses terres cuites architecturales, quelques éléments métalliques, des scories et une dizaine de tessons permettant de dater ce comblement à l'intérieur d'une fourchette chronologique démarrant dans le courant du II^e siècle et englobant une large part du III^e.

2.2.1.3. *Le Moyen Age et l'époque moderne*

Tous ces éléments étaient une nouvelle fois en apparence scellés par une accumulation de « terres noires » atteignant par endroits une épaisseur de 0,9 m et dont le sommet conservé se trouve à une altitude de 64,05 m NGF. Ces niveaux constituent, dans ce sondage, les seuls éléments attribuables aux périodes médiévale et moderne, sans qu'il soit possible d'en distinguer chacune des composantes.

Deux horizons ont pu être ponctuellement distingués dans ces « terres noires », correspondant vraisemblablement à deux phases d'accumulation de matériaux, séparées par un probable niveau de sol (021.004). Celui-ci, relativement diffus, est apparu sous la forme d'un niveau fin et compact, riche en nodules de mortier et petits fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates médiévales et modernes principalement), mais dépourvu de mobilier chronologiquement fiable qui aurait permis sa datation.

Le niveau sous-jacent (021.005) est apparu comme un limon argileux brun foncé à noir, compact et relativement homogène, ne recelant que peu de mobilier, et dont la limite inférieure apparaissait assez nettement dans la coupe. Le niveau supérieur (021.002) se présentait quant à lui sous la forme d'un limon brun plus clair, renfermant une quantité plus importante de nodules de mortier, de fragments de terres cuites architecturales et de silex.

Les rares éléments céramiques trouvés dans ces niveaux ne relevant que du bas Moyen Age, la datation de ces « terres noires » n'est donc ici guère assurée. Il est probable que ceci s'explique par le mode de constitution de ces niveaux, peut-être brassés à plusieurs reprises au cours de leur existence par des pratiques agricoles.

Signalons pour finir la présence, recoupant les « terres noires » les plus récentes, d'un creusement interprétable soit comme une fosse, soit comme un trou de poteau (637), mais dont aucun élément ne permet le rattachement ni à la de la période médiévale, ni à l'époque moderne.

2.2.1.4. *La période contemporaine*

Ces niveaux étaient directement recouverts par le gravier et ses remblais d'assises (021.001 ; épaisseur totale 20 cm), constituant le sol de la cour du bâtiment voisin. Rien ne permet cependant de déterminer si les terrains ont fait l'objet d'un nivellement préalable qui se serait traduit par la troncature partielle des niveaux modernes.

2.2.1.5. *Synthèse pour le sondage 21*

Le substrat n'ayant pas été atteint, ce sondage n'a pas permis de mettre au jour d'occupation antérieure au courant du I^{er} siècle. C'est à cette époque, voire peut-être même dès le début du I^{er} siècle, qu'il faut probablement situer la construction d'un mur de très grand appareil calcaire, associé à un sol de craie damée d'une épaisseur de 40 cm.

La nature de l'ensemble monumental auquel appartient nécessairement ce mur nous échappe totalement, de même que la fonction réelle du mur en question : s'agit-il véritablement d'une construction ayant comporté une importante élévation ou peut-être plus simplement d'un stylobate ?

Alors que le mur est conservé en élévation, le sol de craie disparaît sous l'accumulation de couches d'occupation et de recharges de sol en terre, couvrant probablement la seconde moitié du I^{er} siècle et sans doute également une partie du II^e siècle. Ceci indique-t-il la réoccupation de l'espace du grand monument antérieur alors abandonné ?

Le mur de grand appareil est finalement presque intégralement récupéré à une date que l'on situe dans la seconde moitié du II^e siècle. Il apparaît en tout cas que cette récupération ne saurait être postérieure au début du III^e siècle.

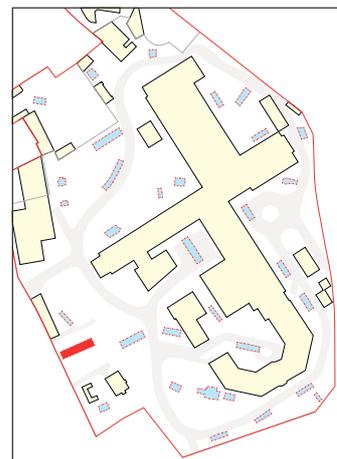
Aucune occupation structurée ne paraît succéder à ce démantèlement, dont les traces, hormis un creusement de nature indéterminée, ne sont recouvertes que par une accumulation de « terres noires » dont la datation ne peut être établie avec précision malgré l'identification d'une stratification interne (médiévale et moderne ?).

Sans transition, le sol de gravier actuel repose sur le sommet des « terres noires » dont on ne sait si elles ont fait l'objet d'une troncature préalable qui aurait concerné tout ou partie des occupations modernes.

2.2.2. Sondage 22

Le sondage 22 a été implanté à seulement 13 m au sud du précédent, dans une aire de stationnement goudronnée, dont l'altitude décroît légèrement d'ouest en est, de 64,75 à 64,25 m NGF. Malgré la présence de réseaux, nous avons décidé d'une ouverture importante de près de 100 m², en sachant cependant que celle-ci serait rapidement restreinte.

Ce sondage se situe « à cheval » sur la bordure supposée d'un important vivier mentionné sur les documents cartographiques du XVIII^e siècle. Le but de ce sondage était principalement de reconnaître l'une des limites de ce vivier, de déterminer l'impact qu'a eu sa création sur les niveaux antérieurs sous-jacents, et de reconnaître, dans la mesure du possible, la nature des occupations anciennes présentes à cet endroit.



2.2.2.1. Le substrat

En raison de la nature des occupations rencontrées, de leur importance et de leur densité, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage, malgré des terrassements jusqu'à l'altitude de 62,08 m NGF. La préservation des vestiges a donc ici pris sur le pas sur la reconnaissance de l'ensemble de la stratigraphie.

2.2.2.2. La période gallo-romaine

La profondeur variable des terrassements et des fouilles manuelles permet de distinguer dans ce sondage trois secteurs que nous décrirons successivement et dont nous tenterons, dans la mesure du possible, de lier les composants.

- Secteur ouest :

L'élément le plus ancien identifié dans ce secteur consiste en un mur (546) d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est, dégagé uniquement en surface. Sa largeur est de seulement 50 cm (**fig. 43 et 44**). Il était constitué d'une maçonnerie de silex liés au mortier beige orangé et semble n'avoir présenté, en guise de parement, que des blocs de silex. Rien ne permet de la dater avec précision.



Figure 43 - Vue en plan des structures les plus anciennes reconnues dans le secteur ouest du sondage 22

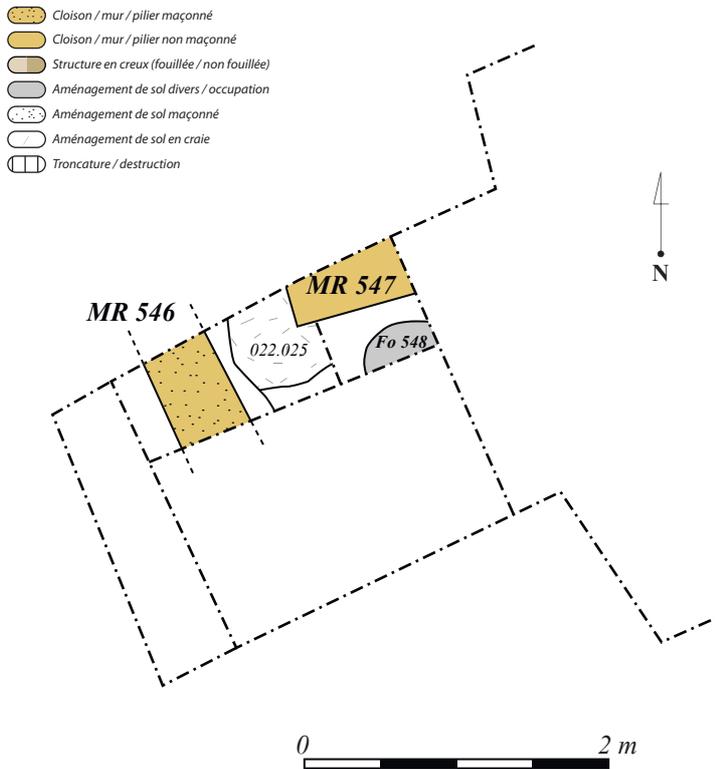


Figure 44 - Plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le secteur ouest du sondage 22

fragments de terres cuites architecturales dans une matrice limoneuse fortement rubéfiée (548). Le mobilier collecté dans ces niveaux offre une datation dans le courant du II^e siècle et fournit un *terminus ante quem* pour la construction du mur 547.

L'abandon de ce mur et son arasement sont suivis de l'aménagement d'un sol en terre (022.008) situé à une altitude de 62,70 m NGF et recouvrant le bloc en place. La céramique présente dans ce sol relève également du II^e siècle. Construits à même le sol, sans fondation, des murs constitués de fragments de terres cuites architecturales de récupération, liés au mortier orangé, caractérisent le réaménagement de la zone après la démolition du mur monumental 547. De qualité très médiocre, le plan de ces maçonneries (515 à 518 ; fig. 45 et 46) dessine l'angle d'un bâtiment ou d'un espace probablement quadrangulaire. La datation de ces constructions ne peut être établie plus précisément que postérieurement au courant du II^e siècle. Aucune trace de l'occupation liée à cette construction ne subsistait, ce qui laisse supposer un entretien régulier des espaces jusqu'à leur abandon.

Celui-ci est vraisemblablement la conséquence d'un incendie dont les stigmates sont encore nettement perceptibles au travers, notamment, de la rubéfaction marquée mais inégalement répartie du sol (fig. 47). La fouille a en outre mis en évidence l'effondrement de la toiture du bâtiment avec, en premier lieu, des traces de poutrage et de boiseries carbonisés (fig. 48), recouverts par une couche de tuiles encore intactes pour la plupart (fig. 49). Les éléments carbonisés, qui n'ont malheureusement pas pu être prélevés en raison de leur état de conservation, présentaient pour certains des traces de tenons (fig. 50), reflétant sans doute le mode d'assemblage de la charpente.

Les éléments de cette destruction étaient scellés par l'amoncellement de remblais de démolition, riches en matériaux de construction et notamment en fragments de tuiles. Le mobilier céramique, relativement abondant dans ces niveaux, permet de situer cette phase d'abandon au plus tôt dans le courant du III^e siècle (cf. étude céramologique en annexe).

Hormis la céramique et les terres cuites architecturales, effondrement et remblais de démolition ont livré des restes de faune (ossements et coquillages), des fragments d'enduit peint blanc, rouge et noir, du mortier (dont plusieurs joints de toiture), une scorie, une hipposandale (022.006-009 ; cf. planches objets en annexe) et de nombreux clous en fer. La présence d'un sesterce de l'empereur Vespasien (69 - 79), reposant sur le sol rubéfié et sous les boiseries calcinées, ne fournit qu'un *terminus post quem* de peu de valeur.

L'arase de ce mur, située à une altitude de 62,50 m NGF, était recouverte par des éléments de sa démolition (022.024 et 022.165). Ceux-ci, à l'est du mur, furent recouverts d'un sol de craie damée (022.025) manifestement associé à un gros bloc de calcaire dur (547), en grande partie engagé sous les coupes nord et est (fig. 43 et 44). Son épaisseur est d'au moins 35 cm et ses dimensions en plan de 30 x 80 cm au minimum, ce qui donne déjà un poids minimum de plus de 200 kg. L'altitude de sa face supérieure est de 62,65 m NGF. Il s'agit très probablement d'un angle de mur en grand appareil dont l'orientation est strictement parallèle à celle du mur 524 identifié dans le sondage 21. Peut-être sommes-nous en présence d'un seul et même édifice ?

Plusieurs couches ont été identifiées contre ce mur, mais rien ne permet de savoir s'il s'agit des éléments d'une occupation liée au mur ou bien postérieure à son abandon. Parmi ces couches, signalons une vidange de foyer (022.030), une succession de niveaux de sol en terre et de couches d'occupation et un probable foyer dont la sole était constituée de



Figure 45 - Vue en plan, après nettoyage, des structures d'un probable habitat gallo-romain

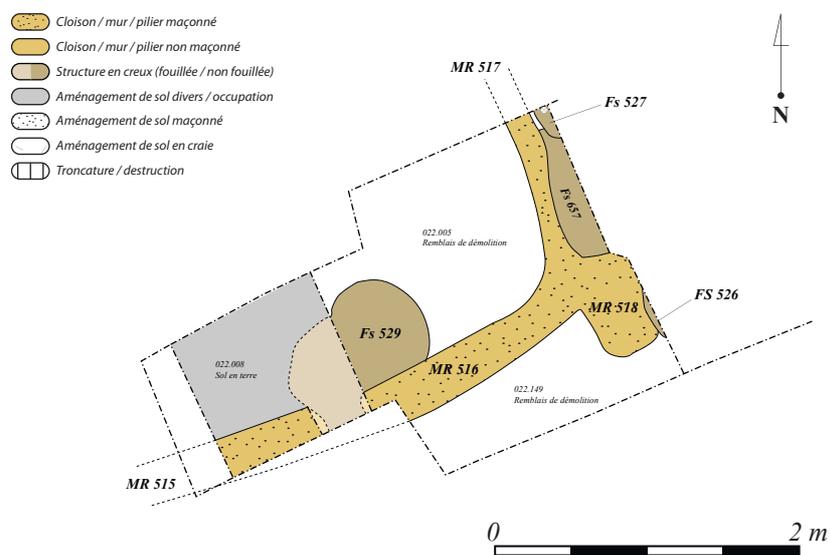


Figure 46 - Plan des structures du dernier habitat gallo-romain reconnu, dans les secteurs central et ouest du sondage 22



Figure 47 - Vue en plan du sol partiellement rubéfié du dernier habitat incendié



Figure 48 - Vue en plan d'une partie des boiseries calcinées du dernier habitat incendié



Figure 49 - Vue en plan de la toiture effondrée du dernier habitat incendié



Figure 50 - Vue de détail d'un élément de boiserie calcinée avec tenon

Les remblais de démolition étaient recoupés par les creusements de nombreuses fosses, dont le plan précis n'a pas toujours pu être mis en évidence (fig. 44). L'une d'elle au moins (529) a poinçonné les maçonneries du dernier état de l'habitat. Même si certaines semblent se succéder (recouvrements observés entre 527 et 657 notamment), rien ne permet de déterminer précisément leurs datations respectives. Le mobilier présent indique cependant que certaines, au moins, sont comblées au plus tôt au IV^e siècle (657 entre autres), tandis que d'autres ne livrent pas de mobilier postérieur au III^e siècle. La nature de la ou des occupations correspondantes ne peut cependant pas être définie, ces fosses ne présentant pas de caractère spécifique d'un

usage particulier.

- *Secteur central* :

Dans la partie centrale du sondage 22, les terrassements ont été interrompus sur le niveau d'apparition des niveaux gallo-romains. Nos observations concernant cette époque se limitent donc, pour ce secteur, à une reconnaissance en plan de la suite des structures décrites précédemment (**fig. 44**) : maçonneries du dernier état de l'habitat (516 à 518), remblais de démolition et fosses « tardives ».

- *Secteur oriental* :

La réalisation de terrassements plus profonds, dans la partie orientale du sondage, a permis de reconnaître la présence d'une occupation très dense, fortement stratifiée, voire micro-stratifiée, que nous tenterons de synthétiser ici (**fig. 51**).

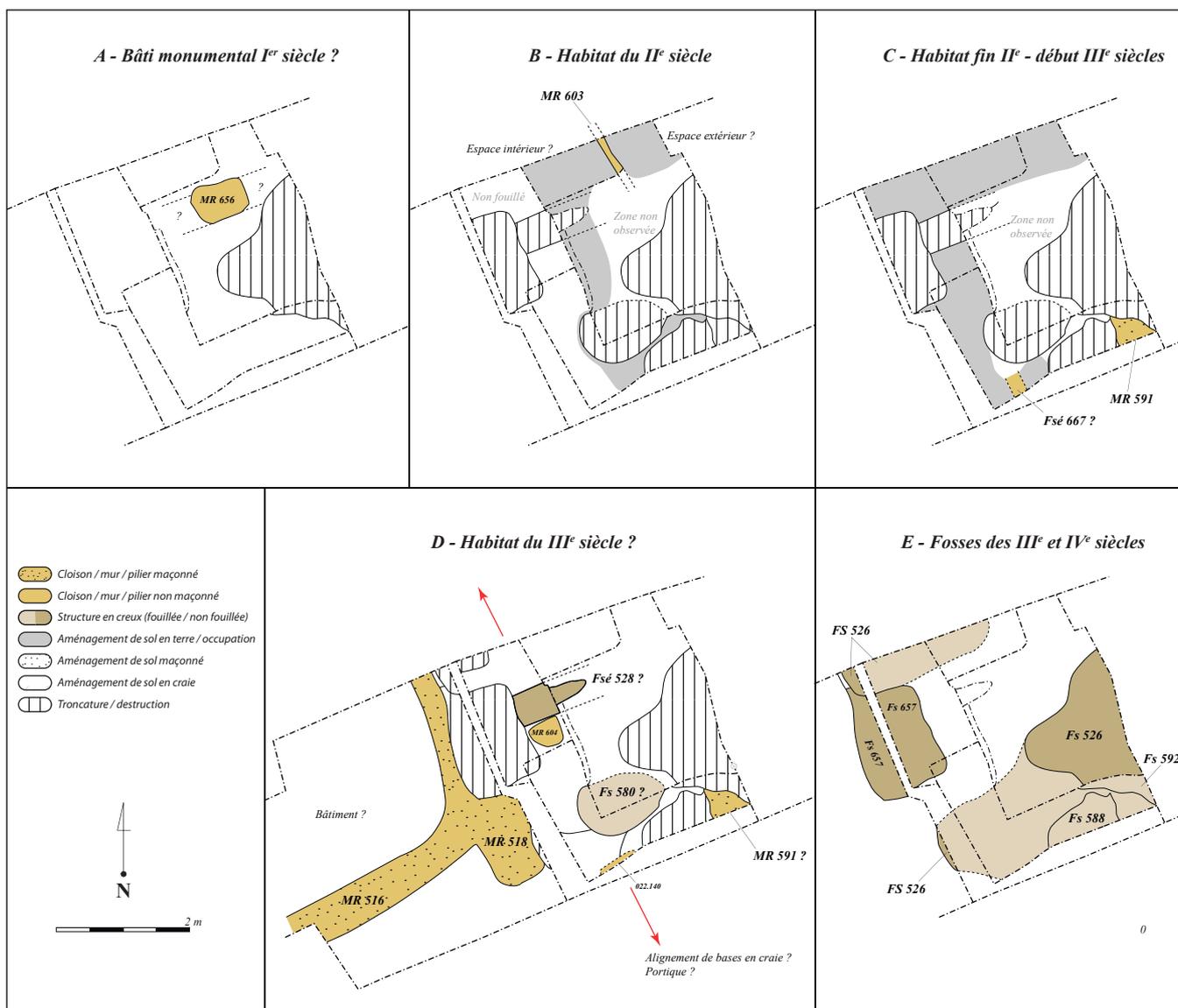


Figure 51 - Tentative de restitution des différentes phases d'aménagement de l'occupation gallo-romaine, reconnues dans le secteur oriental du sondage 22

Les éléments les plus anciens, observés dans le fond du sondage, se rapportent vraisemblablement à une construction de grand appareil calcaire qu'il est tentant de lier aux observations de la partie occidentale et du sondage 21. Un gros bloc (656) a en effet été reconnu superficiellement dans le prolongement approximatif du bloc 547, à une altitude d'environ 62,10 m NGF (soit 50 cm plus bas que le précédent et 40 cm plus bas que celui du sondage 21). Aucune datation ne peut être ici proposée (**fig. 51a**).



Recouvrant et masquant le bloc 656, les occupations postérieures se présentent sous la forme d'une succession de couches d'occupation et de niveaux de sol (terre et craie, mais aussi cailloutis), le tout extrêmement stratifié et complété par des éléments de cloison et des fosses formant un ensemble des plus complexes à comprendre et à décrire dans le cadre du diagnostic. La présence de creusements, qui ont pu notamment occulter des limites spatiales, n'a pas toujours permis de raccorder entre elles les occupations observées dans les différentes parties du sondage, ni d'en comprendre l'organisation.

Ces niveaux livrent un mobilier céramique se rapportant principalement à la fin du I^{er} siècle mais assorti à des éléments de la première moitié du II^e siècle. Ceci fournit au passage un *terminus ante quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle, pour l'abandon de la structure à laquelle devait appartenir le bloc 656. La nature des couches observées semblant se rapporter à un contexte plutôt domestique, il est possible que nous soyons en présence des traces d'un habitat occupé depuis la seconde moitié du I^{er} siècle, jusque dans le courant du II^e siècle au moins.

Hormis la céramique, le mobilier comporte de la faune, quelques petits fragments de terres cuites architecturales et des clous en fer ou en alliage cuivreux.



Figure 52 - Vue en coupe du mur en terre sur clayonnage 603 et des occupations associées

Le premier aménagement identifié est un petit mur en torchis sur clayonnage, dont il ne subsistait plus qu'un merlon d'une dizaine de centimètres de hauteur sur autant de largeur (603 ; **fig. 51b** et **52**). Le long de son flanc occidental, et remontant le long du torchis, se trouvait un aplat de mortier (022.056) indiquant que la cloison ainsi constituée avait dû être recouverte d'un fin enduit. Les différences observées dans la stratigraphie de part et d'autre confirmeront l'identification d'un mur ou d'une cloison d'orientation nord-ouest / sud-est, mais dont le prolongement méridional a été poinçonné par une fosse postérieure sur laquelle nous reviendrons (526).

Les occupations suivantes se développent *a priori* sur l'ensemble de l'emprise sondée, mais présentent des variations latérales que les creusements postérieurs n'ont pas toujours permis de cartographier ni de comprendre précisément.

Un premier constat amène toutefois à proposer la restitution, à l'ouest du mur en terre 603, d'un espace intérieur caractérisé par une sédimentation importante et micro-stratifiée sur une épaisseur de 30 à 35 cm. Ces niveaux sont composés de très fines couches d'occupation fortement charbonneuses, alternant avec des sols peu épais généralement en terre, voire en craie (022.049 à 055 / 073 / 087 à 095 / 100 à 108 et 169 ; **fig. 51b** et **52**). Les niveaux observés à l'est sont moins épais et présentent des sols plus grossièrement aménagés et des occupations moins stratifiées (022.063 / 064 et 075 à 077).

Le mobilier collecté dans l'ensemble de ces niveaux se compose de restes de faune (ossements et coquillages), de clous en fer, de rares fragments de verre à vitre et de récipients en verre, de nodules de terre brûlée et d'un affûtoir en grès. La céramique collectée se réfère, pour les niveaux les plus récents essentiellement, à la seconde moitié du II^e siècle, voire à la première moitié du III^e siècle et permettent donc de situer cette occupation entre ces deux bornes chronologiques, l'aménagement du mur en terre relevant vraisemblablement



quant à lui du courant du II^e siècle.

Cette occupation s'achève avec la destruction du mur en terre, dont les restes ont été observés, étalés sur une partie de l'espace dégagé (022.045 / 048 / 060 à 062 et 075). Ces niveaux consistaient principalement en un limon argileux jaune orangé incluant entre autres choses des nodules de mortier et des fragments d'enduit peint. Le mobilier céramique renvoie, pour cette démolition, à une datation aux II^e - III^e siècles, sans plus de précision.

Cette démolition est ensuite partiellement oblitérée par quelques creusements dont la fonction n'a pu être déterminée (fosses ?), mais dont l'une (670 observée dans la coupe nord) a livré un mobilier abondant et varié parmi lequel des restes de faune, des clous en fer, des nodules de mortier et fragments d'enduits peints, des éléments de dallage / placage en calcaire, de la verrerie et de la céramique dont la datation couvre là encore, faute de marqueur chronologique suffisamment précis, une période comprise entre les II^e et III^e siècles.

Les niveaux postérieurs sont trop perturbés par les multiples creusements qui les ont affectés, souvent de façon conséquente, pour permettre la moindre analyse spatiale. Nous y avons reconnu des niveaux de sol, des remblais et des couches d'occupation dont le détail figure sur les relevés présentés dans les volumes 3 et 4 du présent rapport. La présence d'une maçonnerie (591 ; **fig. 51c**) et d'un possible négatif de sablière basse (667), observés de façon très limitée au pied de la coupe méridionale, suggère un aménagement de l'espace aujourd'hui difficilement restituable. Les lacunes dans la stratigraphie ne permettent par ailleurs pas de déterminer la chronologie relative des deux aménagements.

Le tracé de la maçonnerie 591, rognée par des creusements postérieurs, ne peut être définie, pas plus d'ailleurs que ses dimensions. Il s'agit d'un blocage de silex et de calcaire lié au mortier beige (**fig. 53**). Le mobilier céramique collecté dans les couches relatives à cette phase de l'occupation livre une datation comprise entre la seconde moitié du II^e siècle (résidualité ?) et la première moitié du III^e siècle. Outre ces éléments, signalons la présence de quelques restes de faune, d'un fragment d'enduit peint rouge et de rares éléments de terres cuites architecturales.



Figure 53 - Vue des vestiges de la maçonnerie 591

Une nouvelle phase de réaménagement semble pouvoir être restituée avec l'installation de blocs de craie évoquant de possibles bases de pilier (**fig. 51d et 56**). Le bloc 604 a été reconnu en plan lors des terrassements, tandis que les traces d'un second (022.140) ont été reconnus dans la coupe méridionale. Les deux se trouvent à des altitudes proches (62,70 et 62,80 m NGF) et sont distants de près de 2 m. Leur alignement (?) présente une orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est.

Il n'est pas impossible que cet aménagement soit contemporain de la construction des murs repérés plus à l'ouest dans le sondage et distants de seulement 50 cm de la base 604 (mur 517). L'orientation des deux « ensembles » est par ailleurs identique, et l'altitude des bases est la même que celle du sol reconnu à l'ouest (022.008). L'absence de lien stratigraphique direct ne permet pour autant aucune certitude.

L'occupation qui succède à cet aménagement n'a laissé que des traces fugaces (lambeaux de sols, couches d'occupation, ...), largement poinçonnées par les creusements postérieurs. Aucun commentaire ne

peut donc en être fait, particulièrement en l'absence d'élément datant.

A cette occupation pourraient appartenir deux creusements : une fosse (580) et ce qui se présente sous la forme d'un fossé (528) (**fig. 51d**). Tous deux, pour autant que les observations soient suffisantes, sont postérieurs à l'installation des structures évoquées précédemment. Rien ne permet cependant de conclure



Figure 54 - Vues de la fosse 580 avant fouille (à gauche) et après fouille (à droite)

quant à leur utilisation synchrone.

La fosse 580, de plan ovoïde (**fig. 54**), était tronquée en partie supérieure par un creusement postérieur n'ayant pas permis de déterminer son niveau d'apparition exact. Son comblement est apparu unitaire et a livré un mobilier extrêmement conséquent, dans lequel il convient de signaler près de 300 tessons peu fragmentés, de la faune en abondance, de l'enduit peint, des tesselles blanches, des blocs de silex, des fragments de dallage / placage en calcaire, des nodules de mortier, des éléments en fer, des fragments de terres cuites architecturales et de la terre brûlée.

Soulignons la présence d'un probable élément de dalle d'hypocauste et, parmi le mobilier céramique, d'un jeton retaillé dans un fond de vase en sigillée (**fig. 55**) et de plusieurs cols de cruches manifestement retaillés pour servir de séparateurs dans des cloisons (matériel thermal ?). L'étude du mobilier céramique permet de dater le comblement de cette fosse au plus tôt à l'extrême fin du II^e siècle, ce qui ne contredit pas l'hypothèse de son appartenance à cette phase de l'aménagement.



Figure 55 - Jeton en céramique retaillé dans le fond d'un vase en sigillée (022.148-002)

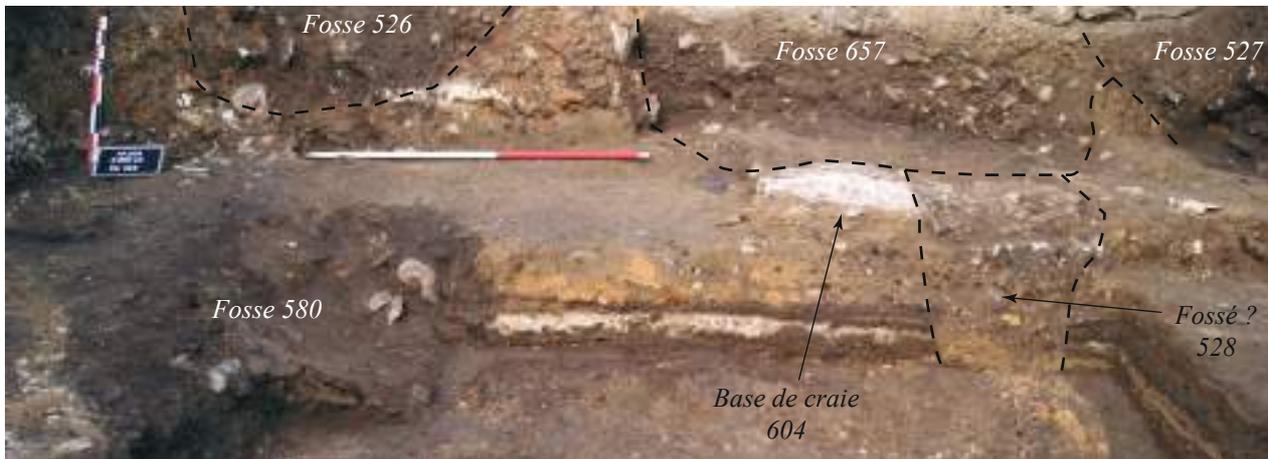
Le fossé 528 présente une orientation est-nord-est / ouest-sud-ouest perpendiculaire à l'axe défini précédemment. Il se présente sous la forme d'une tranchée profonde de 40 à 50 cm, au profil évasé (**fig. 56**). Sa largeur à l'ouverture est de 75 cm, et le fond apparaît relativement plat sur une largeur de 35 cm. De telles caractéristiques ne sont pas sans évoquer la tranchée d'implantation d'une canalisation. Le mobilier présent dans le comblement (faune, verrerie et céramique) n'apporte pas d'élément quant à l'interprétation de cette structure, mais permettent de proposer une datation comprise entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècles.

Signalons ici la découverte importante, dans ce comblement, d'un fragment d'inscription sur plaque de marbre blanc pyrénéen (022.099-001 ; épaisseur 18 mm). Seules deux lettres, incomplètes, sont visibles, séparées par un point. Elles mesurent 6 cm de haut et semblent donc participer d'une inscription monumentale sur laquelle nous reviendrons par la suite.

Ces différents niveaux sont ensuite largement recoupés par de nombreuses fosses inégalement réparties sur l'ensemble du secteur (526 / 527 / 588 / 592 et 657 ; **fig. 51e**), et dont certaines présentaient en outre des liens d'antériorité (**fig. 56**). Hormis ces quelques cas, rien ne permet ni de déterminer leur chronologie relative ni d'en comprendre l'organisation. Ces creusements sont à rattacher, très vraisemblablement aux fosses « tardives » identifiées dans le secteur occidental.

Le mobilier céramique qui en a été extrait présente parfois une résidualité assez marquée des I^{er} et II^e siècles. Néanmoins, la présence, associés à ces éléments, de tessons des III^e et IV^e siècles, particulièrement dans la fosse 657, elle-même recoupée par la fosse 527, permet l'attribution de ces structures, de façon globale et hypothétique, à une période postérieure au courant du III^e siècle et s'étendant jusqu'à une date indéterminée du IV^e siècle.

Outre la céramique, le mobilier était composé de verreries, de restes de faune, de clous en fer, de fragments de terres cuites architecturales et d'enduits peints. Signalons aussi, dans le comblement de la fosse 657, de morceaux de verre à vitre et d'un fragment de pilastre en marbre blanc du Pentélique.



**Figure 56 - Vue de la coupe ouest du secteur oriental du sondage 22
avec les différentes structures reconnues**

2.2.2.3. Les « terres noires »

Scellant en apparence le comblement des fosses décrites précédemment, ainsi que les remblais de démolition du secteur occidental, une accumulation de « terres noires » a ensuite été identifiée, sur l'ensemble du sondage et sur une épaisseur minimale de 80 cm. Deux niveaux ont pu y être distingués.

Le premier (022.003 / 127) est épais d'une trentaine de centimètres. Il se présente sous la forme de limon brun foncé à noir renfermant quelques fragments de terres cuites architecturales, des nodules de craie et de petits silex. La limite inférieure, en contact avec les niveaux antiques sous-jacents, apparaissant de façon assez diffuse, il semble possible que la constitution de ce niveau reflète un usage agricole des lieux (brassages ?).

Dans ces circonstances, il n'est pas improbable que certaines des fosses « tardives », en apparence scellées par ce premier niveau de « terres noires », s'ouvraient initialement à une altitude supérieure, avant d'être partiellement tronquées. Ceci semble ainsi très probable notamment pour les fosses 526, 529 et 588 dont le comblement se distingue peu des niveaux sus-jacents.

En terme de mobilier, la couche 022.003 / 127 livre, outre des éléments relatifs à l'Antiquité (tessons des III^e - IV^e siècles et une monnaie de la fin du III^e siècle [imitation locale d'un antoninien de Tetricus ; 022.003-004]), de la céramique du bas Moyen Age. Ces éléments vont dans le sens de la datation de la constitution et de l'utilisation de ce niveau peut-être dès la fin du III^e siècle et jusqu'à une date récente du Moyen Age (XIII^e - XIV^e siècles ?).

Le second niveau (022.002) présentait une épaisseur de 40 cm. Constituée d'un limon brun plus clair, mais tout aussi riche en inclusions diverses, parfois de taille moyenne (terres cuites architecturales notamment), cette couche a livré des restes de faune, un fragment de tuile plate médiévale ou moderne et quelques tessons du bas Moyen Age et de l'époque moderne. Nous sommes donc peut-être en présence d'une seconde phase d'accumulation de « terres noires » relevant cette fois-ci plus probablement de l'époque moderne.

2.2.2.4. *La période contemporaine*

Surmontant directement les « terres noires » modernes, après une possible troncature partielle des niveaux les plus récents, la fouille a révélé la présence d'un géotextile disposé préalablement à l'installation des remblais supportant l'aire de stationnement goudronnée encore visible aujourd'hui (022.001 et 033). La présence de ce géotextile permet de situer cet aménagement dans la seconde moitié du XX^e siècle.

2.2.2.5. *Synthèse pour le sondage 22*

Les structures gallo-romaines les plus anciennes semblent ici renvoyer à la construction d'un important édifice, en très grand appareil calcaire, dont ni la nature ni les dimensions exactes ne peuvent être définies. La fouille a montré un changement radical dans l'occupation, sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle, les vestiges de l'édifice partiellement démonté, étant recouverts par les traces d'un habitat structuré dont l'occupation perdure, à travers de nombreux réaménagements, jusqu'au III^e siècle.

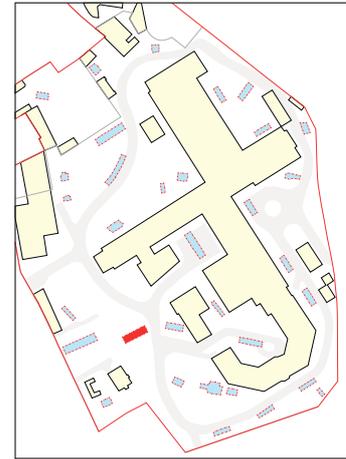
La présence de nombreuses fosses relevant très probablement des III^e et IV^e siècles, a considérablement perturbé les niveaux gallo-romains et ne nous a pas permis d'appréhender précisément l'organisation spatiale de cet habitat dont le dernier état semble victime d'un incendie dans le courant du III^e siècle.

Les occupations gallo-romaines sont ensuite scellées par une accumulation de « terres noires » dans laquelle deux phases ont pu être distinguées : l'une couvrant une large période allant de l'Antiquité tardive au bas Moyen Age, l'autre concernant plus précisément l'époque moderne. L'installation d'une aire de stationnement goudronnée, dans la seconde moitié du XX^e siècle a sans doute été précédée d'une troncature partielle des niveaux modernes.

2.2.3. Sondage 23

Le sondage 23 a été implanté sur une vaste aire de stationnement goudronnée, à une altitude comprise entre 64,40 et 64,55 m NGF. L'espace disponible étant largement suffisant, il nous a été possible d'ouvrir un sondage d'une surface de 66 m², à l'emplacement supposé de la bordure orientale du même vivier que précédemment. Les objectifs de ce sondage étaient donc les mêmes que pour le sondage 22.

Hormis un réseau ne figurant pas sur les plans fournis, et situé à l'extrémité orientale du sondage, aucun n'obstacle ne s'est présenté lors de la réalisation des terrassements. Notons simplement que la grande profondeur qu'il était nécessaire d'atteindre ici pour « accrocher » le substrat a nécessité la réalisation de paliers et donc un terrassement en trois temps.



2.2.3.1. Le substrat

Celui-ci a été atteint, sous le fond du vivier, à une altitude de 60,75 m, soit une profondeur depuis le sol actuel d'environ 4 m. Il se présentait sous la forme d'une grave à la matrice sableuse brune (023.065), elle-même surmontée d'un niveau de limon argileux brun (023.064), compact et homogène, renfermant de nombreux silex et présentant une anthropisation assez marquée sous la forme, notamment, de micro-charbons. Ces niveaux peuvent, là encore, être identifiés avec les alluvions modernes (Fz) décrites dans la notice de carte géologique.

La couverture limoneuse observée au-dessus de la grave peut être assimilée à l'horizon A de la pédogénèse holocène. L'absence d'horizon B sous-jacent indique assez clairement que cette couverture limoneuse était initialement assez peu conséquente (60 cm au maximum). Il n'est cependant pas possible de déterminer si le substrat a fait ou non l'objet d'une troncature.

2.2.3.2. L'époque gallo-romaine

Bien que le substrat ait ici été atteint, aucune structure ni aucune unité stratigraphique ne peut être rattachée avec certitude à une occupation « précoce » des lieux. Il semble donc qu'à cet emplacement les premières occupations soient clairement gallo-romaines.

- Un premier fossé :

La structure stratigraphiquement la plus ancienne identifiée ici consiste en un fossé (651), creusé dans le substrat, et de direction sensiblement perpendiculaire à l'axe du sondage, soit nord-ouest / sud-est (**fig. 57**). Sa largeur à l'ouverture est de près de 2 m et sa profondeur d'environ 0,6 m. Il présente un profil en U relativement ouvert et un comblement homogène, consistant en un limon argileux brun gris stérile et au caractère hydromorphe affirmé, mêlé à des poches de grave sableuse (023.063). Ceci indique-t-il que ce fossé ait pu avoir une fonction hydraulique (drainage ? bief ?) ?

Le comblement sommital se présentait quant à lui comme un niveau moins épais de limon argileux presque noir, très gras et humide, et renfermant des silex et de nombreux charbons de bois (023.062). Y ont été collectés quelques ossements animaux et deux tessons de céramique, dont un fragment d'amphore, qui, s'ils ne constituent pas des marqueurs chronologiques très précis, n'en permettent pas moins de proposer la 1^{ère} moitié du I^{er} siècle pour le comblement final de ce fossé. Ceci ne laisse pas pour autant préjuger de la date de son creusement, nécessairement antérieure ...

- Occupations stratifiées :

Surmontant le comblement de ce fossé 651, la fouille a révélé, sur une épaisseur de 1,2 m, les strates successives d'une occupation finement stratifiée, matérialisée par une alternance de couches d'occupation précisément (023.046 / 023.048 / 023.049 / 023.052 / 023.053 / 023.054 et 023.060) et de niveaux de sol et / ou de voirie (023.043 / 023.044 / 023.045 / 023.047 / 023.050 / 023.051 / 023.058 et 023.059).

Ces sols, observés sur une surface très réduite de seulement 0,9 m de large (**fig. 58 et 59**), coincée entre les creusements d'un fossé gallo-romain et du vivier moderne, se présentaient, pour la plupart, sous la forme de cailloutis de silex. D'autres, consistaient en un simple niveau de terre battue, et d'autres encore en un épandage de craie damée.



Figure 57 - Plan du fossé 651 identifié dans le sondage 23

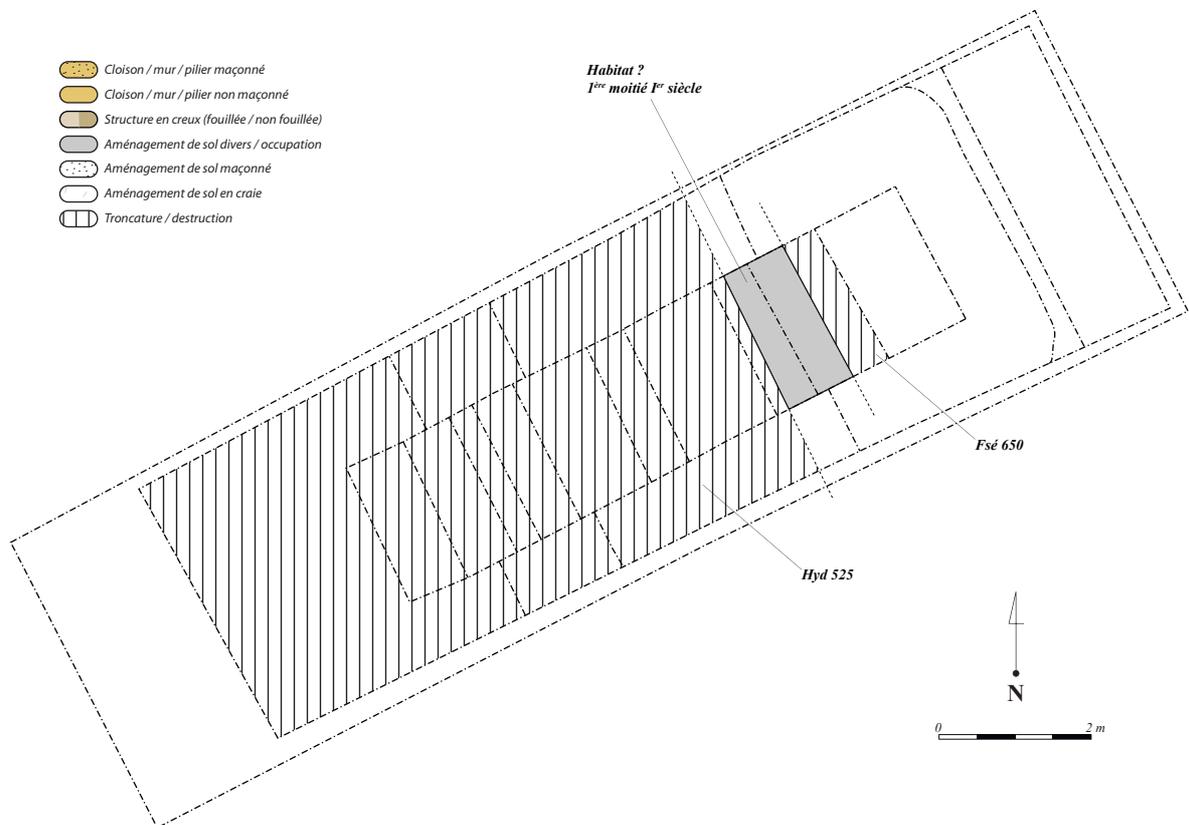


Figure 58 - Plan des occupations de la première moitié du I^{er} siècle reconnues dans le sondage 23

La question de l'identification de ces niveaux demeure problématique en raison, notamment, de la trop faible surface observée qui n'autorise aucune conclusion fiable. Peut-être ces sols peuvent-ils également être perçus comme des recharges d'une voirie assez sommairement aménagée ?

Notons toutefois la présence, parmi ces niveaux, d'une couche fortement rubéfiée (023.050) qui, potentiellement, pourrait être interprétée comme la sole d'un petit foyer domestique. Cette identification irait davantage dans le sens de la compréhension de cet ensemble de couches comme des témoins d'un contexte domestique avec recharges de sol, plutôt que de niveaux de voirie.

Le mobilier collecté dans cette portion de stratigraphie, bien que globalement peu conséquent, fournit néanmoins des informations intéressantes. Il se compose en grande partie de restes de faune (ossements et coquillages), auxquels s'ajoutent cinq scories de fer d'un poids total approchant les 600 g et un ensemble céramique de plus de 20 tessons, dont l'essentiel provient de la couche d'occupation 023.053. Cet ensemble est remarquablement homogène et se place dans la première moitié du I^{er} siècle, très certainement antérieurement aux années 60 de notre ère. Ceci a par ailleurs le mérite de crédibiliser la datation du comblement du fossé 651.

- *Un fossé bordier ?*

Recoupant tous ces niveaux à une altitude de 62 m NGF, un important fossé (650) a été mis en évidence en bordure orientale du sondage. Sa position en limite de fouille n'a pas permis de reconnaître sa largeur à l'ouverture qui est d'au moins 1,2 m (**fig. 59**). Sa profondeur est quant à elle au moins équivalente. Pour ce qui en a été vu, le profil semble relativement fermé, le bord occidental du creusement présentant en effet une pente très accentuée. La direction de ce fossé 650 est sensiblement parallèle à celle de son prédécesseur 651, soit nord-ouest / sud-est. Son comblement, hétérogène, n'a pas livré de mobilier qui aurait permis sa datation.

Quelle était la destination de cet aménagement ? Le fait, comme nous allons le voir, que cet emplacement soit par la suite occupé par une probable voirie pourrait inciter à y reconnaître un fossé bordier primitif, lié à un état de la rue présent plus à l'est et donc non reconnu lors du diagnostic. Cette hypothèse ne repose cependant sur aucun fait avéré.



Figure 59 - Vue en coupe des différentes occupations reconnues dans le sondage 23

- Recharges de voirie ?

Le comblement du fossé est ensuite recouvert par une succession de recharges de voirie³, alternant avec de fins niveaux d'utilisation de la chaussée (023.010 à 023.025 ; **fig. 59**). Ce sont en tout cinq voire six états de voirie successifs qui ont été identifiés, sur une épaisseur totale de 1,2 m. Ces recharges se caractérisent toutes par l'utilisation exclusive de grave plus ou moins sableuse comme bande de roulement. Le détail des stratigraphies révèle que, bien souvent, ces niveaux de rue étaient constitués de deux couches de structure différente, la plus fine étant disposée en surface et reposant sur un apport préalable de matériaux plus grossiers.

Les niveaux d'utilisation intermédiaires présentent de manière assez récurrente un aspect hydromorphe prononcé (limon gris vert très fin), attribuable avec vraisemblance à une stagnation et un piétinement ayant entraîné le dépôt d'une couche de boue sur la chaussée.

Si l'on considère l'hypothèse, évoquée précédemment, que les niveaux stratifiés antérieurs aient pu relever d'un contexte d'habitat, il peut paraître surprenant que les lieux aient changé radicalement de destination et aient accueilli le tracé d'une rue. Ceci supposerait une modification sensible du plan d'urbanisme de la ville dans le courant du I^{er} siècle, ce qui n'est peut-être pas à exclure.

En tout état de cause, ces niveaux, qu'il s'agisse de voiries ou de tout autre aménagement, n'ont livré qu'une faible quantité de mobilier : quelques fragments insignifiants de terres cuites architecturales et un unique tesson de sigillée dont la datation est postérieure à 60 ap. J.-C. Cet élément datant, certes ténu, n'en est pas moins intéressant, d'autant plus qu'il provient des premiers niveaux d'aménagement (023.025) et semble parfaitement cohérent avec les datations proposées pour les occupations antérieures.

Il semble donc probable que, dans le courant du I^{er} siècle, à une date proche des années 60 de notre ère, cet espace ait changé de destination et accueilli une rue dont la durée de vie, même en l'absence de marqueurs chronologiques paraît relativement conséquente, à en juger par le nombre d'états mis en évidence, jusqu'à atteindre une altitude de 63,15 m NGF.

2.2.3.3. *Le Moyen Age*

Reposant sur le dernier niveau de voirie conservé, deux couches de limon brun très foncé, voire noir, sont assimilables à des « terres noires ». Leur épaisseur totale ne dépasse pas 0,45 m. Le niveau le plus profond (023.009) était riche en silex et semble résulter de la déstructuration d'un possible état de voirie postérieur au dernier identifié (023.010). L'absence de mobilier ne permet cependant pas de commentaire plus poussé.

Le second niveau (023.005) renfermait quant à lui de nombreux silex, des nodules de craie et des fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates médiévales et / ou modernes notamment). Aucun mobilier ne permet de préciser la datation de cette couche.

2.2.3.4. *La période moderne*

- Sols et occupations :

Le niveau supérieur de ces « terres noires » était à son tour recouvert par les vestiges d'un sol (023.007) puis de couches d'occupation (023.008 et 023.006) n'ayant pas livré d'autre mobilier que des éléments de terre brûlée et des fragments de terres cuites architecturales médiévales et / ou modernes.

Ces occupations sont scellées par un sol résultant du compactage de matériaux issus de la démolition d'un édifice non identifié. Il s'agit en effet d'une épaisseur de mortier jaune renfermant de nombreux éclats de craie et quelques fragments de terres cuites architecturales (023.004).

- Le vivier :

Finalement, ces occupations furent recoupées par un creusement de grande envergure destiné à accueillir un bassin que les sources nomment « vivier ». Seul un côté de cette structure, dont nous savons par ailleurs qu'elle devait adopter un plan quadrangulaire, a été reconnu dans le cadre de ce sondage (**fig. 59**). Le creusement est profond de quelques 3 m et atteint le toit du substrat. Il est donc à l'origine d'une troncature complète, à l'exception des structures creusées dans la grave naturelle, des niveaux archéologiques gallo-romains et médiévaux antérieurs.

3 L'interprétation de ces niveaux comme des recharges de voirie, si elle nous semble la plus probable, n'est pas pour autant l'unique hypothèse : il peut tout aussi bien s'agir de l'emplacement d'une place ou d'une esplanade aménagée à l'image d'une rue. L'absence apparente d'ornière pourrait d'ailleurs aller dans ce sens. Il est néanmoins très improbable, étant donné le soin apporté à la réalisation et le nombre de recharges successives, qu'il s'agisse d'un espace domestique et donc privé (cour ou autre).

La paroi du cratère ainsi réalisé fut pourvue d'une maçonnerie constituée de gros silex liés au mortier orangé (023.055) et dotée, sur sa face interne, d'un enduit de mortier hydraulique rose (023.068). Cette paroi maçonnée ne subsistait plus que sur une hauteur de 1,3 m. Rien n'indique cependant que la totalité de la hauteur excavée en ait été équipée. Le fond du vivier ne semble avoir reçu quant à lui aucun revêtement particulier et être demeuré en l'état.

La date du creusement ne peut être fixée précisément à partir des données proprement archéologiques récoltées lors du diagnostic. Il nous faut alors nous tourner vers les données historiques : la présence de cet aménagement sur le plan Chouard, réalisé en 1789, indique en effet que son installation primitive est nécessairement antérieure à cette date et se situe au plus tard dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (**fig. 60**).



**Figure 60 - Mention d'un bassin sur le plan Chouard de 1789
(archives départementales de l'Eure 3 PL 13 ; extrait)**

2.2.3.5. L'époque contemporaine

Alors que les parois maçonnées s'effondrent au moins partiellement sur le fond non aménagé du vivier, celui-ci est comblé par un apport massif de sédiments constitués essentiellement de limon argileux brun à brun foncé. Ces remblais contenaient de très nombreux matériaux de construction, suggérant fortement que ce comblement fut l'occasion de se débarrasser des éléments d'une démolition proche : dallage / placage en marbre blanc, verre à vitre, tuiles plates et terres cuites architecturales diverses, nodules de mortier, blocs de calcaire dont certains de taille conséquente et présentant des traces d'outils (angle abattu avec traces de ciseaux plats notamment ; 023.035-003).

Outre ces éléments, signalons la présence de nombreux ossements animaux, avec des traces de découpe, mais aussi des huîtres, le tout suggérant que le trou béant du vivier ait par ailleurs servi de dépotoir. La céramique est également abondante et, hormis quelques éléments résiduels de l'Antiquité et du bas Moyen Age, se rapporte principalement à l'époque moderne (faïence du XVII^e siècle, grès du Beauvaisis).

La présence sensible, dans les niveaux supérieurs du comblement (023.003 surtout), d'éléments attribuables avec certitude au XIX^e siècle, indique que le comblement, s'il a peut-être débuté à la fin de la période moderne (XVIII^e siècle ?), s'est sans aucun doute poursuivi et achevé au cours du XIX^e siècle. Ceci confirme ce que l'on supposait après examen des cadastres successifs, puisque si le vivier apparaît encore sur les documents de 1811 et 1819, il ne figure plus sur celui de 1844 (**fig. 61**). On peut donc en conclure que l'abandon et le comblement définitif du vivier se situent dans la fourchette comprise entre 1819 et 1844.

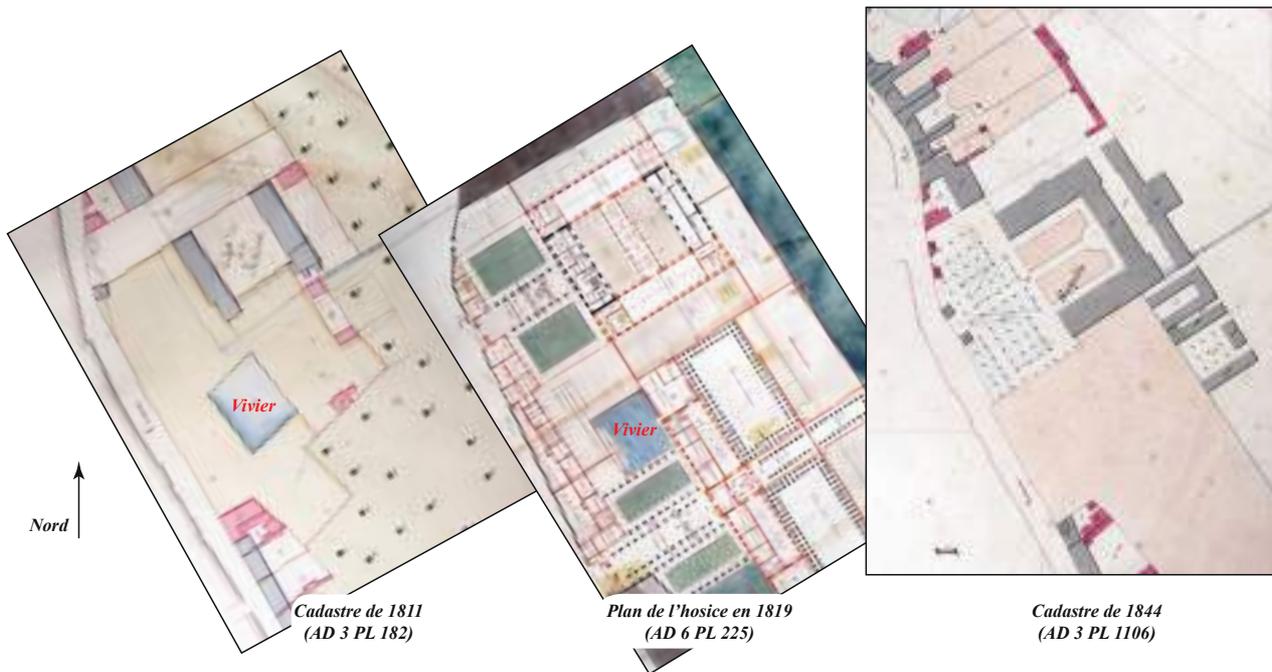


Figure 61 - Plans successifs de l'hospice depuis 1811 jusqu'à 1844 et illustrant la disparition du vivier entre ces deux dates

Les derniers niveaux de comblement étaient finalement recouverts d'une couche de géo-textile disposée préalablement à un apport de remblais constitués principalement de grave, et destinés à recevoir le revêtement goudronné encore visible actuellement. Ces aménagements sont bien sûr attribuables au XX^e siècle (construction de l'hôpital en 1963 ou plus probablement réaménagement postérieur ?) et ont sans doute été précédés de travaux de nivellement d'ampleur réduite, dont l'impact sur les niveaux archéologiques est négligeable.

2.2.3.6. Synthèse pour le sondage 23

L'occupation la plus ancienne mise au jour dans ce sondage consiste en un fossé creusé dans la grave naturelle et dont le comblement peut être attribué à la première moitié, voire au début du I^{er} siècle. Celui-ci est ensuite recouvert et scellé par les traces d'une occupation stratifiée, sur une épaisseur assez importante de 1,2 m que nous proposons de rapprocher d'un contexte d'habitat s'étendant jusqu'au milieu du I^{er} siècle.

A cette occupation succède le creusement d'un important fossé dont la fonction ne peut être définie en raison, notamment, de son observation très partielle en bordure de sondage. Une fois celui-ci comblé, les lieux semblent investis par le tracé d'une voirie dont cinq voire six états successifs ont été mis en évidence, dont le plus ancien est postérieur aux années 60 de notre ère. Il semble donc que le milieu du I^{er} siècle voit une modification sensible de l'urbanisme qui se traduit, à cet endroit précis, par une réorganisation du tracé des rues et par la suppression d'espaces anciennement occupés par de l'habitat.

Nous ignorons la durée de vie de cette chaussée, laquelle semble en partie démantelée superficiellement lors de la constitution des « terres noires », durant l'Antiquité tardive ou le Moyen Age. Ces dernières sont ici peu épaisses et ne livrent aucun mobilier datant. Elles sont recouvertes par les vestiges d'une occupation moderne plus structurée, mais non caractérisée, elle-même tronquée par l'implantation, sans doute dans le courant du XVIII^e siècle d'un vaste bassin, profond de 3 m et désigné dans les sources par le terme de « vivier ». Celui-ci est comblé et partiellement démantelé dans la première moitié du XIX^e siècle, au plus tard en 1844. Aucun élément ne se rapporte à la période comprise entre le comblement du bassin et l'aménagement de l'aire de stationnement goudronnée actuelle, probablement en 1963.

2.2.4. Sondage 25

Le sondage a été implanté à l'arrière de l'ancien logement de fonction du directeur de l'hôpital, dans une pelouse arborée, dont l'altitude actuelle est comprise entre 66 et 65,10 m NGF.

L'espace disponible étant relativement restreint, en raison notamment de la présence de nombreux arbres, mais aussi de bungalows, seuls 25 m² ont ici été ouverts, en partie sur la pente bordant la terrasse de la maison.

2.2.4.1. Le substrat

Malgré des terrassements profonds à plus de 3 m, soit une altitude minimale de 62 m NGF, il ne nous a pas été possible d'atteindre le substrat dans ce sondage.

2.2.4.2. Le Moyen Age et l'époque moderne

- Absence de niveaux antiques ?

Les niveaux les plus profonds atteints ici ne concernent bizarrement que l'époque médiévale. Ainsi, malgré une tentative mécanique réalisée le dernier jour de l'opération, avant rebouchage, la stratigraphie gallo-romaine s'est refusée à nous, alors même que, dans les sondages voisins et à la même altitude de 62 m NGF, ils auraient été largement entamés.

Cette anomalie peut trouver plusieurs explications. Peut-être avons-nous par hasard sondé à l'emplacement précis d'une large excavation postérieure (fosse ou fossé ?) qui aurait fait disparaître tout ou partie des niveaux antiques à cet emplacement ? Peut-être encore sommes-nous à l'emplacement d'un accident topographique ayant entraîné un encaissement prononcé des niveaux anciens ? Rien ne permet cependant de conclure à ce sujet.

- Pratiques agricoles médiévales ?

Les premiers niveaux médiévaux observés sont constitués d'une accumulation considérable (au moins 1,3 m d'épaisseur) de sédiments limoneux bruns, d'aspect lité, et globalement caractérisés par l'omniprésence de petits nodules de craie évoquant des pratiques d'amendement de type marnage. S'agit-il de remblais ou bien des traces d'anciennes terres labourées ?

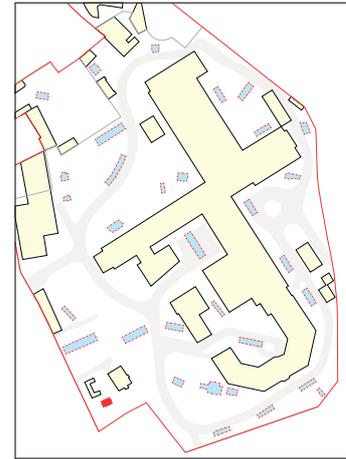
Ces niveaux livrent un mobilier peu abondant et globalement très fragmenté, consistant en quelques restes de faune, de rares fragments de tuiles plates à crochet médiévales et / ou modernes et des éléments céramiques qui, outre des tessons gallo-romains sans doute résiduels mais en nombre important, ne concernent que le bas Moyen Age, certaines formes étant plus caractéristiques des XIII^e et XIV^e siècles. Il est donc possible d'en conclure que ces niveaux se sont sans doute constitués lors d'une phase avancée du Moyen Age, mais antérieurement au début de l'époque moderne.

- Un ensemble bâti de la fin du Moyen Age

Ces niveaux sont recoupés par le creusement de la tranchée de fondation d'un mur maçonné (632), d'orientation nord-ouest / sud-est, dont un retour vers l'est a pu être observé dans l'emprise du sondage. Nous sommes donc probablement en présence de l'angle d'un bâtiment dont les murs présentaient une épaisseur de 0,45 à 0,5 m (**fig. 62**).

Ces murs étaient constitués d'une maçonnerie de silex et de blocs de craie liée au mortier jaune. Les fondations présentaient une hauteur très importante d'au moins 1,2 m (la base n'a pas été observée) et étaient réalisées en tranchée pleine. Deux phases de construction semblent pouvoir y être reconnues, le niveau profond de ces fondations présentant un mortier plus orangé (025.054). L'élévation n'était quant à elle conservée que sur une hauteur de 20 cm tout au plus, jusqu'à une altitude de 63,75 m NGF. Elle comportait un parement de silex grossièrement disposé et n'a livré aucune trace de revêtement. Il n'est pas exclu que les parties supérieures de ce bâtiment aient été réalisées en torchis.

Aucun élément ne permet malheureusement la datation précise de cette construction dont nous savons qu'elle n'est pas antérieure au bas Moyen Age. Son attribution au début de la période moderne ne paraît pas déraisonnable mais ne repose sur aucun élément concret.



A cette construction maçonnée étaient associés deux solins, plus ou moins parallèles entre eux et de direction sud-ouest / nord-est, mais dont la chronologie relative n'a pas pu être déterminée. Le premier vient se greffer sur l'angle du bâtiment et se présente sous la forme d'un alignement de blocs de silex reconnu sur une longueur minimale de 2 m (633).

Le second se situe à un mètre plus au nord et est constitué d'un alignement de blocs de silex et de craie, également reconnu sur une longueur minimale de 2 m (655). L'observation en coupe de cette structure a révélé qu'il s'agissait d'une cloison en terre (025.037) associée à des supports sur poteaux dont un exemplaire a été clairement identifié avec son calage en silex (671).

Si ces deux structures sont techniquement postérieures au mur maçonné 632, rien n'indique le délai écoulé entre ces constructions respectives qui peuvent aussi bien être contemporaines les unes des autres que s'étaler sur une période plus importante que rien ne permet d'estimer.



Figure 62 - Vue en plan des différentes constructions attribuées à la fin de l'époque médiévale et reconnues dans le sondage 25

Les niveaux de sol et d'occupation situés à l'intérieur du bâtiment n'ont pas été reconnus. Il en va de même pour l'espace situé au sud des constructions, pour lequel nous avons choisi, afin de ne pas détruire les vestiges, de ne pas poursuivre les terrassements au-delà des niveaux d'abandon.

En revanche, la fouille a révélé la présence, dans l'espace compris entre le mur 632 et la cloison 655, d'une succession de sols en terre et de couches d'occupation sur une épaisseur de seulement une dizaine de centimètres, à une altitude comprise entre 63,45 et 63,55 m NGF. Aucun mobilier pertinent n'en a été extrait. L'espace de seulement un mètre de large situé entre les solins 633 et 655 n'a pas révélé de sol aménagé, mais des couches d'occupation dans lesquelles ont été collectés un mobilier peu abondant offrant un *terminus post quem* à la fin du Moyen Age (XIII^e - XIV^e siècles).

- Démolition et réoccupation des lieux

L'ensemble de ces niveaux et structures, ainsi que l'arase du mur 632, était ensuite recouvert par un ensemble de remblais (025.011 et 025.036) qui, là encore, livrent un mobilier fixant un *terminus post quem* à la fin du Moyen Age. Ces remblais consistent majoritairement en une épaisseur de 20 à 30 cm de limon argileux brun orangé témoignant très vraisemblablement de la démolition des élévations en torchis du bâti décrit précédemment.

Les remblais de démolition occupant l'espace interne du bâtiment (025.010) comportaient en outre une concentration importante de fragments de terres cuites architecturales (tuiles à crochet principalement) témoignant du mode de couverture de l'édifice.

Ces différents remblais présentaient tous une surface compactée et relativement plane, à une altitude comprise entre 63,80 m NGF à l'emplacement du bâtiment détruit et 63,65 m NGF à l'extérieur. Ceci nous laisse supposer qu'ils ont servi un temps de niveau de sol. Cette hypothèse est renforcée par la présence sus-jacente d'une couche d'occupation (025.009), épaisse de quelques 20 à 25 cm, et constituée d'un limon brun foncé à noir. Ce niveau a livré, outre quelques petits fragments de terres cuites architecturales, un lot d'une douzaine de tessons, incluant des éléments de grès du Beauvaisis, et dont la datation globale se situe une fois de plus au bas Moyen Age.

L'absence récurrente de tout élément relevant avec certitude de l'époque moderne, tant dans les niveaux de fonctionnement que dans la démolition du bâti et la réoccupation des lieux, nous amène à placer cette phase de l'occupation plus probablement dans le courant du bas Moyen Age que dans l'époque moderne.

- Occupation moderne non caractérisée :

Le glissement chronologique vers l'époque moderne n'est perceptible qu'avec l'aménagement d'un nouveau sol (025.008), constitué d'un limon argileux brun orangé compact, et surmonté d'une occupation d'épaisseur assez conséquente (025.006 / 025.007 et 025.033). Si le sol livre encore du mobilier médiéval, l'occupation offre quant à elle un mobilier incluant pour la première fois des éléments et des formes relevant de la période moderne (grès du Domfrontais notamment).

Ces niveaux sont partiellement scellés par les traces d'une nouvelle démolition (025.004 et 025.005) dont l'origine n'est pas connue. Celle-ci se caractérise par un épandage de silex et de nodules de mortier, recouvert par une épaisseur de tuiles fragmentées mêlées à des nodules de calcaire (025.003), le tout dans une matrice limoneuse brune peu compacte.

La céramique collectée dans ces niveaux ne comporte cette fois-ci que des éléments modernes, avec un ancrage marqué dans le courant du XVI^e siècle. Rien, cependant, ne permet de caractériser cette occupation moderne dont l'interprétation demeure délicate.

2.2.4.3. Epoque contemporaine

Les occupations et démolitions modernes étaient finalement surmontées d'une couche de remblai très homogène (025.002) et consistant en un limon brun clair assez meuble dont la fraction supérieure est assimilable à de la terre végétale (025.001). Son épaisseur croît de l'ouest vers l'est, de 0,85 à plus de 1,5 m. Le mobilier présent se résume à un tesson de céramique glaçurée moderne n'offrant guère d'indication chronologique.

Cet apport de matériau, au moins pour partie, est très certainement contemporain de la construction, dans les années 1960, de la maison mitoyenne réalisée sur sous-sol et entourée d'une terrasse sur remblais. Il est néanmoins tout à fait possible qu'une certaine épaisseur de la partie basse de 025.002, non différenciée lors de l'observation des coupes, relève de l'utilisation de cette zone en tant que jardin au cours du XIX^e siècle, comme nous l'indiquent les documents cadastraux de 1811 et 1844.

2.2.4.5. Synthèse pour le sondage 25

Malgré des terrassements profonds, les niveaux les plus anciens observés dans ce sondage relèvent assurément du Moyen Age et même plus précisément du bas Moyen Age (XIII^e - XIV^e siècles). L'absence de niveaux gallo-romains à ces profondeurs n'a pas trouvé d'explication satisfaisante.

Les niveaux médiévaux mis au jour consistent, dans une première phase, en une accumulation stratifiée de sédiments que nous proposons d'interpréter comme les témoins d'activités agricoles de type labours, assorties à des pratiques d'amendement des terres assimilables à du marnage.

Ces niveaux sont ensuite obliérés, toujours au cours du bas Moyen Age, par la construction d'un édifice maçonné, dont l'angle a été reconnu, sans doute accompagné de « dépendances » en matériaux plus légers. Les sols extérieurs sont peu et partiellement aménagés et l'occupation n'a pas laissé de stratigraphie conséquente, laissant supposer une phase d'utilisation relativement courte.

Après démolition, une nouvelle occupation recouvre les vestiges. Celle-ci, non caractérisée, relève sans doute encore de la fin du Moyen Age.

L'époque moderne voit, à la suite des occupations précédentes, l'aménagement d'un nouveau sol et le dépôt de nouvelles couches d'occupation, à leur tour recouverts par les éléments d'une seconde démolition dont l'origine demeure inconnue. Les éléments céramiques permettent de rattacher cette dernière au courant du XVI^e siècle.

La fin de l'époque moderne et le XIX^e siècle ne sont apparemment pas représentés dans cette stratigraphie, laquelle s'achève par un apport considérable de remblais destinés à l'aménagement de la terrasse d'un logement associé à la construction de l'hôpital dans les années 1960.

2.3. SECTEUR 3 : SAINT-LOUIS

2.3.1. Sondage 31

Le sondage 31 a été implanté dans un talus constitué au XX^e siècle lors des travaux de terrassement liés à la construction du bâtiment d'accueil de l'hôpital. Il couvre donc une surface réduite de 20 m² sur un terrain présentant une forte pente (altitude de 64,6 à 61,5 m NGF, soit une pente de 62 %).

La couverture du sol actuelle était constituée d'une végétation basse n'ayant entraîné aucune gêne lors de la réalisation de nos terrassements. Signalons néanmoins la présence, à la base des remblais disposés au pied du talus au moment de l'aménagement paysager des lieux, après la construction, de trois piliers en béton armé dont l'extraction a nécessité l'élargissement ponctuel du sondage.

Celui-ci consistait concrètement à redresser le front de taille des travaux contemporains afin d'observer la stratigraphie toujours en place à l'arrière et d'estimer l'importance de la troncature opérée dans la stratigraphie par ces travaux. Ces conditions d'observation ont donc logiquement limité les possibilités d'analyse spatiale des vestiges rencontrés uniquement dans la coupe redressée (**fig. 63**).

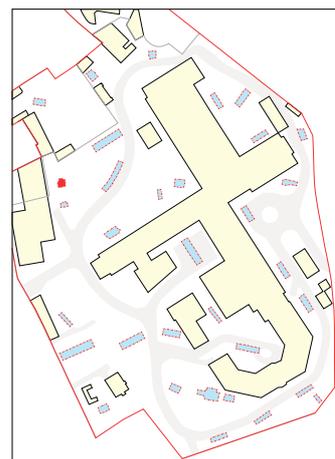


Figure 63 - Vue du front de taille contemporain redressé au cours du diagnostic

2.3.1.1. Le substrat

Il a été atteint à une altitude de 60,58 m NGF. Il consistait en une grave sableuse brun orangé, plus proche des alluvions anciennes (Fy) que des alluvions modernes (Fz), telles que décrites dans la carte géologique, et a été observé sur une épaisseur minimale de 1,2 m. Cette grave présentait un aspect « pollué » en raison, probablement d'infiltrations liées au chantier de l'hôpital. Nous y reviendrons.

L'absence de couverture limoneuse est à nouveau intéressante, et pourrait suggérer l'existence d'une troncature des niveaux superficiels, préalablement aux premières occupations reconnues par ailleurs dans la première moitié du I^{er} siècle.

2.3.1.2. L'époque gallo-romaine

- Un premier fossé :

L'occupation débute ici par le creusement d'un probable fossé (570), reconnu très partiellement dans l'emprise d'un sondage profond. Son orientation serait nord-ouest / sud-est et sa profondeur d'environ 1,1 m. Sa largeur, quant à elle, ne peut être définie, pas plus d'ailleurs que son profil précis. L'étude de son comblement révèle un apport hétérogène quoique stratifié de matériaux consistant principalement en des limons de texture sableuse et de couleur brune à orangée, mêlés à de la grave (031.013 à 031.018).

Le mobilier présent dans ces remblais se limite à des restes de faune, principalement des ossements animaux, et à un lot de cinq tessons dont la datation permet de situer le comblement de ce fossé dans la première moitié du I^{er} siècle. Il semble donc que l'occupation, à cet emplacement, ne soit pas antérieure au début du I^{er} siècle.

- Une occupation peu importante ?

Surmontant le comblement du fossé, la stratigraphie correspondant à la suite des occupations antiques apparaît bien mince, puisque n'atteignant qu'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Elle consiste en une superposition de deux couches d'occupation (031.010 et 031.012), entre lesquelles s'intercale un probable sol (031.011) constitué d'un cailloutis de silex dans une matrice de limon sableux brun. Le sommet de ces occupations se situe à une altitude de 61,10 m NGF.

Le rare mobilier présent dans ces niveaux n'offrant aucune précision chronologique, il n'est pas possible d'en déterminer la datation. Le fait qu'elle n'ait été observée qu'en coupe, dans le front de taille des travaux récents, n'a en outre pas permis de caractériser plus avant cette occupation.

2.3.1.3. Les « terres noires »

L'occupation 031.010 était recouverte par une épaisseur conséquente de « terres noires », dans lesquelles trois niveaux ont pu être distingués. Le premier (031.009) était constitué de limon brun à gris assez foncé, d'une épaisseur d'environ 0,7 m. L'unique tesson arraché à la coupe est un fragment de céramique sigillée du Haut-Empire qui, sauf à considérer qu'une partie des « terres noires » se soit constituée dès l'Antiquité, semble être résiduel.

Le niveau médian (031.008), épais de 0,5 m, présentait une coloration brune plus claire, et comportait quelques petits fragments de terres cuites architecturales non caractérisées. La céramique prélevée dans la coupe couvre une période allant de l'Antiquité, avec notamment un élément de sigillée d'Argonne à rattacher à l'Antiquité tardive, jusqu'au bas Moyen Age.

Le niveau sommital (031.007), épais de 0,4 à 0,5 m, consistait quant à lui en un limon sableux gris ne comportant que quelques petits silex et de rares fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates médiévales ?). Seul un fragment de verre à vitre non daté a été retiré de la coupe.

Ces différents niveaux de « terres noires » constituent un ensemble conséquent d'une épaisseur de près de 1,6 m, dont la datation ne peut être établie de façon satisfaisante, si ce n'est qu'elles ne semblent guère aller au-delà du bas Moyen Age. Il n'est cependant pas exclu que le niveau le plus profond puisse avoir été constitué dès l'Antiquité⁴, ce qui porterait l'épaisseur des niveaux gallo-romains à près de 1,2 m. D'une façon générale, on notera la grande homogénéité de ces couches qui se caractérisent par la rareté significative des inclusions de toute sorte.

4 Des exemples de ce type de formations sont connus régionalement notamment dans l'agglomération gallo-romaine de Pîtres, mais aussi dans les thermes du Vieil-Evreux (27). Voir respectivement Berranger 2009 et Bertaudière, Guyard 2006.

2.3.1.4. Le bas Moyen Age et la période moderne

- Une construction indéterminée

Le niveau supérieur des « terres noires » est recoupé par la tranchée de fondation d'un mur maçonné (569), constitué de silex liés au mortier jaune, et dont ne subsistaient plus qu'une partie des fondations, sur une hauteur maximale de 0,4 m. Ce mur avait été réalisé en tranchée pleine.

La largeur apparente était de 0,6 m, mais peut être biaisée si le mur le mur n'est pas tout à fait perpendiculaire à la coupe redressée. Pour la même raison, il est impossible de déterminer précisément l'orientation de cette construction, dont la datation est par ailleurs indéterminée (bas Moyen Age au plus tôt ...).

Aucun sol associé n'étant apparu dans la coupe, d'un côté comme de l'autre de la maçonnerie, il semble probable que ce rôle ait été joué par le sommet des « terres noires » (031.007), situé à une altitude de 62,75 m NGF.

- Des apports de matériaux :

Après une phase de récupération des matériaux du mur 569, que rien ne permet cependant de dater, le site est recouvert par un apport conséquent (près d'un mètre) de remblais constitués de limon brun riche en petits silex et en fragments de terres cuites architecturales médiévales et / ou modernes, cependant très fragmentaires (031.006). Là encore, rien ne permet véritablement de dater cette phase de remblais.

Peut-être cet apport est-il destiné à rehausser le terrain avant la mise en place du sol 031.005 qui le surmonte ? Celui-ci est formé d'un niveau de silex dans une matrice limoneuse brune très riche en fragments de terres cuites architecturales modernes.

Ce réaménagement de l'espace relève en tout cas assurément de la période moderne, au moins, comme l'indique un tesson de grès du Beauvaisis retrouvé dans les remblais 031.006. L'attribution à la période contemporaine n'est cependant pas exclue.

2.3.1.5. La période contemporaine

Le dernier mètre de la stratigraphie observée ici est constitué d'un ensemble de remblais, dont la fonction est de surélever l'espace situé à l'arrière du sondage et en contre-haut, et de servir de support à l'aire de stationnement goudronnée encore présente à l'heure actuelle. La mise en oeuvre de ces remblais est assurément postérieure à 1968, puisque postérieure à la démolition de bâtiments figurant encore sur le cadastre à cette date (cf. sondage 36, p. 134).

De façon sans doute concomitante, les terrains situés à l'ouest font l'objet d'une importante troncature destinée à la construction, également postérieure à 1968, du bâtiment d'accueil de l'hôpital. Cette troncature, dont la limite orientale a été retrouvée, a entraîné la destruction de la quasi-totalité de la stratigraphie. Les travaux de terrassement ont en effet atteint le toit du substrat, à une altitude voisine de 60,6 m NGF, ne laissant subsister que les structures en creux relevant sans doute de la première occupation gallo-romaine des lieux. Ces terrassements profonds sont sans doute à l'origine de l'aspect « pollué » du substrat, tel que décrit plus haut.

Ces travaux furent suivis de l'aménagement paysager du talus, perceptible dans la coupe au travers de la présence d'un apport de terre végétale recouvrant également les remblais décrits précédemment.

2.3.1.6. Synthèse pour le sondage 31

Creusé dans un substrat constitué ici d'une grave sableuse, les structures relevant de la première occupation de lieux se limitent, sur la surface examinée, à un fossé orienté nord-ouest / sud-est, dont le comblement peut être daté de la première moitié du I^{er} siècle. Les occupations antiques postérieures ne présentent pas de stratification importante et semblent inclure une partie de l'accumulation de « terres noires » recouvrant ensuite les lieux.

Cette accumulation se poursuit probablement durant une bonne partie de l'époque médiévale, voire jusqu'au début de la période moderne, avant d'être recoupée superficiellement par l'aménagement, en tranchée pleine, des fondations d'un mur maçonné dont nous ignorons la destination et la datation précise (bas Moyen Age ou époque moderne).

Après la démolition de ce dernier, et la récupération de ses matériaux, le site semble surélevé par un apport conséquent de remblais appartenant, au mieux, à l'époque moderne. Sur ces remblais est ensuite aménagé un sol extérieur constitué de silex et de fragments de terres cuites architecturales.

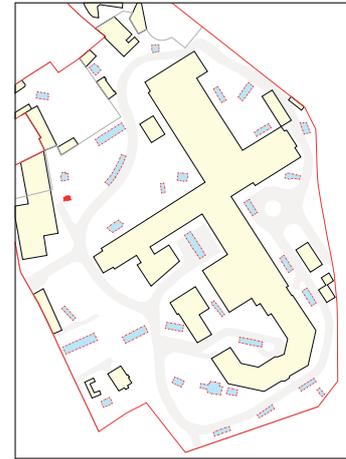
Les terrains situés à l'ouest sont finalement, à une date postérieure à 1968, excavés jusqu'au toit du substrat, afin de permettre la construction du bâtiment d'accueil de l'hôpital, équipé d'un accès direct aux sous-sol. Ces travaux ont fait disparaître la quasi-totalité de la stratigraphie, tandis que le front de taille réalisé fut taluté et pourvu d'un aménagement paysager par l'apport de terre végétale.

Les terrains situés à l'est, et demeurés en contre-haut, ont quant à eux été recouverts par un nouvel apport de remblais destinés à l'aménagement d'une aire de stationnement goudronnée.

2.3.2. Sondage 32

Le sondage 32 présente des caractéristiques similaires à celles du sondage précédent et se trouve implanté dans le même talus, à une dizaine de mètres plus au sud. La réalisation de ces deux ouvertures, dans des conditions similaires, avait pour but principal d'observer des variations latérales dans la stratigraphie et de restituer une coupe longitudinale du talus contemporain.

Précisons que, là encore, la plupart des niveaux décrits n'ont été vus qu'en coupe en raison des troncatures importantes pratiquées au XX^e siècle. Ceci expliquant la rareté du mobilier prélevé, particulièrement dans les niveaux supérieurs.



2.3.2.1. Le substrat

Celui-ci se présente globalement sous une forme similaire à celle décrite dans le sondage 31, à ceci près que la matrice dans laquelle se trouve la grave présente une texture plus argileuse et plus orangée, plus proche de la description des alluvions modernes (Fz) de la carte géologique (032.010).

Ce niveau était recouvert d'une couche peu épaisse de limon argileux brun à brun orangé, portant les traces d'une anthropisation relativement importante sous la forme de charbons de bois et d'infiltrations de limon brun (032.009). Ce niveau est possiblement interprétable comme un dépôt loessique de faible épaisseur (à peine 20 cm) ayant subi une pédogénèse holocène classique (horizon A) et une forte anthropisation (usage de sol lors des premières occupations). L'altitude du toit du substrat ainsi reconstitué est de 60,60 m NGF.

Comme évoqué dans le sondage 23, l'absence d'horizon B sous-jacent permet de supposer que la couverture limoneuse n'était initialement pas supérieure à une soixantaine de centimètres. Rien ne permet cependant d'identifier de façon certaine, dans ce sondage, une troncature des niveaux superficiels du substrat.

2.3.2.2. L'époque gallo-romaine

Les premières traces d'occupation mise en évidence dans ce sondage consistent en une large fosse de plan irrégulier, interprétée comme une zone d'extraction de matériaux creusée dans la grave (555). Sa situation, au centre du sondage, nous a amené, en présence d'un représentant du Service régional de l'archéologie, à fouiller mécaniquement la quasi intégralité de son comblement. Sa profondeur a été mesurée à environ un mètre.

Le mobilier découvert dans cette fosse est relativement riche et de qualité. Il regroupe pêle-mêle des fragments de terres cuites architecturales, des restes de faune (ossements et coquillages), un jeton en os et un lot céramique conséquent regroupant une trentaine de tessons. Cet ensemble se compose presque uniquement de céramique commune et de fragments d'amphores, et semble refléter une datation à la charnière entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècles. Ainsi, le comblement, qui apparaissait par ailleurs comme massif et très homogène, ne semble pas postérieur au tout début du II^e siècle.

L'identification de cette structure comme l'élément le plus ancien du sondage indiquerait qu'aucune occupation n'a existé ici avant, sans doute, la seconde moitié du I^{er} siècle. L'absence de trace d'une occupation plus ancienne doit-elle être interprétée comme la conséquence d'une troncature des niveaux antérieurs ? Rien ne permet de l'affirmer ...

Le comblement de la fosse 555 était ensuite recouvert par la superposition de deux voire trois couches d'occupation, totalisant une épaisseur de 0,45 m, jusqu'à atteindre l'altitude de 61,15 m NGF. Notons que le comblement de la fosse 555 et la couche d'occupation immédiatement postérieure se confondent quant à la nature de leur sédiment. Cette occupation (032.008) présentait une épaisseur constante d'une vingtaine de centimètres. Aucun mobilier particulier n'a été extrait de ces occupations dont la datation ne peut donc être définie que comme postérieure au début du II^e siècle.

Une seconde fosse (ou un fossé d'orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est ?) a été partiellement reconnu dans les coupes nord et est du sondage (567). Son plan ainsi que ses dimensions ne sont pas connus. Sa profondeur est d'au moins 1,2 m. Son creusement recoupe les occupations antérieures.

Son comblement, très hétérogène, a livré un mobilier assez abondant et diversifié, parmi lequel il convient de signaler des restes de faune, des clous en fer, un fragment d'enduit peint rouge, de la terre brûlée et de la céramique. Le lot en question présente une forte résidualité du I^{er} siècle, particulièrement dans les premiers niveaux de comblement, mais sa constitution est datée du courant du II^e siècle. Cette attribution chronologique semble en accord avec les éléments présents antérieurement.

Les derniers niveaux gallo-romains consistent en un probable creusement, ou tout au moins le comblement d'une dépression (032.006), dont la datation, malgré les quelques éléments céramiques mis au jour, ne peut guère être précisée (II^e - III^e siècles). L'altitude de ces derniers niveaux est de 61,18 m NGF.

2.3.2.3. Les « terres noires »

Surmontant directement les occupations gallo-romaines, avec une transition relativement nette, une accumulation de « terres noires » d'environ 0,8 m d'épaisseur totale a ensuite été observée. Deux niveaux de même importance ont pu être individualisés dans cette accumulation.

Le premier (032.005b) consistait en un limon brun clair assez riche en inclusions diverses (terres cuites architecturales, silex, nodules de craie, faune, ...). La présence d'un probable trou de poteau (673), creusé dans ce niveau, indique l'existence possible d'une occupation structurée des lieux, à une époque que rien ne nous permet malheureusement de préciser. Son diamètre et sa profondeur sont de 0,3 m. Aucun calage n'a été observé.

La partie supérieure des « terres noires » (032.005a) présentait une coloration plus foncée, mais une quantité équivalente d'inclusions de toute sorte. La présence d'un unique tesson de céramique gallo-romaine (II^e - III^e siècles) n'apporte aucun indice chronologique.

2.3.2.4. Le Moyen Age et la période moderne ?

Les « terres noires » étaient recouvertes par l'aménagement d'un sol en terre très fin (032.022), constitué d'une couche de limon argileux orangé de deux à trois centimètres d'épaisseur seulement (altitude 62 m NGF). Une occupation des lieux (032.021) fut suivie de la mise en oeuvre d'un second sol, constitué cette fois d'une couche de craie damée épaisse d'une dizaine de centimètres (032.004), observée sur une partie seulement de la largeur de la coupe orientale.

La couche 032.003, surmontant ce sol, et constituée de poches de craie dans une matrice limoneuse brune peut être interprétée soit comme une recharge de sol de qualité médiocre, soit comme la destruction partielle du sol de craie 032.004.

Aucun mobilier n'ayant été mis au jour dans ces niveaux, leur datation n'a pu être établie. Leur attribution aux périodes médiévale et moderne, sans plus de précision, se fait donc surtout par analogie avec la stratigraphie observée dans d'autres sondages.

Le tout est recouvert par un apport massif d'au moins 0,4 m d'épaisseur de remblais renfermant des nodules et blocs de craie, des fragments de terres cuites architecturales et des silex (032.002), dont la datation n'a pas davantage pu être précisée. La présence des terres cuites architecturales médiévales et / ou modernes n'offre en effet pas de précision chronologique suffisante.

2.3.2.5. La période contemporaine

Tous ces niveaux étaient finalement recoupés largement par la réalisation du talus actuel, postérieurement à 1968 comme nous l'avons déjà vu pour le sondage 31. Le creusement ainsi réalisé fut ensuite comblé des remblais extrêmement hétérogènes et recouvert en dernier lieu par un apport de terre végétale destiné à l'aménagement paysager du talus.

Les troncatures opérées dans les niveaux archéologiques sont ici variables, dans la mesure où ce sondage se situe à proximité de l'extrémité méridionale des parties talutées. La coupe nord montre en effet une situation similaire à celle décrite dans le sondage 31, à savoir une troncature totale de la stratigraphie jusqu'au toit de la grave naturelle (60,60 m NGF environ), n'ayant préservé que les structures en creux, tandis que, dans la coupe opposée, à seulement 2 m de distance, la troncature n'a que partiellement entamé les niveaux de « terres noires », jusqu'à une altitude de 61,50 m NGF.

2.3.2.6. Synthèse pour le sondage 32

Implantée sur un substrat caractérisé ici par une grave argileuse surmontée d'un très faible recouvrement limoneux, la première occupation identifiée n'est pas antérieure à la fin du I^{er} siècle et n'est représentée que par une probable fosse d'extraction de matériaux.

Les niveaux postérieurs sont faiblement stratifiés et ne livrent aucun mobilier postérieur au II^e siècle, ce qui semblerait indiquer que l'occupation de cet espace précis, durant l'Antiquité, se limite peut-être au seul II^e siècle. Ces niveaux sont finalement recoupés par une fosse ou fossé dont le comblement se situe également dans le courant du II^e siècle.

Les « terres noires » sus-jacentes présentent une stratification interne et ont livré les traces d'une probable occupation intermédiaire sous la forme d'un trou de poteau intercalé entre les deux niveaux d'accumulation successifs reconnus dans la coupe. Aucune datation n'est malheureusement possible.

Les occupations se poursuivent sûrement durant le bas Moyen Age et la période moderne, recouvrant les « terres noires » de deux sols successifs, en terre puis en craie damée, avant que l'espace ne soit massivement remblayé, pour des raisons et dans des circonstances inconnues.

L'époque contemporaine voit finalement, à une date postérieure à 1968, la réalisation d'importantes troncatures dans la stratigraphie et l'aménagement d'un talus.

2.3.3. Synthèse sur le talus du bâtiment d'accueil de l'hôpital

2.3.3.1. Chronologie et nature des occupations

L'assemblage des deux coupes orientales des sondages 31 et 32, représentant toutes deux, peu ou prou, le front de taille des travaux de terrassement postérieurs à 1968, nous donne de précieuses indications sur la nature des occupations préservées à l'arrière (fig. 64).

C'est ainsi une coupe de plus de 16 m de long que l'on peut restituer et qui montre tout d'abord, de façon assez surprenante peut-être, un substrat présentant une pente peu marquée du nord vers le sud. Les variations observées dans l'épaisseur de la couverture limoneuse surmontant la grave permet de restituer avec vraisemblance l'existence, au moins à l'emplacement du sondage 31, d'importants travaux de nivellement antérieurs aux premières occupations gallo-romaines identifiées, soit probablement dès le début du I^{er} siècle de notre ère.

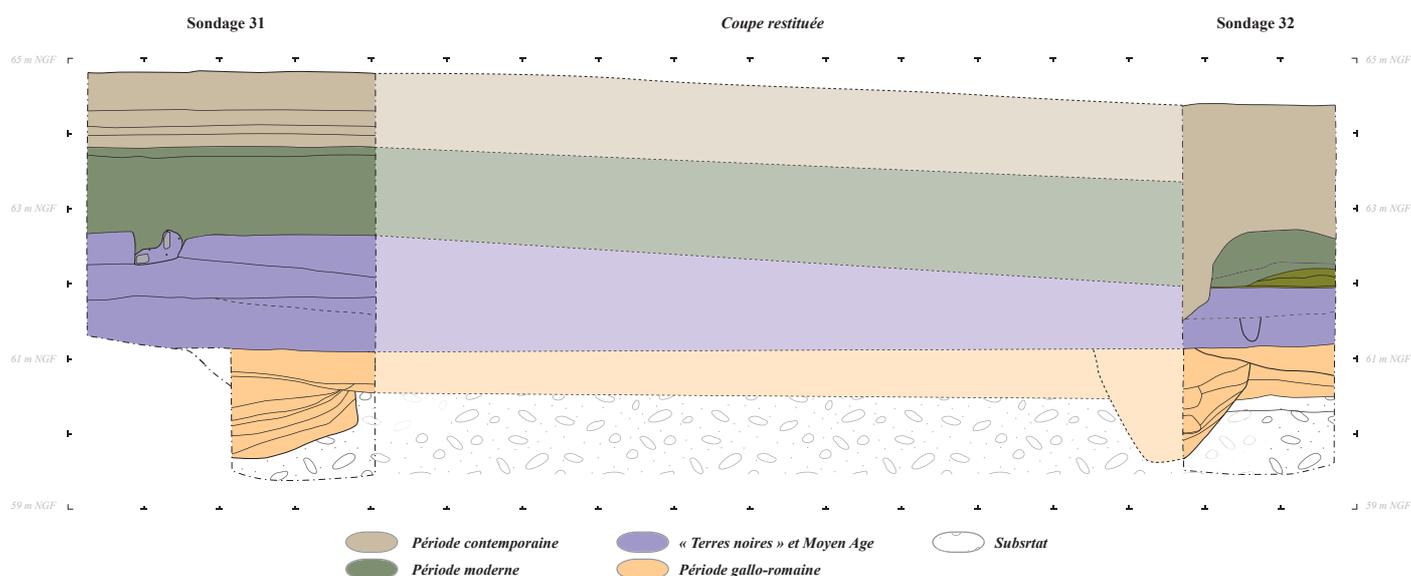
Le substrat est ensuite creusé et recouvert par des occupations gallo-romaines peu stratifiées, dont la datation est comprise entre la première moitié du I^{er} siècle, pour les structures les plus anciennes, et la fin du II^e siècle. Ceci reflète sans doute un espace globalement peu aménagé et n'ayant pas connu d'occupation soutenue durant toute l'Antiquité. Peut-être s'agit-il d'un espace extérieur ou d'une parcelle non lotie dans le tissu urbain gallo-romain ?

Les « terres noires », qui recouvrent ces occupations, présentent une épaisseur plus importante au nord. Nous avons supposé qu'une partie de ces accumulations de sédiments pouvait relever de l'Antiquité, mais nous n'en possédons aucune preuve. Cette différence latérale, malheureusement inexplicquée, dans les modalités et le rythme de constitution des « terres noires » aboutit à une variation importante du niveau du sol, avec une rehausse des terrains situés au nord.

Globalement les éléments permettant de dater ces niveaux font ici cruellement défaut. Il semble néanmoins plus que probable qu'ils couvrent l'essentiel du Moyen Age.

Les installations postérieures se traduisent, au nord, par la construction d'un mur maçonné de destination inconnue, et au sud par la mise en place de niveaux de sol en terre puis en craie damée. Les deux aménagements sont sans doute liés et correspondent vraisemblablement à une phase importante de construction que l'on peut supposer être liée à l'édification de l'église Saint-Louis (fin du XIII^e siècle ?).

Les dernières phases de l'aménagement du site, avant les grands bouleversements contemporains, voient des apports importants de remblais à une date qu'il ne nous a pas été possible de définir (période moderne ? début de l'époque contemporaine ?).



2.3.3.2. *L'impact des travaux récents sur les niveaux archéologiques*

Comme nous l'avons vu dans la description des sondages, il ressort de nos observations deux faits principaux. Le premier est la disparition probable, dans ce secteur, de toute la stratigraphie, du fait que les terrassements réalisés au XX^e siècle se sont semble-t-il « posés » systématiquement sur le toit du substrat.

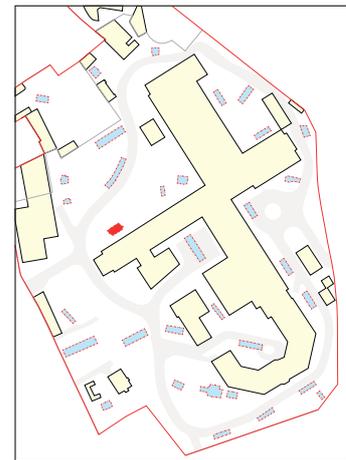
Le second est que sont malgré tout préservées les structures creusées dans le substrat, et ce vraisemblablement même sous le bâtiment d'accueil de l'hôpital dont les sous-sols se trouvent au niveau du fond des terrassements contemporains.

2.3.4. Sondage 33

Le sondage 33 a été implanté, à l'image des deux précédents, dans un talus aménagé le long des bâtiments hospitaliers centraux, lors de leur construction en 1963.

En raison de contraintes spatiales (bâti et arbres n'offrant que peu de dégagement), ce sondage n'a cependant pas pu être précisément réalisé dans le talus, et occupe une position dominante, sur l'amorce de la pente. Le terrain se présentait sous la forme d'une pelouse, dont l'altitude oscillait entre 63,30 et 62 m NGF.

Initialement conçu comme une tranchée longue, ce sondage s'est trouvé limité vers le nord-est par la présence non attendue de réseaux contemporains. C'est donc une ouverture de seulement 38 m² qui a été réalisée, dont seule la moitié a fait l'objet de sondages profonds.



2.3.4.1. Le substrat

Le toit du substrat a, dans ce sondage, été atteint à une altitude d'environ 60,75 m NGF. Il était constitué d'un niveau de grave, reconnu de façon superficielle, surmonté d'un limon brun à brun-orangé (033.036 et 033.038) présentant une anthropisation assez marquée, sous la forme d'inclusions charbonneuses. Cette couverture limoneuse de faible épaisseur (seulement une vingtaine de centimètres) correspond vraisemblablement, comme cela a été proposé dans le sondage 32, à un dépôt loessique.

2.3.4.2. Premières occupations

Au moins trois structures creusées dans le substrat sont apparues dans le fond du sondage (**fig. 65 et 66**). Celles-ci consistent en deux fosses observées seulement partiellement (598 et 602), et en un probable fossé, observé lui aussi de façon partielle (599). Aucune de ces structures n'a fait l'objet de sondage manuel, ceci dans la mesure où les éléments collectés en surface ont paru suffisamment pertinents pour proposer une datation.

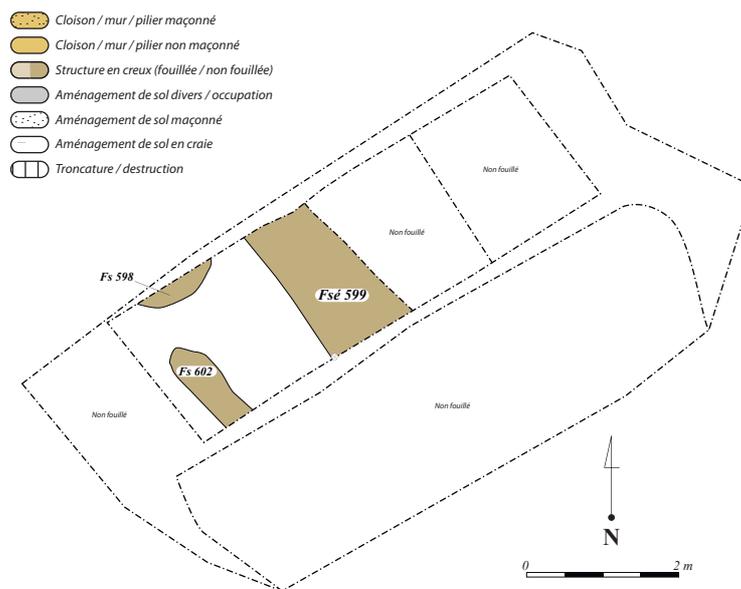


Figure 65 - Plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le sondage 33

La fosse 598, située au pied de la coupe nord, présentait un contour en arc de cercle dont la corde est de 1,4 m. Ni sa profondeur ni son profil n'ont été déterminés. La fosse 602, située quant à elle en partie sous la coupe sud, présentait une forme allongée, large d'environ 0,4 m. Le fossé 599, enfin, était recouvert par des structures qu'il a semblé pertinent de conserver. Son orientation est nord-ouest / sud-est et sa largeur à l'ouverture au minimum de 1,2 m. Ni sa profondeur ni son profil n'ont été observés.

Les éléments collectés dans le comblement des deux fosses (033.037 et 033.053) se limitent à quelques tessons de céramique exclusivement non tournée, se rapportant à une « tradition gauloise ». L'absence de forme ne permet malheureusement pas de préciser leur datation exacte, qui se situe donc dans une fourchette allant de La Tène finale (courant du I^{er} siècle av. J.-C.) à l'époque augustéenne (début du I^{er} siècle de notre ère).



Figure 66 - Vue en plan des structures les plus anciennes mises au jour dans le sondage 33

Le fossé a quant à lui livré un mobilier nettement plus abondant et diversifié, puisque la céramique était assortie de quelques clous en fer et d'une certaine quantité de restes de faune (ossements et coquilles). Le lot céramique comporte plus d'une cinquantaine de tessons qui, outre une part de fragments non tournés sans doute résiduels, forme un ensemble relativement homogène dont la constitution se situe très vraisemblablement dans le premier quart du I^{er} siècle de notre ère.

Si les éléments céramiques semblent indiquer une variation dans la datation des comblements des trois structures décrites ici, cela n'indique pas pour autant qu'elles aient été creusées à des dates différentes, ni très éloignées dans le temps. Comme dans le sondage 11, deux hypothèses peuvent être retenues : soit une occupation unique avec, peut-être, des rebouchages échelonnés, soit plusieurs aménagements successifs dont le détail ne peut être compris dans le cadre limité du sondage.

Quoi qu'il en soit, ces structures semblent se rattacher à une phase « précoce » de l'occupation des lieux, dont l'origine est à rechercher dans une période couvrant La Tène finale et le début de la période gallo-romaine.

2.3.4.3. La période gallo-romaine : une succession d'habitats

Recouvrant les vestiges des premières occupations identifiées, la fouille a révélé les traces d'un habitat ayant connu au moins trois phases d'aménagements successifs.

- 1^{ère} phase :

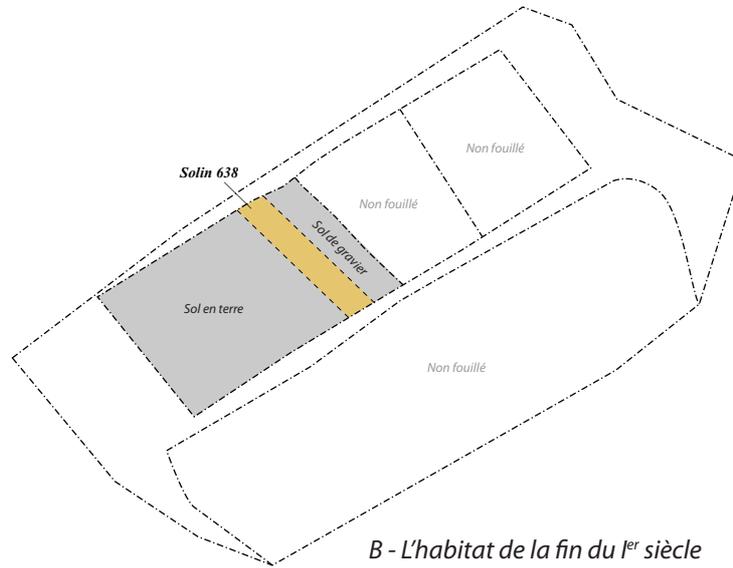
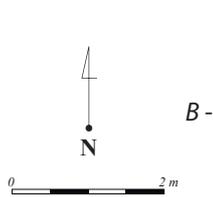
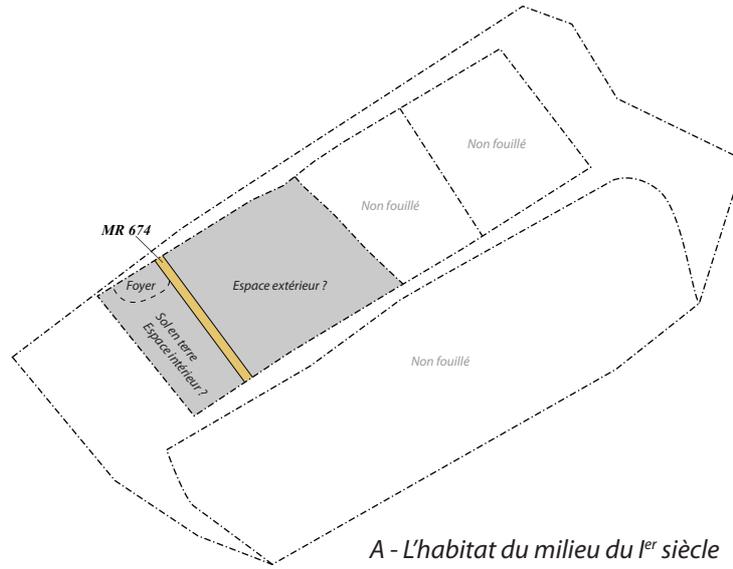
La première se caractérise par des sols en terre et des cloisons en torchis sur clayonnage. Ces niveaux n'ont été observés que sur une surface d'environ 6 m², dans laquelle deux espaces distincts sont apparus, séparés par le mur en torchis 674, d'orientation nord-ouest / sud-est perpendiculaire à l'axe du sondage (**fig. 68a**). Ce mur, d'une largeur estimée à guère plus de 10 cm, n'était plus conservé que sous la forme d'un soubassement, maintenu par les niveaux accumulés de part et d'autre durant sa phase d'utilisation (**fig. 67**).

Initialement, l'espace situé à l'ouest avait été pourvu d'un sol de terre battue (033.034 ; altitude 60,85 m NGF), d'une épaisseur d'une dizaine de centimètres, tandis que l'espace oriental ne semble avoir reçu aucun aménagement particulier. Peut-être ceci indique-t-il qu'il s'agit respectivement d'espaces intérieur et extérieur ?

A l'ouest, le sol est progressivement rehaussé par l'accumulation de couches d'occupation (033.031) et de recharges de sol toujours en terre (limon argileux jaune orangé ; 033.030 et 033.029). Le dernier aménagement observé dans cet espace occidental consiste en un foyer adossé à la cloison, dans la partie nord du sondage, et dont seule la sole subsistait sous la forme d'un cailloutis de silex dans une matrice de limon argileux jaune orangé fortement rubéfiée (033.028 ; altitude 61,10 m NGF ; **fig. 67**). Le mobilier découvert dans ces couches, observées rappelons le sur une surface très réduite, se limite à quatre tessons du I^{er} siècle, sans davantage de précision chronologique.



Figure 67 - Vue en plan des structures de la première phase d'habitat du sondage 33



- Cloison / mur / pilier maçonné
- Cloison / mur / pilier non maçonné
- Structure en creux (fouillée / non fouillée)
- Aménagement de sol divers / occupation
- Aménagement de sol maçonné
- Aménagement de sol en craie
- Troncature / destruction

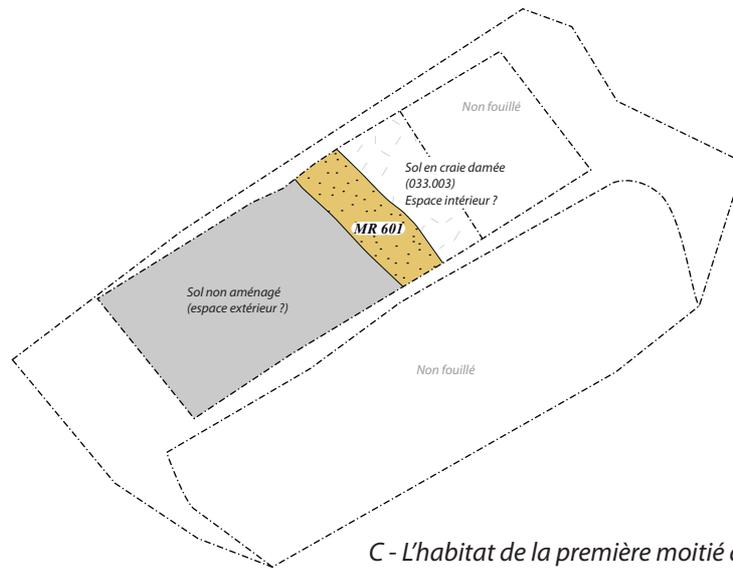


Figure 68 - Plans des différentes phases d'habitat gallo-romain reconnues dans le sondage 33



A l'est du mur 674, une recharge de sol très ponctuelle (033.035), sous la forme d'un limon sableux brun, et une fine occupation (033.033) n'ont livré qu'une poignée de tessons se rapportant sans doute à la seconde moitié du I^{er} siècle. Tous deux sont recouverts par une couche dépotoir (033.006) d'une épaisseur variable n'excédant pas 10 cm, mais livrant un mobilier de qualité et particulièrement abondant, parmi lequel une quantité impressionnante de coquilles d'huîtres (plus de 12 kg collectés). La fouille manuelle exhaustive de ce niveau, dans les limites du sondage (soit environ 4 m²) a en outre livré de nombreux ossements animaux, des coquilles de moules et de coques, de rares petits fragments de terres cuites architecturales, beaucoup de clous en fer, un fragment de cuiller en os, deux probables éléments d'applique en alliage cuivreux, correspondant vraisemblablement à la décoration de meubles de type coffret, et enfin un lot de plus de 350 tessons. La description de ce mobilier ne laisse guère de doute quant à l'identification d'un dépotoir domestique, témoin notamment du vaisselier de la maison, de son équipement mobilier et de sa consommation alimentaire.

L'étude du lot céramique permet de proposer une datation de ce dépotoir domestique dans le dernier quart du I^{er} siècle. Sa présence, dans l'espace oriental, semble confirmer la nature extérieure que nous lui supposions précédemment.

Le dépotoir était recouvert par la démolition du mur en torchis 674, au pied et le long duquel il se trouvait. Cette démolition se présente sous la forme d'une épaisse couche de limon argileux brun jaune (033.026), résultant de l'effondrement du mur. Il est significatif que cette démolition ne recouvre que l'espace oriental et aucunement l'espace occidental, ce qui indique sans ambiguïté le sens de l'effondrement.

Le mobilier collecté dans cette démolition ne se compose que de quelques nodules de mortier (traces d'un enduit ?) et de sept tessons fournissant un *terminus post quem* dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

- 2^e phase :

La démolition est recoupée par la tranchée d'implantation d'un probable solin (638), d'orientation similaire au mur antérieur et décalé de plus d'un mètre vers l'est (**fig. 68b**). Il est constitué d'un alignement de blocs de silex, dont l'altitude supérieure se trouve à environ 61,10 m NGF, et qui devait probablement servir de support à une sablière basse.

La construction de ce nouveau mur est suivie de l'aménagement d'un sol en terre constitué de limon sableux jaune orangé (033.023), mais dépourvu de mobilier. La céramique, peu abondante, collectée dans le sédiment servant de calage aux blocs du solin fournit une datation dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Le solin est recoupé par une fosse (600 ; **fig. 69**), dont la présence suppose la destruction au moins partielle du mur de la deuxième phase de l'habitat. Cette fosse, dont les limites n'ont pas été entièrement reconnues dans l'emprise du sondage, présentait une profondeur de 0,7 m pour un diamètre d'au moins 0,6 m. Son comblement était homogène et n'a livré que deux tessons offrant une nouvelle fois un *terminus post quem* dans la seconde moitié du II^e siècle.



Figure 69 - Vue de la fosse 600 après fouille

- 3^e phase :

La fosse 600 est à son tour recoupée par le creusement de la tranchée de fondation du mur 601 (**fig. 68c**). Cette fondation, réalisée en tranchée pleine, était profonde de 0,45 m et large de 0,7 m en partie basse et de 0,9 m en partie haute. Elle était constituée d'une superposition de couches de silex liés tantôt au mortier beige, tantôt simplement à la chaux (033.047 à 033.050), et surmontée d'un radier constitué d'un blocage de silex sans mortier (033.046). Un tessou, prélevé en coupe dans cette fondation, est daté du tournant des I^{er} et II^e siècles et nous fournit une indication chronologique précieuse sous la forme d'un *terminus post quem* permettant de placer la construction de ce mur au plus tôt au début du II^e siècle.

L'élévation, disparue, comportait tout d'abord un soubassement maçonné dont seule la semelle de mortier (033.045) subsiste en place. Les dimensions de la tranchée de récupération permettent de restituer une maçonnerie n'excédant pas 0,6 m de largeur. Celle-ci ne devait par ailleurs présenter qu'une hauteur restreinte et servir de soubassement à la partie principale de l'élévation, laquelle était constituée de torchis, comme l'indique la nature des matériaux de la démolition.

La présence, dans la fondation, d'une lacune de forme circulaire (**fig. 70**), laisse supposer que des supports en bois (disparus) aient pu être disposés à intervalles réguliers dans cette maçonnerie afin de servir d'appui au clayonnage recevant ensuite le torchis dans la partie supérieure du mur. Les très nombreux fragments d'enduit peint présents dans la démolition montrent en outre, qu'au moins dans la phase précédant immédiatement la destruction, les murs de cet habitat étaient dotés de décors peints (cf. étude présentée en annexe).



**Figure 70 - Vue des fondations
du mur 601 (au centre)
et du sol de craie associé (à droite)**

Ce mur délimite deux espaces dont l'un, à l'est, reçoit un sol de craie damée de belle facture, et d'une épaisseur de plusieurs centimètres, reposant sur un radier de silex préparatoire (033.003 ; altitude 61,05 m NGF). Ce sol recouvrait la partie débordante des fondations du mur 601. L'absence de couche d'occupation sur ce sol s'explique très vraisemblablement par son entretien régulier, jusqu'à son abandon.

L'espace occidental n'a pas reçu quant à lui de sol soigneusement aménagé. Seules quelques recharges ponctuelles, en terre (033.041 / 033.022) ou en cailloutis de silex (033.024), alternant avec des niveaux d'occupation (033.025 / 033.021), ont été reconnus sur une épaisseur totale n'excédant pas 0,25 m (altitude finale comprise entre 61,25 et 61,35 m NGF). Le mobilier présent dans ces couches se limite à quelques fragments de terres cuites architecturales, peu de faune, un fragment de dallage / placage en calcaire et une dizaine de tessons nous amenant sans doute dans la première moitié voire le courant du II^e siècle.

La démolition de cet habitat se présente, comme dans la première phase, sous la forme d'une épaisse couche de limon argileux jaune orangé (033.001 ; **fig. 71**), correspondant à l'effondrement des parties hautes du mur 601 sur le sol de craie damée 033.003. Le fait que ces matériaux ne soient présents qu'à l'est du mur indique clairement que celui-ci est tombé ou a été poussé dans cette direction.

L'étude de la position des enduits peints, à l'intérieur de cette démolition, révèle que plusieurs sont tombés « en accordéon » au pied de la paroi, ce qui témoigne sans doute d'une certaine durée d'exposition et de dégradation précédant la destruction finale du mur.

Le mobilier présent dans cette démolition, outre les enduits peints, comporte quelques clous en fer et de la céramique gallo-romaine offrant une fourchette chronologique trop large pour en proposer une datation précise.

Cette démolition « primaire » était surmontée d'un remblai de démolition (033.051), riche en silex, nodules de mortier et petits blocs de craie. Ce remblai était finalement recoupé par la tranchée de récupération des matériaux du soubassement maçonné du mur 601, dont le comblement n'a pas livré de mobilier datant.



Figure 71 - Vue de la démolition du mur 601 en cours de fouille (arrière-plan), avec nombreux enduits peints effondrés sur le sol de craie damée 033.003

2.3.4.4. Les « terres noires »

La transition avec les couches sus-jacentes de « terres noires » apparaît dans la coupe de façon nette et précise, suggérant que ces niveaux postérieurs n'aient pas fait l'objet de « brassages » et aient été constitués par une accumulation progressive de sédiments. Ceux-ci apparaissent très homogènes et très pauvres en inclusions diverses.

Leur épaisseur, dans laquelle aucun niveau intermédiaire n'a été perçu, paraît variable, de seulement 0,3 m à l'ouest à plus de 0,6 m à l'est. Ceci pourrait s'expliquer par une troncature partielle et localisée des niveaux supérieurs, mais dont ni la datation ni la destination ne sont connues.

Le rare mobilier issu de ces couches consiste en quelques fragments de terres cuites architecturales et deux tessons gallo-romains en position résiduelle, ainsi qu'un fragment de tuile plate médiévale ou moderne. Aucun élément ne permet toutefois la datation précise de ces « terres noires ».

2.3.4.5. Le bas Moyen Age et l'époque moderne

- Des fosses de nature indéterminées :

Deux creusements successifs ont entamé les « terres noires », jusqu'à atteindre le sommet des niveaux gallo-romains sous-jacents. Ces deux probables fosses (676 et 677), de nature indéterminée, n'ont pas été reconnues en plan. Elles présentaient des largeurs, pour l'une de plus de 3 m, pour l'autre de plus de 2 m. Seul la seconde, stratigraphiquement antérieure, a livré quelques éléments mobiliers. Outre une résidualité gallo-romaine, signalons la présence de fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes, mais aussi et surtout trois tessons d'un pichet datable des XIII^e - XIV^e siècles.

Il est donc probable que le comblement de cette fosse relève du bas Moyen Age, ce qui fournit indirectement une indication pour la datation des « terres noires » dont la constitution serait ici de fait achevée au plus tard au XIV^e siècle.

- Une construction non identifiée :

Recoupant le comblement de la plus récente des deux fosses, la fouille a mis en évidence une tranchée de fondation, de direction nord-ouest / sud-est et d'une largeur de 0,6 m, ayant accueilli une maçonnerie de blocs calcaires liés au mortier jaune (mur 596 ; fig. 72). Seuls subsistaient quelques 20 cm de cette construction en tranchée pleine, toute l'élévation ayant été récupérée.

Aucun aménagement de sol lié à cette construction n'est apparu, ni d'un côté ni de l'autre du mur. L'espace situé à l'ouest fut en revanche totalement recouvert par une très importante couche de démolition

(033.011 et 033.012), constituée du même mortier jaune que celui observé pour les fondations du mur 596, avec en outre de nombreux silex et fragments de craie et d'ardoise. L'absence de mobilier datant, dans cette démolition, ne permet malheureusement pas son attribution chronologique.

En ce qui concerne l'identification du bâtiment auquel appartenait vraisemblablement cette maçonnerie, nous verrons plus loin qu'il n'est pas impossible que nous soyons en présence d'un vestige du cloître du couvent dominicain associé à l'église Saint-Louis (XIII^e - XVIII^e siècles ?).

Le caractère très compact de la démolition de ce bâtiment, qui nous a même laissé croire dans un premier temps qu'il pouvait s'agir d'une maçonnerie en place, pourrait nous amener à penser qu'elle ait pu, dans un second, être utilisée comme niveau de sol dans le cadre d'une réoccupation des lieux que rien ne permet de caractériser ni de dater.

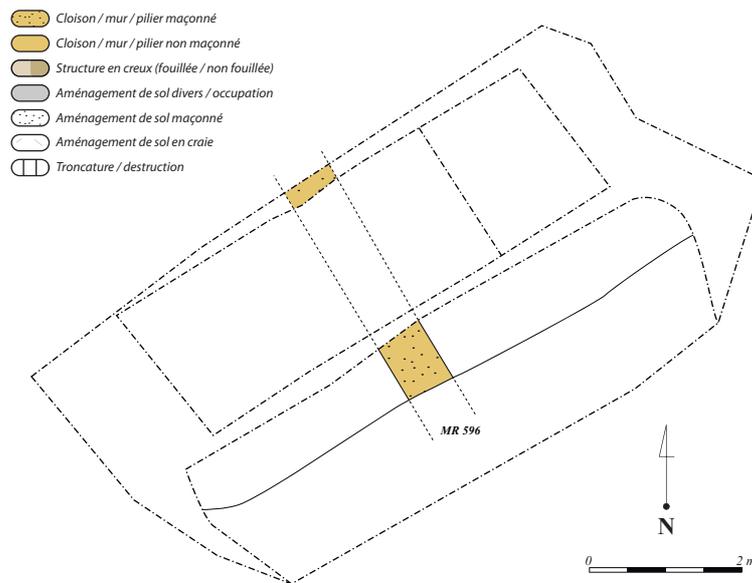


Figure 72 - Plan des constructions médiévales reconnues dans le sondage 33

2.3.4.6. L'époque contemporaine

Ces derniers niveaux, situés à une altitude maximale de 64,45 m NGF, ont ensuite été coupés lors de l'aménagement du talus actuel, contemporain de la construction de l'hôpital en 1963. Cette troncature, sans doute peu importante, voire nulle, vers le nord, s'accroît rapidement vers le sud, jusqu'à une profondeur que la localisation du sondage, en raison des contraintes évoquées plus haut, n'a pas permis de reconnaître. Dans l'emprise fouillée, seuls les niveaux modernes avaient touchés.

Cette troncature fut suivie d'un apport conséquent de matériaux consistant tout d'abord en un remblai très hétérogène et riche en matériaux de toute sorte (033.010), sans doute lié au chantier de construction de l'hôpital, puis en une couche de terre végétale (033.009) destinée d'une part à masquer les « stigmates » du-dit chantier et d'autre part à permettre l'aménagement paysager des lieux.

2.3.4.7. Synthèse pour le sondage 33

La fouille a révélé, creusées dans un substrat constitué ici de grave et d'une faible couverture limoneuse, les traces d'une première occupation, sous la forme d'un fossé et de deux fosses, dont la chronologie semble s'établir entre La Tène finale et le début de la période gallo-romaine (courant du I^{er} s. av. J.-C. - début du I^{er} s. ap. J.-C.).

Ces vestiges étaient ensuite recouverts par l'aménagement d'un premier habitat aux murs en torchis et au sol en terre. Sa création, mal datée, peut-être située dans la première moitié du I^{er} siècle après, peut-être, un hiatus de quelques décennies. Cet habitat a livré, dans un espace extérieur, une importante couche correspondant à un dépotoir domestique, et, probablement dans un espace intérieur, un foyer accolé à un mur. L'occupation de cet habitat s'achève dans la seconde moitié du I^{er} siècle par la démolition du mur en torchis.

Une seconde phase d'habitat est alors mise en oeuvre, caractérisée cette fois-ci par un mur constitué d'un solin en pierres, supportant probablement une sablière basse. L'emplacement du nouveau mur est décalé par rapport au précédent, tandis que les occupations antérieures sont recouvertes par un nouveau sol en terre. L'occupation de cette deuxième phase de l'habitat se situe dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Une troisième et dernière phase succède à la démolition de la précédente dont la stratigraphie n'a pas conservé la trace. Ces dernières constructions, datées vraisemblablement du tout début du II^e siècle, consistaient en un soubassement maçonné d'une largeur de 0,6 m, reposant sur une fondation en tranchée pleine, elle aussi partiellement maçonnée. L'élévation supportée par ce soubassement était constituée de torchis sur clayonnage sans doute supporté par des poteaux implantés à intervalles réguliers dans le soubassement. Les parois avaient enfin reçu un décor d'enduits peints (cf. étude présentée en annexe). Les sols associés étaient constitués d'un niveau de craie damée particulièrement soigné ou de recharges ponctuelles en terre ou en cailloutis de silex, caractérisant respectivement des espaces intérieurs et extérieurs.

Rien ne permet d'estimer la durée de l'occupation de cette troisième phase de l'habitat, qui s'achève par la démolition du mur et la récupération des matériaux de son soubassement maçonné. Il est cependant pertinent de noter l'absence totale, dans les niveaux antiques, d'éléments caractéristiques du III^e siècle, ce qui nous amène à penser que cette occupation ne s'est pas étendue au delà de la fin du II^e siècle.

Les niveaux gallo-romains sont ensuite scellés par l'accumulation, sans doute progressive, des sédiments constituant les « terres noires », et dont la chronologie ne va pas au-delà du bas Moyen Age. Ces niveaux sont en effet recoupés par des fosses de fonction indéterminée, dont le creusement livre un mobilier attribuable aux XIII^e - XIV^e siècles.

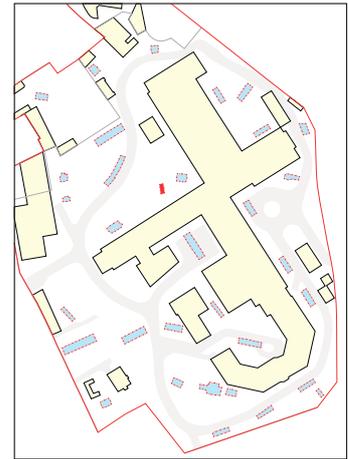
Le site est ensuite investi par les structures du cloître de la communauté dominicaine associée à l'église Saint-Louis. Leur datation, bien qu'imprécise, relève cependant soit de l'extrême fin du Moyen Age, soit de la période moderne. Après la démolition de ces bâtiments, dont le détail nous échappe, le site semble réoccupé mais à des fins non reconnues dans ce sondage.

Les terrains font finalement l'objet, en 1963, lors de la construction de l'hôpital, d'importants terrassements, dont l'ampleur n'a pas été reconnue dans ce sondage, ayant abouti à la constitution d'un talus herbeux à forte pente, reliant le sol actuel au sous-sol des bâtiments hospitaliers.

2.3.5. Sondage 34

Le sondage 34 a été réalisé, comme le précédent, dans le talus constitué le long des bâtiments hospitaliers au moment de leur construction en 1963. Le terrain, consistant en une pelouse, présentait un pendage marqué vers le sud et une altitude ainsi comprise entre 62,90 et 60,70 m NGF.

L'impossibilité pour l'engin d'accéder au pied du talus nous a obligé à réaliser les terrassements de ce sondage depuis le sommet de la pente, dans des conditions inhabituelles et peu commodes. Pour cette raison, seule une ouverture restreinte de 14 m² a été pratiquée à cet emplacement, dont l'objectif était de reconnaître la stratigraphie conservée à l'arrière du talus et de déterminer l'impact qu'avaient eu les travaux de construction de l'hôpital sur les occupations anciennes.



2.3.5.1. Le substrat

Le substrat a été atteint, dans ce sondage, à une altitude comprise entre 60 et 60,25 m NGF. Il consistait en une grave limono-argileuse brune à orangée (034.034), recouverte par une couverture limoneuse peu distincte puisque elle-même riche en silex (034.032 et 034.023). Ce niveau superficiel, d'une épaisseur d'une trentaine de centimètres, semble, comme l'indique sa nature même, avoir fait l'objet de brassages anciens, peut-être sous la forme de pratiques agricoles. Il présentait en outre une anthropisation de surface (charbons de bois), liée sans doute à son utilisation finale comme sol lors des premières occupations des lieux.

2.3.5.2. Les premières occupations

Trois structures creusées dans le substrat, consistant en un trou de poteau (571) et deux fosses (572 et 680), apparaissent comme les éléments les plus anciens de l'occupation des lieux (**fig. 73a**). Rien, bien sûr, n'indique que ces structures soient contemporaines les unes des autres, ni qu'elles relèvent d'une même phase de l'occupation. Il n'est pas davantage possible de proposer la restitution d'une quelconque organisation de l'ensemble tant la surface dégagée est réduite (6,5 m²).

Le trou de poteau 571 ne présentait un diamètre que d'une trentaine de centimètres. Sa profondeur, telle que nous l'avons observée était très réduite (une quinzaine de centimètres seulement), tandis qu'aucun calage n'a été identifié. L'unique tesson de céramique, non tournée, collecté dans cette structure, suggère une datation comprise entre La Tène finale (Tène D2 – courant du I^{er} siècle av. J.-C. ?) et le tout début de l'époque gallo-romaine (début du I^{er} siècle de notre ère ?).

Parmi les deux fosses 572 et 680, seule la première a livré du mobilier. Celui-ci consiste en des restes de faune assez nombreux et de la céramique dont la datation se situe probablement au début du I^{er} siècle de notre ère. Notons au passage que les deux fosses semblent se partager le même comblement final (034.011), suggérant ainsi des colmatages sans doute synchrones au moins dans leur phase finale.

L'antériorité apparente du trou de poteau par rapport aux deux fosses doit être envisagée avec précaution, puisque ne témoignant pas nécessairement de deux phases d'occupation distinctes. N'oublions pas en effet qu'un trou de poteau est comblé immédiatement après son creusement, tandis qu'une fosse, selon sa destination, peut connaître une durée d'ouverture plus ou moins longue. Le décalage chronologique entre les complements ne reflète donc pas pour autant l'absence de synchronie entre les creusements. Il est ainsi possible que nous soyons en présence des traces d'une seule et même occupation dont la datation peut être établie entre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et le tout début du suivant.

2.3.5.3. La période gallo-romaine

- Une occupation stratifiée :

Les occupations postérieures se caractérisent par une succession, sur une épaisseur de 50 à 80 cm, de couches d'occupation et de sols plus ou moins aménagés et continus, dont les plus anciens (034.022 et 034.029) livrent un mobilier, notamment céramique, indiquant une datation globale dans la seconde moitié du I^{er} siècle,

mais avec quelques éléments antérieurs. La constitution de ces niveaux d'occupation anciens semble donc couvrir une large part du I^{er} siècle.

Les niveaux suivants (034.021 et 034.010) montrent une évolution dans le mobilier recueilli et semblent quant à eux aborder le début du II^e siècle. Sols et occupations postérieurs livrent à leur tour un mobilier céramique couvrant le II^e siècle, puis, dans les derniers niveaux, la fin du II^e voire le tout début du III^e siècles. Signalons la présence d'un niveau de démolition, probablement réutilisé comme sol, ayant livré de très nombreux éléments d'enduit peint blanc (034.024).

C'est donc à une occupation, ou une succession d'occupations, couvrant au moins les deux premiers siècles de notre ère que se réfère cette stratigraphie.

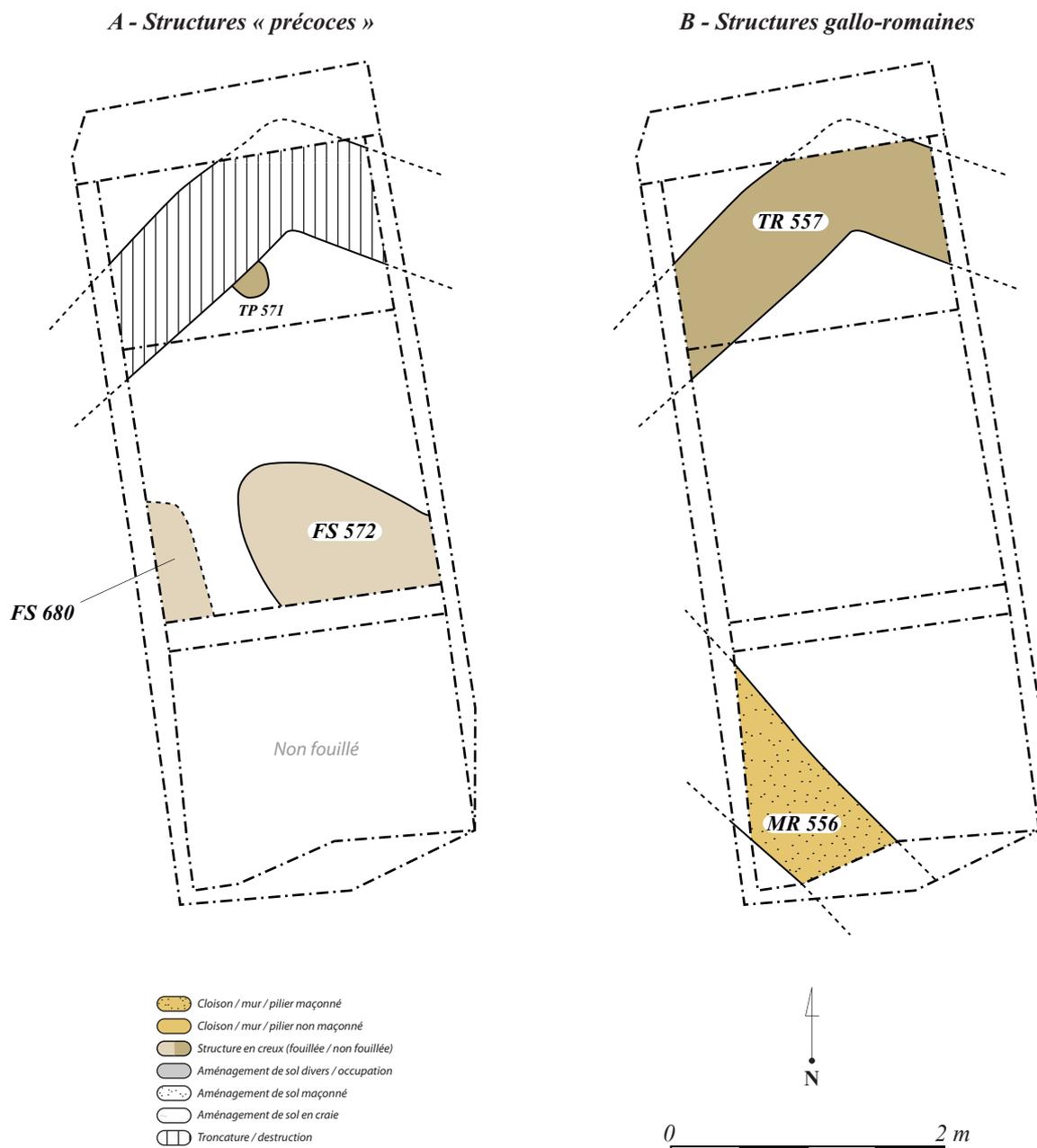


Figure 73 - Plans des structures « précoces » et gallo-romaines reconnues dans le sondage 34

- Un habitat maçonné :

Construits au cours de cette occupation, mais sans qu'il soit possible de les situer précisément en raison d'importantes récupérations postérieures, les murs d'un habitat ont été identifiés dans ce sondage. Ils consistent en un ensemble de maçonneries globalement parallèles et perpendiculaires les unes aux autres, selon une orientation nord-ouest / sud-est (fig. 73b).

Parmi celles-ci, seul le mur 556 (= 574) était encore au moins partiellement conservé (**fig. 74**), mais les niveaux contemporains de sa construction n'ayant pas été observés à son contact, sa datation précise reste difficile à établir (courant du II^e siècle ?). Il est constitué d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune et présentant un parement de silex assez grossièrement aménagé. Sa largeur est de 70 cm et son élévation conservée n'excède pas 50 cm.

Les autres murs n'ont été identifiés que par la présence de leurs tranchées de récupération. C'est ainsi que nous pouvons restituer une première maçonnerie perpendiculaire au mur 556 et se prolongeant certainement hors de l'emprise du sondage, vers le nord-est. Une seconde était perpendiculaire à la première et se prolongeait vers le sud-est, en dehors de l'emprise du sondage.

Ce sont donc trois espaces distincts qui ont été vus à cet emplacement, délimités par ces murs. L'étroitesse de l'ouverture n'a cependant pas permis d'en définir les caractéristiques respectives, les quelques éléments observés en stratigraphie n'ayant pas davantage révélé de différence structurelle flagrante.



Figure 74 - Vue en plan des vestiges du mur 556

- Récupération des maçonneries :

Les niveaux d'occupation les plus récents étaient recoupés par de larges creusements linéaires que l'on rattache avec certitude à une importante phase de récupération des maçonneries, venant clore l'occupation gallo-romaine des lieux.

Les tranchées de récupération présentaient ainsi une largeur comprise entre 0,8 et 0,9 m. Leurs bords étaient verticaux et leur comblement constitué presque uniquement de nodules de mortier (034.006 / 034.018 et 034.026) et de limon argileux orangé, probable témoin d'une élévation au moins partiellement en terre (034.014). Outre du mortier et des blocs de craie et de silex provenant des maçonneries récupérées, le mobilier découvert dans le comblement de ces tranchées consiste en quelques fragments d'enduit peint blanc et un unique tesson de céramique dont la datation peut être située entre la deuxième moitié du II^e et le début du III^e siècles.

Les tranchées ainsi comblées, de même que les niveaux latéraux, étaient recouverts d'un important remblai riche en matériaux de démolition (034.005 / 034.012 et 034.019 ; épaisseur 35 à 60 cm), dont la constitution ne doit être que de peu postérieure à la démolition identifiée précédemment. Ce remblai a livré de nombreux éléments d'enduits peints blancs, rouges et oranges, ainsi que des fragments de terres cuites architecturales et un lot céramique comportant 17 tessons et se rapportant à la seconde moitié du II^e siècle.

On peut ainsi proposer, pour cette phase de démolition et de récupération précédant immédiatement l'abandon de l'habitat gallo-romain, une datation sans doute à la fin du II^e voire au tout début du III^e siècles.

L'aspect compacté de la surface de ce remblai (034.004) nous laisse supposer qu'il a ensuite servi de niveau de sol, ce qui indique que les lieux étaient encore fréquentés, si ce n'est occupés, après la destruction du dernier habitat reconnu.

2.3.5.4. Les « terres noires »

Ici comme ailleurs, les derniers niveaux gallo-romains étaient scellés par une accumulation de sédiments limoneux brun foncé à noir, constituant des « terres noires ». Leur épaisseur maximale conservée est d'une cinquantaine de centimètres. Ces niveaux vont en s'amincissant du nord vers le sud, jusqu'à disparaître à mi-longueur du sondage, en raison de troncatures postérieures.

Leur limite inférieure, au contact des niveaux gallo-romains antérieurs, est particulièrement nette et visible. Les inclusions observées étaient rares mais de taille parfois conséquente, et consistaient en quelques silex, nodules de craie et de mortier (034.003 et 034.016). Aucun mobilier datant n'y a été malheureusement été découvert.

Ces niveaux de « terres noires » comblaient partiellement et recouvraient une fosse de fonction indéterminée (679), creusée à l'emplacement précis de l'une des tranchées de récupération évoquées plus haut. La céramique gallo-romaine qui en est issue est résiduelle et n'offre aucun élément de datation.

2.3.5.5. *L'époque contemporaine*

Les « terres noires » étaient recouvertes par un niveau de limon argileux noirâtre, manifestement piétiné (034.002), et interprété comme le sol du chantier de construction de l'hôpital en 1963. Ce sol succède en effet à une troncature massive des niveaux antérieurs (034.036), ayant notamment fait disparaître à cet endroit tout élément postérieur au Moyen Age, et ayant, plus au sud, à la base du talus, largement entamé les niveaux gallo-romains jusqu'à une altitude d'environ 60 m NGF.

Une telle côte suppose la destruction de la quasi-totalité de la stratigraphie en place, puisque correspondant au sommet du substrat, mais laisse également espérer la conservation des structures en creux sous-jacentes. Il est ainsi probable que, même sous les bâtiments hospitaliers, des vestiges de l'occupation antique soient préservés sous la forme de fosses, trous de poteaux et autres structures excavées.

Le sol du chantier de construction fut finalement masqué par un apport très conséquent (épaisseur de 0,3 à 1,3 m) de matériaux limoneux (034.001) destinés à la remise en état du terrain après le chantier, celle-ci consistant en l'aménagement d'un talus en herbe longeant les bâtiments sur leur flanc nord.

2.3.5.6. *Synthèse pour le sondage 34*

Creusées dans un substrat constitué ici d'une grave limono-argileuse brun à orangé et d'une faible couverture limoneuse anthropisée, trois creusements semblent relever d'une occupation « précoce » des lieux, que les éléments céramiques permettent de situer entre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et le tout début de notre ère.

Ses structures, une fois comblées, sont ensuite recouvertes par les traces d'une occupation stratifiée correspondant vraisemblablement à un habitat occupé durant les I^{er} et II^e siècles, et dont l'une des phases, au moins, était caractérisée par des murs maçonnés supportant probablement une élévation en terre.

Cet habitat est sans doute abandonné et ses maçonneries partiellement récupérées à la fin du II^e siècle ou au tout début du suivant. Une occupation ou tout au moins une fréquentation des lieux semble se maintenir comme l'indique le compactage superficiel des niveaux de démolition, sans doute réutilisés comme sol.

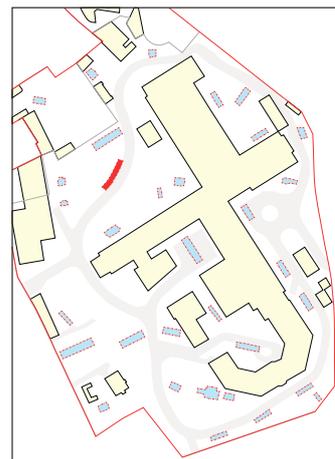
S'ensuit une phase d'accumulation de sédiments constituant des « terres noires », mais dont l'importance ne peut plus être déterminée en raison des importantes troncatures contemporaines pratiquées dans ce terrain lors de la réalisation du talus longeant les bâtiments hospitaliers.

2.3.6. Sondage 35

Le sondage 35 a été implanté sur une aire de stationnement goudronnée située le long d'une chaussée. Son plan légèrement courbe s'explique par celui de la dite chaussée dont il suit le tracé sur une longueur de 20 m. Le sol actuel est à peu près plan et son altitude est comprise entre 63,45 et 63,20 m NGF.

L'absence d'obstacle nous a permis de réaliser ici une ouverture assez importante, couvrant une superficie de plus de 60 m², dont l'un des principaux objectifs était de mettre au jour les structures de l'église Saint-Louis, connue par les seuls documents d'archives.

La présence de maçonneries, dès les premiers terrassements, sur la moitié méridionale du sondage, ainsi qu'à son extrémité septentrionale, nous a amené à restreindre assez rapidement et de façon importante la taille de la fenêtre d'observation des niveaux profonds (environ 10 m²).



2.3.6.1. Le substrat

Il a pu être observé sur une surface de « seulement » 6 m², dans la partie nord du sondage, et à une altitude de 60,45 m NGF. Il se composait en premier lieu d'une grave limono-argileuse (035.088) surmontée d'une couverture limoneuse peu épaisse (035.067 ; 15 à 20 cm), constituée d'un limon brun orangé assimilable à un dépôt loessique de faible ampleur et marqué par une pédogénèse holocène (horizon A ?).

Ce niveau limoneux présentait une anthropisation superficielle assez marquée, sous la forme d'inclusions charbonneuses et d'éléments manufacturés assez fragmentés. Le fait qu'aucun horizon B ne soit présent permet de supposer que cette couverture loessique n'était initialement pas supérieure à une soixantaine de centimètres. Rien ne permet de quantifier une éventuelle troncature des niveaux superficiels du substrat.

2.3.6.2. L'époque gallo-romaine

- Une première occupation :

L'anthropisation du sommet du substrat, vraisemblablement utilisé comme niveau de sol, constitue sans aucun doute le témoin de la première occupation des lieux. Aucune structure en creux n'a été identifiée dans ce sondage, ne témoignant ainsi d'aucune structuration particulière de l'espace. Seul un fin niveau de gravier, présent de façon assez diffuse au sommet du substrat (035.066), semble lié à cette occupation dont la datation, aux vues des quelques éléments céramiques collectés dans la fraction anthropisée du terrain naturel, ne saurait être antérieure au début de l'époque gallo-romaine et pourrait couvrir une partie de la première moitié du I^{er} siècle.

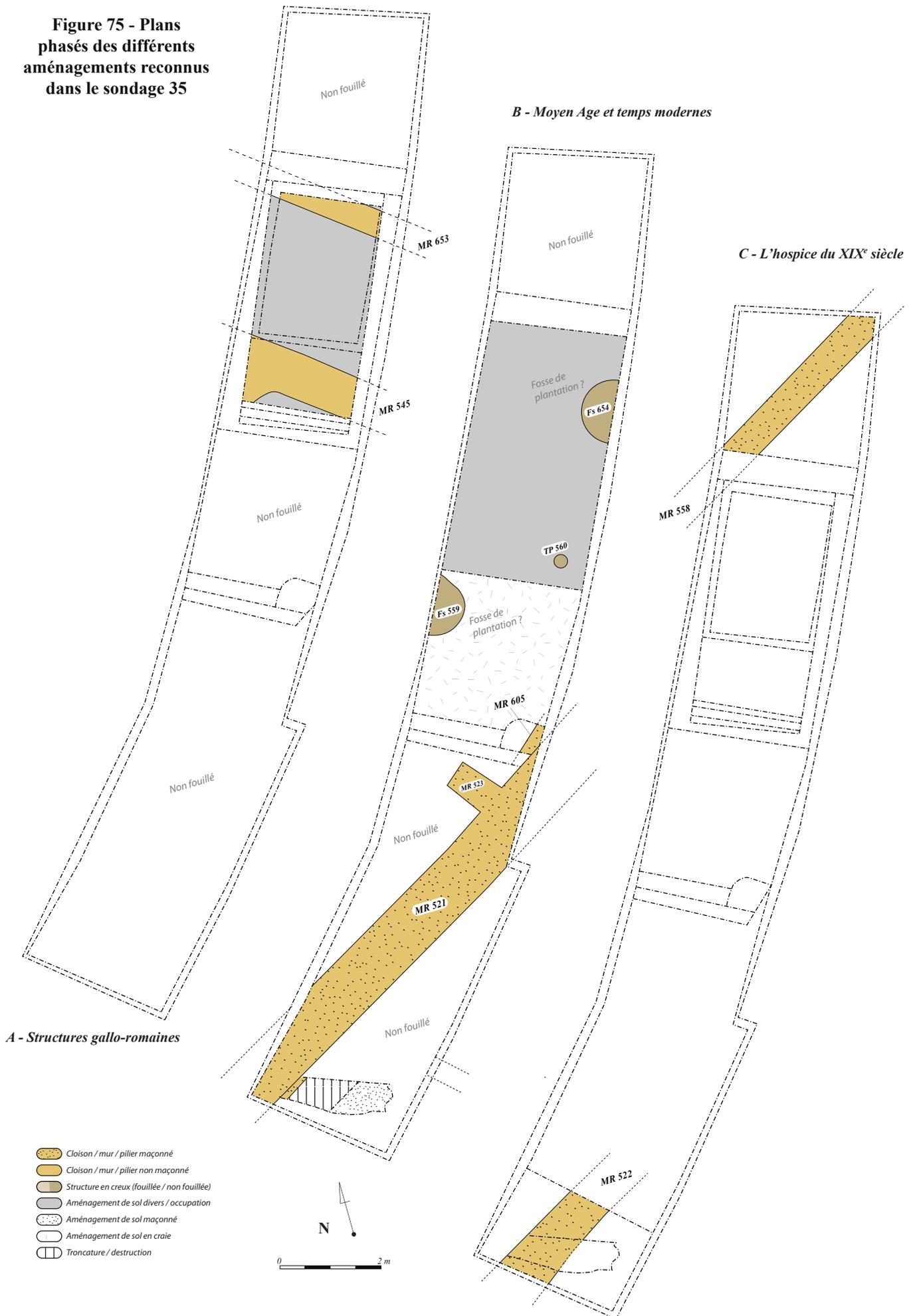
Les niveaux sus-jacents se caractérisent par une accumulation de couches d'occupation sur une épaisseur d'environ 0,4 m, sans niveau de sol intermédiaire perceptible (035.065 et 035.060). Cette accumulation indique sans doute la continuité d'une occupation dont l'organisation, pour la surface observée, semble ne pas avoir varié. Le mobilier ramassé dans ces niveaux consiste principalement en des restes de faune et un ensemble céramique assez important de plus de 35 tessons offrant une datation dans le courant (035.065), puis, probablement, dans la seconde moitié du I^{er} siècle (035.060), révélant ainsi une occupation continue assez longue. L'altitude du terrain atteint alors 60,80 à 60,90 m NGF.

- Structuration de l'espace : construction de murs

Aux deux extrémités du sondage profond, ces niveaux d'occupation étaient recoupés par les tranchées de fondation de deux murs parallèles entre eux et d'orientation nord-ouest / sud-est (**fig. 75a**). Le premier (653), au nord, comportait une fondation réalisée en tranchée pleine et constituée de craie damée (035.063), sur une largeur et une profondeur de 55 à 60 cm.

Le second (545), situé à 2,75 m au sud du précédent, présentait une largeur plus importante d'environ 85 cm. Sa fondation, dont la profondeur n'a pas été reconnue, était elle aussi constituée de craie damée. Le nettoyage de surface de cette structure a montré l'existence d'un probable retour à angle droit vers le sud-ouest, suggérant la présence possible d'un mur perpendiculaire (**fig. 76**).

Figure 75 - Plans phasés des différents aménagements reconnus dans le sondage 35



Dans les deux cas, l'intégralité des élévations a disparu. L'étude des niveaux de démolition permet néanmoins plusieurs hypothèses quant à leur restitution. Ceux-ci se constituent principalement de terre à bâtir et ne livrant pour ainsi dire pas de nodules de mortier, il semble probable qu'une partie, au moins, de ces élévations ait été constituée de terre. Le fait que ces deux murs aient été récupérés postérieurement suggère *a contrario* que leurs élévations étaient constituées de matériaux intéressants (appareillage calcaire notamment). Comment concilier ces deux observations ? L'hypothèse la plus probable est de restituer un soubassement de moyen ou grand appareil calcaire, assemblé à joint vif ou faiblement lié (cordons d'argile ou de mortier), et surmonté d'une élévation en terre, elle-même pourvue d'un décor peint comme l'indiquent les très nombreux fragments d'enduit rouge découverts dans la démolition. Soulignons la présence d'un élément de corniche moulurée en mortier, recouvert d'un badigeon de lait de chaux, et correspondant peut-être à un élément de décoration de la partie sommitale de l'un des murs.

Notons pour finir qu'aucune couche d'occupation ni aménagement de sol n'a été découvert dans les espaces ainsi créés par la construction de ces murs, dont la datation précise ne peut être établie que sur des bases relatives dans la seconde moitié du I^{er} siècle.



Figure 76 - Vue en plan de la fondation du mur 545

- *Démolition des murs et réoccupation des lieux :*

Les niveaux antérieurs à la construction des murs, sans doute réutilisés comme niveaux de sol, étaient ensuite scellés par les éléments d'une démolition importante, caractérisée par l'effondrement de l'un des deux murs identifiés précédemment. Cet effondrement était perceptible par la présence, face contre terre, d'un niveau d'enduit peint identifié sur une longueur d'au moins 1,8 m (035.070 ; fig. 77) et adhérent encore à son support de terre, d'une épaisseur de 15 à 20 cm (035.059). Les restes de ce torchis étant latéralement en contact avec les semelles de fondation des deux murs, il n'a pas été possible de trancher quant à son origine.

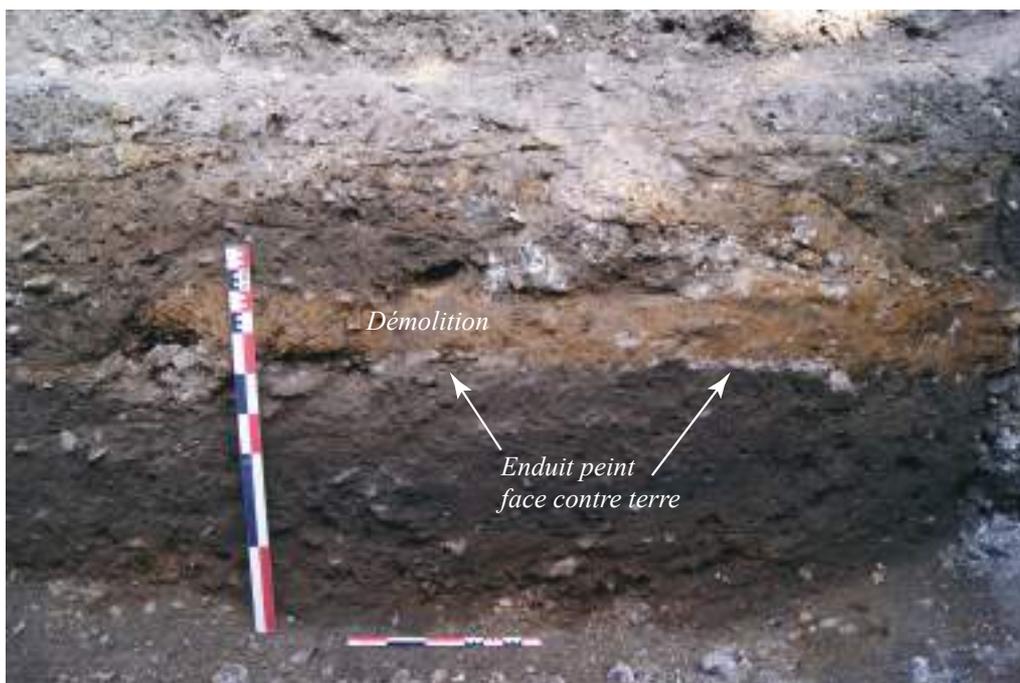


Figure 77 - Vue en coupe du niveau d'effondrement d'un mur en terre avec son décor d'enduit tombé face contre terre

Ce niveau de démolition a livré, outre des enduits peints, des éléments de terres cuites architecturales, quelques restes de faune et une dizaine de tessons de céramique relevant du dernier tiers du I^{er} siècle, et permettant une datation de cette démolition sans doute à la fin de ce siècle. Une occupation très réduite, et sans doute très localisée (035.077) semble lui succéder, mais sans qu'il soit possible ni de la caractériser ni de la dater précisément.

La démolition primaire et la possible occupation transitoire étaient recouvertes par une épaisseur variable de remblais de démolition, particulièrement importants dans la coupe orientale (035.055), et constitués de limon argileux orangé mêlé à du limon brun. Le rare mobilier prélevé dans ces remblais fournit une datation à la fin du I^{er} siècle. Dans la coupe occidentale, ces remblais apparaissent plus hétérogènes et sont scellés par l'aménagement d'un sol de terre (035.074) relevant, d'après l'unique tesson qui y a été découvert, du II^e siècle sans plus de précision. Ce nouveau sol se trouvait à une altitude de 61,40 m NGF.

Cette dichotomie entre deux coupes, pourtant distantes de seulement 2 m, n'a pas trouvé d'explication satisfaisante. Celle-ci réside sans doute dans le fait, non reconnu lors du diagnostic, qu'il devait alors exister deux espaces distincts dont la limite se trouvait dans l'axe du sondage.

La réoccupation des lieux et le réaménagement du sol après la démolition indiquent avec vraisemblance que l'un des murs n'a pas été détruit à cette occasion (la stratigraphie ne suggérant en effet en aucune manière que deux murs aient été détruits simultanément). Il est même possible que le mur effondré ait été quant à lui reconstruit après la rehausse du sol par l'apport des remblais de démolition décrits précédemment.

Aucun élément ne permet en définitive d'estimer la durée de cette réoccupation dont la caractérisation ne peut en outre être établie.

- Récupération des murs :

Les dernières traces d'occupation sont recoupées par trois creusements dont l'un, au moins, paraît antérieur aux autres. La fosse 683, dont la fonction n'a pas été définie, recoupe en effet les remblais de démolition antérieurs et livre un mobilier, notamment céramique, offrant un *terminus post quem* dans le courant voire la seconde moitié du II^e siècle.

Sans qu'il soit possible de déterminer de chronologie relative entre ces deux faits, la tranchée de récupération du mur septentrional 653 recoupe également les remblais antérieurs. Elle présente une largeur à l'ouverture d'au moins 1 m, pour une profondeur de 0,9 m. Son comblement, riche en silex, nodules de craie et poches de limon argileux orangé, n'a livré aucun mobilier datant.

Le troisième creusement est quant à lui postérieur à la fosse 683 dont il recoupe le comblement. Il s'agit de la tranchée de récupération du mur 545 dont la largeur est d'au moins 2,5 m, pour une profondeur d'au moins 0,6 m. Son comblement est apparu très homogène (035.054) et était en apparence scellé par les accumulations postérieures de « terres noires ».

Sa datation appelle plusieurs commentaires. Le mobilier présent est tout d'abord très hétérogène et consiste en des restes de faune, des clous en fer, des fragments d'enduit peint rouge et un lot céramique d'une quarantaine de tessons parmi lesquels, outre un mobilier manifestement résiduel des I^{er} et II^e siècles, on trouve des éléments de l'Antiquité tardive (courant du III^e et IV^e siècles) et, de façon plus surprenante, quelques éléments relevant au plus tôt de la fin du Moyen Age classique (XII^e - XIV^e siècles).

Plusieurs hypothèses s'offrent donc à nous. La première consiste à ne voir dans ces derniers tessons que des éléments intrusifs et à considérer que la datation de la récupération, sur la base des éléments tardo-antiques, relève plus probablement du IV^e siècle. Une autre irait dans le sens d'une récupération médiévale, ce qui supposerait que le mur 545 ait subsisté en élévation, au moins partiellement, pendant plus d'un millénaire. Une dernière, enfin, verrait une récupération en deux temps, la seconde relevant du Moyen Age et découlant du hasard d'un creusement qui aurait révélé la présence inopinée de matériaux facilement récupérables. Cette dernière hypothèse permettrait d'expliquer la proximité morphologique du comblement de cette tranchée et des « terres noires » sus-jacentes.

2.3.6.3. Le Moyen Age

- Les « terres noires » :

Occupations et tranchées de récupération étaient ensuite recouvertes par une accumulation de « terres noires » (035.019) de seulement 35 cm d'épaisseur et livrant quelques fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines et des éléments céramiques ne se rapportant qu'à l'Antiquité tardive. Souvenons-nous cependant

de la présence, dans le comblement de la tranchée de récupération antérieure, de tessons médiévaux : ces éléments indiquent, selon toute vraisemblance, que ces « terres noires », constituées sur une longue période, ont connu d'importants brassages (labours ?) jusqu'au bas Moyen Age.

Notons que ces niveaux étaient pauvres en inclusions diverses et que leur limite inférieure, en contact avec les occupations gallo-romaines antérieures, était relativement nette, excluant *a priori* tout « brassage » lors de leur constitution. L'altitude atteinte est ainsi de 61,75 m NGF à l'est et de 61,65 m NGF à l'ouest.

- Un premier état de l'église Saint-Louis ?

La trace probable d'un niveau de construction, surmontant les « terres noires » dans la coupe orientale, et constitué d'une fine couche de limon brun foncé incluant des nodules de craie, du silex et du mortier (035.040), semble pouvoir être liée à la construction d'un premier état de l'église Saint-Louis. Cette construction relève vraisemblablement de la fin du Moyen Age classique ou du bas Moyen Age (XIII^e siècle ?).

Les murs de cette église n'ont nulle part été observés avec certitude. Il semble néanmoins possible de lui rattacher la maçonnerie 605, observée sous le mur postérieur 521 à une altitude de 61,90 m NGF, et dont les orientations sont légèrement divergentes (**fig. 75b**). Le mur 605 se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune orangé assez clair. Celui-ci n'ayant été observé que dans le cadre d'un sondage manuel de surface très restreinte, aucune conclusion n'est permise quant à son appartenance éventuelle à un édifice religieux primitif.

La construction est suivie d'une phase d'occupation (035.018 et 035.038) datée au plus tôt des XII^e - XIII^e siècles, renforçant ainsi l'attribution chronologique proposée précédemment. La céramique se compose essentiellement d'éléments gallo-romains en position résiduelle, mais aussi et surtout de plusieurs tessons relevant en effet indéniablement de la fin du Moyen Age. Le mobilier issu de cette occupation, dont l'aspect se rapproche d'ailleurs très sensiblement de celui des « terres noires », se compose, outre la céramique, de fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines et de quelques vestiges d'enduit peint.

- Un deuxième état de l'église Saint-Louis :

Un second niveau de travail (035.037) se superpose à cette occupation dans la partie nord-est du sondage. Il consiste en une fine couche de nodules de craie et de mortier jaune, assortis de quelques fragments de terres cuites architecturales non caractérisées et n'ayant pas livré de mobilier permettant sa datation.

Ce niveau de travail était associé à des recharges de sol observés de façon diffuse sur le reste du sondage profond. Celles-ci étaient constitués tantôt de limon argileux orangé (035.017) tantôt d'un cailloutis de silex (035.025), mais n'ont pas livré de mobilier remarquable.



Figure 78 - Vue en plan des maçonneries du dernier état de l'église Saint-Louis

Ce niveau de travail est peut-être lié à la construction de l'église Saint-Louis dont les vestiges occupent la moitié méridionale du sondage. Il s'agit d'un mur (521) traversant en biais la zone de fouille, et observé sur une longueur minimale de 9,5 m (**fig. 75b et 78**). Sa largeur, à son niveau d'apparition, est de 1,1 m et sa direction nord-est / sud-ouest. Un contrefort (523) était structurellement lié à ce mur, les deux se présentant sous la forme d'une maçonnerie de silex et de blocs de craie liés avec un mortier jaune très sableux. Aucune observation n'a

été réalisée sur les fondations, en dehors du fait, ponctuel, que le mur 521 reposait sur le niveau d'arasement de la maçonnerie 605 antérieure. L'élévation présentait quant à elle un parement assez grossièrement réalisé et constitué de silex (**fig. 79**). A noter que les joints semblent avoir fait l'objet d'un regarnissage à l'aide d'un mortier orangé. Nous y reviendrons.

La présence, inclus dans la maçonnerie, de fragments de tuiles plates suppose une datation assurément postérieure au XIII^e siècle.



Figure 79 - Vue de détail du parement oriental du mur 521 (intérieur de l'église Saint-Louis)



Figure 80 - Vue en plan du trou de poteau 560, probablement à un chantier de réfection de l'église Saint-Louis

2.3.6.4. Du Moyen Age à l'époque moderne : l'église Saint-Louis et ses abords

Les traces de ce chantier sont occultées par une nouvelle occupation (035.041 et 035.016), elle même scellée et recoupée par les traces d'un nouveau chantier de construction / réfection, sans doute important. Celui-ci était caractérisé par un trou de poteau (560) recoupant l'occupation 035.041 et présentant un diamètre à l'ouverture de 30 à 35 cm, pour une profondeur minimale de 20 cm avec calage de blocs de calcaire (**fig. 80**). Cette structure, située à 2 m du mur 521, était associée à un sol de craie de plus de 15 cm d'épaisseur (altitude 62,15 m NGF) et interprétable comme un important niveau de travail (035.003). Ce sol était enfin partiellement recouvert, au contact avec le mur occidental de l'église (521), d'un « tas » de mortier jaune mêlé à du limon brun foncé (035.049), correspondant peut-être à un surplus de matériaux du chantier.

Le fait que l'occupation intermédiaire (035.041) recouvre le niveau d'arasement du mur 605 indique avec vraisemblance que ce dernier chantier ne correspond sans doute pas à la construction même du dernier état identifié de l'église Saint-Louis (décrit plus haut), mais plus probablement à une phase de réfection ou de modification importante, dont la datation précise n'est pas connue.

Le mobilier présent dans ces niveaux, dont l'épaisseur totale atteint une trentaine de centimètres, comporte essentiellement des fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates notamment), quelques ossements et un petit lot céramique composé essentiellement d'éléments du bas Moyen Age, sans plus de précision.

Après une nouvelle phase d'occupation (035.036 / 035.035 / 035.024 / 035.014 et 035.005), les abords occidentaux de l'église Saint-Louis semblent connaître une phase d'aménagement caractérisée par le creusement d'une fosse de plantation (654) et la trace d'un dernier chantier de réfection (035.005 et 035.042).

Celui-ci consiste en une fine couche de nodules de craie et de plaques de mortier jaune-orangé, qu'il faut peut-être mettre en relation avec le regarnissage de certains joints du mur 521, évoqué précédemment.

La fosse de plantation 654 se présente quant à elle sous la forme d'un creusement à peu près circulaire, d'un diamètre de 1,5 m à l'ouverture pour une profondeur de 0,75 m (**fig. 81**). Son fond était plat et recouvert d'une fine couche de marne blanchâtre interprétable comme la trace d'une pratique d'amendement (035.033). Le reste du comblement de cette structure consiste en un ensemble de remblais, plus ou moins riches en silex, fragments de terres cuites architecturales (dont tuiles plates), nodules de craie, restes de faune et céramique. Les huit tessons collectés fournissent, pour la date de comblement, un *terminus post quem* au bas Moyen Age.



Figure 82 - Vue de la fosse 559 après fouille manuelle partielle

Figure 81 - Vue de la probable fosse de plantation 654 au moment de sa fouille mécanique

L'occupation se poursuit et se matérialise par une nouvelle succession de sols et de couches d'occupation se terminant par une recharge constituée de très nombreux fragments de tuiles plates (035.073 et 035.045), et présente de façon discontinue sur l'ensemble du sondage à une altitude moyenne de 62,75 m NGF.

Ces différents niveaux, dont le détail figure sur les planches, n'ont livré que peu de mobilier datant, mais semblent globalement attribuables à une période couvrant la fin du Moyen Age et la période moderne.

Dans ces niveaux vient s'intercaler le creusement d'une fosse de plan circulaire (diamètre à l'ouverture 1,75 m), fouillée partiellement à la main (559). Sa profondeur minimale est 0,85 m et son comblement, hétérogène, comprend notamment un « bouchon » de fragments de terres cuites architecturales (035.010). La fouille a été interrompue au niveau d'un second « bouchon » constitué cette fois de nodules de craie (**fig. 82**). La nature de cette fosse ne peut être établie avec certitude : peut-être s'agit-il d'un puits au parement récupéré, ou plus simplement d'une fosse de plantation similaire à celle décrit précédemment (654), quoi que postérieure.

Le mobilier céramique issu du comblement de cette structure se limite à des éléments relevant presque uniquement du bas Moyen Age, fournissant ainsi un *terminus post quem*. Il convient de signaler également la présence de restes de faune, mais surtout de deux fragments de plomb de vitrail dont la présence ne saurait surprendre dans le contexte des abords de l'église Saint-Louis.

2.3.6.5. L'époque contemporaine

A l'intérieur de l'église, soit au sud du mur 521, la fouille manuelle d'une petite surface a révélé une couche d'occupation (035.002), surmontée de l'aménagement d'un sol correspondant sans aucun doute à la dernière réfection des lieux (altitude 62,85 m NGF). Celui-ci consiste en une fine couche de mortier orangée (535) recouverte par une fine occupation (035.004) et reposant sur un niveau préparatoire de remblais (035.001). Tous ces niveaux livrent un mobilier céramique mêlant éléments modernes et contemporains, autorisant une datation, au plus tard, au début du XIX^e siècle. Le détail du mobilier découvert figure dans les inventaires.

De part et d'autre du mur 521, et sur l'ensemble du sondage, les niveaux décrits jusqu'ici sont ensuite scellés par une importante quantité de remblais de démolition contemporains ou de peu postérieurs à la destruction de l'église Saint-Louis et à l'arasement de ses maçonneries (035.043 / 035.044 et 035.047). Nous savons, par l'étude des documents d'archives, que cette destruction intervient entre 1789 (figuration de l'édifice sur le plan Chouard ; **fig. 60**) et 1825.

Cette démolition est suivie, en 1825 - 1826, de la construction de l'hospice qui ne sera à son tour détruit qu'en 1963. Un mur appartenant à ce nouveau bâtiment a été observé dans ce sondage (**fig. 75c**). Il se situe à l'extrémité sud du sondage (522). Il présente une orientation nord-est / sud-ouest similaire à celle du mur de l'église Saint-Louis (521) sur l'arase duquel la fondation repose d'ailleurs en partie. Cette fondation, seul témoin de la construction, était réalisée en tranchée pleine d'une largeur de 0,8 m. Elle consistait en une maçonnerie de silex et de blocs de craie liée au mortier orangé. Sa profondeur très réduite (seulement 30 cm) laisse supposer qu'il ne s'agissait peut-être, en l'occurrence, que d'un mur de refend interne.

Un second mur se situe quant à lui à l'extrémité nord du sondage (558). Il présente une orientation strictement identique à celle du premier, dont il est distant de plus de 7,5 m. Ses fondations, elles aussi réalisées en tranchée pleine, présentaient une largeur de 0,6 m et d'une profondeur de 0,75 m. Sa constitution était similaire à la première. Sa localisation, confrontée aux cadastres du XIX^e siècle, laisse supposer qu'il puisse s'agir d'un élément parcellaire plus que d'un mur de l'hospice.

Ces deux maçonneries furent en tout cas toutes deux implantées dans des tranchées recoupant les remblais de démolition de l'église Saint-Louis, lesquels étaient également percés par l'installation d'une tranchée de réseau ayant accueilli un tuyau en céramique (coupé lors du diagnostic), mais dont la datation précise n'est pas établie (courant du XX^e siècle ?).

Rien ne subsiste en revanche des aménagements postérieurs, ni le sol, ni l'occupation ni la démolition de l'hospice ne semblent avoir été préservés lors de l'aménagement du nouvel espace hospitalier à partir des années 1960.

Ce nouvel aménagement s'est concrétisé dans un premier temps par l'aménagement probable d'un bâtiment construit en parpaings, dont la fondation subsistait (035.093), reposant sur le niveau d'arasement des murs de Saint-Louis et de l'hospice. Puis, après démolition de ce bâtiment, une aire de stationnement goudronnée fut aménagée sur un remblai peu épais de grave sableuse (035.001 et 035.081).

2.3.6.6. Synthèse pour le sondage 35

L'occupation démarre sur un substrat de grave surmonté d'une faible couverture limoneuse. Aucune installation précoce n'a été détectée dans ce sondage. L'époque gallo-romaine voit l'établissement, sans doute au début du I^{er} siècle, d'un habitat qui va en se développant et en se structurant, notamment par la construction de murs, jusque dans le courant du II^e siècle. Cette occupation se conclue par la récupération échelonnée des maçonneries, sans doute jusqu'au IV^e siècle, au moins pour l'une d'entre elles.

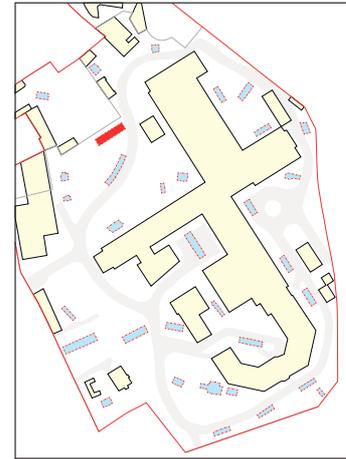
Les « terres noires » qui surmontent ces niveaux sont particulièrement peu épaisses et livrent un mobilier indiquant une constitution et une « utilisation » étalées jusqu'à la fin du Moyen Age classique. Elles sont suivies, durant une longue période couvrant le bas moyen Age et l'époque moderne, d'une succession d'occupations et de chantiers de construction / réfection très certainement liés à l'église Saint-Louis. Parallèlement, plusieurs éléments, dont une fosse de plantation, suggère l'existence de travaux d'aménagements des abords de l'église, notamment à l'époque moderne.

Cette église, sans doute remaniée à de nombreuses reprises, est démolie au tout début du XIX^e siècle et son emplacement réoccupé par l'hospice construit en 1826 et détruit, à son tour, en 1963. Les aménagements les plus contemporains consistent en un mur en parpaings puis, après son arasement, en une aire de stationnement goudronnée encore visible actuellement.

2.3.7. Sondage 36

Le sondage 36 a été implanté sur la rampe d'accès à une aire de stationnement goudronnée dont l'installation sur remblais laissait présager la bonne conservation des niveaux archéologiques sous-jacents. L'altitude du sol actuel est décroissante du sud-ouest vers le nord-est, de 64,40 à 63,10 m NGF, soit une pente de 6,8 %.

L'absence d'obstacle a permis la réalisation d'une fenêtre importante, couvrant une superficie de 84 m². Celle-ci se décompose, en raison de la présence de multiples structures qu'il a été convenu de conserver (des murs notamment, mais aussi des sols structurés), en trois sondages profonds disposés en enfilade de l'ouest vers l'est et que l'on désignera ici par les appellations d'occidental, central et oriental.



2.3.7.1. Le substrat

Le substrat n'a été atteint que dans le cadre du sondage oriental, à une altitude de 60,25 m NGF. Il consistait tout d'abord en une couche de grave dans une matrice limono-sableuse orangée (036.181), elle-même surmontée d'une épaisseur peu importante (une vingtaine de centimètres) de limon brun gris, riche en silex (036.056), interprétable comme la fraction supérieure de la grave, remanié et perturbé par l'activité humaine.

Les niveaux sus-jacents, interprétés comme des couches d'occupation (036.023 et 036.046), correspondent en réalité très probablement à un dépôt loessique fortement anthropisé, et peut-être remanié, d'une épaisseur de 20 à 25 cm. Il s'agirait alors de l'horizon A de la pédogénèse holocène. L'absence d'horizon B traduirait une épaisseur initialement peu importante et indiquerait que le terrain naturel n'a fait l'objet d'aucune troncature majeure. Son altitude initiale peu donc être restituée à environ 60,45 m NGF.

2.3.7.2. L'époque gallo-romaine

Avant de nous lancer dans la description des niveaux antiques, et afin d'éviter des répétitions inutiles, signalons immédiatement que l'intégralité des occupations gallo-romaines identifiées ici, à l'exception peut-être des premières dont la caractérisation reste incertaine, se rapportent indéniablement à un contexte d'habitat structuré et comportant deux voire trois phases distinctes.

- Premières occupations :

Les traces apparemment les plus anciennes d'occupation, dans ce sondage, consistent en deux fosses (702 et 703), assorties d'un petit trou de poteau (701 ; **fig. 83**). Celui-ci, d'un diamètre de 30 cm pour une profondeur conservée de seulement 20 cm, recoupait le comblement de la petite fosse 702, nécessairement antérieure.

L'absence de mobilier ne permet aucune datation de ces structures qui apparaissent directement creusées dans la grave. La faible surface observée ne permet en outre aucune étude spatiale.

Le comblement de ces trois structures semble ensuite recouvert par une importante couche d'occupation (036.023 et 036.046), dont nous avons vu qu'il s'agissait sans doute plus probablement d'un dépôt loessique anthropisé et brassé. Cette identification, conjuguée aux perturbations relevées dans la fraction supérieure de la grave (036.056) laisse supposer que les structures en creux s'ouvriraient initialement dans cette « occupation », mais que leurs parties hautes ont été remaniées et masquées par les occupations postérieures.

Celles-ci se sont donc implantées directement sur le sommet du substrat utilisé comme niveau de sol, ce qui explique sa forte anthropisation. Le mobilier collecté dans ce niveau initial consiste en quelques restes de faune, un clous en fer, un fragment de brique striée et une vingtaine d'éléments céramiques indiquant une datation probable au I^{er} siècle. La présence d'un unique tesson relevant plutôt de la première moitié du II^e siècle peut soit refléter une occupation longue, s'étendant jusqu'au début du II^e siècle, soit être considérée comme intrusive (contact superficiel avec des niveaux postérieurs).

A noter que le sondage central a révélé, en fond de fouille, des niveaux d'aspect très similaire, à des altitudes identiques (036.116 / 036.147 et 036.148), laissant supposer une occupation assez étendue (**fig. 84**).

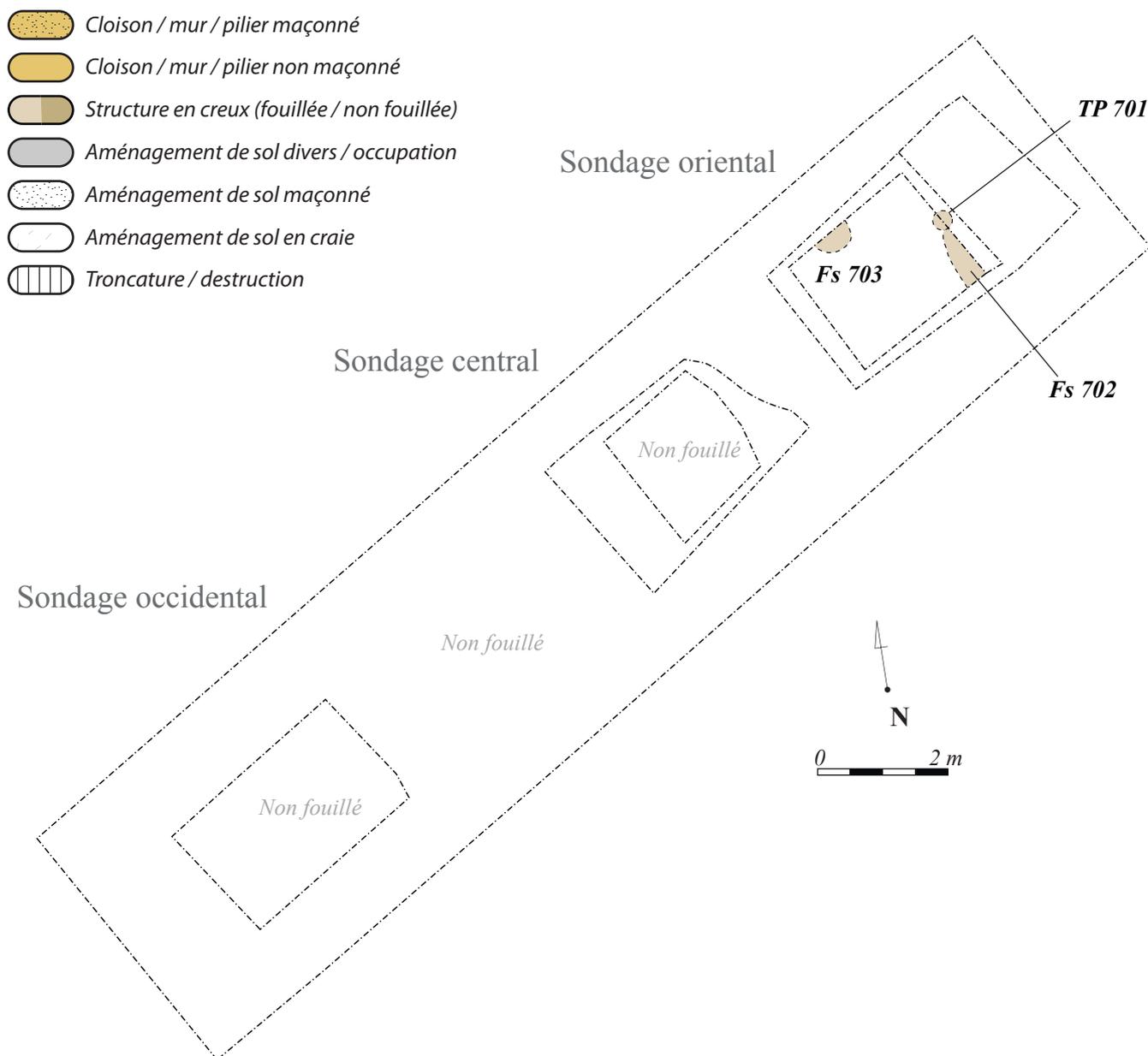


Figure 83 - Plan des structures les plus anciennes reconnues dans le sondage 36

Ce sol primitif était ensuite recouvert par une accumulation stratifiée de couches d'occupation et de recharges de sol en cailloutis ou en terre. Cette accumulation s'est faite de façon inégale selon les espaces, et est plus importante dans le sondage central et dans la partie ouest du sondage oriental, que dans la partie est de ce même sondage oriental où elle est presque nulle. Le mobilier collecté est très peu abondant et n'offre, en terme de datation, qu'un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

- Les premiers murs :

Le sondage oriental a révélé la présence d'un premier mur d'orientation nord-ouest / sud-est (577). Celui-ci était en premier lieu constitué d'une fondation en tranchée pleine consistant en un empierrement de silex en partie lié à la chaux (036.060 et 036.059). Cette tranchée de fondation, large de 80 et profonde de 40 à 50 cm, recoupait nettement les occupations stratifiées antérieures.

L'élévation était quant à elle essentiellement réalisée en terre, autour d'un coeur constitué de blocs de silex, et présentait en parement quelques moellons calcaires mal dégrossis et ne constituant aucune assise véritable (036.058 ; **fig. 85**). Cette élévation présentait une largeur de 90 à 95 cm et était conservée sur une hauteur maximale d'un mètre. Sa base présentait, vers l'ouest, un débordement assez marqué sur le sol contemporain de la construction.

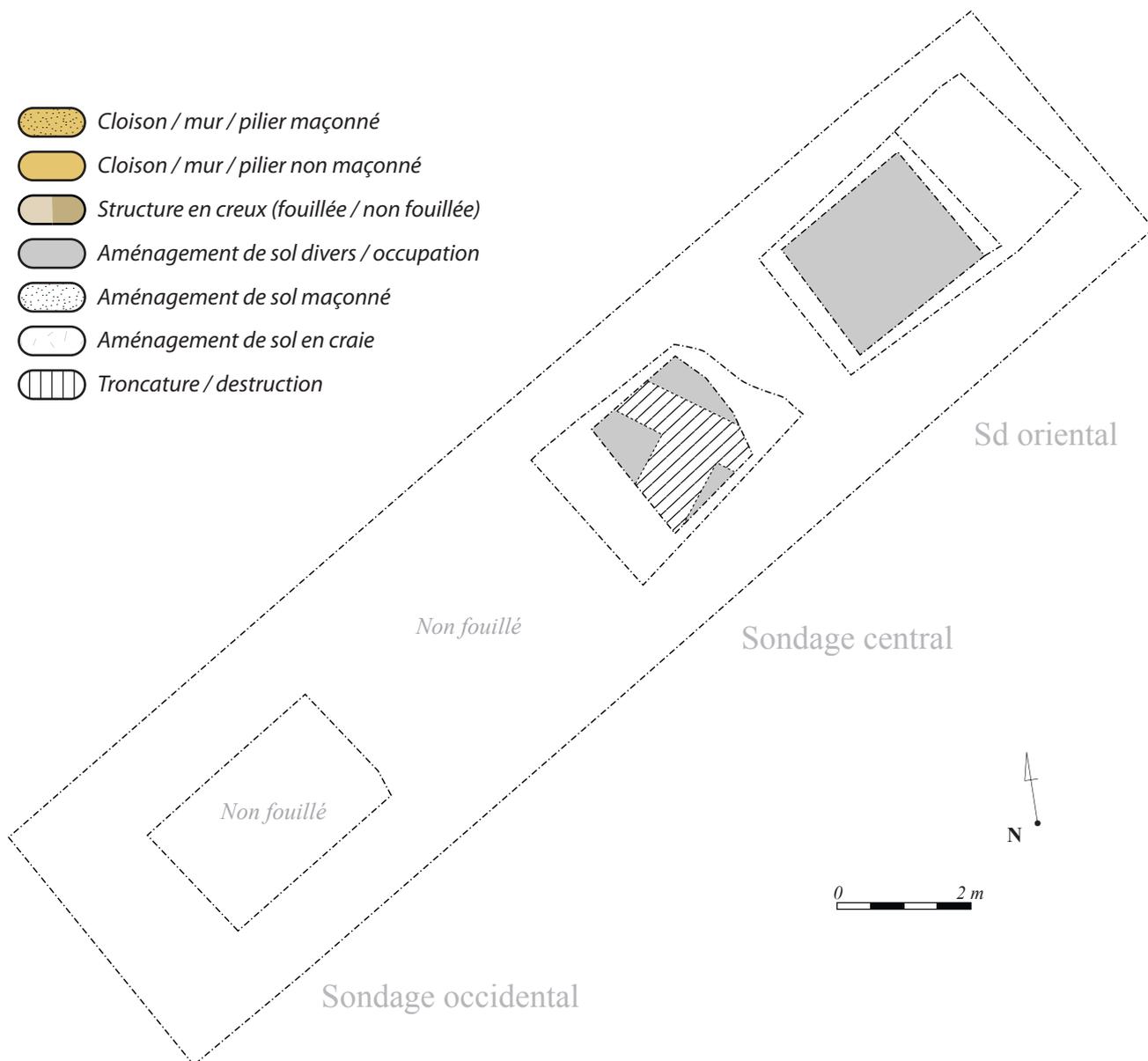


Figure 84 - Localisation des occupations du I^{er} siècle reconnues dans le sondage 36



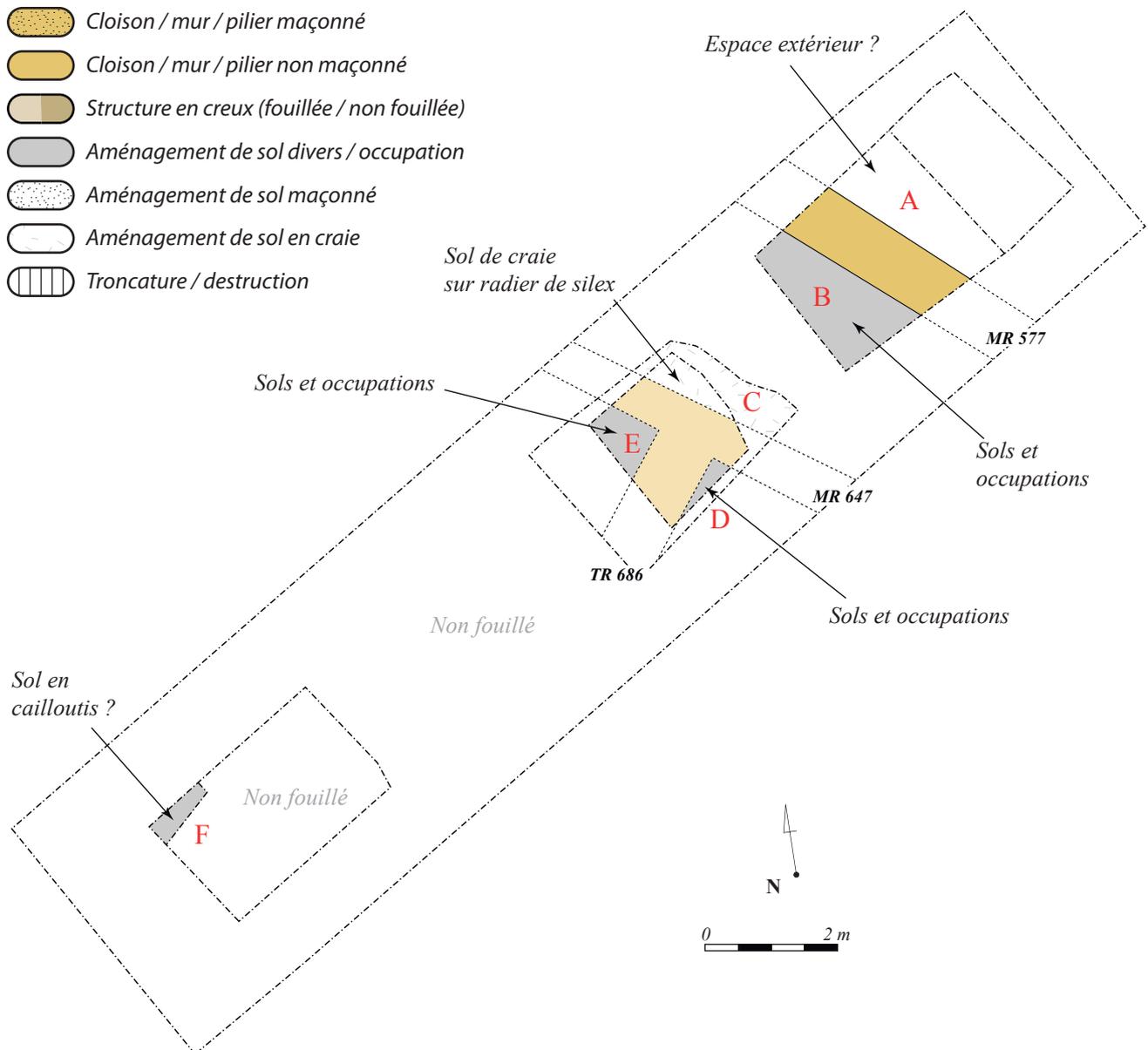
Figure 85 - Vue en coupe du mur 577 lié à la terre et des occupations latérales

Pour ce qui est de la datation de sa construction, un élément de céramique commune lustrée, peut-être inclus dans l'élévation en terre, suggérerait une attribution au plus tôt dans le II^e siècle. Cette donnée doit cependant être maniée avec prudence, tant l'élévation en place et sa démolition étaient confondues, ce qui a pu entraîner des attributions stratigraphiques erronées.

Dans le sondage central, un second ensemble de murs semble pouvoir être rattaché à cette phase de l'aménagement, même si leur récupération nous prive de lien stratigraphique précis. Les tranchées de récupération identifiées permettent de restituer deux murs perpendiculaires l'un à l'autre et présentant une orientation similaire à celle du mur 577. Si l'un semble avoir été entièrement récupéré (tranchée 686), l'autre ne subsistait plus que sous la forme d'un radier de silex fortement perturbé (647).

Le fait que ces constructions, au contraire du mur 577, aient été fortement récupérées pourrait indiquer qu'ils présentaient des caractéristiques différentes se traduisant notamment par l'utilisation de matériaux « en dur ».

Si l'on admet que ces murs relèvent bien d'une même phase de l'aménagement de l'habitat, nous sommes donc en présence d'un minimum de cinq espaces dont nous décrivons la nature et l'évolution successivement (**fig. 86**).



L'occupation qui succède à ces constructions se traduit, dans le sondage oriental, par une nouvelle accumulation de couches d'occupation et de recharges de sol, avec des différences spatiales marquées. Ainsi, l'espace A ne livre qu'une fine couche d'occupation (036.030 et 036.170), observée uniquement au pied du mur. Ceci semble traduire l'absence d'aménagement de sol et pourrait indiquer que nous sommes en présence d'un espace extérieur.

L'espace B a en revanche livré une stratification importante, dont l'épaisseur atteint 30 à 40 cm, jusqu'à atteindre l'altitude de 61,05 m NGF. La rareté du mobilier (seulement cinq tessons) n'autorise malheureusement pas la datation précise de ces niveaux, dont on peut simplement dire qu'ils ne sont pas antérieurs au courant du I^{er} siècle.

Dans le sondage central, l'espace C présente un aspect bien différent puisque constitué d'un aménagement de sol particulier, consistant en un radier de gros silex (036.127) supportant un à plat de craie damée (036.126 et 036.125), le tout sur une épaisseur de 30 à 45 cm (altitude au sommet comprise entre 60,95 et 61 m NGF, similaire à celle des occupations reconnues dans le sondage oriental). Cette variation importante à l'intérieur de ce que l'on aurait pu penser être un même espace de 2,75 m de large, entre les murs 577 et 647, peut s'expliquer par l'existence, sous la berme séparant les deux sondages, d'une autre structure formant limite.

Dans l'espace D, seul un lambeau de l'occupation était conservé et n'appelle aucun commentaire (036.137 à 036.139), si ce n'est de souligner la présence, dans le sol 036.137, d'un fragment de *tubulus* suggérant que cet habitat pouvait avoir été pourvu de thermes privés. Cinq tessons collectés dans ce même sol indiquent une datation comprise entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècles.



Figure 87 - Vue en coupe de l'espace E observé dans le sondage central

L'espace E présentait quant à lui des niveaux livrant une stratification complexe (fig. 87), alternant à nouveau occupations et recharges de sol. Ces dernières étaient constitués tantôt de craie damée (036.109), tantôt de cailloutis de silex (036.110), tantôt de mortier (036.105). L'épaisseur totale de ces occupations est de 40 cm et son sommet atteint l'altitude de 61,08 m NGF correspondant à celles des espaces observés à l'est du mur 647. Aucun mobilier datant n'a été découvert dans ces niveaux, qui n'ont, du reste, été observés que sur une surface d'environ 0,33 m².

Dans le sondage occidental, enfin, un sol de silex et de nodules de craie (036.193) n'a été qu'aperçu en fond de fouille, à une altitude 60,65 m NGF, et n'a pu être rattaché, faute d'une observation suffisamment large, à l'une des occupations décrites plutôt qu'à une autre. Surmontant ce sol, la superposition de couches d'occupation et de recharges de sol, sur une épaisseur de 55 cm (altitude au sommet 61,25 m NGF) pourrait quant à elle se rattacher à l'occupation qui nous occupe ici (espace F ?). Là encore, l'absence de mobilier, dû au fait que ces niveaux n'ont été observés que dans la coupe d'une tranchée de récupération postérieure, ne permet pas leur attribution chronologique précise.

Cette tranchée, bien qu'indiquant la présence à cet endroit d'un mur, ne permet pas pour autant d'associer ce dernier à cette phase de l'aménagement de l'habitat plutôt qu'à une autre.

- Un réaménagement partiel :

Un sol de terre est ensuite aménagé à la fois sur les occupations reconnues dans B (036.039), et sur le sol de craie identifié dans C (036.124), ce qui semble indiquer une possible refonte des espaces correspondants. Le niveau ainsi obtenu se trouve à une altitude moyenne de 61,05 m NGF. Sa mise en place coïncide avec la pose, sur le parement occidental du 577 d'un enduit peint blanc (036.189), témoignant là encore d'un réaménagement de l'espace B, pour le moins (**fig. 85**). Il n'est pas exclu qu'une partie des stratigraphie décrites précédemment dans E se rattache à cette occupation plutôt qu'à la précédente.

L'utilisation de l'espace ainsi réaménagé se caractérise par une nouvelle accumulation de sols et de couches d'occupation, observée sur une épaisseur de 35 cm mais n'ayant pas livré de mobilier. Ces niveaux sont, en dernier lieu, recoupé par un creusement de fonction indéterminée (700) qui n'a pas livré davantage d'élément datant.

- Une démolition partielle ?

La fin de cette occupation est marquée par l'écroulement du mur 577 dans l'espace extérieur situé à l'est (A). Nous y avons en effet observé un important niveau de démolition, constitué de limon argileux orangé (terre à bâtir) riche en enduits peints (036.022 et 036.027 à 029 ; **fig. 85**).

Dans le sondage central, la stratigraphie observée dans l'espace E révèle la trace d'une autre démolition : mur en terre effondré (036.100 ; **fig. 87**) présentant, face contre terre, son enduit peint rouge encore adhérent (036.101). Outre quelques fragments de terres cuites architecturales, ces niveaux ont livré 4 tessons du courant du II^e siècle. Cette démolition peut être liée à l'élévation du mur 647 (qui pourrait ainsi être restituée au moins partiellement en torchis), mais sans certitude. Si tel était le cas, il faudrait admettre que le mur aurait été rebâti, puisque sa tranchée de récupération recoupe jusqu'aux réaménagements postérieurs.

Dans le sondage occidental, à une altitude très proche, un niveau de démolition similaire (036.018) a été observé dans la coupe d'une tranchée de récupération postérieure. Il semble possible de le relier à la même phase de démolition. Le mobilier qui en provient consiste en des restes de faune, des fragments d'enduit peint rouge et noir, des fragments de terres cuites architecturales (dont des *tubuli*), des clous en fer et près de 25 tessons de céramique qui se rapportent à des périodes de circulation couvrant les II^e et III^e siècles, n'offrant ainsi guère de précision chronologique.

- Un nouveau réaménagement :

Celui-ci se traduit par la construction, à l'extrémité orientale du sondage, et selon une orientation nord-ouest / sud-est, d'un nouveau mur (552). Situé à moins d'un mètre de l'emplacement de son prédécesseur, il reposait sur une fondation réalisée en tranchée pleine et constituée de craie damée sur une épaisseur d'au moins 10 cm (036.175), recouverte d'une semelle de mortier grisâtre (036.174) supportant l'élévation (**fig. 88**). Celle-ci était constituée d'une maçonnerie de silex liée au mortier gris beige, large de 60 cm et conservée sur une hauteur maximum de 65 cm. Le parement oriental était formé d'un petit appareil de calcaire (**fig. 89**), tandis que la face occidentale en est dépourvue et présente les traces d'un coffrage (bourelets de mortiers horizontaux ; **fig. 88**).

Cette différence de traitement s'explique par le fait que l'espace occidental était sans doute destiné à être immédiatement remblayé, comme en témoignent en outre les importants apports de matériaux observés à cet emplacement, juste après la construction. Ceci se réfère sans doute à une phase de remblaiement / nivellement de cet espace (**fig. 90**). Ces niveaux livrent de nombreux éléments de démolition (enduits peints, mortier, terres cuites architecturales, ...), mais n'ont pas fourni d'élément datant.

L'espace situé à l'est du nouveau mur 552 n'a été observé que sur une surface extrêmement réduite. Il semble néanmoins qu'il ait connu des phases d'aménagement successives, résultant d'une part en la



Figure 88 - Vue du parement occidental et de la fondation du mur 552

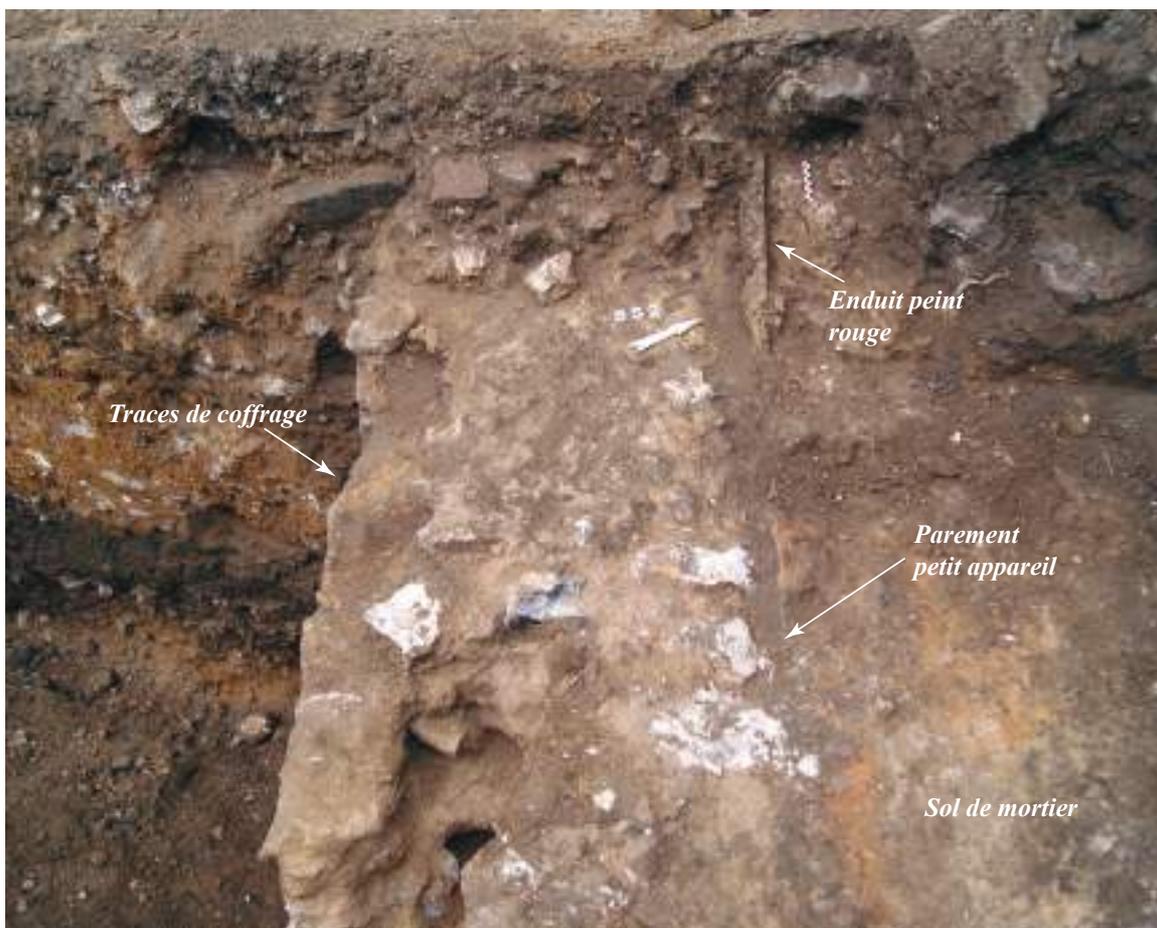


Figure 89 - Vue en plan du mur 552 avec la présence de vestiges
du parement oriental de petit appareil calcaire

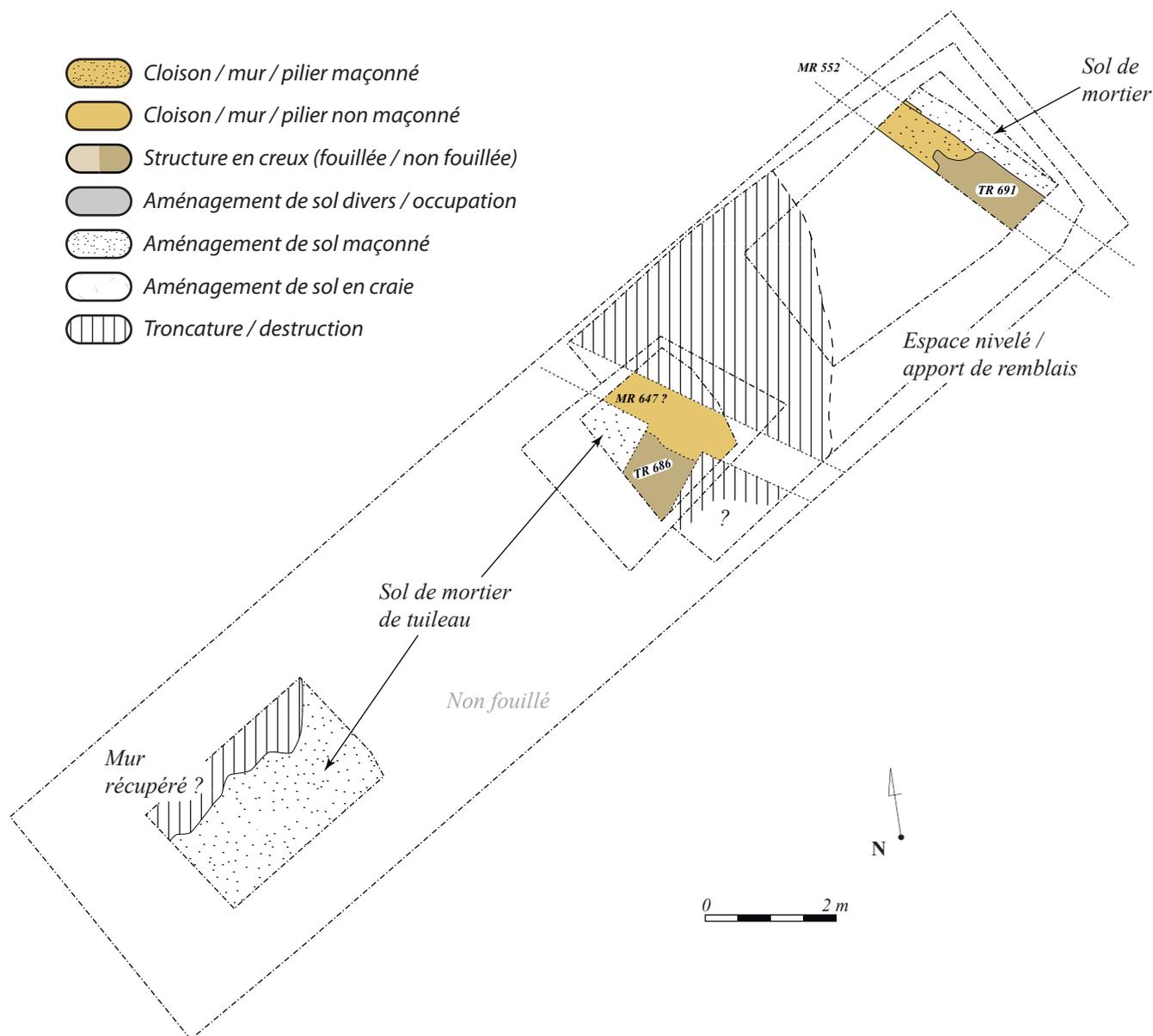


Figure 90 - Plan des structures de la seconde phase d'aménagement de l'habitat gallo-romain reconnu dans le sondage 36

superposition de deux décors peints (036.204 et 036.205), tous deux de tonalité rouge, et d'un sol de mortier (036.167) aménagé contre et donc postérieurement à la seconde couche picturale (**fig. 89**). Rien ne permet de dater ces aménagements.

Sans doute simultanément, alors que le mur 647 et son retour perpendiculaire vers le sud-ouest paraissent conservés ou rebâtis, deux sols successifs sont aménagés dans l'angle nord-ouest du sondage central, et sur une large part du sondage occidental. Le premier est un fin niveau de mortier (036.099), le second est plus conséquent et consiste en un sol de mortier de tuileau (036.097 et 036.194 ; **fig. 87 et 91**), reposant sur un radier de silex (036.098). L'ensemble se situe alors à une altitude comprise entre 63,35 m NGF à l'est et 63,50 m NGF à l'ouest.

Dans le cas du sondage occidental, il est certain que ce sol était associé à un mur, largement récupéré par la suite, mais dont l'appartenance originelle à cette phase ne peut être démontrée faute de lien stratigraphique. La présence, le long de la tranchée et sur le bord du sol en mortier de tuileau, de lambeaux d'enduit encore en position verticale indique en tout cas clairement que le mur fut au moins restauré durant cette phase (036.199).

D'une façon générale, aucun élément matériel ne permet de dater avec certitude cette phase de l'habitat antique qui, sur la base de la chronologie relative, n'est pas antérieure au II^e siècle, sans plus de précision.

La seule trace de l'occupation des lieux, après ce réaménagement, consiste en une fine couche de limon brun foncé observée sur le sol de mortier de tuileau du sondage occidental (036.015). Le seul élément



Figure 91 - Vue en plan du sol en mortier de tuileau mis au jour dans la partie occidentale du sondage 36, et de la tranchée de récupération du mur associé (en bas)

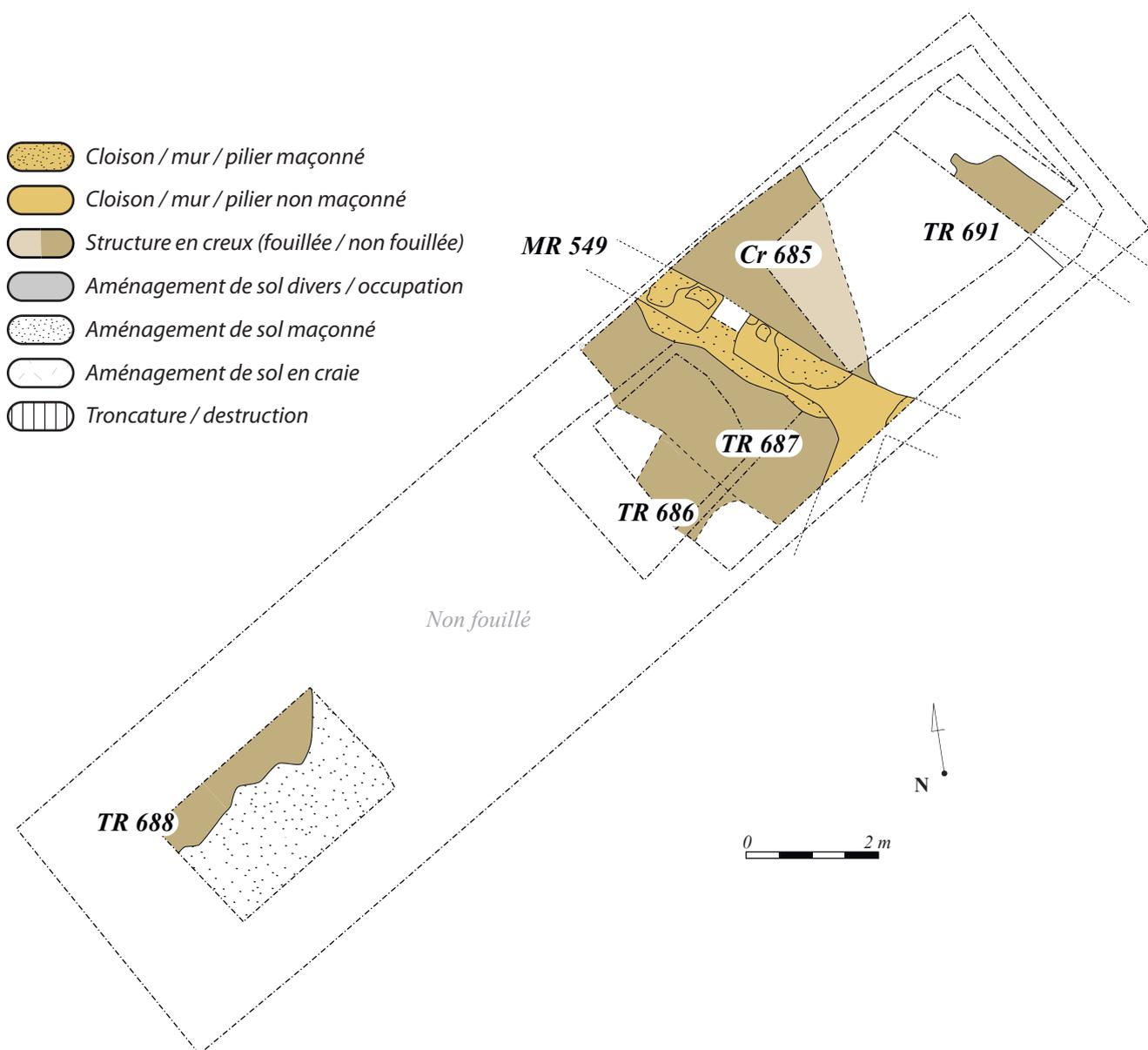


Figure 92 - Plan des récupérations et des derniers aménagements antiques reconnus dans le sondage 36

céramique qui y fut recueilli relève probablement du IV^e siècle, et indiquerait, sous toute réserve, une occupation relativement longue et sans doute caractérisée par un entretien régulier des sols. Il ne faut cependant pas exclure la possibilité que cet unique élément céramique ne soit qu'intrusif et lié à l'accumulation immédiatement sus-jacente des « terres noires », sur laquelle nous reviendrons.

- *Récupération massive et réoccupation :*

L'essentiel des structures décrites jusqu'ici semble faire l'objet d'importantes récupérations sur l'ensemble de la surface du sondage (**fig. 92**). Dans la partie orientale, le mur 552 est détruit, comme en témoignent les remblais de démolition identifiés de part et d'autre (036.026 / 160 et 186), puis partiellement récupéré jusqu'au sommet de ses fondations (tranchée 691 ; **fig. 88**). Dans le sondage central, l'ensemble des murs qui semble avoir subsisté jusqu'ici est également presque entièrement récupéré (tranchées de récupération 686 et 687), tandis que le sondage occidental livre lui aussi une tranchée de récupération (688) concernant un mur que rien ne permettait d'attribuer à une phase de l'aménagement plutôt qu'à une autre.

A ces récupérations était associé un important creusement (685), observé de part et d'autre de la banquette séparant les sondages du centre et de l'est. Sa destination n'a pas été reconnue.

Les éléments céramiques recueillis dans les remblais de démolition, ainsi que dans les comblements des tranchées de récupération, permettent de situer cette phase de l'occupation au plus tôt dans le courant du III^e siècle. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ces récupérations se soient étalées sur un laps de temps assez important.

Outre la céramique, le mobilier collecté se composait de quelques restes de faune, de clous en fer, de nodules de mortier et de fragments d'enduits peints et de terres cuites architecturales (dont pilettes d'hypocauste, briques striées et *tubuli*).

Les creusements 685 et 686 furent à leur tour recoupés par la tranchée de fondation d'un dernier mur (549), toujours d'orientation nord-ouest / sud-est (**fig. 92** et **93**), et présentant un probable retour vers le sud-ouest. Il était constitué d'une fondation réalisée en tranchée pleine, large d'environ 90 cm, et comportant deux niveaux : une maçonnerie de silex liés au mortier orangé (036.065) surmontée d'une semelle de craie damée (036.064), le tout d'une épaisseur de 35 à 40 cm.

La semelle de craie présentait encore, à sa surface, des aplats de mortier orangé (036.207), probables témoins d'une élévation maçonnée aujourd'hui disparue.

La fouille a révélé une interruption d'une cinquantaine de centimètres de large dans la semelle de craie constituant le sommet de la fondation. S'agit-il du négatif d'une base en pierre (récupérée), ou bien d'un aménagement indéterminé (évacuation d'eau par exemple) ? Rien ne permet de le définir.

Pour ce qui est de sa chronologie, la construction de ce mur ne peut être datée précisément faute de mobilier associé, mais est nécessairement postérieure au courant du III^e siècle.

Aucune trace de l'occupation nécessairement associée à cette construction ne subsistait dans l'emprise du sondage, hormis un lambeau de sol en terre observé le long du flanc oriental du mur (036.159).



Figure 93 - Vue en plan des vestiges du mur 549

2.3.7.3. Les « terres noires »

Surmontant l'ensemble des niveaux décrits jusqu'alors, la fouille a révélé une importante accumulation de « terres noires », dont l'épaisseur totale atteint 1,3 m. Une stratification importante a pu y être observée, ainsi que la trace de quelques creusements. Cette observation, couplée à la faible quantité d'inclusions observées dans ces niveaux et à l'absence apparente de remaniement superficiel des niveaux sous-jacents, laisse supposer que la formation de ces niveaux, à cet endroit, n'est pas consécutive de pratiques agricoles importantes.

L'ensemble des niveaux reconnus, dont le détail figure sur les relevés, n'a pas livré de mobilier suffisamment bien daté, pour permettre de suivre son évolution à travers les époques. Nous avons en effet collecté, dans tous les niveaux, des éléments céramiques mêlant tessons gallo-romains résiduels et tessons du bas Moyen Age. Ceci ne permet que de supposer une constitution de ces niveaux sur le long terme, et ne s'achevant pas avant la fin du Moyen Age, voire le courant de l'époque moderne.

Le mobilier prélevé dans les niveaux profonds se compose, outre de céramique, de fragments de terres cuites architecturales, d'enduits peints, de nodules de mortier, de restes de faune et de clous en fer. Les niveaux les plus récents n'ont quant à eux livré qu'un mobilier particulièrement indigent.

2.3.7.4. La période contemporaine

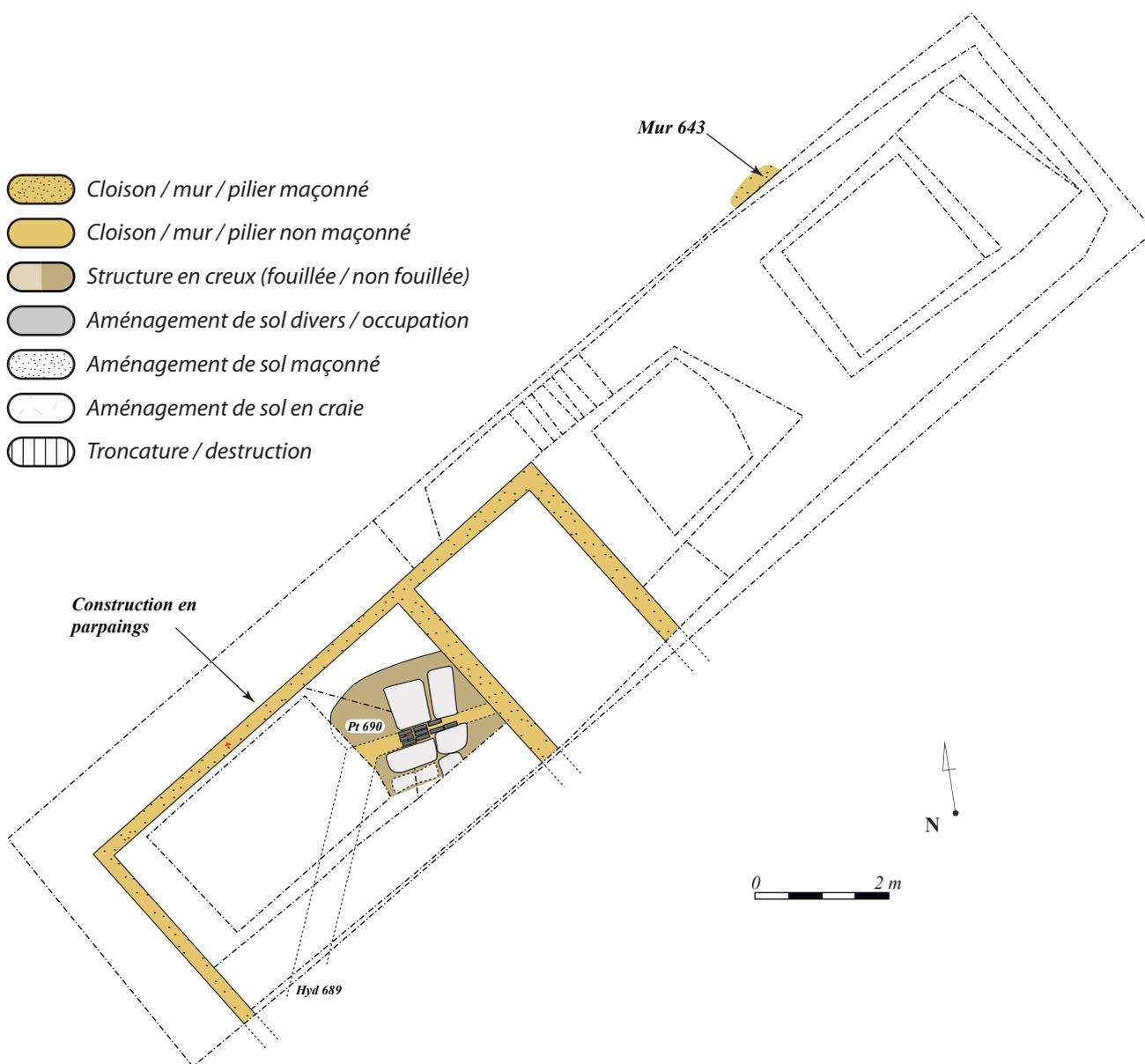


Figure 94 - Plan des structures d'époque contemporaine reconnues dans le sondage 36

Alors qu'aucun élément ne peut être rattaché avec certitude à la période moderne, le XIX^e siècle voit quant à lui plusieurs aménagements (**fig. 94**) dont un mur maçonné (643), dont on ne sait s'il s'agit d'un mur de clôture ou d'un bâtiment. Simplement observé dans la coupe septentrionale à laquelle il semble parallèle, il se compose d'une fondation réalisée en tranchée pleine, non parementée, et constituée d'une maçonnerie de silex liés au mortier jaune orangé (036.179 ; épaisseur 35 cm). L'élévation était quant à elle constituée de briques vernissées liées au même mortier jaune orangé (036.178). Son absence sur le plan Chouard (1789) et la figuration d'une limite pouvant lui correspondre sur les cadastres de 1811 et 1844 (**fig. 95**) laissent supposer une date de construction au tout début du XIX^e siècle.



Figure 95 - Localisation du mur 643 sur le cadastre de 1811

Le second élément est un puisard (690), observé dans la partie occidentale du sondage. Il s'agit d'un creusement, dont ni les dimensions en plan ni la profondeur n'ont été reconnues, mais dont le comblement était constitué d'un blocage de gros silex présentant de très nombreux vides interstitiels (036.009). Le tout était scellé par un assemblage de dalles calcaires de récupération (**fig. 96** ; 036.198), traversé par un drain également en silex et lui-même recouvert de briques vernissées posées de chant. Ce drain provenait du sud-ouest (689). La datation de cet ensemble est assurée du fait que les tranchées de fondation correspondantes ont recoupé un niveau ayant livré du mobilier moderne (036.003).



Figure 96 - Vue en plan du puisard (à gauche) et du drain associé (à droite)

Le site est ensuite occupé par une construction en parpaings (036.002 ; **fig. 97**), dont la datation se situe entre 1941 (absence sur le cadastre) et 1968 (figuration sur le cadastre), et dont l'abandon ne peut être daté. Celui-ci est suivi d'une démolition très partielle, puis d'un remblaiement massif de la zone (jusqu'à un mètre) afin de masquer les vestiges et d'aménager par-dessus une aire de stationnement goudronnée encore visible aujourd'hui. La conservation partielle des structures en parpaings explique donc la rehausse importante du terrain à l'emplacement de ce parking.



Figure 97 - Vue des vestiges du bâtiment en parpaings construit entre 1941 et 1968

2.3.7.5. Synthèse pour le sondage 36

Les premières occupations observées dans ce sondage relèvent du I^{er} siècle ap. J.-C., mais n'ont pas pu être caractérisées. Elles sont suivies de l'établissement d'un habitat manifestement assez aisé (présence de matériel thermal et de verre à vitre) ayant connu trois à quatre phases d'aménagement successifs. Ceux-ci couvrent une large période, depuis la fin du I^{er} siècle jusque dans le courant du III^e siècle.

Cette occupation se clôt par une importante phase de récupération des matériaux puis par la construction d'un dernier mur dont la destination n'a pas été reconnue. S'ensuit une phase d'accumulation de « terres noires », présentant une stratification importante et couvrant sans doute l'intégralité du Moyen Age et de la période moderne.

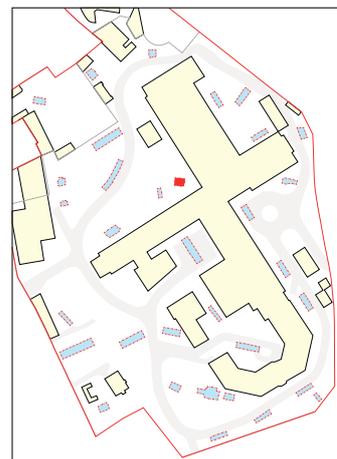
Le sommet de cette accumulation, dont l'épaisseur atteint 1,3 m, est recoupé par l'implantation d'un puisard et de son drain associé, mais aussi par la construction d'un mur maçonné figurant sur les cadastres du début du XIX^e siècle. Le site est ensuite occupé par une construction en parpaings, construite entre 1941 et 1968, et démolie et remblayée dans la seconde moitié du XX^e siècle pour l'installation d'une aire de stationnement goudronnée.

2.3.8. Sondage 37

Le sondage 37 est implanté dans l'alignement des sondages 33 et 34, destiné à reconnaître la nature des occupations préservées au pied des bâtiments hospitaliers, à l'arrière, notamment, du talus encore visible de nos jours.

Le sondage 37 occupe l'espace situé immédiatement devant l'une des entrées des bâtiments, en rez-de-chaussée, et dont le sol actuel, pourvu d'un revêtement goudronné, se trouve à une altitude constante de 63,15 m NGF.

L'espace disponible était restreint d'une part par la présence de parterres en briques qu'il convenait de préserver et d'autre part par celle de réseaux divers qui ont conditionné la réalisation d'ouverture ne couvrant une surface que de 28 m².



2.3.8.1. Le substrat

Cette faible surface, pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi du fait de la présence de maçonneries à préserver, n'a pas permis d'atteindre ici le substrat, et ce malgré un sondage manuel profond réalisé jusqu'à une altitude de 60,20 m NGF. Pour mémoire, le substrat se trouve, dans le sondage 34 voisin, à une altitude d'environ 60 m NGF.

2.3.8.2. L'époque gallo-romaine

- Un habitat non caractérisé :

Les niveaux les plus anciens atteints dans ce sondage consistent en une accumulation, sur une épaisseur d'au moins 50 cm, de couches d'occupation (037.021 / 037.019 / 037.018 et 037.016), alternant avec quelques recharges de sol (037.020 et 037.017). Le sommet de ces niveaux se trouve à une altitude de 60,70 m NGF.

Le mobilier qui en est issu est caractéristique d'un contexte domestique et révèle clairement que nous sommes dans le cadre d'un habitat : restes de faune, clous en fer, parois de four, verrerie, charnière en os et céramique. Les éléments récoltés forment un lot relativement important de 270 tessons offrant une datation allant peut-être, pour les niveaux les plus profonds (037.019), de la toute fin du I^{er} siècle au courant de la première moitié du II^e siècle (037.016) pour les éléments les plus récents.

Ces différents éléments vont clairement dans le sens de l'interprétation de ces niveaux comme des traces d'un habitat gallo-romain, dont l'occupation remonte au moins au courant du I^{er} siècle et se poursuit jusque dans la première moitié du II^e siècle, mais sans qu'il soit possible d'en déterminer l'organisation ni d'en préciser la caractérisation.



Figure 98 - Vue en plan et en fin de fouille des différentes structures reconnues dans le sondage 37

- Structuration de l'espace par la construction de murs :

Le dernier niveau d'occupation (037.016) est recoupé par le creusement de la tranchée de fondation d'un mur maçonné (573 ; **fig. 98**). Celui-ci présente des fondations débordantes d'une épaisseur de 30 à 40 cm, constituées d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune clair et réalisées en tranchée pleine (037.043). Seule une assise de l'élévation était conservée et révèle, après un ressaut d'une dizaine de centimètres, une constitution similaire mais présentant un parement de petit appareil de calcaire (037.042).

Ce mur présente une orientation nord-ouest / sud-est, observée sur une longueur de seulement 1,3 m, depuis le pied de la coupe sud sous laquelle il s'enfonce, jusqu'à un retour à angle droit en direction du nord-est, mais dont le prolongement a été détruit par le creusement d'un fossé moderne (**fig. 98**). Cette tronçature a en outre privé la portion conservée du mur d'une partie de sa largeur, de sorte que nous n'avons pas pu en déterminer les dimensions originelles (largeur minimale de 1 m).

Cette construction est suivie d'une poursuite de l'occupation matérialisée par la superposition de recharges de sol très ponctuelles (037.015 et 037.013) entre lesquelles s'intercale une couche d'occupation (037.014) recouvrant la portion débordante de la fondation du mur 573. L'ensemble présente une épaisseur de 15 cm et atteint une altitude de 60,80 m NGF.

Cette occupation a livré, outre de la céramique, une probable ébauche de charnière en os, quelques fragments d'enduit peint rouge, des clous en fer, de nombreux restes de faune et un fragment de placage en schiste noir (037.014-011).

La céramique est représentée par un lot de plus d'une centaine de tessons autorisant une datation dans la première moitié du II^e siècle. Par ricochet, ceci nous permet de situer avec précision la construction du mur 573 dans la première moitié, voire le premier quart du II^e siècle.

Un probable second mur est ensuite aménagé au nord-ouest du premier, suivant une orientation divergente globalement nord-sud (**fig. 98**). Il ne reste plus de cette construction qu'une fondation légère constituée en surface d'un agglomérat de fragments de terres cuites architecturales en remploi, liés par du mortier jaune, d'une largeur de 0,9 m (037.022).

Bien que rien ne subsiste d'une quelconque élévation et que cet aménagement ne ressemble à rien de ce que nous avons vu par ailleurs, l'identification d'un mur, ou tout au moins d'un soubassement, s'appuie notamment sur l'observation, de part et d'autre de cette structure, de deux séquences stratigraphiques bien différenciées, indiquant ainsi l'existence plus que probable d'une limite à l'emplacement désigné. Sa datation ne peut être établie que sur des critères de chronologie relative et se situe vraisemblablement dans la première moitié du II^e siècle.

À l'ouest, la stratigraphie se présente sous la forme d'une succession de couches d'occupation (037.023 et 037.024) entre lesquelles s'intercale un sol de limon sableux renfermant de gros nodules de mortier beige (037.025). L'ensemble présente une épaisseur de 20 cm et atteint l'altitude de 60,95 m NGF. La très faible surface d'observation n'a pas permis la collecte de mobilier. Aucun niveau synchrone n'a en revanche pu être mis en évidence à l'est.

- Démantèlement partiel et poursuite de l'occupation :

Les niveaux d'occupation occidentaux sont recoupés par le creusement de la tranchée de récupération de la structure surmontant l'aménagement 037.022, lequel est alors scellé par un niveau de démolition (037.009) riche en fragments de terres cuites architecturales, silex, nodules de craie et de mortier.

Y ont également été découverts des restes de faune (ossements, moules et huîtres), des fragments d'enduit peint rouge, plusieurs clous en fer et près d'une cinquantaine de tessons de céramique. Malgré cette quantité relativement importante, et en raison de la présence de productions présentant une large période de diffusion, cette démolition ne peut être datée plus précisément que dans le courant du II^e siècle. Notons que rien n'indique que le mur 573 soit lui aussi détruit à cette époque.

Cette phase est suivie d'une réoccupation des lieux sous la forme d'une nouvelle superposition de couches d'occupation (037.008 et 037.012) entre lesquelles s'intercale une recharge de sol ponctuelle, sous la forme d'un fin cailloutis (037.011). Cette occupation couvre toute la portion concernée du sondage, et vient buter contre la première assise de l'élévation du mur 573. Les deux tessons recueillis dans ce niveau ne présentent malheureusement guère d'intérêt chronologique.

- *Démolition et fin de l'occupation antique :*

Ces dernières occupations stratifiées sont scellées en premier lieu, sur une large part du sondage, par un niveau de démolition dont l'origine reste à déterminer, et constitué de mortier jaune mêlé à du limon (037.007). Le compactage dont semble avoir fait l'objet la surface de cette démolition indique sans ambiguïté que celle-ci fut ensuite réutilisée comme niveau de sol, pour une occupation que nous ne pouvons pas caractériser ici.

Le mobilier présent dans cette démolition, outre des nodules de mortier, comprend quelques fragments de terres cuites architecturales et une quinzaine de tessons dont la datation n'apporte là encore pas plus de précision que le II^e siècle.

A cette démolition semble lié un apport de remblais, riches en matériaux de démolition (037.006), et achevant de sceller les niveaux antérieurs. Le mobilier présent consiste en quelques restes de faune, des fragments de terres cuites architecturales et une quinzaine de tessons couvrant encore une fois le II^e siècle.

Ces remblais sont finalement recoupés par le creusement de la tranchée de récupération du mur 573, dont la démolition constitue en quelque sorte l'acte d'abandon des lieux. Malheureusement, l'absence de mobilier dans le comblement de cette récupération ne permet aucune attribution chronologique.

Malgré l'absence récurrente de marqueurs chronologiques précis, soulignée à plusieurs reprises dans le cadre de ce sondage, il est significatif de constater qu'aucun élément caractéristique du III^e siècle n'a été mis au jour. Un tel état de fait, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner ailleurs, semble indiquer que l'occupation gallo-romaine, même si nous ne sommes pas capables d'en dater précisément la fin, ne se prolonge en tout cas pas au-delà de la fin du II^e siècle.

2.3.8.3. *Les « terres noires »*

La limite supérieure des niveaux gallo-romains, à une altitude d'environ 61,10 m NGF, est relativement nette et perceptible au contact des « terres noires » sus-jacentes, lesquelles ne présentent en outre que peu d'inclusions et de petite taille.

Une stratification interne à ces « terres noires » a pu être relevée. La partie inférieure (037.003 de 20 à 30 cm d'épaisseur) se présente sous la forme d'un limon gris brun recelant quelques gros fragments de mortier et de terres cuites architecturales, sans doute arrachés aux niveaux sous-jacents. Il semble donc possible que la constitution de cette première couche soit liée, au moins en partie, à des brassages de sédiments lors de possibles pratiques agricoles tardo-antiques ou médiévales. Le rare mobilier présent ne relève que de l'époque gallo-romaine et est sans doute résiduel.

Le niveau supérieur se développe sur les traces d'un possible niveau de sol intermédiaire (037.004) que rien ne permet de dater. Cette seconde phase d'accumulation de « terres noires » présente cette fois-ci une épaisseur de 1,2 m, portant l'ensemble à près de 1,5 m. Elle se caractérise par un sédiment plus sombre et pauvre en inclusions (037.002). Les quelques tessons qui y ont été découverts permettent de restituer une phase de constitution de ce niveau s'étendant jusqu'à la période moderne.

Comme souvent, les « terres noires » restent difficiles à dater avec précision, surtout en ce qui concerne leur origine. On peut supposer par défaut qu'elles couvrent l'Antiquité tardive, l'ensemble du Moyen Age et le début, au moins, de l'époque moderne, même si leur mode et leur rythme de constitution restent mal définis.

2.3.8.4. *Epoques moderne et contemporaine*

Recoupant les derniers niveaux de « terres noires », un important fossé (575) vient ensuite traverser l'espace du sondage, suivant une orientation nord-ouest / sud-est (**fig. 99**). Sa largeur à l'ouverture est de plus de 2,6 m et sa profondeur d'au moins 2,3 m, le fond n'ayant pas été atteint. Ses parois, particulièrement au nord, étaient presque verticales.

Son comblement, bien que très homogène quant au sédiment (037.029), a livré un mobilier abondant et diversifié, dont le détail figure dans les inventaires. Le mobilier céramique présente une forte résidualité gallo-romaine qui s'explique aisément par le fait que le creusement de ce fossé a plus que largement perforé les niveaux antérieurs. Quelques tessons modernes à contemporains permettent de dater son comblement sans doute du début de l'époque contemporaine (XIX^e siècle ?). La présence, dans la partie superficielle de ce comblement, de mobilier nettement plus récent, dont des plaques de fibro-ciment, s'explique plus probablement par des perturbations de surface récentes ayant entraîné une pollution des niveaux sous-jacents.



Figure 99 - Vue en plan, au moment du décapage, du fossé moderne 575

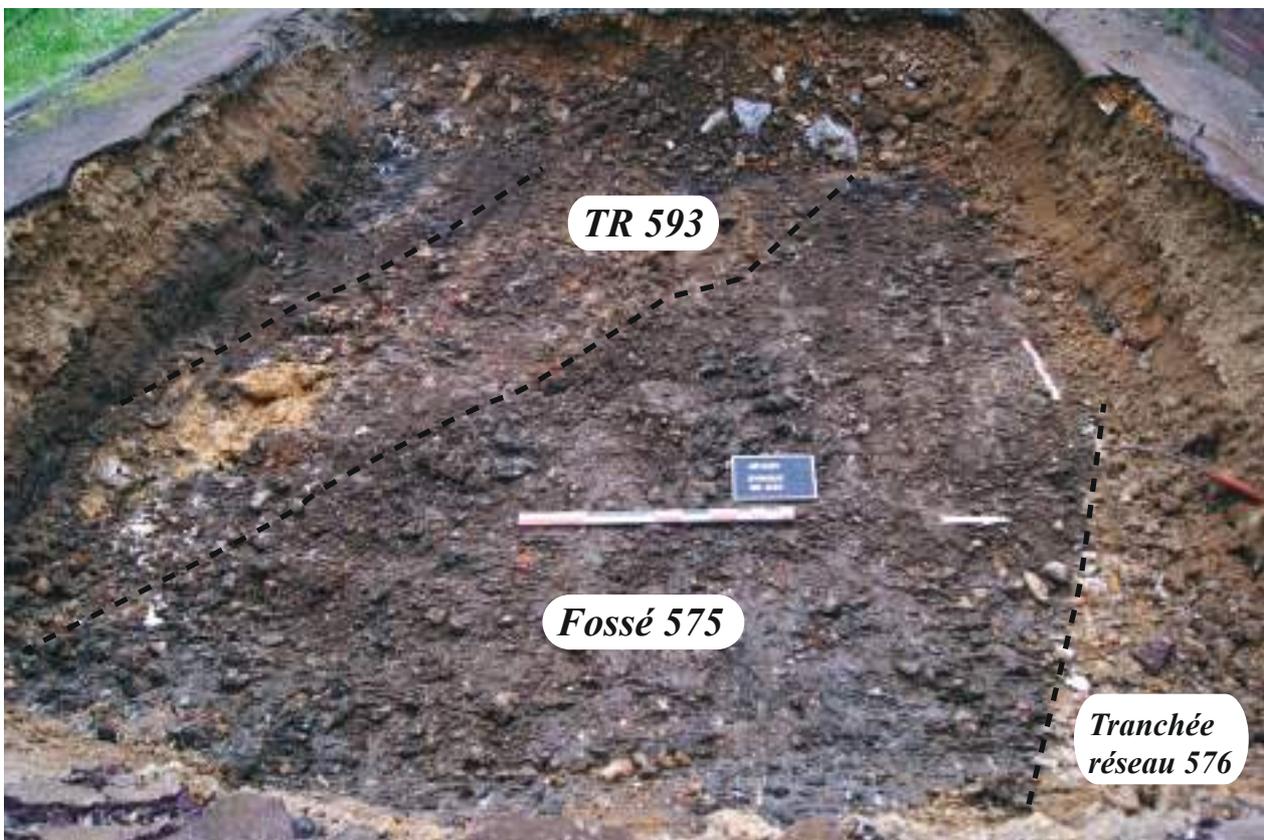


Figure 100 - Vue en plan, au moment du décapage, des structures modernes et contemporaines

Ce comblement était à son tour recoupé par deux creusements dont l'un correspond selon toute vraisemblance à la tranchée d'implantation d'un réseau contemporain (037.576 observé dans l'angle nord-est du sondage).

Le second traverse le sondage en diagonale selon une orientation nord-ouest / sud-est proche de celle du fossé qu'il recoupe (**fig. 100**). Sa largeur est d'environ 1 m et sa profondeur de 0,6 m. Son comblement a révélé, entre autres choses, de gros blocs de mortier jaune orangé qui incite à y voir la tranchée de récupération d'un mur de l'hospice construit en 1826 (035.593 ; **fig. 101**). Les documents d'archives permettent de compenser l'absence d'élément datant, puisque que nous savons que cet édifice a été détruit en 1963.

L'ensemble de l'espace observé dans le sondage est finalement recouvert d'un apport conséquent de remblais d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, consistant principalement en de la grave sableuse, destinés à servir d'assise au revêtement goudronné encore visible actuellement (037.001). Rien n'indique que cette opération ait été précédée d'une phase de nivellement qui aurait entraîné la troncature superficielle des niveaux antérieurs.

2.3.8.5. Synthèse pour le sondage 37

L'époque gallo-romaine se caractérise dans ce sondage par la présence d'une occupation stratifiée, interprétable comme un habitat organisé autour notamment de murs maçonnés (573), et constituée d'une alternance de couches d'occupation et de recharges de sol de nature diverse dont la chronologie démarre dans le courant du I^{er} et couvre une bonne partie du II^e siècles.

Ces occupations sont recouvertes par une importante épaisseur de « terres noires » présentant une stratification interne, et dont la constitution s'étale jusqu'au début de la période moderne.

Ces niveaux sont ensuite recoupés par le creusement d'un large fossé (575), sans doute moderne, et comblé au début de l'époque contemporaine. Il est à son tour recoupé par les tranchées de construction (non reconnue) puis de récupération d'un mur maçonné au mortier jaune orangé (593) qu'il faut sans doute lié à l'hospice construit en 1826 et démoli en 1963.

Les derniers aménagements, contemporains, consistent en l'implantation d'un réseau dont la tranchée a elle aussi recoupé le comblement du fossé, et en un apport conséquent de remblais précédent la mise en œuvre du revêtement goudronné actuel.

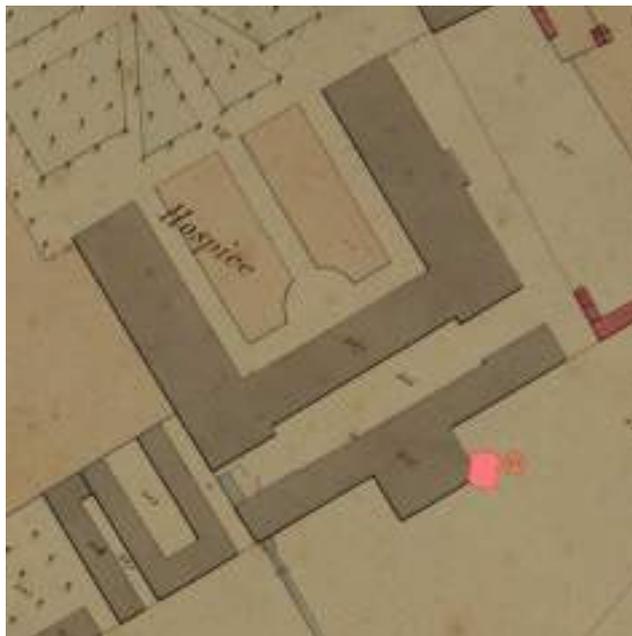


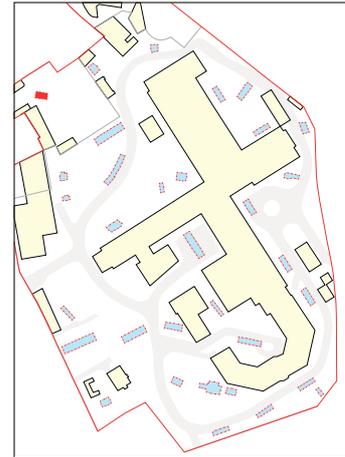
Figure 101 - Localisation approximative du sondage 37 sur le plan cadastral de 1844 figurant les structures de l'hospice construit en 1825 - 1826

2.4. SECTEUR 4 : LE CÈDRE

2.4.1. Sondage 41

Le sondage 41 a été implanté dans un parc arboré, pourvu d'une aire de jeux pour enfants, et occupant la partie orientale de la parcelle AI 391. Le sol présente une altitude constante de 63,70 m NGF.

Si la couverture actuelle du sol (pelouse) ne présentait aucune difficulté pour la réalisation du sondage, les arbres constituaient en revanche une gêne importante dans la mesure où il avait été convenu de les préserver. Les mouvements de l'engin de terrassement étaient donc limités, ainsi que la surface de stockage des déblais. Ceci explique que, malgré l'apparente accessibilité du terrain à cet endroit, nous n'ayons réalisé qu'une ouverture de 28 m², et décidé en outre de renoncer au sondage 42, situé à proximité d'un cèdre classé.



2.4.1.1. Le substrat

Malgré tout, le substrat a pu être observé dans ce sondage, à une altitude comprise entre 60,05 et 60,25 m NGF, avec une nette déclivité du nord vers le sud. Il consistait en de la grave incluse dans une matrice argileuse orangée (041.089), dont l'épaisseur n'a pas été reconnue. Cette grave correspond aux alluvions modernes (Fz) décrites dans la carte géologique.

L'absence totale de recouvrement limoneux pose la question de l'existence d'une troncature des niveaux superficiels du substrat, préalablement aux occupations les plus anciennes observées, peut-être dès l'époque augustéenne.

2.4.1.2. L'époque gallo-romaine

- Une occupation longue et continue :

Surmontant directement ce substrat, une occupation hyper-stratifiée, dont l'épaisseur atteint 1,6 m (altitude 61,50 m NGF), a pu être observée sur l'ensemble du sondage. Sa description très précise serait ici longue et peu utile pour la compréhension globale de ces niveaux, c'est pourquoi nous la résumerons en dégagant ses principales caractéristiques, le détail figurant sur les relevés présentés dans le volume des planches.

Ces niveaux se décomposent en une succession de couches d'occupation et de recharges de sol nettement différenciées (**fig. 102**), présentant en outre d'importantes variations latérales, mais que les perturbations postérieures n'ont pas permis d'appréhender en plan. Seul un possible solin constitué de blocs de silex (041.148), et observé dans la seule coupe nord, semble avoir, à une époque que l'on peut situer dans la première moitié du I^{er} siècle, structuré cet espace de façon concrète.

Ces occupations, de par le mobilier céramique récolté, couvrent une large période ne remontant pas au-delà du début du I^{er} siècle de notre ère et s'étendant jusque dans le courant du II^e siècle, sans hiatus apparent. Outre de la céramique, le mobilier récolté, abondant, comporte des restes de faune, des clous en fer, des fragments de terres cuites architecturales, une scorie en fer, des éléments d'alliage cuivreux et une meule en poudingue (partie tournante / *catillus*). La nature de ce mobilier nous place, avec vraisemblance, dans un contexte domestique, et nous amène à restituer ici les structures d'un habitat. Les sols sont pour la plupart en terre, et constitués de limon argileux orangé. Le caractère intérieur ou extérieur de cet espace ne peut être établi avec certitude.

Signalons, par acquis de conscience, la présence, creusées dans les niveaux d'occupation parmi les plus anciens, de deux structures (698 et 699 / fosses ?) dont la datation s'établit, pour leur création comme pour leur comblement, dans la première moitié du I^{er} siècle. Rien ne permet cependant de les caractériser, ni de les replacer dans un schéma organisationnel de l'occupation.

- *Un puits :*

Tous ces niveaux étaient recoupés par le creusement d'un puits (565), ou plus précisément de la tranchée de récupération de son parement (fig. 102). Ce puits présente un plan circulaire, s'évasant en surface, dont le diamètre est de 1,3 m dans la partie inférieure aux bords verticaux. L'absence de parement s'explique par sa récupération probable. A noter que cette tranchée de récupération ne permet pas de définir la position stratigraphique du creusement lié à l'implantation du puits, que l'on ne peut dès lors dater avec précision (I^{er} siècle ?).



Figure 102 - Vue en coupe du puits et des niveaux de sol et d'occupation observés dans le sondage 41

Le comblement, qui n'a été fouillé que jusqu'au niveau d'affleurement du substrat, se composait en premier lieu d'un apport massif de sédiments limoneux (041.036), surmontés d'un « bouchon » de blocs et de moellons calcaires (041.035 et 041.034). Cette disposition indique un remblaiement volontaire et soigné du puits, suivi d'un scellement organisé. Notons que la partie supérieure des parois avait alors déjà connu des affaissements partiels marqués par le glissement de portions réduites de la stratigraphie latérale dans le comblement du puits (041.037 et 041.038). Ces premiers niveaux recelaient un mobilier consistant en des restes de faunes, quelques fragments d'enduit peint rouge et de terres cuites architecturales, une charnière en os et de la céramique dont la datation fournit un *terminus post quem* au comblement du puits dans la première moitié du II^e siècle.

L'aménagement du « bouchon » fut suivie d'une phase d'affaissement des parois de la partie supérieure du puits, non colmaté sur une hauteur de 0,8 m. Ces affaissements furent suivis et complétés par l'apport de nouveaux sédiments venant recouvrir le niveau de blocs calcaires. Le mobilier découvert livre des fragments de terres cuites architecturales et d'enduit peint rouge et blanc, des restes de faune et de la céramique. Celle-ci, outre des éléments nettement résiduels provenant des pans affaissés de la stratigraphie latérale, livre des productions dont la diffusion couvre les II^e et III^e siècles, n'autorisant aucune conclusion sur la datation de ces derniers remblais.

- *Poursuite de l'occupation ?*

Le comblement du puits signifie-t-il la fin de l'occupation gallo-romaine des lieux ? Les derniers niveaux observés, recouvrant et, parfois même, complétant ce comblement étaient principalement constitués de remblais divers et peu stratifiés, couvrant toute la surface du sondage sur une épaisseur de 20 à 30 cm.

Parmi ces remblais, la présence de possibles niveaux de sol et fines couches d'occupation, très partiellement observés dans les coupes, ne suggère au mieux qu'une fréquentation épisodique des lieux qui semblent désormais dévolus au stockage de remblais et de rejets divers. L'absence de mobilier datant ne permet pas d'apporter de précision chronologique à leur sujet. La grande rareté, pour ne pas dire la quasi absence du mobilier caractéristique du III^e siècle laisse néanmoins supposer un abandon définitif des lieux avant le début du III^e siècle.

2.4.1.3. Les « terres noires » : de la fin de l'Antiquité à l'époque moderne

Préalablement aux accumulations de « terres noires », signalons la présence, observée dans l'angle nord-ouest du sondage, d'une probable fosse perçant les derniers niveaux gallo-romains identifiés. Son comblement, constitué de limon brun foncé, se rapproche sensiblement des « terres noires ». Ni sa destination ni sa datation ne peuvent être établies.

Les accumulations postérieures sont ici conséquentes et correspondent à une épaisseur de 1,4 m, dans laquelle une stratification intermédiaire a pu être décelée. Le niveau profond (041.011) présentait une épaisseur de 20 à 35 cm. Il consistait en un limon brun foncé fortement perturbé par la présence de racines et ne livrant que peu d'inclusions. Sa limite inférieure semblait présenter un brassage superficiel des niveaux antérieurs de l'ordre de quelques centimètres seulement. Le mobilier prélevé consiste principalement en quelques fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines (dont un palet retaillé) et médiévales (tuile plate), associés à des restes de faune et une dizaine de tessons ne relevant que de la période gallo-romaine.

Le deuxième niveau (041.009 et 041.010), d'une épaisseur de 0,65 m, consistait quant à lui en un limon brun foncé à noir, également fortement perturbé par des racines, et ne recelant que quelques petits silex. Le mobilier recueilli ne livre que quelques fragments de tuiles plates et une poignée de tessons gallo-romains, tardo-antiques et médiévaux, indiquant sans doute une phase de constitution et d'utilisation relativement longue de ce niveau, s'étendant jusqu'à la fin du Moyen Age.

Le dernier niveau (041.008), d'une épaisseur de 0,4 m, présente des caractéristiques presque identiques, mais livre quant à lui un mobilier céramique peu abondant mais couvrant uniquement le bas Moyen Age et l'époque moderne.

L'ensemble de ces trois niveaux, entre lesquels aucun aménagement de sol intermédiaire n'a pu être décelé, semble donc correspondre à une durée d'accumulation de sédiments et d'utilisation particulièrement longue, et sans doute continue, s'étendant de la fin de l'Antiquité à l'époque moderne.

2.4.1.4. Les époques modernes et contemporaines

Creusées dans le dernier niveau des « terres noires », trois structures postérieures ont pu être observées, consistant en deux fosses (695 et 697), situées aux extrémités est et ouest du sondage, et un fossé (696) d'orientation à peu près est / ouest et d'une largeur d'environ 1,5 m pour une profondeur de 0,5 m. Sa position et son orientation laissent penser qu'il puisse s'agir d'un élément parcellaire, correspondant à la limite figurant sur les cadastres de 1811 et 1844. Le comblement de ces différentes structures, dont le détail figure sur les relevés, ne livre de mobilier que moderne (notamment un lot important dans la fosse 697, à l'ouest).

Ces complements sont scellés par les traces d'une occupation et d'un aménagement de sol, sur une partie au moins de la surface observée (041.003 et 041.002). Ce sol consiste en un niveau de gravier et de fragments de terres cuites architecturales. Aucun mobilier significatif n'y a été récolté, n'autorisant donc pas de datation autre qu'une postériorité par rapport à l'époque moderne.

Ces derniers niveaux étaient enfin recouverts par un apport important de remblais, constitués de « terre végétale » (041.001), dont l'épaisseur est de 30 cm. Sa mise en place ne peut être datée, mais relève peut-être du XIX^e siècle (présence de jardins à cet emplacement sur les cadastres anciens). Le fait qu'il recouvre un potentiel fossé parcellaire (696) présent sur le cadastre de 1844, pourrait indiquer une datation peut-être plus récente encore.

2.4.1.5. Synthèse pour le sondage 41

Surmontant un substrat constitué de grave argileuse, l'occupation antique des lieux ne semble pas antérieure au début du I^{er} siècle et paraît se poursuivre jusque dans la seconde moitié du II^e siècle. Elle se présente sous la forme d'une accumulation de niveaux de sol en terre et de couches d'occupation, caractérisant sans doute un habitat, dont l'histoire fut marquée notamment par le creusement d'un puits.

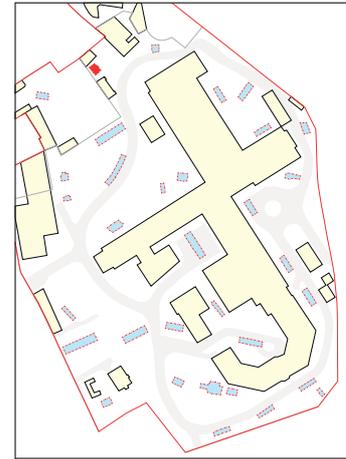
Le comblement soigné de ce dernier, sans doute à la fin du II^e siècle, ne fut suivi que d'une fréquentation ponctuelle des lieux, matérialisée par quelques fines occupations et le dépôt de remblais.

Les « terres noires » postérieures, d'une épaisseur particulièrement importante ici, présentent une stratification interne et livrent un mobilier permettant la datation de leur constitution et de leur utilisation (pratiques agricoles ?) sur une période longue couvrant la fin de l'Antiquité, le Moyen Age et sans doute une partie de l'époque moderne.

Cette dernière est ensuite caractérisée par la réalisation de fosses et d'un fossé, peut-être parcellaire, avant d'être scellée par l'aménagement d'un sol et par un dernier apport de terre végétale, sans doute lié à la création de jardins dans ces parcelles au XIX^e voire au XX^e siècles.

2.4.2. Sondage 43

Le sondage 43 a été implanté dans un espace assez réduit limité au nord par un bâtiment désaffecté, à l'est par une installation grillagée marquée « O² » sur les plans fournis et à l'ouest par les cuves de stockage de produits chimiques. Le sol actuel était constitué pour partie d'une dalle en béton peu épaisse et de gravier. Son altitude est comprise entre 63,15 et 63,30 m NGF. Malgré la faible surface disponible, une ouverture de 26 m² a pu être réalisée ici et a permis d'atteindre le substrat.



2.4.2.1. Le substrat

Il a été atteint à une altitude à peu près constante de 60,35 m NGF. Il se présentait d'abord sous la forme de grave dans une matrice sableuse brun orangé (043.088), surmontée d'une couche d'une trentaine de centimètres d'épaisseur de limon argileux orangé (043.049 et 043.065) présentant une anthropisation peu marquée.

Il s'agit là très certainement d'une couverture loessique ayant subi une pédogénèse holocène, mais dont seul l'horizon B est préservé. L'absence d'horizon A indique avec vraisemblance l'existence d'une troncature de la partie supérieure de ces limons sur une hauteur d'au moins 50 à 60 cm, et préalablement aux premières occupations observées ici. La datation de cette troncature relève donc probablement du début du I^{er} siècle, de la période augustéenne.

2.4.2.2. La période gallo-romaine

Les niveaux gallo-romains, très stratifiés, se développent sur une épaisseur de plus de 1 m et consistent, d'une façon générale, en une succession de niveaux de sol et de couches d'occupation, dans lesquels il n'a pas été possible de distinguer de structuration spatiale. Seuls quelques rares creusements, interprétables comme de petites fosses, ont été repérés dans la coupe sud (712 et 713).

Les niveaux supérieurs étaient recoupés, dans la coupe nord, par un important creusement (710), au profil irrégulier, dont le comblement a livré un mobilier relevant du II^e siècle. La destination et la morphologie exacte de ce creusement n'ont pas pu être déterminées. Un trou de poteau (639), recoupant également les derniers niveaux stratifiés, est à signaler quant à lui dans la coupe sud, mais n'a pu être lié à un quelconque ensemble.

Les sols consistent pour l'essentiel en des aménagements de terre battue. Quelques-uns sont en revanche constitués de cailloutis de silex. Les occupations livrent, notamment dans les niveaux profonds, les traces de foyers dont l'un a pu être observé entièrement dans l'espace du sondage, sur le sol 043.044 (**fig. 103**). Il se présentait simplement sous la forme d'une zone fortement rubéfiée, de forme ovale d'environ 30 x 60 cm. Toute élévation avait disparu, indiquant un arasement après abandon.



Figure 103 - Vue en plan des vestiges d'un probable foyer domestique

Le mobilier récolté dans ces niveaux consiste en de la céramique, quelques fragments de verrerie, des restes de faune en abondance, quelques clous en fer, des fragments de terres cuites architecturales et une meule en calcaire. Ces assemblages, associés à la présence de foyers manifestement domestiques, évoquent sans ambiguïté un contexte d'habitat, par ailleurs très semblable à celui mis en évidence dans le sondage 41.

La céramique collectée permet de dater les niveaux les plus anciens de la première moitié du I^{er} siècle, et l'évolution des faciès indique une continuité de l'occupation jusqu'à la fin du II^e siècle. L'absence de tout élément postérieur suggère un abandon de cet habitat au plus tard au tout début du III^e siècle.

2.4.2.3. Les « terres noires »

Surmontant les derniers niveaux gallo-romains stratifiés, et recouvrant apparemment le comblement des creusements évoqués ci-dessus, une accumulation de « terres noires » a ensuite été identifiée. Celle-ci présente une épaisseur totale d'environ 90 cm et offre une stratification interne dans laquelle nous avons pu reconnaître 3 niveaux distincts.

Le premier (043.002) se présentait sous la forme d'un limon brun foncé pauvre en inclusions diverses, et dont la base, en contact avec les niveaux gallo-romains sous-jacents, est apparue de façon relativement irrégulière. Sa constitution peut donc éventuellement relever de pratiques agricoles.

Le deuxième (043.001 et 086) offrait davantage d'inclusions, sous la forme, notamment, de silex, tandis que le dernier (043.085) renfermait des nodules de mortier. L'absence de mobilier significatif dans ces différents niveaux ne permet aucune hypothèse quant à la datation de leur constitution ou de leur utilisation. Par défaut, en regard des constatations effectuées sur les sondages voisins, une attribution chronologique au Moyen Age et à l'époque moderne semble envisageable.

Notons la présence, dans la coupe sud, d'un creusement (705) ayant recoupé au moins le niveau médian de ces « terres noires », mais dont ni la datation ni la destination ne sont possibles, particulièrement en l'absence de mobilier.

2.4.2.4. L'époque contemporaine

Implantées sur et recoupant le sommet des « terres noires », des constructions ont ensuite été identifiées dans la partie sud du sondage (**fig. 104**). Elles consistent principalement en des maçonneries de briques présentant un phasage interne dont le détail n'a pas été établi en raison, notamment, de la position de ces structures en limite de sondage.

Leur absence sur le cadastre de 1811 et leur présence sur celui de 1840 permettent de situer leur construction dans la première moitié du XIX^e siècle. Leur démolition est quant à elle antérieure à 1941 puisque ces édifices ne figurent alors plus sur le cadastre. Leur destruction et l'arasement de leurs vestiges sont suivis d'un apport de remblais (043.084), sans doute destiné à niveler le terrain. Le mobilier présent dans ces remblais indique une datation dans la première moitié du XX^e siècle. Une seconde phase de remblais, préalable à la mise en oeuvre d'une dalle de béton (043.083) vient finalement sceller le terrain.



Figure 104 - Vue des vestiges des constructions du XIXe siècle

2.4.2.5. Synthèse pour le sondage 43

La fouille a mis en évidence l'existence de travaux de nivellement du substrat attribuables à l'époque augustéenne. Il n'est pas possible de déterminer si cet arasement a entraîné la disparition des structures d'une occupation antérieure.

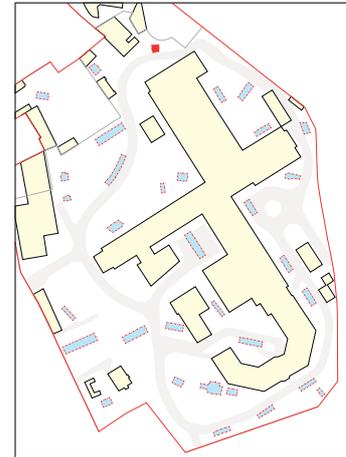
L'occupation gallo-romaine couvre quant à elle les deux premiers siècles de notre ère et consiste en un habitat dont les structures précises n'ont pas été reconnues dans le cadre du sondage. Son abandon relève assez clairement de la fin du II^e, voire du tout début du III^e siècle.

Les « terres noires » qui scellent ces occupations, bien que difficilement datables, relèvent sans doute des périodes médiévales et modernes, et servent d'assises à des constructions datées précisément de la première moitié du XIX^e siècle. Leur destruction, avant 1941, est finalement suivie de l'aménagement d'une dalle de béton.

2.4.3. Sondage 44

Le sondage 44 a été implanté à la limite des parcelles AI 579 et 617, à proximité du parking souterrain de l'hôtel adossé, dans une pelouse dont l'altitude actuelle est de 62,95 à 63,10 m NGF.

L'espace disponible, rendu peu conséquent par la clôture du parking mitoyen et par la présence d'arbres, était encore restreint par la nécessité de ménager un espace pour le stockage des déblais. C'est pourquoi seule une surface réduite de 19 m² a ici été ouverte.



2.4.3.1. Le substrat

En raison de la présence de sépultures, les terrassements ont été arrêtés dans ce sondage à une profondeur de 1,9 m, correspondant à une altitude de 61,15 m NGF. Dans ces conditions, le substrat n'a pas été atteint, loin s'en faut.

2.4.3.2. Les « terres noires »

Les niveaux les plus anciens observés dans le cadre du diagnostic concernent l'époque médiévale et consistent en une accumulation de « terres noires » dont la base n'a pas été atteinte, ne permettant pas de mesurer son épaisseur totale.

Deux niveaux ont néanmoins pu être distingués, et présentent une épaisseur minimale de 0,7 m. Le plus ancien (044.007) est caractérisé par un limon brun foncé contenant des petits silex et quelques nodules de craie. Il a livré un mobilier relativement abondant, parmi lequel des fragments de terres cuites architecturales, quelques restes de faune, de la céramique, mais aussi et surtout de nombreux ossements humains « en vrac », répartis sur toute la hauteur de la couche.

Le mobilier céramique, comptant plus de 80 tessons, est très hétéroclite et couvre toutes les périodes depuis le Haut-Empire romain, en passant par l'Antiquité tardive (sigillée d'Argonne du IV^e siècle), jusqu'au Moyen Âge classique (XII^e – XIII^e siècles). Notons toutefois une prédominance des éléments gallo-romains.

Ce mobilier indique clairement que ces « terres noires » se sont accumulées et ont été brassées sans doute à des fins agricoles, comme l'indique la proximité d'éléments aussi distants chronologiquement, au cours d'une période longue, s'étendant peut-être de la fin de l'Antiquité au bas Moyen Âge.

Le second niveau (044.006) était également constitué de limon brun foncé, mais dépourvu de petits silex. Il n'a quant à lui livré que quelques tessons, tous gallo-romains.

2.4.3.3. Un cimetière médiéval et moderne ?

C'est dans le niveau de « terres noires » 044.007 qu'ont été mises au jour au moins deux inhumations, le crâne apparaissant en outre sous la coupe orientale pouvant laisser supposer l'existence d'autres individus et, pourquoi pas, d'un cimetière. Nous y reviendrons.

- Discussion de la datation des sépultures :

L'absence apparente de fosse sépulcrale, aucun creusement n'étant visible autour des squelettes, ainsi que l'abondance d'ossements humains dans les 30 à 40 cm de sédiment les surmontant, semblent indiquer que les terrains dans lesquels ces sépultures ont été implantées ont fait l'objet, *a posteriori*, de profonds bouleversements.

Ceux-ci, outre la destruction très probable des sépultures les moins profondes, ont entraîné la disparition des éléments de stratigraphie qui auraient permis de situer, au moins de façon relative, la chronologie de ces sépultures. De même, de par le brassage de l'encaissant et du comblement des fosses sépulcrales, l'éventuel mobilier associé ne peut plus être distingué de celui jadis présent dans les niveaux antérieurs. Ces conditions ne permettent donc aucune datation archéologique de ces sépultures.

- Description des sépultures :

En guise de préambule, il nous faut signaler que les squelettes découverts, à la demande expresse du Conservateur régional de l'archéologie, n'ont pas été prélevés et sont demeurés *in situ*. Afin d'en assurer une conservation optimale, les ossements ont tout d'abord été recouverts manuellement de sable, puis de géotextile, avant d'être ensevelis précautionneusement lors du rebouchage du sondage. Nous avons également disposé, dans ces remblais, de nombreuses étiquettes destinées à prévenir de la présence de ces squelettes les éventuels fouilleurs qui nous succéderaient.

En ce qui concerne les éléments de description qui seront présentés ici, il convient de préciser qu'aucun anthropologue, ni sur le terrain, ni durant la post-fouille, n'a examiné les individus. Les remarques qui vont suivre ne sont donc que le fruit d'expériences personnelles et des conseils avisés d'amis et collègues que nous remercions ici. Bien évidemment, ces remarques ne valent que pour ce qu'elles sont et ne sauraient remplacer une véritable étude anthropologique.

Outre les deux individus clairement identifiés, la fouille a mis en évidence quelques groupements d'ossements humains qui ont été individualisés et localisés en plan, mais qui ne présentaient pas de connexion anatomique.

Un ensemble a néanmoins attiré plus particulièrement notre attention. Il s'agit du lot 586, constitué d'os longs fragmentaires (vraisemblablement un élément d'avant-bras droit), disposés suivant un axe nord-sud. Ces éléments se trouvent précisément dans l'alignement de deux fémurs disposés transversalement sur le torse et l'abdomen d'un autre individu (582) et qui semblent donc appartenir à un même squelette, très incomplet, et installé en décubitus dorsal, postérieurement à l'individu 582 (**fig. 105**). Cette superposition pourrait refléter une utilisation longue du cimetière.



Figure 105 - Vue en plan des différentes sépultures identifiées dans le sondage 44

L'individu 582, de sexe féminin, mesurait environ 1,5 m. Il reposait allongé sur le dos, la tête vers le sud-ouest. Ses pieds n'ont pas été observés puisque situés sous une berme. Son crâne, légèrement penché sur le flanc droit, a été partiellement détruit lors des terrassements. Ses mains étaient jointes et reposaient sur le pubis. La position des côtes, basculées à l'intérieur de la cage thoracique, semble indiquer que la décomposition ne s'est pas effectuée en milieu ouvert, et suggère soit l'existence d'un contenant en matériau périssable (linceul, cercueil, ...), soit une déposition en pleine terre.

L'individu 583 est un jeune enfant de sexe et d'âge indéterminés (moins de 3 ans). Il reposait sur le dos, la tête vers le sud-ouest. Son crâne, ainsi que ses pieds, avaient disparu, sans doute victimes des perturbations postérieures évoquées précédemment, qui ont eu pour autre conséquence de rompre nombre de connexions anatomiques et de modifier sensiblement la disposition de certains ossements. Sa taille peut malgré tout être estimée à 75 ou 80 cm. La position de ses mains est la même que celle de l'adulte voisin, tandis que les côtes basculées à l'intérieur de la cage thoracique suggèrent là encore un milieu contraignant. La position croisée des jambes pourrait indiquer un contenant de type linceul ou une fosse de plan anthropomorphe.

Dans un cas comme dans l'autre, et pour les raisons évoquées précédemment, aucun mobilier ne peut être associé avec certitude au défunt. La présence de clous, repérés à la fouille, pourrait indiquer l'existence de cercueils ou de coffrages en bois. La disposition de ces clous, apparemment autour de l'ensemble formé par les deux individus 582 et 583, peut laisser croire à une fosse commune aux deux. Les perturbations postérieures, là encore, en ne permettant pas d'associer ces clous aux sépultures, n'autorisent aucune certitude sur ces questions.

- L'abandon du cimetière :

Nous avons vu que les terrains avaient fait l'objet, après la désaffectation des inhumations et sans doute plus globalement du cimetière dans son ensemble, de profonds bouleversements sous la forme de brassages répétés des sédiments et des structures qu'ils renfermaient. Il est ainsi probable que le terrain ait été rendu à la culture et que ces « brassages » ne soient tout simplement que des labours plus ou moins profonds.

En ce qui concerne la datation, cette réoccupation des lieux, avec les conséquences que l'on sait, ne permet là encore aucune certitude. Néanmoins, en se basant sur le niveau d'apparition des squelettes et en restituant des fosses sépulcrales d'une profondeur de 40 à 60 cm, il est possible d'en estimer le niveau d'apparition initial soit au sommet de la couche 044.007, soit au sommet de la couche 044.006. Dans le dernier cas, la constitution des niveaux postérieurs fournirait au moins un *terminus ante quem* pour dater l'abandon du cimetière.

2.4.3.4. Les époques moderne et contemporaine

Les niveaux supérieurs consistent en deux aménagements de sol successifs, plus ou moins structurés (044.005 et 044.004), suivis d'apports de remblais sur une épaisseur de 0,5 m (044.003 et 044.002), eux mêmes finalement scellés par une couche de terre végétale (044.001).

Le mobilier issu de ces niveaux, peu abondant, n'autorise malheureusement pas de datation précise. Il consiste en quelques fragments de tuiles plates, dont un exemplaire moderne dans le remblai 044.003, et de quelques tessons dont un moderne dans la recharge de sol 044.004, le tout indiquant que ces niveaux ne sont pas antérieurs à la période moderne.

Le fait que le sol 044.004 recouvre une canalisation en céramique relevant de l'époque contemporaine (XIX^e - XX^e siècles ; non documentée) indique de façon certaine que la quasi-totalité de cette stratigraphie supérieure relève de la période contemporaine.

2.4.3.5. Synthèse pour le sondage 44

En l'absence de fouille profonde, ce sondage n'a pas révélé la nature d'éventuelles occupations antérieures à l'époque médiévale. Celle-ci est présente au travers d'une accumulation de « terres noires » dans lesquelles ont été installées des sépultures dont deux, au moins, ont été mises au jour. Ni la date de dépôt des inhumations, ni celle de la désaffectation du cimetière ne peuvent être définies en raison, notamment, de la remise en culture probable des terrains ayant entraîné le remaniement total de l'encaissant comme des sépultures elles-mêmes.

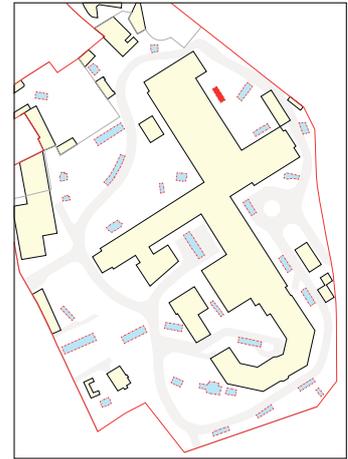
Ces niveaux étaient finalement recouverts par la superposition de niveaux de sol et de remblais concernant, sans plus de précision possible, les époques modernes et contemporaines.

2.5. SECTEUR 5 : SAINT-ADRIAN

2.5.1. Sondage 51

Le sondage 51 a été implanté dans la zone des quais de livraison de l'ancien hôpital, situés en sous-sol. C'est donc une zone fortement tronquée dans les années 1960 qui a été ici sondée. L'objectif principal était de reconnaître l'importance de cette troncature et de mettre en évidence, le cas échéant, la nature des structures et occupations préservées.

La surface du terrain actuel présente un revêtement goudronné et se trouve à une altitude légèrement décroissante de l'est vers l'ouest, de 59,85 à 59,65 m NGF. Aucun obstacle n'est à signaler, ce qui a permis la réalisation d'une ouverture de 31 m².



2.5.1.1. Le substrat

Immédiatement sous la couche d'enrobé et son remblai préparatoire (051.001), le substrat est apparu sous la forme d'un niveau de grave dans une matrice brun orangé de texture sableuse à argileuse (051.016). Son épaisseur n'a pas été reconnue.

L'altitude du niveau supérieur conservé de ce substrat était ici de 59,35 m NGF.

2.5.1.2. La période gallo-romaine

Sous la troncature opérée en 1963, et creusées dans le substrat, deux fosses sont apparues en bordure du sondage (550 et 551). Seule la première a fait l'objet d'un test mécanique. La seconde se situait le long de la coupe orientale et, pour ce qui en a été vu, présentait un plan circulaire dont le diamètre peut être estimé à 1,8 m (**fig. 106**). Seuls quelques fragments de terres cuites architecturales et des tessons de la seconde moitié du I^{er} siècle y ont été recueillis en surface.



Figure 106 - Vue en plan de la fosse 551 creusée dans la grave

La fosse 550 a quant à elle été vue dans l'angle sud-est du sondage. Seul un quart de sa surface probable était visible et a été sondé mécaniquement quoique minutieusement. On peut estimer son diamètre à environ 1,8 m également et sa profondeur conservée à 1 m. Les parois étaient verticales et le fond en grande partie plat (**fig. 107**).



Son comblement, hétérogène, a livré un mobilier varié et abondant, consistant en des restes de faune, des fragments de terres cuites architecturales, une scorie, des clous en fer, une cuiller en os, du verre et de la céramique indiquant un comblement à la fin du I^{er}, voire au tout début du II^e siècle. La présence d'un élément de tuile plate moderne dans la couche supérieure s'explique sans doute par une pollution contemporaine.

La nature de ce mobilier incite fortement à reconnaître à cette fosse une fonction secondaire de dépotoir domestique et suggère un contexte d'habitat.



Figure 107 - Vue en plan de la fosse 550 creusée dans la grave

2.5.1.3. La période contemporaine

Sans transition, le comblement de ces structures était recouvert par un revêtement goudronné et sa sous-couche, couvrant une épaisseur de 45 cm et correspondant à l'aménagement du sol actuel après les travaux de construction de l'hôpital en 1963.

Ces travaux ont consisté, dans cette zone, à la réalisation d'une large et profonde excavation destinée à l'aménagement des quais de livraison en sous-sol. Cette excavation, dont le fond semble correspondre au sommet du substrat de grave, a amené la destruction totale de la stratigraphie, mais a préservé tout ou partie des structures en creux gallo-romaines dont deux ont été repérées ici.

2.5.1.4. Synthèse pour le sondage 51

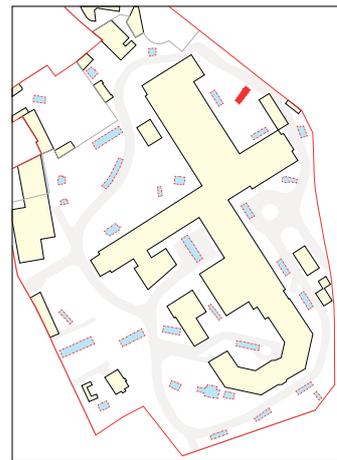
Ce sondage a principalement permis de mettre en évidence la disparition de tout élément de stratigraphie dans cette zone décaissée en 1963, mais a néanmoins révélé un potentiel archéologique intéressant sous la forme de structures en creux (fosses), apparemment relativement nombreuses et livrant un mobilier riche et abondant.



2.5.2. Sondage 52

Le sondage 52 a été implanté en bordure de la zone des quais de livraison, dans le talus constitué à l'est après les travaux de décaissement de 1963. En redressant le front de taille contemporain et en étendant la zone décapée jusque dans l'espace situé en contrebas, il semblait intéressant de déterminer d'une part la nature des occupations préservées à l'arrière de la zone décaissée, et d'autre part de préciser l'attitude du fond de ces travaux pour mesurer exactement leur impact sur les stratigraphies antérieures.

L'occupation actuelle du sol se décompose donc en un talus paysager, comportant plantes basses et jeunes arbres (dont un bouleau arraché), et en une zone de circulation goudronnée, les deux étant séparées par des bordures béton que nous avons également arrachées. L'altitude au sommet du talus est d'environ 63 m NGF, et à sa base de seulement 60,50 m NGF. Le sol présente ensuite une légère déclivité vers l'ouest, en direction du sondage 51, jusqu'à atteindre 60,10 m NGF. La surface ouverte ici de 42 m².



2.5.2.1. Le substrat

Il a été reconnu dans ce sondage sous la forme d'une couche de grave dans une matrice argileuse brun orangé. Son sommet se situait à une attitude assez constante de 59,20 m NGF. Cette grave était recouverte par des dépôts de type alluvial, caractérisés par un limon brun clair à gris, finement lité, et livrant de nombreux silex roulés (052.023 / 052.042 et 052.043). Ces niveaux présentaient une épaisseur totale d'une cinquantaine de centimètres et atteignaient une altitude comprise entre 59,70 et 59,55 m NGF. Aucun mobilier n'y a été découvert.

Ces niveaux alluviaux « récents », quoi que antérieurs à toute installation humaine perceptible, semblent liés au fonctionnement hydrodynamique d'un bras de l'Iton sans doute tout proche, qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de localiser avec certitude.

2.5.2.2. La période gallo-romaine

- Une première occupation :

La première occupation identifiée consiste en une occupation non caractérisée et pauvre en mobilier (052.022 / 052.041). Sa nature intrinsèque (un limon grisâtre assez fin), peut suggérer qu'il s'agisse de la fraction supérieure des alluvions ayant servi de niveau de sol et ayant ainsi subi une forte anthropisation. L'absence de mobilier spécifique n'autorise aucune datation de cette première « fréquentation ».

- Les premiers aménagements dans le courant du I^{er} siècle :

Les premiers aménagements observés consistent en un solin (543) de blocs de silex, de meulière et de calcaire, repéré en travers du sondage selon une orientation nord-ouest / sud-est et à une altitude de 59,90 m NGF (**fig. 108**). A cette structure était associée, de part et d'autre, une couche d'occupation peu épaisse (052.021) qui, outre quelques ossements, a livré un jeton en céramique dont la datation se rapporte au I^{er} siècle, sans plus de précision.



Figure 108 - Vue en plan du solin 543

- *Un réaménagement avant la fin du I^{er} siècle :*

L'occupation est ensuite scellée par un apport de remblais (052.020) livrant également de la céramique du I^{er} siècle, et préalable au réaménagement du site sous la forme d'un niveau de sol (052.018 / 052.019 / 052.037 et 052.038). Celui-ci est sans doute contemporain de la construction d'un mur d'orientation nord-est / sud-est (544), observé sur une longueur d'environ 2 m (**fig. 109**). Ce mur était constitué d'une semelle de fondation en craie damée (052.054), observée en limite de sondage, et d'une élévation faite d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaune clair. Aucun parement n'a été identifié. Sa hauteur conservée n'était plus que d'une vingtaine de centimètres, tandis que sa largeur est d'au moins 60 cm (sa position au pied d'une coupe n'a pas permis d'en observer toute la largeur).

L'occupation associée consiste en un dépotoir domestique (052.017), indiquant qu'il s'agit très vraisemblablement d'un contexte d'habitat. Ce dépotoir contenait de très nombreuses coquilles d'huîtres (plus de 6,5 kg), mais aussi des ossements, des terres cuites architecturales et de la céramique indiquant une datation sans doute dans le dernier quart du I^{er} siècle. Ceci suggère, de façon indirecte, la datation de la construction du mur sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle.



Figure 109 - Vue des vestiges du mur 544

- *Démolition, récupération et réoccupation :*

Une nouvelle recharge de sol (052.016 / 052.033) est immédiatement suivie d'une phase de démolition identifiée par la présence d'un remblai de limon argileux orangé riche en nodules de mortier (052.015), lui-même recoupé par la tranchée de récupération du mur 544, laquelle a livré des restes de faune, de l'enduit peint rouge et de la céramique offrant un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

Un sol est ensuite aménagé, recouvrant le comblement de cette tranchée de fondation, et constitué principalement de nodules de mortier dans une matrice limoneuse grisâtre (052.013). Les rares éléments présents indiquent une datation possible au II^e siècle, sans plus de précision.

La suite de l'occupation gallo-romaine, constituée d'une succession de couches d'occupation et de recharges de sol, le tout scellé en dernier lieu par un apport de remblai contenant quelques éléments de démolition (052.003 / 052.005), n'a pas livré d'élément de structuration spatiale et n'appelle donc pas de commentaire particulier. L'altitude supérieure de ces niveaux est finalement de 61,35 m NGF.

Le peu de mobilier collecté ne dépasse pas le milieu du II^e siècle, mais rappelons que ce sondage, surtout dans ses parties hautes, a consisté essentiellement en un redressement du front de taille contemporain et n'a offert que peu de possibilité quant à la collecte de mobilier.

2.5.2.3. Les « terres noires »

Surmontant ces niveaux gallo-romains, après une ultime et ponctuelle recharge de sol (052.002), une accumulation de « terres noires » a été observée sur une épaisseur minimale de 0,8 m (052.001), la partie supérieure ayant sans doute fait l'objet d'une troncature partielle.

Aucune stratification intermédiaire n'a été repérée dans ces niveaux qui apparaissent très homogènes et pauvres en inclusions, et dont la limite inférieure était particulièrement nette et bien délimitée. Le mobilier collecté, très rare, ne se rapporte qu'à la période gallo-romaine et ne permet pas d'exclure que les processus d'accumulation des « terres noires » aient été initiés dès la fin du II^e siècle.

2.5.2.4. La période contemporaine

L'ensemble de ces niveaux archéologiques était recoupé par les décaissements réalisés à cet emplacement en 1963, pour la réalisation de la zone de quais de livraison communiquant avec les sous-sols de l'hôpital. Ces décaissements furent suivis, dans la partie basse, de l'aménagement d'un revêtement goudronné sur remblais de grave, et en partie haute par l'aménagement d'un talus paysagé au moyen d'un apport de terre végétale assez conséquent. Les deux parties étaient séparées par des bordures en béton (fig. 110).



Figure 110 - Vue en coupe de l'importance de la troncature contemporaine des niveaux archéologiques

L'analyse des stratigraphies a révélé que le niveau d'occupation primitif était partiellement préservé sous cette troncature, et allait en s'amenuisant vers l'ouest jusqu'à disparaître totalement vers l'extrémité du sondage. Ceci est lié à la pente du fond du terrassement.

2.5.2.5. Synthèse pour le sondage 52

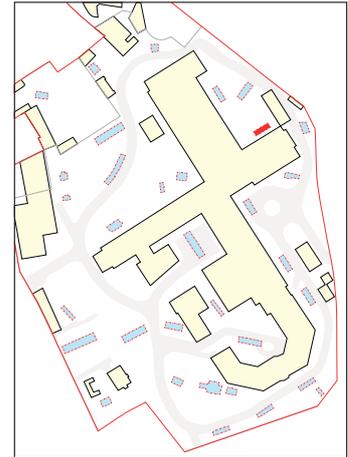
Sur un substrat constitué ici de grave surmontée de dépôts alluviaux, une occupation romaine, correspondant sans doute à un habitat, se développe sans doute dès la première du I^{er} siècle. Cet habitat se structure par la suite et évolue, avec la création successive d'un mur sur solin (543) puis d'un mur maçonné (544) sur radier de craie damée. L'occupation se poursuit ensuite jusque dans le courant du II^e siècle, au moins.

L'accumulation de « terres noires » qui succède aux derniers niveaux gallo-romains n'a livré que très peu de mobilier et ne peut pas être caractérisée dans le cadre de ce sondage.

Une importante troncature contemporaine (1963), ayant abouti à la création d'une vaste dépression et à l'aménagement d'un talus paysagé, a entraîné la disparition presque totale de la stratigraphie dans la partie occidentale du sondage. Les niveaux archéologiques semblent en revanche bien conservés à l'arrière du talus, vers l'est.

2.5.3. Sondage 53

Le sondage 53 a été implanté, à l'image du sondage 51, dans la vaste dépression correspondant aux espaces de livraison communiquant directement avec les sous-sols de l'hôpital construit en 1963. Le sol actuel est constitué d'un revêtement goudronné dont l'altitude décroît progressivement d'est en ouest, de 60,25 à 59,85 m NGF. L'absence d'obstacle a permis la réalisation d'une ouverture d'une surface de 31 m².



2.5.3.1. Le substrat

Immédiatement sous le revêtement goudronné et ses remblais préparatoires, les terrassements ont révélé un substrat constitué d'une grave dans une matrice argileuse orangée (053.017), surmontée d'un niveau de limon argileux orangé compact et homogène, dont l'épaisseur conservée était de 35 à 40 cm (053.016).

La nature de ce limon permet de reconnaître en lui un dépôt loessique, et plus particulièrement une fraction de l'horizon B de la pédogénèse holocène ayant affecté ce dépôt. L'absence apparente d'horizon A sus-jacent suppose une importante troncature de ce terrain naturel, dont rien ne permet d'affirmer qu'elle soit antérieure aux décaissements contemporains. Il est en tout cas possible de restituer une altitude initiale du toit du substrat à un minimum de 60 m NGF.

2.5.3.2. Un paléochenal ?

Apparemment « creusée » dans ce substrat, une dépression dont ni le fond ni la largeur n'ont été reconnus dans le cadre du sondage a été identifiée au sud-est (566). Son comblement n'a livré aucun mobilier ni aucune trace d'anthropisation sensible, hormis quelques rares micro-charbons. La nature limoneuse très fine et litée du comblement semble indiquer qu'il s'agit de dépôts alluviaux (**fig. 111**).

Ceci nous amène à reconnaître dans cette « structure » soit la trace d'un probable paléochenal lié au cours divergent de l'Iton, aujourd'hui entièrement colmaté, soit un creusement peut-être lié à des travaux de prélèvement de matériaux et comblé par des alluvions amenées lors des crues de l'Iton.

Les troncatures contemporaines ne permettent nulle part de déterminer les liens qui ont pu exister entre cet élément et les occupations environnantes.



Figure 111 - Vue en coupe du possible paléochenal de l'Iton (566 ; à droite de la photo)

2.5.3.3. Structures gallo-romaines

Creusées dans le substrat, trois structures ont été mises au jour lors du diagnostic et peuvent être attribuées à la période gallo-romaine (**fig. 112**). Les troncatures contemporaines ne permettent pas de déterminer de lien ni stratigraphique ni chronologique entre elles.



**Figure 112 - Vue en plan des structures gallo-romaines découvertes dans le sondage 53
(de gauche à droite : puits 540 / fosse 539 / fosse 538)**

La première est une fosse ou un trou de poteau de plan circulaire (538), dont la profondeur conservée est de 60 cm pour un diamètre de 90 cm. Deux creusement et deux remplissages successifs ont été identifiés, semblant indiquer la reprise de la structure. Le comblement profond (053.003) livre un mobilier céramique, assorti de quelques restes de faune, fournissant une datation assez précoce, à l'époque augustéenne (1^{er} quart du I^{er} siècle). Après recreusement, le second comblement livre les traces d'un possible négatif de poteau (053.001) dont le mobilier, outre un ardillon de fibule en alliage cuivreux et des restes de faune, comporte des éléments céramiques relevant cette fois-ci de la seconde moitié du I^{er} siècle.

La deuxième est une large fosse oblongue (539), sondée mécaniquement par moitié. Ses dimensions en plan sont de 2,15 m de long pour 1,45 m de large. Ses parois étaient verticales et son fond plat, et aucun aménagement interne n'a été identifié (**fig. 113**). L'étude de son remplissage a révélé là encore l'existence de trois creusements, et donc trois remplissages successifs, correspondant peut-être à des réutilisations de la structure. Le comblement initial n'a livré aucun mobilier (053.006 et 053.007), tandis que le second, nettement plus riche, comportait des restes de faune, des fragments de terres cuites architecturales, des clous en fer, un élément de dallage / placage en calcaire, de la verrerie et des tessons de céramique se rapportant à la première moitié, voire aux premières décennies du I^{er} siècle (053.008 à 011). Le dernier comblement a livré quant à lui un mobilier permettant sa datation entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècles (053.004 et 053.005).

La dernière structure, située dans l'angle nord-ouest du sondage et reconnue de façon très partielle, se présentait sous la forme d'une maçonnerie de silex et de blocs calcaires liés au mortier jaune-orangé (540), dont seul un angle a été observé (**fig. 114**). Sa face extérieure, très irrégulière et au plan arrondi, indique une construction en tranchée pleine dans le substrat, tandis que la partie interne, régulière et formant un angle droit indique quant à elle la présence d'un coffrage, et suppose donc que l'espace interne était « vide ». Ceci semble militer pour l'identification d'un puits d'ouverture carrée, mais dont ni les dimensions en plan ni la profondeur n'ont pu être reconnues. Le rare mobilier prélevé dans son comblement indique une datation dans le courant du II^e, voire du III^e siècles, confirmant semble-t-il son attribution à la période antique.



Figure 113 - Vue en coupe du comblement de la fosse 539



Figure 114 - Vue en plan des vestiges du puits maçonné 540

En l'absence de stratigraphie, les structures préservées ici révèlent malgré tout une densité de l'occupation relativement importante et couvrant au moins les deux premiers siècles de notre ère. La quantité et la variété du mobilier indiquent avec vraisemblance un contexte d'habitat.

2.5.3.4. *La période contemporaine*

Comme dans le sondage 51, l'intégralité de la stratigraphie, et sans doute une part importante du substrat limoneux, ont été arasées en 1963 lors du chantier de construction de l'hôpital. Outre le nivellement du terrain pour l'aménagement de la zone attenante aux quais de livraison, nous avons observé, le long de la bordure méridionale du sondage, la trace du creusement des fondations des bâtiments hospitaliers (714).

2.5.3.5. *Synthèse pour le sondage 53*

Ce sondage livre tout d'abord les traces d'un possible paléochenal comblé de dépôts alluvionnaires et ne présentant aucune trace d'anthropisation.

L'occupation gallo-romaine n'est plus perceptible que par la présence d'une fosse, d'un trou de poteau et d'un puits maçonné creusés dans le substrat, et relevant très probablement d'un habitat antique dont l'occupation semble couvrir les deux premiers siècles de notre ère, au moins.

En raison des importants travaux de décaissement réalisés en 1963, aucun élément de stratigraphie ne subsiste en dehors de ces structures en creux, de sorte que les occupations postérieures nous échappent ici totalement.

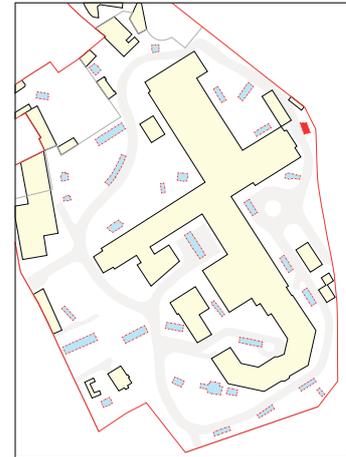
Les sondages 51, 52 et 53 ont ainsi montré que le potentiel strictement stratigraphique, à l'emplacement de la zone des quais de livraison de l'hôpital, fortement décaissée en 1963, était pratiquement nul, à l'exception du niveau d'occupation primitif partiellement préservé au pied du talus oriental. Les travaux contemporains ont en effet arasé les vestiges jusqu'au sommet du substrat.

Néanmoins, de nombreuses structures en creux sont préservées, et ce sans doute y compris sous les bâtiments hospitaliers eux-mêmes. La densité de leur répartition, et l'importance du mobilier présent, révèlent malgré tout une importante occupation.

2.5.4. Sondage 54

Le sondage 54 a été implanté à l'arrière et en surplomb de la zone excavée des quais de livraison et était destiné à confirmer la conservation des niveaux archéologiques autour des surcreusements contemporains et, dans ce cas précis, à l'arrière d'un canal présent sur les documents d'archives.

Le sol actuel est constitué d'un revêtement goudronné, à l'altitude de 63,15 m NGF. L'espace relativement réduit disponible (présence de réseaux et nécessité de préserver l'axe de circulation) n'a permis la réalisation que d'une ouverture de 28 m² et a donc limité le champ des observations possibles.



2.5.4.1. Le substrat

Malgré tout, il nous a été possible d'atteindre, grâce à un sondage profond, le sommet du substrat à une altitude de 59,75 m NGF. Il se présentait ici sous la forme d'un niveau de grave dans une matrice limoneuse brun orangé (054.012). L'absence de couverture limoneuse sus-jacente laisse supposer que ce substrat a subi une troncature de ces niveaux superficiels, que rien ne permet néanmoins de dater (Antiquité ? période moderne ?), ni d'estimer.

2.5.4.2. La période moderne

- Troncature des niveaux antérieurs ?

Surmontant directement le substrat, des remblais ont été observés sur une épaisseur de 80 cm (054.010 et 054.011) et ont livré un mobilier relevant de la période moderne (céramique glaçurée, grès du Beauvaisis, tuiles plates). Notons toutefois des éléments gallo-romains résiduels.

La présence de ces remblais semble indiquer un profond remaniement des niveaux antérieurs, caractérisé par une troncature totale des niveaux médiévaux et antiques. Celle-ci est également sans doute à l'origine des lacunes observées précédemment dans le substrat.

- Un fossé en eau ?

Creusé dans ces remblais, un fossé d'orientation nord-sud a été observé (715). Sa largeur est d'au moins 1,7 m et sa profondeur de 80 cm. Son comblement, constitué de limon argileux brun foncé renfermant de nombreux silex, présentait une humidité importante et une forte odeur de « vase » ce qui nous a laissé supposer, même en l'absence de sédiment clairement hydromorphe, qu'il pouvait s'agir d'un fossé en eau (chenal ? drain ?).

La présence, dans le comblement, de fragments de tuiles plates et de briques de 5,5 cm d'épaisseur, ainsi que de céramiques relevant probablement du XVIII^e siècle fournit un *terminus post quem* pour son abandon.

- Un canal :

Reposant sur, et partiellement installées dans le comblement antérieur, les structures d'un nouveau canal ont été ensuite reconnues. Celui-ci présentait une largeur de 1,9 m et une profondeur de plus d'un mètre. Il reprenait précisément le tracé du fossé antérieur.

Il était constitué de deux murs latéraux parallèles entre eux, de facture très différente laissant supposer deux états (rétrécissement ?). Le fond ne présentait aucun aménagement et se situait à une altitude de 60,65 m NGF.

Le mur occidental (590), dont la largeur n'a pas été reconnue, a été observé sur une hauteur minimale de 1,35 m et une longueur de 3 m (**fig. 115**). Il consistait en une maçonnerie de silex liée au mortier rose orangé et présentant un parement constitué de blocs de calcaire en remploi. Parmi ceux-ci, signalons un chambranle, des éléments de dallage / placage et de nombreuses traces d'outils dont des tailles décoratives en écailles de poisson réalisées à la gouge et relevant du Moyen Age ou de la période moderne (Bessac 1986, p. 152). Ces éléments proviennent très vraisemblablement du démantèlement d'un édifice proche mais que rien ne permet d'identifier ni de dater précisément.



Figure 115 - Vue du parement du mur 590, constituant la paroi occidentale du canal

Le mur oriental consistait quant à lui en une maçonnerie de silex liée au mortier jaune clair, en partie réalisée en tranchée pleine sur une hauteur de 45 cm (589 ; fig. 116). Il présentait un parapet de briques de 5,5 cm d'épaisseur, préservé au pied de la coupe sud. Sa largeur est de près de 60 cm, parapet inclus, et sa hauteur totale de 1,2 m. Il a été observé sur une longueur d'environ 4 m. Le parement intérieur était simplement revêtu d'une couche d'enduit lissé.



Figure 116 - Vue du parement du mur 589, constituant la paroi orientale du canal

A l'est du canal ainsi formé, les occupations se sont accumulées contre et sur le parapet sur une épaisseur atteignant 80 cm, constituant ainsi un plan incliné en direction du canal. Le mobilier qui en est issu se rapporte à la période moderne, sans plus de précision.

La présence de ce canal sur le plan Chouard daté de 1789 indique un aménagement dans le courant du XVIII^e siècle.

2.5.4.3. La période contemporaine

Le canal est comblé par une accumulation de remblais (fig. 117) livrant un mobilier détritique très hétéroclite couvrant les périodes modernes et contemporaines (matériaux de construction, ferraille, céramique et faïence en tout genre, ...). Le fait que la structure figure sur le cadastre de 1844, mais pas sur le plan de 1941, suggère un comblement s'étalant au maximum entre ces deux dates, et une clôture définitive au plus tard dans la première moitié du XX^e siècle.

Ces remblais étaient finalement scellés par le revêtement goudronné actuel (054.013), dont la mise en oeuvre ne paraît pas avoir été précédée d'un nivellement quelconque.



Figure 117 - Vue en coupe des comblements contemporains du canal, et des dernières occupations associées

2.5.4.4. Synthèse pour le sondage 54

La zone semble avoir fait l'objet d'importantes perturbations à la période moderne, ayant entraîné la disparition de tous les niveaux antiques et médiévaux. En effet, les premiers niveaux identifiés sur le substrat, lui-même manifestement tronqué, consistent en des remblais modernes.

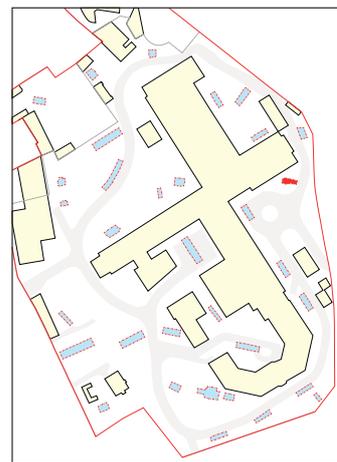
On constate ensuite la superposition et la succession d'aménagements hydrauliques consistant tout d'abord en un fossé, remplacé sans doute au XVIII^e siècle par un canal pourvu de deux murs latéraux maçonnés. Son abandon et son comblement, constitué de remblais et de rejets variés, relèvent d'une période comprise entre 1844 et 1941. La zone fut ensuite dotée d'un revêtement goudronné.

2.6. SECTEUR 6 : LE CANAL

2.6.1. Sondage 61

Le sondage 61 a été implanté à l'arrière des bâtiments hospitaliers, dans une pelouse de faible superficie, à proximité du prolongement occidental du canal identifié dans le sondage 54. L'altitude du sol actuel est d'environ 63,15 m NGF.

L'espace disponible était limité par la présence d'arbres à conserver et l'a été davantage encore par celle de réseaux mal localisés sur les plans fournis (l'un a d'ailleurs été endommagé lors des terrassements). Ces éléments nous ont contraints à limiter l'ouverture à une surface de seulement 25 m².



2.6.1.1. Le substrat

Malgré des terrassements jusqu'à une profondeur de 2,7 m, soit une altitude de 60,80 m NGF, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage. Rappelons pour mémoire que, dans le sondage 54 situé à seulement 25 m au nord, la grave se situait à une altitude de 59,75 m après avoir en outre subi une troncature certainement à l'époque moderne. Un phénomène similaire est envisageable ici.

2.6.1.2. Les périodes moderne et contemporaine

En guise de préambule, il semble utile de préciser dès maintenant que l'intégralité des niveaux reconnus concernent les époques modernes et contemporaines, et ne livrent que très peu de mobilier, dont une majorité de fragments de tuiles plates n'offrant que peu d'intérêt chronologique. C'est pourquoi, en l'absence d'élément datant suffisamment pertinent, nous ne nous attarderons pas plus que de raison sur ce sondage.

- Des constructions en torchis :

Les éléments les plus anciens atteints consistent en deux murs de facture différente. Le premier (620) présente une orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est et se situe au pied de la coupe sud sous laquelle il est partiellement engagé (**fig. 118**). Observé sur une longueur de moins de 2 m, il présente un retour à angle droit vers le nord-nord-ouest et se prolonge au-delà de la limite du sondage. Il est constitué de blocs de silex de taille importante simplement liés à l'argile orangée. La largeur du retour est d'environ 65 cm.

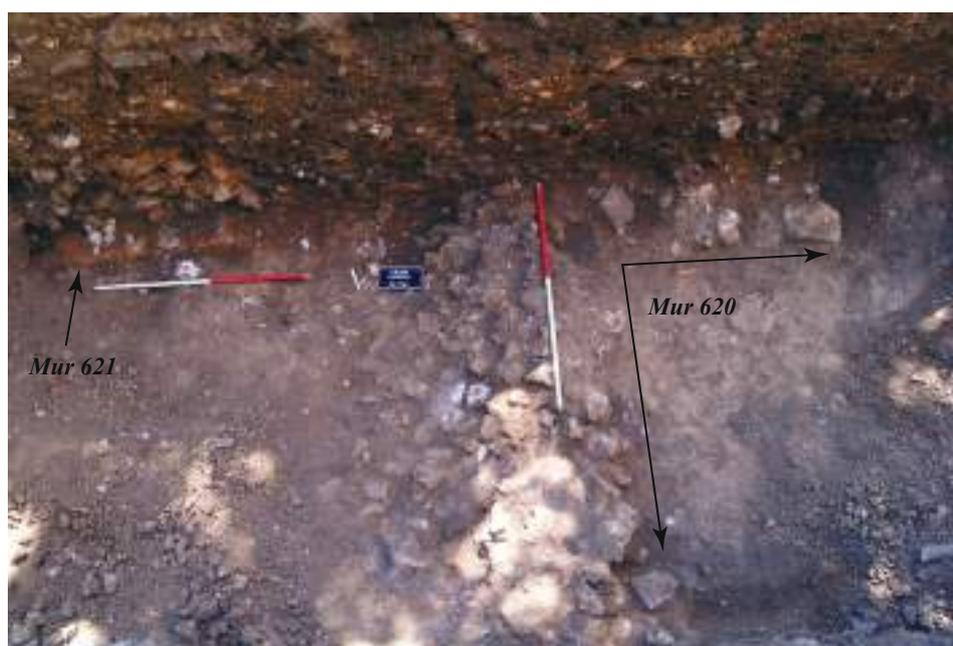


Figure 118 - Vue en plan des murs en torchis 620 et 621, observés en fond de fouille

Le second (621) est également d'orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est, partiellement engagé sous la coupe sud, et se situe dans le prolongement approximatif du précédent. Il est constitué d'une maçonnerie de silex liée à l'argile brun orangé, mais présente, sur la face visible, les restes d'un fin enduit de mortier rose.

Ces deux murs sont arasés à des niveaux similaires, mais rien ne permet leur datation. La présence d'un creusement entre les deux structures ne permet pas non plus de déterminer leur relation stratigraphique et chronologique.

- Remblais et récupérations :

L'intégralité des niveaux sus-jacents se résume à un ensemble de remblais recoupés par des creusements, dont une probable tranchée de récupération (717). La compréhension de détail de ces niveaux n'a pas été possible faute de dégagement suffisant.

- Aménagement d'un canal :

Ces remblais hétérogènes étaient recoupés, à l'extrémité orientale du sondage, par le creusement de la tranchée de fondation d'un canal orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest, et dont seul le piédroit occidental a pu être observé (627 ; **fig. 119**). Celui-ci repose sur une fondation de blocs de silex liés au mortier rose orangé (061.025), tandis que son élévation, découverte effondrée, était constituée de briques de 5,5 cm d'épaisseur liées au mortier de tuileau rose. Malgré une ouverture liée à la destruction partielle de la voûte, aucune observation précise de l'intérieur de la canalisation n'a été possible.

L'attribution de cette construction à la période moderne peut être envisagée dans la mesure où il s'agit du plus ancien aménagement visible ici d'un canal dont nous savons par ailleurs (cf. sondage 54) qu'il remonte sans doute au XVIII^e siècle.

- Constructions postérieures :

Construit sur le mur piédroit effondré, une nouvelle maçonnerie semble constituer une réfection partielle du canal (623 et 626 ; **fig. 119**), d'orientation nord / sud. La position de cet aménagement en bord de sondage ne permet aucune observation de qualité satisfaisante, de même que sa datation ne peut être fixée avec précision.

Postérieurement à la réfection du canal, l'aménagement d'une canalisation en terre cuite insérée dans un conduit en briques (622 ; **fig. 120**), et provenant d'un regard double également en briques (624 ; **fig. 119**) est sans doute accolé à un nouvel état du canal situé hors du sondage. La maçonnerie 626 / 623 a été détruite pour l'insertion de ce regard. La présence d'éléments récents dans cette canalisation, notamment un tube en verre, indique une durée d'utilisation s'étendant sans doute jusqu'au XX^e siècle, mais ne permet pas de préciser la date de son implantation (époque contemporaine très probablement).



Figure 119 - Vue en plan des différentes structures accolées au canal moderne



Figure 120 - Vues de la canalisation 622 (conduit technique avec canalisation en terre cuite à gauche ; conduit technique à l'aplomb du regard 624 à droite)

Sans que l'on sache s'il s'agit d'un événement antérieur, contemporain ou postérieur au précédent, la construction d'un mur vient également s'appuyer sur le piédroit effondré du premier état du canal. Celui-ci (625) est orienté ouest-nord-ouest / est-sud-est. Il est large de 65 cm et a été observé sur une longueur d'au moins 9 m (**fig. 121**). Constitué d'une maçonnerie de silex et de blocs calcaires, liés au mortier jaune, ce mur présentait une fondation avec parement en silex grossièrement assisé suivant le pendage du fond de la tranchée de fondation. La base de l'élévation, totalement arasée, est soulignée par des blocs de calcaire disposés en parement de façon assez sommaire.



Figure 121 - Vue du parement septentrional du mur 625

La datation de ce mur est assurément postérieure au milieu du XVII^e siècle comme l'indique une monnaie découverte dans les niveaux encaissants : un liard de France frappé dans les années 1650 sous le règne débutant de Louis XIV). Il coïncide avec une limite de parcelle figurant sur le cadastre de 1811, ce qui laisse supposer qu'il pouvait déjà exister alors.

La présence d'un rejointoiement partiel à l'aide de ciment (061.027) suppose que le mur était encore conservé en élévation et utilisé au moins au début du XX^e siècle. La suppression de la limite parcellaire correspondant sur le plan de 1941 permet de situer la démolition dans la première moitié du XX^e siècle.

Son arasement était finalement scellé par des remblais contemporain, riches en matériaux divers, et d'une épaisseur de près de 40 cm (061.002). Un apport de terre végétale (061.001) est enfin venu recouvrir le tout et permettre l'aménagement paysager des lieux.

2.6.1.3. Synthèse pour le sondage 61

À l'image de ce qui a été constaté dans le sondage 54, les niveaux antiques et médiévaux semblent avoir fait l'objet ici d'une troncature totale puisque les structures les plus anciennes ne paraissent pas antérieures à la période moderne.

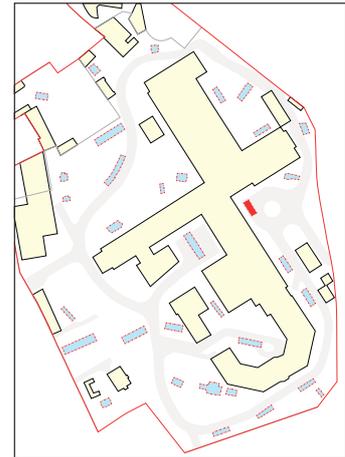
Outre deux murs liés à l'argile, seuls des remblais recoupés par de probables tranchées de récupération sont à signaler avant la mise en oeuvre d'un canal situé dans le prolongement de celui observé dans le sondage 54, mais constitué ici d'un mur piédroit en briques. Sa datation s'établit sans doute dans le courant du XVIII^e siècle. Des réfections de ce canal et l'adjonction d'un regard en briques et d'une canalisation en terre cuite associée ont été reconnues mais mal caractérisées et datées.

Le terrain voit en outre, postérieurement au premier état partiellement démolli du canal, la construction d'un mur parcellaire peut-être dès le XVIII^e siècle, et démolli seulement dans la première moitié du XX^e siècle.

2.6.2. Sondage 62

Le sondage 62 a été implanté devant l'une des entrées des bâtiments hospitaliers, au pied de l'édifice, afin de vérifier l'état de conservation des niveaux archéologiques à l'aplomb des constructions contemporaines. Il se trouve en outre disposé sur le tracé occidental du canal moderne déjà reconnu dans les sondages 54 et 61. Le sol actuel présente un revêtement goudronné dont l'altitude est d'environ 63,10 m NGF.

L'espace disponible et l'absence apparente d'obstacle a permis de réaliser une ouverture de 33 m². Celle-ci s'est trouvée néanmoins rapidement réduite de moitié par la présence inopinée de trois réseaux non figurés sur les plans fournis, dont une probable buse en béton coffré, destinée à l'évacuation des eaux pluviales, précisément à l'emplacement où l'on aurait attendu le canal moderne.



2.6.2.1. Le substrat

Visiblement très perturbé, le substrat a été atteint, dans ce sondage, à une altitude de 60,65 m NGF. Il était constitué de grave dans une matrice sableuse très sombre, manifestement « polluée » par des infiltrations de matériau limoneux (062.012). Cette grave était surmontée d'une faible épaisseur de limon argileux orangé contenant des silex, et également très perturbé (062.011). L'absence de couverture limoneuse semble indiquer l'existence d'une troncature qu'il faut très probablement liée à celle déjà reconnue dans le sondage 54 et supprimée dans le sondage 61.

2.6.2.2. Les périodes moderne et contemporaine

Surmontant le substrat tronqué, seuls des remblais ont été identifiés sur une épaisseur de plus de 2,5 m. Le mobilier collecté montre des éléments gallo-romains résiduels, mais aussi et surtout de la céramique et des fragments de terres cuites architecturales modernes et contemporaines qui permettent de distinguer dans ces remblais une partie basse, peut-être attribuable à la période moderne (062.004 à 010) et une partie haute relevant de la période contemporaine, incluant notamment les réseaux et le revêtement goudronné et sa sous-couche (062.001 à 003).

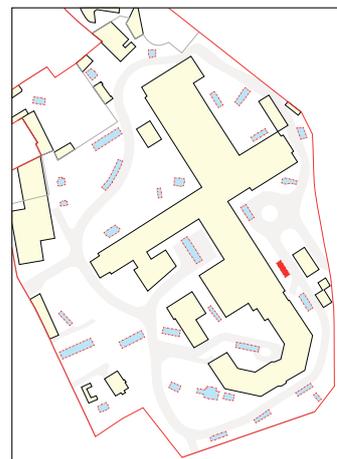
2.6.2.3. Synthèse pour le sondage 62

D'importants travaux de décaissement relevant sans doute de l'époque moderne, mais dont la finalité et l'étendue ne peuvent être restituées, ont fait ici disparaître tous les éléments de stratigraphie antérieure et ont sans doute partiellement tronqué les niveaux superficiels du substrat. Le terrain ainsi réaménagé ne semble avoir accueilli ensuite qu'une succession de remblais hétérogènes.

2.6.3. Sondage 63

Le sondage 63 a été implanté le long de la « branche sud » du bâtiment hospitalier, sur une aire de stationnement goudronnée, dont l'altitude décroît du sud vers le nord, de 64,60 à 64 m NGF. Aucun obstacle ne se présentait pour la réalisation de ce sondage, si ce n'est la faible surface disponible pour le stockage des déblais.

L'un des principaux objectifs de ce sondage, localisé à seulement une douzaine de mètres au nord de la façade restituée des thermes fouillés en 1993, était de reconnaître, sinon une extension de cet édifice, du moins les occupations riveraines et d'en définir les modalités d'insertion dans le tissu urbain.



2.6.3.1. Le substrat

La nature et l'importance des niveaux mis au jour ne nous ont pas permis d'atteindre le substrat dans ce sondage, et n'ont donc pas davantage autorisé la caractérisation des premières occupations.

2.6.3.2. L'époque gallo-romaine

Les multiples creusements et perturbations postérieures n'ont pas permis de relier entre elles les différentes occupations reconnues dans ce sondage. C'est pourquoi nous les présenterons successivement, sans tenir compte d'une évolution chronologique qu'il n'est plus possible de rétablir dans le détail.

- Un habitat ?

Dans l'angle nord-est du sondage, entre deux tranchées de récupération (617 et 619 ; **fig. 122**) et un important creusement moderne (618), les traces d'une occupation gallo-romaine très stratifiée ne subsistaient plus que sur une surface d'environ 1 m² (espace A). Cette fenêtre très réduite n'a bien entendu pas permis de collecter de mobilier en quantité et ne permet pas d'approche spatiale de ces niveaux.

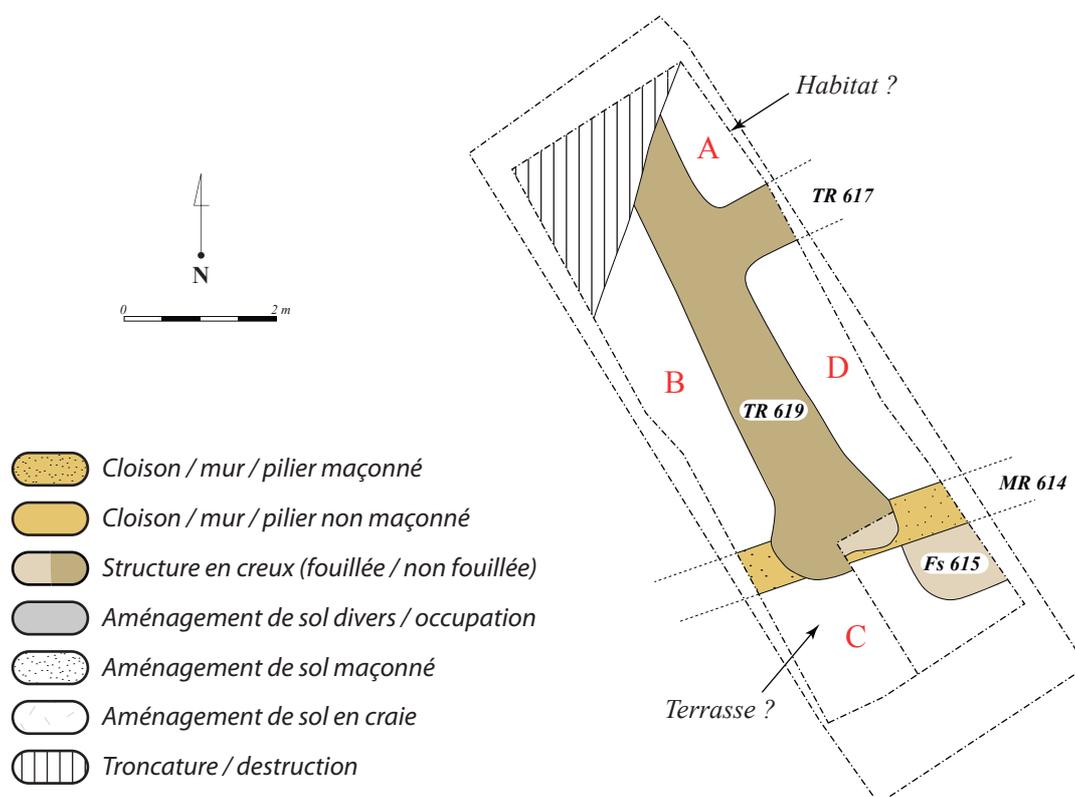


Figure 122 - Plan des occupations gallo-romaines reconnues dans le sondage 63



Ceux-ci sont constitués d'une succession, sur une épaisseur de plus d'un mètre (altitude du sommet à 63,10 m NGF), de couches d'occupation et de niveaux de sol plus ou moins continus (063.010 à 063.029), entre lesquels s'intercalent les traces d'un possible foyer (063.023) et d'un solin (616) constitué de blocs de calcaire et de nodules de mortier, mais d'orientation non reconnue. Les sols identifiés sont principalement constitués de gravier. En terme de mobilier, seuls un clou en alliage cuivreux et un tesson du I^{er} siècle, présent à mi-hauteur de ces occupations, ont été collectés.

Alors qu'il semble possible de rattacher cette séquence d'occupation à de l'habitat, étant donnée la nature même des niveaux observés, leur stratification complexe et la présence d'un foyer, sa chronologie nous échappe en revanche presque totalement.

- Des thermes au I^{er} siècle ?

La stratigraphie observée dans toute la partie méridionale du sondage tranche nettement avec celle que nous venons de décrire, et se caractérise principalement par l'absence de niveau d'occupation clairement identifié. Cette variation permet de supposer qu'il s'agit là d'espaces relevant de fonctions nettement différenciées.

Le niveau le plus ancien consiste en une occupation sur le sommet de laquelle s'est arrêtée la fouille à une altitude de 61,55 m NGF (063.069). Celle-ci était recoupée par la tranchée de fondation d'un mur (614) d'orientation est-nord-est / ouest-sud-ouest. Ce mur est constitué d'une maçonnerie de silex liée au mortier beige orangé et a été réalisé en trois temps (**fig. 123**). Tout d'abord, une fondation fut coulée dans la tranchée recoupant l'occupation antérieure, d'une largeur d'environ 80 cm, mais dont le détail n'a pas été observé dans le cadre du diagnostic. Puis une fondation aérienne fut réalisée en coffrage : elle présentait un aspect assisé mais pas de parement ni de traitement des joints. L'élévation, après un ressaut observé au sud, d'une largeur de 8 cm, présentait quant à elle un parement de moellons calcaires conservé sur un maximum de deux assises, soit une vingtaine de centimètres. Cette élévation était large de 0,65 m.

Cette construction fut suivie de la mise en place, surmontant l'occupation antérieure, d'un épais remblai (063.068 et 063.049), riche en silex et nodules de mortier et de craie, sans doute destiné à la création d'une terrasse dont le mur 614 constitue peut-être l'une des structures. Le niveau atteint par ces remblais correspond au sommet des fondations « aériennes » qui étaient ainsi totalement masquées (altitude 62,35 m NGF). Ces remblais ont livré deux tessons permettant de proposer leur datation, et peut-être celle du mur 614, dans le courant du I^{er} siècle.



Figure 123 - Vue du parement méridional du mur 614 (élévation et fondation « aérienne »)

Le mur 614 appartenait vraisemblablement à un ensemble plus complexe comme en témoignent les négatifs observés dans la partie nord du sondage. Sur ces bases, un mur perpendiculaire est en effet restituable sur une longueur minimale de 5,5 m. Une seconde tranchée de récupération, perpendiculaire à la précédente, semble indiquer la présence d'un mur de refend parallèle au mur 614. L'ensemble définissait donc un minimum de quatre espaces, le plus septentrional ayant été décrit plus haut (A).



A l'exception d'un possible lambeau de sol (063.059) et d'une fine couche d'occupation identifiée en fond de fouille dans l'espace B, malheureusement non datés, aucun des trois espaces restant n'a livré de sol ou d'occupation liée à ces murs. La stratigraphie observée se limite en effet à des niveaux et des remblais de démolition, recoupés par les tranchées de récupération des différents murs, dont l'ordre n'est pas toujours évident et semble dépendre des espaces concernés. Ces variations, imperceptibles à l'étude céramologique, pourraient indiquer que certains espaces, et les maçonneries associées, aient perduré plus longtemps que d'autres.

L'espace C, situé au sud du mur 614 semble affecté, au moins partiellement, par les éléments d'une première démolition (063.047 et 063.056). Celle-ci est recoupée par une fosse de récupération (615), dont la destination n'est pas connue. Creusée à l'aplomb du mur 614, sur sa face sud, elle a remis à nu une partie de ses fondations, sur une hauteur de 0,8 m (**fig. 124**). La démolition se poursuit par la destruction des portions du mur 614 situées à l'est du mur de refend perpendiculaire, les débris liés étant répandus à la fois dans les espaces C et D, et sur l'arase des maçonneries.



Figure 124 - Vue de la fosse 615, le long du mur 614, après fouille manuelle de son comblement

Sans doute contemporains, l'espace B livre des niveaux de démolition importants, reclusés, peut-être dans un délai très court, par la tranchée de récupération de la partie occidentale du mur 614. Les trois espaces livrent ensuite d'importants remblais, renfermant parfois des matériaux de démolition, mais en quantité moins importante, et venant sceller le site jusqu'à une hauteur correspondant au sommet des niveaux d'occupation décrits dans l'espace A.

Les deux tranchées de récupération 617 et 619 (**fig. 125**) semblent en revanche postérieures, ce qui suppose que les maçonneries concernées avaient été préservées lors des premières phases de récupération, et demeuraient conservées en élévation. Leur récupération a en effet recoupé l'ensemble des remblais antérieurs, ainsi que l'intégralité des niveaux d'occupation décrits dans l'espace A.

Les premières démolitions livrent des matériaux de construction en abondance, comprenant notamment des enduits peints, des déchets de taille de blocs calcaires, des blocs de mortier (béton de tuileau entre autres), des terres cuites architecturales (briques, *tegulae*, *imbrices*, canalisation) et des éléments de dallage / placage en calcaire. En plus de clous en fer et de quelques restes de faune, la céramique n'est représentée que par 7 tessons, dont les plus récents fournissent, pour cette démolition et les remblais qui lui succèdent, un *terminus post quem* dans la première moitié du II^e siècle.

Les dernières tranchées de récupération livrent quant à elles un mobilier contenant également de nombreux matériaux de construction en tout genre dont, et il est important de le noter, des fragments de *tubuli*,

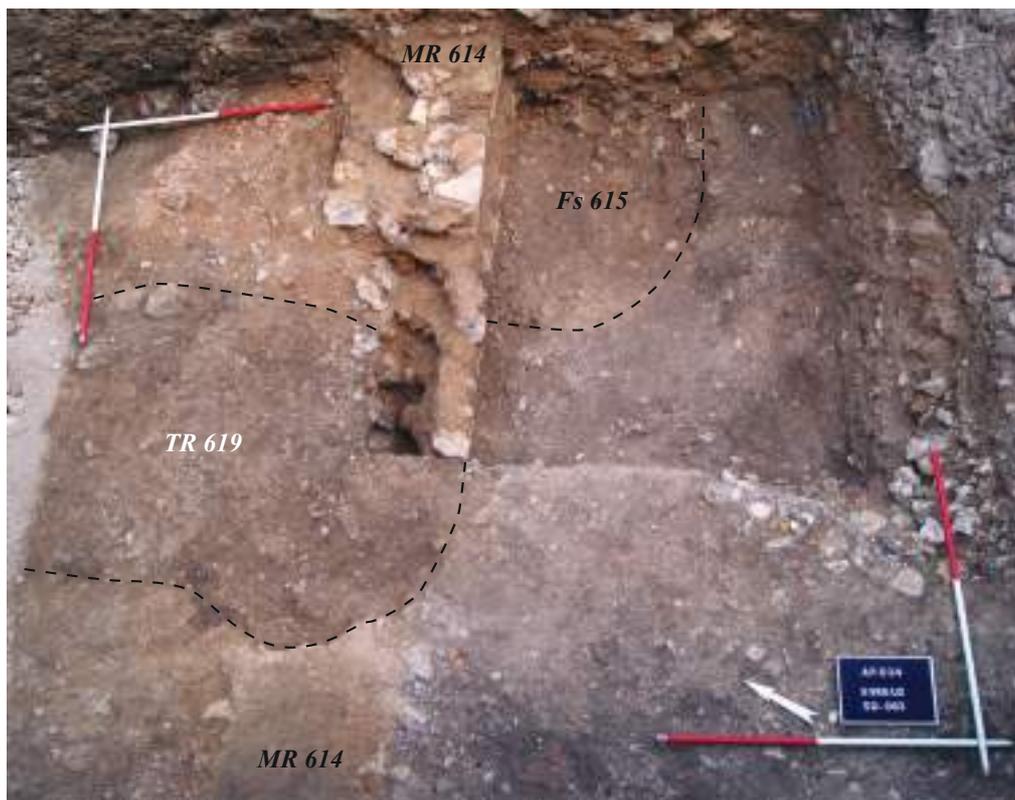


Figure 125 - Vue en plan des vestiges du mur 614 et des structures liées à la phase de démolition suivante

mais aussi un petit lot céramique relevant du II^e siècle, sans davantage de précision. Le délai séparant les deux phases de récupération ne semble donc pas très long.

A quelle occupation peut-on rattacher ces maçonneries ? La réponse est sans doute fournie par la nature du mobilier présent dans les niveaux de démolition, et plus précisément par les matériaux de construction. La présence de fragments de canalisation et de *tubuli* suggère en effet fortement que nous soyons en présence des structures d'un édifice thermal, ce que ne contredisent pas la nature et la quantité des enduits peints découverts. Cet établissement thermal, détruit dans la première moitié du II^e siècle, est antérieur à l'édifice fouillé en 1993 à quelques mètres plus au sud, dont la construction avait alors été datée des environs de 175 ap. J.-C.

2.6.3.3 Les « terres noires »

Sans transition, comme si les lieux n'avaient fait l'objet d'aucun aménagement, ni d'aucune occupation durant le reste de l'Antiquité (alors même que les thermes tout proches ont fonctionné jusque dans la seconde moitié du III^e siècle), les niveaux décrits sont recouverts par une accumulation de « terres noires » dont l'épaisseur atteint 0,5 m au maximum.

Plusieurs explications peuvent être apportées en ce qui concerne l'absence de niveaux gallo-romains postérieurs à la démolition du courant du II^e siècle. Le terrain a tout d'abord pu faire l'objet d'une troncature superficielle, ou bien peut-être les « terres noires » et leur utilisation comme possibles labours ont-elles entraîné la destructuration partielle des niveaux antérieurs. Rien ne permet de le déterminer.

Quoi qu'il en soit, ces « terres noires » se présentent comme un limon brun pauvre en inclusions, et ne livrant que quelques tessons gallo-romains, sans doute résiduels. Ces niveaux ont été largement entamés, à l'ouest, par les creusements liés à la construction de l'hôpital en 1963. Ceci explique qu'ils ne présentent plus, dans la coupe occidentale, qu'une épaisseur d'une dizaine de centimètres et semblent fortement perturbés.

2.6.3.4. *L'époque moderne ?*

Seul témoin de l'époque moderne, recoupant les niveaux de « terres noires », un important creusement (063.064), dont les limites n'ont pas été reconnues, recoupe l'angle nord-ouest du sondage et s'étend au-delà, en direction du sondage 62. La destination de ce creusement ne peut être déterminée, mais peut-être s'agit-il de la bordure méridionale de l'importante troncature identifiée dans les sondages 54, 61 et 62 ?

Profond d'au moins un mètre (fond non reconnu), il présentait un comblement homogène de limon brun foncé (063.061) livrant des fragments de tuiles plates à crochet médiévales et / ou modernes et des briques suggérant, en l'absence de matériel céramique, une datation au plus tôt au bas Moyen Age, mais plus probablement à l'époque moderne.

2.6.3.5. *L'époque contemporaine*

Surmontant et recoupant les « terres noires », les éléments contemporains consistent en premier lieu en un creusement de fonction indéterminée (063.70) et d'orientation sud-ouest / nord-est, recoupant le comblement de la structure moderne évoquée précédemment. Son comblement était homogène (limon brun) et recelait des fragments d'ardoise de toiture et de briques de 5 cm d'épaisseur, induisant une datation à l'époque moderne ou plus probablement contemporaine.

Ces niveaux furent finalement tronqués en 1963, suivant un pendage est / ouest destiné à l'aménagement du talus bordant les bâtiments actuels. On peut ainsi estimer que les niveaux archéologiques ont ici été détruits jusqu'à une altitude de 60 m NGF, correspondant au niveau des sous-sols du bâtiment mitoyen. Il est donc très probable, aux vues des observations réalisées dans le sondage 63, qu'aucun niveau archéologique ne soit préservé à l'emplacement même des constructions contemporaines. Le contraire supposerait une stratigraphie gallo-romaine de plus de 3 m d'épaisseur, ce qui paraît difficilement envisageable.

Cette troncature fut suivie, durant ou à la fin du chantier de construction, d'un apport très important de remblais, incluant une grande quantité de matériaux de construction en tous genres (063.050 ; surplus du chantier ?), scellés en dernier lieu par une épaisseur de grave sableuse supportant le revêtement goudronné de l'aire de stationnement actuelle (063.001).

2.6.3.6. *Synthèse pour le sondage 63*

L'époque gallo-romaine est représentée d'une part par les structures d'un probable édifice thermal, édifié au I^{er} siècle et démoli au plus tôt dans la première moitié du II^e, et d'autre part, dans un espace attenant, par une occupation se rapportant plus probablement à un habitat, également occupé durant le I^{er} siècle, au moins.

L'absence de toute trace d'occupation postérieure au courant du II^e siècle n'a pas pu être expliquée de façon satisfaisante.

Les « terres noires », qui succèdent donc en apparence directement aux niveaux du courant du II^e siècle, présentent une épaisseur peu importante, en outre massivement tronquée par les aménagements postérieurs.

L'époque moderne n'est plus présente qu'au travers d'un important creusement, de nature indéterminée, mais qu'il faut peut-être lier aux observations réalisées dans le sondage 62.

L'époque contemporaine, enfin, voit la troncature partielle des niveaux antérieurs, notamment modernes, et la réalisation d'un talutage assez large autour de l'emplacement des bâtiments du nouvel hôpital alors en chantier (1963). Cette construction a entraîné, à l'emplacement des bâtiments, la disparition probable de tous les niveaux archéologiques.

2.7. SECTEUR 7 : LES THERMES

2.7.1. Sondage 71

Le sondage 71 a été implanté dans une aire de stationnement recouverte de « dalles gazon » en béton ajouré dont l'altitude est décroissante du sud vers le nord de 65,80 à 65,30 m NGF.

L'emplacement du sondage, à moins d'un mètre à l'est des fouilles réalisées en 1993 avant la construction de la maternité, et à seulement 5 m des premiers vestiges des thermes, devait permettre de préciser la nature des occupations riveraines de cet édifice ainsi que les modalités de son insertion dans le tissu urbain.

La présence de plusieurs réseaux, non figurés sur les plans fournis, nous a contraints, malgré une ouverture importante de 39 m², à stopper les terrassements avant d'avoir atteint les niveaux archéologiques (**fig. 126**). Aucune observation n'a donc été possible dans ce sondage.

Signalons que l'un des réseaux, correspondant à l'alimentation électrique de la maternité, a été endommagé par notre intervention. A la demande des services concernés, ce sondage n'a pas été entièrement rebouché pour faciliter une intervention technique ultérieure.

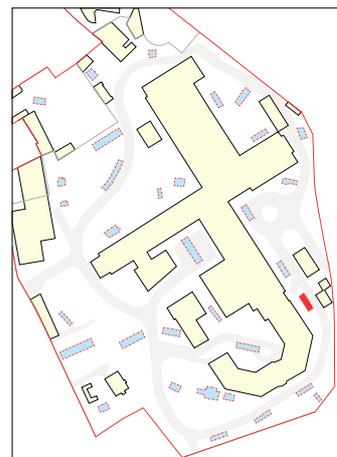


Figure 126 - Vue du sondage 71 après arrêt des terrassements

2.7.2. Sondage 72

Le sondage 73 a été implanté immédiatement au nord du sondage 74, selon une direction est / ouest, et à quelques mètres seulement de la façade restituée des thermes. L'objectif était bien évidemment de cerner l'extension des thermes, de déterminer la nature des occupations riveraines et ainsi les modalités d'insertion de l'édifice dans son contexte urbain.

Le sol actuel se trouve à une altitude constante de 66,55 m NGF et se présente sous la forme d'une aire de stationnement constituée de « dalles gazon » en béton ajouré. L'absence d'obstacle majeur et l'espace disponible ont permis la réalisation d'une ouverture de 27 m².

2.7.2.1. Le substrat

Malgré des terrassements jusqu'à une profondeur de 2,2 m, soit une altitude minimale de 64,40 m NGF, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage.

2.7.2.2. L'époque gallo-romaine

- Niveaux de sol extérieurs ?

Les niveaux les plus anciens observés consistent en une succession de sols aménagés en craie damée (072.033 ; **fig. 127**) puis en gravier et matériaux divers (072.022 entre autres), entre lesquels s'intercalent de fins niveaux d'occupation (072.015 notamment). L'ensemble présente une épaisseur de 60 à 65 cm. Pauvres en mobilier, ces aménagements livrent des éléments céramiques relevant principalement du II^e siècle.

Signalons la présence, outre quelques restes de faune, de matériaux de construction variés et en petits fragments : terres cuites architecturales diverses, dont *tubulus*, mortier, enduit peint, verre à vitre, ... Ce matériel semble se rapporter à un contexte thermal et pourrait être lié à une phase de travaux dans l'édifice voisin (démolition du bâtiment primitif et construction de l'édifice de la fin du II^e siècle ?).

Ces niveaux semblent constituer, au sud des thermes, une terrasse dont l'altitude (64,50 m NGF initialement) est de peu inférieure à celle des niveaux intérieurs de l'édifice (Aupert 1997, p. 42). Peut-être s'agit-il d'un espace de circulation piéton à l'extérieur des thermes, et en contrebas de la rue observée dans le sondage 74 ? L'absence de trace d'ornière ne milite en tout cas pas en faveur de l'hypothèse d'une rue. L'apparente rupture dans ces niveaux, observée parallèlement et engagée sous la coupe nord du sondage, n'a pas trouvé d'explication satisfaisante. Peut-être s'agit-il d'un aménagement en creux, tel qu'une canalisation ?

Parallèlement à cette anomalie, et creusée dans les niveaux supérieurs, une canalisation en bois d'orientation est / ouest parallèle à la façade des thermes a quant à elle bien été mise en évidence (640). Elle se caractérisait par la présence d'une petite tranchée large de 30 et profonde de 20 cm, comblée d'un limon brun foncé assez meuble. A cette structure doit sans doute être rattachée un fragment d'emboîture de canalisation en fer découvert dans les niveaux de démolition sus-jacents. L'altitude du fond de cette tranchée est de 64,63 m NGF.

- Abandon et démolition de l'édifice thermal

Recouvrant les niveaux de sol précédents, la fouille a tout d'abord permis de reconnaître des remblais (072.006) et des traces d'un possible chantier de récupération (072.031), ainsi qu'un niveau d'incendie probable (072.030). Ces couches livrent des matériaux de construction en quantité importante : mortier, joints de tuiles, terres cuites architecturales, dallage / placage en calcaire, ...

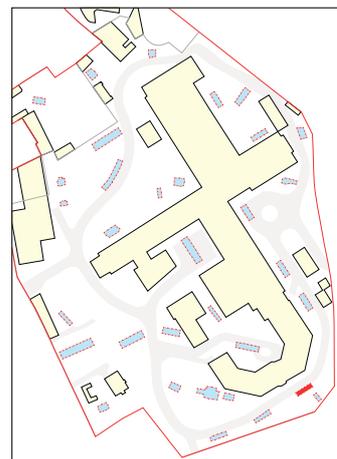


Figure 127 - Vue en plan d'une partie du sol de craie damée 072.033

Ces niveaux livrent un mobilier céramique se rapportant assez clairement à la seconde moitié du III^e siècle, ce qui s'accorde avec la datation proposée, lors des fouilles de 1993, pour les premières phases de récupération des thermes⁵.



Figure 128 - Vue en plan du parement du mur effondré 595, provenant sans doute de la façade des thermes

C'est sur ces remblais et couches de démolition que s'effondrent au moins deux pans de murs provenant sans doute de la façade méridionale des thermes (595 et 641 ; **fig. 128**). Déjà aperçus lors des fouilles de 1993, ces murs présentaient une épaisseur de 90 cm et étaient constitués d'une maçonnerie de silex liés au mortier jaune clair. Le pan 641 se trouvant en limite de sondage, seule la maçonnerie 595 a pu être observée de façon satisfaisante.

Ses parements étaient faits de moellons de petit appareil calcaire disposés en assises régulières avec, à intervalles réguliers, des assises de briques traversantes. C'est sur ces assises qu'étaient aménagés des boulines pour la mise en place des échafaudages lors de la construction (**fig. 129**). L'un de ces boulines a été observé ici : de section carrée d'une douzaine de centimètres de côté, et traversant manifestement toute l'épaisseur du mur, il était surmonté de blocs calcaires disposés en linteau.



Figure 129 - Bouline observé dans le mur effondré 595

Malgré une nette différence d'orientation entre les vestiges en place et le mur effondré, certainement explicable par une chute « en vrille » de ce dernier, les différentes caractéristiques que nous venons d'évoquer permettent sans ambiguïté de rattacher ces pans de murs à ceux observés en 1993 et correspondant à la façade méridionale des thermes : on y retrouve ainsi, de bas en haut et surmontant des assises de briques, 8 rangées de moellons, 3 de briques, 9 de moellons, 3 de briques, ...

L'effondrement de ce mur est suivi de l'accumulation d'importants remblais, très riches en matériaux de construction (072.002 à 005 / 072.028 et 029), dont le détail figure sur les inventaires fournis dans le deuxième volume du présent rapport. Le matériel céramique mis au jour indique quant à lui une datation aux II^e - III^e siècles, sans plus de précision.

2.7.2.3. Les « terres noires »

Surmontant cette démolition, une accumulation de « terres noires », d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, a été ensuite identifiée. Fortement tronqués à l'époque contemporaine, ces niveaux, dans lesquels une stratification interne a malgré tout pu être décelée (072.026 et 027), n'ont livré qu'un élément céramique gallo-romain sans doute résiduel, et ne permettent pas de commentaire plus poussé.

⁵ Aupert 1997, p. 87.

2.7.2.4. *L'époque contemporaine*

L'emplacement du sondage a fait l'objet d'un arasement des niveaux postérieurs au courant du Moyen Age, jusqu'à l'altitude de 66,25 m NGF. Ce nivellement est sans doute lié à l'aménagement des abords de la maternité en 1994 / 1995, puisqu'il fut suivi de l'installation de « dalles gazon » sur un remblai préparatoire (072.001). Notons que le parement supérieur du mur effondré 595 présentait d'évidents stigmates de terrassements mécaniques sous la forme des traces d'un godet à dents.

Notons en outre qu'à cet emplacement existait, sur les plans de 1941 et 1968, un bâtiment de nature indéterminée qui dut déjà en son temps porter atteinte aux vestiges.

2.7.2.5. *Synthèse pour le sondage 72*

La fouille a mis en évidence de probables niveaux de circulation extérieurs aux thermes, mais situés à une même altitude, sous la forme d'une terrasse située en contrebas de la rue mise en évidence au sud, dans le sondage 74. Ces niveaux de sol semblent refléter une occupation couvrant tout ou partie des II^e et III^e siècles.

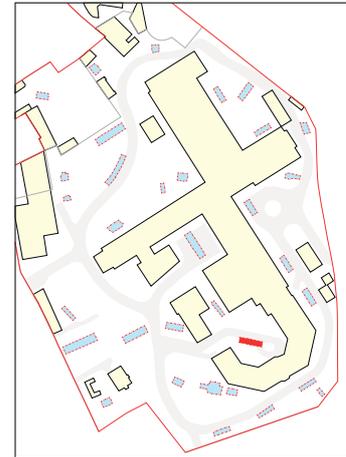
C'est à la fin du III^e siècle que sont ensuite démolies au moins certaines parties des thermes. On observe en effet à cette époque une accumulation de matériaux de construction, témoins du chantier de démolition en cours, et l'effondrement de deux pans du mur de la façade méridionale de l'édifice thermal.

Les arasements contemporains, sans doute liés à l'aménagement des abords de la maternité, n'ont permis la conservation de niveaux postérieurs à l'Antiquité que dans la partie nord du sondage, sous la forme d'une accumulation de « terres noires » dont seule une cinquantaine de centimètres est ici conservée.

2.7.3. Sondage 73

Le sondage 73 a été implanté à l'intérieur de « l'esplanade » délimitée par les bâtiments de la maternité à l'est, au sud et à l'ouest, et par un mur de terrasse au nord. Cet espace se trouve en contre-haut du sondage 11, distant de 16 m. Le sol actuel se présentait sous la forme d'une part d'une voie goudronnée que nous avons partiellement coupée, et d'autre part sous la forme d'une aire de stationnement recouverte de « dalles gazon » en béton ajouré. L'altitude décroît de l'est vers l'ouest, de 66,65 à 65,90 m NGF.

Cet espace, couvrant une partie de l'emplacement des thermes antiques, était le seul qui pouvait nous permettre de mettre au jour des vestiges de l'édifice, non fouillés en 1993, et ainsi de vérifier leur état de conservation, tout en confirmant une partie des restitutions proposées alors.



2.7.3.1. Le substrat

Malgré des terrassements profonds (2,6 m soit une altitude de 63,50 m NGF), et en raison de la nature monumentale des vestiges mis au jour, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage.

2.7.3.2. La période gallo-romaine

- Le I^{er} siècle ?

Les niveaux les plus anciens atteints consistent en de fins niveaux d'occupation, reconnus sur de très faibles surfaces, entre des maçonneries postérieures, et qui n'ont livré que quelques restes de faune et de la céramique en petite quantité. Celle-ci relève du I^{er} siècle sans plus de précision (073.022 et 023). La nature exacte de cette occupation n'a pas pu être déterminée.

- Les thermes :

Les aménagements postérieurs se résument à un ensemble de maçonneries relevant de l'établissement thermal daté de la fin du II^e siècle par les fouilles de 1993, et dont l'essentiel avait déjà été observé. Leur orientation est est-nord-est / ouest-sud-ouest. L'observation stricte des maçonneries a permis d'en déterminer la chronologie relative.



Figure 130 - Vue des vestiges de l'égout et restitution des parties manquantes

La première construction est celle d'un égout (646), constitué de deux murs piédroits (609 et 612) délimitant une canalisation de 60 cm de large (nommé « é4 » lors des fouilles de 1993 ; **fig. 130**). Les piédroits étaient constitués tout d'abord d'une fondation maçonnée, faite de silex liés au mortier jaune orangé, reconnue sur une hauteur de 25 cm. Celle-ci était surmontée d'une élévation en mortier de tuileau présentant un parement de 6 à 7 assises de briques, soit une hauteur de 37 cm. Le sommet était matérialisé par une assise de moellons calcaires (**fig. 131**).



Figure 131 - Vue du parement méridional de l'égout 646

Le fond du canal fut réalisé dans l'espace délimité par ces deux murs, utilisés comme coffrage. Il consiste en une couche de mortier de tuileau (610) dont l'épaisseur n'a pas pu être reconnue. L'altitude du fond du canal est ainsi de 63,53 m NGF. A noter qu'aucun aménagement visant à l'étanchéification de la structure n'a été observé (ni bourrelet en quart de rond, ni enduit particulier).

L'espace du canal fut finalement doté d'une voûte maçonnée reposant sur l'assise sommitale des murs piédroits. Celle-ci, pourtant bien conservée dans les portions fouillées plus à l'est en 1993, n'était ici plus présente que sous la forme d'un départ surmontant le mur méridional 612 (073.035). L'observation de son profil autorise toutefois la restitution d'une hauteur sous voûte d'environ 60 cm (fig. 130).

Reposant en partie sur le sommet du mur piédroit 612, le mur 608 est quant à lui constitué d'une maçonnerie de silex et de calcaire liée au mortier jaune, large de 95 cm. Les parties observées, correspondant manifestement à des soubassements, ne présentaient de parement qu'en silex grossièrement assisé. La présence, au niveau de l'arase du mur, d'une assise de briques apparemment très localisée peut laisser supposer l'existence à cet endroit d'un passage (porte ? altitude 64,80 m NGF). Après cette construction, l'espace compris entre ce mur et la voûte de l'égout fut comblé au moyen d'un bourrage de maçonnerie de silex liés au mortier jaune (613 ; fig. 130 à 132).

Au sud du mur 608, dans l'espace identifié en 1993 comme une galerie couverte (G), a été reconnu un sol de mortier jaune clair (073.012) dont l'altitude de 64,55 m NGF est légèrement inférieure aux observations antérieures (64.80 m NGF ; Aupert 1997, p. 40). L'installation de ce sol apparaît postérieure à la construction du mur 608, mais relève sans doute d'un même chantier.

Au nord de l'égout, et venant s'accoler à son mur piédroit 609, un mur perpendiculaire a été identifié (611). Il s'agit d'un mur de refend installé entre la canalisation et la paroi de la *natatio* identifiée plus au nord. A noter que l'extrémité nord de ce mur avait été observée en 1993. Il se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex liée au mortier jaunâtre, observée sur une hauteur de 55 cm. Cette



Figure 132 - Vue des différentes maçonneries reconnues dans le sondage 73

hauteur se répartit entre une fondation non parementée et une élévation pourvue d'un petit appareil calcaire et conservée sur un maximum de 4 assises, soit 35 cm environ. Sa largeur est de 75 cm.

Le comblement de sa tranchée de fondation (073.026), outre un fragment d'enduit peint noir, a livré un mobilier céramique des I^{er} et II^e siècles. S'il est indéniable que cette construction est postérieure à l'aménagement de l'égout, rien ne permet de déterminer s'il s'agit véritablement de deux phases distinctes ou bien, plus simplement, des étapes d'un même chantier.

2.7.3.3. *Les périodes médiévale et moderne*

Aucune trace ni de l'occupation associée à ces structures, ni de leur démolition n'a été repérée, alors même qu'elles ont manifestement fait l'objet de destructions importantes. Le mur piédroit 609 est en effet fortement dégradé (**fig. 130 à 132**), voir presque entièrement dérasé dans certaines portions observées, tandis que la voûte de l'égout, pourtant parfaitement conservée dans les parties fouillées en 1993, est ici totalement absente. Comment concilier ces destructions apparemment très localisées et l'absence de tout remblai de démolition qui pourrait y être lié ?

La présence, dans les niveaux recouvrant immédiatement l'arase des maçonneries, de mobilier médiéval, même en petite quantité, peut indiquer qu'il s'agit là d'interventions très tardives (haut Moyen Age ?), mais dont la finalité demeure incertaine. L'absence de concentration notable de matériau de construction dans ces remblais médiévaux ne permet pas de supposer une activité de récupération, mais plutôt l'évacuation des déblais et le dégagement d'un espace. Nous verrons par la suite, en regard des éléments découverts dans le sondage 83, qu'il n'est pas impossible que nous soyons en présence d'un très large fossé traversant en biais l'espace du sondage.

Deux séquences de remblais semblent pouvoir être distinguées dans ces niveaux médiévaux. Les plus anciens livrent un mobilier, notamment céramique, relevant essentiellement du bas Moyen Age, avec une résidualité du haut Moyen Age assez marquée dans les niveaux profonds. Peut-être ces remblais correspondent-ils à un comblement progressif de la structure supposée au cours du Moyen Age ?

Un recreusement semble avoir été identifié (073.042). Son comblement livre quant à lui un mobilier hétérogène mêlant éléments gallo-romains, médiévaux et modernes. La présence de ce recreusement pourrait indiquer une longue durée d'utilisation du probable fossé mis en évidence ici, jusqu'à l'époque moderne.

2.7.3.4. *La période contemporaine*

L'essentiel de la stratigraphie consiste ici en des creusements et des remblais contemporains (datation établie notamment d'après les éléments mobiliers dont la liste figure sur les inventaires), surmontant et recoupant les niveaux médiévaux et modernes. Ces éléments contemporains sont liés aux aménagements successifs de la zone, dont le détail ne présente guère d'intérêt dans le cadre de ce rapport. Nous savons en effet que plusieurs bâtiments se sont succédés à cet emplacement entre 1940 et 1993, mais l'attribution des différents remblais à un aménagement plutôt qu'à un autre n'a pas été tentée, même si une étude minutieuse des plans successifs de l'hôpital pourrait sans doute le permettre.

Signalons simplement la présence d'un pilier circulaire en béton (648 ; **fig. 132**), relevant probablement des fondations de la maternité détruite en 1993 (d'autres sont observables sur les clichés des fouilles des thermes et leur localisation correspond à l'emplacement des bâtiments figurant sur le cadastre de 1968), mais aussi d'un sous-sol pourvu d'une dalle de béton, identifiée dans la partie occidentale du sondage. La présence d'un important remblai constitué de sable pur renvoie au comblement d'une tranchée réalisée lors de la fouille de 1993. L'ensemble était scellé par un apport de remblais (073.001), préalablement à la mise en oeuvre des différents revêtement constituant le sol actuel.

2.7.3.5. *Synthèse pour le sondage 73*

A une probable occupation du I^{er} siècle succède la construction des thermes que la fouille de 1993 a permis de dater du dernier quart du II^e siècle. Ont été notamment mis au jour dans ce sondage un égout orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, un mur de refend implanté entre ce dernier et la *natatio*, ainsi que le mur nord et le sol maçonné de la galerie G.

Les importantes destructions observées dans ces maçonneries semblent relever de l'époque médiévale et pourraient être liées au creusement d'un large fossé au tracé d'ensemble non reconnu. Ceci expliquerait en tout cas l'absence de niveau lié à cette démolition et surtout la très nette troncature des niveaux et architectures antiques pourtant bien préservés à seulement quelques mètres de distance.

Les remblais médiévaux semblent avoir connu au moins une phase de recreusement, témoignant de la longue durée d'utilisation du probable fossé, sans doute jusqu'à l'époque moderne. Rien ne permet de savoir si les niveaux archéologiques ont connu, avant les multiples aménagements contemporains, une quelconque troncature.

Ces aménagements, nombreux et variés, relèvent des constructions qui se sont succédé dans le cadre de l'hospice puis de l'hôpital, et dont les vestiges ont été scellés par les aménagements de sol actuels.

2.7.4. Sondage 74

Le sondage 74 a été implanté dans le talus engazonné dominant au sud la maternité. Très proche du sondage 72, il n'a cependant pas pu lui être relié directement en raison de la présence entre les deux de réseaux à préserver. L'altitude du sol actuel est décroissante du sud vers le nord, de 68,30 à 67 m NGF.

L'objectif principal de ce sondage était de reconnaître la nature des occupations situées en contre-haut des thermes et le profil du substrat pour tenter de vérifier l'existence de travaux de terrassements préalablement à la construction de cet édifice.

2.7.4.1. Le substrat

Il a été reconnu à une altitude constante de 66,30 m NGF et sondé sur une profondeur de 1,2 m. Il consistait en de l'argile à silex orangée (074.009 et 010). Celle-ci, mouchetée de petites inclusions crayeuses, s'apparente nettement aux colluvions de pente (C1) décrites dans la carte géologique. Le caractère très compact et homogène de ce sédiment, ainsi que l'absence de toute trace d'anthropisation, ne permet pas de supposer qu'il puisse s'agir d'un remblai quelconque.

Le dénivelé très sensible constaté entre les sondages 72 (fond de fouille à 64,45 m NGF) et 74 (substrat à 66,30 m NGF), et ce à seulement 6,5 m de distance, semble confirmer l'existence de travaux de décaissement préalablement à la construction des thermes sur terrasse aménagée.

2.7.4.2. La période gallo-romaine

Surmontant directement le substrat, des niveaux de sol plans, s'apparentant nettement à de la voirie, ont ensuite été identifiés sur une épaisseur d'environ 1 m, jusqu'à l'altitude de 67,30 m NGF. Aucune trace d'ornière n'a été reconnue. Le rare mobilier récolté se situe dans le courant du I^{er} siècle, mais ne présente guère de valeur chronologique.

2.7.4.3. La période contemporaine

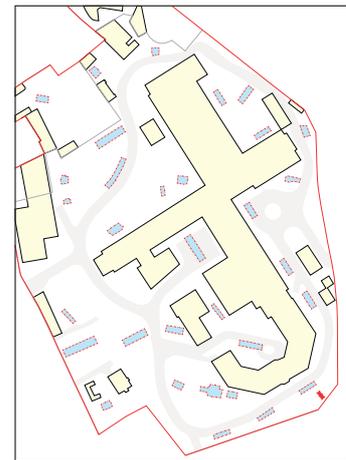
Les niveaux de voirie sont surmontés, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils ont ou non subi une troncature, d'un remblai non daté (074.002) qui fut par la suite recoupé par un creusement qu'il semble possible de lier aux travaux de la maternité en 1994 (nous nous trouvons à la base du talutage réalisé alors), à moins qu'il ne s'agisse d'une fosse de plantation. L'absence de mobilier ne permet aucune certitude.

Le tout était recouvert d'un apport conséquent de terre végétale (074.001) destiné à l'aménagement paysager des abords de la maternité.

2.7.4.4. Synthèse pour le sondage 74

L'altitude importante du substrat laisse supposer que la construction des thermes situés immédiatement en contrebas a été précédée d'importants travaux de décaissement liés à l'aménagement d'une terrasse artificielle. Le sondage 74 a révélé la présence d'une rue surplombant au sud l'édifice thermal, mais dont ni l'orientation ni la datation ne peuvent être déterminées avec précision.

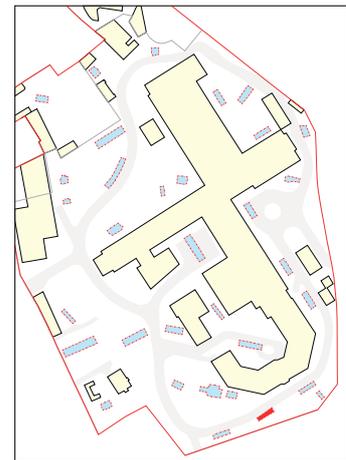
L'absence de toute trace d'occupation postérieure peut nous amener à supposer que les niveaux archéologiques les moins profonds ont subi une troncature dont l'importance ne peut être estimée.



2.7.5. Sondage 75

Le sondage 75 a été implanté dans le prolongement exact du sondage 72, dans un contexte exactement similaire (aire de stationnement en « dalles gazon »). L'altitude au sol actuelle est ici comprise entre 66,60 et 66,50 m NGF.

En plus d'offrir, avec le sondage 72, une vision longitudinale des abords immédiats des thermes, ce sondage devait permettre de remettre au jour une partie des structures fouillées en 1993 dans le cadre d'une tranchée isolée. L'objectif était de compléter notre connaissance des abords des thermes et de vérifier l'état de conservation des structures observées en 1993.



2.7.5.1. Le substrat

La présence de vestiges des thermes ne nous a pas permis d'atteindre ici le substrat malgré des terrassements jusqu'à une altitude de 64 m NGF.

2.7.5.2. La période gallo-romaine

En guise de préambule, précisons dès maintenant que l'essentiel, pour ne pas dire la quasi-totalité des structures mises au jour dans ce sondage se rapportent à l'édifice thermal dont une extension avait été identifiée en 1993 dans ce secteur (**fig. 133**). Nous en décrivons ici le détail en tentant de mettre en évidence les éléments de phasage.

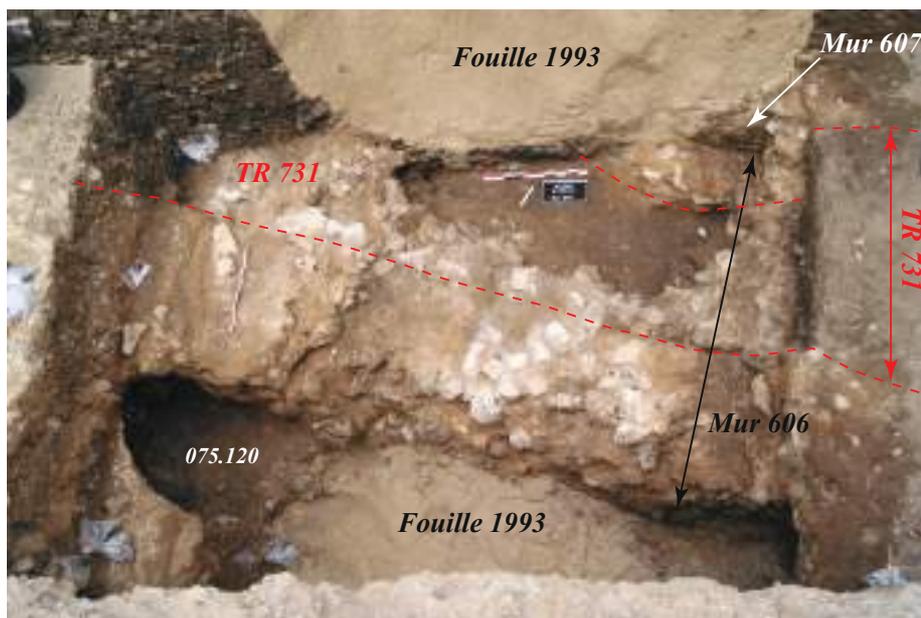


Figure 133 - Vue en plan du fond de fouille de 1993
avec indication des structures mises au jour

- Premier état ?

Les structures les plus anciennes mises au jour dans le cadre de ce sondage consistent en deux maçonneries dont ni la datation ni la chronologie relative ne peuvent être précisément établies. La première se présente sous la forme d'un massif aujourd'hui informe, engagé sous un mur postérieur, et constitué de silex liés au mortier gris-jaune (075.120 à l'altitude de 64,20 m NGF ; **fig. 133** et **134**). Ni son épaisseur ni ses dimensions complètes n'ont pu être déterminées, de même qu'aucun élément ne permet d'en proposer une datation.

La seconde est un mur observé seulement dans la coupe nord du sondage (607). Constitué d'une maçonnerie de silex liés au mortier jaune, il présentait un parement de petit appareil de moellons de tuf disposés en assises régulières, dont trois ont pu être observées (soit une élévation conservée de 35 à 40 cm au minimum ; **fig. 133** et **135**). Son orientation est est-nord-est / ouest-sud-ouest. Là encore, rien ne permet d'en estimer la date de construction.



Figure 134 - Vue des vestiges de la maçonnerie 075.120 engagée sous le mur 606

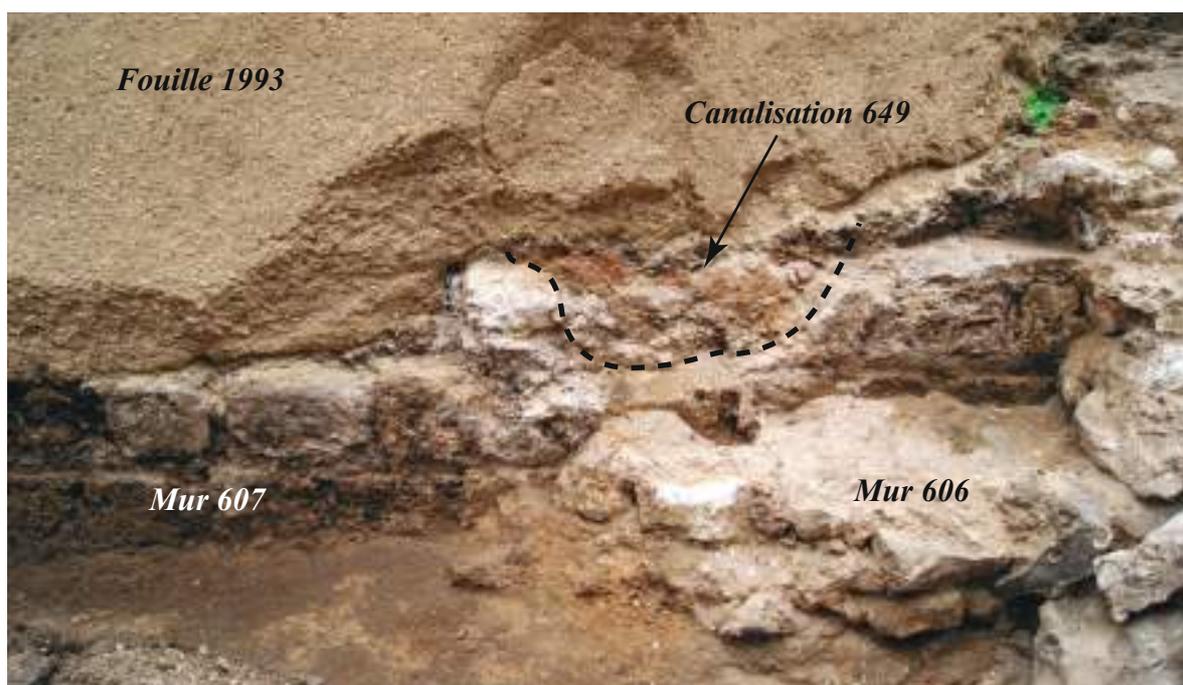


Figure 135 - Vue de détail du mur 607 en petit appareil calcaire et des aménagements postérieurs

Rien ne permet de déterminer l'appartenance ou non des rares témoins d'occupation à la phase d'utilisation de ces maçonneries. Ces témoins consistent principalement en des remblais, d'une épaisseur minimale de 30 cm, observés seulement dans la coupe occidentale redressée du sondage de 1993 (075.119 et 101). Les quelques éléments céramiques qui en ont été extraits se rapportent au I^{er} siècle, sans plus de précision. Ces remblais étaient surmontés d'un sol en terre présentant d'importantes traces de rubéfaction (075.100), mais dont la datation n'a pas été établie.

- *Un nouvel état ?*

Les structures décrites précédemment sont largement masquées, et partiellement détruites, par des aménagements postérieurs de grande envergure qui, peut-être, caractérisent la création d'un deuxième état des thermes, au moins dans ce secteur. Ces transformations se matérialisent tout d'abord par l'arasement partiel de l'élévation du mur 607 et la construction du mur 606 contre et sur les vestiges du précédent dont il reprend par ailleurs l'orientation (fig. 133 et 136). De façon sans doute concomitante, une canalisation (649), déjà reconnue en 1993, est implantée perpendiculairement dans la maçonnerie du mur 607. Cette canalisation est constituée d'un premier niveau de mortier grisâtre (075.127), surmontée d'une couche de mortier de tuileau rose (075.126 ; fig. 135).

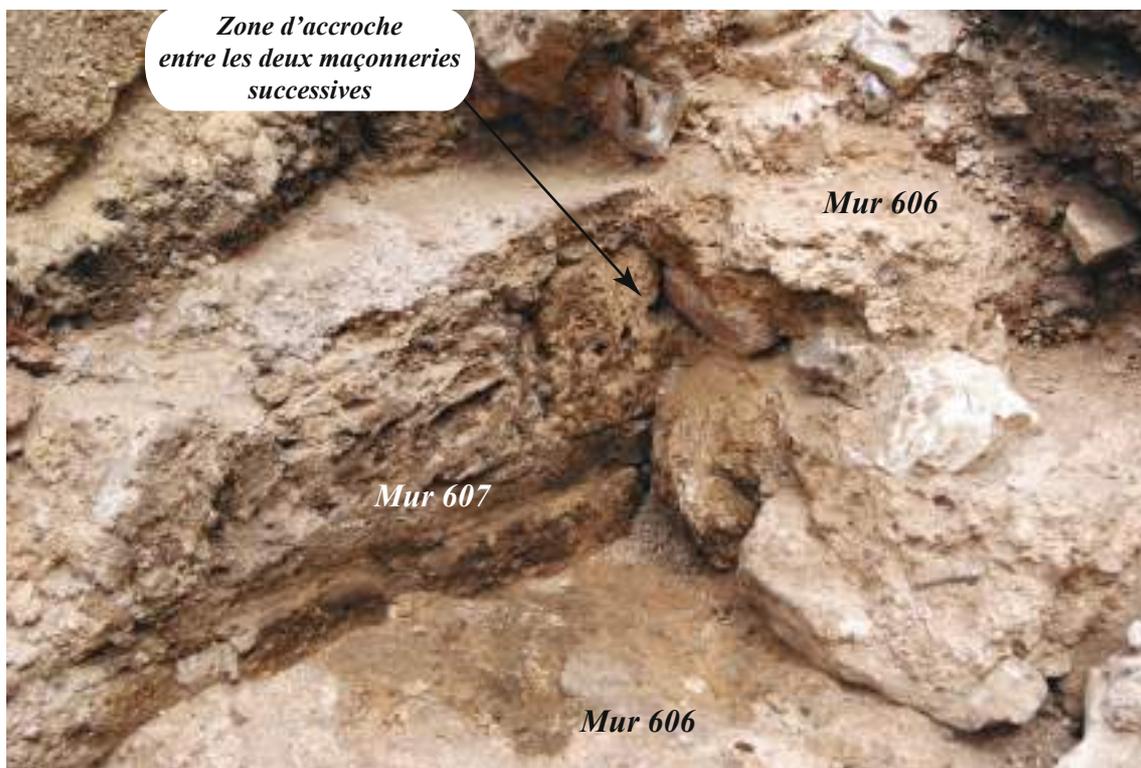


Figure 136 - Vue de détail du lien stratigraphique
entre les deux murs 606 et 607

La maçonnerie 606 est large d'au moins 1,5 m et haute d'au moins 60 cm. Elle se compose d'un blocage de silex lié au mortier orangé et ne présente, dans ses portions conservées, qu'un parement grossier en blocs de silex. La présence, dans son axe médian, d'une tranchée de récupération sur laquelle nous reviendrons par la suite, laisse supposer que cette maçonnerie extrêmement large pouvait n'avoir supporté en réalité qu'une élévation plus réduite, de seulement 60 à 70 cm de largeur, et n'avoir donc fonctionné que comme une fondation très débordante.

Comment interpréter cette construction ? La fouille de 1993 avait permis de reconnaître à cet endroit une probable extension des thermes vers le sud, centrée sur un bassin en « fer à cheval » (S1), dont le mur 607 constituait la façade. Peut-être peut-on voir dans le mur 606 la création d'une nouvelle façade, d'un rhabillage de l'édifice, coïncidant avec une légère extension vers le sud de la pièce S1 ? La présence d'une tranchée de récupération repérée sur la suite du tracé du mur 606, vers l'est, incite en tout cas à y restituer une élévation consistante ... La question reste donc ouverte.

Le dernier aménagement identifié, recoupant les remblais 075.101 et 119, consiste en une probable « galerie technique » (773) implantée le long du mur 606. Celle-ci se présentait comme un espace colmaté seulement partiellement par des sédiments très aérés et provenant de l'effondrement des niveaux sus-jacents (075.102 à 106). Ce « vide » initial semble correspondre à l'implantation d'une canalisation en bois dont le pourrissement a entraîné l'affaissement partiel des niveaux supérieurs. Cette identification trouve un écho dans les observations réalisées dans les sondages 72 et 81. Notons que le fond de cette « galerie technique » était constitué par la maçonnerie 075.120 antérieure.

- Occupation :

A ces constructions succèdent les traces d'une occupation longue, observée principalement dans les coupes redressées du sondage de 1993, et matérialisée, à l'extérieur de l'édifice thermal à proprement parler, par une succession de niveaux de sols et de couches d'occupation dans laquelle deux séquences ont pu être identifiées.

D'une façon générale, la première séquence livre des sols constitués de fins niveaux de mortier de diverses natures (075.099 / 097 / 116 / 096 / 072), dont les derniers reposent en outre sur le sommet de la maçonnerie 606, au sud de la tranchée de récupération postérieure (altitude comprise entre 64,80 et 64,90 m NGF). Ce constat renforce l'hypothèse émise précédemment d'une fondation largement débordante, recouverte *a posteriori* par l'aménagement d'un niveau de sol structuré. Les conditions d'observation de ces couches n'ont cependant pas permis d'en extraire de mobilier.

La seconde séquence s'amorce avec l'installation d'un nouveau sol discontinu, formé par endroits de craie damée (075.093) et à d'autres de « dalles » de tuf (075.113), et recouvrant le sol de mortier 075.096 / 072 antérieur. Dans cette séquence, les sols repérés sont constitués de fins niveaux crayeux, voire de cailloutis de silex, entre lesquels s'intercalent des occupations livrant un mobilier céramique dont la datation couvre les II^e et III^e siècles, sans plus de précision possible. L'altitude au sommet de cette succession d'occupations est d'environ 65 m NGF.

L'espace intérieur du bâtiment thermal a pu être observé de façon très limitée dans la partie orientale du sondage. Il a livré en premier lieu un sol de mortier blanchâtre (075.008 et 065 ; altitude 65 m NGF ; **fig. 137**), renfermant plusieurs scories vitrifiées et reposant sur le sommet de la maçonnerie 606. Cette situation peut laisser supposer qu'il ne s'agit pas véritablement du sol de l'espace situé à l'arrière, mais sans doute plus probablement d'une « banquette » présente au pied du mur de façade.

Sur ce sol ont été identifiées plusieurs couches d'occupation, ainsi que quelques traces de possibles sols en terre. Ces niveaux, dont l'épaisseur n'excède pas 15 cm, livrent un mobilier varié parmi lequel quelques fragments de terres cuites architecturales et d'enduit peint, des éléments en plomb (tige et coulure), des clous en fer, des restes de faune et de la céramique dont la datation se situe entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle.

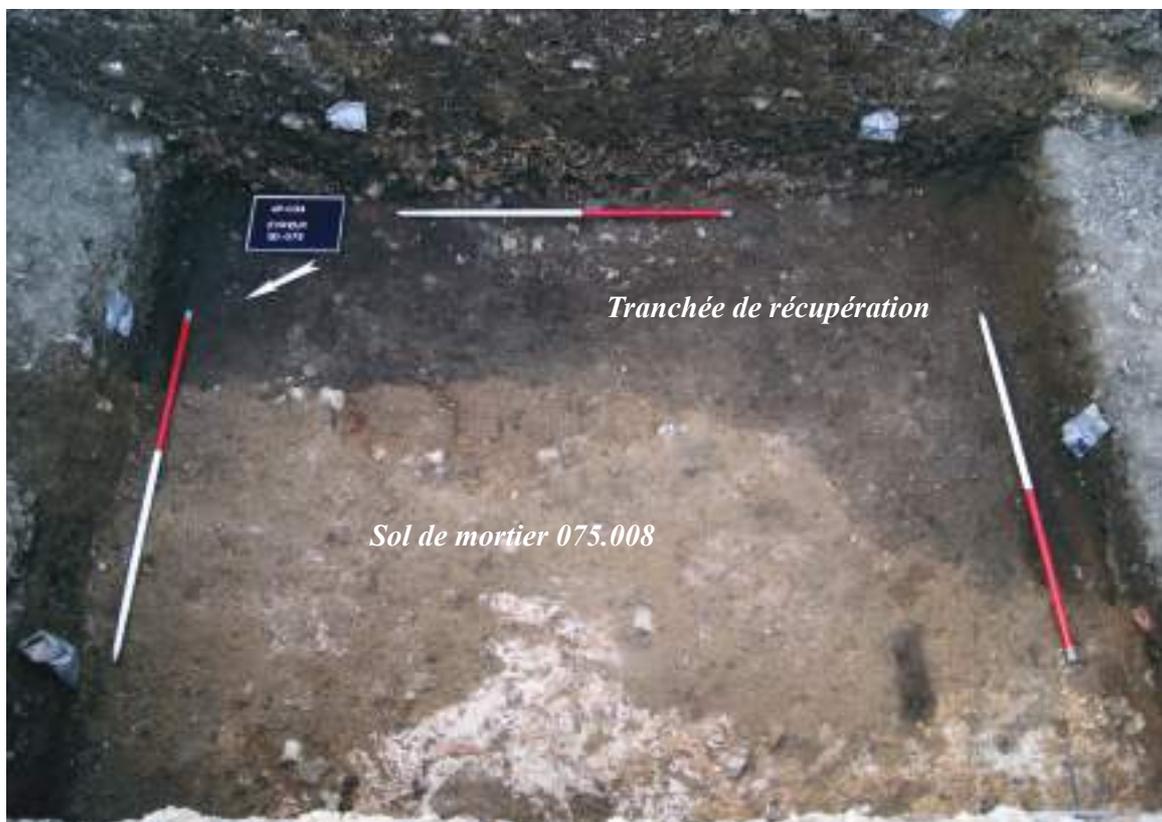


Figure 137 - Vue en plan du sol de mortier 075.008

- *Démolition* :

À l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, les niveaux que nous venons d'évoquer étaient recouverts partout par une épaisseur de 20 à 25 cm de remblais de démolition, naturellement hétérogènes, et dont le détail figure sur les relevés. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour indiquer la présence, dans l'espace interne du bâtiment (075.005), de nombreux éléments d'enduit peint, parfois de taille conséquente, et relevant sans doute du dernier état de la décoration intérieure de la pièce S1. De la même façon, signalons la présence de plusieurs fragments de dallage / placage en calcaire (075.023-009), et l'absence remarquable de terres cuites architecturales. Le mobilier céramique est quant à lui sensiblement identique à celui présent dans les niveaux antérieurs. Il ne va pas à l'encontre de la datation proposée en 1993 pour l'abandon et la démolition des thermes à la fin du III^e siècle.

Le constat est le même à l'extérieur de l'édifice, où les remblais de démolition étaient nettement moins riches en fragments d'enduit peint et en éléments divers.

- *Réoccupation* :

À l'extérieur du bâtiment uniquement, ont été observés des indices d'une réoccupation des lieux, sous la forme d'une fosse de fonction indéterminée (732), seulement observée en coupe, et dont le comblement était scellé par l'aménagement de sols en cailloutis (075.110 / 124) et en terre (075.109 / 064), alternant avec de fines couches d'occupation (**fig. 138**). Cette portion de la stratigraphie s'installe indéniablement sur les remblais de démolition évoqués précédemment.

Le mobilier céramique présent semble malheureusement résiduel puisque ne fournissant qu'un *terminus post quem* à la fin du II^e siècle. Précisons que les niveaux concernés n'ont cependant été observés que sur des surfaces très réduites et ont été le plus souvent préservés et donc non fouillés. Dans ces conditions, la datation fournie par les éléments collectés doit être considérée avec prudence.

La présence de ces niveaux amène à réfléchir sur la nature précise et l'extension des démolitions subies par les thermes. S'agissait-il d'un abandon généralisé et d'une démolition massive, ou bien de destructions partielles suivies de réutilisations partielles des espaces et structures ? Rien ne permet de trancher ici.



Figure 138 - Vue en plan des sols et occupations postérieures à la démolition des thermes

- *Récupération* :

L'ensemble des niveaux décrits jusqu'ici était recoupé par le creusement d'une tranchée de récupération (731) implantée dans l'axe médian de la maçonnerie 606, ce qui, nous l'avons déjà signalé, semble indiquer la présence à cet emplacement d'un mur assez conséquent (**fig. 133**).

Cette tranchée était large à l'ouverture de plus d'un mètre, et présentait une profondeur variable, de 0,6 à plus de 1,1 m. Son comblement était également hétérogène, composé en partie haute de limon brun très foncé, et en partie basse de résidus de mortier et de silex, vestiges des maçonneries récupérées. La réalisation d'un sondage manuel, dans la portion orientale du sondage, a permis de collecter, dans ce comblement, un lot céramique se rapportant aux II^e et III^e siècles, mais ne permettant pas de datation précise de cette phase de récupération. La présence d'un unique tesson du bas Moyen Age peut soit être interprétée comme intrusive, soit indiquer que les vestiges ont été affectés par plusieurs phases de récupération jusqu'à la fin du Moyen Age.

2.7.5.3. Les « terres noires »

Scellant en apparence et le comblement de la tranchée de récupération et les derniers niveaux d'occupation gallo-romains, une accumulation de « terres noires » a été ensuite observée sur une épaisseur de 50 à 60 cm. Sans stratification apparente, ce niveau présentait un aspect très homogène, avec toutefois de nombreuses inclusions (silex, terres cuites architecturales, terre brûlée, ...).



Le mobilier collecté est toutefois peu abondant et ne comporte qu'un lot céramique assez restreint, regroupant aussi bien des éléments gallo-romains que des tessons du bas Moyen Age et de l'époque moderne (grès du Beauvaisis et du Domfrontais). Signalons entre outre des fragments de briques striées, du verre à vitre, des restes de faune et un morceau de pipe en terre cuite (075.002-007).

Ces diverses observations suggèrent de reconnaître dans ces « terres noires » un niveau largement remanié, peut-être par des pratiques agricoles, et dont la constitution et l'utilisation s'étendent sans doute jusqu'au début de la période moderne. Peut-être s'agit-il d'ailleurs en partie d'apports de matériaux pour une remise en culture du site après abandon ? Aucune datation précise ne peut être proposée quant à l'initialisation du processus.

2.7.5.4. La période contemporaine

Deux événements majeurs se rapportent à cette période. Le premier est la fouille de 1993 dont nous avons recoupé une tranchée. Celle-ci était attendue et son emplacement a été confirmé. Son comblement était constitué de sable pur.

Le second événement est l'aménagement, par-dessus le comblement de la fouille de 1993 et certainement au moment de la construction de la maternité en 1994 - 1995, d'une aire de stationnement en « dalles gazon ». Cet aménagement fut peut-être précédé d'une troncature partielle des niveaux les plus récents, mais rien ne permet de l'affirmer ici.

2.7.5.5. Synthèse pour le sondage 75

La fouille a révélé ici plusieurs phases successives d'aménagement des thermes gallo-romains, dont la datation ne semble pas antérieure au II^e siècle. L'une d'elle a vu l'arasement du mur de façade initial et l'érection probable d'une nouvelle structure (rhabillage de la façade ?) en même temps qu'était installée une canalisation dans l'épaisseur et perpendiculairement aux maçonneries. Une seconde canalisation, sans doute en bois, était quant à elle installée au pied du nouveau mur, le long de son flanc méridional.

Les traces d'occupation liées à ce bâtiment concernent les II^e et III^e siècles et sont suivies d'une phase de démolition, peut-être partielle, des structures des thermes. Cette phase reste cependant mal datée. Elle est suivie, à l'extérieur du bâtiment au moins, d'une réoccupation marquée par des aménagements de sol en cailloutis et en terre (peut-être liée à la proximité de la voirie identifiée dans le sondage 81 ?). La période antique s'achève avec la récupération intensive des matériaux du mur de façade, que la confrontation des données « anciennes » et nouvelles permet de situer à une date postérieure au courant du III^e siècle au moins.

Les périodes médiévales et modernes ne sont présentes dans ce sondage qu'au travers d'une accumulation de « terres noires », apparemment non stratifiées, dont l'épaisseur conservée n'excède pas 60 cm. La période contemporaine, quant à elle, voit la réalisation d'un sondage archéologique en 1993, puis l'aménagement d'une aire de stationnement paysagère après une possible troncature des niveaux modernes.

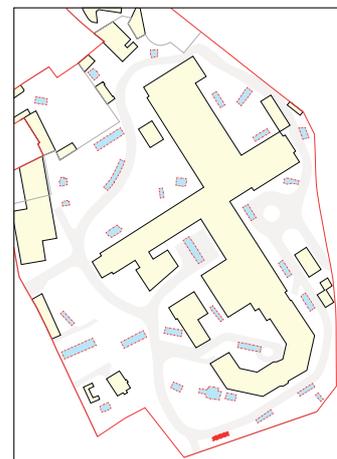


2.8. SECTEUR 8 : L'HÉLIPORT

2.8.1. Sondage 81

Le sondage 81 a été implanté dans le prolongement occidental des sondages 72 et 75, de telle sorte que l'ensemble puisse fournir une vision la plus complète possible des occupations longeant au sud l'édifice thermal fouillé en 1993. L'objectif était bien évidemment de déterminer la nature des occupations riveraines des thermes et ainsi de préciser les modalités de l'insertion du balnéaire dans le tissu urbain.

Le sol actuel est constitué de « dalles gazon » en béton ajouré, dont l'altitude moyenne est de 66,45 m NGF. L'absence d'obstacle a permis de réaliser ici une ouverture de 27 m².



2.8.1.1. Le substrat

Malgré des terrassements menés jusqu'à une profondeur de 2,8 m, soit une altitude de 63,70 m NGF, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage, pour des raisons évidentes de sécurité.

2.8.1.2. La période gallo-romaine

- Voirie et occupation :

Les niveaux les plus anciens mis au jour ici consistent en une probable couche d'occupation 081.049 dont l'identification, dans la coupe septentrionale, n'a pas permis la collecte de matériel associé. Sa datation ne peut donc être établie.

Sans qu'il soit possible de lier les deux en raison d'un creusement médian, une voirie a été mise en évidence dans la moitié méridionale du sondage (**fig. 139**). Son orientation est globalement est-nord-est / ouest-sud-ouest, pour autant que la largeur du sondage en ait permis une reconnaissance précise, et semble donc tendre vers l'angle sud-ouest de l'édifice thermal tout proche.



Figure 139 - Vue en plan du dernier état de voirie identifié dans le sondage 81

L'étude de la stratigraphie a révélé au moins six états successifs de cette voirie, représentant une épaisseur minimale de 1,3 m (altitude finale 64,90 m NGF ; **fig. 140**). Ces différents aménagements présentent des aspects similaires et sont généralement caractérisés par un premier apport de grave grisâtre assez grossière, surmontée d'une couche moins épaisse de grave sableuse orangée plus fine. Aucune trace d'ornière n'a été observée.



Figure 140 - Vue en coupe des états successifs de la voirie identifiée dans le sondage 81

La nature même de ces niveaux, pourtant bien explorés dans le cadre de ce sondage, explique qu'aucun mobilier n'y ait été mis au jour. Leur datation et leur amplitude chronologique ne peuvent donc pas être établie.

- Fossés bordiers et aménagements divers :

Deux creusements ont été reconnus, recoupant les recharges de voirie à différentes hauteurs. Le premier est une petite tranchée située sensiblement au centre du sondage et suivant son axe longitudinal (orientation similaire à la voirie ; **fig. 141**). Large d'environ 60 cm à l'ouverture, cette tranchée est profonde de 35 cm et présente un profil en V assez ouvert avec un fond plat sur une largeur de 20 cm (altitude 64,40 m NGF). Bien qu'aucun mobilier significatif n'en ait été extrait, il semble possible de reconnaître ici, en regard notamment de ce qui a été observé dans les sondages 72 et 75, le négatif d'une canalisation sans doute en bois et provenant des abords des thermes (altitude décroissante d'est en ouest avec un pendage de 0,39 %). D'un point de vue stratigraphique, cette canalisation s'ouvre dans l'avant-dernier niveau de rue et est scellé par l'aménagement du dernier état reconnu. Ces observations ne permettent cependant pas son attribution chronologique précise.



Figure 141 - Vue en coupe des aménagements reconnus avec la voirie dans le sondage 81

Le second creusement est un large fossé bordier dont la profondeur minimale est de 1,1 m. La complexité de son comblement, dont le détail ne présente ici guère d'intérêt, peut suggérer l'existence de recreusements (fig. 141). Le fait qu'il ait été observé en écharpe n'a sans doute pas permis de les reconnaître ici.

Le mobilier provenant du comblement se compose de fragments de terres cuites architecturales et d'enduit peint rouge, de restes de faune, de céramique et d'une monnaie (081.020-001). Celle-ci, un *dupondius* frappé sous le règne de l'empereur Hadrien (117 - 138), fournit un *terminus post quem* dans le 2^e quart du II^e siècle pour les remblais les plus récents du fossé bordier (081.020). La céramique livre quant à elle, outre des éléments sans doute résiduels du I^{er} siècle, un ensemble permettant de situer le comblement final du fossé entre le courant de la seconde moitié du II^e siècle, et le milieu du III^e siècle.

- Occupation :

Le comblement du fossé bordier fut ensuite scellé par l'apport de blocs de craie damée, matérialisant sans doute l'aménagement ou le réaménagement des abords immédiats de la rue (081.021 et 029 ; fig. 141). Sur ce sol, des couches d'occupation ont été identifiées (081.022 / 030 et 035) et ont livré un mobilier limité à un élément d'enduit peint rouge, quelques ossements et un tesson médiéval sans doute intrusif et ne permettant aucune datation de cette occupation.

2.8.1.3. Les « terres noires »

Recouvrant les niveaux gallo-romains, la fouille a révélé une importante accumulation de « terres noires » dont l'épaisseur totale atteint 1,15 m. L'analyse a permis de mettre en évidence une stratification interne à cette accumulation. Trois niveaux ont en effet pu être reconnus, dont le plus ancien (081.054), de 20 à 25 cm d'épaisseur, était constitué de limon brun foncé à noir renfermant quelques silex et fragments de terres cuites architecturales. La céramique prélevée livre un tesson gallo-romain et un possible élément médiéval mal daté, n'offrant guère de possibilité quant à l'attribution chronologique de ce premier horizon.

Le deuxième niveau (081.053) présentait une épaisseur de 50 cm, un sédiment identique, mais des inclusions moins nombreuses et comprenant du gravier. La céramique présente est uniquement gallo-romaine et ne peut donc être que résiduelle.

Le dernier niveau (081.052), épais de 40 cm, était constitué d'un sédiment plus clair renfermant de petits nodules de craie et quelques silex. Outre un fragment d'ardoise de toiture, cet horizon a livré des éléments céramiques modernes à contemporaines (pollutions possibles).

Tous ces éléments suggèrent une constitution de ces « terres noires » sur le long terme, s'étendant jusqu'à l'époque moderne au moins. Leur origine est en revanche plus difficile à préciser, particulièrement en l'absence de mobilier bien daté. La présence de silex dans le niveau profond semble pouvoir s'expliquer par l'utilisation agricole de ces terrains, ayant entraîné la « remontée » d'éléments arrachés à la voirie sous-jacente.

2.8.1.4. La période contemporaine

Sans qu'il soit possible de déterminer s'il y a eu troncature préalable, le terrain fut ensuite recouvert d'un apport de matériaux destinés à la réalisation d'un parking sous la forme de « dalles gazon » (081.050). Une couche de piétinement (081.051), située à l'interface entre les « terres noires » modernes et les remblais du parking, peut être mise en relation avec le chantier de construction de la maternité (1994 - 1995) et pourrait expliquer les possibles « pollutions » contemporaines reconnues dans l'US 081.052.

2.8.1.5. Synthèse pour le sondage 81

L'occupation antique se matérialise ici par l'installation, à une date indéterminée, d'une rue est-nord-est / ouest-sud-ouest longeant sans doute la façade sud des thermes tout proches, et ayant connu au moins six états successifs. Creusée dans l'une de ces recharges, la tranchée d'implantation d'une probable canalisation en bois, de même orientation, a été reconnue. Là encore, les éléments de datation font défaut.

L'extrémité nord de la voirie est rognée par le creusement d'un fossé bordier, sans doute objet de multiples recreusements, dont le comblement final est daté entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle. Celui-ci est scellé par l'aménagement d'un sol de craie et quelques traces d'occupation non caractérisées et non datées.

Une accumulation de « terres noires », d'une épaisseur totale de près de 1,2 m, a ensuite été observée. Malgré la reconnaissance d'une stratification interne, aucune précision chronologique n'a pu être apportée, si ce n'est la datation sans doute moderne de la dernière phase d'accumulation. Celle-ci était finalement scellée par l'aménagement de l'aire de stationnement actuelle, sans doute contemporaine de la construction de la maternité.

2.8.2. Sondage 82

Le sondage 82 a été implanté au plus près de la façade de la maternité, sur le terre-plein en herbe de l'héliport (altitude 66,55 m NGF). En l'absence d'obstacle, une ouverture de 23 m² a pu être pratiquée, simplement limitée à l'ouest par la présence d'un réseau d'éclairage public.

L'emplacement choisi devait permettre d'observer l'une des façades de l'édifice thermal antique et ainsi de restituer la nature des occupations riveraines (voirie, habitat, ...) et donc de comprendre les modalités d'insertion du monument dans son contexte urbain.

La présence de structures contemporaines en béton, que nous n'avons pu briser, nous a malheureusement empêchés de sonder les niveaux archéologiques (**fig. 142**). Hormis des remblais, signalons la présence d'un revêtement goudronné (chaussée), ainsi que d'un mur ou soubassement bétonné traversant le sondage dans le sens de la longueur (orientation nord-ouest / sud-est). Ces éléments appartiennent aux aménagements de l'hôpital détruits en 1993 pour la construction de la nouvelle maternité.

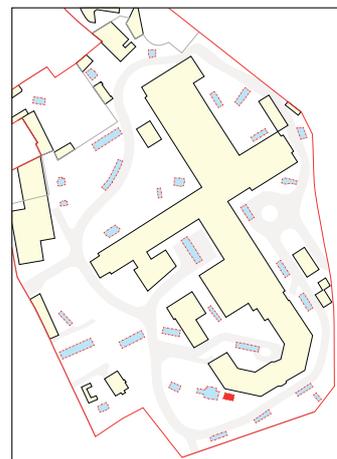
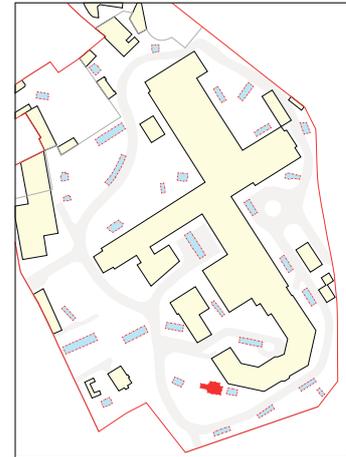


Figure 142 - Vue du sondage 82 après interruption des terrassements

2.8.3. Sondage 83

Le sondage 83 a été implanté dans le prolongement exact du précédent vers l'ouest, au delà du réseau d'éclairage public signalé précédemment, sur le même terre-plein herbeux de l'héliport (altitude décroissante d'est en ouest, de 66,45 à 66,15 m NGF). Sa finalité était sensiblement identique à celle du sondage précédent, et devait en outre permettre de restituer une coupe transversale de la zone de l'héliport.

L'absence d'obstacle et l'important espace disponible ont permis la réalisation d'une ouverture importante de 70 m². Notons que les terrassements ont entraîné la destruction partielle du réseau d'arrosage de l'héliport qui se trouvait ici à faible profondeur.



2.8.3.1. Le substrat

Il a été atteint à une altitude de 62,82 m NGF et consistait tout d'abord en des silex de taille moyenne dans une matrice argileuse orangé compacte et homogène (083.054). Ces argiles à silex, identifiables avec des alluvions modernes (Fz), étaient recouvertes d'une couverture loessique dont seule une fraction d'une trentaine de centimètres d'épaisseur était ici en apparence conservée. Celle-ci se décompose en un limon argileux orangé (horizon B de la pédogénèse holocène ; 083.040) de quelques 15 à 20 cm d'épaisseur, surmonté d'un niveau brun orangé présentant une anthropisation plus ou moins marquée (083.039 et 016), et correspondant sans doute à l'interface entre les horizons A et B de la pédogénèse holocène.

2.8.3.2. La période gallo-romaine

Ces niveaux, largement recoupés comme nous le verrons par un creusement postérieur, n'ont en fait été observés que dans la coupe redressée du creusement en question (**fig. 143**). Ceci explique que nous n'en ayons aucune vision planimétrique et qu'aucun mobilier n'y ait été récolté. Aucune datation n'est donc permise, l'attribution à la période gallo-romaine n'étant due qu'à l'analyse du contexte.



Figure 143 - Vue en coupe des niveaux gallo-romains conservés à l'arrière du creusement médiéval

Les premiers niveaux consistent en des couches limoneuses très sombres, nettement anthropisées, dont l'épaisseur atteint 35 cm (083.037 et 038). La nature même de ces couches peut laisser supposer que nous sommes en présence d'une partie au moins de l'horizon A de la pédogénèse holocène, perturbée voire remaniée lors des premières occupations. Cette identification permet en tout cas d'affirmer qu'aucune troncature importante du substrat ne semble avoir été réalisée ici. Son altitude initiale peut donc être restituée à environ 63,15 m NGF.

Les niveaux postérieurs présentent une stratification assez importante, sur une épaisseur d'au moins 90 cm. Ils consistent en une succession de couches d'occupation et de niveaux de sol, finalement scellés par ce qui semble être un remblai de démolition (083.018), possible témoin de l'abandon ou des thermes tout proches ou d'un habitat. La nature exacte des occupations reconnues ne saurait être déterminée sur la base de ces seules observations, même si la stratigraphie semble davantage évoquer un contexte domestique.

2.8.3.3. Un large fossé mal daté

Les niveaux immédiatement postérieurs à l'époque gallo-romaine n'ont pas été observés en raison de la présence d'un très important fossé (628 ; **fig. 144**) occupant l'essentiel de l'espace du sondage, et notamment l'emplacement dévolu au sondage profond.

Les dimensions de ce creusement n'ont pas permis, malgré l'importante ouverture réalisée ici, d'en déterminer ni l'orientation exacte ni la chronologie relative. En effet, sa largeur n'ayant pu être appréhendée dans sa totalité, nous ne savons pas quels sont les niveaux les plus récents recoupés par ce creusement, dont la datation reste de ce fait inconnue. La profondeur de ce fossé est d'au moins 2 m, et sa largeur dépasse 4 m.



Figure 144 - Vue en coupe du comblement du fossé probablement médiéval recoupant les niveaux gallo-romains (à droite)

Son comblement, étudié dans la coupe méridionale du sondage, semble présenter deux phases, peut-être séparées par un recreusement. La première présente un certain degré de stratification (083.007 à 012), laissant supposer un colmatage progressif, et qui n'a livré que très peu de mobilier : celui-ci se résume à quelques tessons gallo-romains, probablement résiduels. La seconde apparaît plus massive (083.006) et livre un mobilier constitué de fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes, et de céramique gallo-romaine également résiduelle. Ces différents éléments ne permettent guère la datation précise de ce comblement.

Des apports de remblais (083.001 et 004), entre lesquels des niveaux de sol ont pu être identifiés (083.003 et 005), semblent finalement venir sceller le comblement du fossé. Ces niveaux livrent un mobilier varié parmi lequel de la céramique, des restes de faune, des clous en fer, des fragments de dallage / placage en



calcaire et de tuiles plates médiévales et / ou modernes. La céramique, outre quelques éléments gallo-romains résiduels, comporte des tessons médiévaux et modernes dont la datation précise est difficile à établir.

Ce mobilier indique toutefois que le fossé identifié précédemment semble définitivement comblé dans le courant de l'époque moderne. Nous reviendrons dans la synthèse sur son interprétation historique.

2.8.3.4. L'époque contemporaine

Les niveaux les plus récents se caractérisent tout d'abord par un nouvel apport de remblai (083.053), peut-être lié au tassement du comblement du fossé sous-jacent. Le mobilier collecté dans ce niveau, notamment la céramique, se rapporte à la fin de la période moderne, voire à l'époque contemporaine.

Un creusement de fonction indéterminée recoupe ensuite ce remblai (737), selon une orientation nord-est / sud-ouest. Aucun mobilier n'y a été retrouvé, d'autant plus que cette structure n'a pas été entièrement sondée dans le cadre de ce sondage.

Les niveaux postérieurs ne correspondent qu'à des remblais successifs, rehaussant progressivement le terrain et livrant un mobilier peu abondant mais relevant clairement de l'époque contemporaine. Dans ces remblais fut creusée la tranchée d'implantation (736) du réseau d'éclairage public situé entre les sondages 82 et 83. Ce réseau est lui-même recouvert d'un dernier remblai sans doute destiné à l'aménagement de la plateforme de l'héliport après la construction de la maternité en 1994 / 1995 (083.041 et 042).

2.8.3.5. Synthèse pour le sondage 83

Sur un substrat n'ayant manifestement subi aucune troncature préalable, l'occupation gallo-romaine se développe sur une épaisseur de près d'un mètre. La stratification importante observée, présentant une alternance de couches d'occupation et de niveaux de sol, semble se référer à un contexte domestique dont la datation, en l'absence de mobilier, ne peut être établie.

Un important creusement, correspondant sans doute à l'établissement d'un fossé médiéval ou moderne, n'a pas permis d'observer les niveaux directement postérieurs à la période antique. Ce fossé, que rien ne permet de dater, semble comblé progressivement, avec peut-être un recreusement intermédiaire, jusque dans le courant de la période moderne. Son emplacement est ensuite scellé par une accumulation de remblais modernes et contemporains, dont la dernière phase renvoie sans doute à l'aménagement de la plateforme de l'héliport.

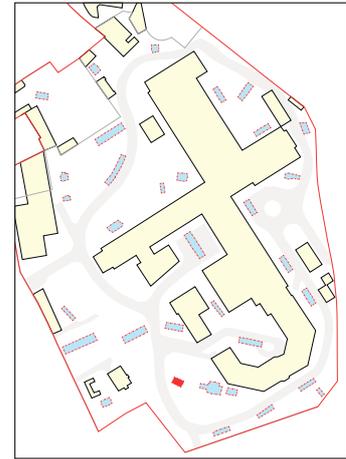


2.8.4. Sondage 84

Le sondage 84 a été implanté dans le prolongement occidental des deux précédents, afin de répondre aux mêmes problématiques. Le sol de l'héliport est, là encore, recouvert aujourd'hui d'herbe, et se situe à une altitude constante de 66,05 m NGF. L'absence d'obstacle et l'espace disponible ont permis la réalisation d'une ouverture de 25 m².

2.8.4.1. Le substrat

En raison de la présence de structures dignes d'intérêt qu'il a semblé nécessaire de préserver, le substrat n'a pas été atteint dans le cadre de sondage, et ce malgré la fouille manuelle partielle d'une structure en creux jusqu'à une altitude de 62,45 m NGF. La comparaison avec les mesures altimétriques indiquées dans le sondage 83 pourtant tout proche, laisse supposer soit qu'une troncature importante a impacté l'emplacement précis du sondage 84, soit qu'un dénivelé important existait naturellement à cet endroit (pendage supérieur à 3 %).



2.8.4.2. La période gallo-romaine

Les niveaux les plus anciens n'ont été observés qu'en coupe, dans l'encaissant d'un puits médiéval partiellement fouillé manuellement (**fig. 145**). Aucun mobilier significatif n'en a donc été extrait, ce qui n'autorise aucune datation. Ceux-ci consistent en une alternance régulière, sur une épaisseur reconnue d'au moins un mètre, de couches d'occupation et de recharges de sol (terre et cailloutis), dont le détail figure sur les relevés. A noter que l'identification, dans ces niveaux profonds, de sols rubéfiés, évoque la présence de possibles foyers, et renvoie à un contexte sans doute domestique et donc à de l'habitat.



Figure 145 - Vue de l'encaissant du puits médiéval après fouille partielle du comblement de ce dernier

Les premiers niveaux observés en plan, et ayant livré du mobilier, ne semblent pas antérieurs au courant de la seconde moitié du I^{er} siècle. Il s'agit en l'occurrence de couches d'occupation (084.020 / 021 / 031 / 034 / 035 / 037) et de niveaux de sol en terre (084.032 / 033 / 036 / 038). Le mobilier collecté se compose principalement de céramique et de verrerie, de clous en fer et de restes de faune. Sont également à signaler quelques fragments d'enduit peint blanc et de terres cuites architecturales, ainsi que des nodules de terre brûlée.



Ces niveaux sont ensuite recoupés par les tranchées de fondation de deux murs perpendiculaires l'un à l'autre (630 et 631 ; **fig. 146**), sans doute contemporains et relevant d'un même aménagement, mais dont la jonction n'est plus observable en raison du creusement d'un puits médiéval sur lequel nous reviendrons. Le mur 630 présente une orientation sud-est / nord-ouest et semble comporter, à son extrémité occidentale, un retour à angle droit vers le nord-est. Il est constitué d'une fondation de gros blocs de silex partiellement liés au mortier beige (084.061), surmontée d'une semelle de craie damée (084.059 = 081) dont la surface se trouve à une altitude de 63,50 m NGF. Cette semelle était finalement surmontée d'une élévation maçonnée, ou tout du moins d'un soubassement maçonné, dont quelques lambeaux étaient encore visibles, notamment au pied de la coupe orientale. La largeur de ce mur est de 70 à 75 cm. Notons la présence, contre le flanc sud de la maçonnerie, d'une fine couche de mortier (084.039), interprétable comme un niveau de construction.

La structure 631 présente une orientation nord-est / sud-ouest et des caractéristiques similaires à la précédente. La largeur de sa fondation n'est cependant que de 80 cm, tandis que son élévation n'excédait pas quant à elle 60 cm, comme l'indique la largeur de la tranchée de récupération postérieure.

La datation de cet ensemble repose principalement sur les éléments récoltés dans les contextes antérieurs et postérieurs. Ceux-ci permettent de proposer une construction comprise entre le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle, et la première moitié du II^e siècle.

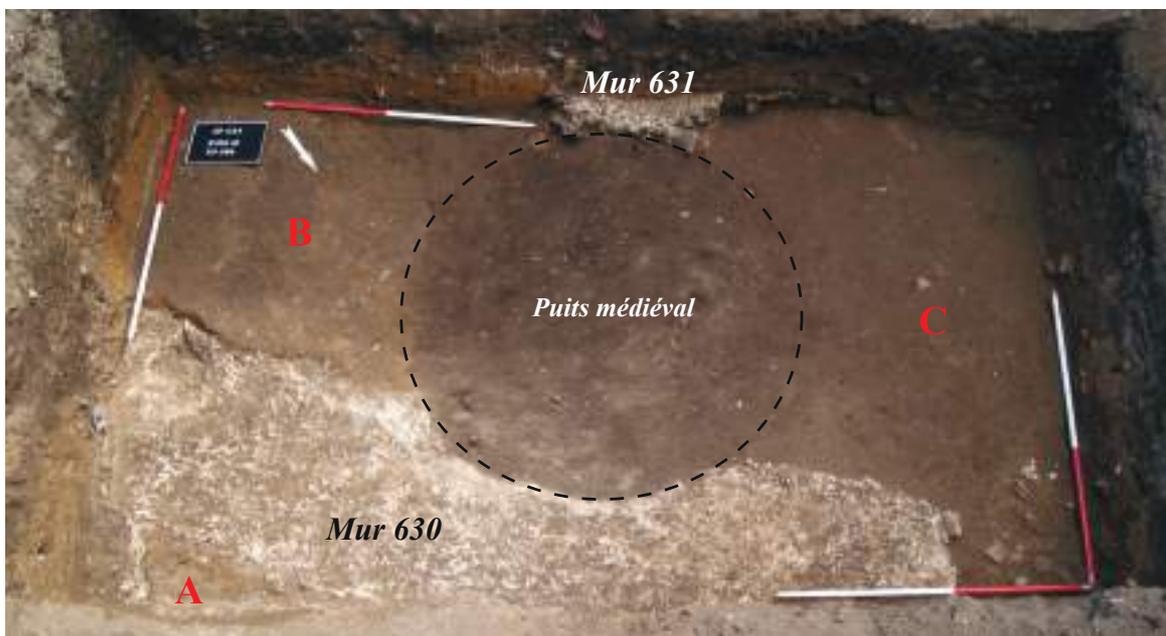


Figure 146 - Vue en plan des murs gallo-romains reconnus dans le sondage 84

Ces structures définissent donc un ensemble d'au moins trois espaces (**fig. 146**). Le premier, compris dans l'angle formé par le mur 630 et son retour à angle droit, reçut un sol de craie damée (084.052 ; altitude 63,60 m NGF). L'occupation se matérialise ensuite par une accumulation de sédiments, sur une épaisseur de 45 cm, constituée de couches d'occupation (084.048 / 050 / 051) et d'une recharge de sol en terre (084.049). Aucun élément datant n'a été collecté dans ces niveaux.

L'espace B, situé dans l'angle sud-est du sondage, reçut quand à lui un sol en terre d'une épaisseur conséquente (084.018), dont l'altitude était comprise entre 63,60 et 63,70 m NGF. Seule une fine couche d'occupation (084.017) et une possible sole de foyer observée dans la coupe orientale (084.040) relèvent de l'occupation de cet espace. Là encore, l'absence de mobilier significatif ne permet aucune datation de cette occupation.

L'espace C, enfin, ne semble avoir reçu aucun aménagement de sol particulier. De même, aucune couche d'occupation n'y a été observée. Il semble donc possible d'identifier ici un espace extérieur et deux espaces intérieurs, probablement les pièces d'un même habitat, occupé au moins à partir de la fin du I^{er} siècle.

Les espaces B et C voient ensuite le dépôt de remblais de démolition (084.015 et 028 à 030), témoins probables de la destruction d'une partie au moins de l'élévation des murs. Le rare mobilier collecté se résume à quelques fragments d'enduit peint blanc et rouge et de la céramique datée des I^{er} et II^e siècles, sans plus de précision.



Les traces de cette démolition, sans doute partielle, sont recoupées par le creusement des tranchées de récupération des murs 630 et 631. Le premier semble n'avoir alors été que partiellement récupéré, comme l'indique l'existence d'une seconde tranchée de récupération postérieure. Rien ne permet néanmoins de définir si le mur a fait l'objet, à cette occasion, d'une reconstruction.

Le mur 631, quant à lui, est totalement récupéré. Les espaces qui le bordaient (B et C), accueillent d'importants remblais recouvrant également la tranchée de récupération, et semblent alors ne plus constituer qu'un seul et même ensemble. L'espace A, quant à lui, semble réaménagé, comme en témoigne le sol en terre 084.045 recouvrant le comblement de la tranchée de récupération. Dans un cas comme dans l'autre, les éléments mobiliers manquent pour proposer une quelconque datation de ces niveaux qui témoignent néanmoins d'une réoccupation au moins partielle des lieux.

Une seconde phase de démolition est attestée par la présence d'une tranchée de récupération (739) des matériaux du mur 630, recoupant et le comblement de la tranchée antérieure et le sol de terre qui lui succède. Aucun mobilier n'ayant été découvert dans le comblement de cette tranchée, sa datation ne peut être ici établie.

2.8.4.3. Les « terres noires » : de l'Antiquité tardive à l'époque moderne

Surmontant directement cette récupération, une accumulation de « terres noires » a été reconnue sur une épaisseur d'environ 1,5 m (**fig. 147**). Nous avons pu y reconnaître une stratification. Les trois niveaux les plus bas (084.008 à 011) consistaient en du limon brun à brun foncé plus ou moins riche en inclusions diverses. Le mobilier, notamment céramique, qui y fut découvert couvre les II^e et III^e siècles et semble indiquer une constitution ou une utilisation de ces niveaux sans doute dès le III^e siècle, après l'abandon de l'habitat qui, de ce fait, paraît pouvoir être daté au plus tard du courant du III^e siècle. La nature peu marquée de la limite inférieure de ces « terres noires » peut laisser supposer un usage agricole des lieux (brassage partiel des niveaux antérieurs ?).



Figure 147 - Vue d'ensemble de la stratigraphie du sondage 84

C'est dans ces niveaux, à une altitude d'environ 64,50 m NGF, que s'ouvrait une grande fosse circulaire, aux parois verticales, mais dont le fond n'a pu être ici atteint. Son diamètre est de 1,6 m (**fig. 146**). Ce creusement a recoupé l'ensemble des niveaux antiques reconnus au moins jusqu'à l'altitude de 62,45 m NGF. Ces caractéristiques nous amènent à interpréter cette structure comme un possible puits (629), dont le parement a sans doute été récupéré.



La fouille partielle de son comblement (**fig. 148**) a livré un mobilier très abondant, consistant en de nombreux restes de faune, de gros silex (vestige du parement ?), de la céramique antique en quantité (provenant de l'encaissant ?) et quelques tessons plus récents, dont des éléments attribuables avec certitude aux XIII^e - XIV^e siècles et fournissant un *terminus post quem* pour la datation du remblaiement du puits. La date du creusement ne peut quant à elle être précisée, faute de marqueur chronologique suffisamment précis dans les niveaux de « terres noires » antérieurs.



Figure 148 - Vue du puits médiéval après fouille partielle de son comblement

Le comblement du puits était scellé par une nouvelle phase d'accumulation de « terres noires » paraissant très homogène (084.007). Le mobilier présent se compose de tessons de bouteille en verre moderne à contemporaine, de possibles fragments de vitrail et d'éléments céramiques modernes, le tout permettant de supposer une phase d'accumulation sans doute longue et s'étendant jusqu'à la fin de la période moderne.

2.8.4.4. La période contemporaine

Ces « terres noires » étaient recouvertes par des niveaux de sol hétérogènes relevant très vraisemblablement de la période contemporaine et de l'aménagement d'un état ancien de l'hôpital (084.004 à 006). L'absence de tout mobilier ne permet cependant pas de certitude. Ces sols étaient scellés par un apport conséquent de remblais (084.001 à 003) destiné à la réalisation de la plateforme de l'héliport, postérieurement à la construction de la maternité en 1994 / 1995.

2.8.4.5. Synthèse pour le sondage 84

L'occupation gallo-romaine, dont l'intégralité n'a pas été reconnue, renvoie ici à un contexte d'habitat, caractérisé par un ensemble de murs dont seules les fondations subsistent. Le mobilier présent dans les occupations et les sols associés permet de restituer une occupation au moins depuis la seconde moitié du I^{er} siècle jusque dans le courant du II^e siècle, sans plus de précision. Les murs identifiés ne semblent quant à eux pas antérieurs à la fin du I^{er} siècle.

Après une phase de réaménagement, caractérisée par la récupération de l'un des murs, et la reconstruction probable d'un autre, le site est définitivement détruit et abandonné à une date qu'il faut sans doute situer entre le courant du II^e et le courant du III^e siècle.



S'ensuivent deux phases d'accumulation de « terres noires » séparées par le creusement et le fonctionnement d'un puits dont le comblement ne saurait être antérieur aux XIII^e - XIV^e siècles. Les deux phases d'accumulation de « terres noires » relèvent donc sans doute de l'Antiquité tardive et du Moyen Age pour l'une et de l'époque moderne pour l'autre.

La période contemporaine est quant à elle principalement marquée par la présence de niveaux de sol recouvrant les « terres noires », puis d'un important remblai correspondant à l'aménagement de la plateforme de l'héliport.



3. SYNTHÈSES PAR SONDAGE



3.1. SONDAGE 11

Les éléments recueillis lors du diagnostic permettent de retracer ainsi l'évolution des implantations humaines à l'emplacement du sondage 11. La première occupation, dont on ne sait s'il s'agit d'une phase unique ou d'une succession d'aménagements à un même emplacement, consiste en un large fossé associé à des structures sur poteaux non caractérisées. Sa datation précise reste difficile à établir, mais se situe entre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et le tout début de notre ère, soit très vraisemblablement une phase précoce de l'époque augustéenne.

Ces structures initiales apparaissent scellées par les vestiges d'une occupation micro-stratifiée reconnue sur toute l'emprise du sondage et couvrant une bonne partie du I^{er} siècle. Aucun élément ne permettait toutefois de la caractériser.

Cette occupation était recouverte et en partie détruite par les traces d'un chantier de construction, sans doute de grande envergure et précédé de travaux de nivellement, qui a abouti, au plus tôt dans la 2^e moitié du I^{er} siècle à une restructuration totale de l'espace avec la création, notamment, d'un sol de mortier limité par une possible base de pilier.

Le bâtiment, ou tout du moins l'ensemble bâti duquel dépendaient ces nouveaux aménagements, fut ensuite détruit, à une époque qu'il reste difficile à définir avec précision, mais qui ne saurait être antérieure à la fin du I^{er} siècle. Les éléments présents dans les remblais issus de cette démolition orientent l'interprétation de ces structures comme faisant peut-être partie d'un établissement thermal antérieur à celui fouillé en 1993 sous la maternité, et peut-être édifié dans le courant du I^{er} siècle.

Les troncatures et les travaux de terrassement dont fit l'objet le terrain en 1963, lors de la construction de l'hôpital Saint-Louis, ont fait disparaître tout vestige des stratigraphies postérieures.

3.2. SONDAGE 12

Les premières occupations apparaissent directement sur le toit du substrat, constitué ici de grave dans une matrice argileuse brun orangée. Ces occupations, largement tronquées par d'importants creusements postérieurs, n'ont pas pu faire l'objet d'une approche spatiale et n'ont pu qu'être attribuées à la période gallo-romaine sans plus de précision. Elles consistaient en une succession de niveaux de sol et de couches d'occupation dont l'accumulation atteint une épaisseur maximale de 0,75 m. A l'extrémité nord du sondage, deux murs successifs se recouvrant partiellement présentent un caractère monumental affirmé qui permet de proposer leur appartenance à un bâtiment important, sans doute public, mais que rien ne permet d'identifier avec certitude.

Ces occupations gallo-romaines mal caractérisées, car très lacunaires, étaient recouvertes par une épaisseur variable d'accumulation de « terres noires » couvrant très vraisemblablement tout ou partie du Moyen Age et de l'époque moderne.

Celle-ci est représentée par trois structures dont le creusement a recoupé nettement les niveaux de « terres noires » antérieurs, jusqu'à atteindre parfois le substrat, mais dont la chronologie relative ne peut être précisée. Il s'agit en l'occurrence de deux fossés et d'un égout, tous trois de direction sud-ouest / nord-est, et dont la destination n'a pu être précisée. Notons que le fossé méridional 507 a servi, lors de son comblement, de dépotoir, tandis que le fossé septentrional 553 fut en partie remblayé avec des éléments d'architecture médiévaux. Le fait que des éléments de remploi aux caractéristiques proches aient été utilisés dans la couverture de l'égout mitoyen, pourrait indiquer que cette canalisation est contemporaine du comblement du fossé 553.

Les fossés comblés furent recoupés, dans la première moitié du XIX^e siècle, par le creusement des fondations d'un hospice dont nous avons vu toutes les caractéristiques techniques. Ces fondations, qui ont préservé l'égout, alors encore vraisemblablement en fonction, incluaient de très nombreux remplois renvoyant également à la récupération d'architecturales médiévales.

L'ensemble du terrain, à l'emplacement du sondage 12, fut finalement arasé et nivelé au niveau des fondations de l'hospice, lors de la construction des bâtiments de l'hôpital actuel en 1963. Les vestiges furent masqués par l'aménagement du sol actuel.

3.3. SONDAGE 13

Les occupations successives rencontrées dans le sondage 13 peuvent se résumer ainsi : un probable habitat du I^{er} siècle, pourvu d'un décor raffiné sous la forme d'enduits peints et de dallage / placage de calcaire, mais dont seule la démolition a pu être appréhendée dans le cadre d'un sondage profond. Celle-ci est datée de la fin du I^{er}, voire du début du II^e siècles.

Lui succède une seconde occupation, mal caractérisée, et attribuable sans grande certitude à la 1^{ère} moitié du II^e siècle. Les niveaux gallo-romains postérieurs n'offrent malheureusement aucun élément de datation fiable, mais brillent en revanche par l'absence totale d'élément relevant du III^e siècle. Rien n'indique donc que l'occupation des lieux se soit maintenue au-delà du II^e siècle.

Une accumulation de « terres noires » est venue ici sceller les niveaux antiques sur une épaisseur de plus de 0,6 m. Les éléments collectés dans ces couches suggèrent une constitution sur un délai assez long s'étendant au moins jusqu'à la fin du Moyen Age (XIV^e siècle ?).

Les lieux sont ensuite aménagés et reçoivent ce que l'on peut identifier avec une certaine assurance comme un logis constitué d'au moins deux espaces séparés par une cloison sur solin, et dont l'un était doté d'une cheminée appuyée sur un mur maçonné. Les sols, pour autant qu'ils aient été reconnus, étaient constitués soit de terre, soit d'une accumulation de fragments de tuiles et de carreaux de sols.

Après une démolition, suivie d'une récupération au moins partielle des élévations maçonnées, que des éléments ténus permettent de situer, au plus tôt, au milieu du XVII^e siècle, l'étude stratigraphique révèle, sans transition (troncature ?) l'aménagement d'une aire de stationnement goudronnée et sur remblais, sans doute contemporaine de la construction de l'hôpital en 1963.

3.4. SONDAGE 21

Le substrat n'ayant pas été atteint, ce sondage n'a pas permis de mettre au jour d'occupation antérieure au courant du I^{er} siècle. C'est à cette époque, voire peut-être même dès le début du I^{er} siècle, qu'il faut probablement situer la construction d'un mur de très grand appareil calcaire, associé à un sol de craie damée d'une épaisseur de 40 cm.

La nature de l'ensemble monumental auquel appartient nécessairement ce mur nous échappe totalement, de même que la fonction réelle du mur en question : s'agit-il véritablement d'une construction ayant comporté une importante élévation ou peut-être plus simplement d'un stylobate ?

Alors que le mur est conservé en élévation, le sol de craie disparaît sous l'accumulation de couches d'occupation et de recharges de sol en terre, couvrant probablement la seconde moitié du I^{er} siècle et sans doute également une partie du II^e siècle. Ceci indique-t-il la réoccupation de l'espace du grand monument antérieur alors abandonné ?

Le mur de grand appareil est finalement presque intégralement récupéré à une date que l'on situe dans la seconde moitié du II^e siècle. Il apparaît en tout cas que cette récupération ne saurait être postérieure au début du III^e siècle.

Aucune occupation structurée ne paraît succéder à ce démantèlement, dont les traces, hormis un creusement de nature indéterminée, ne sont recouvertes que par une accumulation de « terres noires » dont la datation ne peut être établie avec précision malgré l'identification d'une stratification interne (médiévale et moderne ?).

Sans transition, le sol de gravier actuel repose sur le sommet des « terres noires » dont on ne sait si elles ont fait l'objet d'une troncature préalable qui aurait concerné tout ou partie des occupations modernes.

3.5. SONDAGE 22

Les structures gallo-romaines les plus anciennes semblent ici renvoyer à la construction d'un important édifice, en très grand appareil calcaire, dont ni la nature ni les dimensions exactes ne peuvent être définies. La fouille a montré un changement radical dans l'occupation, sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle, les vestiges de l'édifice partiellement démonté, étant recouverts par les traces d'un habitat structuré dont l'occupation perdure, à travers de nombreux réaménagements, jusqu'au III^e siècle.

La présence de nombreuses fosses relevant très probablement des III^e et IV^e siècles, a considérablement perturbé les niveaux gallo-romains et ne nous a pas permis d'appréhender précisément l'organisation spatiale de cet habitat dont le dernier état semble victime d'un incendie dans le courant du III^e siècle.

Les occupations gallo-romaines sont ensuite scellées par une accumulation de « terres noires » dans laquelle deux phases ont pu être distinguées : l'une couvrant une large période allant de l'Antiquité tardive au bas Moyen Age, l'autre concernant plus précisément l'époque moderne. L'installation d'une aire de stationnement goudronnée, dans la seconde moitié du XX^e siècle a sans doute été précédée d'une troncature partielle des niveaux modernes.

3.6. SONDAGE 23

L'occupation la plus ancienne mise au jour dans ce sondage consiste en un fossé creusé dans la grave naturelle et dont le comblement peut être attribué à la première moitié, voire au début du I^{er} siècle. Celui-ci est ensuite recouvert et scellé par les traces d'une occupation stratifiée, sur une épaisseur assez importante de 1,2 m que nous proposons de rapprocher d'un contexte d'habitat s'étendant jusqu'au milieu du I^{er} siècle.

A cette occupation succède le creusement d'un important fossé dont la fonction ne peut être définie en raison, notamment, de son observation très partielle en bordure de sondage. Une fois celui-ci comblé, les lieux semblent investis par le tracé d'une voirie dont cinq voire six états successifs ont été mis en évidence, dont le plus ancien est postérieur aux années 60 de notre ère. Il semble donc que le milieu du I^{er} siècle voit une modification sensible de l'urbanisme qui se traduit, à cet endroit précis, par une réorganisation du tracé des rues et par la suppression d'espaces anciennement occupés par de l'habitat.

Nous ignorons la durée de vie de cette chaussée, laquelle semble en partie démantelée superficiellement lors de la constitution des « terres noires », durant l'Antiquité tardive ou le Moyen Age. Ces dernières sont ici peu épaisses et ne livrent aucun mobilier datant. Elles sont recouvertes par les vestiges d'une occupation moderne plus structurée, mais non caractérisée, elle-même tronquée par l'implantation, sans doute dans le courant du XVIII^e siècle d'un vaste bassin, profond de 3 m et désigné dans les sources par le terme de « vivier ». Celui-ci est comblé et partiellement démantelé dans la première moitié du XIX^e siècle, au plus tard en 1844. Aucun élément ne se rapporte à la période comprise entre le comblement du bassin et l'aménagement de l'aire de stationnement goudronnée actuelle, probablement en 1963.

3.7. SONDAGE 25

Malgré des terrassements profonds, les niveaux les plus anciens observés dans ce sondage relèvent assurément du Moyen Age et même plus précisément du bas Moyen Age (XIII^e - XIV^e siècles). L'absence de niveaux gallo-romains à ces profondeurs n'a pas trouvé d'explication satisfaisante.

Les niveaux médiévaux mis au jour consistent, dans une première phase, en une accumulation stratifiée de sédiments que nous proposons d'interpréter comme les témoins d'activités agricoles de type labours, assorties à des pratiques d'amendement des terres assimilables à du marnage.

Ces niveaux sont ensuite oblitérés, toujours au cours du bas Moyen Age, par la construction d'un édifice maçonné, dont l'angle a été reconnu, sans doute accompagné de « dépendances » en matériaux plus légers. Les sols extérieurs sont peu et partiellement aménagés et l'occupation n'a pas laissé de stratigraphie conséquente, laissant supposer une phase d'utilisation relativement courte.

Après démolition, une nouvelle occupation recouvre les vestiges. Celle-ci, non caractérisée, relève sans doute encore de la fin du Moyen Age.

L'époque moderne voit, à la suite des occupations précédentes, l'aménagement d'un nouveau sol et le dépôt de nouvelles couches d'occupation, à leur tour recouverts par les éléments d'une seconde démolition dont l'origine demeure inconnue. Les éléments céramiques permettent de rattacher cette dernière au courant du XVI^e siècle.

La fin de l'époque moderne et le XIX^e siècle ne sont apparemment pas représentés dans cette stratigraphie, laquelle s'achève par un apport considérable de remblais destinés à l'aménagement de la terrasse d'un logement associé à la construction de l'hôpital dans les années 1960.

3.8. SONDAGE 31

Creusé dans un substrat constitué ici d'une grave sableuse, les structures relevant de la première occupation de lieux se limitent, sur la surface examinée, à un fossé orienté nord-ouest / sud-est, dont le comblement peut être daté de la première moitié du I^{er} siècle. Les occupations antiques postérieures ne présentent pas de stratification importante et semblent inclure une partie de l'accumulation de « terres noires » recouvrant ensuite les lieux.

Cette accumulation se poursuit probablement durant une bonne partie de l'époque médiévale, voire jusqu'au début de la période moderne, avant d'être recoupée superficiellement par l'aménagement, en tranchée pleine, des fondations d'un mur maçonné dont nous ignorons la destination et la datation précise (bas Moyen Age ou époque moderne).

Après la démolition de ce dernier, et la récupération de ses matériaux, le site semble surélevé par un apport conséquent de remblais appartenant, au mieux, à l'époque moderne. Sur ces remblais est ensuite aménagé un sol extérieur constitué de silex et de fragments de terres cuites architecturales.

Les terrains situés à l'ouest sont finalement, à une date postérieure à 1968, excavés jusqu'au toit du substrat, afin de permettre la construction du bâtiment d'accueil de l'hôpital, équipé d'un accès direct aux sous-sol. Ces travaux ont fait disparaître la quasi-totalité de la stratigraphie, tandis que le front de taille réalisé fut taluté et pourvu d'un aménagement paysager par l'apport de terre végétale.

Les terrains situés à l'est, et demeurés en contre-haut, ont quant à eux été recouverts par un nouvel apport de remblais destinés à l'aménagement d'une aire de stationnement goudronnée.

3.9. SONDAGE 32

Implantée sur un substrat caractérisé ici par une grave argileuse surmontée d'un très faible recouvrement limoneux, la première occupation identifiée n'est pas antérieure à la fin du I^{er} siècle et n'est représentée que par une probable fosse d'extraction de matériaux.

Les niveaux postérieurs sont faiblement stratifiés et ne livrent aucun mobilier postérieur au II^e siècle, ce qui semblerait indiquer que l'occupation de cet espace précis, durant l'Antiquité, se limite peut-être au seul II^e siècle. Ces niveaux sont finalement recoupés par une fosse ou fossé dont le comblement se situe également dans le courant du II^e siècle.

Les « terres noires » sus-jacentes présentent une stratification interne et ont livré les traces d'une probable occupation intermédiaire sous la forme d'un trou de poteau intercalé entre les deux niveaux d'accumulation successifs reconnus dans la coupe. Aucune datation n'est malheureusement possible.

Les occupations se poursuivent sûrement durant le bas Moyen Age et la période moderne, recouvrant les « terres noires » de deux sols successifs, en terre puis en craie damée, avant que l'espace ne soit massivement remblayé, pour des raisons et dans des circonstances inconnues.

L'époque contemporaine voit finalement, à une date postérieure à 1968, la réalisation d'importantes troncatures dans la stratigraphie et l'aménagement d'un talus.

3.10. SONDAGE 33

La fouille a révélé, creusées dans un substrat constitué ici de grave et d'une faible couverture limoneuse, les traces d'une première occupation, sous la forme d'un fossé et de deux fosses, dont la chronologie semble s'établir entre La Tène finale et le début de la période gallo-romaine (courant du I^{er} s. av. J.-C. - début du I^{er} s. ap. J.-C.).

Ces vestiges étaient ensuite recouverts par l'aménagement d'un premier habitat aux murs en torchis et au sol en terre. Sa création, mal datée, peut-être située dans la première moitié du I^{er} siècle après, peut-être, un hiatus de quelques décennies. Cet habitat a livré, dans un espace extérieur, une importante couche correspondant à un dépotoir domestique, et, probablement dans un espace intérieur, un foyer accolé à un mur. L'occupation de cet habitat s'achève dans la seconde moitié du I^{er} siècle par la démolition du mur en torchis.

Une seconde phase d'habitat est alors mise en oeuvre, caractérisée cette fois-ci par un mur constitué d'un solin en pierres, supportant probablement une sablière basse. L'emplacement du nouveau mur est décalé par rapport au précédent, tandis que les occupations antérieures sont recouvertes par un nouveau sol en terre. L'occupation de cette deuxième phase de l'habitat se situe dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Une troisième et dernière phase succède à la démolition de la précédente dont la stratigraphie n'a pas conservé la trace. Ces dernières constructions, datées vraisemblablement du tout début du II^e siècle, consistaient en un soubassement maçonné d'une largeur de 0,6 m, reposant sur une fondation en tranchée pleine, elle aussi partiellement maçonnée. L'élévation supportée par ce soubassement était constituée de torchis sur clayonnage sans doute supporté par des poteaux implantés à intervalles réguliers dans le soubassement. Les parois avaient enfin reçu un décor d'enduits peints (cf. étude présentée en annexe). Les sols associés étaient constitués d'un niveau de craie damée particulièrement soigné ou de recharges ponctuelles en terre ou en cailloutis de silex, caractérisant respectivement des espaces intérieurs et extérieurs.

Rien ne permet d'estimer la durée de l'occupation de cette troisième phase de l'habitat, qui s'achève par la démolition du mur et la récupération des matériaux de son soubassement maçonné. Il est cependant pertinent de noter l'absence totale, dans les niveaux antiques, d'éléments caractéristiques du III^e siècle, ce qui nous amène à penser que cette occupation ne s'est pas étendue au delà de la fin du II^e siècle.

Les niveaux gallo-romains sont ensuite scellés par l'accumulation, sans doute progressive, des sédiments constituant les « terres noires », et dont la chronologie ne va pas au-delà du bas Moyen Age. Ces niveaux sont en effet recoupés par des fosses de fonction indéterminée, dont le creusement livre un mobilier attribuable aux XIII^e - XIV^e siècles.

Le site est ensuite investi par les structures du cloître de la communauté dominicaine associée à l'église Saint-Louis. Leur datation, bien qu'imprécise, relève cependant soit de l'extrême fin du Moyen Age, soit de la période moderne. Après la démolition de ces bâtiments, dont le détail nous échappe, le site semble réoccupé mais à des fins non reconnues dans ce sondage.

Les terrains font finalement l'objet, en 1963, lors de la construction de l'hôpital, d'importants terrassements, dont l'ampleur n'a pas été reconnue dans ce sondage, ayant abouti à la constitution d'un talus herbeux à forte pente, reliant le sol actuel au sous-sol des bâtiments hospitaliers.

3.11. SONDAGE 34

Creusées dans un substrat constitué ici d'une grave limono-argileuse brun à orangé et d'une faible couverture limoneuse anthropisée, trois creusements semblent relever d'une occupation « précoce » des lieux, que les éléments céramiques permettent de situer entre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et le tout début de notre ère.

Ses structures, une fois comblées, sont ensuite recouvertes par les traces d'une occupation stratifiée correspondant vraisemblablement à un habitat occupé durant les I^{er} et II^e siècles, et dont l'une des phases, au moins, était caractérisée par des murs maçonnés supportant probablement une élévation en terre.

Cet habitat est sans doute abandonné et ses maçonneries partiellement récupérées à la fin du II^e siècle ou au tout début du suivant. Une occupation ou tout au moins une fréquentation des lieux semble se maintenir comme l'indique le compactage superficiel des niveaux de démolition, sans doute réutilisés comme sol.

S'ensuit une phase d'accumulation de sédiments constituant des « terres noires », mais dont l'importance ne peut plus être déterminée en raison des importantes troncatures contemporaines pratiquées dans ce terrain lors de la réalisation du talus longeant les bâtiments hospitaliers.

3.12. SONDAGE 35

L'occupation démarre sur un substrat de grave surmonté d'une faible couverture limoneuse. Aucune installation précoce n'a été détectée dans ce sondage. L'époque gallo-romaine voit l'établissement, sans doute au début du I^{er} siècle, d'un habitat qui va en se développant et en se structurant, notamment par la construction de murs, jusque dans le courant du II^e siècle. Cette occupation se conclue par la récupération échelonnée des maçonneries, sans doute jusqu'au IV^e siècle, au moins pour l'une d'entre elles.

Les « terres noires » qui surmontent ces niveaux sont particulièrement peu épaisses et livrent un mobilier indiquant une constitution et une « utilisation » étalées jusqu'à la fin du Moyen Age classique. Elles sont suivies, durant une longue période couvrant le bas moyen Age et l'époque moderne, d'une succession d'occupations et de chantiers de construction / réfection très certainement liés à l'église Saint-Louis. Parallèlement, plusieurs éléments, dont une fosse de plantation, suggère l'existence de travaux d'aménagements des abords de l'église, notamment à l'époque moderne.

Cette église, sans doute remaniée à de nombreuses reprises, est démolie au tout début du XIX^e siècle et son emplacement réoccupé par l'hospice construit en 1826 et détruit, à son tour, en 1963. Les aménagements les plus contemporains consistent en un mur en parpaings puis, après son arasement, en une aire de stationnement goudronnée encore visible actuellement.

3.13. SONDAGE 36

Les premières occupations observées dans ce sondage relèvent du I^{er} siècle ap. J.-C., mais n'ont pas pu être caractérisées. Elles sont suivies de l'établissement d'un habitat manifestement assez aisé (présence de matériel thermal et de verre à vitre) ayant connu trois à quatre phases d'aménagement successifs. Ceux-ci couvrent une large période, depuis la fin du I^{er} siècle jusque dans le courant du III^e siècle.

Cette occupation se clôt par une importante phase de récupération des matériaux puis par la construction d'un dernier mur dont la destination n'a pas été reconnue. S'ensuit une phase d'accumulation de « terres noires », présentant une stratification importante et couvrant sans doute l'intégralité du Moyen Age et de la période moderne.

Le sommet de cette accumulation, dont l'épaisseur atteint 1,3 m, est recoupé par l'implantation d'un puisard et de son drain associé, mais aussi par la construction d'un mur maçonné figurant sur les cadastres du début du XIX^e siècle. Le site est ensuite occupé par une construction en parpaings, construite entre 1941 et 1968, et démolie et remblayée dans la seconde moitié du XX^e siècle pour l'installation d'une aire de stationnement goudronnée.

3.14. SONDAGE 37

L'époque gallo-romaine se caractérise dans ce sondage par la présence d'une occupation stratifiée, interprétable comme un habitat organisé autour notamment de murs maçonnés (573), et constituée d'une alternance de couches d'occupation et de recharges de sol de nature diverse dont la chronologie démarre dans le courant du I^{er} et couvre une bonne partie du II^e siècles.

Ces occupations sont recouvertes par une importante épaisseur de « terres noires » présentant une stratification interne, et dont la constitution s'étale jusqu'au début de la période moderne.

Ces niveaux sont ensuite recoupés par le creusement d'un large fossé (575), sans doute moderne, et comblé au début de l'époque contemporaine. Il est à son tour recoupé par les tranchées de construction (non reconnue) puis de récupération d'un mur maçonné au mortier jaune orangé (593) qu'il faut sans doute lié à l'hospice construit en 1826 et démoli en 1963.

Les derniers aménagements, contemporains, consistent en l'implantation d'un réseau dont la tranchée a elle aussi recoupé le comblement du fossé, et en un apport conséquent de remblais précédant la mise en œuvre du revêtement goudronné actuel.

3.15. SONDAGE 41

Surmontant un substrat constitué de grave argileuse, l'occupation antique des lieux ne semble pas antérieure au début du I^{er} siècle et paraît se poursuivre jusque dans la seconde moitié du II^e siècle. Elle se présente sous la forme d'une accumulation de niveaux de sol en terre et de couches d'occupation, caractérisant sans doute un habitat, dont l'histoire fut marquée notamment par le creusement d'un puits.

Le comblement soigné de ce dernier, sans doute à la fin du II^e siècle, ne fut suivi que d'une fréquentation ponctuelle des lieux, matérialisée par quelques fines occupations et le dépôt de remblais.

Les « terres noires » postérieures, d'une épaisseur particulièrement importante ici, présentent une stratification interne et livrent un mobilier permettant la datation de leur constitution et de leur utilisation (pratiques agricoles ?) sur une période longue couvrant la fin de l'Antiquité, le Moyen Age et sans doute une partie de l'époque moderne.

Cette dernière est ensuite caractérisée par la réalisation de fosses et d'un fossé, peut-être parcellaire, avant d'être scellée par l'aménagement d'un sol et par un dernier apport de terre végétale, sans doute lié à la création de jardins dans ces parcelles au XIX^e voire au XX^e siècles.

3.16. SONDAGE 43

La fouille a mis en évidence l'existence de travaux de nivellement du substrat attribuables à l'époque augustéenne. Il n'est pas possible de déterminer si cet arasement a entraîné la disparition des structures d'une occupation antérieure.

L'occupation gallo-romaine couvre quant à elle les deux premiers siècles de notre ère et consiste en un habitat dont les structures précises n'ont pas été reconnues dans le cadre du sondage. Son abandon relève assez clairement de la fin du II^e, voire du tout début du III^e siècle.

Les « terres noires » qui scellent ces occupations, bien que difficilement datables, relèvent sans doute des périodes médiévales et modernes, et servent d'assises à des constructions datées précisément de la première moitié du XIX^e siècle. Leur destruction, avant 1941, est finalement suivie de l'aménagement d'une dalle de béton.

3.17. SONDAGE 44

En l'absence de fouille profonde, ce sondage n'a pas révélé la nature d'éventuelles occupations antérieures à l'époque médiévale. Celle-ci est présente au travers d'une accumulation de « terres noires » dans lesquelles ont été installées des sépultures dont deux, au moins, ont été mises au jour. Ni la date de dépôt des inhumations, ni celle de la désaffectation du cimetière ne peuvent être définies en raison, notamment, de la remise en culture probable des terrains ayant entraîné le remaniement total de l'encaissant comme des sépultures elles-mêmes.

Ces niveaux étaient finalement recouverts par la superposition de niveaux de sol et de remblais concernant, sans plus de précision possible, les époques modernes et contemporaines.

3.18. SONDAGE 51

Ce sondage a principalement permis de mettre en évidence la disparition de tout élément de stratigraphie dans cette zone décaissée en 1963, mais a néanmoins révélé un potentiel archéologique intéressant sous la forme de structures en creux (fosses), apparemment relativement nombreuses et livrant un mobilier riche et abondant.

3.19. SONDAGE 52

Sur un substrat constitué ici de grave surmontée de dépôts alluviaux, une occupation romaine, correspondant sans doute à un habitat, se développe sans doute dès la première du I^{er} siècle. Cet habitat se structure par la suite et évolue, avec la création successive d'un mur sur solin (543) puis d'un mur maçonné (544) sur radier de craie damée. L'occupation se poursuit ensuite jusque dans le courant du II^e siècle, au moins.

L'accumulation de « terres noires » qui succède aux derniers niveaux gallo-romains n'a livré que très peu de mobilier et ne peut pas être caractérisée dans le cadre de ce sondage.

Une importante troncature contemporaine (1963), ayant abouti à la création d'une vaste dépression et à l'aménagement d'un talus paysagé, a entraîné la disparition presque totale de la stratigraphie dans la partie occidentale du sondage. Les niveaux archéologiques semblant en revanche bien conservés à l'arrière du talus, vers l'est.

3.20. SONDAGE 53

Ce sondage livre tout d'abord les traces d'un possible paléochenal comblé de dépôts alluvionnaires et ne présentant aucune trace d'anthropisation.

L'occupation gallo-romaine n'est plus perceptible que par la présence d'une fosse, d'un trou de poteau et d'un puits maçonné creusés dans le substrat, et relevant très probablement d'un habitat antique dont l'occupation semble couvrir les deux premiers siècles de notre ère, au moins.

En raison des importants travaux de décaissement réalisés en 1963, aucun élément de stratigraphie ne subsiste en dehors de ces structures en creux, de sorte que les occupations postérieures nous échappent ici totalement.

Les sondages 51, 52 et 53 ont ainsi montré que le potentiel strictement stratigraphique, à l'emplacement de la zone des quais de livraison de l'hôpital, fortement décaissée en 1963, était pratiquement nul, à l'exception du niveau d'occupation primitif partiellement préservé au pied du talus oriental. Les travaux contemporains ont en effet arasé les vestiges jusqu'au sommet du substrat.

Néanmoins, de nombreuses structures en creux sont préservées, et ce sans doute y compris sous les bâtiments hospitaliers eux-mêmes. La densité de leur répartition, et l'importance du mobilier présent, révèlent malgré tout une importante occupation.

3.21. SONDAGE 54

La zone semble avoir fait l'objet d'importantes perturbations à la période moderne, ayant entraîné la disparition de tous les niveaux antiques et médiévaux. En effet, les premiers niveaux identifiés sur le substrat, lui-même manifestement tronqué, consistent en des remblais modernes.

On constate ensuite la superposition et la succession d'aménagements hydrauliques consistant tout d'abord en un fossé, remplacé sans doute au XVIII^e siècle par un canal pourvu de deux murs latéraux maçonnés. Son abandon et son comblement, constitué de remblais et de rejets variés, relèvent d'une période comprise entre 1844 et 1941. La zone fut ensuite dotée d'un revêtement goudronné.

3.22. SONDAGE 61

Al'image de ce qui a été constaté dans le sondage 54, les niveaux antiques et médiévaux semblent avoir fait l'objet ici d'une troncature totale puisque les structures les plus anciennes ne paraissent pas antérieures à la période moderne.

Outre deux murs liés à l'argile, seuls des remblais recoupés par de probables tranchées de récupération sont à signaler avant la mise en oeuvre d'un canal situé dans le prolongement de celui observé dans le sondage 54, mais constitué ici d'un mur piédroit en briques. Sa datation s'établit sans doute dans le courant du XVIII^e siècle. Des réfections de ce canal et l'adjonction d'un regard en briques et d'une canalisation en terre cuite associée ont été reconnues mais mal caractérisées et datées.

Le terrain voit en outre, postérieurement au premier état partiellement démoli du canal, la construction d'un mur parcellaire peut-être dès le XVIII^e siècle, et démoli seulement dans la première moitié du XX^e siècle.

3.23. SONDAGE 62

D'importants travaux de décaissement relevant sans doute de l'époque moderne, mais dont la finalité et l'étendue ne peuvent être restituées, ont fait ici disparaître tous les éléments de stratigraphie antérieure et ont sans doute partiellement tronqué les niveaux superficiels du substrat. Le terrain ainsi réaménagé ne semble avoir accueilli ensuite qu'une succession de remblais hétérogènes.

3.24. SONDAGE 63

L'époque gallo-romaine est représentée d'une part par les structures d'un probable édifice thermal, édifié au I^{er} siècle et démoli au plus tôt dans la première moitié du II^e, et d'autre part, dans un espace attenant, par une occupation se rapportant plus probablement à un habitat, également occupé durant le I^{er} siècle, au moins. L'absence de toute trace d'occupation postérieure au courant du II^e siècle n'a pas pu être expliquée de façon satisfaisante.

Les « terres noires », qui succèdent donc en apparence directement aux niveaux du courant du II^e siècle, présentent une épaisseur peu importante, en outre massivement tronquée par les aménagements postérieurs.

L'époque moderne n'est plus présente qu'au travers d'un important creusement, de nature indéterminée, mais qu'il faut peut-être lié aux observations réalisées dans le sondage 62.

L'époque contemporaine, enfin, voit la troncature partielle des niveaux antérieurs, notamment modernes, et la réalisation d'un talutage assez large autour de l'emplacement des bâtiments du nouvel hôpital alors en chantier (1963). Cette construction a entraîné, à l'emplacement des bâtiments, la disparition probable de tous les niveaux archéologiques.

3.25. SONDAGE 72

La fouille a mis en évidence de probables niveaux de circulation extérieurs aux thermes, mais situés à une même altitude, sous la forme d'une terrasse située en contrebas de la rue mise en évidence au sud, dans le sondage 74. Ces niveaux de sol semblent refléter une occupation couvrant tout ou partie des II^e et III^e siècles.

C'est à la fin du III^e siècle que sont ensuite démolies au moins certaines parties des thermes. On observe en effet à cette époque une accumulation de matériaux de construction, témoins du chantier de démolition en cours, et l'effondrement de deux pans du mur de la façade méridionale de l'édifice thermal.

Les arasements contemporains, sans doute liés à l'aménagement des abords de la maternité, n'ont permis la conservation de niveaux postérieurs à l'Antiquité que dans la partie nord du sondage, sous la forme d'une accumulation de « terres noires » dont seule une cinquantaine de centimètres est ici conservée.

3.26. SONDAGE 73

À une probable occupation du I^{er} siècle succède la construction des thermes que la fouille de 1993 a permis de dater du dernier quart du II^e siècle. Ont été notamment mis au jour dans ce sondage un égout orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, un mur de refend implanté entre ce dernier et la *natatio*, ainsi que le mur nord et le sol maçonné de la galerie G.

Les importantes destructions observées dans ces maçonneries semblent relever de l'époque médiévale et pourraient être liées au creusement d'un large fossé au tracé d'ensemble non reconnu. Ceci expliquerait en tout cas l'absence de niveau lié à cette démolition et surtout la très nette troncature des niveaux et architectures antiques pourtant bien préservés à seulement quelques mètres de distance.

Les remblais médiévaux semblent avoir connu au moins une phase de recusement, témoignant de la longue durée d'utilisation du probable fossé, sans doute jusqu'à l'époque moderne. Rien ne permet de savoir si les niveaux archéologiques ont connu, avant les multiples aménagements contemporains, une quelconque troncature. Ces aménagements, nombreux et variés, relèvent des constructions qui se sont succédé dans le cadre de l'hospice puis de l'hôpital, et dont les vestiges ont été scellés par les aménagements de sol actuels.

3.27. SONDAGE 74

L'altitude importante du substrat laisse supposer que la construction des thermes situés immédiatement en contrebas a été précédée d'importants travaux de décaissement liés à l'aménagement d'une terrasse artificielle. Le sondage 74 a révélé la présence d'une rue surplombant au sud l'édifice thermal, mais dont ni l'orientation ni la datation ne peuvent être déterminées avec précision.

L'absence de toute trace d'occupation postérieure peut nous amener à supposer que les niveaux archéologiques les moins profonds ont subi une troncature dont l'importance ne peut être estimée.

3.28. SONDAGE 75

La fouille a révélé ici plusieurs phases successives d'aménagement des thermes gallo-romains, dont la datation ne semble pas antérieure au II^e siècle. L'une d'elle a vu l'arasement du mur de façade initial et l'érection probable d'une nouvelle structure (rhabillage de la façade ?) en même temps qu'était installée une canalisation dans l'épaisseur et perpendiculairement aux maçonneries. Une seconde canalisation, sans doute en bois, était quant à elle installée au pied du nouveau mur, le long de son flanc méridional.

Les traces d'occupation liées à ce bâtiment concernent les II^e et III^e siècles et sont suivies d'une phase de démolition, peut-être partielle, des structures des thermes. Cette phase reste cependant mal datée. Elle est suivie, à l'extérieur du bâtiment au moins, d'une réoccupation marquée par des aménagements de sol en cailloutis et en terre (peut-être liée à la voirie identifiée dans le sondage 81 ?). La période antique s'achève avec la récupération intensive des matériaux du mur de façade, que la confrontation des données « anciennes » et nouvelles permet de situer à une date postérieure au courant du III^e siècle au moins.

Les périodes médiévales et modernes ne sont présentes dans ce sondage qu'au travers d'une accumulation de « terres noires », apparemment non stratifiées, dont l'épaisseur conservée n'excède pas 60 cm. La période contemporaine, quant à elle, voit la réalisation d'un sondage archéologique en 1993, puis l'aménagement d'une aire de stationnement paysagère après une possible troncature des niveaux modernes.

3.29. SONDAGE 81

L'occupation antique se matérialise ici par l'installation, à une date indéterminée, d'une rue est-nord-est / ouest-sud-ouest longeant sans doute la façade sud des thermes tout proches, et ayant connu au moins six états successifs. Creusée dans l'une de ces recharges, la tranchée d'implantation d'une probable canalisation en bois, de même orientation, a été reconnue. Là encore, les éléments de datation font défaut.

L'extrémité nord de la voirie est rognée par le creusement d'un fossé bordier, sans doute objet de multiples recreusements, dont le comblement final est daté entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle. Celui-ci est scellé par l'aménagement d'un sol de craie et quelques traces d'occupation non caractérisées et non datées.

Une accumulation de « terres noires », d'une épaisseur totale de près de 1,2 m, a ensuite été observée. Malgré la reconnaissance d'une stratification interne, aucune précision chronologique n'a pu être apportée, si ce n'est la datation sans doute moderne de la dernière phase d'accumulation. Celle-ci était finalement scellée par l'aménagement de l'aire de stationnement actuelle, sans doute contemporaine de la construction de la maternité.

3.30. SONDAGE 83

Sur un substrat n'ayant manifestement subi aucune troncature préalable, l'occupation gallo-romaine se développe sur une épaisseur de près d'un mètre. La stratification importante observée, présentant une alternance de couches d'occupation et de niveaux de sol, semble se référer à un contexte domestique dont la datation, en l'absence de mobilier, ne peut être établie.

Un important creusement, correspondant sans doute à l'établissement d'un fossé médiéval ou moderne, n'a pas permis d'observer les niveaux directement postérieurs à la période antique. Ce fossé, que rien ne permet de dater, semble comblé progressivement, avec peut-être un recreusement intermédiaire, jusque dans le courant de la période moderne. Son emplacement est ensuite scellé par une accumulation de remblais modernes et contemporains, dont la dernière phase renvoie sans doute à l'aménagement de la plateforme de l'héliport.

3.31. SONDAGE 84

L'occupation gallo-romaine, dont l'intégralité n'a pas été reconnue, renvoie ici à un contexte d'habitat, caractérisé par un ensemble de murs dont seules les fondations subsistent. Le mobilier présent dans les occupations et les sols associés permet de restituer une occupation au moins depuis la seconde moitié du I^{er} siècle jusque dans le courant du II^e siècle, sans plus de précision. Les murs identifiés ne semblent quant à eux pas antérieurs à la fin du I^{er} siècle.

Après une phase de réaménagement, caractérisée par la récupération de l'un des murs, et la reconstruction probable d'un autre, le site est définitivement détruit et abandonné à une date qu'il faut sans doute situer entre le courant du II^e et le courant du III^e siècle.

S'ensuivent deux phases d'accumulation de « terres noires » séparées par le creusement et le fonctionnement d'un puits dont le comblement ne saurait être antérieur aux XIII^e - XIV^e siècles. Les deux phases d'accumulation de « terres noires » relèvent donc sans doute de l'Antiquité tardive et du Moyen Age pour l'une et de l'époque moderne pour l'autre.

La période contemporaine est quant à elle principalement marquée par la présence de niveaux de sol recouvrant les « terres noires », puis d'un important remblai correspondant à l'aménagement de la plateforme de l'héliport.



4. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES ET THÉMATIQUES



Afin de permettre une lecture synthétique des données et de tenter une restitution globale de la répartition des occupations sur l'ensemble des terrains diagnostiqués, il nous a été demandé de réaliser, à partir des données récoltées dans les différents sondages, des coupes longitudinales et transversales du terrain. Celles-ci sont au nombre de sept et se répartissent comme indiqué sur la **figure 149**. Elles ne feront pas l'objet de commentaire spécifique, mais leur consultation pourra éclairer notre propos dans le cadre des synthèses proposées ici.

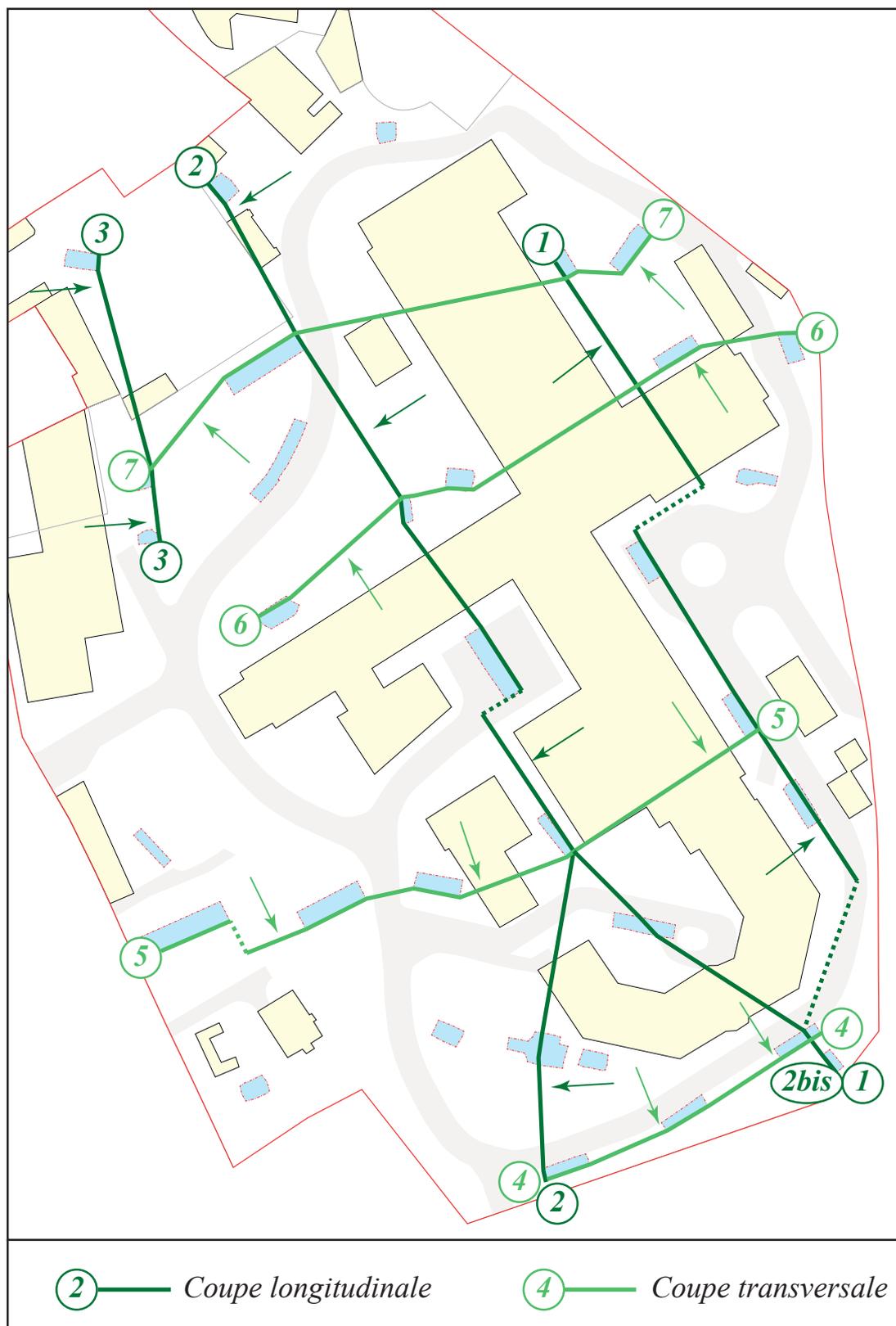
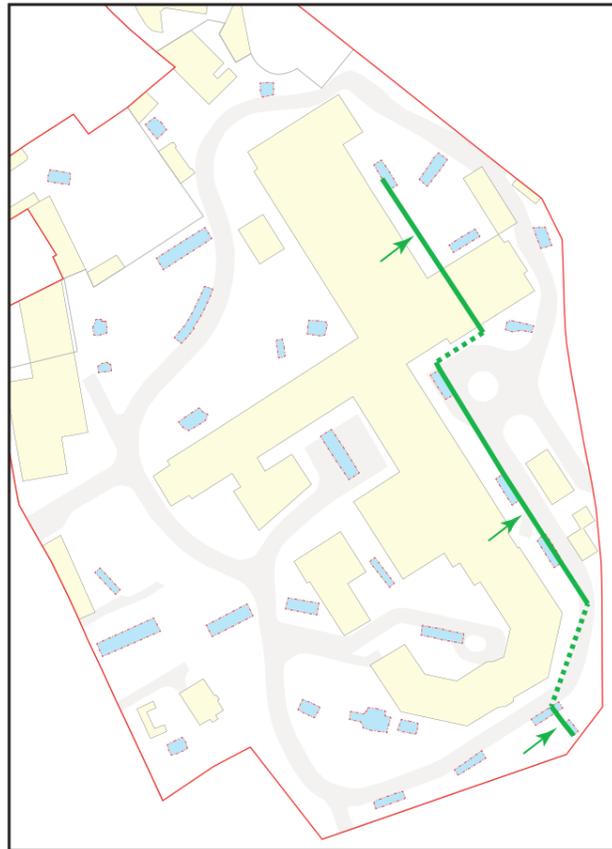


Figure 149 - Carte de localisation des coupes longitudinales et transversales du terrain, restituées à partir des sondages

Planche 3
Coupe longitudinale du terrain n°1
restituée d'après les données des sondages
51, 62, 63, 72 et 74



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

NORD-OUEST

SUD-EST

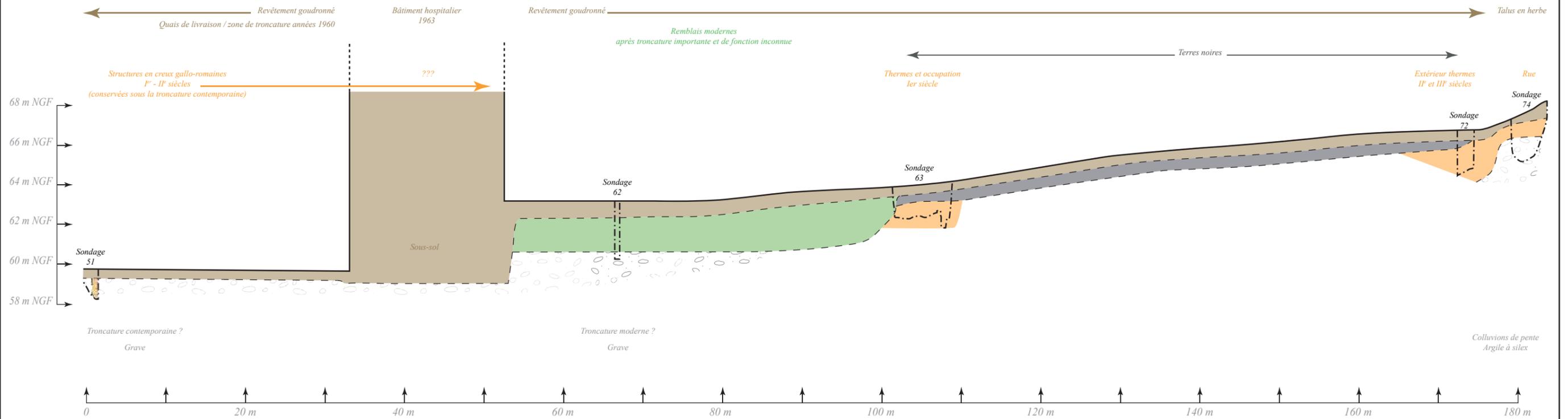
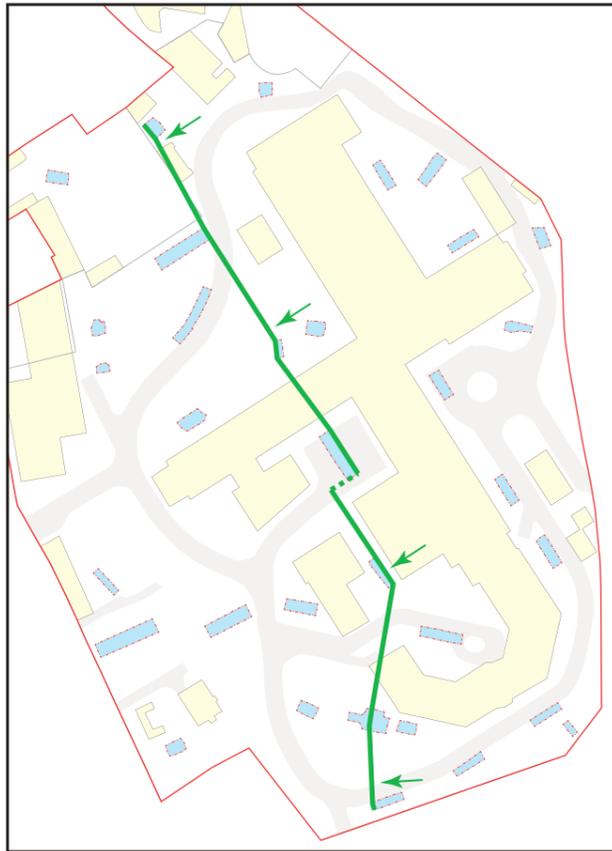


Planche 4
Coupe longitudinale du terrain n°2
restituée d'après les données des sondages
81, 83, 11, 12, 34, 36 et 43



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

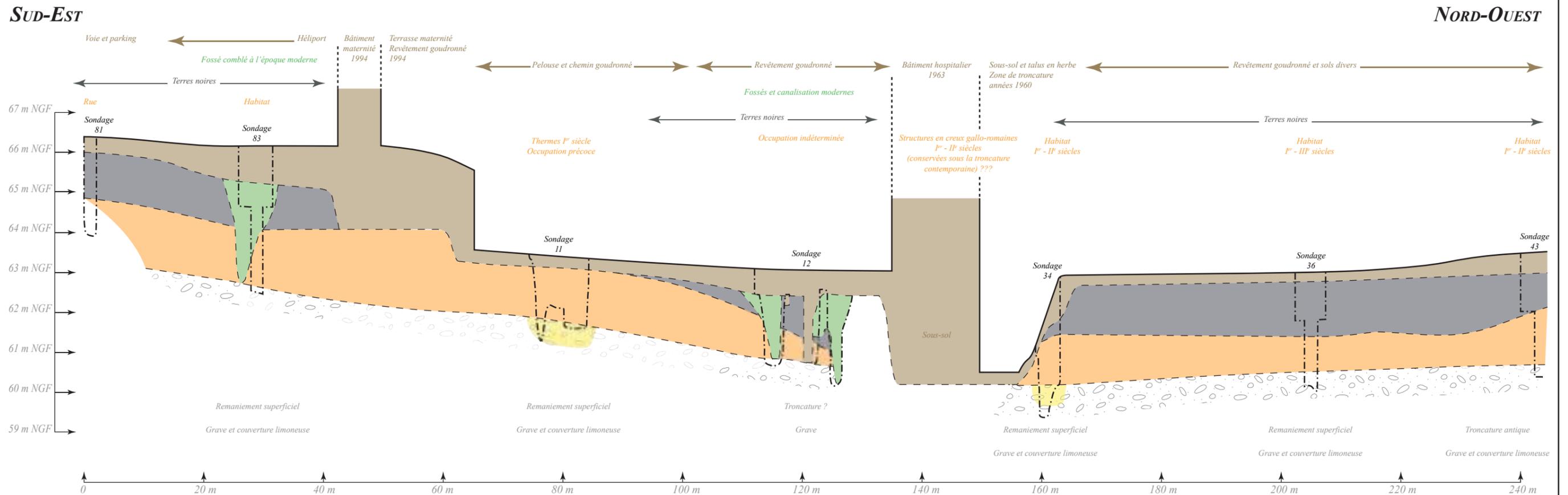
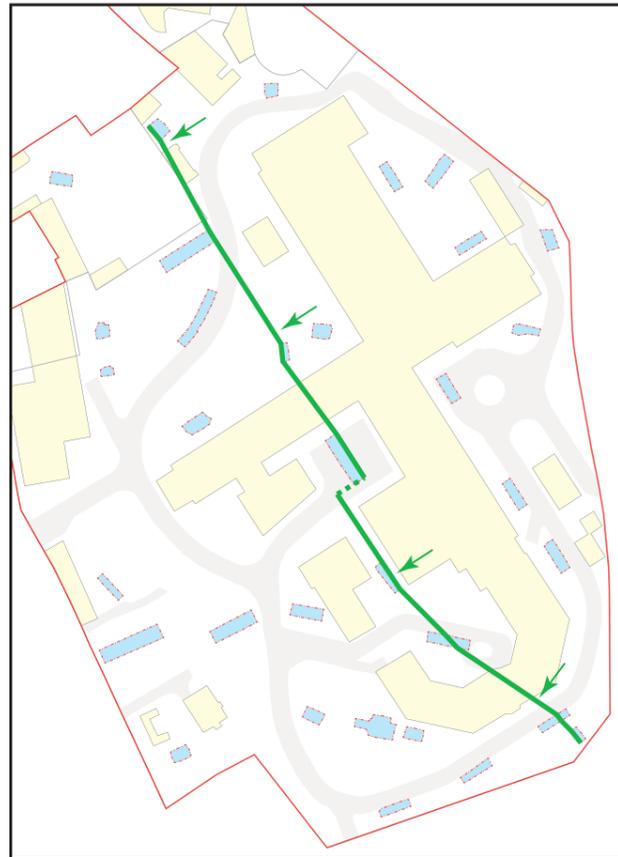


Planche 5
Coupe longitudinale du terrain n°2bis
restituée d'après les données des sondages
74, 72, 73, 11, 12, 34, 36 et 43



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

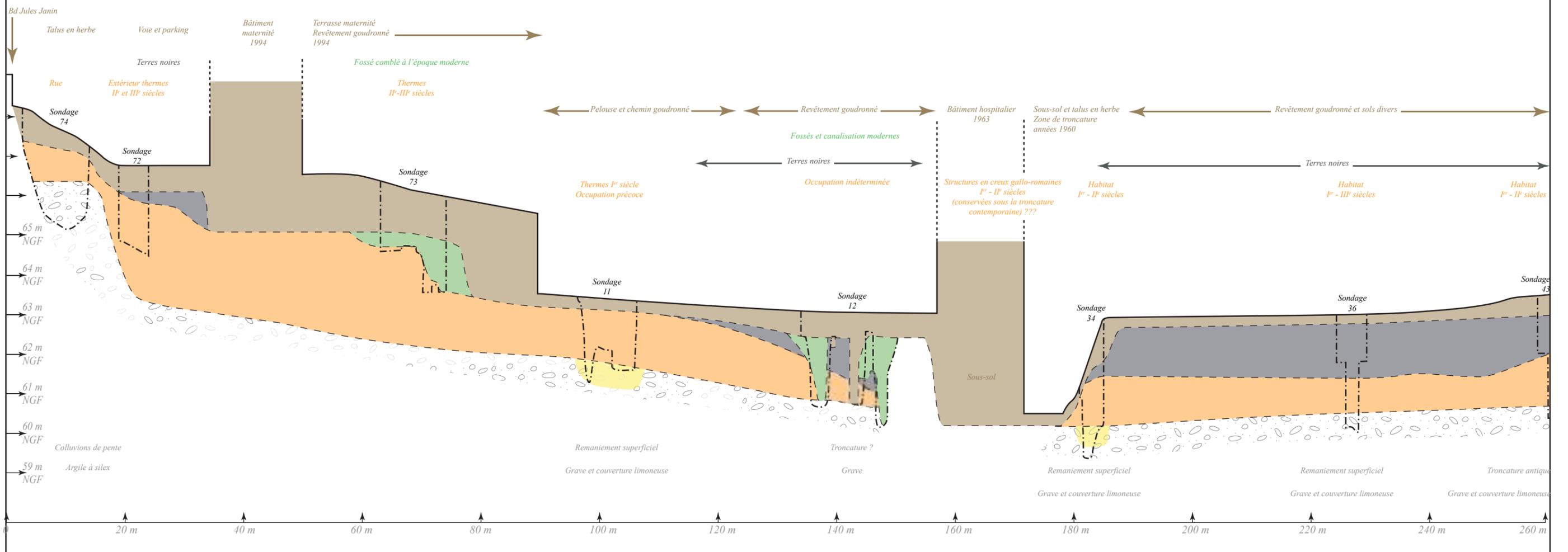
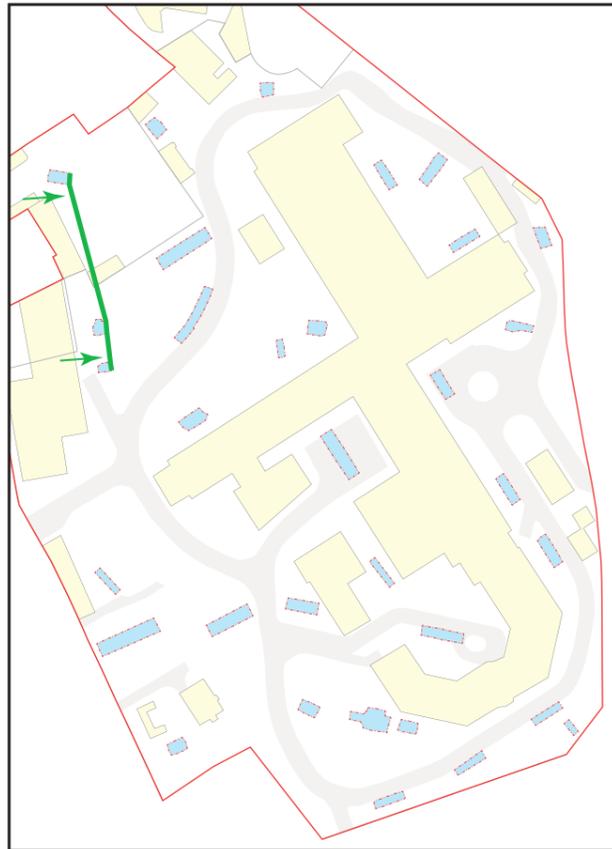


Planche 6
Coupe longitudinale du terrain n°3
restituée d'après les données des sondages
41, 31 et 32



-  Substrat
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Dépôts alluviaux
-  Moderne
-  La Tène finale / gallo-romain précoce
 (structures en creux uniquement)
-  Contemporain
-  Antiquité

NORD

SUD

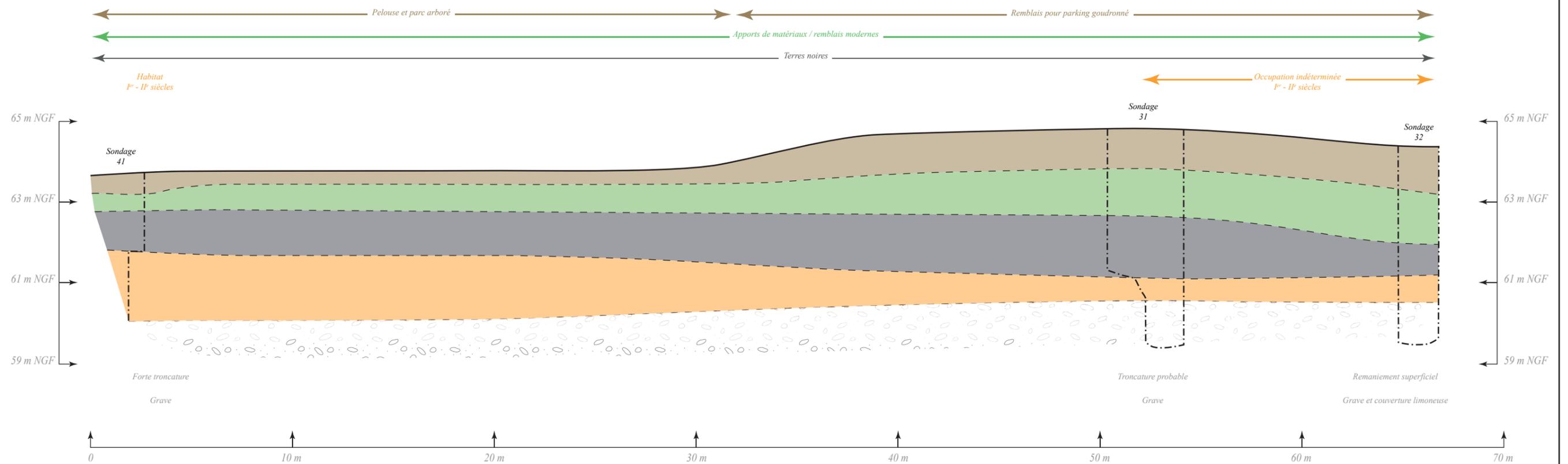
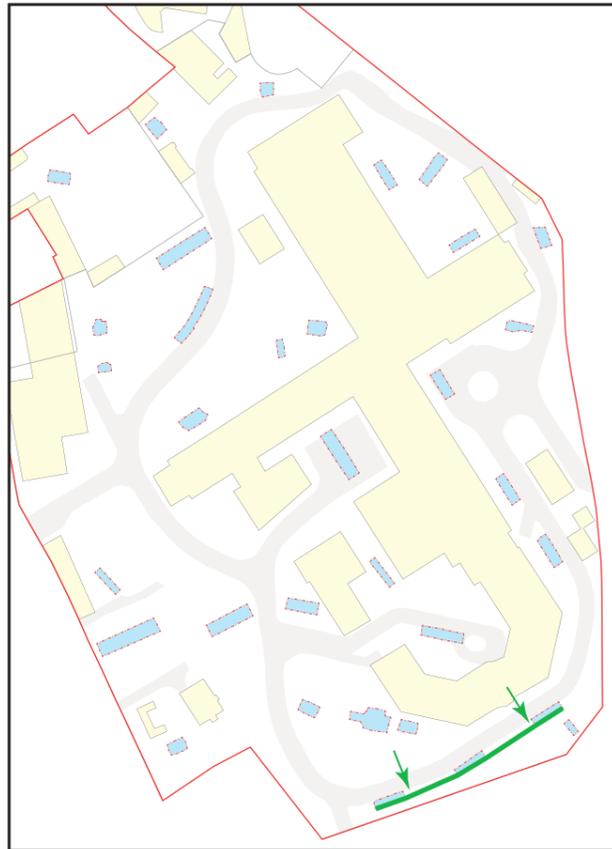


Planche 7
Coupe transversale du terrain n°4
restituée d'après les données des sondages
72, 75 et 81



- Substrat
- Dépôts alluviaux
- La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
- Antiquité
- Terres noires médiévales et modernes
- Moderne
- Contemporain

NORD-EST

SUD-OUEST

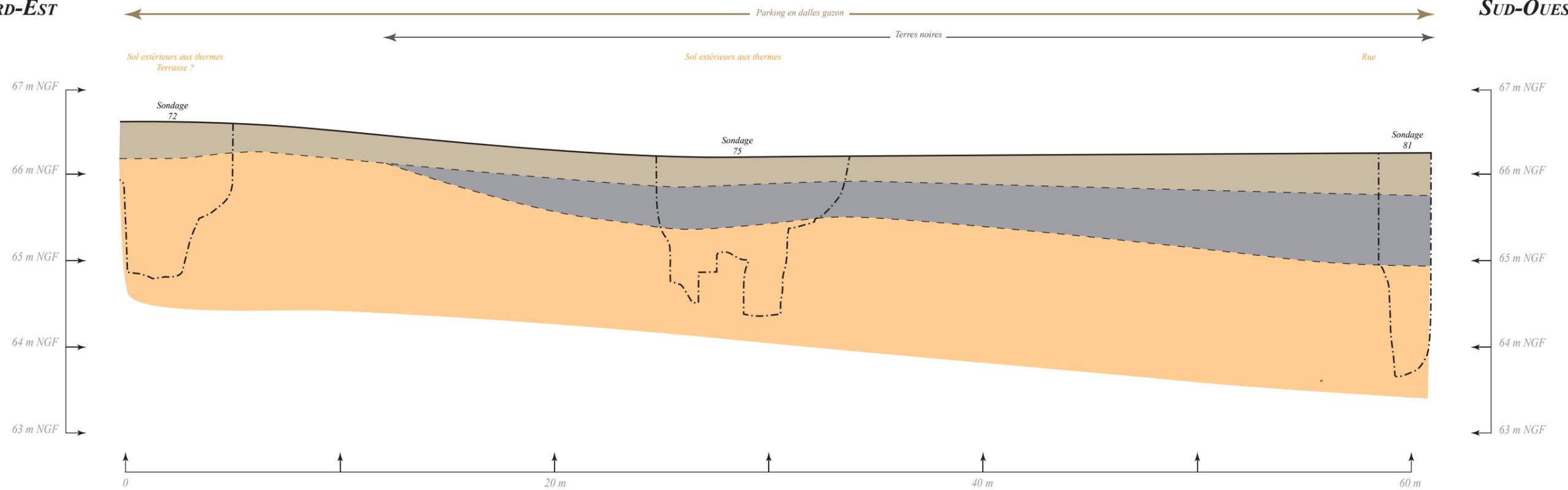
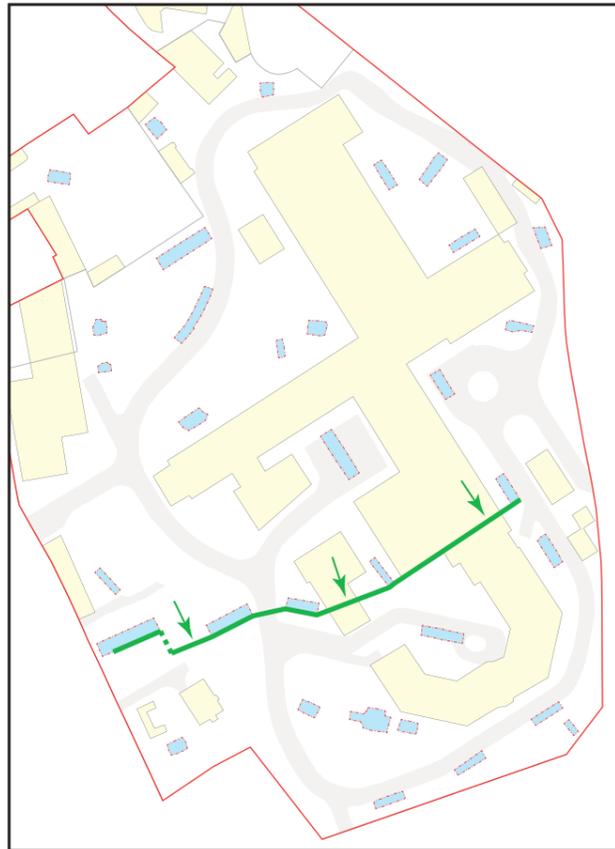


Planche 8
Coupe transversale du terrain n°5
restituée d'après les données des sondages
63, 11, 13, 23 et 22



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

EST

OUEST

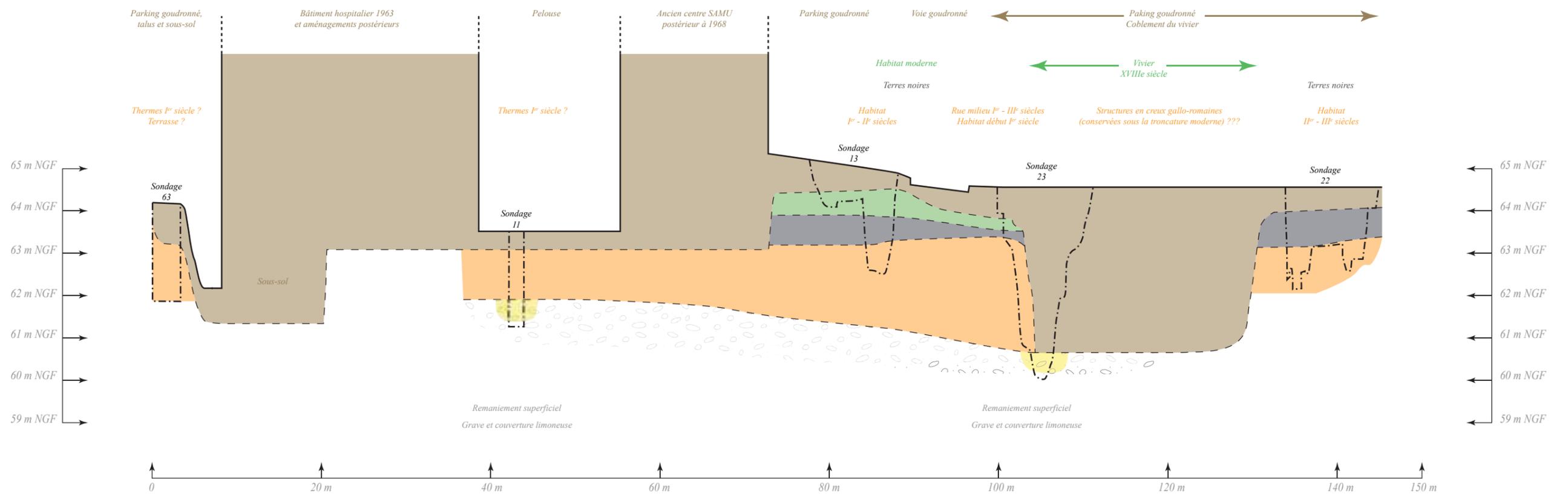
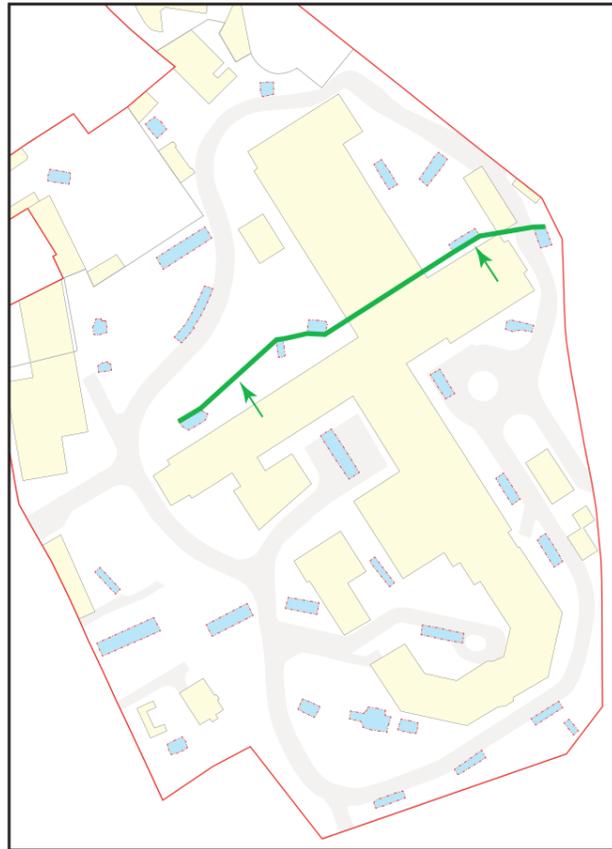


Planche 9
Coupe transversale du terrain n°6
restituée d'après les données des sondages
33, 34, 37, 53 et 54



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

SUD-OUEST

NORD-EST

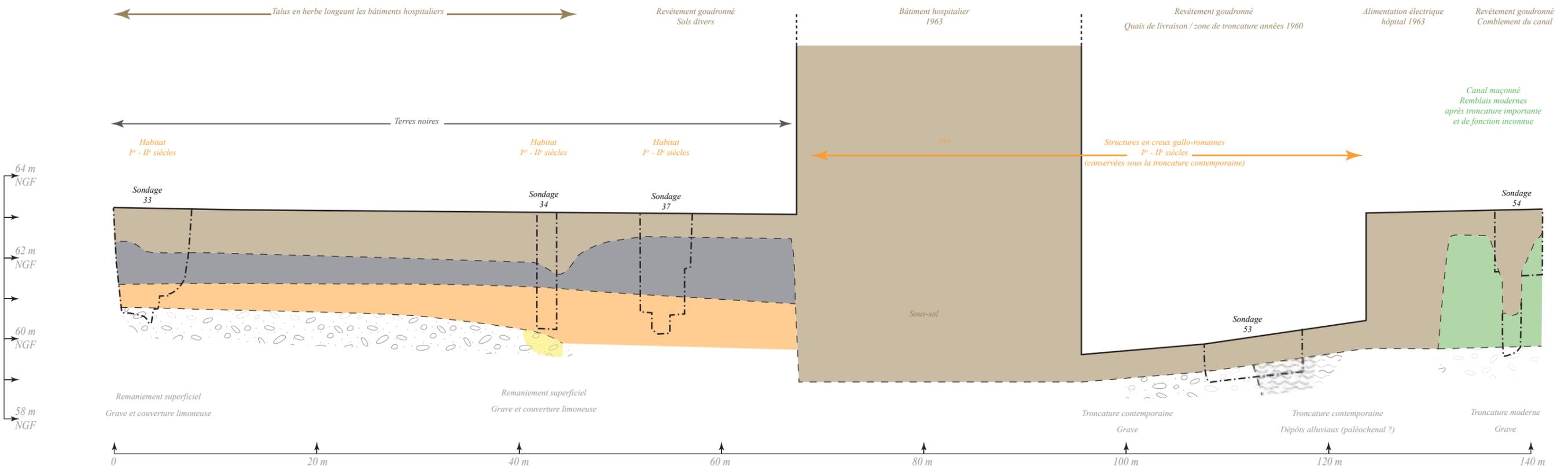
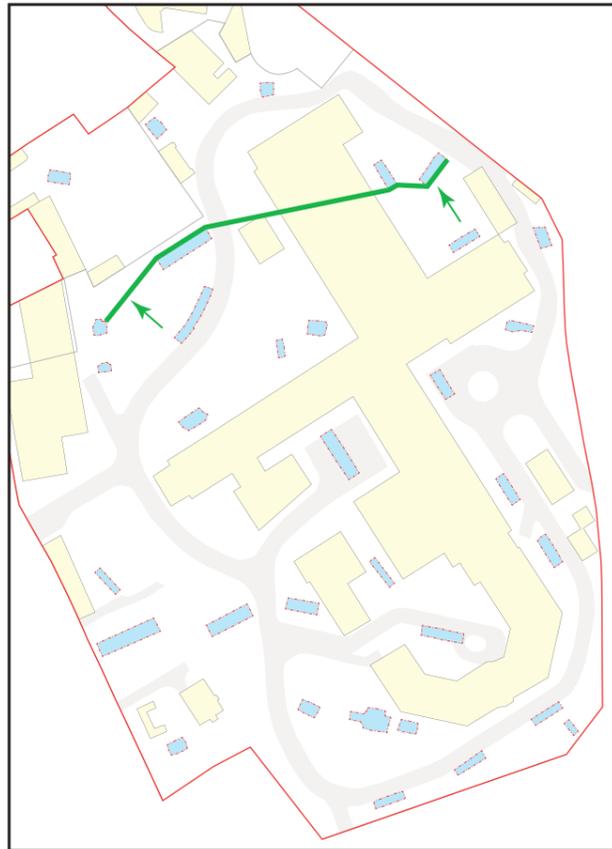


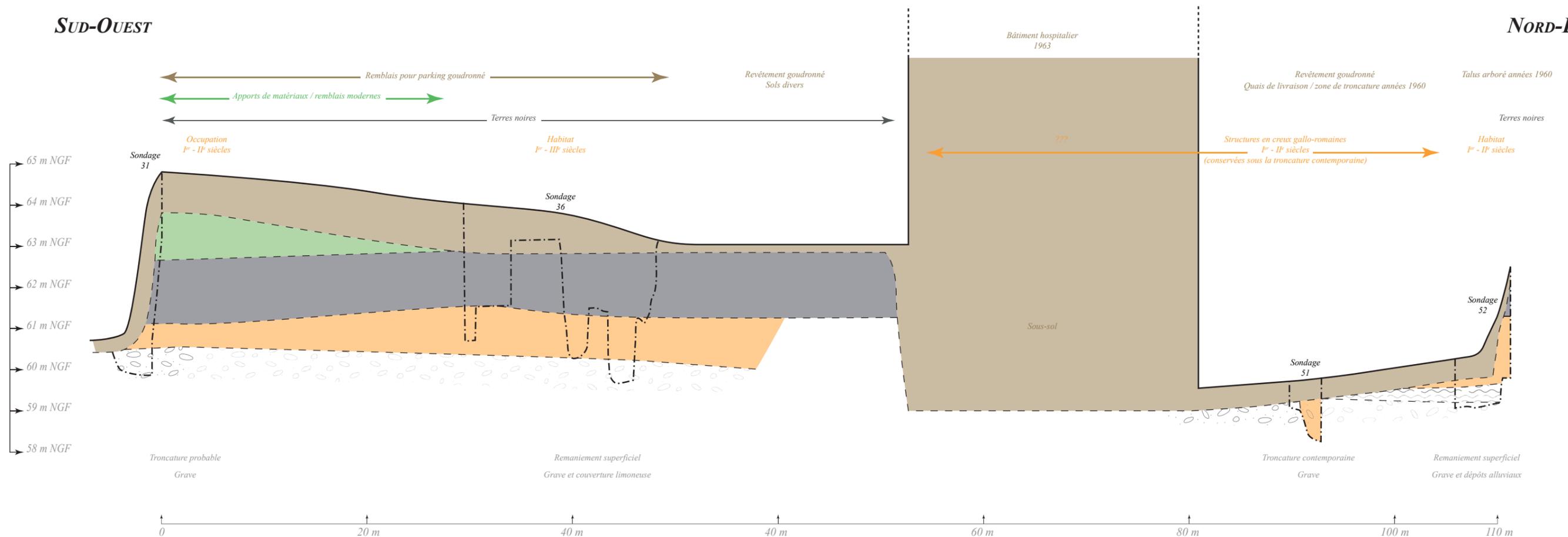
Planche 10
Coupe transversale du terrain n°7
restituée d'après les données des sondages
31, 36, 51 et 52



-  Substrat
-  Dépôts alluviaux
-  La Tène finale / gallo-romain précoce (structures en creux uniquement)
-  Antiquité
-  Terres noires médiévales et modernes
-  Moderne
-  Contemporain

SUD-OUEST

NORD-EST



4.1. LE SUBSTRAT

Ce sont au total 20 sondages sur les 33 réalisés qui ont permis d'effectuer ponctuellement des observations sur le substrat, sa nature, sa topographie et les travaux qui ont pu l'affecter. La collecte de toutes ces données nous permet de tenter ici une approche synthétique et de restituer le profil originel du terrain, avant toute installation humaine (**planche 10**).

4.1.1. Nature géomorphologique

D'une façon générale, le substrat se présente sous la forme d'alluvions constituées de grave plus ou moins grossière, dans des matrices tantôt limono-argileuses, tantôt limono-sableuse, et assimilable aux alluvions anciennes et modernes de la carte géologique (Fy et Fz). Cette grave était généralement surmontée d'une couverture limoneuse d'épaisseur variable, interprétable comme un apport loessique affecté par la pédogénèse holocène. Les observations effectuées révèlent une augmentation de cette épaisseur vers le sud-est, en direction du coteau, et une diminution très sensible (sondages 12 et 34 notamment) voire une absence totale au centre du diagnostic (sondage 52). Ces variations se traduisent, dans les secteurs de faible épaisseur, par l'absence d'horizon B.

A l'extrémité sud-est du diagnostic, le sondage 74 a révélé, en guise de substrat, une importante épaisseur d'argile à silex renfermant de nombreuses inclusions de craie, et dont la description renvoie sans ambiguïté à des colluvions de pente. La présence de ces colluvions est sans doute à l'origine d'une élévation significative du terrain à partir de ce point et vers le sud (base du coteau).

4.1.2. Un ancien bras de l'Iton sous l'hôpital ?

Recouvrant directement la grave dans les secteurs centraux, et « remplaçant » alors la couverture loessique, des dépôts d'origine alluviale ont pu être observés (sondage 52 et 53). Dans un cas au moins, ces dépôts se trouvaient « piégés » dans une dépression dont l'origine naturelle ou anthropique n'a pu être déterminée (sondage 53). L'analyse globale de la topographie restituée du toit du substrat montre, de manière significative, l'existence, approximativement sous les ailes est et ouest des bâtiments hospitaliers, d'une dépression linéaire dans laquelle nous proposons de reconnaître un ancien bras de l'Iton. Cette interprétation est renforcée par l'identification à cet endroit précis, des niveaux alluviaux évoqués précédemment.

Ce bras supposé semble se scinder vers l'est en deux entités distinctes, séparées par une élévation du terrain caractérisée par la présence d'une couverture limoneuse assez conséquente (horizon B dans le sondage 53). Cette division apparente pourrait aussi résulter de débordements de l'Iton ayant entraîné le dépôt latéral de matériel alluvial (sondage 52 ?). Vers l'ouest, aucun sondage n'a permis de vérifier la présence, et *a fortiori* le tracé de ce bras d'Iton supposé.

La topographie restituée le révèle néanmoins de façon indirecte, par la présence, de part et d'autre de cette dépression, d'un pendage peu marqué (**planche 10**), s'accroissant brutalement au sud-est, au contact des colluvions de pente. Notons tout de suite que le diagnostic n'a nulle part mis en évidence de trace certaine d'une canalisation de ce bras d'Iton, dont les alluvions, notamment dans le sondage 52, ont été recouvertes par des structures d'habitat dès le I^{er} siècle.

4.1.3. Eléments de topographie et aménagements d'origine anthropique

Perpendiculairement à la pente globale nord-sud, un second pendage peut être identifié le long de la bordure méridionale du diagnostic (**planches 6 et 7**) et permet de supposer l'existence d'un probable vallon à l'emplacement de la rue Saint-Louis. Celui-ci est encore perceptible dans la topographie actuelle de la ville.

Dans la partie septentrionale du diagnostic, la restitution topographique révèle l'existence d'une « butte » relativement modeste, perpendiculairement à l'axe du bras d'Iton supposé.

Nous avons souligné, à plusieurs reprises, l'existence de tronçatures parfois importantes dans les niveaux superficiels du substrat. La cartographie de ces observations (**planche 11**) permet de faire apparaître, dans la partie nord de l'opération, une zone importante dont les contours correspondent globalement à la « butte » identifiée précédemment.

Il semble donc que cette élévation du terrain ait été nivelée en partie dès l'époque antique, afin de créer à cet endroit une terrasse d'altitude à peu près constante (environ 60,5 m NGF). La datation de cette troncature, si l'on admet qu'elle correspond à une intervention unique, pourrait être établie à l'époque augustéenne et refléterait ainsi l'existence de travaux d'envergure liés sans doute à la première phase de l'urbanisme de *Mediolanum Aulercorum*. Les éléments recueillis dans les sondages 31, 41 et 43 vont en tout cas tous dans ce sens.

Outre ces travaux de nivellement, la fouille a révélé à de nombreuses occasions des remaniements superficiels et une forte anthropisation du substrat qu'il faut sans doute lier aux premières occupations des lieux. Leur cartographie (**planche 11**) n'appelle pas davantage de commentaire. A noter cependant que ces niveaux « remaniés » et / ou anthropisés n'ont jamais été reconnus dans des zones ayant fait l'objet de troncatures. Cette constatation permet soit de supposer que ces occupations ne couvraient pas l'ensemble de la surface explorée, soit qu'une partie au moins des occupations à l'origine de ces remaniements ait été antérieure aux troncatures et donc au courant de l'époque augustéenne.

4.2. OCCUPATIONS PRÉCOCES ? ENTRE LA TÈNE FINALE ET LE DÉBUT DE L'ANTIQUITÉ ...

Plusieurs sondages ont révélé les traces d'occupations que, faute d'élément datant suffisamment précis, nous n'avons pu qu'attribuer à une période s'étendant de La Tène finale au début de la période gallo-romaine (milieu du I^{er} s. av. J.-C. à l'époque augustéenne). Outre le remaniement superficiel du substrat que nous venons d'évoquer, et dont une partie pourrait relever de ces premières occupations, celles-ci étaient matérialisées par la présence de structures creusées dans le substrat (fossés, fosses, trous de poteau, ...), sans sol aménagé associé. Une telle disposition paraît assez classique des phases de proto-urbanisation, et trouve des comparaisons à Lutèce notamment (Guyard 1998).

Bien entendu, les faibles surfaces observées ne permettent aucunement de proposer une quelconque restitution du plan de cette (ces) occupation(s), ni de ses (leurs) aménagements. Nous nous contenterons donc, faute de mieux, d'une localisation approximative des zones dans lesquelles ces occupations ont été reconnues (**planche 12**).

4.3. L'ANTIQUITÉ

4.3.1. Habitat et occupations indéterminées dans la première moitié du I^{er} siècle

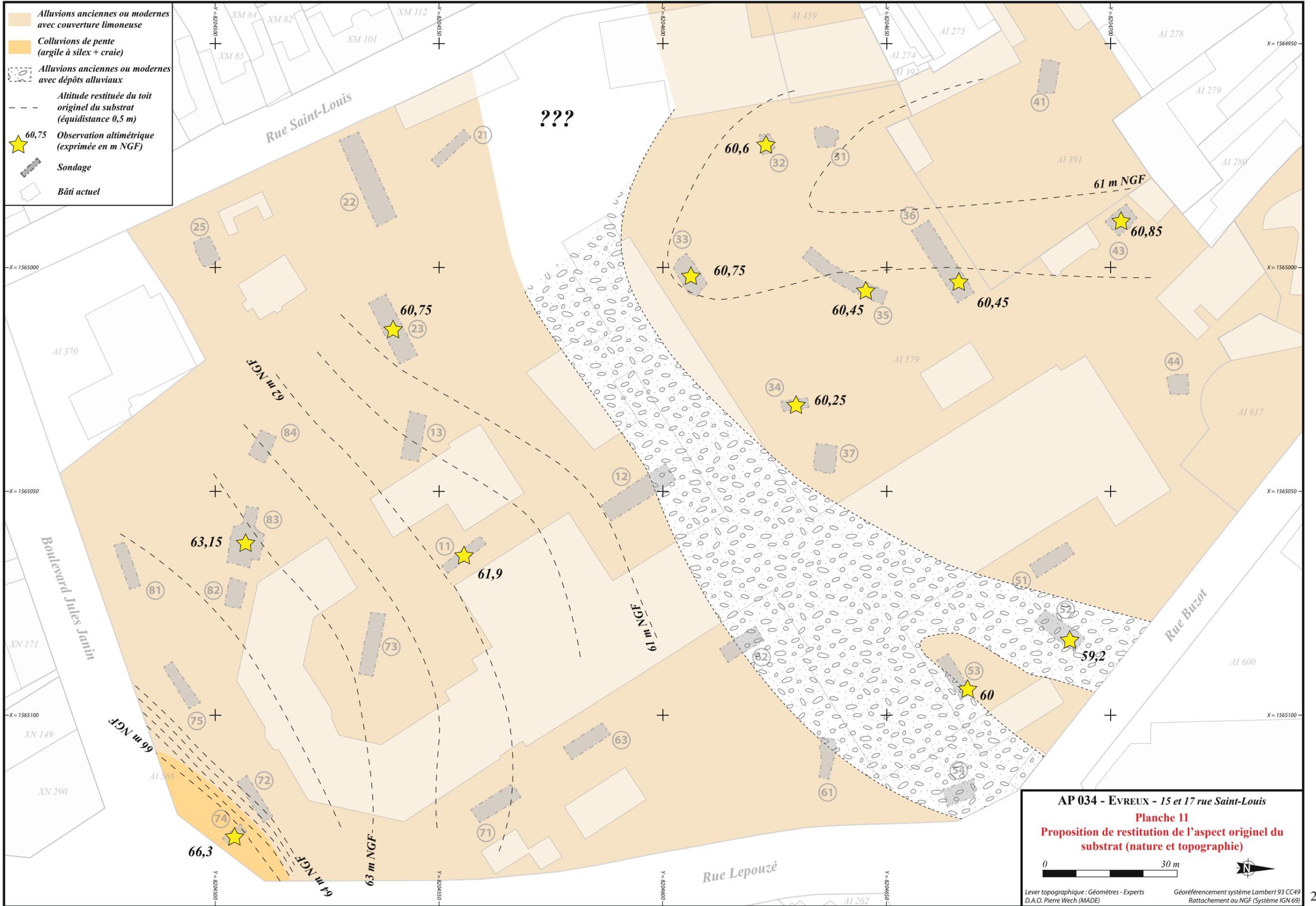
Les occupations concernant la première moitié du I^{er} siècle ont été repérées sur l'ensemble de la surface explorée (**planche 14**) et semblent succéder aux travaux d'aménagement du substrat évoqués précédemment et datés de l'époque augustéenne. Ces occupations consistent principalement en des structures et des contextes domestiques reflétant la présence d'habitat. Du point de vue des techniques de construction, ces habitats se caractérisaient principalement par des murs essentiellement en torchis sur clayonnage (sondage 33), avec, parfois, des fondations en craie damée (sondage 35) ou sur solin (sondage 52). Les sols étaient quant à eux majoritairement en terre. Aucune trace de décor n'a été découverte pour les habitats de cette époque.

Là où des observations effectuées sur des murs ou des aménagements divers ont permis de révéler une orientation de cet habitat, il apparaît clairement que celle-ci est nord-ouest / sud-est et perpendiculaire, et se trouve donc en accord avec le premier état supposé de la trame urbaine (cf. *supra* §. 1.3.2.3), dont la rue Buzot actuelle conserve le souvenir. Notons toutefois que les seules observations tangibles, pour la première moitié du I^{er} siècle, se trouvent uniquement dans la moitié nord du diagnostic.

Les importants terrassements augustéens et l'apparente cohérence d'ensemble des structures découvertes, notamment quant à leur orientation unique, semblent refléter une structuration d'envergure et donc une planification urbaine dès les premières décennies du I^{er} siècle ap. J.-C.

4.3.2. Un monument indéterminé du début du I^{er} siècle

Les observations réalisées dans les sondages mitoyens 21 et 22 ont permis de mettre en évidence l'existence probable d'un édifice monumental caractérisé par un mur ou stylobate périmétral en très grand appareil de calcaire, et délimitant une surface pourvue au moins partiellement d'un sol de craie soigneusement aménagé (**fig. 150**).



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 11
Proposition de restitution de l'aspect original du substrat (nature et topographie)

0 30 m

Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)

Zone de troncature antique du substrat

Zone de remaniement superficiel du substrat en lien avec l'occupation gallo-romaine

Sondage

Bâti actuel



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis

Planche 12

Cartographie des perturbations d'origine anthropique identifiées dans le substrat

0 30 m

Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)



- Vestiges d'habitat
- Occupation indéterminée
- Construction monumentale
- Sondage
- Bâti actuel



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 14
Cartographie des occupations de la première moitié du I^{er} siècle reconnues lors du diagnostic

0 30 m

N

Lever topographique : Géomètres - Experts
 D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
 Rattachement au NGF (Système IGN 69)

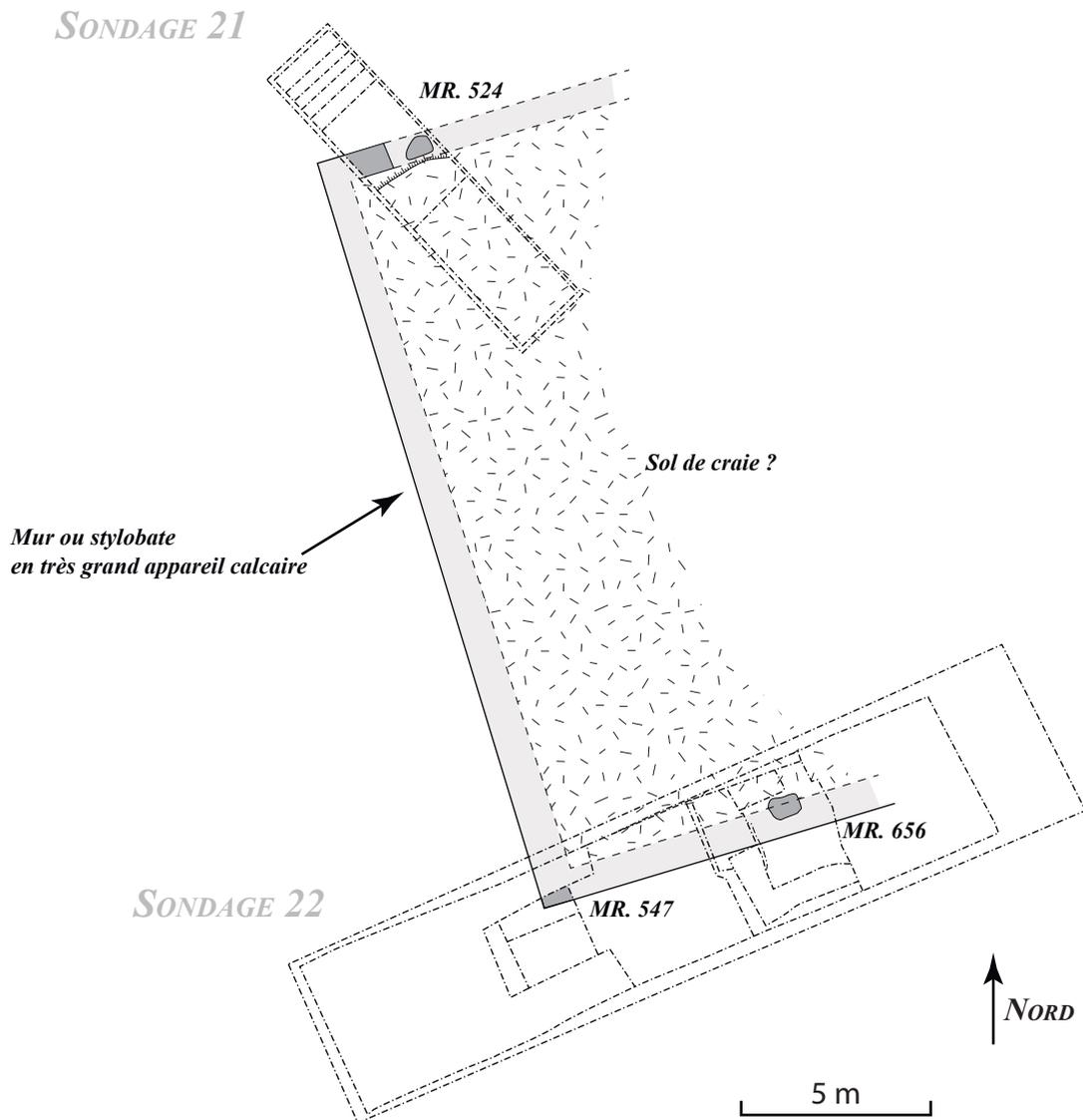


Figure 150 - Plan des structures en grand appareil reconnues dans les sondages 21 et 22 et restitution probable d'une partie de l'édifice monumental supposé à cet emplacement

L'appartenance des différents éléments reconnus à une même construction est supposée en raison notamment d'orientations strictement identiques, de niveaux d'apparition très proches (62,15 à 62,5 m NGF) et d'observations stratigraphiques convergentes. La restitution, dans ce secteur restreint, de plusieurs structures construites en appareil monumental de calcaire semble en outre encore plus hasardeuse.

L'identification d'un probable angle dans le sondage 22 permet de restituer à cette construction une largeur minimale d'environ 20,5 m (dimension nord / sud). La longueur minimale est quant à elle de 7 m (dimension est / ouest). Les éléments de datation récoltés, particulièrement dans le sondage 21, permettent de situer cette construction au début du I^{er} siècle. Sa destination reste quant à elle incertaine (place publique ? temple ?). Notons avec intérêt que l'orientation de cette construction diverge sensiblement du schéma d'ensemble évoqué précédemment pour l'habitat. Peut-être faut-il y voir une conséquence de la présence du probable bras d'Iton identifié immédiatement au nord ?

La découverte d'un fragment d'inscription sur plaque de marbre, bien qu'en contexte postérieur, n'est sans doute pas anodine dans ce secteur précis. Rappelons qu'elle comportait des lettres de 6,5 cm de haut et d'une bonne qualité de gravure, ne pouvant renvoyer qu'à une inscription de belle facture. L'identification de la lettre P précédant un point séparateur, et peut-être de l'amorce d'un C (**fig. 151**), n'est pas sans évoquer l'abréviation [IM]P. C[AES] et pourrait suggérer, selon toute vraisemblance, qu'il s'agisse de la dédicace d'un monument public. Mais ceci relève très largement du domaine de l'hypothèse.

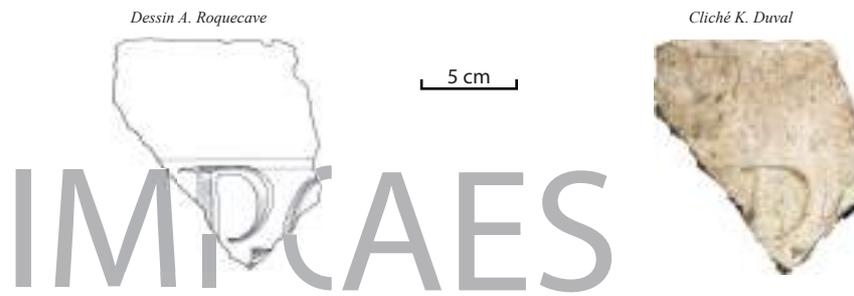


Figure 151 - Cliché, dessin et proposition de restitution du fragment d'inscription découvert dans le sondage 22

4.3.3. Un nouveau développement urbain dans les années 60 de notre ère ?

4.3.3.1. Réorganisation de l'urbanisme ?

Les sondages 21, 22 et 23 témoignent de profonds bouleversements dans le tissu urbain de *Mediolanum*, changements que les éléments datant recueillis permettent de situer avec une certaine précision dans les années 60 de notre ère.

Il s'agit en premier lieu de l'abandon et du démantèlement partiel de l'édifice monumental que nous venons d'évoquer. Son abandon semble suivi, comme l'indique la stratigraphie observée dans le sondage 21, d'une réutilisation des espaces à des fins d'habitat. Le mur septentrional semble toutefois conservé en élévation (mur 547). Dans le sondage 22, en revanche, le mur semble arasé et l'espace également réoccupé par de l'habitat. On assiste donc à un remaniement de l'espace urbain se traduisant par l'abandon d'un grand monument et le « détournement » d'un espace public au profit d'un espace désormais privé (**planche 15**).

A contrario, le sondage 23 a révélé les traces d'un probable habitat occupé durant la première moitié du I^{er} siècle, sur les vestiges duquel semble s'installer, à nouveau dans les années 60, une rue qui connaîtra au moins six états successifs.

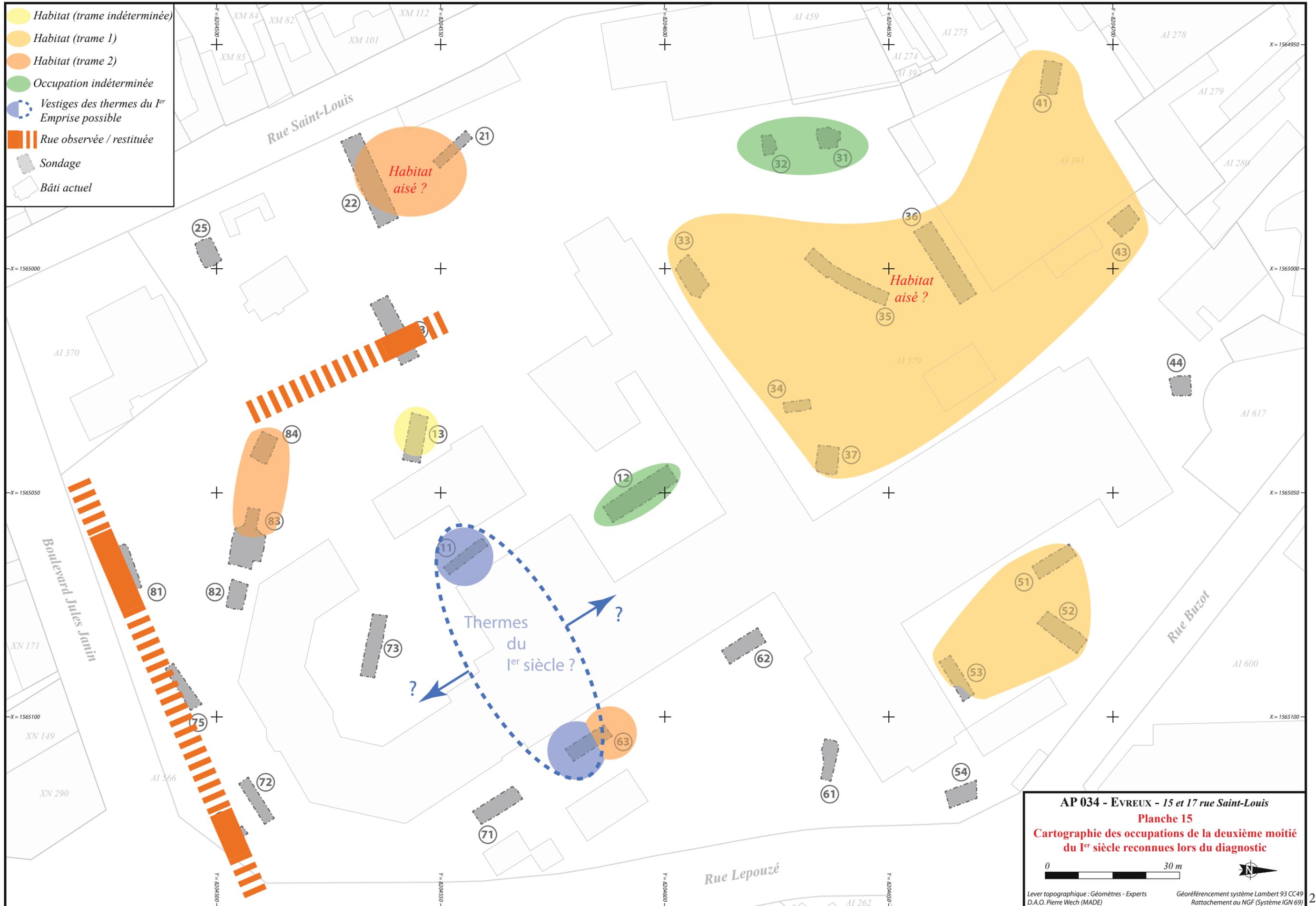
Peut-être sommes-nous donc en présence d'une importante réorganisation urbaine au cours de laquelle les espaces changent de destination en passant du « domaine public » à la sphère privée et inversement ? C'est en tout cas ce que laissent supposer ces différentes observations qui se concentrent précisément dans la zone de contact entre les deux trames viaires décrites dans l'introduction du présent rapport. Peut-être n'est-ce pas un hasard ?

Une dernière observation vient appuyer cette interprétation. Il s'agit d'une exception, observée dans le sondage 84, au schéma d'orientation général des habitats décrit précédemment. Les fondations qui y ont été identifiées présentent en effet une orientation conforme à la seconde trame, dont la rue Saint-Louis se fait aujourd'hui l'écho, et ne sont pas antérieures à la seconde moitié du II^e siècle. Il n'est, là encore, pas impossible que cette orientation divergente reflète une seconde phase de l'aménagement urbain, dont la datation pourrait s'établir vers le milieu et non le début du I^{er} siècle.

4.3.3.2. Des thermes au I^{er} siècle ?

C'est sans doute à la même époque que fut probablement créé un premier établissement thermal dont les possibles vestiges ont été reconnus très partiellement dans les sondages 11 et 63. Fortement suspectée à l'issue des fouilles de 1993, l'existence de cet établissement antérieur au monument exploré alors, et qui avait été daté quant à lui de la fin du II^e siècle (**référence**), n'avait pu être confirmée.

Les vestiges observés dans le cadre du diagnostic sont bien entendu beaucoup trop ténus pour permettre la moindre tentative de restitution. Leur appartenance à des thermes est en revanche hautement probable. Notons simplement qu'ils ont été identifiés dans un secteur extérieur, au nord et au nord-est de l'emprise restituée des thermes postérieurs. Leur extension doit très certainement, en grande partie, être recherchée sous le balnéaire postérieur (**planche 15**).



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 15
Cartographie des occupations de la deuxième moitié
du 1^{er} siècle reconnues lors du diagnostic

0 30 m

Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)

4.3.3.3. Trame viaire

Ces changements profonds dans l'urbanisme de *Mediolanum* se sont matérialisés également par la création de rues s'intégrant dans le nouveau schéma urbain. Nous avons déjà vu le cas de la chaussée identifiée dans le sondage 23 et dont l'installation s'effectue vraisemblablement dans les années 60 de notre ère. La situation est vraisemblablement la même, en dépit de l'absence d'élément datant suffisamment précis, pour la rue est / ouest repérée dans les sondages 74 et 81 et présentant elle aussi les traces d'une très longue utilisation (nombreuses recharges identifiées).

Si l'orientation de la rue du sondage 23 n'a pas pu être déterminée dans le cadre strict du sondage, son appartenance très probable au second schéma urbain ne nous laisse guère que deux possibilités, perpendiculaires l'une à l'autre, quant à son orientation. La restitution proposée sur la **planche 15** est donc sujette à caution.

4.3.4. Structures de l'habitat jusqu'à la fin de l'Antiquité

Le cadre du diagnostic n'a bien évidemment pas permis de mettre en évidence un plan complet d'habitation, ni même d'un espace particulier. Aucune réflexion d'ordre typologique ne peut donc être faite sur la structuration et l'organisation des habitats partiellement reconnus ici.

Il est néanmoins intéressant de constater la permanence de certaines techniques de construction. Ainsi, l'architecture en torchis sur clayonnage, pour les habitats, se retrouve sans discontinuité jusqu'à la fin des occupations antiques. Seule nouveauté, du moins en apparence en raison des faibles surfaces explorées, l'introduction de murs-bahut réalisés en mortier (sondages 33 et 34 notamment). A une, voire deux exceptions près (sondage 36 et peut-être 22), aucun mur entièrement réalisé en mortier n'a pu être formellement identifié.

Les sols sont toujours majoritairement en terre, pour les espaces intérieurs notamment, et en gravier. Quelques espaces sont dotés quant à eux d'aménagements en craie damée, parfois de belle facture (sondage 33), tandis qu'un seul exemple de sol réalisé en mortier dans le sondage 36 a pu être identifié.

Certaines pièces, au moins, étaient pourvues de décors peints comme en attestent les nombreux fragments d'enduits fréquemment retrouvés dans les niveaux et les remblais de démolition (cf. étude en annexe). Ces enduits étaient indifféremment appliqués sur des cloisons en terre ou en mortier. La démolition quasi-systématique des élévations ne nous a pas permis de retrouver de décor en place, à l'exception d'un enduit blanc sur un mur en terre et d'un autre rouge sur une élévation maçonnée dans le sondage 36. Les indices d'un décor d'applique (dallage / placage de calcaire ou de marbre) sont quant à eux particulièrement rares et retrouvés systématiquement en position secondaire, peut-être, dans certains cas, en lien avec les thermes proches.

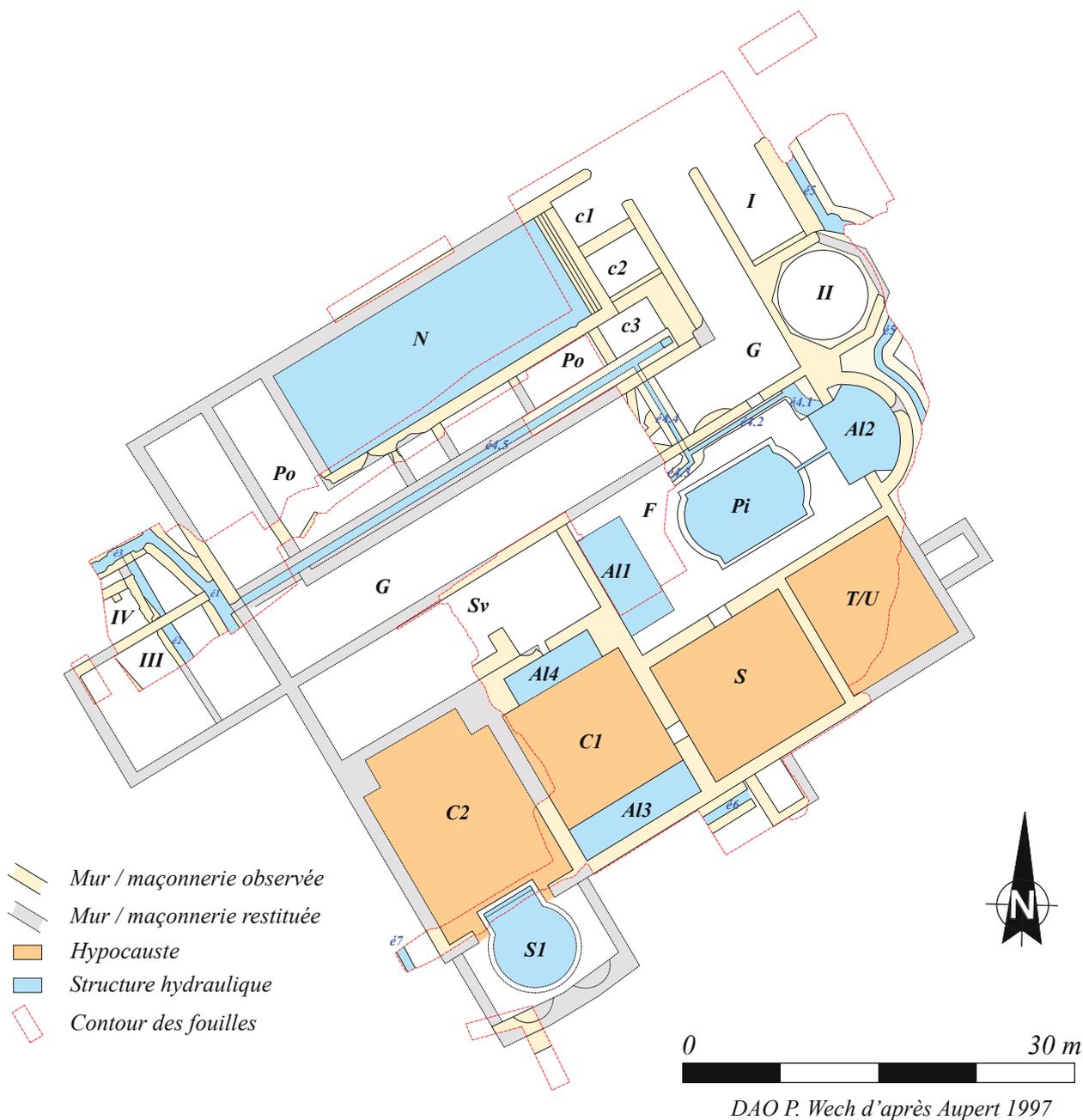
Les installations domestiques identifiées lors du diagnostic se résument à une poignée de foyers réalisés à même le sol, sans plus d'aménagement qu'un petit bourrelet de terre, le plus souvent arasé. Deux puits probables complètent ce tableau, l'un présentant une ouverture carrée et un parement maçonné (sondage 53), l'autre un plan circulaire et un parement récupéré (sondage 41).

Si aucun commentaire ne peut être fait quant à la morphologie et la taille des habitations, il est néanmoins possible, au regard du mobilier mis au jour, de proposer l'identification d'unités d'habitat peut-être plus aisées. La présence, notamment, de verre à vitre et de matériel thermal (brique d'hypocauste, *tubuli*, *suspensurae*, ...), pouvant refléter l'existence de thermes privés, constitue un indice suggestif. Sur ces bases, deux secteurs de l'habitat semblent se rapporter à des occupations plus cossues, autour des sondages 35 et 36 d'une part, et du sondage 22 d'autre part. Ceci ne relève cependant que du domaine de l'hypothèse.

4.3.5. Thermes du II^e siècle

4.3.5.1. Le bâtiment thermal

Alors que la présence de thermes ébroïciens dès le I^{er} siècle n'était jusqu'alors que supposée, celle d'un édifice postérieur était quant à elle bien assurée grâce, notamment, à la fouille de 1993 réalisée à l'emplacement de la maternité. Ces travaux avaient permis de dégager une grande partie de l'édifice, d'en déterminer les principales caractéristiques et d'en proposer la datation et une restitution (**fig. 152**).



**Figure 152 - Plan des fouilles de 1993 et restitution des thermes
édifiés à Evreux à la fin du II^e siècle**

La présence des bâtiments de la maternité ne nous a guère permis, à l'exception du sondage 73, de réaliser d'ouverture dans l'édifice thermal lui-même (**fig. 153**) et les rares éléments collectés ne modifient en aucune façon les conclusions apportées suite aux fouilles précédentes. C'est pourquoi, pour ce qui concerne le bâtiment thermal, sa morphologie, son organisation dans son état d'achèvement et sa chronologie, nous renvoyons simplement à la publication qui en a été faite antérieurement (Aupert 1997). Rappelons que la construction avait alors été datée des années 170, et l'abandon de la fin du III^e siècle, voire du début du IV^e. Les observations réalisées lors du diagnostic s'inscrivent parfaitement dans ce schéma interprétatif.

Notre intervention a toutefois permis de mettre en lumière un fait qui nous semble important, et qui n'avait pas pu être abordé lors de des fouilles de 1993, à savoir l'existence très probable de remaniements conséquents, au niveau, notamment, de la façade méridionale (sondage 75). Nous avons vu en effet que celle-ci avait vraisemblablement connu une reconstruction complète, associée à un agrandissement de l'espace S1 situé à l'arrière, mais dont la datation n'a pu être déterminée.



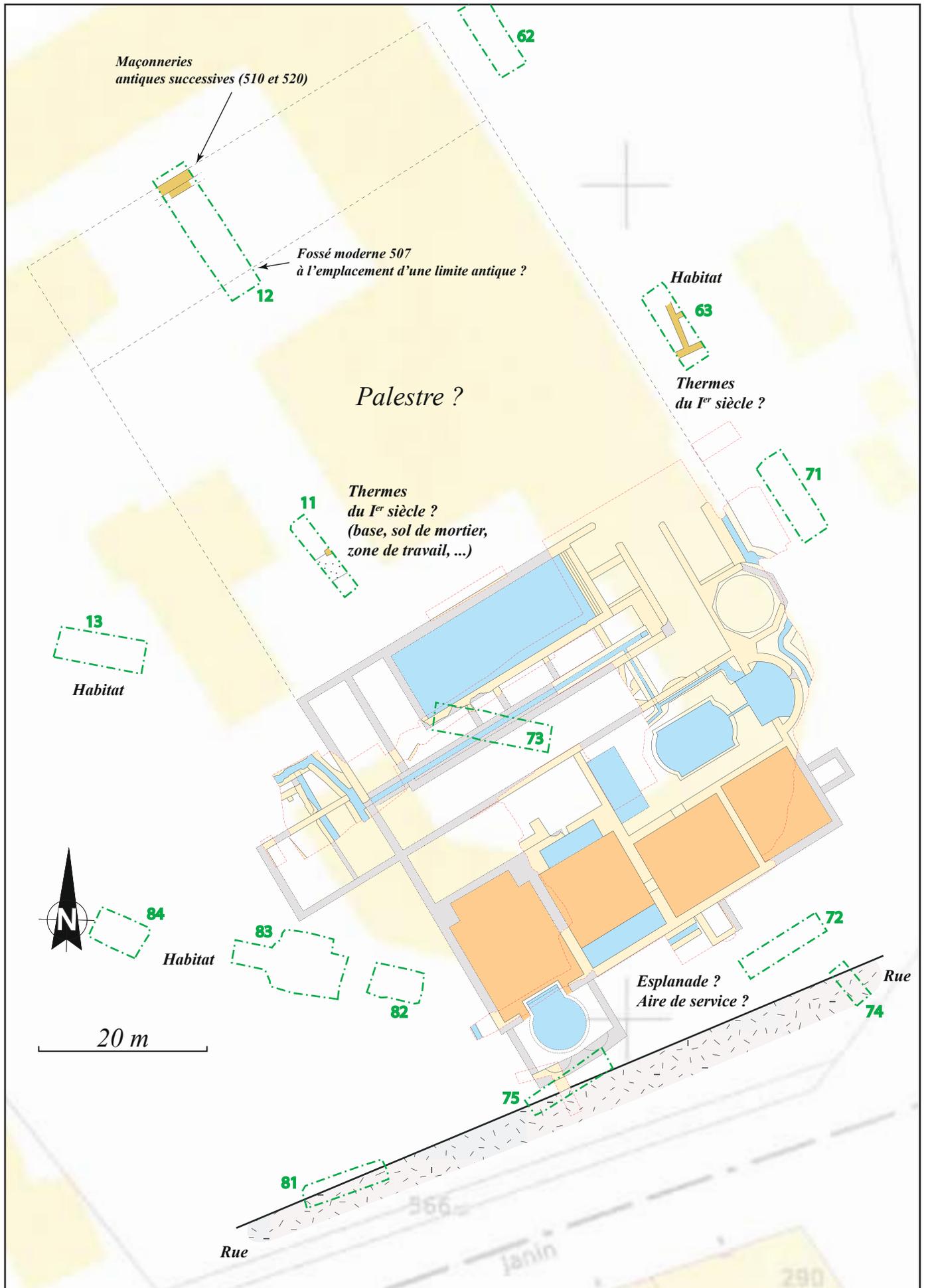


Figure 153 - Les thermes de la fin du II^e siècle dans leur contexte urbain : hypothèse de restitution

4.3.5.2. Une palestra ?

Autre avancée notable : l'hypothèse de la présence, au nord du bâtiment thermal à proprement parler, d'une palestra associée au complexe. Bien que les limites de fouille imposées aux archéologues en 1993 n'aient pas permis de reconnaître la nature des occupations situées immédiatement au nord de la façade restituée des thermes, l'existence d'une palestra avait alors été supposée mais demeurerait hypothétique.

Les éléments mis au jour dans le sondage 12 permettent aujourd'hui, sinon de confirmer l'hypothèse, du moins de la conforter. Deux maçonneries successives y ont en effet été mises au jour, et relèvent assurément de la période gallo-romaine. Leur nature monumentale, avec des épaisseurs dépassant le mètre, ne laisse guère de doute quant à leur appartenance à une construction publique d'importance, les thermes étant, dans l'état actuel des connaissances, la plus proche. Leur orientation étant strictement identique à celle du balnéaire, leur association à ce monument paraît donc probable (**fig. 153**).

Autre élément positif : la métrologie. Les études antérieures ayant mis en évidence la structure modulaire du bâtiment thermal, nous avons tenté une analyse similaire et ainsi constaté que la distance séparant les maçonneries en question de la façade septentrionale restituée des thermes (61 m) n'est que de peu supérieure à la longueur totale du bâtiment (56,35 m). Celui-ci, de ce fait, pourrait donc s'inscrire précisément dans l'espace ainsi restitué.

Si l'on raisonne en sens inverse, on constate que le report de la longueur du bâtiment thermal dont l'organisation modulaire a été démontrée (47 m, pièce S1 exclue) nous amène, au nord jusqu'à l'emplacement d'un fossé moderne coïncidant précisément avec une modification brutale de la stratigraphie antique, et qui nous avait laissé supposer l'existence d'une limite importante (cf. supra § 2.1.2.2). Peut-être faut-il y restituer la limite septentrionale d'une palestra ? Dans ce cas, les maçonneries monumentales situées plus au nord ne pourraient-elles pas être liées au cours du bras d'Iton identifié sous l'hôpital, et constituer des aménagements de berge, voire de quais ?

Dans un cas comme dans l'autre, l'existence de cette palestra devient fortement probable. En se basant sur la largeur du bâtiment thermal, nous proposons donc de restituer un espace quadrangulaire dont les dimensions peuvent être de 56 x 47 m (2630 m² environ) ou de 56 x 61 m (3415 m² environ). De telles restitutions posent cependant la question de la topographie de cet espace, dans la mesure notamment où les maçonneries identifiées au nord (61 m NGF) se situent à quelques 3,5 m en contrebas des sols intérieurs des thermes, et à environ 2 m en contrebas du sommet des occupations antérieures observées dans le sondage 11 (**planche 5**).

Pour conclure au sujet de la palestra, l'identification, dans l'espace proposé en restitution et précisément dans le sondage 11, de structures relevant probablement de thermes du premier siècle, renforce encore notre hypothèse. Il semblerait en effet normal de penser que l'espace de l'édifice antérieur ait été réutilisé par son successeur. Le contraire serait en tout cas plus surprenant.

4.3.5.3 Les abords des thermes

Plusieurs sondages, réalisés dans l'environnement immédiat du bâtiment thermal, permettent aujourd'hui de mieux comprendre son insertion dans le paysage urbain. Il est aujourd'hui certain qu'une rue longeait la façade méridionale des thermes et de la pièce S1, sans pour autant leur être complètement parallèle. Les observations des sondages 74 et 81 ont permis d'en préciser le tracé et de révéler un important pendage d'est en ouest (**planche 7**), mais aussi de mettre en évidence l'existence d'aménagements connexes comme une canalisation, peut-être en lien avec l'édifice thermal.

La compilation des données des sondages 72 et 74 a en outre mis en lumière l'existence d'une possible esplanade comprise entre la rue située au sud et en contrehaut, et les thermes situés au nord et à une même altitude. Rien ne permet cependant de déterminer si cette esplanade appartenait ou non au complexe thermal. Il n'est pas impossible, vue sa situation autour d'un *praefurnium*, qu'il ait pu s'agir d'un espace technique ou d'une aire de service.

Plusieurs sondages, enfin, ont permis de mettre au jour, pour ainsi dire au contact des thermes, des structures d'habitat (sondages 83 et 84) dont la localisation permet d'exclure l'existence, le long de la façade occidentale du balnéaire, d'un axe viaire important. Tout au plus peut-on supposer la présence d'une ruelle desservant un accès aux thermes. Il en ressort que le complexe n'occupait vraisemblablement pas un îlot urbain à lui seul.

4.3.6. Bilan sur la répartition et la conservation des vestiges d'occupation antique

D'une manière générale, et sans surprise, il apparaît que les occupations gallo-romaines sont présentes sur l'ensemble du site mais à des profondeurs variables (**planche 16**). Ces variations coïncident globalement avec l'emplacement des anomalies topographiques identifiées dans l'introduction du présent rapport (cf. *supra* § 1.3.1), à savoir :

- une élévation très localisée du terrain dans le secteur 3, s'expliquant par la présence d'un espace de stationnement aménagé sur remblais ;
- une terrasse correspondant à la plate forme aménagée pour accueillir l'héliport mitoyen de maternité ;
- une vaste dépression située contre le flanc nord-est de l'hôpital et résultant d'une importante troncature destinée à l'aménagement des quais de livraison situés en sous-sol ;
- un talus aménagé le long de l'aile occidentale de l'hôpital pour donner un accès direct aux niveaux inférieurs des bâtiments situés en sous-sol ;
- un aménagement similaire concernant le bâtiment d'accueil implanté à l'angle nord-ouest du site.

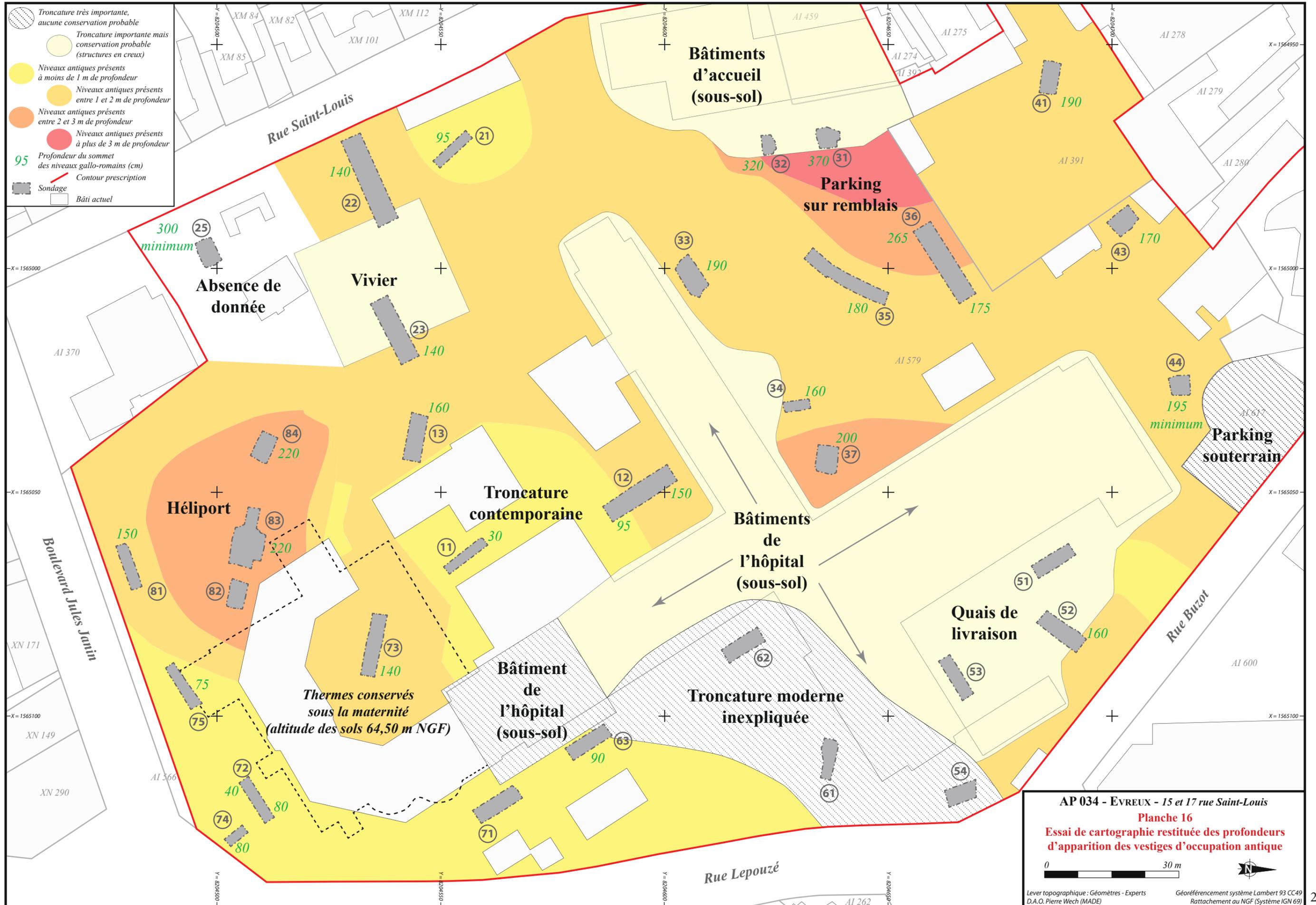
Ces observations révèlent que les variations constatées dans les profondeurs d'apparition des niveaux antiques sont essentiellement dûes à des interventions contemporaines qui, en rehaussant le sol ou en pratiquant des troncatures parfois très conséquentes, ont remodelé considérablement la morphologie du terrain tel qu'il est visible actuellement.

L'une des informations les plus importantes réside dans la conservation probable, sous les bâtiments même de l'hôpital, de structures gallo-romaines, alors qu'il était raisonnable de penser que la construction avait tout détruit (**planches 3 à 10**).

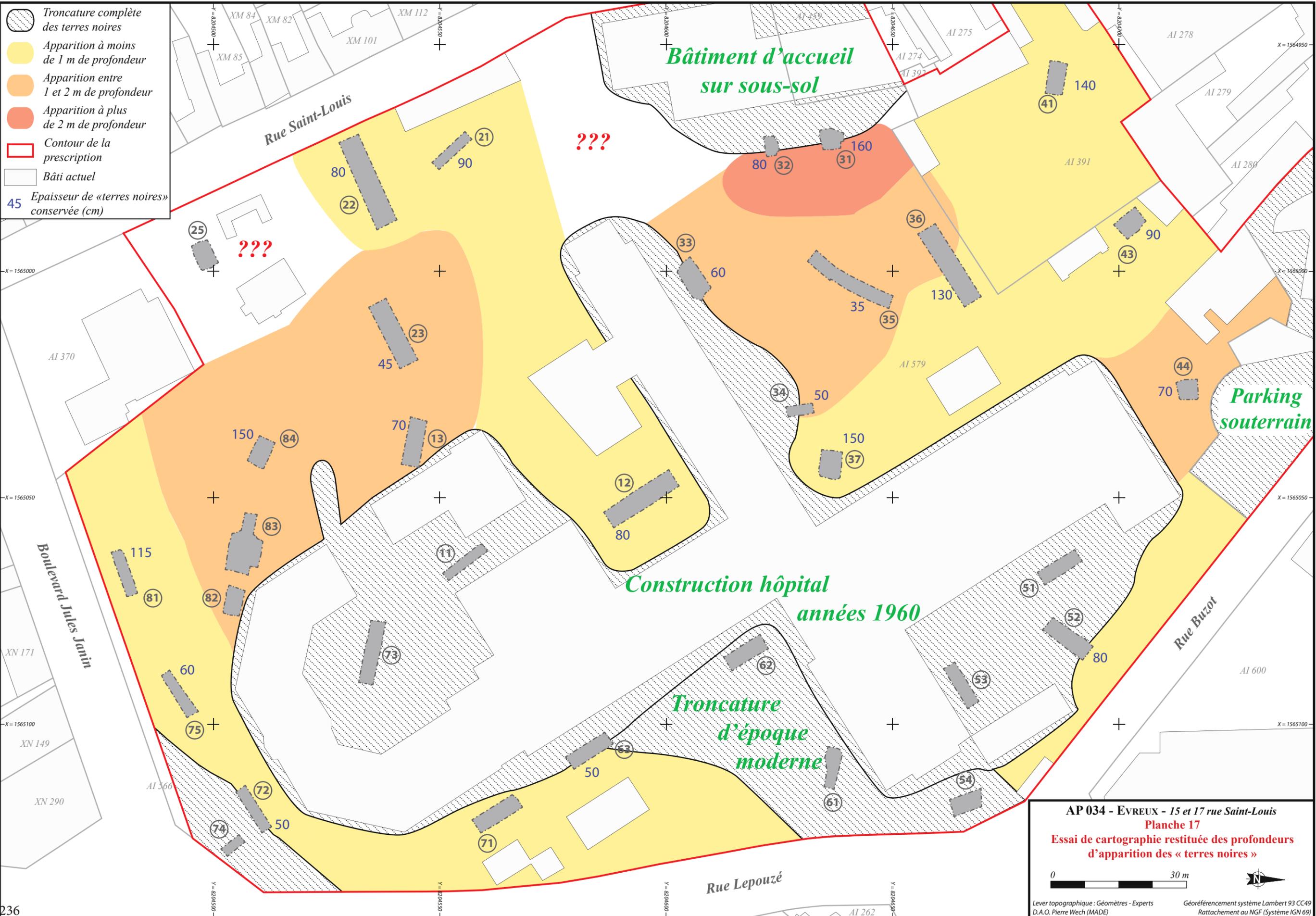
Les sondages ont en effet révélé que les sous-sols des bâtiments avaient été installés sur le toit du substrat, détruisant certes l'accumulation stratigraphique sus-jacente, mais préservant ainsi l'essentiel des structures en creux gallo-romaines implantées dans la grave. C'est en tout cas ce que révèlent, pour le bâtiment hospitalier, les sondages 34, 51, 52 et 53, et, pour le bâtiment d'accueil, les sondages 31 et 32. La même chose a par ailleurs été observée sous le vivier moderne, dans le sondage 23.

Il est en revanche plus que probable que rien ne subsiste sous les sous-sols de la branche sud de l'hôpital, en raison du pendage du substrat et des niveaux archéologiques dont l'altitude remonte ici progressivement. Un second secteur, situé dans l'angle sud-est des bâtiments hospitaliers, semble également avoir été « purgé » de tout vestige d'occupation antique. Cette troncature, aux vues des éléments en notre possession, semble pouvoir être datée de l'époque moderne et n'est pas sans évoquer les observations réalisées récemment lors d'interventions proches (Wech 2009b). Peut-être faut-il la lier à l'aménagement, dans ce secteur, d'un canal à l'époque moderne ?

Notons pour finir l'identification d'une troncature partielle et ponctuelle des niveaux antiques, entre les sondages 11 et 12. Cette intervention est sans nul doute postérieure aux années 1960 et relève vraisemblablement d'un nivellement du terrain pour la construction de nouveaux bâtiments.



-  Troncature complète des terres noires
-  Apparition à moins de 1 m de profondeur
-  Apparition entre 1 et 2 m de profondeur
-  Apparition à plus de 2 m de profondeur
-  Contour de la prescription
-  Bâti actuel
-  Epaisseur de «terres noires» conservée (cm)



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 17
Essai de cartographie restituée des profondeurs
d'apparition des « terres noires »

0 30 m



Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE) Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)

4.4. L'ANTIQUITÉ TARDIVE

4.4.1. La fin de l'habitat

D'une façon générale, l'Antiquité tardive n'a livré lors du diagnostic que des traces particulièrement fugaces. De façon quasi systématique, les habitats reconnus ne semblent jamais perdurer au-delà de la fin du II^e siècle. Les derniers niveaux observés, sauf exception, ne livrent en effet aucun élément céramique postérieur à cette date. Il est sans doute encore plus significatif de souligner l'absence totale de monnaie du III^e siècle, dont les frappes sont pourtant très abondantes et que l'on trouve toujours en quantité sur les sites de cette période (monnaies de Tétricus notamment).

L'absence totale de ces éléments indique donc sans ambiguïté que les habitats de ce secteur sont abandonnés massivement entre la fin du II^e et le tout début du III^e siècles. Deux exceptions sont néanmoins à signaler, autour des sondages 35 et 36 d'une part, et du sondage 22 d'autre part, dans lesquels quelques éléments céramiques des III^e - IV^e siècles ont été découverts. Il est intéressant de constater que ces deux secteurs coïncident avec l'identification d'habitats aisés antérieurs. Il apparaît donc ainsi que ce secteur de la ville antique, hormis quelques occupations sporadiques, s'est trouvé en grande partie déserté au début du III^e siècle.

Cette situation avait déjà été observée lors de fouilles antérieures (rue Lepouzé notamment ; Gerber 1990), mais pouvait alors passer pour un événement ponctuel, ne concernant qu'un habitat. La localisation de ces fouilles, à l'est du présent diagnostic, pouvait également amener à conclure à un phénomène marginal ou périphérique. La surface importante explorée ici, et le caractère systématique des observations ne permettent aujourd'hui plus aucun doute quant à la nature et l'importance exactes de cet abandon qui semble donc avoir concerné un pan entier de la ville de façon très précoce.

Cette constatation doit certainement être mise en regard du fort développement, à cette même époque, de la grande agglomération culturelle du Vieil-Evreux, tant au niveau des habitats que des constructions monumentales. Cette évolution concomitante, quoique opposée dans les faits, n'est sans doute pas fortuite. Seules auraient pu subsister, près des thermes d'Evreux, quelques habitats d'importance (maisons de notables impliqués dans la vie publique ?).

4.4.2. Un quartier hors-les-murs

Les recherches menées sur le *castrum* suggèrent, comme nous l'avons vu (cf. *supra* § 1.3.2.4), l'existence d'un premier état de cette fortification englobant totalement les terrains diagnostiqués, et relevant du 3^e quart du III^e siècle. Cette première muraille aurait donc inclus des îlots déjà en grande partie désertés, mais surtout les thermes qui étaient quant à eux toujours en activité. Ces derniers sont d'ailleurs sûrement l'un des éléments à l'origine de cette volonté d'inclure ce quartier de la ville antique dans l'espace fortifié.

L'aménagement postérieur, sans doute à partir de la fin du III^e siècle et après abandon du tracé initial, de la muraille définitive, exclut *de facto* le secteur diagnostiqué de l'espace urbain. Contrairement à ce que l'on aurait pu initialement penser, « l'abandon » de ce quartier ne consitue pas une amputation massive du tissu urbain, mais « régularise » une situation qui existait déjà dans les faits depuis un peu moins d'un siècle.

Ce secteur de la ville, souvent identifié comme le foyer du développement premier de l'urbanisme à l'époque augustéenne (cf. *supra* § 4.1.3), et par la suite fortement urbanisé, s'est alors retrouvé hors-les-murs et ne semble pas avoir connu de réoccupation pérenne avant le plein Moyen Age.

4.5. LES « TERRES NOIRES »

Les dernières occupations gallo-romaines reconnues sont partout surmontées par une accumulation de sédiments, parfois stratifiés, mais dans l'ensemble très homogène, et qui correspond à ce que l'on nomme communément des « terres noires » (**planche 17**). Leur épaisseur et leur nature intrinsèque sont variables, témoignant sans doute de modes de constitution différents selon les secteurs. Il serait illusoire de tenter ici une restitution planimétrique de ces phénomènes, tant les surfaces observées sont restreintes et les destructions postérieures parfois importantes. Notons toutefois que, si l'on excepte le secteur situé au sud-est des bâtiments hospitaliers, partiellement tronqué, il semble que les « terres noires » présentent une épaisseur moyenne comprise entre 0,8 et 1 m (**planche 17**).

Trois exceptions notables à cela : au nord-ouest, un secteur présente une épaisseur pouvant atteindre 1,5 m, tandis qu'en position centrale deux zones livrent des épaisseurs sensiblement inférieures (sondages 13 et 23 d'une part et 35 d'autre part). Nous verrons que ces deux dernières correspondent à l'emplacement de structures relevant du bas Moyen Age et de la période moderne, dont la présence a très vraisemblablement limité l'accumulation des « terres noires ».

Le mobilier présent dans ces niveaux est le plus souvent rare, très fragmentaire et usé. Il témoigne toutefois d'une constitution et d'une utilisation (peut-être à des fins agricoles ?) de ces niveaux sur une période très longue, débutant sans doute dès la fin de l'Antiquité et courant, dans certains sondages, jusqu'à l'époque moderne. D'une façon générale, il est certain que cette phase de l'occupation couvre au moins l'essentiel du Moyen Age. L'existence de « terres noires » du Haut Empire gallo-romain ne peut cependant pas être exclue (sondage 31).

Pour plus de précisions quant à ces niveaux dont l'étude précise n'a pas pu être faite durant l'opération, nous renvoyons à la contribution bénévole de Quentin Borderie (Université Paris 1) qui, au cours d'une intervention de terrain d'une journée, a réalisé les premières observations et procédé à des prélèvements, en attente d'analyse ultérieure (cf. annexe « terres noires »).

4.6. LE MOYEN AGE

4.6.1. Aux portes de la ville ...

La période médiévale apparaît sur le site essentiellement au travers des « terres noires » que nous venons d'évoquer. Leur présence exclusive reflète sans doute la proximité de l'agglomération ébroïcienne, retranchée derrière son *castrum*, mais indique assez clairement qu'aucune occupation pérenne ne se trouve alors plus dans ce secteur. Tout au plus le terrain accueille-t-il probablement des épandages de matériaux provenant de la ville toute proche (remblais issus du creusement de caves ou apports de sédiments pour remise en culture par exemple) et abrite des activités agricoles ou maraîchères n'ayant laissé que très peu de traces (sondage 25).

4.6.2. La basse cour du château comtal ?

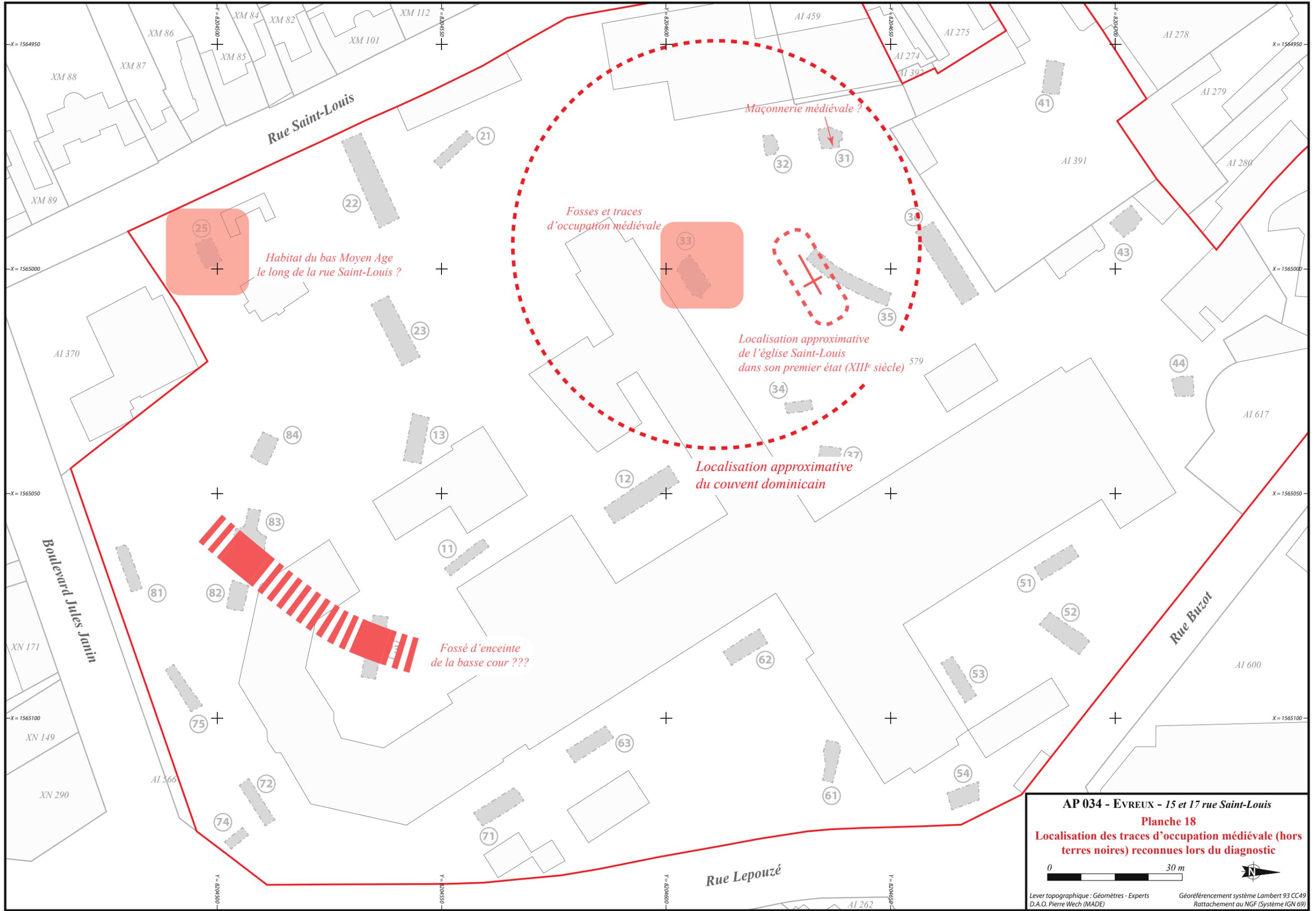
Les sources à notre disposition mentionnent le fait que, pour l'établissement de la congrégation dominicaine voulue par Louis IX et située dans l'emprise du diagnostic, celui-ci leur donna à cet effet la basse cour du château d'Evreux, intégrée en 1200 au domaine royal (Bauduin 1997, p. 2). La localisation exacte des limites de cette basse cour pose toutefois quelques problèmes.

La présence dans les sondages 12, 73 et 83 de plusieurs fossés assez imposants peut laisser supposer, malgré leur comblement final à l'époque moderne, que la basse cour pouvait avoir été délimitée par un fossé d'enceinte (**planche 18**). Il n'est bien sûr pas possible de rattacher avec certitude l'une ou l'autre de ces structures à cette basse cour, mais la question méritait d'être posée.

Le meilleur candidat pour une telle interprétation est sans doute l'important creusement identifié dans le sondage 83, et dont le prolongement doit être recherché dans le sondage 73. Malgré l'absence d'élément permettant de dater son creusement initial, son ampleur, la présence de recreusements et l'identification d'une phase d'utilisation nettement médiévale (céramique du bas Moyen Age avec résidualité du haut Moyen Age dans le sondage 73) militent clairement en faveur d'un aménagement médiéval qu'il serait tentant de rattacher à la délimitation de la basse cour du château. Nous sommes cependant là dans le domaine de l'hypothèse.

4.6.3. L'église Saint-Louis et ses abords

La première occupation médiévale consistante a été observée dans le sondage 35 et se rapporte à l'installation d'un « couvent de frères prêcheurs » (Dominicains) et la construction d'une église initialement placée sous l'invocation de Saint-Pierre et Saint-Paul (Lamiray 1927). Les sources disponibles nous informent qu'un premier monument fut décidé en 1269 sous le règne et par décision de Louis IX (1226-1270), ce qui, bien sûr, ne permet pas d'exclure la présence d'un édifice antérieur. Comme nous l'évoquions précédemment, l'installation de la communauté religieuse et la construction de l'église se sont faites sur les terrains relevant précédemment de la basse cour du château, concédés à cet effet par le roi lui-même.



25
Habitat du bas Moyen Age
le long de la rue Saint-Louis ?

Fosses et traces
d'occupation médiévale

33

Maçonnerie médiévale ?

Localisation approximative
de l'église Saint-Louis
dans son premier état (XIII^e siècle)

Localisation approximative
du couvent dominicain

Fossé d'enceinte
de la basse cour ???

AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis
Planche 18
Localisation des traces d'occupation médiévale (hors terres noires) reconnues lors du diagnostic

0 30 m

Lever topographique : Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)



AP 034 - EVREUX - 15 et 17 rue Saint-Louis

Planche 19

Localisation des structures et occupations modernes mises en évidence lors du diagnostic

0 30 m

Lever topographique - Géomètres - Experts
D.A.O. Pierre Wech (MADE)

Géoréférencement système Lambert 93 CC49
Rattachement au NGF (Système IGN 69)

Les éléments de datation récoltés lors du diagnostic concordent toutefois pour autoriser l'identification des premières maçonneries observées dans le sondage 35 avec l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, devenue ensuite Saint-Louis en 1299, lors de la béatification du souverain éponyme (Lamiray 1927). Seule une maçonnerie relevant probablement de cette première église ayant été observée dans le cadre du diagnostic, aucune tentative de restitution n'est permise (**planche 18**).

Dans l'environnement immédiat, plusieurs traces d'occupation ont été mises en évidence et peuvent être liées à cette installation. Il s'agit, dans le sondage 33, de fosses dont le comblement semble relever des XIII^e - XIV^e siècles, et, dans le sondage 31, d'une maçonnerie non datée et possiblement associée à cet établissement.

4.6.4. Habitat extra-muros

Dernier élément rattachable à la période médiévale, le sondage 25 a livré quant à lui les vestiges de constructions dont la destination ne peut être précisée (habitat ? artisanat ?), mais dont la datation s'établit dans le courant du bas Moyen Age. L'orientation de ces structures, consistant en un angle de bâtiment maçonné et deux solins attenants, est strictement parallèle à la rue Saint-Louis limitrophe, par ailleurs attestée au moins depuis les années 1200 (sous les noms successifs de rue du Chariot et rue Trianon ; Coutil 1921, p. 54). Il n'est donc pas impossible que se soit développé dès cette époque, en marge du couvent, à l'extérieur du *castrum* et le long de cette rue, un habitat dont l'importance ne peut aujourd'hui pas être estimée.

Bien que postérieure à la fin du Moyen Age, la vue d'Evreux réalisée par Tassin en 1634 offre sans doute un bon aperçu de ce à quoi pouvait ressembler ce quartier naissant (**fig. 154**).

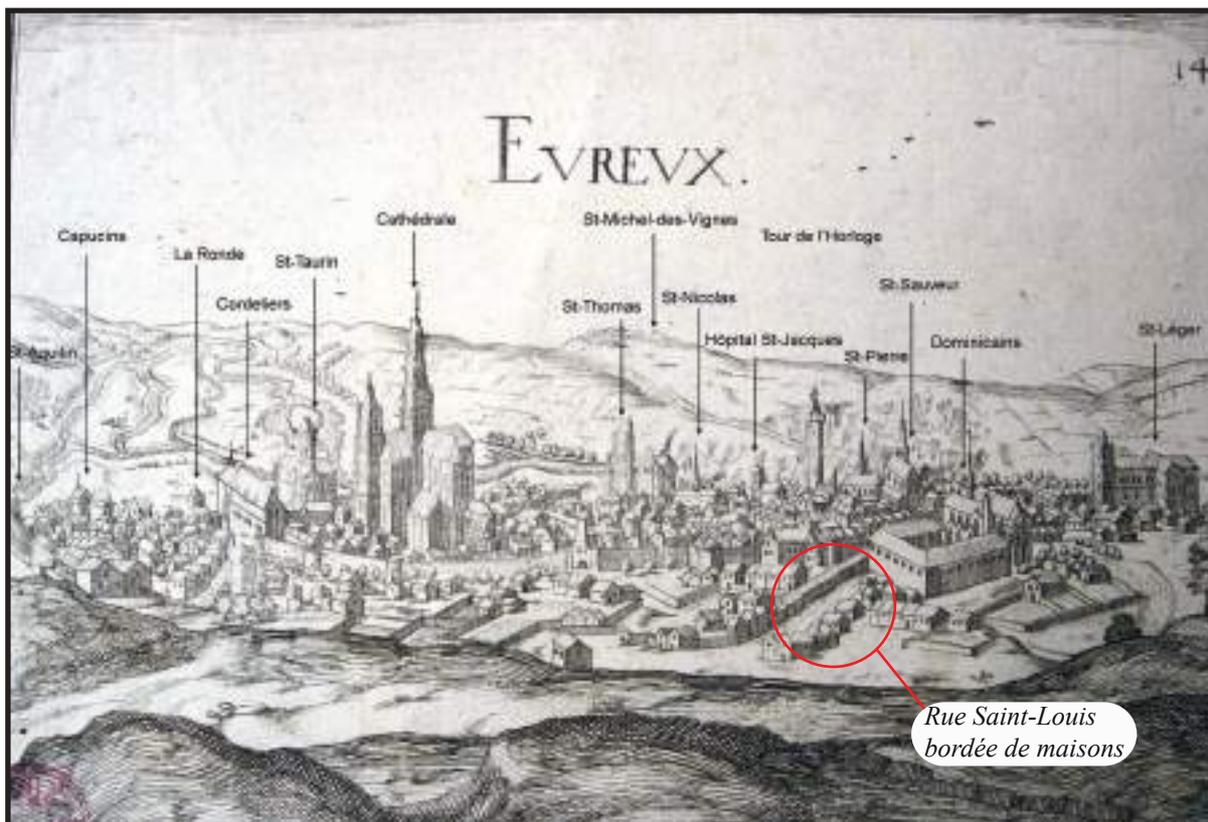


Figure 154 - Vue d'Evreux en 1634 par Tassin, avec localisation des principaux édifices connus (Archives départementales de l'Eure II Fi 280)

4.6.5. Conclusion

Les quelques éléments mis en évidence lors du diagnostic livrent l'image d'une occupation médiévale très modeste, essentiellement caractérisée par des accumulations de « terres noires », probables témoins de la remise en culture au moins partielle de ces terrains. Il est intéressant cependant de noter la reconquête urbaine progressive de cet espace, à la fin du Moyen Age, par le biais, tout d'abord, de l'installation d'un couvent, puis par le développement probable d'un modeste « faubourg » le long de la rue Saint-Louis.

4.7. LA PÉRIODE MODERNE

En guise de préambule pour la période moderne, il semble utile de préciser que si les vestiges sont certes plus nombreux que pour le Moyen Age, les éléments de datation ne permettent malheureusement pas d'établir un phasage interne à cette période. C'est pourquoi, faute de pouvoir déterminer des étapes dans cette occupation, il nous a semblé plus opportun d'en présenter et d'en discuter ici les données de façon thématique et non chronologique.

4.7.1. *L'église Saint-Louis et les Dominicains*

4.7.1.1. *L'église*

Les sources disponibles sur cette période nous renseignent assez précisément sur l'histoire et les principales étapes de la vie de l'église et du couvent associé (**fig. 155**), palliant ainsi les imprécisions de la documentation archéologique obtenue dans le cadre du diagnostic. Pour ce faire, nous nous référerons principalement à la synthèse de Henri Lamiray (1927).



*Vue d'Evreux par Tassin en 1634
(AD 2 Fi 280 ; extrait)*



*Plan d'Evreux par Chouard en 1789
(AD 3 Pl 13 ; extrait)*



*Plan cadastral d'Evreux en 1811
(AD 3 Pl 182 ; extrait)*

Figure 155 - Vues et plans successifs de l'église Saint-Louis et du cloître, entre les XVII^e et XIX^e siècles

Nous apprenons ainsi que la chapelle connut de nombreuses réfections, dont l'archéologie se fait ici sans doute l'écho, la plus importante étant celle de 1702 (cf. § 2.3.6.3 et 2.3.6.4 / nombreuses traces de chantiers dans le sondage 35). Peut-être les murs principalement identifiés dans le sondage 35 relèvent-ils de cette construction du début du XVIII^e siècle ?

Henri Lamiray nous indique que la chapelle mesurait alors 172 pieds pour une largeur de 32 pieds¹. L'étude des plans cadastraux des XVIII^e et XIX^e siècles nous permet ainsi de proposer une localisation et une restitution en plan de l'édifice qui ne paraît plus avoir fait l'objet d'importants remaniements par la suite (**planche 19**).

Celui comportait une série de contreforts sur le mur septentrional au moins, dont l'un a été mis au jour dans le sondage 35. Aucun document figuré ne permet de préciser davantage l'architecture du monument qui apparaît, sur les plans de la fin du XVIII^e siècle comme une construction de plan allongé, probablement à nef unique et sans transept. Le choeur ne présente pas, sur ce plan, de chapelle axiale, ni aucun aménagement particulier : simplement un chevet de plan circulaire ou à pans coupés.

4.7.1.2. *Le cloître*

Nous savons également que le cloître fut (re)bâti au XVI^e siècle, sous la houlette du frère jacobin Laurenti, surnommé « Langue d'Or » à cause de ses sermons, qui fit également restaurer les chaires du choeur (Lamiray 1927). Ce cloître se trouvait accolé au flanc sud de l'église Saint-Louis ainsi qu'on peut le voir sur

1 A Rouen, à l'époque moderne, 1 pied = 32,4 cm.

de nombreuses figurations (**fig. 154** et **155** notamment). C'est peut-être à cette construction qu'appartenait la maçonnerie postérieure au XIV^e siècle et mise au jour dans le sondage 33.

Ni les sources ni l'archéologie n'apportent beaucoup plus d'information sur ce cloître qui, dans un premier temps, semble s'être présenté sous la forme d'une cour fermée dont le côté nord était constitué par l'église. Le plan Chouard de la fin du XVIII^e siècle (**fig. 155**) indique la suppression du côté méridional et l'ouverture de la cour sur les vergers environnants.

4.7.1.3. Les abords de l'église

Seule la zone extérieure située au nord de l'édifice a pu être ici observée dans le sondage 35. La fouille y a révélé, couvrant une période comprise entre la fin du Moyen Age et le courant de la période moderne, des aménagements interprétables comme des fosses de plantation. Peut-être sommes-nous en présence des traces d'un aménagement paysager des abords de l'église Saint-Louis.

Durant la même phase de l'occupation, un sol de craie est installé le long du mur gouttereau de l'église, sur une largeur d'environ 3 m. Son prolongement occidental a sans doute été reconnu dans le front de taille du sondage 32, à une altitude très similaire (62 m NGF contre 62,15 dans le sondage 35). Ces différents éléments révèlent une structuration importante et une mise en valeur remarquable des abords de l'église à la fin du Moyen Age et à l'époque moderne.

4.7.2. Le cimetière Saint-Adrien ou Saint-Adrian

Le sondage 44 a permis de mettre au jour plusieurs sépultures dont la datation précise n'a pas pu être établie, mais dont l'appartenance à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne semble néanmoins assurée par la stratigraphie.

L'étude des documents d'archives permet d'interpréter ce groupement de sépultures comme une partie d'un cimetière plus vaste que Le Brasseur décrit ainsi : « [...] cimetière saint Adrien, petite chapelle annexe de la Paroisse de saint Léger, fondée par Robert Courtois et Anne Lotte sa femme qui y sont enterres (*sic*) » (1722 : p. 319). Cette indication permet de supposer que le cimetière existe au moins depuis le XVI^e siècle, mais ne permet pas d'exclure sa création antérieure.

Plusieurs documents cartographiques du XVIII^e siècle permettent de confirmer cette identification, en précisant la localisation de la-dite église, au nord-est de l'enclos des Jacobins (**fig. 156**). Rien ne permet en revanche de préciser l'extension du cimetière, dans la mesure où aucune limite n'a été reconnue.

L'absence de l'église, comme du cimetière, sur la plan d'Evreux réalisé en 1789 par l'ingénieur Chouard, permet de conclure qu'à cette date, l'un comme l'autre n'existaient plus. L'abandon doit donc relever du courant du XVIII^e siècle et être suivi d'une remise en culture, le secteur apparaissant comme tel en 1789.

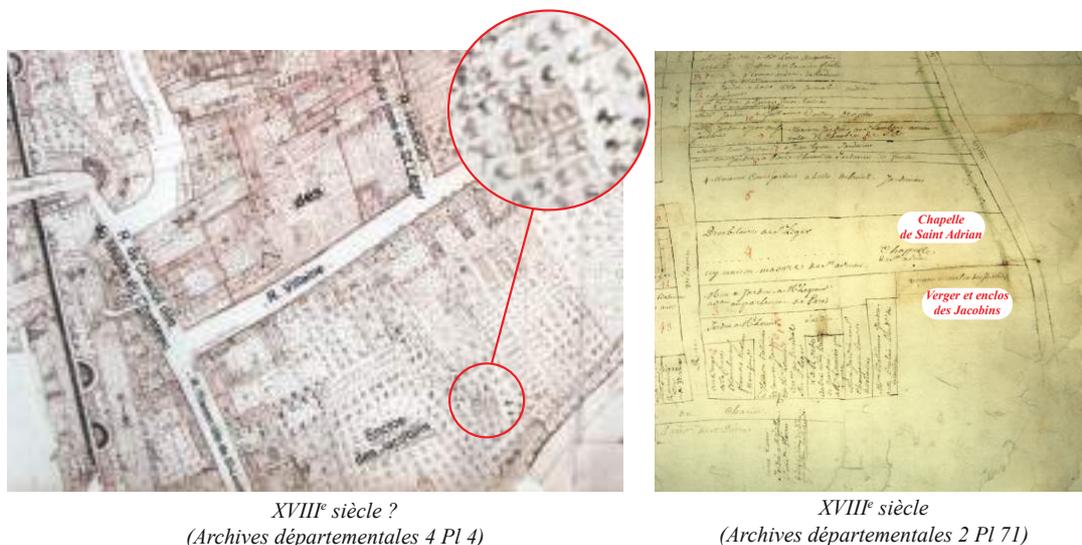


Figure 156 - Documents d'archives figurant l'église Saint-Adrien (Adrien ?)

4.7.3. De l'habitat ?

Deux sondages ont livré des traces d'une occupation interprétable comme de l'habitat. Des sols et des occupations modernes ont tout d'abord été repérés dans le sondage 25, succédant à la démolition du bâti déjà évoqué pour la fin du Moyen Age. Malgré l'absence de tout élément permettant l'identification de la nature de l'occupation moderne, il semble possible de restituer ici un habitat, en supposant une pérennité de l'occupation antérieure et de ses fonctions.

Le sondage 13 a, quant à lui, livré des vestiges plus concrets, sous la forme d'une cheminée en tuileau, vraisemblablement accolée à un mur maçonné, et associée à un mur sur solin d'orientation similaire (nord-est / sud-ouest). Les sols contemporains sont constitués de terre et de tuiles concassées. La présence d'une cheminée permet d'identifier une fonction probable de logis et donc de reconnaître un habitat dont l'abandon est daté du XVII^e siècle au plus tôt. Ce logis participe sans doute également, à l'image de ce qui avait été proposé pour les structures du sondage 25, à la reconquête urbaine de ce quartier, et appartient probablement au même « faubourg » naissant, situé entre le *castrum* et le cloître (**fig. 154**).

4.7.4. Une importante troncature dans le secteur oriental : prélèvement de matériaux ?

Les sondages 54, 61, 62 et 63 ont révélé l'existence, dans l'angle formé par les bâtiments hospitaliers des années 1960, d'une importante zone dans laquelle les niveaux archéologiques semblent avoir fait l'objet d'importantes troncatures que nous proposons d'attribuer à l'époque moderne.

Ces terrassements ont-ils fait disparaître toute trace des stratigraphies antérieures puisque le substrat a été systématiquement atteint, voire même généreusement entamé. La zone concernée ne peut pas être cernée avec certitude, mais l'observation d'une de ses limites, dans le sondage 63, permet de la circonscrire au moins vers le sud. Partant de ces observations, et de la localisation des fouilles antérieures réalisées à proximité et qui avaient livré une stratigraphie « normale » (fouilles de la rue Lepouzé notamment), il ne semble pas impossible de restituer grossièrement son emplacement (**planche 19**).

Quelle était donc la destination de ces travaux d'envergure ? Il est peut-être intéressant de constater que l'emplacement de cette zone « perturbée » se trouve à proximité immédiate et correspond pour partie au tracé du bras de l'Iton identifié précédemment. Peut-être s'agit-il des traces d'un vaste aménagement lié à ce cours d'eau aujourd'hui oublié ? Ces terrassements sont-ils liés à sa canalisation ? Ou bien s'agit-il plus simplement d'une zone de prélèvement de matériaux, ainsi qu'elles ont été identifiées en d'autres points proches de la ville² ?

4.7.5. Installations hydrauliques : vivier, canaux et canalisations

4.7.5.1. Le vivier ...

La période moderne voit également l'installation d'importantes structures hydrauliques, dont le diagnostic a remis au jour certains éléments. L'une des principales est sans conteste le vaste vivier dont la limite orientale a été observée dans le sondage 23. La date de sa création est, nous l'avons vu, antérieure à la fin du XVIII^e siècle, mais son absence sur les documents figurés du XVII^e siècle (**fig. 154**) permet donc de situer son creusement entre le milieu du XVII^e siècle et le courant de la seconde moitié du XVIII^e. Son comblement est quant à lui bien daté de la première moitié du XIX^e siècle, entre 1820 et 1844.

Les nettes variations observées, tant dans la forme que dans les dimensions de ce « bassin », sur les différents plans du secteur (plan Chouard en 1789 et cadastre de 1811), incitent à restituer plusieurs aménagements successifs modifiant l'apparence de la structure, mais dont le diagnostic ne fait pas état.

Aucun élément, ni archéologique, ni cartographique, n'indique une quelconque alimentation en eau de ce vivier. Son emplacement, au débouché du vallon de la rue Saint-Louis, et sur la bordure du bras d'Iton aujourd'hui disparu, permet de supposer qu'il pouvait recevoir un approvisionnement naturel en eau, résultant de la conjonction de ces deux structures hydrologiques. Nous y reviendrons.

2 Voir notamment Wech 2009a et Guillot 2000.

4.7.5.2. ... et son exutoire ...

Alors que son alimentation est ignorée, son évacuation est en revanche bien figurée sur les différents documents, à commencer par le plan Chouard de 1789. Elle est représentée sous la forme d'une canalisation relativement étroite, émergeant de l'angle nord-est du vivier et se prolongeant suivant une direction nord-est (**fig. 60 et 61**). Manifestement souterraine sur plusieurs centaines de mètres de longueur, elle est recouverte par les constructions postérieures figurées sur les plans du XIX^e siècle. Elle passe ainsi sous l'angle du bâtiment arrière de l'hospice du construit à partir de 1825.

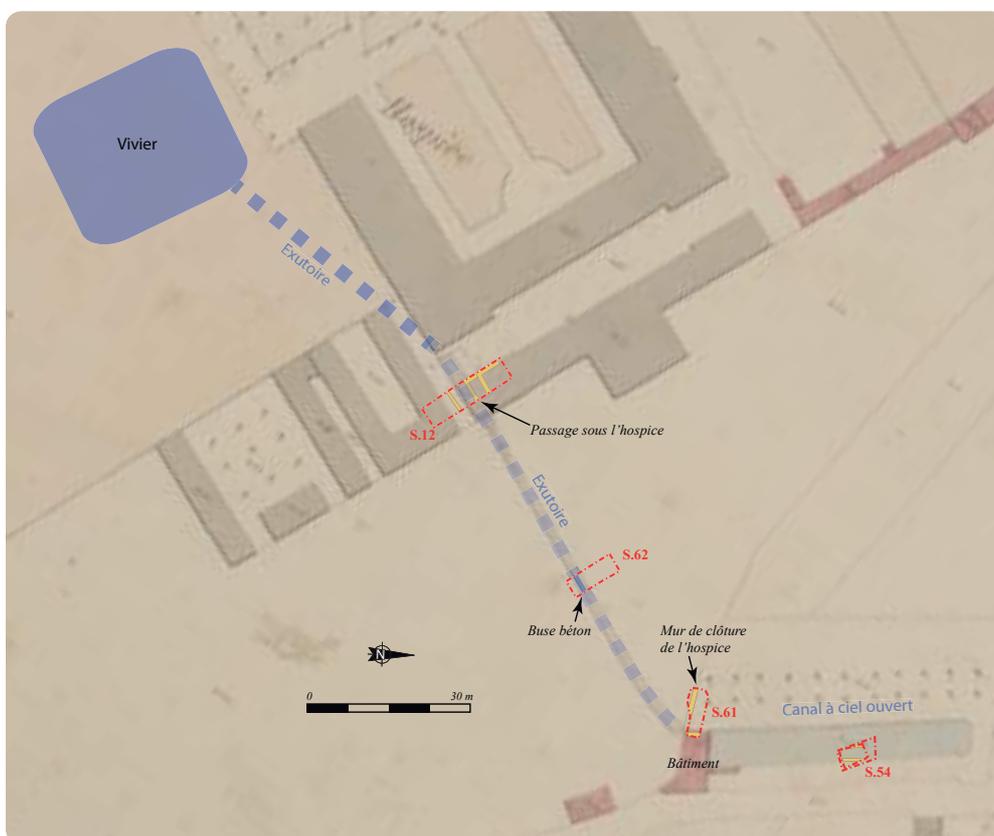
La superposition des données du diagnostic et du cadastre de 1844, reprenant les informations de celui de 1811, nous indique que l'exutoire devait se trouver, dans le sondage 12, entre les fenêtres sud et centrale, et entre les maçonneries 502 et 506, dans une zone non sondée lors du diagnostic (**fig. 157**). Le passage de cette canalisation peut d'ailleurs expliquer l'importance des fondations du mur 502.

Plus à l'est, on constate que le tracé de cet exutoire coïncide exactement, dans le sondage 62, avec l'emplacement d'une buse en béton, coffrée sur place, et constituant très probablement le dernier avatar de la canalisation. La présence de cet aménagement du XX^e siècle suppose une persistance de la structure et des écoulements d'eau qui y sont liés, jusqu'à une date récente.

Plus à l'est encore, la canalisation franchit une limite de parcelle, matérialisée sur le terrain par un mur assez conséquent (sondage 61), dont la datation est comprise entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle. Elle est alors souterraine et évolue au-delà de cette limite vers un canal plus large et à ciel ouvert. Là encore, la présence de cet aménagement sur le plan de 1789 permet de situer sa construction antérieurement à cette date, sûrement dans le courant du XVIII^e siècle. Notons au passage que le canal observé dans le sondage 54, constitué de deux murs parallèles, mais de factures très différentes, présente une largeur inférieure à celle indiquée sur les cadastres anciens. Il est tentant d'y reconnaître plusieurs états.

4.7.5.3. ... canalisation d'un bras de l'Iton ?

Peut-être faut-il y reconnaître dans ces aménagements ni plus ni moins que la canalisation du bras d'Iton à l'époque moderne, ce qui supposerait par ailleurs une légère modification de son tracé depuis l'Antiquité ?



**Figure 157 - Le vivier moderne et son exutoire :
superposition des données du diagnostic et du cadastre de 1844**

De nombreux éléments vont en ce sens, à commencer par le tracé de la canalisation, depuis le vivier jusqu'au canal oriental, qui suit assez précisément l'emplacement supposé du bras de rivière. Le fait que le canal d'évacuation ait subsisté longtemps après le remblaiement du bassin, sous la forme notamment de la buse en béton du sondage 62, tend également à accréditer cette hypothèse : l'eau venant naturellement, il était toujours nécessaire d'en canaliser le flux, avec ou sans bassin en amont ! A ce stade de l'enquête, aucune certitude n'est permise, mais la question méritait d'être posée.

4.7.5.4. Aménagements divers

Dans le prolongement approximatif de l'exutoire du vivier, le sondage 12 a révélé la présence de plusieurs aménagements dont la destination reste inconnue, mais que nous avons un temps pensé pouvoir lui être liés. Il s'agit tout d'abord du fossé 507. Celui-ci, probablement comblé dans le courant du XVI^e siècle, après avoir servi de dépotoir ne peut assurément pas être lié au vivier postérieur. La date de son creusement, comme sa destination première, n'ont pas pu être déterminées, mais il n'est pas pour autant exclu que ce fossé ait pu initialement joué un rôle quelconque dans le cheminement canalisé des eaux en fond de vallée. L'absence de niveau hydromorphe dans le fond de la structure ne plaide cependant pas en faveur de cette hypothèse.

La deuxième est un second fossé (553), situé immédiatement au nord du précédent, et qui n'a, quant à lui, pas pu être daté précisément, ni en ce qui concerne son creusement, ni pour ce qui est de son comblement. De même, la chronologie relative entre les deux structures n'apparaît pas clairement. Sa destination et son lien éventuel avec le vivier nous échappent donc totalement.

Le troisième et dernier élément est une canalisation maçonnée (503). Interprétée comme un égout, ou en tout cas une évacuation d'eau, il pouvait être tentant d'y reconnaître une portion de l'exutoire du vivier. Plusieurs problèmes se posent cependant quant à cette identification, le principal étant, comme nous l'avons vu, la non concordance des tracés. Il semble donc plus probable que cette étroite canalisation soit liée à un quelconque édifice, plutôt qu'au vivier ou à la canalisation du bras d'Iton.

4.7.6. Conclusion

L'époque moderne voit la continuation logique des processus d'urbanisation initiés à la fin du Moyen Age. Le couvent des Jacobins se structure et se dote de nouveaux équipements, tandis que l'habitat mitoyen semble se développer. Au nord-est, un cimetière et une chapelle Saint-Adrian sont créés, dépendant de la paroisse Saint- Léger, et témoignent de l'essor important de cet autre faubourg d'Evreux.

Parallèlement, le bras d'Iton qui devait, depuis l'Antiquité, circuler à proximité du couvent est très probablement canalisé par le biais de la création d'un vivier et de son exutoire. D'importants fossés, dont l'un au moins est assurément antérieur à cet aménagement, ont pu jouer ce rôle au préalable.

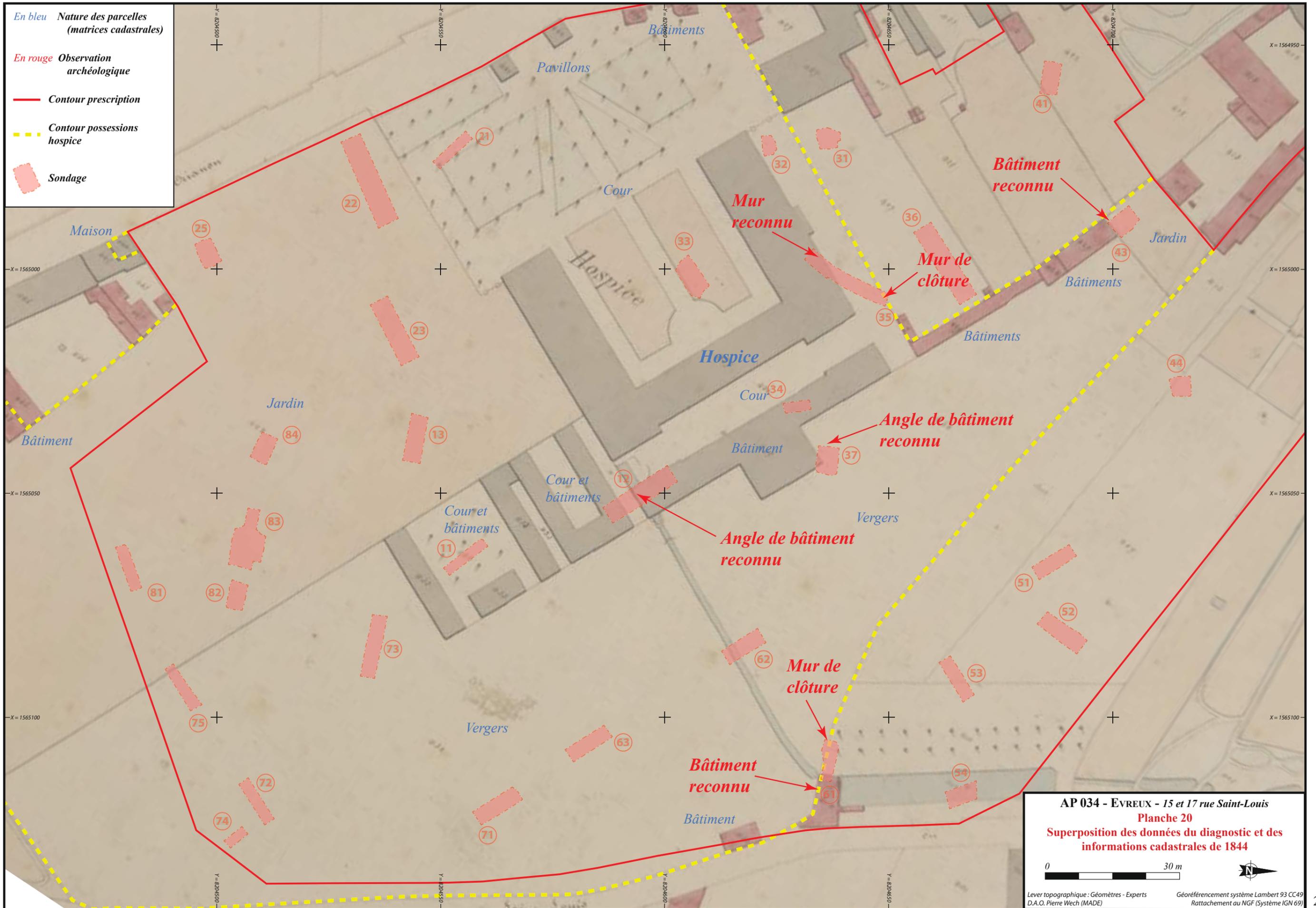
4.8. L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Il va sans dire que l'époque contemporaine a livré nombre de vestiges. Mais dans la mesure où la documentation historique est ici suffisante pour ces occupations, il ne semble pas utile de s'attarder sur le détail des installations identifiées. Quelques informations cependant.

4.8.1. L'hospice des XIX^e et XX^e siècles

C'est au début du XIX^e siècle, en 1818 précisément (Lamiray 1927), que les bâtiments et terrains du couvent sont cédés à l'Hospice général d'Evreux pour être convertis en « centre hospitalier ». Le projet fait table rase de l'église Saint-Louis (sondage 35) et du cloître associé, mais aussi probablement du vivier et d'une partie des habitats riverains, et voit l'érection de nouveaux bâtiments répartis sur les trois côtés nord, est et sud d'une vaste cour carrée (**planche 20**). Trois sondages (12, 35 et 37) ont permis d'observer les vestiges de cette construction.

Les matrices cadastrales de 1844 nous renseignent efficacement sur l'étendue des propriétés de l'hospice et sur leur nature (**planche 20**). Nous apprenons ainsi que l'essentiel des parcelles diagnostiquées recouvre les terres de l'hospice (limite jaune) et que le reste des terrains concernés n'était occupé que par des jardins ou des vergers.



Deux emplacements (sondages 35 et 61) ont mis au jour les traces d'un important mur de clôture, ceinturant probablement l'ensemble des propriétés de l'hospice. Notons que, dans le sondage 61 au moins, le mur reconnu est antérieur au XIX^e siècle mais semble réutilisé à la période qui nous intéresse et sans doute jusqu'au XX^e siècle.

En dehors de l'hospice à proprement parler, le diagnostic a également permis d'observer les vestiges de bâtiments annexes dans le sondage 43, tandis que le sondage 61 livrait, au contact du mur de clôture et sur le tracé du canal antérieur encore en usage, un bâtiment extérieur aux propriétés de l'hospice et dont la fonction n'est pas connue.

L'hospice a connu, jusqu'à sa disparition dans les années 1960, de nombreux aménagements sous la forme notamment de constructions supplémentaires dont le détail pourrait être retracé à partir des plans successifs conservés (construction d'une maternité, de pavillons d'entrée, ...). Ceci ne présente toutefois guère d'intérêt dans le cadre du présent rapport.

4.8.2. L'hôpital des années 1960 à nos jours

L'hospice du XIX^e siècle est à son tour rasé au début des années 1960 pour la construction du centre hospitalier toujours visible à l'heure actuelle, et aujourd'hui désaffecté. Cette construction, par le biais d'importantes troncatures liées à la réalisation de sous-sols, a largement détruit les vestiges des occupations antérieures sur une surface heureusement limitée à l'emprise des bâtiments.

Tout comme son prédécesseur, l'établissement connut de nombreux ajouts et réaménagements dont le détail ne présente ici que peu d'intérêt. Evoquons simplement la construction de la nouvelle maternité dont le projet a suscité la réalisation d'une fouille en 1993 et permis la mise au jour et l'étude des vestiges des thermes de la ville antique d'Evreux (Aupert 1997). Ceux-ci sont aujourd'hui conservés sous le bâtiment dont les fondations avaient été modifiées à cette fin.





5. BILAN ET CONCLUSION



L'opération de diagnostic archéologique réalisée dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis, suite à la demande anticipée de la commune d'Evreux, a permis la mise au jour et l'étude de très nombreux vestiges du passé bi-millénaire d'Evreux. Ces quelques 4 hectares ont donc constitué une véritable fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville, depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Il ressort des observations effectuées que les premières occupations n'apparaissent pas, dans cette partie de la vallée de l'Iton, avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., confirmant en cela les données acquises précédemment lors de fouilles proches. Aucune organisation urbaine ne semble se dessiner à cette époque. Les terrains se situaient alors à la base du coteau, de part et d'autre d'un bras de l'Iton aujourd'hui disparu et situé approximativement sous les branches est et ouest de l'hôpital actuel.

D'importants travaux de terrassement préalables modifient sensiblement la physionomie du site à l'époque augustéenne : les terrains sont aplanis et sans doute préparés pour la mise en oeuvre d'une première trame urbaine plus ou moins orthonormée : *Mediolanum Aulercorum* est née. Les îlots ainsi délimités sont investis par des habitats et par un édifice monumental, inconnu jusqu'alors, et situé le long de la rue Saint-Louis actuelle. Sa fonction nous échappe encore.

Le milieu du I^{er} siècle, et sans doute plus précisément les années 60 de notre ère, voient de profonds bouleversements dans l'urbanisme augustéen de *Mediolanum Aulercorum* : des habitats disparaissent au profit de nouvelles rues, et inversement, le « monument inconnu » disparaît quant à lui au profit d'habitats. Le tout coïncide probablement avec la mise en place d'une seconde trame urbaine d'orientation divergente, se greffant sur la précédente précisément dans le secteur diagnostiqué.

Ces changements dans l'urbanisme sont probablement accompagnés de la création de nouvelles rues et de la construction d'un premier édifice thermal dont les vestiges ont été reconnus de manière fugace en plusieurs points de l'intervention.

Alors que les habitats connaissent de multiples réaménagements, tout en conservant systématiquement leur orientation initiale, les thermes sont détruits dans le courant du II^e siècle, puis remplacés dans les années 170 par l'édifice largement exploré en 1993, à l'emplacement de la maternité. Cette importante construction édilitaire fut suivie par la désertion massive des habitats environnants, et ce dès la fin du II^e siècle. Ce phénomène doit sans doute être lié, en miroir, au très grand développement que connaît la ville-sanctuaire du Vieil-Evreux à la même époque.

C'est donc, à quelques rares exceptions près, un quartier massivement abandonné qui est inclus dans le premier état projeté d'une fortification. Celle-ci, datée du milieu du III^e siècle, englobait surtout l'édifice thermal encore activité à cette date. Ce projet resta cependant inachevé, et fut remplacé, à la fin du III^e siècle et après l'abandon des thermes, par une enceinte restreinte excluant l'ensemble des terrains diagnostiqués.

Ce secteur, anciennement fortement urbanisé, fut dès lors situé hors les murs et ne connu, durant l'Antiquité tardive et une bonne partie du Moyen Age, aucune occupation pérenne. Tout au plus la ville, retranchée derrière son *castrum*, y a-t-elle rejeté d'importantes quantités de remblais, peut-être à des fins de remise en culture.

La « reconquête » de ces terrains, relevant sans doute pour partie de la basse cour du château comtal situé à l'emplacement de l'Hôtel de ville actuel, s'amorce avec l'installation, au XIII^e siècle et par la volonté de Louis IX, d'un couvent de « frères prêcheurs ». On construit alors une église Saint-Pierre et Saint-Paul qui prendra par la suite le vocable de Saint-Louis.

De nouveaux habitats s'implantent alors entre *castrum* et couvent et semblent à l'origine du développement d'un petit « faubourg » *extra-muros*.

Le couvent de développe ensuite à l'époque moderne : l'église est restaurée à de nombreuses reprises et dotée, sans doute au XVI^e siècle, d'un cloître. Le bras d'Iton est canalisé et l'habitat médiéval perdure et semble s'étendre au sud-ouest, tandis qu'au nord-est, le faubourg Saint-Léger se développe considérablement. C'est de cette paroisse que dépend en effet le petit cimetière Saint-Adrian, sans doute créé au XVI^e siècle et désaffecté au XVIII^e siècle, dont quelques inhumations ont été mises au jour à l'extrémité nord-est du diagnostic.

L'essentiel des terrains de ce secteur est cédé, en 1818, à l'Hospice général d'Evreux qui, après avoir rasé l'essentiel des bâtiments, y érige un hôpital qui subsistera jusqu'au début des années 1960. C'est à cette date qu'il fut à son tour rasé pour la construction du centre hospitalier dont les structures sont toujours visibles aujourd'hui.

Les quelques trente-trois sondages réalisés au cours de cette opération ont donc permis de montrer la richesse et la bonne conservation des vestiges présents dans le sous-sol de ces parcelles, aussi bien pour l'Antiquité que pour la fin du Moyen Age et l'époque moderne.

Ils ont également montré que ces vestiges, pourtant affectés par de fortes troncatures contemporaines, étaient conservés au moins partiellement sur l'ensemble des parcelles, y compris sous les bâtiments eux-mêmes, et malgré la présence de sous-sols.



6. BIBLIOGRAPHIE ALPHABÉTIQUE



Aupert 1997

AUPERT (P., dir.).- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes : Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997.

Bauduin 1997

BAUDUIN (P.).- *Atlas historique des villes de France - Evreux (Eure)*. Paris : CNRS éditions, 1997.

Berranger 2009

BERRANGER (M.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Pîtres - Rue de Geôle*. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2009.

Bertaudière, Guyard 2008

BERTAUDIÈRE (S.), GUYARD (L.).- *Le Vieil-Evreux (Eure). Benettemare - Le Champ des os - « Nymphée »*. Rapport de fin d'opération archéologique. Sondages 2003-2004. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2008.

Bertaudière, Guyard 2006

BERTAUDIÈRE (S.), GUYARD (L.).- *Le Vieil-Evreux (Eure). « Les Terres noires » - Thermes gallo-romains. Document final de synthèse. Sondages et surveillances 2000-2001*. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2006.

Bessac 1986

BESSAC (J.-C.).- *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*. *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément n° 14. Paris : CNRS, 1986.

Bonnin 1860

BONNIN (T.).- *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris : Dumoulin, 1860.

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993.

Collard 1989

COLLARD (J.-L.).- « Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988 (1989), pp. 23-42. Rouen : CRAHN, 1989.



Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.).- *Evreux: 8, bd Jules Janin: occupation gallo-romaine I^{er}-II^e siècles. Document Final de Synthèse.* Evreux : s.n., 1993.

Coutil 1921

COUTIL (L.).- *Archéologie franque, gallo-romaine et carolingienne.* Evreux : s.n., 1921.

Follain 1996

FOLLAIN (E.).- « Le *castrum* d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Épargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995 (1996), pp. 52-62. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1996.

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.).- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981.* Rapport dactylographié, 1981.

Gerber 1990

GERBER (F.).- *Rapport de fouille. Evreux - 1990. 22, rue Lépouzé.* Evreux : s.n., 1990.

Gerber 1995

GERBER (F.).- « Pour en finir avec la localisation du théâtre antique d'Evreux » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 3, 1994 (1995), pp. 67-68. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1995.

Guillot 2000

GUILLOT (B.).- *Evreux. 12, boulevard Jules Janin. Diagnostic archéologique. Document final de synthèse.* Rouen : AFAN, 2000.

Guillot 2008

GUILLOT (B.).- *Rapport final d'opération. Evreux - Parking Hôtel de ville.* Rouen : INRAP, 2008.

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.).- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995).* Rouen : AFAN, 1995.

Guyard 1998

GUYARD (L.).- « Paris : le faubourg nord de Lutèce » dans BEDON (R., éd.).- *Suburbia. Les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines. Caesarodunum*, t. XXXII, pp. 163 - 180. Limoges : Université de Limoges, 1998.



Guyard et alii 2008

GUYARD (L.), BERTAUDIÈRE (S.), CORMIER (S.), COUDELAS (A.).- « Le chantier de construction des thermes gallo-romains du Vieil-Evreux (Eure) : entre preuves et indices » dans *Arqueologia de la construcción. I - Los procesos constructivos en el mundo romano : Italia y provincias occidentales*. Actes du colloque de l'Institut archéologique de Mérida, 25-26 octobre 2007. Mérida : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Arqueología de Mérida, 2008.

Hartz 2007

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle*. Mémoire de Master 1 soutenu à l'Université Paris 1. Paris : s.n., 2007.

Kliesch 2011

KLIESCH (F.).- *Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme*. Rouen : INRAP, 2011.

Lamiray 1927

LAMIRAY (H.).- *Promenades historiques et anecdotiques dans Evreux*. Evreux : s.n., 1927.

Le Brasseur 1722

LE BRASSEUR (C.).- *Histoire ecclésiastique et civile du Comté d'Evreux*. 2e éd. Bruxelles : Editions culture et civilisation, 1976.

Lotti 1994

LOTTI (P.).- « Rue Bourg l'Abbé » dans *Rouen. 1992-1994. Archéologie et travaux*, p. 22. Rouen : Ministère de la Culture et de la Communication, 1994.

Wech 2009a

WECH (P.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Evreux - Boulevard Pasteur / Rue du théâtre romain*. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2009.

Wech 2009b

WECH (P.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Evreux - 7, rue Joséphine*. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2009.

Wech 2011

WECH (P.).- *Document final de synthèse. Fouille programmée 2008. L'aqueduc gallo-romain du Vieil-Evreux. Lieu-dit Les Terres Noires*. Evreux : s.n., 2011.





7. ANNEXE 1
LA CÉRAMIQUE ET LE VERRE

(par Delphine THEOLAS, MADE)



7.1. INTRODUCTION

La trentaine de sondages réalisée sur le site a livré une masse conséquente de céramique : 5487 tessons, représentant au moins 720 individus différents¹. L'ensemble du mobilier a été comptabilisé, la majeure partie des formes dessinée, à l'exclusion d'une partie du mobilier résiduel.

Un tableau d'inventaire du mobilier par US, présenté dans le deuxième volume du présent rapport, offre pour chaque contexte une présentation des catégories en présence et leurs quantités respectives en NR (nombre de restes) et NMI (nombre minimum d'individus). Une case datation renvoie à la date de constitution de chaque lot, établie à partir des éléments les plus récents qui s'y trouvent. La présence de mobilier résiduel ou intrusif est mentionnée le cas échéant. Un second tableau liste les éléments de formes présents dans chaque contexte (cf. volume 2), leurs caractéristiques typologiques et leur période de circulation lorsqu'elle a pu être déterminée.

Une grande partie des formes ainsi cataloguées fait l'objet d'une présentation figurée sous formes de planches. Sauf mention contraire, tous les dessins présentés sont à l'échelle 1/3, les photos à l'échelle 1/2 ou 1/3. La présentation se fait par sondages, suivant l'ordre chronologique des différents niveaux observés. Pour les lots importants, la présentation des céramiques se fait en outre par catégories. Sous chaque vase est reporté son numéro d'inventaire, renvoyant au tableau d'inventaire des formes. Pour favoriser l'identification, les types de céramique sont également mentionnés à l'aide notamment des abréviations suivantes :

Sig. La Grauf. : sigillée de La Graufesenque / *P.F. engobée* : paroi fine engobée / *C.Cl sa* : commune claire sableuse / *C.Cl gr* : commune claire granuleuse / *CS sa* : commune sombre sableuse / *CS gr* : commune sombre granuleuse.

Le mobilier couvre une large période, de l'Antiquité (voire la fin de la Protohistoire) à nos jours, avec des quantités de mobilier très variables selon les époques (**tableau 4**).

La céramique non tournée de tradition indigène représente 150 fragments (et quelques très rares éléments de forme), la majeure partie du temps récoltés dans des contextes postérieurs à l'époque protohistorique. Quelques contextes semblent pouvoir être reliés à une occupation possiblement antérieure à l'époque gallo-romaine, soit à l'extrême fin de La Tène finale soit au tournant entre le I^{er} siècle avant notre ère et le I^{er} siècle après.

Le mobilier d'époque gallo-romaine est le plus représenté avec plus de 4000 restes, soit plus de 73 % de la masse de céramique récoltée. Un peu plus de 10 % de ce mobilier est en position résiduelle dans des contextes ultérieurs, notamment les niveaux de « terres noires ».

Une occupation au cours du I^{er} siècle est attestée dans plusieurs sondages, avec parfois une continuité jusque dans le courant du II^e siècle. La datation s'avère moins précise pour les périodes ultérieures, mais les indices d'occupations attestent d'une fréquentation au moins jusque dans le début ou le courant du III^e siècle. Le mobilier de l'Antiquité tardive est quasiment inexistant et se retrouve essentiellement dans les niveaux de « terres noires ».

Si quelques contextes offrent un mobilier volumineux (jusqu'à 300 ou 400 tessons) au faible coefficient de fragmentation², la plupart des lots sont de faible importance (au mieux quelques dizaines de fragments), constitués de tessons de petite taille. Ceci s'explique par les contextes de découvertes, niveaux de sols ou couches d'occupation le plus souvent, alors que les structures dépotoirs riches en mobilier sont quasiment absentes. Malgré l'étroitesse des surfaces ouvertes, la récurrence de ce phénomène laisse envisager l'hypothèse d'une évacuation des déchets à l'extérieur de l'emprise du site.

Les périodes médiévales sont plus faiblement représentées, notamment le haut Moyen Age, à l'exception de quelques tessons retrouvés en position résiduelle dans des contextes plus tardifs. Le mobilier du bas Moyen Age est un peu plus présent, mais souvent dans les terres noires ou en position résiduelle dans des niveaux modernes.

Le mobilier d'époque moderne est relativement bien représenté mais son importance doit être pondérée : malgré un nombre de restes élevé, la majeure partie des fragments provient d'un même fossé, regroupant à lui seul plus de 70 % du mobilier de cette période. Enfin, quelques lots illustrent l'époque contemporaine.

1 Nombre obtenu par comptage des bords après recollage.

2 Il s'agit le plus souvent de fosses, alliées à quelques rares niveaux d'occupation.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	144	2,6%	6
Total céramiques de tradition protohistorique	144	2,6%	6
Sigillée - La Graufesenque	123	2,2%	37
Sigillée - Lezoux	137	2,5%	26
Sigillée - Argonne	15	0,3%	7
Sigillée - indét	2	0,0%	/
Terra Nigra	167	3,0%	42
Terra Rubra	11	0,2%	2
Paroi fine engobée - Lezoux	10	0,2%	1
Paroi fine engobée - Argonne	23	0,4%	4
Paroi fine engobée - Indét	2	0,0%	/
Métallescente - Lezoux	4	0,1%	1
Métallescente - Argonne	2	0,0%	/
Total céramiques fines	496	9,0%	120
Type Besançon	1	0,0%	1
Commune claire dorée au mica	52	0,9%	25
Commune claire sableuse	1331	24,3%	63
Commune claire granuleuse	69	1,3%	10
Commune sombre sableuse lustrée	114	2,1%	35
Commune sombre sableuse	1353	24,7%	208
Commune sombre granuleuse	338	6,2%	43
NPR	28	0,5%	1
RPR	13	0,2%	1
VRP	33	0,6%	4
Amphore	194	3,5%	8
Total céramiques communes	3526	64,3%	399
Total céramiques gallo-romaines	4022	73,3%	519
Commune claire sableuse	10	0,2%	1
Commune claire granuleuse	5	0,1%	1
Commune sombre sableuse	9	0,2%	1
Commune sombre granuleuse	5	0,1%	1
Total céramiques Moyen Age indét	29	0,5%	4
Commune claire sableuse	79	1,4%	9
Commune sombre sableuse	21	0,4%	4
Céramique glaçurée	105	1,9%	11
Grès - Beauvaisis	2	0,0%	/
Total céramiques bas Moyen Age	207	3,7%	24
Commune claire sableuse	11	0,2%	/
Commune sombre sableuse	2	0,0%	/
Céramique glaçurée	17	0,3%	3
Grès - Beauvaisis	4	0,1%	/
Total céramiques indét bas M-A / modernes	34	0,6%	3

Tableau 4 - Comptages des céramiques par période chronologique et type de production

Commune claire sableuse	464	8,5%	65
Commune sombre sableuse	40	0,7%	7
Céramique glaçurée	267	4,9%	42
Faïence	16	0,3%	7
Grès - Domfrontais	41	0,7%	2
Grès - Beauvaisis	95	1,7%	9
Porcelaine	2	0,0%	/
Total céramiques modernes	925	16,8%	132
Commune claire sableuse	3	0,1%	/
Faïence	2	0,0%	2
Céramique glaçurée	18	0,3%	7
Grès - Beauvaisis	6	0,1%	/
Porcelaine	2	0,0%	/
Total céramiques indét modernes / contemp.	31	0,5%	9
Commune claire sableuse	3	0,1%	/
Faïence	44	0,8%	14
Céramique glaçurée	14	0,3%	3
Grès - Beauvaisis	3	0,1%	/
Grès - Doulton Lambeth	2	0,0%	/
Porcelaine	12	0,2%	4
Total céramiques contemporaines	78	1,4%	21
Indéterminé	17	0,3%	1
TOTAL	5487	100,0%	719

Tableau 4 - Comptage des céramiques par période chronologique et type de production (suite)

N°d'inv.	Catégorie	Couleur	Forme	Nb de fgts	Datation
012.023-3	verre à vitre	incolore	/	1	contemporain
022.045-4	verre à vitre	incolore	/	1	G.R.
022.148-15	verre à vitre	bleu turquoise	/	1	G.R.
022.148-16	verre à vitre	bleu pâle	/	1	G.R.
022.160-7	verre à vitre	bleu pâle	/	1	G.R.
023.003-3	verre à vitre	incolore	/	1	moderne / contemp.
035.001-4	verre à vitre	incolore	/	1	moderne / contemp.
036.007-2	verre à vitre	incolore	/	2	? moderne/contemp
037.016-8	verre à vitre	incolore	/	1	G.R.
037.029-14	verre à vitre	incolore	/	1	moderne / contemp.
052.024-2	verre à vitre	incolore	/	1	contemporain
054.021-2	verre à vitre	vert pâle	/	1	moderne / contemp.
054.027-4	verre à vitre	incolore	/	1	contemporain
054.032-1	verre à vitre	incolore	/	1	contemporain
054.034-3	verre à vitre	incolore	/	5	contemporain
063.050-11	verre à vitre	bleu pâle	/	14	contemporain
072.002-2	verre à vitre	incolore	/	1	G.R.
072.002-3	verre à vitre	bleu turquoise	/	1	G.R.
072.015-3	verre à vitre	bleu turquoise	/	1	G.R.
072.029-1	verre à vitre	bleu pâle	/	1	G.R.
075.002-8	verre à vitre	incolore	/	1	indét
083.053-3	verre à vitre	incolore	/	2	indét
084.007-3	verre à vitre	incolore	/	3	G.R.
084.058-2	verre à vitre	incolore	/	1	indét
Total				45	

Tableau 5 - Inventaire des fragments de verre à vitre

N° d'inv.	Catégorie	Couleur	Forme	Nb de fgts	Datation
011.004-2	verre - récipient	bleu pâle	gobelet ?	1	G.R.
012.031-1	verre - récipient	incolore	indét	1	moderne / contemp.
012.068-3	verre - récipient	incolore	indét	2	moderne
012.069-1	verre - récipient	incolore	flacon	1	moderne
012.070-1	verre - récipient	incolore	flacon	1	moderne
022.000-8	verre - récipient	bleu turquoise	indét	1	moderne/contemp
022.004-1	verre - récipient	incolore	indét	3	G.R.
022.022-5	verre - récipient	bleu turquoise	indét	1	G.R.
022.022-5	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
022.049-2	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
022.067-2	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
022.097-4	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
022.111-2	verre - récipient	bleu turquoise	indét	1	G.R.
022.125-2	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
022.148-27	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
025.040-2	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	indét
033.002-3	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
033.005-3	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
034.025-5	verre - récipient	incolore	indét	1	G.R.
035.002-11	verre - récipient	trop chauffé	indét	1	moderne / contemp.
036.003-2	verre - récipient	incolore	indét	1	moderne / contemp.
037.006-4	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
037.019-2	verre - récipient	bleu turquoise	indét	1	G.R.
037.029-1	verre - récipient	vert foncé	bouteille	2	moderne / contemp.
037.035-1	verre - récipient	vert pâle	bouteille	1	contemporain
043.082-2	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
044.005-2	verre - récipient	vert foncé	bouteille	1	moderne/contemp
051.003-4	verre - récipient	bleu pâle	indét	2	G.R.
051.005-3	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
051.005-3	verre - récipient	vert pâle	indét	1	G.R.
053.010-8	verre - récipient	bleu turquoise	Ising 3	1	G.R. (Ier s.)
054.008-4	verre - récipient	vert foncé	? bouteille	1	moderne
054.021-2	verre - récipient	vert pâle	? bouteille	1	moderne/contemp
054.029-2	verre - récipient	incolore	indét	2	contemporain
054.030-4	verre - récipient	incolore	flacon	1	contemporain
054.030-4	verre - récipient	incolore	flacon	1	contemporain
054.030-4	verre - récipient	incolore	flacon	1	contemporain
054.034-2	verre - récipient	incolore	flacon	2	contemporain
054.034-2	verre - récipient	incolore	indét	1	contemporain
061.024-1	verre - récipient	incolore	capsule	1	contemporain
062.002-2	verre - récipient	vert pâle	bouteille	1	contemporain
063.050-10	verre - récipient	vert foncé	bouteille	1	contemporain
063.062-2	verre - récipient	vert foncé	bouteille	1	contemporain
063.062-2	verre - récipient	incolore	indét	1	contemporain
073.002-1	verre - récipient	vert foncé	bouteille	1	contemporain
073.006-14	verre - récipient	incolore	bol	1	G.R. (Bas-Empire)
075.031-8	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
075.034-3	verre - récipient	bleu pâle	indét	1	G.R.
081.000-2	verre - récipient	bleu turquoise	fiOLE	1	G.R.
084.036-2	verre - récipient	incolore	indét	3	G.R.
Total				59	

Eléments faisant l'objet d'une illustration

Tableau 6 - Inventaire des fragments de verreries

Une cinquantaine de fragments correspond à du verre à vitre. Une petite dizaine provient de contextes gallo-romains. Ces fragments sont la plupart du temps de couleur bleu pâle ou turquoise, plus rarement incolores. Une partie provient d'une zone d'habitat, l'autre de la zone des thermes. Les éléments restants sont tous d'époque moderne ou contemporaine, le plus souvent incolores (**tableau 5**).

Le mobilier en verre est relativement peu représenté sur le site. Une soixantaine de fragments entre dans la catégorie des récipients. Une petite moitié est attribuable à l'époque gallo-romaine. Certains fragments sont incolores, mais la teinte la plus courante est le bleu, pâle ou turquoise. Les fragments mesurent en général à peine plus de quelques centimètres de long, cet aspect très fragmentaire rendant presque toujours l'identification impossible. Quelques rares éléments méritant néanmoins d'être signalés font l'objet d'une description dans les contextes concernés (**tableau 6**).

L'étude se divise en deux parties. En premier lieu, une présentation du mobilier sondage par sondage permettra d'exposer les données chrono-stratigraphiques. Dans ce cadre seront notamment détaillés les lots riches en mobilier et/ou pertinents d'un point de vue typo-chronologique. En second lieu, une synthèse essaiera de mettre en évidence les caractéristiques du répertoire céramique en usage à Evreux au cours des différentes phases chronologiques repérées.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	25	28,7%	3
Total céramiques de tradition protohistorique	25	28,7%	3
Sigillée - La Graufesenque	1	1,1%	1
Terra Nigra	3	3,4%	1
Terra Rubra	1	1,1%	/
Total céramiques fines	5	5,7%	2
Commune claire dorée au mica	3	3,4%	1
Commune claire sableuse	29	33,3%	3
Commune claire granuleuse	2	2,3%	/
Commune sombre sableuse	12	13,8%	3
Commune sombre granuleuse	2	2,3%	/
NPR	1	1,1%	1
Amphore	8	9,2%	/
Total céramiques communes	57	65,5%	8
Total céramiques gallo-romaines	62	71,3%	10
TOTAL	87	100,0%	13

Tableau 7 - Comptage des céramiques du sondage 11

7.2. PRÉSENTATION DU MOBILIER PAR SONDAGES

7.2.1. Sondage 011

Ce sondage a livré 87 tessons répartis dans une quinzaine de contextes. Aucun élément postérieur à l'époque gallo-romaine n'a été recensé (**tableau 7**).

La céramique de tradition protohistorique, avec 25 fragments, représente près de 30 % du mobilier récolté. Les deux tiers des fragments proviennent de contextes ne livrant que de la céramique non tournée, donc possiblement antérieurs à l'époque gallo-romaine. La pâte est assez fine, le plus souvent gris foncé voire noire, parfois gris brun, et dans de rares cas dotée de grosses inclusions éparées. La surface présente dans certains cas des traces de polissage. Les éléments de formes sont rares et très fragmentaires : 3 bords ont été recensés, correspondant à un pot à lèvre éversée arrondie [**pl.1, n°1**], une jatte à épaulement et bord droit arrondi [**pl.1, n°2**] et une forme indéterminée (pot ou gobelet) à bord droit [**pl.1, n°3**]. Bien que très incomplètes, ces formes évoquent les formes classiques du répertoire de la fin de l'âge du fer³, mais une datation au début de l'époque gallo-romaine ne peut être exclue. Devant la faiblesse des lots récoltés, la question reste difficile à trancher.

L'ensemble du mobilier d'époque gallo-romaine semble pouvoir être calé dans le courant du I^{er} siècle. Les céramiques fines sont quasiment absentes, notamment les productions sigillées (un seul fragment). L'essentiel du mobilier se compose donc de céramique commune dont une large majorité de vases en pâte claire. Les éléments de formes sont peu nombreux, à peine une dizaine.

A l'exception d'un fragment de Terra Nigra et de quelques tessons de céramique non tournée, les niveaux les plus anciens livrent quasi exclusivement de la céramique commune, notamment un fragment d'écuelle à bord très rentrant [**pl.1, n°4**] et un bord de pot en céramique dorée au mica [**pl.1, n°5**]. Une partie du mobilier semble pouvoir être rattaché au début du I^{er} siècle, notamment les productions non tournées ou un fragment de céramique engobée blanc à pâte orangée et cœur gris. Néanmoins, la présence de l'écuelle à bord rentrant place la constitution du lot dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

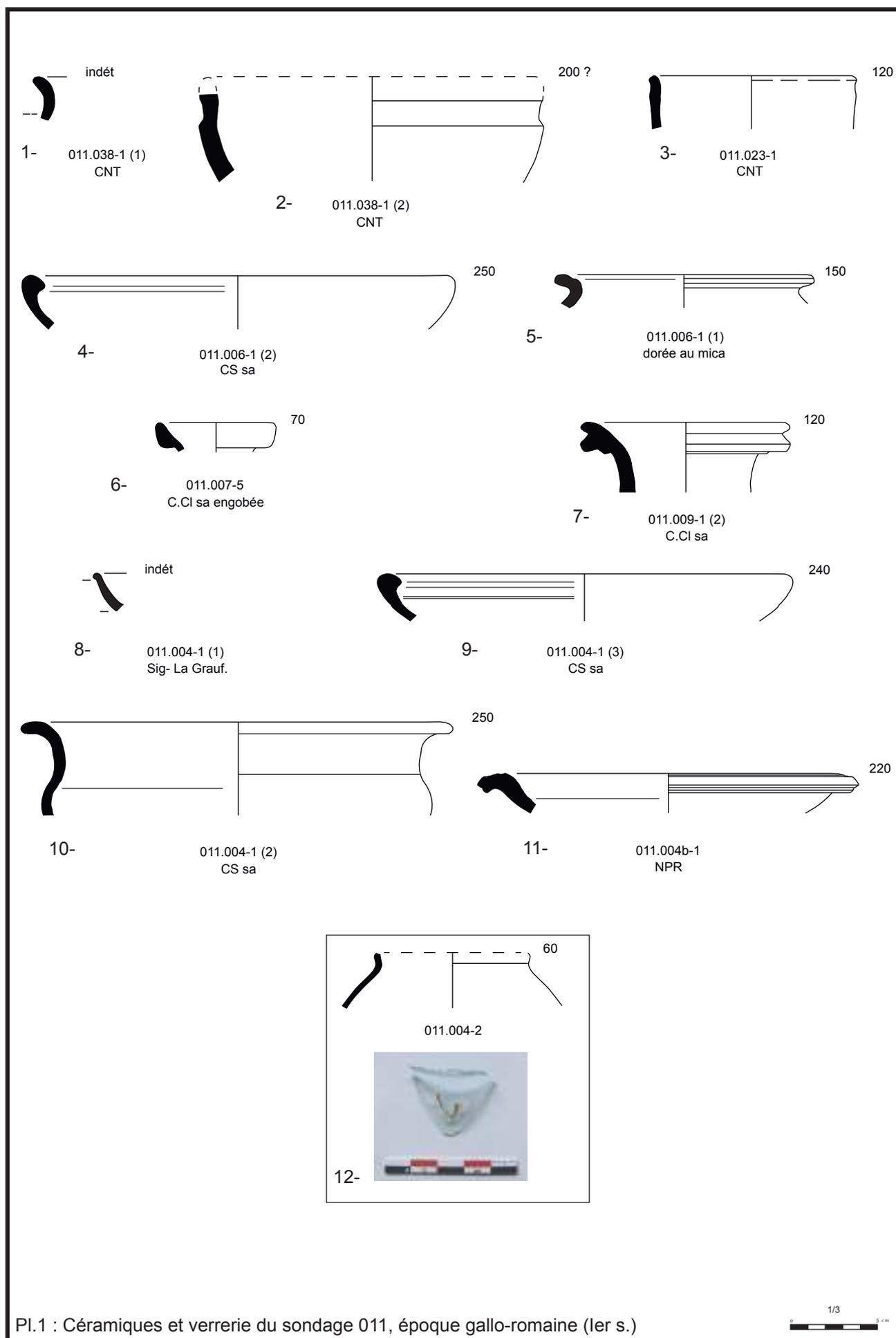
Les niveaux d'occupations suivants livrent très peu de céramique (rarement plus d'un ou deux tessons) et peu d'éléments réellement identifiables. Une partie du mobilier semble là encore pouvoir être considéré comme résiduel, avec notamment la présence de céramique non tournée (011.023). On signalera néanmoins la présence dans l'US 011.007 d'un fragment de cruche à lèvre éversée triangulaire, orné d'un engobe de couleur rouge orangé [**pl.1, n°6**]. Cette forme, notamment attestée à Chartres⁴, est associée à un fragment de gobelet en Terra Rubra et un fragment de céramique non tournée. Ces éléments, plutôt caractéristiques de la première moitié du I^{er} siècle, semblent ici devoir être considérés comme résiduels.

Les remblais de démolitions sus-jacents livrent une vingtaine d'éléments, essentiellement en céramique commune. La sigillée ne livre qu'un fragment de Drag.18b provenant des ateliers de La Graufesenque, plaçant l'ensemble après les années 60 de notre ère [**pl.1, n°8**]. La Terra Nigra offre un bord d'assiette de type Menez 22, plutôt caractéristique de la première moitié du I^{er} siècle et donc possiblement résiduel. Les vases en pâte sombre livrent une écuelle à bord très rentrant [**pl.1, n°9**] et une jatte à profil en S inversé [**pl.1, n°10**] ainsi qu'un bord de jatte à lèvre moulurée en NPR assez grossière [**pl.1, n°11**]. L'ensemble de ces formes évoque les assemblages observés dans les contextes locaux ou régionaux de la seconde moitié du I^{er} siècle⁵, néanmoins la présence d'une cruche à lèvre en roue de poulie induit une datation au plus tôt à la fin du I^{er} siècle [**pl.1, n°7**]. Un petit fragment de verrerie est également à signaler, dont la forme reste difficile à déterminer, vraisemblablement un petit bol ou gobelet à bord coupé [**pl.1, n°12**].

3 Jégo 2010, p.131-160 - Marcigny, Lepaumier 2007, p.52-61.

4 Sellès 2001, p.210/211.

5 Adrian, Féret et al. 2008, fig.102 à 104 - Adrian 2001, fig.15 à 17.



Pl.1 : Céramiques et verrerie du sondage 011, époque gallo-romaine (1er s.)

7.2.2. Sondage 012

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	3	0,4%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	3	0,4%	0
Commune claire sableuse	5	0,6%	/
Commune sombre sableuse	8	1,0%	1
NPR	2	0,2%	/
RPR	1	0,1%	/
Total céramiques gallo-romaines	16	2,0%	1
Commune sombre sableuse	1	0,1%	/
Total céramiques Haut Moyen Age	1	0,1%	0
Commune claire sableuse	11	1,4%	/
Céramique glaçurée	1	0,1%	/
Total céramiques bas Moyen Age	12	1,5%	0
Commune claire sableuse	9	1,1%	/
Céramique glaçurée	9	1,1%	/
Total céramiques bas Moyen Age ou modernes	18	2,2%	0
Commune claire sableuse	450	56,2%	63
Commune sombre sableuse	39	4,9%	6
Céramique glaçurée	180	22,5%	22
Faïence	1	0,1%	/
Grès - Domfrontais	21	2,6%	1
Grès - Beauvaisis	54	6,7%	/
Total céramiques modernes	745	93,0%	92
Céramique glaçurée	3	0,4%	1
Grès - Beauvaisis	2	0,2%	/
Total céramiques contemporaines	5	0,6%	0
Indéterminé	1	0,1%	/
TOTAL	801	100,0%	93

Tableau 8 - Comptage des céramiques du sondage 12

Il a livré 801 tessons, répartis dans une vingtaine de contextes d'importance très inégale en matière de volumes céramiques. Quasiment tous se rattachent à l'époque moderne.

La céramique gallo-romaine est très peu représentée, à peine une vingtaine de fragments, dont une majorité de mobilier résiduel au sein de contextes plus tardifs. Les quelques tessons de céramique commune retrouvés en contexte n'offrent aucun élément de forme, mais leurs caractéristiques technologiques laissent supposer une datation dans le courant du I^{er} siècle.

La céramique médiévale est assez faiblement représentée et ne livre aucun élément de forme. Un fragment isolé, vraisemblablement intrusif, retrouvé dans les dernières couches d'occupation gallo-romaine avant les terres noires évoque les productions du haut Moyen Age. Le reste des fragments peut être attribué au bas Moyen Age, et apparaît exclusivement dans les niveaux de terres noires ou en position résiduelle dans les niveaux modernes.

Le mobilier d'époque moderne regroupe 700 tessons, près de 80 % de ce mobilier provenant d'un seul et même fossé, ayant livré près d'une centaine d'individus différents. Malgré un nombre de fragments très conséquent, les recollages se sont avérés peu nombreux, sans doute du fait d'un ramassage non exhaustif du mobilier, l'implantation du sondage ne permettant d'appréhender le fossé que de manière partielle. La forme la plus représentée est le coquemar à lèvre en poulie, présent en plusieurs dizaines d'exemplaires, dont trois vases quasiment complets [pl.2, n°12 à 16 - pl.3, n°1 à 10 - pl.4, n°1 à 3]. La majorité des vases présente des

surfaces brutes, une plus faible quantité est glaçurée. A l'exception de quelques variantes dans le gabarit ou les détails de la lèvre, tous sont de facture similaire.

Quelques vases offrent des profils plus singuliers : bord droit simplement éversé [pl.2, n°17], bord en bandeau plat [pl.2, n°10]. Un couvercle entier [pl.2, n°11 - pl.4, n°4], un possible sinot⁶ [pl.2, n°8] et un fond de vase repercé [pl.3, n°5] dans le but d'un usage rituel (vase à encens) sont également à signaler. A cette vaisselle culinaire sont associés des vases de service en grès du Beauvaisis [pl.2, n°1 à 6 - pl.4, n°5] : un pichet quasiment complet, deux bords de bouteille, plusieurs exemplaires plus ou moins bien conservés de coupelles à collerette. Une vingtaine de fragments de panse, dont un fragment de sinot, attestent également de la présence des productions du Domfrontais. D'une grande homogénéité, ce lot regroupe la majeure partie des formes caractéristiques du XVI^e siècle⁷.

Les autres contextes modernes livrent peu de mobilier. L'US 012.003 livre un mobilier vraisemblablement contemporain à celui du fossé, avec notamment un bord de coquemar orné d'une poignée à décor digité, attribuable au XVI^e siècle⁸ [pl.3, n°13]. D'autres contextes livrent du mobilier possiblement plus tardif (012.068, 012.069, 012.071), notamment au vu des glaçures, aux teintes marrons ou jaunes marbrées de marron⁹.

7.2.3. Sondage 013

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Commune claire sableuse	10	20,4%	3
Commune sombre sableuse	13	26,5%	3
Terra Nigra	1	2,0%	/
Amphore	1	2,0%	/
Total céramiques gallo-romaines	25	51,0%	3
Commune claire sableuse	1	2,0%	1
Total céramiques bas M-A	1	2,0%	1
Commune claire sableuse	1	2,0%	/
Céramique glaçurée	8	16,3%	3
Grès - Domfrontais	6	12,2%	/
Grès - Beauvaisis	8	16,3%	/
Total céramiques modernes	23	46,9%	3
TOTAL	49	100,0%	7

Tableau 9 - Comptage des céramiques du sondage 13

Il a livré à peine une cinquantaine de tessons couvrant les époques gallo-romaine et moderne, répartis dans une dizaine de contextes.

Les quelques éléments de forme récoltés dans les niveaux antiques présentent une période de diffusion trop large (fin I^{er} - III^e siècles) pour permettre d'affiner la datation des niveaux qui la contiennent. Seule la céramique de l'US 013.029, par sa facture, pourrait être rattachée à des productions légèrement plus anciennes, dans le courant du I^{er} siècle. La présence dans plusieurs contextes postérieurs de cruches à lèvre en poulie suppose une datation de ces niveaux au plus tôt à la fin du I^{er} siècle [pl.5, n°1 à 3].

Les niveaux bas des « terres noires » (US 013.011) livrent des éléments résiduels appartenant à la même fourchette chronologique, notamment un fragment de jatte à collerette et un bord de pot à lèvre rainurée, plutôt associés à la fin du I^{er} ou à la première moitié du II^e siècle [pl.5, n°4 et 5].

Deux tessons attribuables au bas Moyen Age sont recensés, l'un dans les « terres noires », le second en position résiduelle dans un niveau moderne. Le premier correspond à un bord de poêlon à parement étroit (XIII^e – XIV^e siècles), le second à un pot à bord en bandeau plat un peu plus tardif (XIV^e – XV^e siècles) [pl.5, n°6].

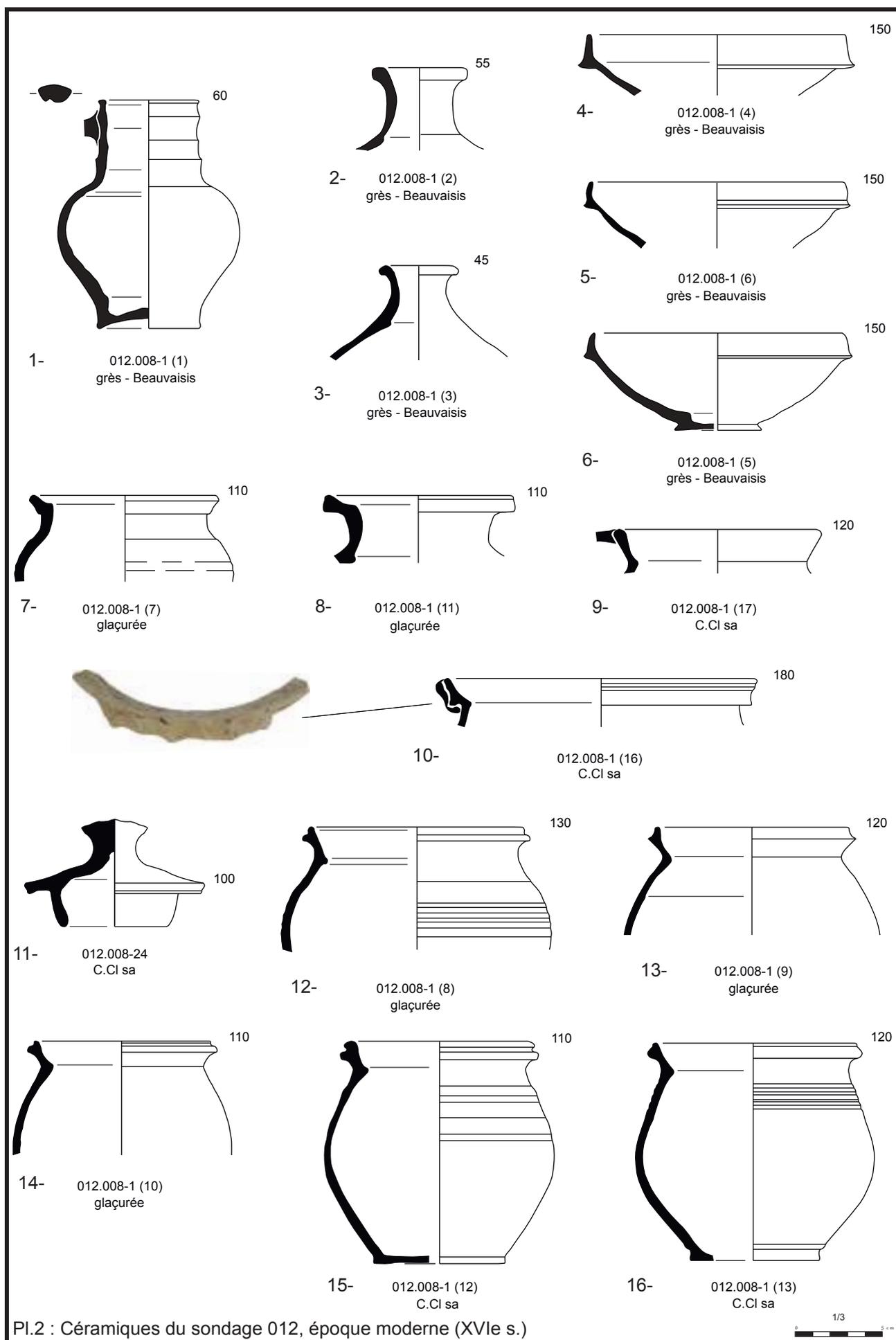
Le mobilier d'époque moderne se compose principalement de céramique glaçurée et de grès (Beauvaisis ou Domfrontais), sans élément de forme permettant de précisions en matière de datation.

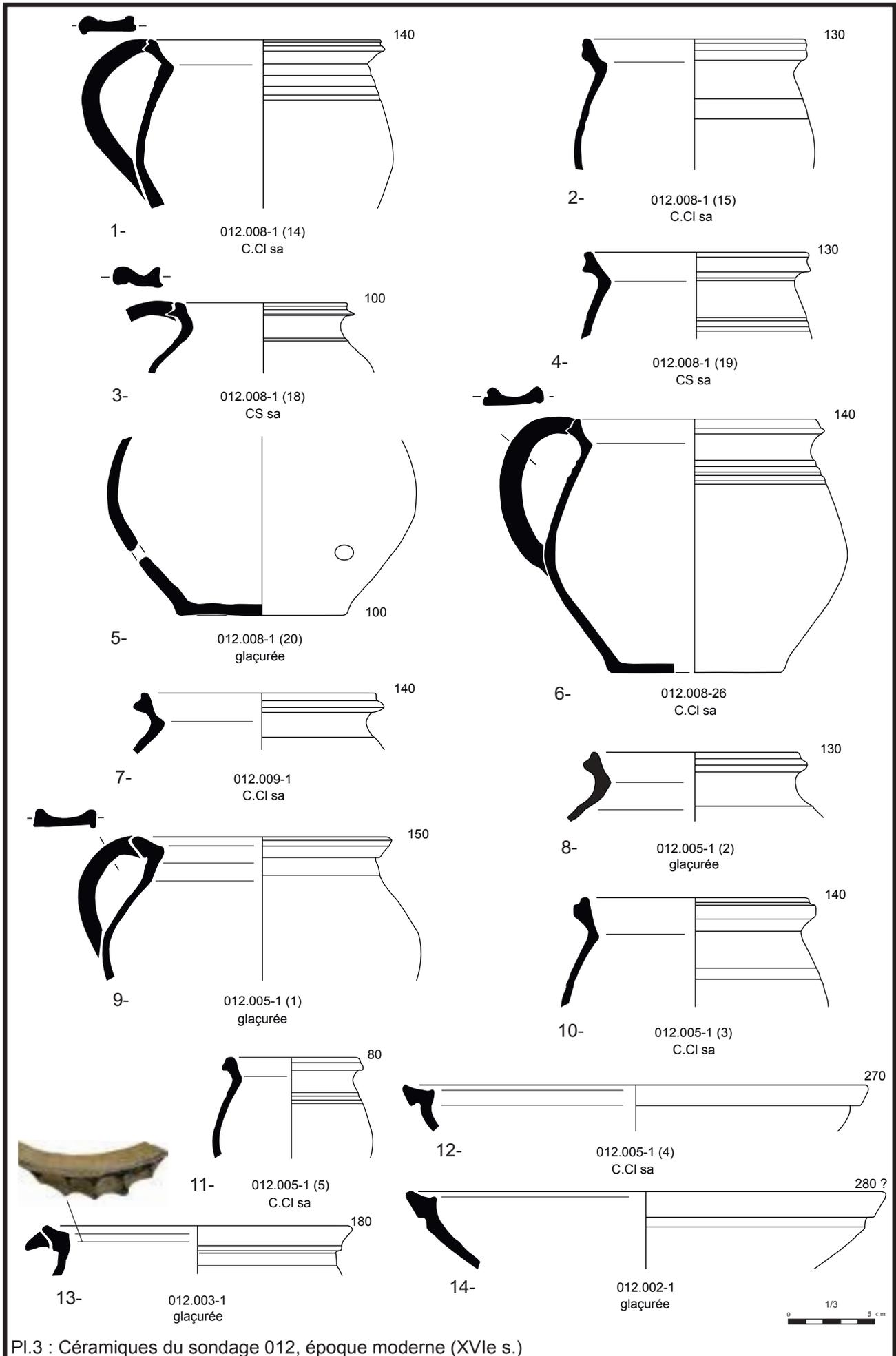
6 Guadagnin 2007, p.382 et fig.307.

7 Pour comparaison, voir Caldéroni 1995 ou Ravoire 2008.

8 Guadagnin 2007, p.470 - Clavel, Jakubowski, Lacroix 1997, p.254/255.

9 Ces dernières semblant en usage au moins jusqu'au XVIII^e siècle: voir Lemaire 2010, Les camps napoléoniens d'Étaples sur-mer (camp de Montreuil 1803-1805), recherches en cours, in Revue du Nord, tome 92, 2010, p.48.





Pl.3 : Céramiques du sondage 012, époque moderne (XVIe s.)



1- 012.008-1 (13)
C.Cl sa



2- 012.008-1 (12)
C.Cl sa



3- 012.008-26
C.Cl sa



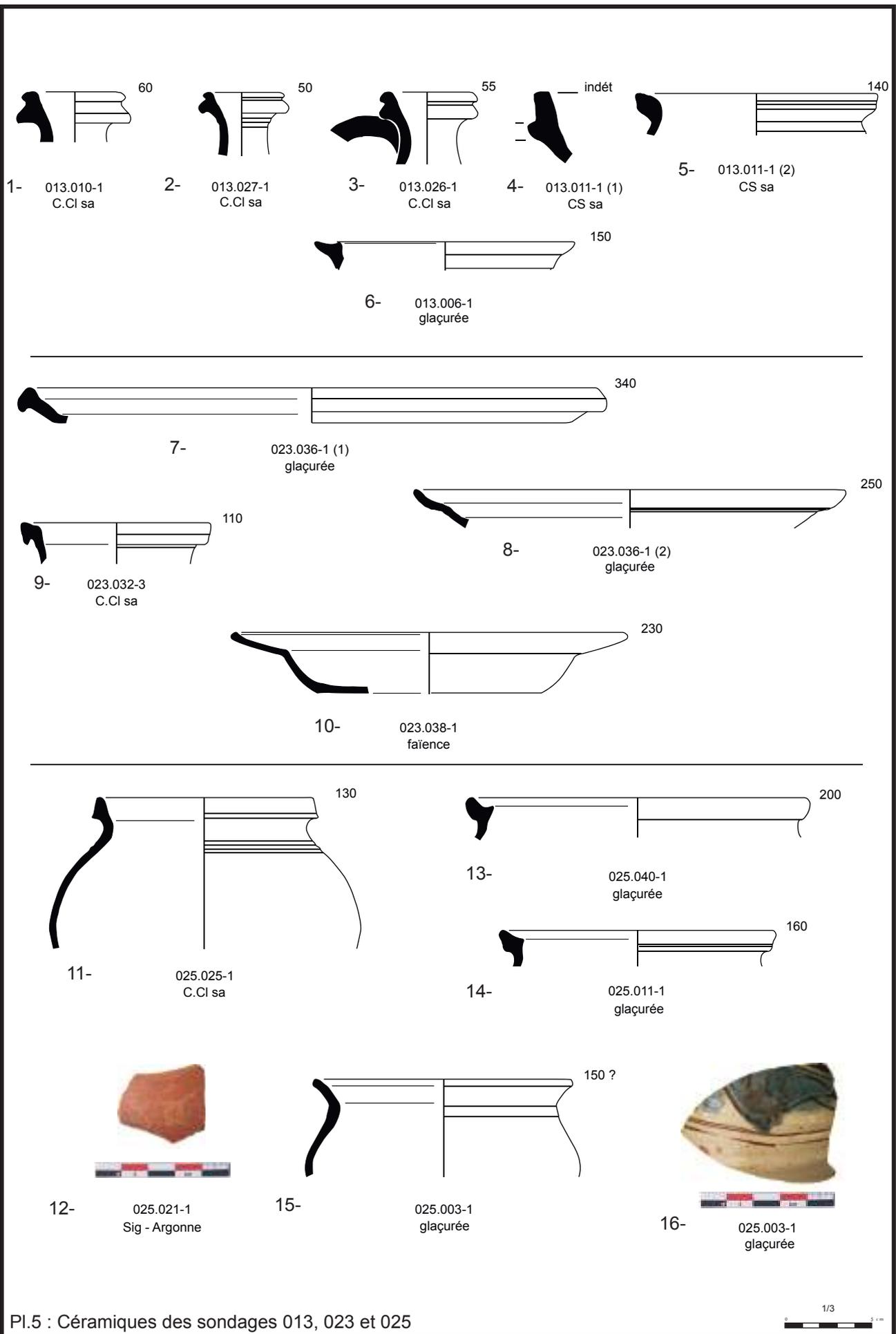
4- 012.008-24
C.Cl sa



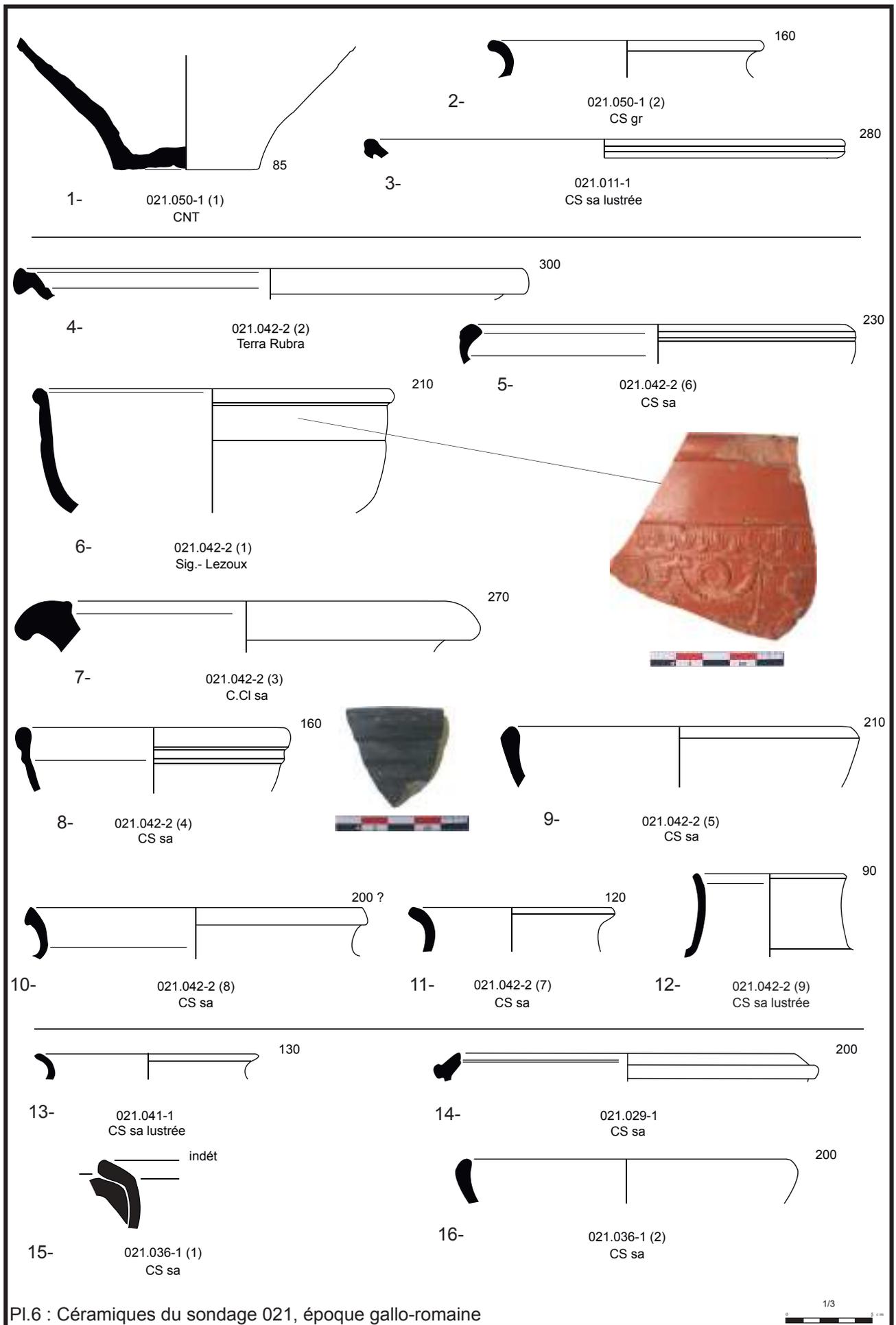
5- 012.008-1 (1)
grès - Beauvaisis

Pl.4 : Céramiques du sondage 012, époque moderne (XVI^e s.)





Pl.5 : Céramiques des sondages 013, 023 et 025



Pl.6 : Céramiques du sondage 021, époque gallo-romaine

7.2.4. Sondage 021

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	20	11,4%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	20	11,4%	0
Sigillée - La Graufesenque	1	0,6%	/
Sigillée - Lezoux	7	4,0%	/
Terra Nigra	1	0,60%	/
Terra Rubra	1	0,6%	1
Lezoux - Paroi fine engobée	1	0,6%	/
Indét - Paroi fine engobée	1	0,6%	/
Total céramiques fines	12	6,9%	1
Commune claire dorée au mica	2	1,20%	/
Commune claire sableuse	20	11,4%	/
Commune claire granuleuse	1	0,6%	1
Commune sombre sableuse lustrée	19	10,9%	7
Commune sombre sableuse	87	49,7%	14
Commune sombre granuleuse	7	4,0%	1
Total céramiques communes	136	77,8%	23
Total céramiques gallo-romaines	148	84,7%	24
Commune claire sableuse	1	0,6%	/
Céramique glaçurée	6	3,4%	1
Total céramiques bas M-A	7	4,0%	1
TOTAL	175	100,0%	25

Tableau 9 - Comptage des céramiques du sondage 21

Il a livré 175 tessons répartis dans une quinzaine de contextes. A l'exception d'une petite dizaine de fragments de céramique médiévale (bas Moyen Age) récoltée au sein des terres noires, le mobilier se compose exclusivement de céramique gallo-romaine.

L'US 021.050 apparaît comme l'un des contextes les plus anciens livrant de la céramique, dont la datation précise reste difficile mais se situe assurément dans le courant du I^{er} siècle. Les éléments de formes sont peu nombreux et très fragmentaires : un fond de vase en céramique non tournée (probablement résiduel) [pl.6, n°1], un bord de pot à lèvre éversée [pl.6, n°2] et un fragment de panse de jatte à profil en S inversé. La présence de ces deux dernières formes, ainsi que de céramique engobée blanc à pâte beige micacée¹⁰ semble permettre de resserrer la datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

Le comblement de la tranchée de récupération 021.636 livre 132 tessons soit plus de 70 % du mobilier récolté dans ce sondage. Les différents niveaux de colmatage regroupent un mobilier hétérogène, avec une majorité d'éléments du II^e siècle et quelques éléments résiduels du I^{er} siècle, notamment une assiette en Terra Rubra et une écuelle à bord très rentrant [pl.6, n°4 et 5].

Le mobilier récolté dans l'US 021.042 est le plus abondant avec près de 90 tessons et une douzaine d'éléments de forme. Les céramiques fines sont peu représentées avec quelques tessons de sigillée lézovienne - un fragment de Drag.37 [pl.6, n°6], plusieurs fragments de panse de Dech.72 - et quelques fragments de paroi fine engobée, notamment un fragment de gobelet à décor sablé et un fragment de panse décoré à la barbotine (rinçaux). A l'exception d'un mortier à lèvre pendante [pl.6, n°7], le mobilier en céramique commune ne regroupe que des vases à pâte sombre : plusieurs écuelles à bord droit ou rentrant [pl.6, n°8 et 9], dont un exemplaire à décor guilloché et plusieurs bord de pots à lèvre éversée arrondie ou légèrement triangulaire [pl.6, n°10 et 11]. Une douzaine de fragments se raccordent à des productions lustrées, notamment un fragment de panse décorée de picots et un bord de gobelet à col droit type Niederbieber 33 [pl.6, n°12]. La présence de ce dernier apparaît étonnante, seul élément tardif (datation au plus tôt au milieu du III^e siècle) au sein d'un mobilier semblant plutôt pouvoir être situé dans le courant du II^e siècle. Cela l'est d'autant plus que le mobilier récolté dans les niveaux supérieurs de comblement de la tranchée semble cohérent avec une datation dans

10 Production attestée sur d'autres sites régionaux dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle. Voir Adrian 2001, p.104

le courant du II^e siècle (écuelle à collerette par exemple [pl.6, n°14]). La nature même de la structure peut expliquer la présence de mobilier d'origines et de chronologies diverses. Il est également possible que d'autres éléments, moins caractéristiques et donc plus difficiles à dater, soient considérés comme du mobilier du II^e siècle mais relèvent en réalité du III^e siècle.

La fosse 021.664 est l'une des structures les plus tardives rattachées à l'époque gallo-romaine. Elle livre une dizaine de tessons, dont du mobilier résiduel (Terra Nigra) et un petit tesson de céramique glaçurée du bas Moyen Age, qui semble pouvoir être considéré comme intrusif. Les autres éléments - fragment d'écuelle à bord droit et de cruche à bec tréflé [pl.6, n°15 et 16] - s'accordent sur une datation au plus tôt au début du II^e siècle, mais demeurent dans une fourchette chronologique large englobant tout le II^e siècle et une bonne partie du III^e siècle. Une datation dans le courant du III^e siècle semble la plus vraisemblable étant donné que cette structure est postérieure à la tranchée de récupération 021.636.

Les niveaux de « terres noires » livrent une poignée de tessons de céramique glaçurée, attribuable au bas Moyen Age, notamment un petit fragment de pichet à col cannelé du XIII^e ou XIV^e siècles.

7.2.5. Sondage 022

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	5	0,6%	
Total céramiques de tradition protohistorique	5	0,6%	0
Sigillée - La Graufesenque	17	2,0%	4
Sigillée - Lezoux	25	3,0%	4
Sigillée - Argonne	4	0,5%	2
Terra Nigra	8	1,0%	2
Argonne - Paroi fine engobée	6	0,7%	2
Indét - Paroi fine engobée	1	0,1%	/
Métallescente - Lezoux	2	100,0%	/
Métallescente - Argonne	1	0,1%	/
Total céramiques fines	64	7,7%	14
Commune claire sableuse	308	37,1%	23
Commune claire granuleuse	6	0,7%	2
Commune sombre sableuse lustrée	27	3,2%	11
Commune sombre sableuse	317	38,1%	44
Commune sombre granuleuse	46	5,5%	4
NPR	2	0,2%	1
Amphore	31	3,7%	2
Total céramiques communes	737	88,7%	87
Total céramiques gallo-romaines	801	96,4%	101
Commune claire sableuse	2	0,2%	1
Total céramiques M-A indét	2	0,2%	1
Commune claire sableuse	3	0,4%	/
Commune sombre sableuse	3	0,4%	1
Céramique glaçurée	5	0,6%	/
Total céramiques bas M-A	11	1,3%	1
Commune claire sableuse	2	0,2%	/
Commune sombre sableuse	1	0,1%	/
Céramique glaçurée	5	0,6%	2
grès - Beauvaisis	2	0,2%	/
Total céramiques indét bas M-A / modernes	10	1,2%	2
Commune sombre sableuse	1	0,1%	1
Commune claire sableuse	1	0,1%	/
Total céramiques modernes	2	0,2%	1
TOTAL	831	100,0%	106

Tableau 10 - Comptage des céramiques du sondage 22

Il a livré 831 fragments répartis dans une soixantaine de contextes, livrant rarement plus d'une dizaine de fragments. A l'exception d'une poignée de tessons d'époque médiévale ou moderne provenant des « terres noires », l'ensemble du mobilier peut être daté de la période antique. Etant donnée la quasi absence des productions et des formes caractéristiques du I^{er} siècle, aucun niveau ne semble antérieur au II^e siècle. Les niveaux les plus récents livrent du mobilier sans conteste rattaché à l'Antiquité tardive, mais les éléments de forme recensés, peu nombreux, sont en usage sur une très large période, rendant une datation plus précise difficile. Le mobilier issu de ce sondage fait l'objet d'une présentation en deux temps, selon les deux espaces déterminés à la fouille.

- *Zone ouest* :

Cette partie du sondage a livré 155 tessons, tous d'époque gallo-romaine à l'exception d'une quinzaine d'éléments d'époque médiévale voire moderne récoltés dans les « terres noires ».

Le niveau le plus bas ayant livré du mobilier (022.023) livre entre autres un fragment de gobelet à dépressions en paroi fine d'Argonne, situant la constitution du lot au plus tôt à la fin du I^{er} siècle. L'absence d'éléments évoquant le I^{er} siècle tendrait même à repousser la datation dans le courant du II^e siècle. Le mobilier récolté dans les niveaux supérieurs est relativement pauvre, à l'exception d'un bord de pot à lèvre en bourrelet dans l'US 022.022 [pl.7, n°2], en accord avec une datation dans le courant du II^e siècle.

Le mobilier de l'US 022.007 semble relativement plus tardif. La présence d'un gobelet imitant le type Hees 2 en commune sombre [pl.7, n°4] et d'un fragment de lampe à suif¹¹ [pl.7, n°5] nous situe entre la seconde moitié du II^e siècle et le début du III^e siècle. Un bord de pot à lèvre arrondie évoque lui certaines formes franciliennes en usage aux III^e et IV^e siècles¹² [pl.7, n°6]. Cette datation semble confirmée par le mobilier des niveaux immédiatement supérieurs, notamment un fragment de gobelet en commune sombre imitant le type Niederbieber 33, plaçant l'ensemble au plus tôt dans le courant du III^e siècle [pl.7, n°7 et 8].

Les niveaux bas des « terres noires » livrent de la céramique médiévale (bas Moyen Age essentiellement), associée à un tesson gallo-romain résiduel. Quelques éléments de forme sont recensés, notamment un bord de pot à lèvre en crochet [pl.7, n°9] évoquant les formes de la fin de l'époque carolingienne ou du début du Moyen Age classique et un second à large bord en bandeau [pl.7, n°10], plus tardif (XII^e – XIII^e siècles). Les niveaux hauts des « terres noires » livrent du mobilier du bas Moyen Age associé à quelques tessons attribuables à l'époque moderne, notamment un bord de coquemar à lèvre en poulie du XVI^e siècle [pl.7, n°11].

- *Zone Est* :

Cette partie du sondage a livré une plus large quantité de mobilier, avec plus de 600 tessons répartis dans une cinquantaine de contextes d'importance inégale. A l'exception d'un possible tesson médiéval au sein des « terres noires », il s'agit exclusivement de mobilier d'époque gallo-romaine.

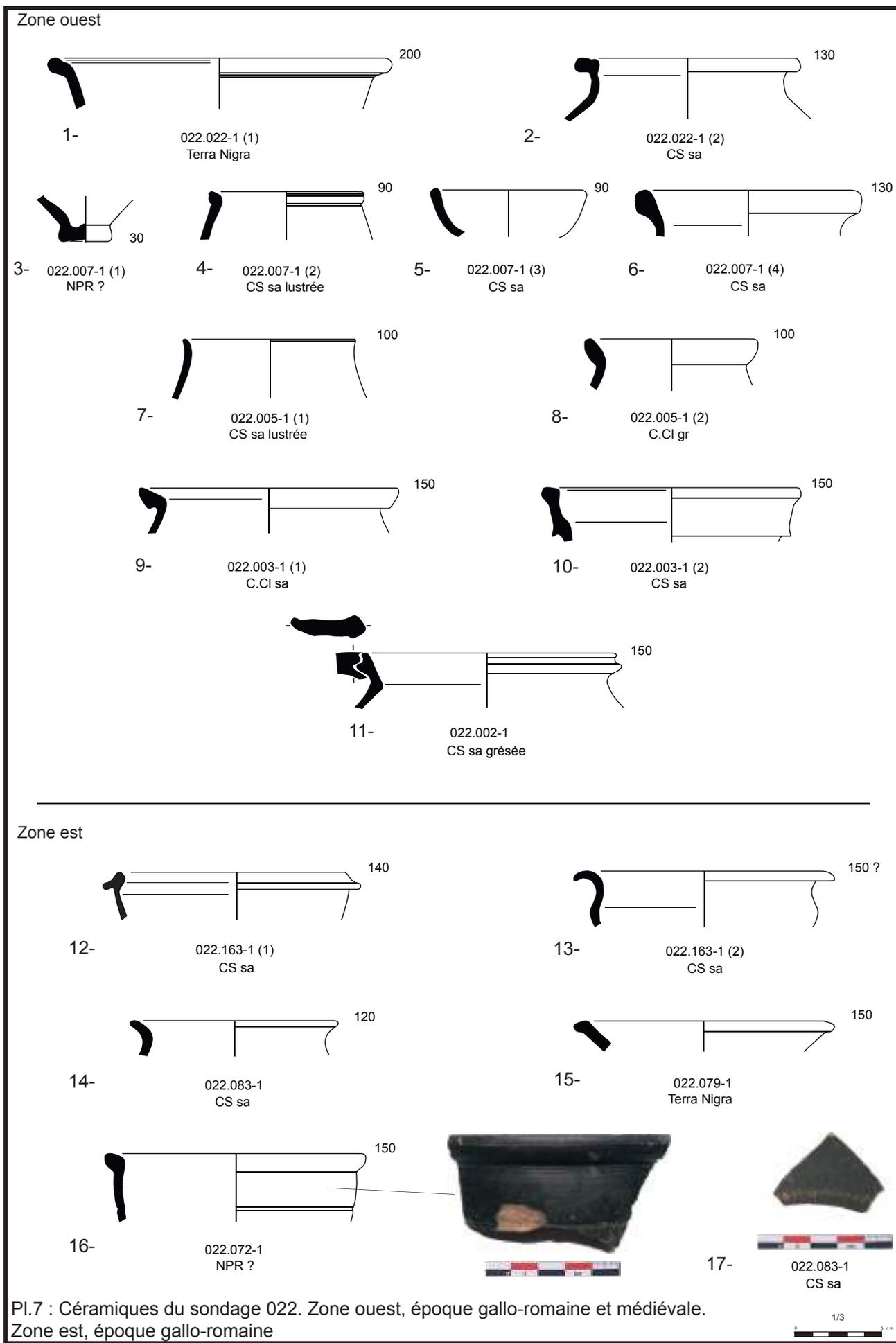
Les niveaux les plus anciens atteints livrent peu de céramique et encore moins d'éléments de forme. Certains éléments caractéristiques du I^{er} siècle sont présents, notamment une jatte en NPR [pl.7, n°16] et une assiette de type Menez 11/13 en Terra Nigra [pl.7, n°15], mais semblent devoir être considérés comme résiduels. En effet, la présence d'une écuelle à collerette et d'un fond d'écuelle à décor guilloché (atelier de Montfort-sur-Risle) nous oriente vers le II^e siècle [pl.7, n°12 et 17], la présence de formes «de transition» telles une écuelle à profil en «S» inversé et un pot à fine lèvre éversée suggérant une datation plutôt dans la première moitié de ce siècle [pl.7, n°13 et 14].

Les nombreux niveaux supérieurs livrent du mobilier relativement homogène, postérieur au milieu du II^e siècle, avec des éléments de forme récurrents d'un contexte à l'autre. Les éléments caractéristiques de ces niveaux sont pour les céramiques fines un fragment de panse de mortier Curle 21 [pl.8, n°10] et un fond de gobelet en céramique métallescente de Gaule du Centre [pl.8, n°1]. Les céramiques communes offrent deux exemplaires de jatte à décor guilloché (dont au moins un exemplaire évoque les productions de Montfort-sur-Risle) [pl.8, n°4 et 5], un gobelet imitant le type Hees 2 [pl.8, n°6], un bord de pot à lèvre rainurée¹³ [pl.8, n°2], un fragment de jatte tripode à décor interne guilloché (Montfort-sur-Risle) et un fragment de cruche à bec tréflé.

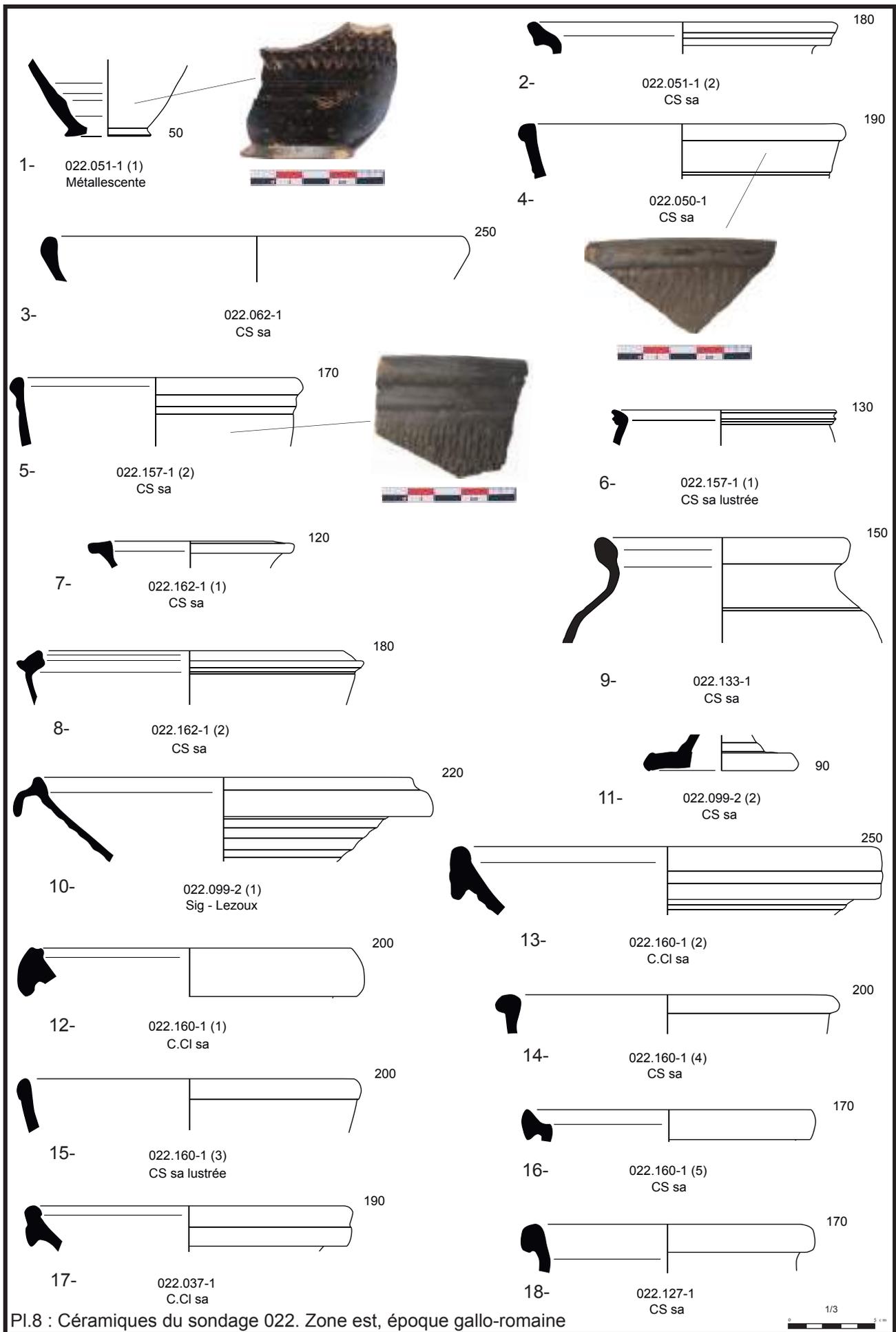
11 Guyard 2003, p.191 - Sellès 2001, p.242/243.

12 Barat, Gaidon-Bunuel, Van Ossel 2006, p.154 et fig.15.

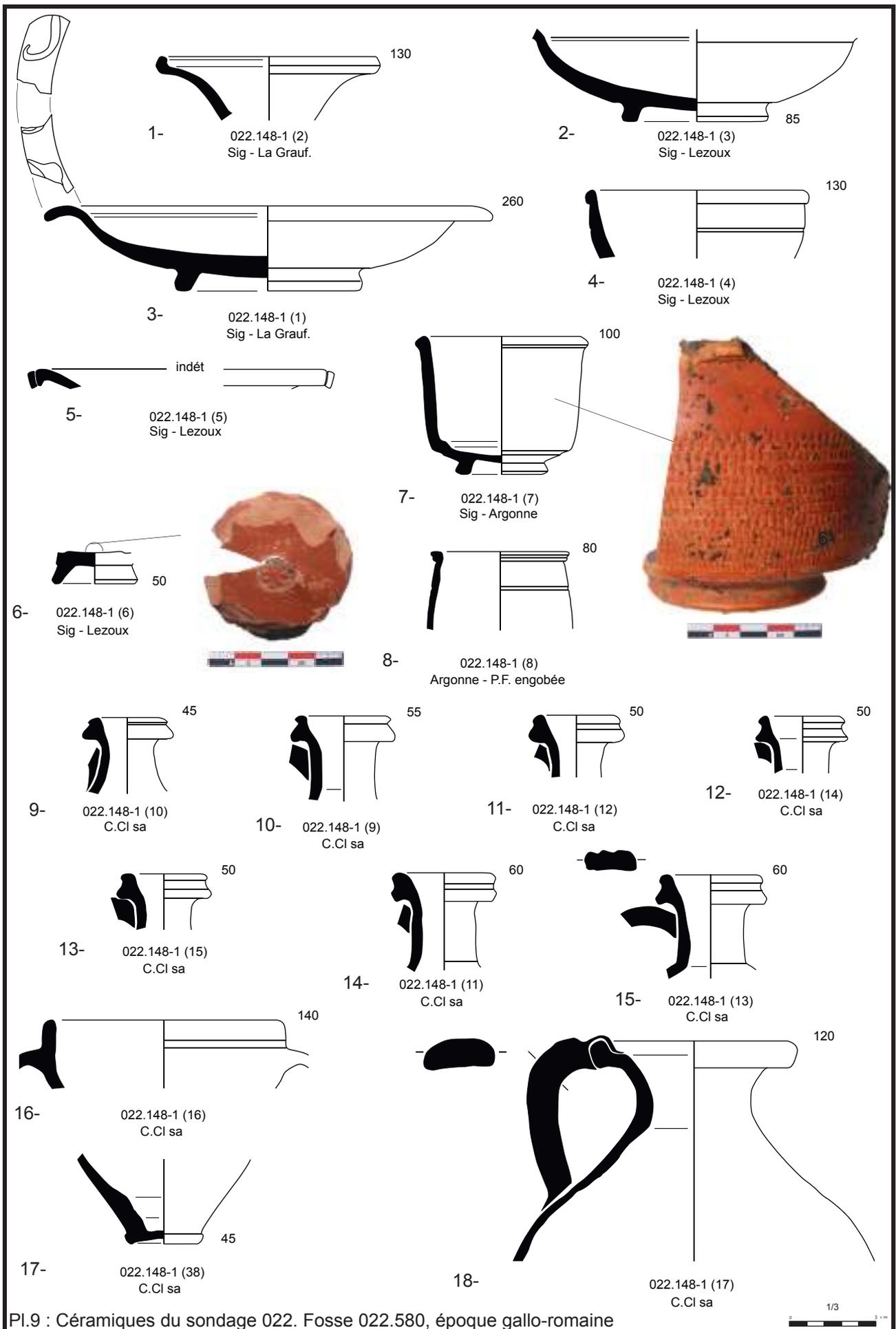
13 Caractéristique du II^e siècle, notamment produit aux Mares Jumelles (Adrian 2000, p.46).



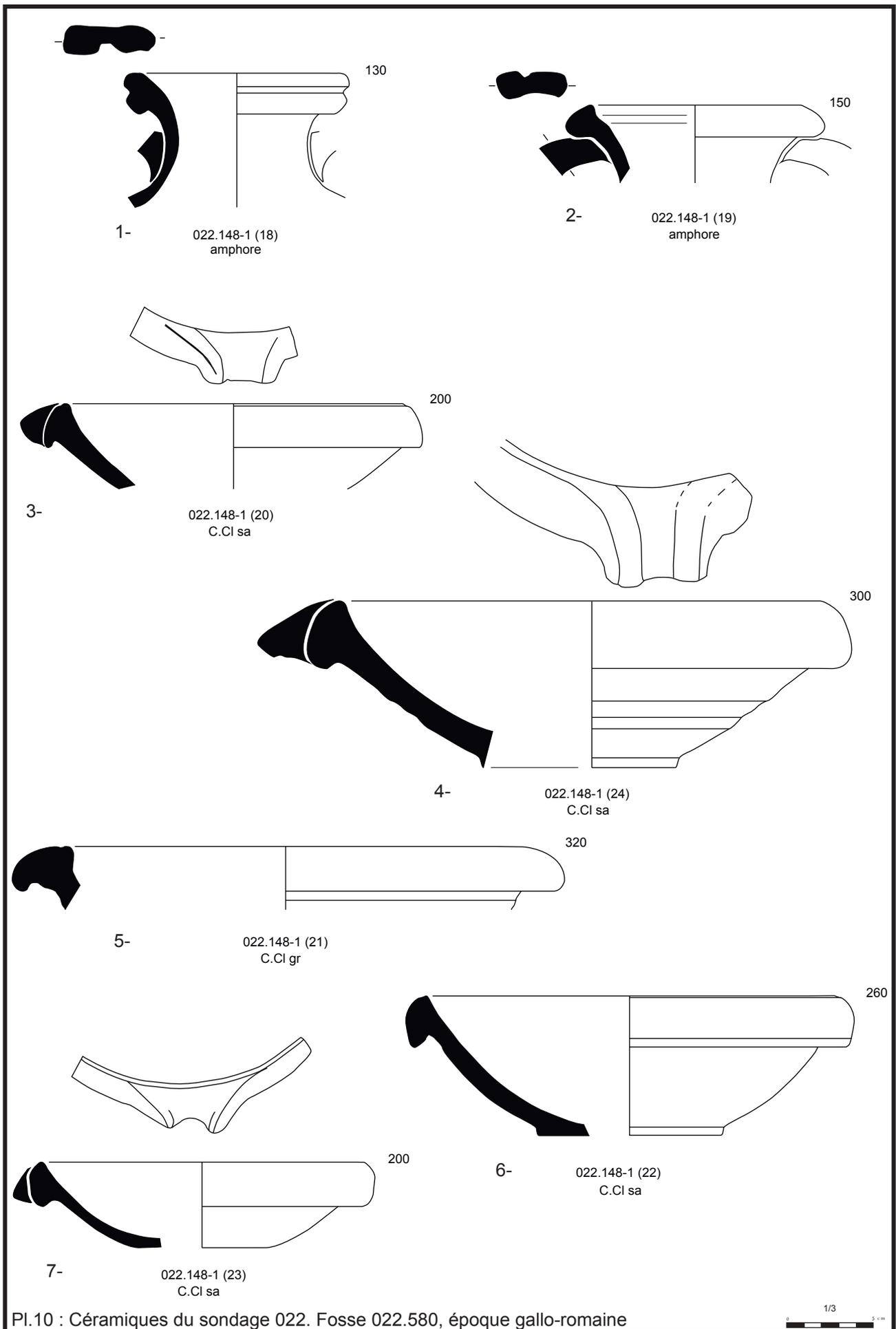
Pl.7 : Céramiques du sondage 022. Zone ouest, époque gallo-romaine et médiévale.
Zone est, époque gallo-romaine



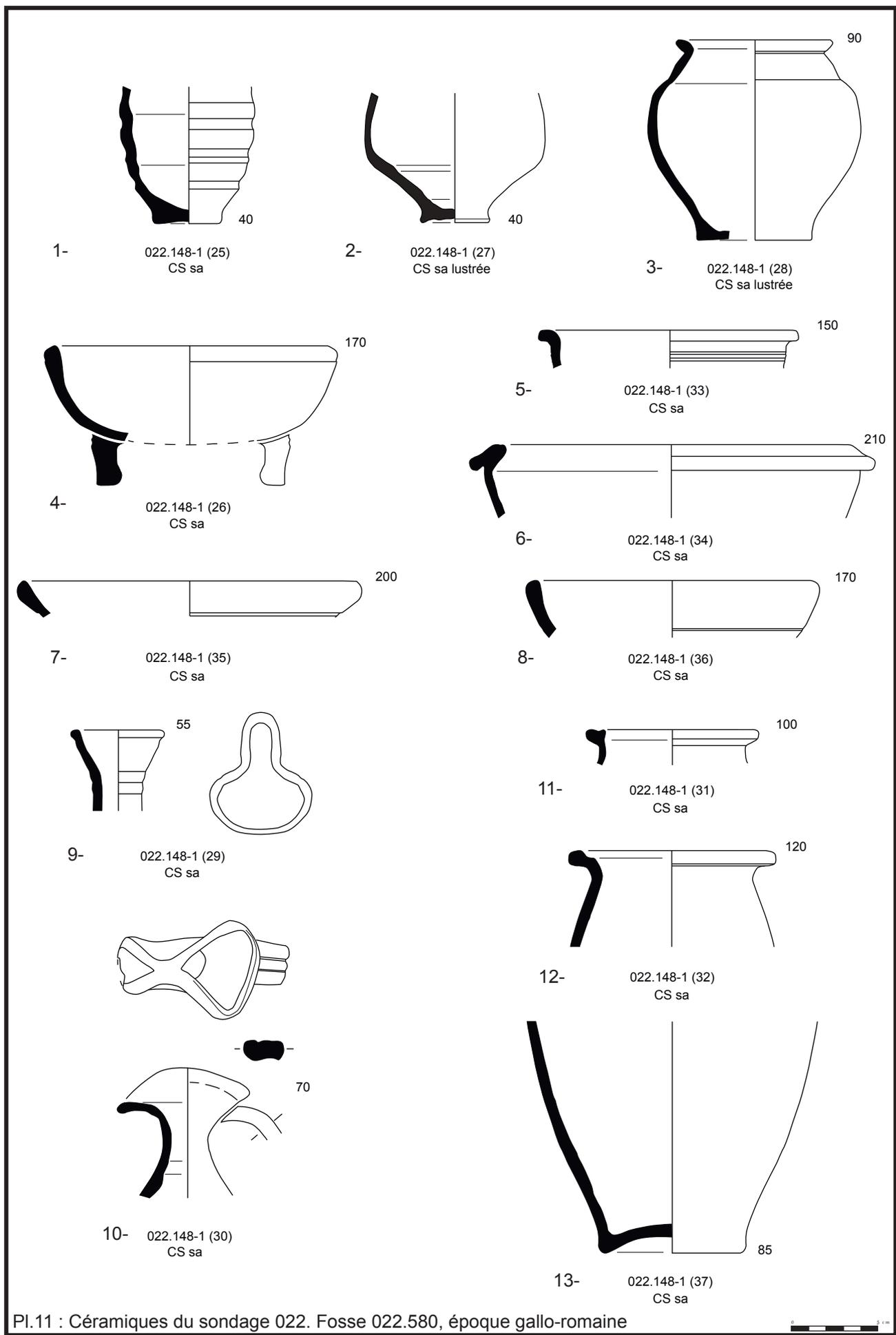
Pl.8 : Céramiques du sondage 022. Zone est, époque gallo-romaine



Pl.9 : Céramiques du sondage 022. Fosse 022.580, époque gallo-romaine



Pl.10 : Céramiques du sondage 022. Fosse 022.580, époque gallo-romaine



Pl.11 : Céramiques du sondage 022. Fosse 022.580, époque gallo-romaine





1- 022.148-1 (17)
C.Cl sa



2- 022.148-1 (18)
amphore



3- 022.148-1 (25)
CS sa



4- 022.148-1 (30)
CS sa



5- 022.148-1 (26)
CS sa

Pl.12 : Céramiques du sondage 022. Fosse 022.580, époque gallo-romaine



La fosse 022.580, postérieure à l'ensemble de ces niveaux, est la structure la plus riche du sondage, livrant près de 300 tessons au coefficient de fragmentation peu élevé. Une quarantaine d'éléments de forme et plusieurs profils complets sont à signaler.

La céramique fine est peu représentée, avec un peu plus d'une vingtaine de fragments, essentiellement de la céramique sigillée. A l'exception d'un vase attribuable aux ateliers d'Argonne, l'ensemble se répartit équitablement entre productions de Gaule du Sud et du Centre. Les ateliers de La Graufesenque sont représentés par un Drag.36 à décor de feuilles d'eau quasiment complet et un bord de bol Curle 15 [pl.9, n°1 et 3]. Les productions du Centre sont représentées par un fond de Drag.36 et un bord de Drag.37 au décor rendu quasiment illisible par les surmoulages successifs [pl.9, n°2 et 4], ainsi que deux fragments plus difficiles à identifier de manière certaine. Le premier présente une lèvre tombante dotée d'une poignée (Bet 79 ?) [pl.9, n°5], le second consiste en un petit fond estampillé d'une rosette (Drag.46 ?) [pl.9, n°6]. Les productions d'Argonne sont représentées par un gobelet Drag.30R à décor guilloché quasiment complet [pl.9, n°7]. Les productions de Gaule du Sud et du Centre s'accordent sur une datation entre le dernier quart du I^{er} et le courant du II^e siècles, la sigillée d'Argonne nous offrant quant à elle un terminus post quem dans le milieu du II^e siècle. Deux fragments de paroi fine engobée d'Argonne à décor sablé - dont un bord de gobelet à lèvre en corniche de type Hees 2 [pl.9, n°8]- et un petit fragment de gobelet en céramique métallescente d'Argonne (surface violacée, décor de lignes guillochées) complètent l'éventail des céramiques fines. La présence, bien qu'anecdotique, d'une production métallescente suggère une datation au plus tôt entre l'extrême fin du II^e et le début du III^e siècles.

La céramique commune claire représente un peu moins de la moitié du mobilier en céramique commune, avec une prépondérance de pâtes sableuses, dont les teintes varient du beige au rose orangé. Les éléments de formes sont quasi exclusivement des cruches et des mortiers. Une dizaine de cols de cruches a été recensé [pl.9, n°9 à 15], présentant des cassures nettes au niveau de la liaison col/panse, certains semblant même visiblement retaillés. L'absence de recollages avec les tessons de panse récoltés semble confirmer que ces cols ont été jetés en l'état dans la fosse, mais l'usage qui en a été fait reste indéterminé. Tous les exemplaires sont similaires, dotés d'une lèvre en poulie et d'une anse bifide, avec de faibles variantes dans la mouluration de la lèvre ou le diamètre d'ouverture. Seule la coloration de la pâte varie, du beige à l'orangé, supposant des productions d'origines différentes. Une cruche se distingue par ses proportions et son profil plus atypique : lèvre repoussée vers l'extérieur, digitation sur le dessus de l'anse [pl.9, n°18 et pl.12, n°1]. Ses caractéristiques typologiques et technologiques (pâte beige à cœur rosâtre) la rapprochent d'un exemplaire recensé sur le site de Guichainville identifié comme une possible aiguillère associée à un contexte de la fin du II^e – première moitié du III^e siècles¹⁴.

Deux cols d'amphores, présentant des cassures nettes assez similaires à celles constatées sur les cruches, sont également recensés. Le premier est un col d'amphore Gauloise 4 [pl.10, n°2]. Le second exemplaire présente une lèvre en roue de poulie et deux anses bifides [pl.10, n°1 et pl.12, n°2] et pourrait correspondre à une production régionale¹⁵, attestée notamment sur les autres sites ébroïcien, essentiellement dans des contextes du I^{er} et du II^e siècles¹⁶, leur présence dans des contextes ultérieurs s'avérant résiduelle. Six mortiers sont dénombrés, plus ou moins complets, trois munis de leur bec verseur [pl.10, n°3 à 7]. Les diamètres sont variables, d'une vingtaine à une trentaine de centimètres. Tous sont tous dotés d'une lèvre pendante, en général peu développée et peu détachée de la panse, suggérant une datation assez tardive cohérente avec celle livrée par les autres éléments céramiques.

La céramique commune sombre est la plus représentée en nombre de restes et livre un large échantillon de formes ouvertes et fermées, pour la plupart caractéristiques des contextes du II^e siècle : pot à lèvre en bourrelet, écuelles ou jattes tripodes à bord droit, cruches à bec tréflé [pl.11, n°4 à 13 et pl.12, n°4 et 5]. Certaines formes plus caractéristiques de la première moitié de ce siècle peuvent apparaître résiduelles en comparaison à certaines autres plus ancrées dans la seconde moitié de ce siècle, voire la première moitié du III^e siècle. C'est le cas notamment d'un fond de gobelet en céramique lustrée [pl.11, n°2], possiblement aussi d'une jatte à lèvre quasi horizontale rectangulaire [pl.11, n°5]. Une forme atypique est également à signaler, pour laquelle aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé. Il s'agit d'un probable gobelet à paroi ondulée, qui bien que visiblement tourné, présente une épaisseur, une surface et un rainurage très irrégulier [pl.11, n°1 et pl.12 n°3].

14 Adrian 1998, p.57-58.

15 Groupe «Seine-Sableuse» défini par F. Laubenheimer, relativement bien représenté sur les sites du département de l'Eure. Voir Laubenheimer, Marlière 2010, vol.1, p.75.

16 Laubenheimer, Marlière 2010, vol.2, p.556.

L'assemblage présent dans cette fosse évoque le mobilier récolté dans deux fosses lors de la fouille rue Saint-Louis, daté de la seconde moitié du II^e siècle. Sans forme postérieure au milieu du II^e siècle, la sigillée semble déjà devoir être considérée comme résiduelle. Si les céramiques engobées s'inscrivent dans le répertoire en usage dans le courant du II^e siècle, le tesson de céramique métallescente repousse la date de constitution du lot à la charnière entre le II^e et le III^e siècles. Les céramiques communes livrent des formes classiques, très largement répandues au II^e siècle, mais là encore quelques éléments plus tardifs permettent de repousser la datation à la fin du II^e, voire au début du III^e siècles. Aucun élément typique du courant du III^e siècle ne permet cependant de supposer une datation très avancée dans ce siècle.

Les quelques fosses tardives repérées sous les « terres noires » livrent une petite quantité de mobilier et très rarement des éléments de forme. Le comblement de l'une d'entre elles (022.657) offre néanmoins du mobilier attribuable à l'Antiquité tardive, notamment un bord de jatte à lèvres débordante arrondie, proche de la forme définie en Ile-de-France comme le type Barat 32¹⁷, très courant dans les contextes du IV^e siècle [pl.8, n°14]¹⁸.

Les niveaux de « terres noires » livrent un bord de pot à lèvres arrondies attribuable au même horizon chronologique, très courant dans les contextes franciliens¹⁹ [pl.8, n°18].

7.2.6. Sondage 023

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - La Graufesenque	1	1,5%	1
Terra Nigra	1	1,5%	1
Commune claire sableuse	11	16,7%	/
Commune claire granuleuse	1	1,5%	/
Commune sombre sableuse	5	7,6%	/
NPR	1	1,5%	/
Amphore	2	3,0%	/
Total céramiques gallo-romaines	22	33,3%	2
Commune claire sableuse	3	4,5%	1
Céramique glaçurée	14	21,2%	4
Grès - Beauvaisis	4	6,1%	/
Faïence	6	9,1%	3
Total céramiques modernes	27	40,9%	8
Faïence	9	13,6%	3
Porcelaine	6	9,1%	3
Grès - Beauvaisis	1	1,5%	/
Total céramiques contemporaines	16	24,2%	6
Indéterminé	1	1,5%	/
TOTAL	66	100,0%	16

Tableau 11 - Comptage des céramiques du sondage 23

Il a livré 65 tessons, d'époque gallo-romaine à contemporaine, répartis dans une quinzaine de contextes. Le mobilier antique est représenté par une vingtaine de tessons mais très peu d'éléments de forme. D'après les catégories de céramiques fines représentées et l'aspect des pâtes des céramiques communes, une datation dans le courant du I^{er} siècle semble probable, avec possiblement des éléments à raccorder plutôt à la première moitié de ce siècle dans les niveaux les plus anciens. La présence d'un bord de Drag. 18b de La Graufesenque dans un niveau stratigraphique médian renforce cette hypothèse, avec des niveaux supérieurs postérieurs aux années 60 et des niveaux inférieurs antérieurs. Aucun élément ne laissant toutefois supposer une datation trop précoce dans le I^{er} siècle, les niveaux les plus profonds atteints semblent pouvoir être situés dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle.

17 Collectif 1993, p.185 et fig.128.

18 Adrian 2006, fig.132 et p.182.

19 Barat, Gaidon-Bunuel, Van Ossel 2006, p.154/155.

Le mobilier du bas Moyen Age se limite à un fragment de pot datable du XIII^e siècle²⁰, en contexte résiduel dans un niveau moderne [pl.5, n°9].

La céramique d'époque moderne regroupe un peu plus d'une vingtaine de fragments, dont quelques-uns résiduels dans des niveaux contemporains. Les quelques éléments de forme répertoriés dans les niveaux en place - assiettes à marli en céramique glaçurée ou en faïence - évoquent les formes en usage au cours du XVII^e siècle²¹ [pl.5, n°7, 8 et 10].

Le mobilier d'époque contemporaine se concentre dans un seul niveau, immédiatement situé sous l'enrobé (023.003). Il regroupe essentiellement des assiettes en porcelaine et en faïence, blanches ou ornées de décors floraux, qui au moins pour partie peuvent être datées du XIX^e siècle.

7.2.7.Sondage 025

Il livre 87 fragments de céramique gallo-romaine, médiévale et moderne, répartis dans une vingtaine de contextes.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - La Graufesenque	1	1,1%	1
Sigillée - Argonne	1	1,1%	/
Métallescente	1	1,1%	1
Commune claire sableuse	8	9,2%	3
Total céramiques gallo-romaines	11	12,6%	5
Commune claire sableuse	20	23,0%	1
Commune sombre sableuse	4	4,6%	1
Céramique glaçurée	33	37,9%	3
Grès - Beauvaisis ?	1	1,1%	/
Total céramiques bas M-A	58	66,7%	5
Céramique glaçurée	2	2,3%	1
Total céramiques indét bas M-A / modernes	2	2,3%	1
Céramique glaçurée	12	13,8%	2
Faïence	1	1,1%	/
Grès - Domfrontais	1	1,1%	/
Total céramiques modernes	14	16,1%	2
Indéterminé	2	2,3%	/
TOTAL	87	100,0%	13

Tableau 12 - Comptage des céramiques du sondage 25

Le mobilier antique ne représente qu'une dizaine de tessons, tous en position résiduelle dans des niveaux médiévaux. Les quelques éléments de formes recensés sont datables des II^e ou III^e siècles, auquel il faut rajouter un fragment de sigillée d'Argonne orné d'un décor fort mal conservé [pl.5, n°12].

La céramique du bas Moyen Age, avec près de 60 fragments, est la plus représentée. Il s'agit essentiellement de fragments de panse en céramique commune claire ou glaçurée. Les éléments de forme sont rares à l'exception de trois bords de pots, dont la datation reste large : l'un pourrait dater du XII^e ou XIII^e siècles, les deux autres du XIII^e ou XIV^e siècles [pl.5, n°11, 13, 14].

La céramique d'époque moderne représente une quinzaine de tessons, majoritairement de céramique glaçurée, et seulement deux éléments de forme, très fragmentaires. Les deux correspondent à des formes fermées à lèvre droite éversée. Au moins un d'entre eux semble pouvoir être considéré comme un coquemar, évoquant les formes du XVI^e siècle²² [pl.5, n°15]. La présence d'un fragment de vase à décor *a sgraffiato*, caractéristique des productions beauvaisiennes au XVI^e siècle, semble confirmer cette hypothèse [pl.5, n°16].

20 Leclerc 1996, p.240-241.

21 Ravoire 2004, p.180, 185/186, 190.

22 Caldéroni 1995, p.38 - Ravoire 2008, p.386.

7.2.8. Sondage 031

Il a livré 25 tessons, dont plus de 80% de mobilier antique, le reste étant essentiellement à rattacher au bas Moyen Age.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - La Graufesenque	1	4,0%	/
Sigillée - Argonne	1	4,0%	/
Terra Nigra	4	16,0%	2
Terra Rubra	1	4,0%	1
Total céramiques fines	7	28,0%	3
Commune claire sableuse	8	32,0%	/
Commune sombre sableuse	3	12,0%	/
Commune sombre granuleuse	2	8,0%	/
Amphore	1	4,0%	/
Total céramiques communes	14	56,0%	0
Total céramiques gallo-romaines	21	84,0%	3
Commune claire sableuse	1	4,0%	/
Céramique glaçurée	1	4,0%	1
Total céramiques bas M-A	2	8,0%	1
Grès - Beauvaisis	1	4,0%	/
Total céramiques indét bas M-A / modernes	1	4,0%	1
Indéterminé	1	4,0%	/
TOTAL	25	100,0%	4

Tableau 13 - Comptage des céramiques du sondage 31

Près de la moitié du mobilier gallo-romain est hors stratigraphie ou en position résiduelle dans des contextes ultérieurs, notamment au sein des « terres noires ». Le mobilier récolté en contexte ne représente qu'une dizaine de fragments et très peu d'éléments de forme. Au vu des catégories présentes (Terra Nigra, Terra Rubra, céramique engobée blanc notamment), l'ensemble des niveaux présents semble pouvoir être calé dans le courant du I^{er} siècle. Parmi les éléments de forme, sont à signaler un bord de gobelet en Terra Rubra, très fragmentaire mais sur lequel se dessine le départ d'un décor ondé (forme Deru G2²³), ainsi qu'un profil quasiment complet d'assiette en Terra Nigra de type Ménez 22, tous deux associés aux premières décennies du I^{er} siècle [pl.13, n°1 et 2].

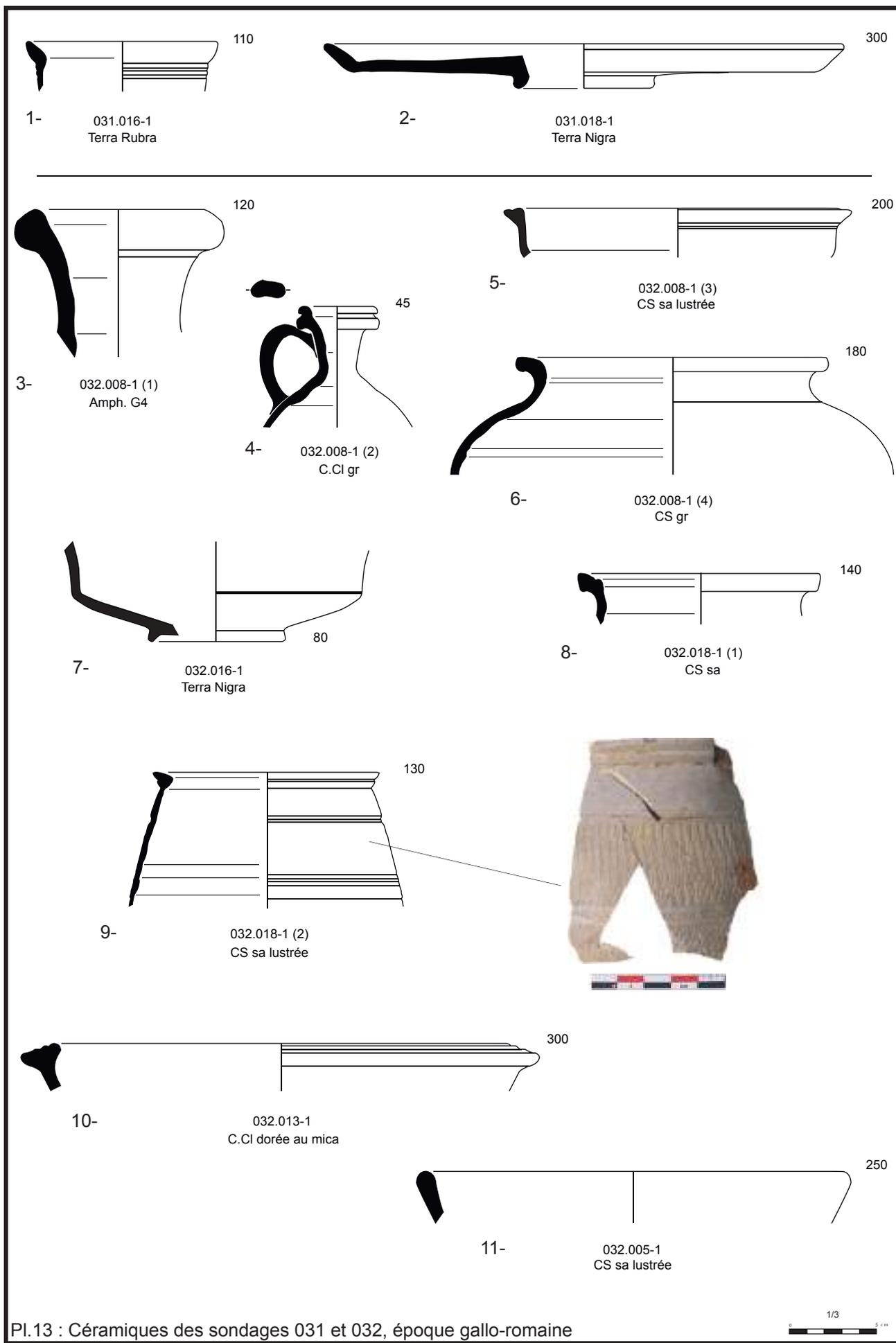
Les niveaux de « terres noires » livrent quelques tessons d'époque gallo-romaine, notamment un fragment de Chenet 329-330 en sigillée d'Argonne, seul élément dans ce sondage évoquant l'Antiquité tardive. Y sont associés quelques tessons de céramique commune et glaçurée du bas Moyen Age.

Les niveaux supérieurs aux « terres noires » ne livrent qu'un fragment de vase en grès du Beauvaisis, dont la large période de circulation ne permet pas d'affiner la datation de ces niveaux, sans doute modernes. Enfin, les niveaux contemporains n'offrent que deux tessons gallo-romains résiduels.

7.2.9. Sondage 032

Il a livré une soixantaine de tessons, tous d'époque gallo-romaine, répartis dans sept niveaux. Près de la moitié du mobilier provient d'une même fosse creusée dans le terrain naturel et apparaissant comme l'une des structures les plus anciennes répertoriées dans ce sondage (032.555). A l'exception d'un fragment de Terra Nigra, elle n'a livré que des tessons de céramique commune et d'amphore [pl.13, n°3 à 6]. Les éléments de formes sont peu nombreux et couvrent une période chronologique assez vaste. Néanmoins, l'assemblage évoque d'autres lots régionaux de la fin du I^{er} siècle, l'examen des pâtes des céramiques communes sombres

23 Deru 1996, p.86.



Pl.13 : Céramiques des sondages 031 et 032, époque gallo-romaine

semblant corroborer cette hypothèse. En outre, aucune forme caractéristique du II^e siècle n'étant présente, une datation au-delà du début du II^e siècle semble peu probable.

Une seconde structure fossoyée (032.567) regroupe la quasi-totalité du mobilier restant, réparti dans quatre niveaux de comblement différents, avec des chronologies possiblement légèrement décalées. L'un des niveaux les plus anciens livre un fond de bol caréné de type Menez 106/110 [pl.13, n°7] et un fragment de panse en commune sombre, tous deux datables du courant du I^{er} siècle. L'hypothèse de mobilier résiduel n'est pas à exclure étant donné le hiatus relativement important observé par rapport au mobilier des niveaux supérieurs. Le comblement intermédiaire livre en effet un fragment de gobelet en commune sombre, imitation des formes de parois fines engobées, dont le *terminus post quem* se situe au plus tôt dans le milieu du II^e siècle [pl.13, n°9]. Les niveaux supérieurs sont pauvres en éléments de datation, à l'exception d'un fragment d'écuelle en céramique dorée au mica résiduelle [pl.5, n°10]. Les quelques autres tessons récoltés ne vont pas à l'encontre d'une datation dans le courant du II^e siècle.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - La Graufesenque	1	1,7%	/
Terra Nigra	6	10,3%	/
Argonne - Paroi fine engobée	1	1,7%	/
Total céramiques fines	8	13,8%	0
Commune claire dorée au mica	1	1,7%	1
Commune claire sableuse	10	17,2%	/
Commune claire granuleuse	1	1,7%	1
Commune sombre sableuse lustrée	11	19,0%	3
Commune sombre sableuse	10	17,2%	1
Commune sombre granuleuse	8	13,8%	/
Amphore	9	15,5%	1
Total céramiques communes	50	86,2%	6
Total céramiques gallo-romaines	58	100,0%	6
TOTAL	58	100,0%	6

Tableau 14 - Comptage des céramiques du sondage 32

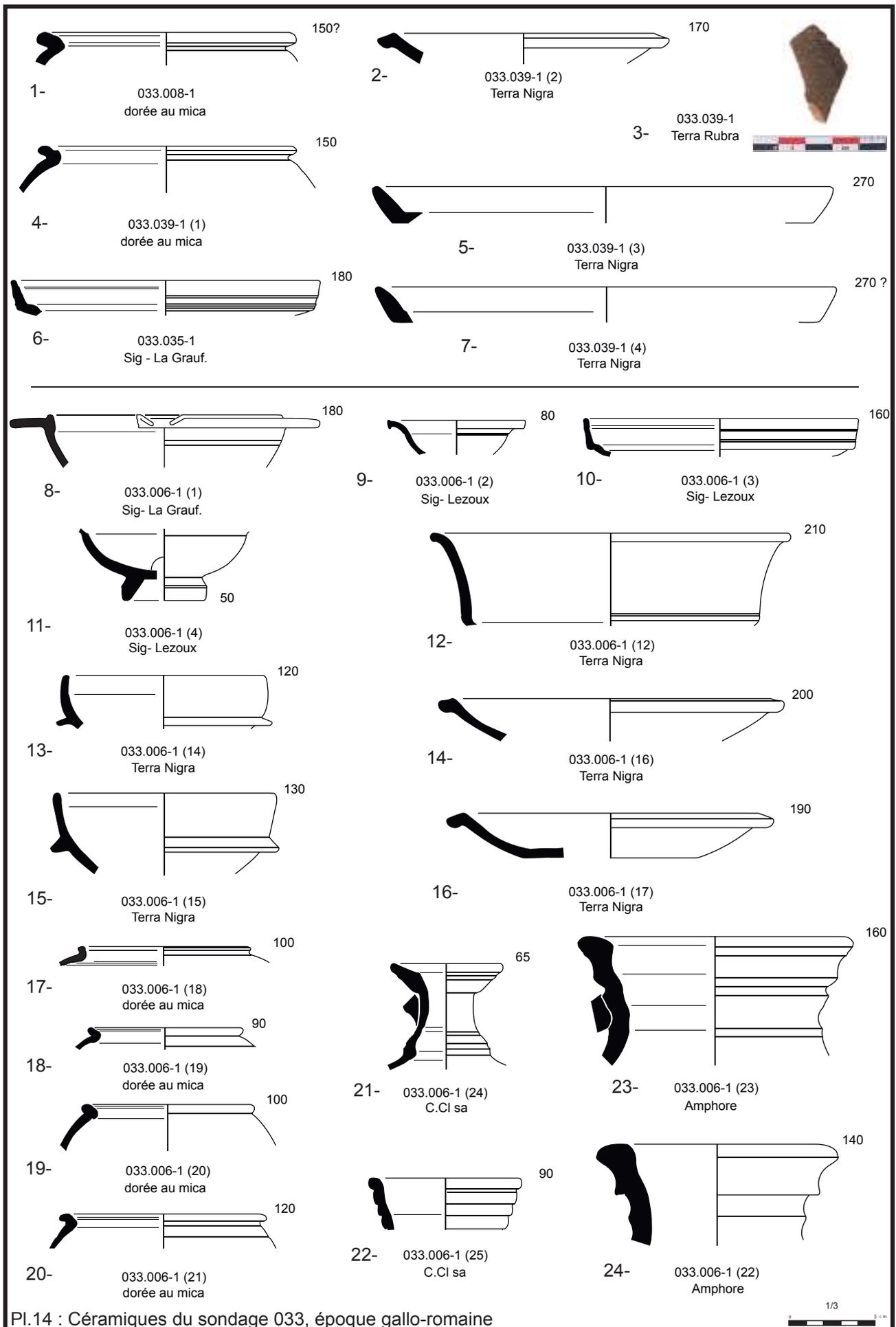
Les niveaux de « terres noires » ne livrent qu'un tesson d'écuelle à bord droit, dont la période de circulation très large (II^e – III^e siècles) est cohérente avec la datation du mobilier des niveaux inférieurs [pl.13, n°11]. Les niveaux postérieurs à l'époque gallo-romaine n'ont livré aucun mobilier céramique.

7.2.10. Sondage 033

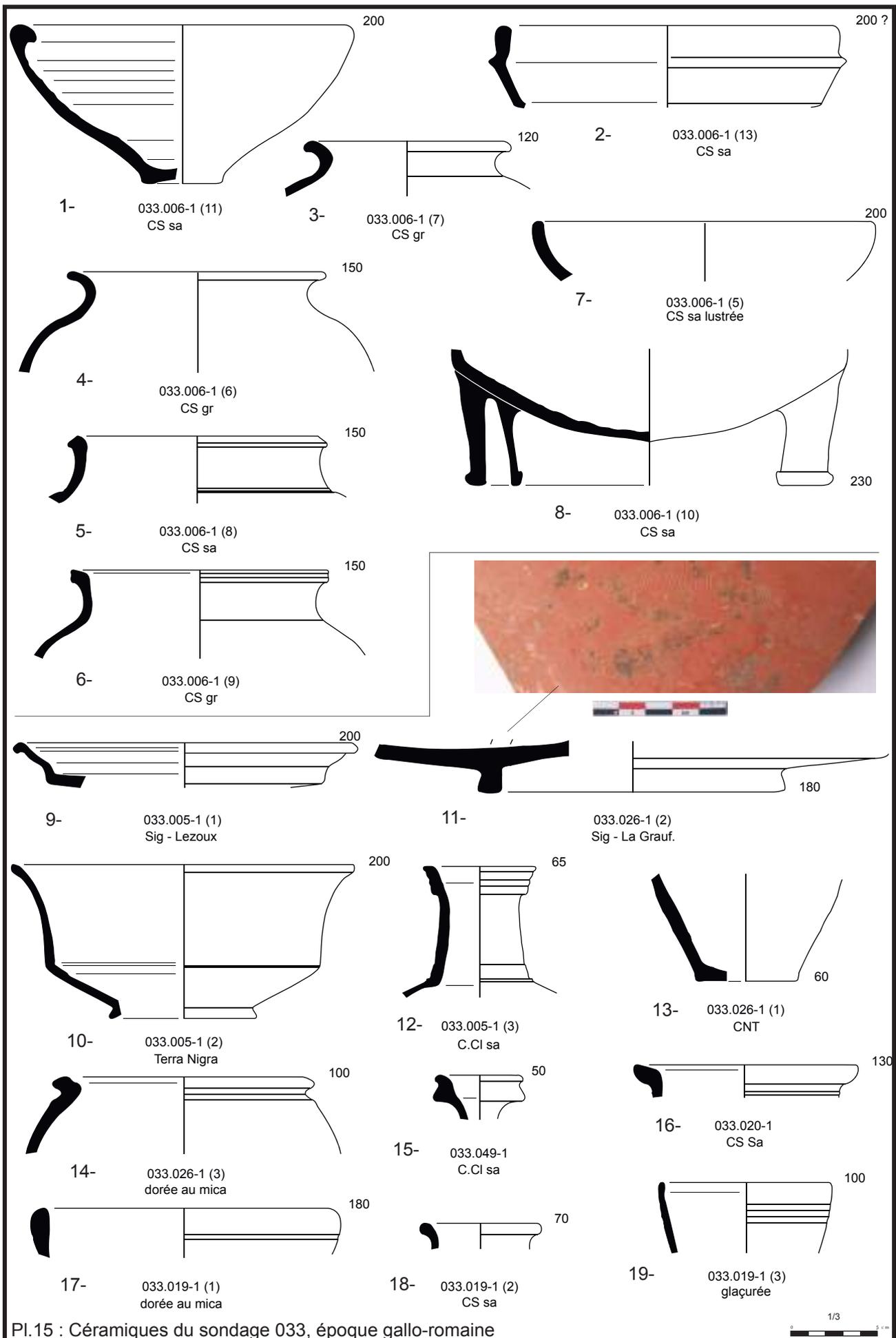
Il livre 541 tessons, qui, à l'exception de 3 fragments de céramique glaçurée du bas Moyen Age, se raccordent tous à l'époque gallo-romaine. Les niveaux d'occupation couvrent essentiellement le I^{er} siècle de notre ère, les éléments les plus tardifs semblant tout juste aborder le début du II^e siècle.

Deux structures fossoyées livrent du mobilier composé uniquement ou quasiment que de céramique non tournée, possiblement datable de la fin de La Tène finale ou du tout début de l'époque gallo-romaine. Aucun élément de forme ne permet cependant d'en préciser la datation. Le comblement du fossé 033.599 (033.039) livre lui une trentaine de fragments, dont près d'un tiers de céramique non tournée. La plupart des fragments présente une pâte gris brun pailletée de mica doré, évoquant les céramiques dites « de type Besançon ». La Terra Nigra est la seconde catégorie la plus représentée avec une quinzaine de fragments, d'au moins deux origines différentes. Elle livre trois formes incomplètes d'assiettes, deux à bord droit de type Menez 22 et une à lèvre pendante légèrement concave de type Menez 15, typiques des premières décennies du I^{er} siècle [pl.14, n°2, 5 et 7]. La Terra Rubra ne livre qu'un fragment de panse à décor ondulé, attribuable à un gobelet de type Deru G2, en circulation dans le premier quart du I^{er} siècle²⁴ [pl.13, n°3]. La céramique dorée au mica est représentée par un bord de pot à courte lèvre éversée [pl.13, n°4]. L'assemblage de formes suggère une datation dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle. Les proportions importantes de céramique non

24 Deru 1996, p86.



Pl.14 : Céramiques du sondage 033, époque gallo-romaine



Pl.15 : Céramiques du sondage 033, époque gallo-romaine

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	35	6,5%	1
Total céramiques de tradition protohistorique	35	6,5%	1
Sigillée - La Graufesenque	20	3,7%	5
Sigillée - Lezoux	14	2,6%	6
Terra Nigra	67	12,5%	18
Terra Rubra	4	/	/
Total céramiques fines	105	19,5%	29
Commune claire dorée au mica	18	/	9
Commune claire sableuse	136	25,3%	5
Commune claire granuleuse	38	7,1%	/
Commune sombre sableuse	67	12,5%	9
Commune sombre granuleuse	111	20,6%	11
NPR	7	1,3%	1
Amphore	17	3,2%	2
Total céramiques communes	394	73,2%	37
Total céramiques gallo-romaines	499	92,8%	66
Céramique glaçurée	3	0,6%	1
Total céramiques bas M-A	3	0,6%	1
Indéterminé	1	0,2%	/
TOTAL	538	100,0%	68

Tableau 15 - Comptage des céramiques du sondage 33

tournée et de Terra Nigra, ainsi que l'absence de céramiques sigillées pourraient indiquer un contexte précoce, restreint aux premières décennies de ce siècle.

Une recharge de sol immédiatement supérieure (033.035) livre un bord de Drag.15/17b de la Graufesenque [pl.13, n°6] offrant un *terminus post quem* au plus tôt au milieu du I^{er} siècle, indice d'un hiatus relativement important entre les structures fossoyées et les niveaux supérieurs.

Une importante couche dépotoir (033.006) offre l'assemblage le plus riche du sondage, avec près de 360 tessons et une trentaine d'éléments de forme, dont quelques profils complets. Les céramiques fines y sont relativement bien représentées (environ 20 % du nombre de restes et une dizaine d'éléments de forme). La sigillée regroupe productions de Gaule du sud et Gaule du Centre : un Ritt 12C de la Graufesenque, un Drag.42, un Drag.15/17 et un Drag.27 de Lezoux [pl.14, n°8 à 11]. La Terra Nigra livre également plusieurs formes : un bol caréné de type Menez 106/110, deux coupes à collerette Menez 117, deux assiettes Menez 11/14 [pl.14, n°12 à 16]. Un fragment de panse en Terra Rubra est également à signaler.

La céramique dorée au mica est représentée par quatre bords de pot sans col à courte lèvre éversée rainurée, dont la pâte et le profil, assez fins, semblent écarter une datation précoce [pl.14, n°17 à 20]. La céramique commune claire livre deux cols de cruches typiques de la seconde moitié du I^{er} siècle²⁵, l'une à lèvre en corniche, l'autre à lèvre droite moulurée [pl.14, n°21 et 22]. Une dizaine de tessons se rapportent à de l'amphore dont deux bords relativement similaires bien que de provenances différentes [pl.14, n°23 et 24]. La première présente une pâte sableuse beige rosé, la seconde une pâte orangée recouverte d'un engobe blanc et semble correspondre à une catégorie rencontrée localement dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle²⁶.

Les formes en céramique commune sombre sont elles aussi représentatives du mobilier de cette période : marmite à bord droit souligné d'une collerette, jatte à bord très rentrant, jatte tripode à pied tubulaire, pot à lèvre éversée arrondie et panse globulaire²⁷ [pl.15, n°1 à 6].

L'assemblage de formes valide une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle, le *terminus post quem* étant fixé après les années 80 par la présence de la forme en sigillée Ritt.12C. L'absence de forme typique du II^e siècle ne laisse pas envisager une datation au-delà de la fin du I^{er} siècle.

25 Adrian 2001, p.105 – Sellès 2001, p.198/199.

26 Adrian 2001, p.113.

27 Pour comparaison, voir Flotté et al. 1996, céramique du fossé 202 - Adrian, Féret et al. 2008, céramique du fossé 170.

L'US 033.005 livre 45 tessons, évoquant fortement l'assemblage observé dans le niveau immédiatement inférieur décrit ci-dessus (033.006). Les éléments se composent d'un Drag.16 de Gaule du Centre, un profil complet de bol caréné en Terra Nigra type Menez 106/110 (similaire à l'exemplaire de l'US 033.006), un col de cruche à lèvre rainurée, tous ces éléments concordant à une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle [pl.15, n°9, 10 et 12]. La position stratigraphique de l'ensemble nous oblige à le repousser dans les dernières décennies du I^{er} siècle.

Le comblement de la fosse 033.601 livre un col de cruche à lèvre en poulie [pl.15, n°15], qui apparaît comme l'un des éléments les plus tardifs identifié pour l'époque gallo-romaine, soit au plus tôt à la fin du I^{er} ou début du II^e siècles.

Les derniers niveaux d'occupation ne livrent que quelques tessons de céramique commune dont la datation reste difficile en l'absence d'éléments caractéristiques, certains évoquant néanmoins les productions du II^e siècle.

Les niveaux de « terres noires » n'offrent que deux tessons de céramique commune gallo-romaine résiduelle. La fosse 033.677, creusée dans ces « terres noires », livre quelques éléments résiduels attribuables au courant du II^e siècle (première moitié ?), ainsi que les seuls tessons postérieurs à l'époque gallo-romaine récoltés dans ce sondage, notamment un bord de pichet en céramique glaçurée du XIII^e ou XIV^e siècles [pl.15, n°19].

7.2.11.Sondage 034

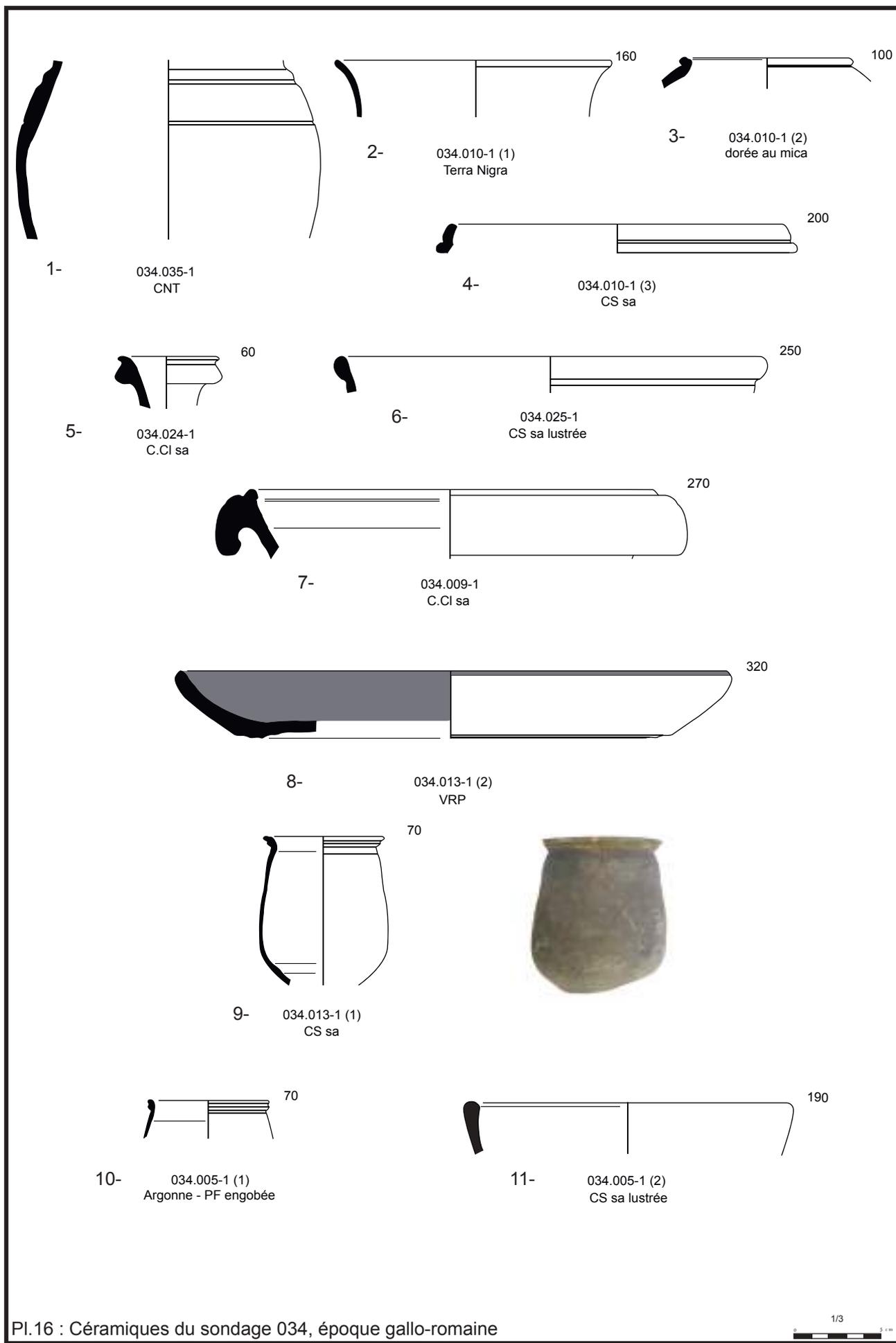
Il livre 162 tessons, répartis au sein d'une vingtaine de contextes. A l'exception d'un tesson issu des niveaux de « terres noires » et d'un fragment de grès du Domfrontais hors stratigraphie, tous proviennent des niveaux gallo-romains en place.

Le mobilier le plus précoce provient de deux structures fossoyées. La première ne livre qu'un tesson de céramique non tournée. D'assez fine facture, ce fragment de panse, mouluré dans sa partie haute, évoque certaines formes de pot de La Tène finale²⁸ [pl.16, n°1]. La seconde structure livre 24 tessons dont 15 de

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	21	13,0%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	21	13,0%	0
Sigillée - La Graufesenque	1	0,6%	/
Sigillée - Lezoux	2	1,2%	/
Terra Nigra	7	4,3%	3
Lezoux - Paroi fine engobée	1	0,60%	/
Argonne - Paroi fine engobée	1	0,6%	1
Total céramiques fines	12	7,4%	4
Commune claire dorée au mica	1	0,6%	1
Commune claire sableuse	48	29,6%	2
Commune sombre sableuse lustrée	6	3,7%	2
Commune sombre sableuse	33	20,4%	3
Commune sombre granuleuse	19	11,7%	/
VRP	15	9,3%	2
Amphore	5	3,1%	/
Total céramiques communes	127	78,4%	10
Total céramiques gallo-romaines	139	85,8%	14
Grès - Domfrontais	1	0,6%	1
Total céramiques modernes	1	0,6%	1
Indéterminé	1	0,6%	/
TOTAL	162	100,0%	15

Tableau 16 - Comptage des céramiques du sondage 34

28 Besnard-Vauterin 2009, fig.160/161 - Jégo 2010, fig.102.



Pl.16 : Céramiques du sondage 034, époque gallo-romaine

céramique non tournée assez fine dont la surface externe est souvent lissée, ainsi que quelques tessons de Terra Nigra, d'amphore et de céramique commune sombre. Aucun élément de forme ne permet une datation précise du lot, mais une datation au début de l'époque gallo-romaine semble la plus probable.

Les niveaux postérieurs livrent du mobilier de la seconde moitié du I^{er} siècle. L'US 034.022/029 offre notamment un fragment de panse d'amphore carotte, caractéristique des contextes de cette période et assez rare pour être signalée²⁹. L'US 034.010/021 regroupe du mobilier qui se raccorde en majorité aux dernières décennies du I^{er} siècle : bol caréné Menez 106/110 en Terra Nigra, pot sans col en céramique dorée au mica, écuelle à collerette [pl.16, n°2 à 4]. Néanmoins, quelques éléments nous incitent à ouvrir la datation de l'ensemble sur le II^e siècle (paroi fine engobée, jatte tripode à petit pied plein), sans toutefois en dépasser les premières décennies, étant donnée la forte proportion de céramique du I^{er} siècle. Les niveaux suivants livrent peu de mobilier et encore moins d'éléments de forme. La présence d'un fragment de cruche à lèvre en poulie [pl.16, n°5] et d'une jatte décorée à la lame vibrante laisse supposer une datation dans le courant du II^e siècle. Le mobilier de l'US 031.013 est lui assurément à placer dans la seconde moitié de ce siècle, étant donné la présence d'un gobelet en commune sombre, imitation des formes Hees 2 en parois fines [pl.16, n°9]. Y est associé un large plat à enduit rouge pompéien [pl.16, n°8]. Sa pâte est beige, fortement micacée, la surface interne et la lèvre sont recouvertes d'un enduit de couleur rouge orangée. Le pied est marqué par une série de stries. Des exemplaires similaires sont attestés localement dans des contextes de la seconde moitié du II^e – début du III^e siècles³⁰.

Les derniers niveaux sous les « terres noires » (démolition et récupération des maçonneries) livrent peu de mobilier. Les quelques éléments de forme présents sont en accord avec une datation dans le courant du II^e siècle (gobelet en paroi fine, écuelle à bord droit) [pl.16, n°10 et 11], aucun élément caractéristique ne permettant d'évoquer une datation au-delà du tournant du III^e siècle.

Les niveaux de « terres noires » ne livrent qu'un fragment de céramique commune sombre gallo-romaine résiduel.

7.2.12. Sondage 035

Il a livré 223 tessons dont près de 80 % de céramique gallo-romaine, les périodes médiévales et modernes n'englobant à elles deux qu'une trentaine d'éléments.

Les niveaux les plus anciens livrent peu de mobilier et encore moins d'éléments de forme. Dans l'US 035.067 (terrain naturel remanié?), plusieurs fragments de céramique non tournée associés à un bord de bol caréné Menez 103 en Terra Nigra [pl.17, n°1] suggère une datation peu avancée dans le I^{er} siècle, sans doute dans ses premières décennies. Dans l'US 035.060, plusieurs fragments de panse côtelée évoquent les formes de pots en usage dans la seconde moitié du I^{er} siècle³¹, mais en l'absence d'autres éléments significatifs, cette datation ne peut être confirmée.

La présence d'un Drag.37 de Lezoux [pl.17, n°4] dans les niveaux de démolition (035.059) assure en revanche à ceux-ci une datation au plus tôt dans le dernier tiers du I^{er} siècle, ce que ne contredit pas un fragment de pot à lèvre éversée arrondie, forme très fréquente dans les contextes de cette époque. L'assemblage de formes présent dans l'US 035.072 - écuelle à lèvre en collerette, pot à lèvre quasi horizontale ou éversée arrondie, gobelet en paroi fine engobée (Lezoux) - semble placer ce lot à la charnière entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècles [pl.17, n°5 et 6]. Le comblement de la fosse 035.683 (en particulier 035.051), qui vient recouper ces niveaux de démolition, livre un fragment de pot à lèvre en bourrelet [pl.17, n°7] dont le profil trouve des équivalences dans des contextes locaux de la seconde moitié du II^e siècle³², mais l'absence d'autre matériel associé ne permet pas de confirmer cette datation.

Un hiatus semble s'opérer entre ces derniers niveaux et les niveaux apparaissant juste sous les « terres noires », qui livrent du mobilier beaucoup plus tardif. Le comblement de la fosse 035.681 (035.054) livre en effet plusieurs formes caractéristiques des contextes de l'Antiquité tardive (courant du III^e et surtout IV^e siècles) : une jatte à lèvre moulurée³³, deux pots à lèvre peu éversée, dont l'un peut être rattaché aux productions de

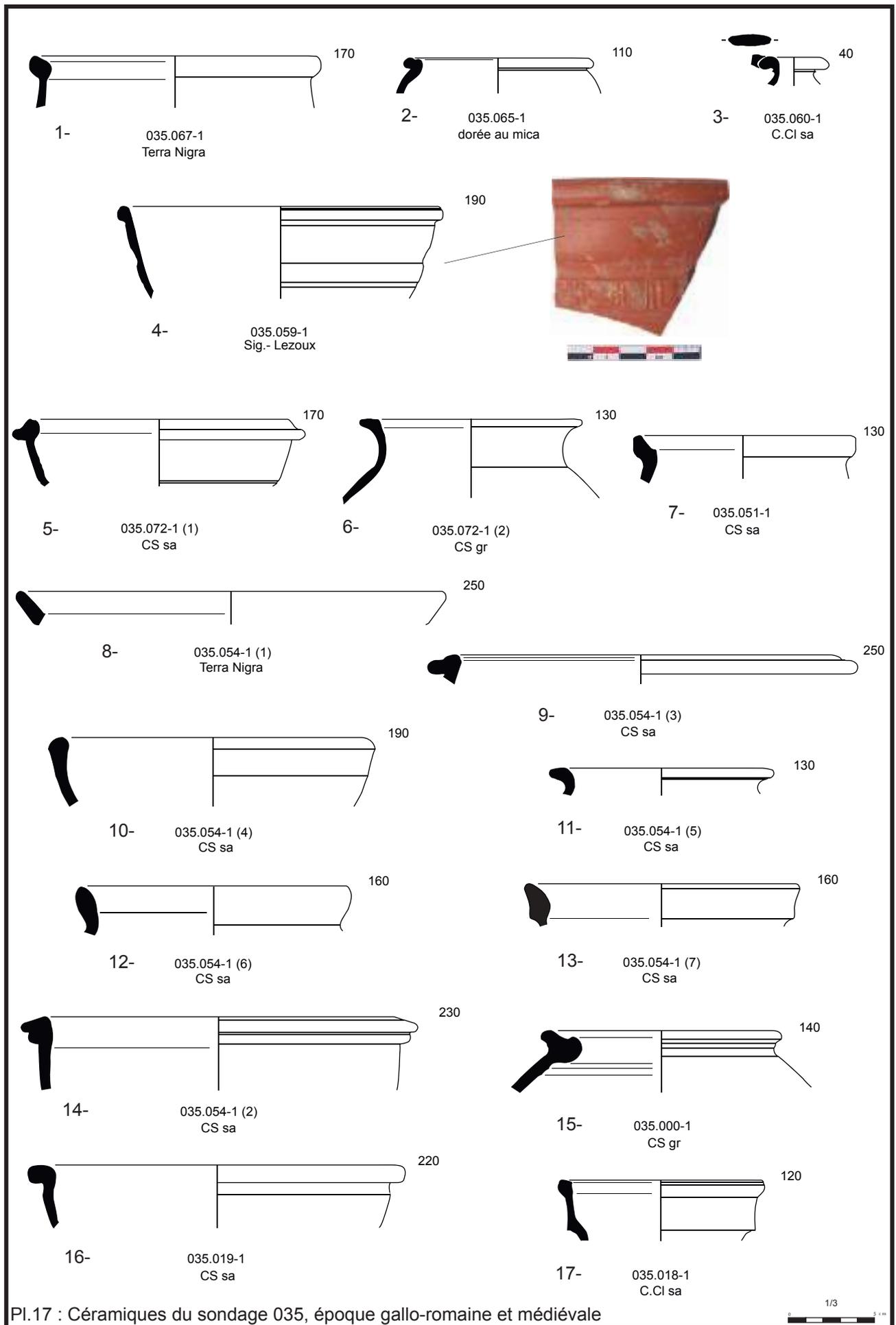
29 Vipard 1995, Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). Etat de la question, in *SFECAG, Actes du congrès de Rouen*, 1995, p.51-77.

30 Adrian dans Bertaudière, Guyard 2000, p.6/7 - Adrian 1998, p.40.

31 Voir pour exemple Adrian 2001, fig.15 ou 19.

32 Adrian 1998, p.14 - Adrian, Féret et al. 2008, fig.121.

33 Jobelot, Van Ossel 2006, p.172/174.



Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	3	1,3%	1
Total céramiques de tradition protohistorique	3	1,3%	1
Sigillée - La Graufesenque	6	2,7%	2
Sigillée - Lezoux	5	2,2%	2
Terra Nigra	5	2,2%	4
Lezoux - Paroi fine engobée	2	0,9%	/
Total céramiques fines	18	8,1%	8
Type Besançon	1	0,40%	1
Commune claire dorée au mica	1	0,4%	1
Commune claire sableuse	43	19,3%	2
Commune claire granuleuse	2	0,9%	/
Commune sombre sableuse lustrée	9	4,0%	2
Commune sombre sableuse	71	31,8%	14
Commune sombre granuleuse	25	11,2%	5
NPR	1	0,4%	/
RPR	1	0,4%	1
VRP	1	0,4%	/
Amphore	2	0,9%	/
Total céramiques communes	157	70,4%	26
Total céramiques gallo-romaines	175	78,4%	34
Commune claire granuleuse	1	0,4%	/
Commune claire sableuse	6	2,7%	/
Commune sombre granuleuse	1	0,4%	/
Commune sombre sableuse	1	0,4%	/
Total céramiques M-A	9	4,0%	0
Commune claire sableuse	1	0,4%	/
Commune sombre sableuse	1	0,4%	/
Céramique glaçurée	9	4,0%	/
Total céramiques bas M-A	11	4,9%	0
Céramique glaçurée	6	2,7%	1
Faïence	8	3,6%	/
Grès - Beauvaisis	3	1,3%	/
Total céramiques modernes/contemporaines	17	7,6%	0
Indéterminés	8	3,6%	/
TOTAL	223	100,0%	35

Tableau 17 - Comptage des céramiques du sondage 35

l'atelier de Lyons-la-Forêt³⁴ [pl.17, n°12 à 14]. Du mobilier résiduel du I^{er} et du II^e siècles ainsi que quelques tessons (intrusifs?) du bas Moyen Age sont également à signaler.

Les niveaux de « terres noires » sus-jacents livrent une autre forme caractéristique du IV^e siècle, une jatte à lèvres quasi horizontale très débordante, ornée de bandes lissées, largement diffusée, notamment en Ile-de-France³⁵ [pl.17, n°16]. Nous mentionnerons également la présence hors stratigraphie d'un fragment de pot type Alzei 27 en céramique rugueuse, dont le profil évoque plutôt les formes du IV^e siècle³⁶ [pl.17, n°15].

Malgré une stratigraphie très dense, les niveaux médiévaux livrent peu de mobilier et encore moins d'éléments de forme. Un fragment d'oule à bord en bandeau, haut et à parement plat [pl.17, n°17], provenant

34 Adrian 2010, p.492 et fig.28.

35 Forme proche du type Barat 32. Voir Barat in Collectif 1993, p.182 – Adrian in Marcigny, Carpentier 2006, p.182 et fig.131.

36 Collectif 2010, p.415/418.

de l'US 035.018 permet néanmoins de fixer un *terminus post quem* pour les niveaux les plus anciens dans le courant du XII^e ou du XIII^e siècles. A noter que ces premiers niveaux sont relativement riches en mobilier gallo-romain résiduel. Les niveaux supérieurs livrent du mobilier attribuable au bas Moyen Age, sans autre précision possible.

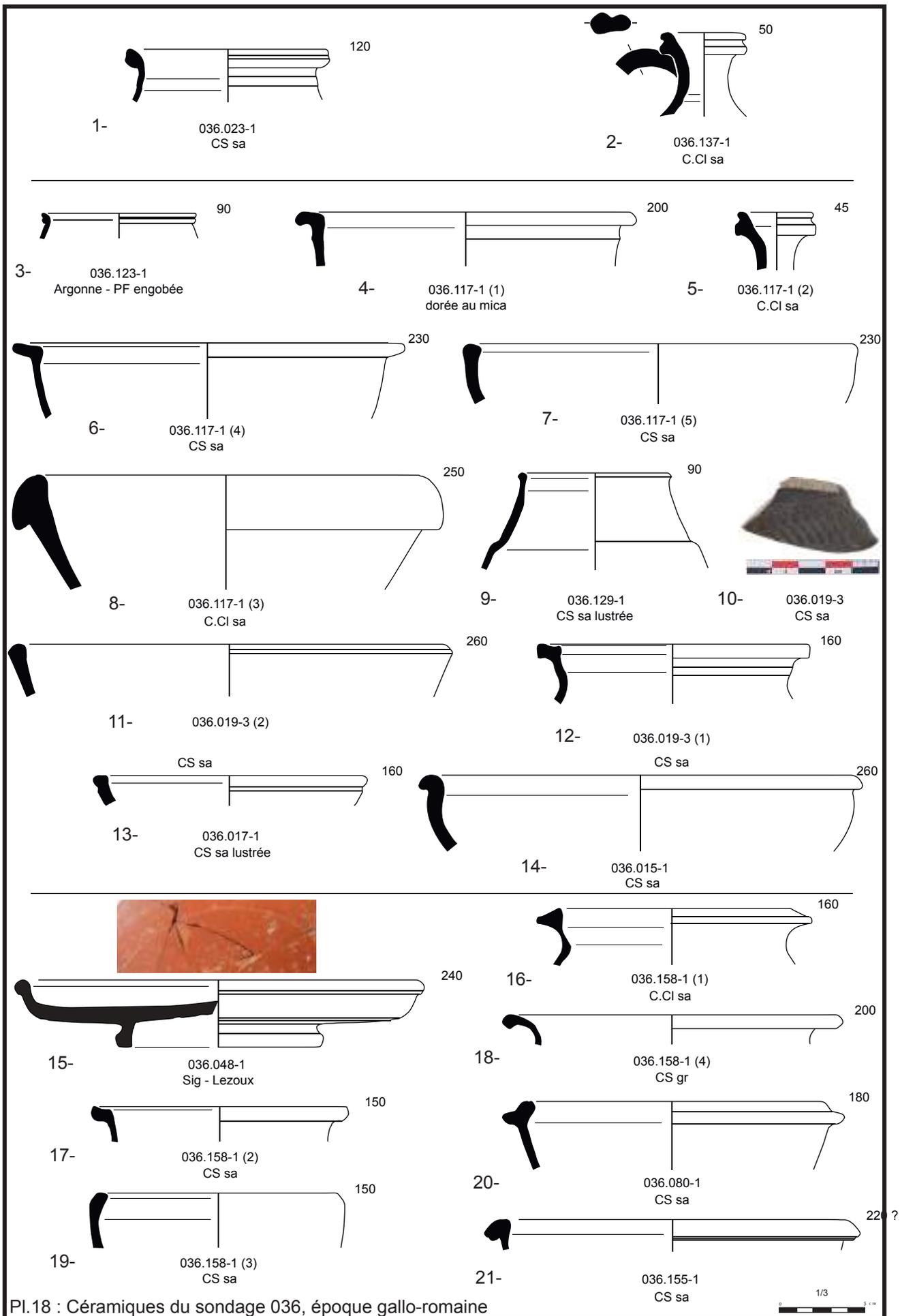
Les derniers niveaux d'occupation sont plus difficiles à déterminer, le peu d'éléments présents et l'absence d'éléments de forme ne permettant pas toujours de trancher entre mobilier d'époque moderne ou contemporaine.

7.2.13. Sondage 036

Il a livré 226 tessons répartis dans une quarantaine de contextes, englobant au plus une vingtaine de fragments. Près de 90 % du mobilier se rapporte à l'époque gallo-romaine, les niveaux médiévaux, modernes et contemporains ne livrant qu'une poignée de tessons.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	3	1,3%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	3	1,3%	0
Sigillée - La Graufesenque	3	1,3%	/
Sigillée - Lezoux	30	13,3%	2
Terra Nigra	8	3,5%	2
Terra Rubra	1	0,4%	/
Argonne - Paroi fine engobée	2	0,9%	1
Métallescente	1	0,4%	/
Total céramiques fines	45	19,9%	5
Commune claire dorée au mica	1	0,4%	1
Commune claire sableuse	63	27,9%	2
Commune claire granuleuse	1	0,4%	1
Commune sombre sableuse lustrée	7	3,1%	1
Commune sombre sableuse	67	29,6%	15
Commune sombre granuleuse	9	4,0%	1
NPR	1	0,4%	/
Total céramiques communes	149	65,9%	21
Total céramiques gallo-romaines	194	85,8%	26
Commune claire sableuse	1	0,4%	/
Commune sombre granuleuse	1	0,4%	/
Total céramiques M-A indéterminé	2	0,9%	0
Commune claire sableuse	2	0,9%	1
Commune sombre sableuse	3	1,3%	/
Céramique glaçurée	9	4,0%	/
Total céramiques bas M-A	14	6,2%	0
Céramique glaçurée	2	0,9%	/
Grès - Domfrontais	3	1,3%	/
Total céramiques modernes	5	2,2%	0
Céramique glaçurée	2	0,9%	1
Grès - Beauvaisis	2	0,9%	/
Total céramiques indéterminé moderne / contemp.	4	1,8%	1
Céramique glaçurée	3	1,3%	1
Faïence	1	0,4%	1
Total céramiques indéterminé moderne / contemp.	4	1,8%	2
TOTAL	226	100,0%	29

Tableau 18 - Comptage des céramiques du sondage 36



Les niveaux les plus anciens, uniquement composés de structures fossoyées, ne recèlent aucun mobilier susceptible de nous renseigner sur leur datation. Les niveaux d'occupation immédiatement supérieurs livrent peu de mobilier et encore moins d'éléments de forme. Certains tessons évoquent les productions de la seconde moitié du I^{er} siècle³⁷, mais aucun élément ne permet de l'assurer. Un seul élément de forme a été répertorié, un bord de pot à lèvre éversée rainurée [pl.18, n°1], rencontré localement entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle³⁸.

Les niveaux d'occupation suivants ne sont guère plus riches en mobilier, à l'exception d'un col de cruche à lèvre en poulie [pl.18, n°2], dont la période de circulation très large (fin I^{er} – III^e siècles) ne permet pas de précision dans la datation. Viennent ensuite des niveaux de démolition tout aussi pauvres en mobilier, ne livrant pour forme qu'un fragment d'écuelle à collerette et un autre d'écuelle à bord droit, plutôt caractéristiques du II^e siècle.

Les derniers niveaux gallo-romains observés correspondent à plusieurs tranchées de récupération de murs, elles aussi assez pauvres en mobilier. A l'exception de quelques éléments résiduels de la fin du I^{er} siècle (essentiellement dans l'US 036.117), le mobilier de la tranchée 036.686 peut être rattaché au II^e ou au début du III^e siècles, sans autre précision possible au vu du peu d'éléments disponibles et de leur chronologie relativement large [pl.18, n°3 à 8]. La tranchée 036.688 livre un bord d'écuelle à décor de guillochis interne (atelier de Montfort-sur-Risle), et un autre exemplaire à bord droit souligné d'une rainure, évoquant certaines formes du courant du III^e siècle³⁹ [pl.18, n°10 et 13]. Un fin niveau d'occupation livre un fragment de jatte à lèvre débordante arrondie de type Barat 32, très courant dans les contextes du IV^e siècle⁴⁰, preuve ténue (aucun autre tesson associé) d'une fréquentation des lieux au cours de l'Antiquité tardive [pl.18, n°14].

Les niveaux de « terres noires » livrent une majorité de céramique gallo-romaine résiduelle, très brassée : mobilier du II^e voire III^e siècles essentiellement mais aussi un peu de mobilier du I^{er} siècle⁴¹ [pl.18, n°15 à 21]. Dans la majorité des niveaux, ce mobilier est associé à des fragments de céramique glaçurée du bas Moyen Age. On signalera parmi les éléments de forme un bord de pot à lèvre outrepassée présentant des similitudes avec des formes rencontrées entre la fin du XII^e et le XIII^e siècles⁴² [pl.18, n°16].

Les niveaux des XIX^e-XX^e siècles livrent du mobilier d'époque moderne et/ou contemporaine difficile à dater précisément, ainsi que quelques tessons gallo-romains résiduels.

7.2.14.Sondage 037

Il a livré 531 tessons, répartis dans une quinzaine de contextes, plusieurs d'entre eux dépassant la centaine de fragments. Il s'agit à plus de 90 % de mobilier d'époque gallo-romaine, les époques médiévales, modernes et contemporaines n'étant représentées chacune que par une poignée de tessons.

Les couches d'occupation les plus anciennes (037.019 et 037.018) livrent des éléments de formes très incomplets et souvent difficiles à dater [pl.19, n°1 à 7]. Les formes en sigillée nous offrent un *terminus post quem* dans le dernier tiers du I^{er} siècle, ce que ne semblent pas contredire les caractéristiques technologiques des céramiques communes. Quelques formes en céramique commune, notamment un fragment de couvercle et un bord de pot à lèvre «en crochet», suggèrent d'étendre cette datation jusqu'au début du II^e siècle⁴³.

Le niveau d'occupation postérieur (037.016) offre des formes en sigillée caractéristiques de la fin du I^{er} - milieu du II^e siècles (Drag.35, Drag.37), datation étayée par les formes en céramique commune, notamment les pots à lèvre éversée arrondie⁴⁴ [pl.19, n°8 à 16]. Deux formes assez inhabituelles sont à signaler : un fond d'amphorisque dont le profil évoque les formes connues régionalement pour le II^e siècle⁴⁵ [pl.19, n°11] et une jatte en pâte grise très granuleuse, dotée d'une large lèvre pendante et ornée de stries à mi-panse [pl.18, n°12].

37 US 036.023, 036.046, 036.141 notamment.

38 Type proche du type 240 des Mares Jumelles. Voir Douard 2005, fig.33 et 38 - Adrian, Féret et al. 2008, fig.116.

39 Adrian 2001, p.12 - Adrian 2002, fig.4.

40 Adrian 2006, fig.132 et p.182.

41 Notamment dans l'US 036.158.

42 Guillot 2008, pl.II et III.

43 Adrian, Féret et al. 2008, fig.112 et 113.

44 Voir note précédente.

45 Laubenheimer 2010, p.107.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	6	1,1%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	6	1,1%	0
Sigillée - La Graufesenque	37	7,0%	8
Sigillée - Lezoux	2	0,4%	2
Sigillée - indét	2	0,4%	1
Terra Nigra	4	0,8%	1
Lezoux - Paroi fine engobée	4	0,8%	1
Total céramiques fines	49	9,2%	13
Commune claire dorée au mica	7	1,3%	2
Commune claire sableuse	198	37,3%	8
Commune claire granuleuse	4	0,8%	/
Commune sombre sableuse lustrée	3	0,6%	/
Commune sombre sableuse	189	35,6%	15
Commune sombre granuleuse	20	3,8%	5
NPR	6	1,1%	1
RPR	9	1,7%	/
VRP	1	0,2%	1
Amphore	4	0,8%	/
Total céramiques communes	441	83,1%	32
Total céramiques gallo-romaines	490	92,3%	45
Céramique glaçurée	2	0,4%	1
Total céramiques bas M-A	2	0,4%	1
Commune claire sableuse	1	0,2%	/
Céramique glaçurée	9	1,7%	4
Grès - Beauvaisis	3	0,6%	/
Grès - Domfrontais	4	0,8%	/
Total céramiques modernes	17	3,2%	4
Faïence	7	1,3%	1
Céramique glaçurée	4	0,8%	1
Total céramiques contemporaines	11	2,1%	2
Indéterminés	5	0,9%	/
TOTAL	531	100,0%	52

Tableau 19 - Comptage des céramiques du sondage 37

Ce dernier vase évoque, tant d'un point de vue technologique que typologique⁴⁶, les productions de l'atelier de Saint-Sébastien-de-Morsent, en activité dans le courant du II^e siècle.

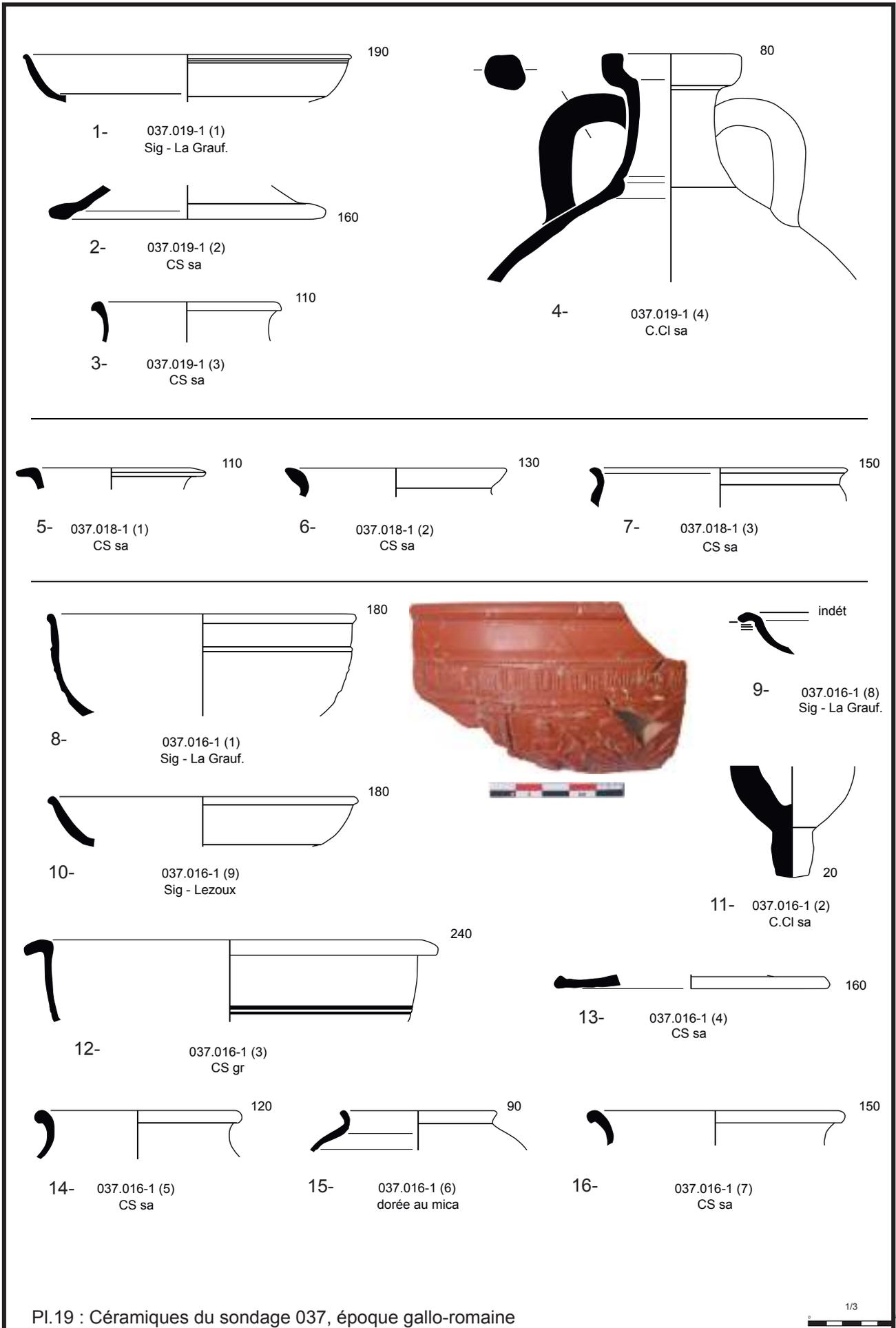
Outre quelques éléments plutôt anciens, notamment une assiette Menez 11/14 en Terra Nigra, le mobilier de l'US 037.014 s'accorde avec une datation dans la première moitié du II^e siècle : gobelet en paroi fine engobée (Lezoux), cruche à lèvre en poulie, mortier à large lèvre pendante (production du Noyonnais?)⁴⁷, pots à lèvre quasi horizontale, ... [pl.20, n°1 à 10] Comme dans le contexte précédent, on trouve une jatte carénée à large lèvre quasi-horizontale, rainurée sur le dessus, issue de l'atelier de Saint-Sébastien-de-Morsent⁴⁸ [pl.20, n°10].

Le niveau de démolition 037.009 livre un mobilier relativement similaire à celui observé dans les niveaux sous-jacents, offrant lui aussi des formes caractéristiques du courant du II^e siècle (cruche à lèvre en poulie, jatte tripode, pot à lèvre en bourrelet), mais dont la large période de diffusion ne permet pas d'affiner la datation [pl.20, n°11 et 12].

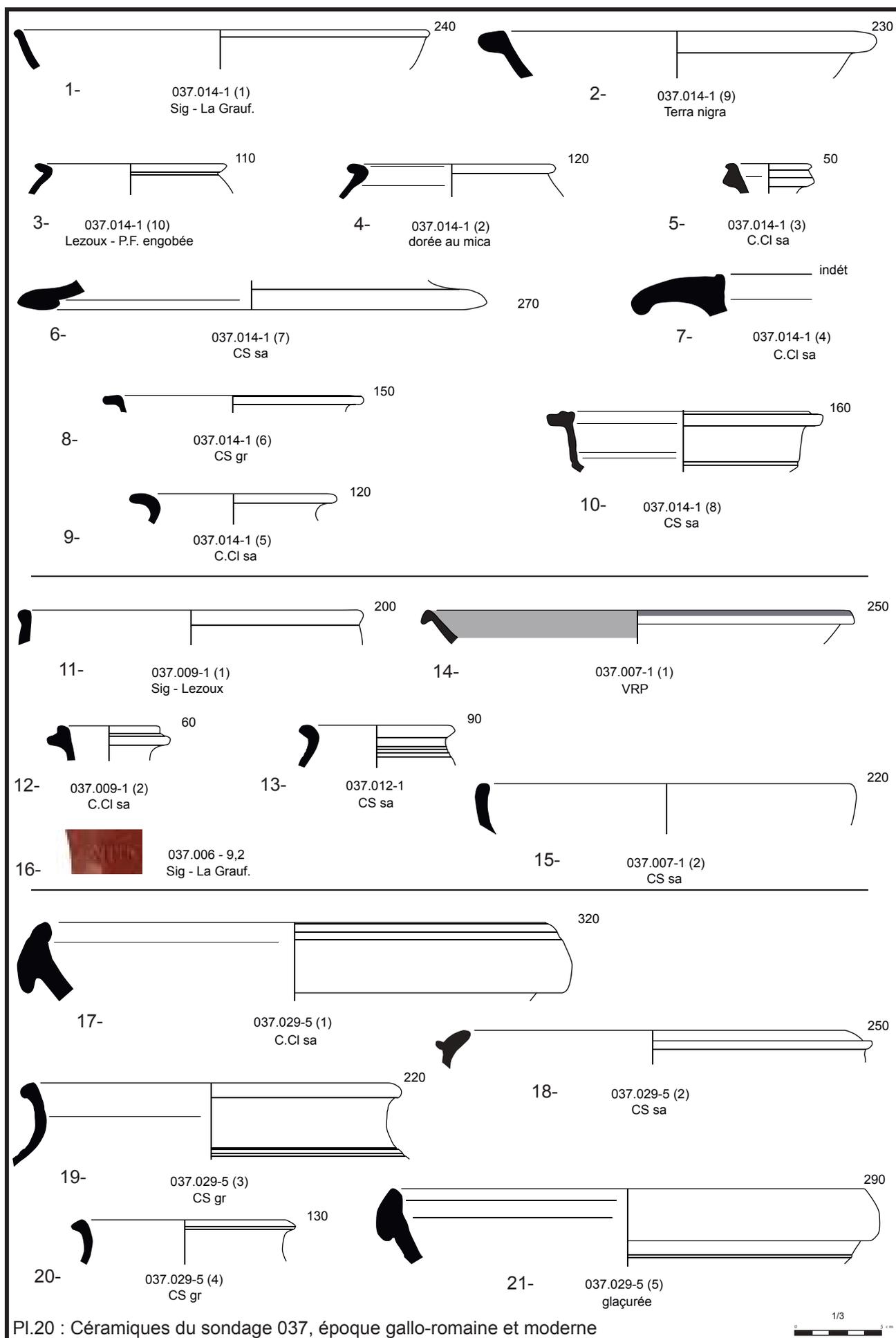
46 Adrian 2005, p.61 et fig.30.

47 Féret, Adrian 2008, p.113 et fig.111.

48 Adrian 2005, fig.30.



Pl.19 : Céramiques du sondage 037, époque gallo-romaine



Pl.20 : Céramiques du sondage 037, époque gallo-romaine et moderne



Il en va de même pour le mobilier des derniers niveaux d'occupation sous les « terres noires » (037.006 et 037.007), ne livrant quasiment que des éléments de forme en circulation au cours du II^e siècle, telles l'écuelle à bord rentrant ou la jatte tripode [pl.20, n°15]. Un fragment de plat à enduit rouge pompéien est également recensé, de technologie semblable aux autres productions reconnues localement (pâte beige micacée, enduit rouge orangé) mais de forme assez inhabituelle (petite lèvre pendante) [pl.20, n°14]. Il pourrait s'agir de mobilier résiduel du I^{er} siècle.

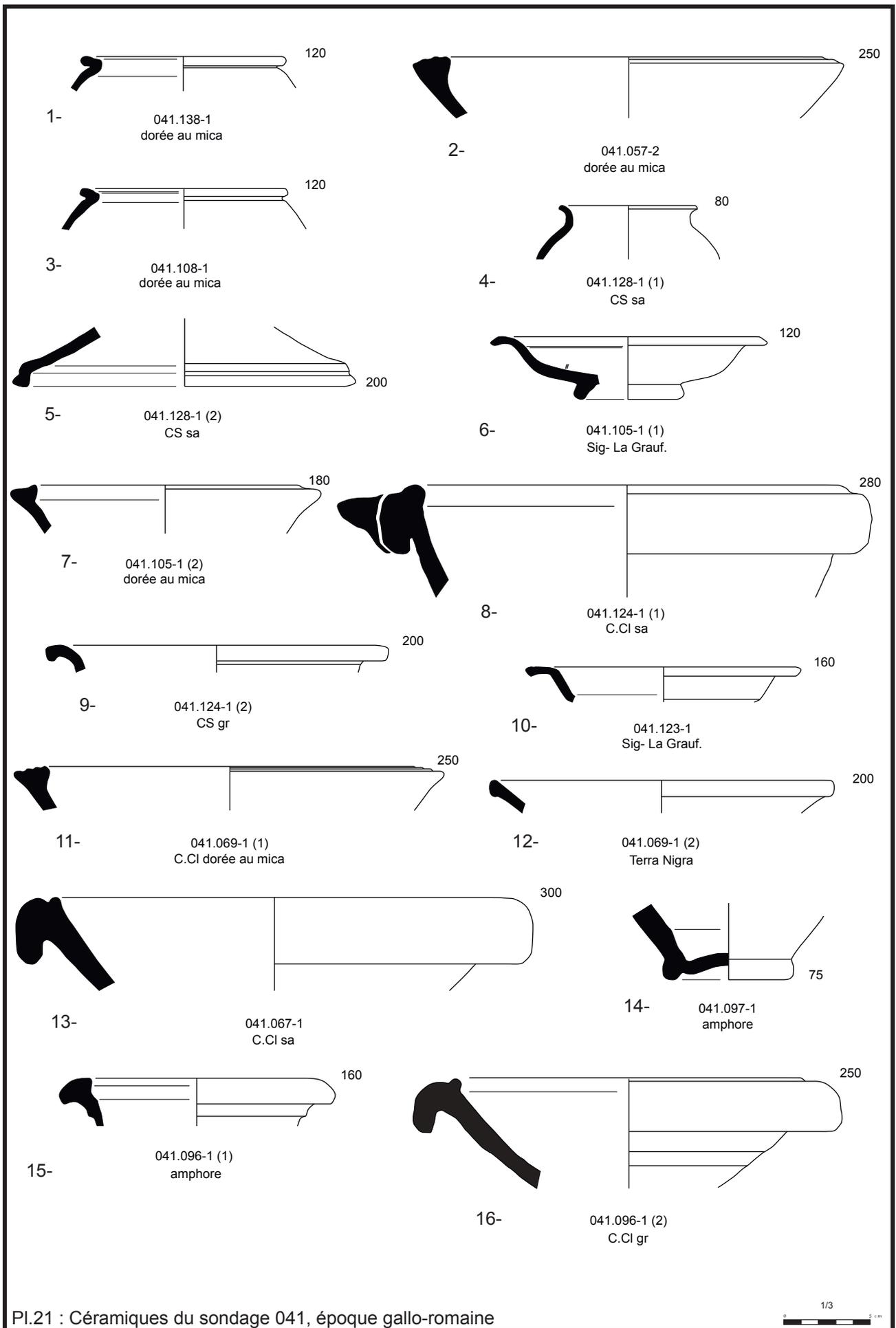
Le mobilier issu des « terres noires » est peu abondant : à peine une dizaine de tessons, dont une majorité de mobilier gallo-romain résiduel, associé à un fragment d'anse attribuable à un coquemar de la fin du bas Moyen Age ou du début de l'époque moderne.

Les différents niveaux de comblement d'un large fossé recoupant ces « terres noires » (037.031 et 037.029) livrent un mobilier très mélangé, avec une forte résidualité du mobilier gallo-romain (environ un tiers des tessons, majorité de formes du II^e siècle) et quelques éléments du bas Moyen Age (dont un bord de pichet glaçuré) [pl.20, n°17 à 20]. La majorité des tessons (céramique glaçurée jaune/marron, faïence) peut néanmoins être reliée à l'époque moderne voire contemporaine, sans plus de précision [pl.20, n°21].

7.2.15. Sondage 041

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	2	0,9%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	2	0,9%	0
Sigillée - La Graufesenque	4	1,7%	3
Sigillée - Lezoux	7	3,0%	1
Sigillée - Argonne	2	0,9%	1
Terra Nigra	5	2,2%	3
Terra Rubra	3	1,3%	/
Total céramiques fines	21	9,1%	8
Commune claire dorée au mica	8	3,5%	7
Commune claire sableuse	82	35,7%	5
Commune claire granuleuse	8	3,5%	3
Commune sombre sableuse lustrée	3	1,3%	/
Commune sombre sableuse	44	19,1%	9
Commune sombre granuleuse	8	3,5%	3
NPR	1	0,4%	/
RPR	1	0,4%	/
VRP	1	0,4%	/
Amphore	11	4,8%	1
Total céramiques communes	167	72,6%	28
Total céramiques gallo-romaines	188	81,7%	36
Commune sombre granuleuse	1	0,4%	/
Commune sombre sableuse	1	0,4%	/
Total céramiques M-A indéterminées	2	0,9%	0
Céramique glaçurée	9	3,9%	/
Total céramiques bas M-A	9	3,9%	0
Grès - Beauvaisis	17	7,4%	/
Faïence	5	2,2%	2
Céramique glaçurée	7	3,0%	4
Total céramiques modernes	29	12,6%	6
TOTAL	230	100,0%	42

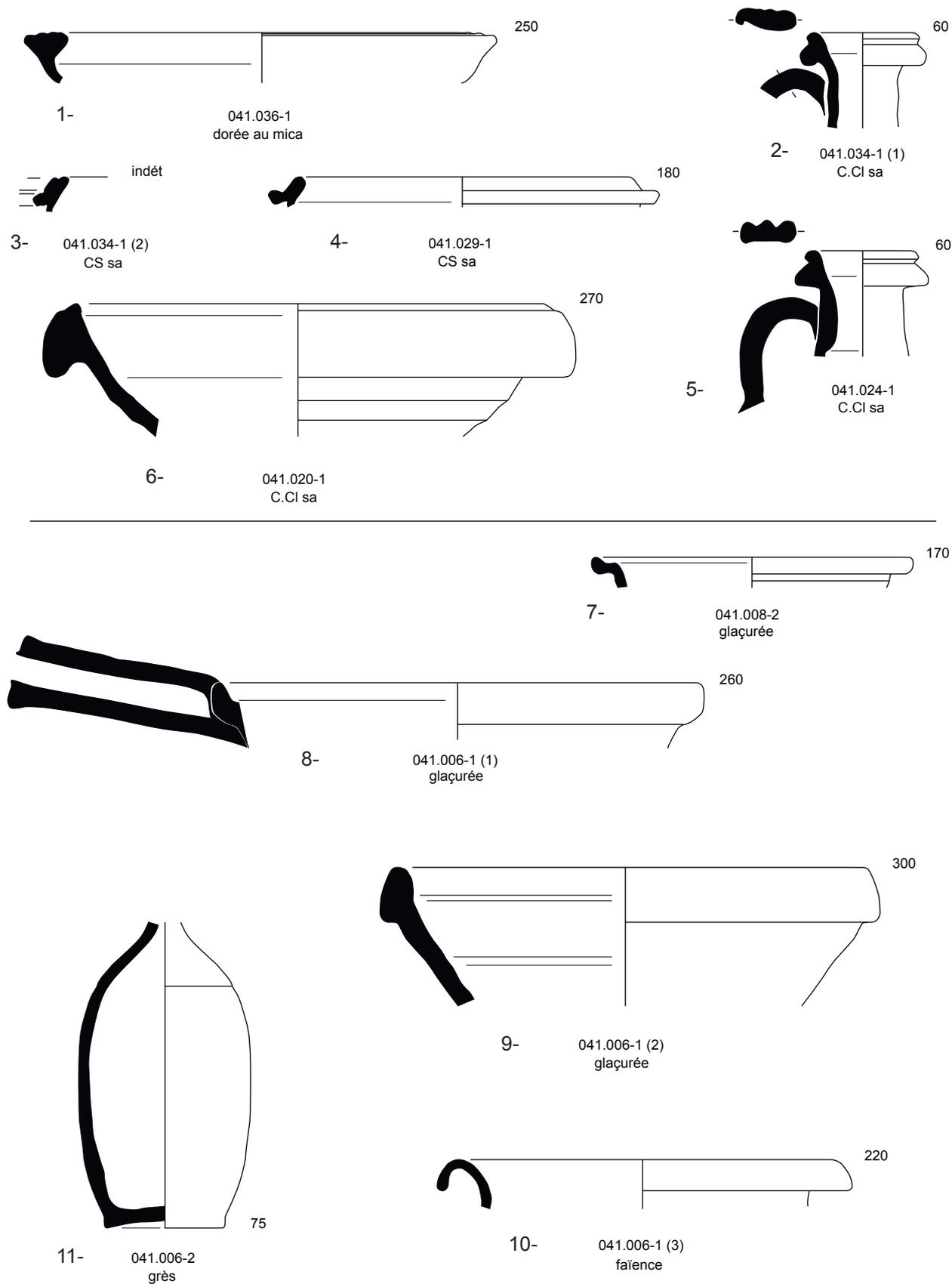
Tableau 20 - Comptage des céramiques du sondage 41



PI.21 : Céramiques du sondage 041, époque gallo-romaine



Puits 041.575 :



Pl.22 : Céramique du sondage 041, époque gallo-romaine et moderne



Il a livré 230 tessons répartis dans une quarantaine de contextes ne livrant rarement plus de quelques fragments chacun.

Les contextes les plus anciens n'offrent que peu de mobilier et quasiment aucun élément de forme. Au vu des catégories présentes (Terra Nigra / Rubra, céramique dorée au mica), une datation dans le courant du I^{er} siècle est certaine. La quasi absence de sigillée (un tesson) dans ces contextes, ainsi que les quelques formes répertoriées - pot sans col à courte lèvre éversée et écuelle à bord rentrant en céramique dorée au mica [pl.21, n°1 et 2]. - laissent envisager une datation plutôt dans la première moitié, voire les premières décennies de ce siècle.

La présence d'un bord de cruche à lèvre en poulie dans l'US 041.048 induit une datation au plus tôt à la fin du I^{er} siècle. Les contextes immédiatement supérieurs livrent du mobilier de la seconde moitié (couvercle, petit pot à lèvre éversée [pl.21, n°4 et 5]) ou du dernier tiers du I^{er} siècle (Drag.35 de La Graufesenque [pl.21, n°6]), pouvant s'accorder avec la datation plutôt tardive induite par la présence de la cruche à lèvre en poulie du niveau inférieur.

L'US 041.124 livre un fragment de jatte à profil en S inversé et un mortier à lèvre pendante, dont le profil évoque les formes du II^e siècle⁴⁹ [pl.21, n°8 et 9]. La présence de la jatte nous permet a priori d'exclure une datation trop avancée, ce type de vase tendant à se raréfier passé le milieu du II^e siècle. Le mobilier des niveaux supérieurs semble cohérent avec une datation dans le courant du II^e siècle, sans qu'aucun élément caractéristique ne permette néanmoins de l'affiner [pl.21, n°10 à 16].

Les différents niveaux de comblement du puits 041.565 livrent une cinquantaine de tessons. Il s'agit de mobilier globalement homogène, que l'on peut situer dans le courant du II^e siècle, avec une résidualité de mobilier du I^{er} siècle dans les niveaux les plus anciens (écuelle en céramique dorée au mica notamment). Les éléments de forme présents sont caractéristiques de cette période : Drag.37 de Lezoux, cruches à lèvre en poulie, écuelles à collerette [pl.22, n°1 à 6].

La partie basse des « terres noires » livre une très large majorité de mobilier gallo-romain, associé à quelques fragments de céramique du bas Moyen Age. Signalons un fragment de sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive, orné d'un décor à la molette composé de petits casiers (type UC 158). Les niveaux les plus hauts ne livrent que quelques tessons de céramique glaçurée du bas Moyen Age.

Les niveaux modernes offrent plusieurs formes ouvertes en céramique glaçurée (plat, poêlon, terrine), un possible pot de chambre en faïence et une petite bouteille en grès, pour lesquels nous proposons une fourchette chronologique comprise entre le XVII^e et le XVIII^e siècles⁵⁰ [pl.22, n°7 à 11].

7.2.16. Sondage 043

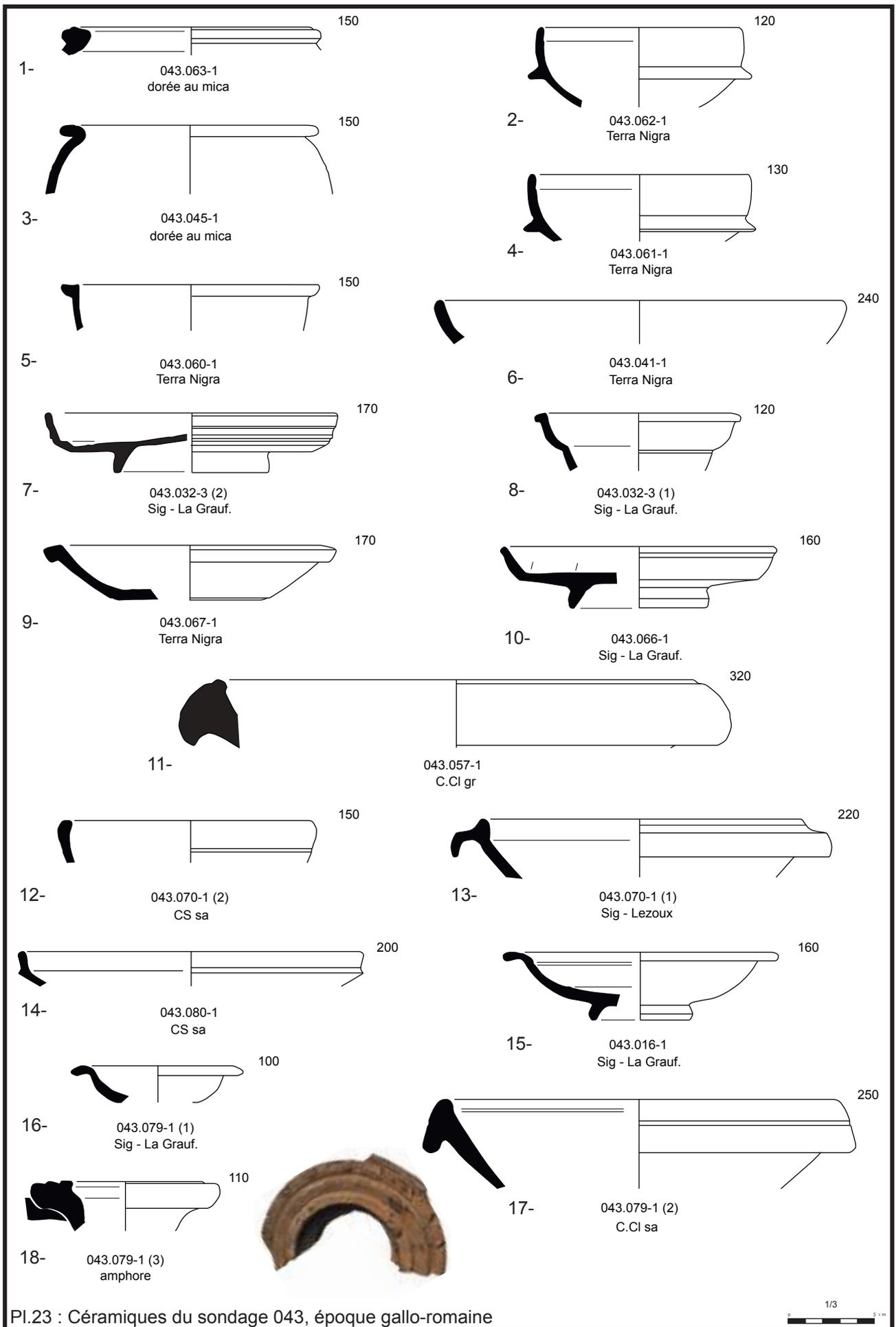
Il a livré 175 tessons, tous d'époque gallo-romaine, répartis dans une vingtaine de contextes. La céramique commune est la plus représentée (plus de 70 %), les céramiques fines se composant essentiellement des vases en sigillée (large prédominance des productions de Gaule du Sud) et en Terra Nigra.

Environ la moitié des contextes livrent de la céramique du I^{er} siècle, avec visiblement une partition entre des niveaux de la première moitié du siècle et d'autres de la seconde moitié. Les niveaux les plus bas livrent essentiellement de la Terra Nigra et de la céramique commune dorée au mica, alors que les productions sigillées y sont totalement absentes, suggérant une datation peu avancée dans le I^{er} siècle. Un bord de pot en céramique dorée au mica, de profil très massif et à la pâte très grossière semble confirmer cette hypothèse [pl.23, n°1].

Les niveaux postérieurs livrent encore beaucoup de Terra Nigra et de céramique dorée au mica, auxquelles viennent s'ajouter les productions sigillées de La Graufesenque. Les éléments de forme sont souvent redondants et caractéristiques de cette période. Parmi les éléments de forme, on peut citer un Drag.15/17 et un Drag.27, formes classiques des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle [pl.23, n°7 et 8]. Les productions en Terra Nigra regroupent deux coupes à collerette Ménez 117, deux assiettes à bord droit Ménez 5 et un bol caréné Ménez 103, ce dernier présentant un caractère légèrement archaïque par rapport aux autres formes présentes (mobilier résiduel ?) [pl.23, n°2 et 4 à 6]. La céramique dorée au mica livre un bord de pot sans col à courte lèvre éversée, dont la finesse de la pâte et le profil plus « léger » suggèrent une datation plus tardive que l'exemplaire mentionné plus haut [pl.23, n°3].

49 Anonyme 1987, p.25.

50 Ravoire 2004.



Pl.23 : Céramiques du sondage 043, époque gallo-romaine

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	2	1,1%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	2	1,1%	0
Sigillée - La Graufesenque	17	9,7%	6
Sigillée - Lezoux	7	4,0%	2
Sigillée - Argonne	1	0,6%	/
Terra Nigra	21	12,0%	7
Total céramiques fines	46	26,3%	15
Commune claire dorée au mica	7	4,0%	2
Commune claire sableuse	83	47,4%	1
Commune claire granuleuse	1	0,6%	1
Commune sombre sableuse	16	9,1%	2
Commune sombre granuleuse	5	2,9%	/
NPR	1	0,6%	/
VRP	1	0,6%	/
Amphore	13	7,4%	1
Total céramiques communes	127	72,6%	7
Total céramiques gallo-romaines	173	98,9%	22
TOTAL	175	100,0%	22

Tableau 21 - Comptage des céramiques du sondage 43

Quelques contextes (043.066, 043.057 notamment) sont difficiles à situer, entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle, du fait d'un mobilier très pauvre et de formes aux dates de circulation trop larges (Drag.18 par exemple [pl.23, n°10]).

Le mobilier de l'US 043.070 est lui incontestablement situé dans le courant du II^e siècle, plus vraisemblablement dans la seconde moitié du fait de la présence d'un mortier Bet 096 attribuable à la phase 7 de Lezoux, associé à une écuelle à bord rentrant [pl.23, n°12 et 13]. Le mobilier des niveaux supérieurs semble également pouvoir s'inscrire dans le courant du II^e siècle, bien qu'aucune forme caractéristique de cette période n'y soit recensée. Les éléments de formes se résument à deux Drag.35/36, un mortier à lèvres pendante mais peu détachée de la panse et un col d'amphore G.12, orné d'incisions sur sa face supérieure [pl.23, n°15 à 18]. Aucun indice ne semble permettre de pousser la datation au-delà de la fin du II^e siècle.

Les niveaux postérieurs à l'époque gallo-romaine (« terres noires », aménagements contemporains) n'ont livré aucun mobilier céramique.

7.2.17. Sondage 044

Il a livré une centaine de tessons dont une majorité de mobilier d'époque gallo-romaine (près de 80 %), et quelques éléments des époques médiévales et modernes.

Suite à la découverte de plusieurs sépultures qu'il a été décidé de préserver, le niveau de décapage s'arrête dans ce sondage au niveau des « terres noires ». Celles-ci livrent essentiellement du mobilier gallo-romain, très mélangé (de la Terra Nigra du I^{er} siècle à la sigillée d'Argonne du IV^e siècle) [pl.24, n°1 à 3]. Il contient également une poignée de tessons médiévaux, dont un bord de pot à parement étroit du XII^e ou XIII^e siècles⁵¹ [pl.24, n°4].

Les niveaux supérieurs, attribuables à l'époque moderne voire contemporaine, ne livrent que trois tessons dont un voire deux éléments résiduels : un petit fragment de céramique glaçurée verte (bas Moyen Age ou moderne) dans l'US 044.005, un fragment de sigillée d'Argonne et un tesson de céramique glaçurée marron d'époque moderne dans l'US 044.004.

51 Leclerc 1996, p.232.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	5	4,8%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	5	4,8%	0
Sigillée - Lezoux	2	1,9%	1
Sigillée - Argonne	2	1,9%	1
Terra Nigra	2	1,9%	/
Total céramiques fines	6	5,7%	2
Commune claire sableuse	26	24,8%	1
Commune sombre sableuse lustrée	2	1,9%	1
Commune sombre sableuse	42	40,0%	4
Commune sombre granuleuse	4	3,8%	1
Amphore	1	1,0%	/
Total céramiques communes	75	71,4%	7
Total céramiques gallo-romaines	81	77,1%	9
Commune claire sableuse	3	2,9%	/
Commune claire granuleuse	1	1,0%	/
Commune sombre granuleuse	1	1,0%	/
Total céramiques M-A indét	5	4,8%	0
Commune claire sableuse	7	6,7%	3
Céramique glaçurée	2	1,9%	/
Total céramiques bas M-A	9	8,6%	3
Grès - Domfrontais	1	1,0%	/
Céramique glaçurée	3	2,9%	/
Total céramiques modernes	4	3,8%	0
Indéterminé	1	1,0%	/
TOTAL	105	100,0%	12

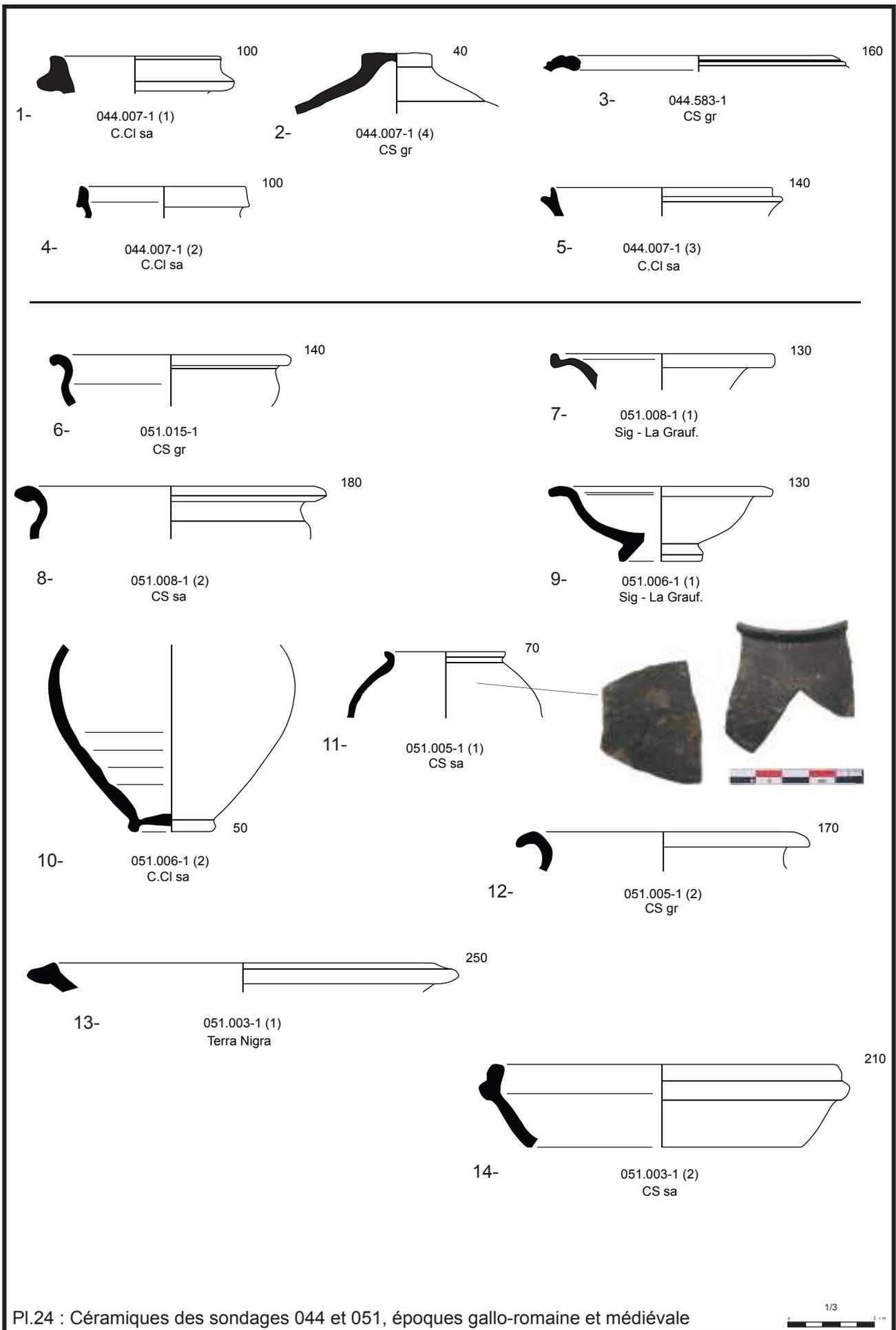
Tableau 22 - Comptage des céramiques du sondage 44

7.2.18. Sondage 051

Il a livré 119 tessons d'époque gallo-romaine, provenant tous du comblement d'une même fosse, la majorité des tessons ayant été récoltés dans sa moitié supérieure. A l'exception d'une petite dizaine de tessons de céramique fine (sigillée de La Graufesenque, un tesson de Terra Nigra), il s'agit exclusivement de céramique commune, avec une légère prépondérance des productions à pâte sombre.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - La Graufesenque	8	6,7%	5
Terra Nigra	2	1,7%	1
Total céramiques fines	10	8,4%	6
Commune claire sableuse	49	41,2%	1
Commune sombre sableuse lustrée	3	2,5%	/
Commune sombre sableuse	33	27,7%	4
Commune sombre granuleuse	23	19,3%	4
RPR	1	0,8%	/
Total céramiques communes	109	91,6%	9
Total céramiques gallo-romaines	119	100,0%	15
TOTAL	119	100,0%	15

Tableau 23 - Comptage des céramiques du sondage 51



Pl.24 : Céramiques des sondages 044 et 051, époques gallo-romaine et médiévale

La Terra Nigra est représentée par un bord d'assiette à lèvre pendante Menez 11/16 en circulation durant une large partie du I^{er} siècle [pl.24, n°13]. Les formes en sigillée, deux Drag.35 à décor de feuilles d'eau et deux Ritt.14B, participent d'une même phase chronologique, situant la constitution du lot au plus tôt dans les dernières décennies du I^{er} siècle [pl.24, n°7 et 9].

Les éléments de forme en céramique commune ne vont pas à l'encontre de cette datation, avec des formes caractéristiques de la seconde moitié du I^{er}, voire du début du II^e siècles. La céramique commune claire ne livre que des fragments de panse (dont une petite proportion de céramique à engobe blanc) et la partie basse d'une cruche, qui en l'absence de col, reste difficile à dater [pl.24, n°10]. La céramique commune sombre est la plus riche en éléments de forme, avec notamment plusieurs exemplaires de jattes à profil en S inversé de différents modules [pl.24, n°6 et 8], un bord d'écuelle à collerette [pl.24, n°14] et un petit pot à courte lèvre éversée orné d'un décor à la barbotine dit « peau de crapaud » [pl.24, n°11].

L'assemblage de formes en présence plaide en faveur d'une datation dans le dernier quart du I^{er} siècle ou au tout début du II^e siècle. En effet, si certaines des formes présentes se rencontrent encore dans la première moitié du II^e siècle, l'absence des formes caractéristiques de cette période (pot à lèvre en bourrelet, écuelle à bord droit) semble écarter une datation au-delà des premières décennies du II^e siècle.

7.2.19. Sondage 052

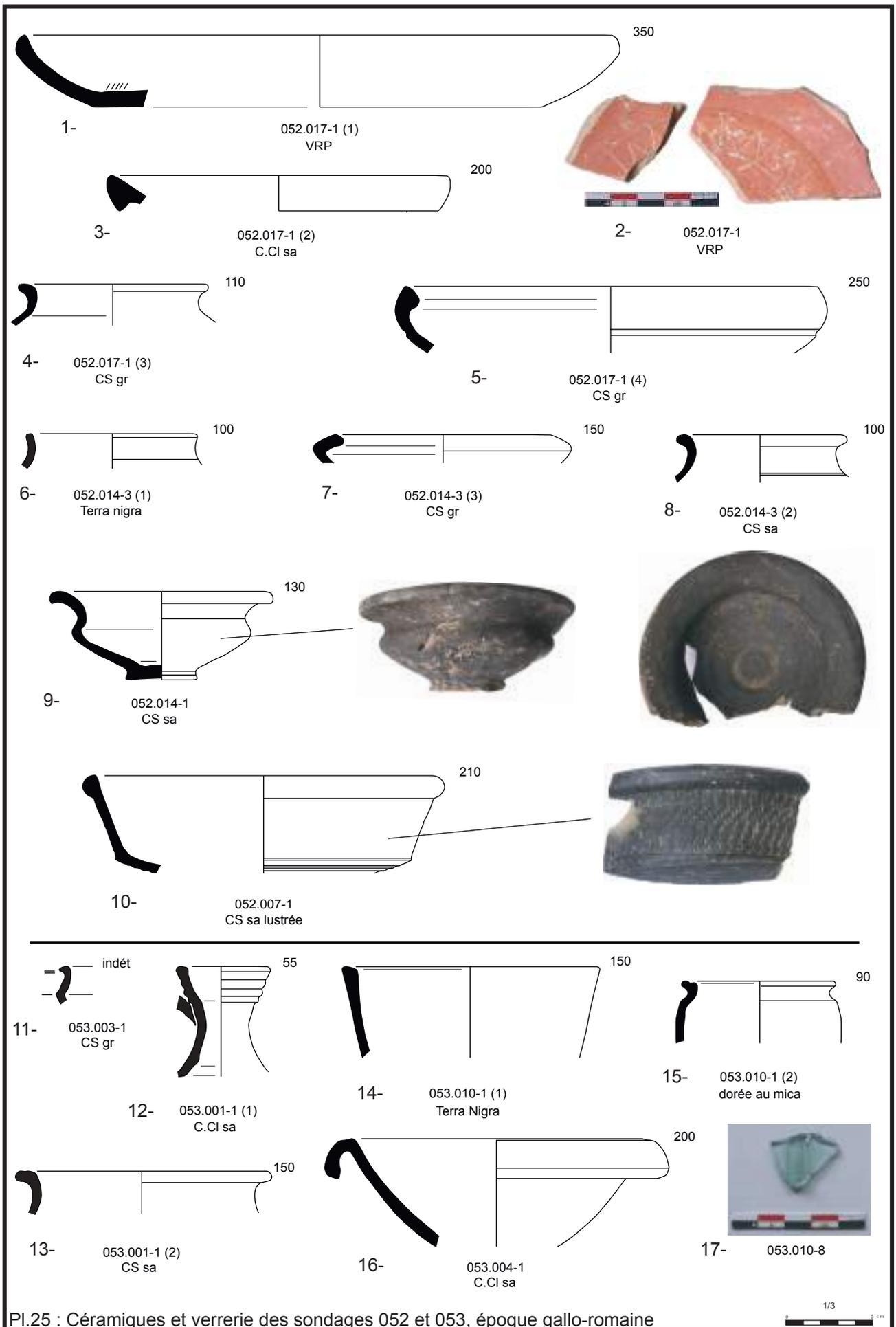
Il a livré 70 tessons d'époque gallo-romaine, répartis dans une dizaine de contextes aux volumes très inégaux. Les lots les plus importants proviennent d'une couche d'occupation (052.017) et du comblement de la tranchée de récupération d'un mur (052.014).

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - Lezoux	3	4,3%	/
Terra Nigra	2	2,9%	1
Total céramiques fines	5	7,1%	1
Commune claire dorée au mica	2	2,9%	/
Commune claire sableuse	14	20,0%	1
Commune sombre sableuse lustrée	4	5,7%	1
Commune sombre sableuse	23	32,9%	6
Commune sombre granuleuse	8	11,4%	1
NPR	1	1,4%	/
VRP	12	17,1%	1
Amphore	1	1,4%	/
Total céramiques communes	65	92,9%	10
Total céramiques gallo-romaines	70	100,0%	11
TOTAL	70	100,0%	11

Tableau 24 - Comptage des céramiques du sondage 52

Les niveaux d'occupations les plus anciens ne livrent quasiment aucun mobilier. La présence d'un fragment de céramique à engobe rouge pompéien et d'un autre de céramique dorée au mica nous oriente cependant plutôt vers une datation dans le courant du I^{er} siècle.

Le niveau d'occupation 052.017 livre une petite trentaine de tessons, uniquement de la céramique commune à l'exception d'un tesson de sigillée de Gaule du centre (fond estampillé mais illisible). Les catégories technologiques ainsi que les éléments de formes présents laissent envisager une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle, voire dans son dernier quart. Deux grands types de pâtes se distinguent, l'une sableuse, à surface brun orangé et cœur noirâtre, l'autre granuleuse, gris foncé, presque noire et riche en inclusions diverses. La première livre une forme difficile à déterminer, dotée d'une lèvre pendante peu développée, peut-être un mortier [pl.25, n°3]. La seconde offre une écuelle à bord très rentrant marquée d'une rainure à mi-panse [pl.25, n°5], et le fond d'un probable pot. Un bord de pot à lèvre quasi horizontale, façonné dans une pâte granuleuse de couleur gris beige complète l'ensemble [pl.25, n°4]. Enfin, on notera la présence de plusieurs fragments de céramique à « enduit rouge pompéien » (au moins deux individus), dotée d'une pâte beige micacée, recouverte d'un enduit rouge orangé. La forme la mieux conservée correspond à un plat à bord rentrant orné de sillons concentriques sur la surface interne du fond [pl.25, n°1]. Un autre fond plus partiellement conservé est en outre orné sur sa face interne d'un *graffito* formant une ligne en zigzag (marque épigraphique ?) [pl.25, n°2].



Pl.25 : Céramiques et verrerie des sondages 052 et 053, époque gallo-romaine

Le comblement de la tranchée de récupération 052.711 (052.014) livre du mobilier qui semble également pouvoir être calé dans la seconde moitié du I^{er} siècle, mais sans plus de précision possible. On signalera notamment la présence d'une petite jatte à profil en « S » inversé quasiment complète [pl.25, n°9], d'un pot à lèvre éversée arrondie et col côtelé [pl.25, n°8] et d'une écuelle à bord très rentrant [pl.25, n°7]. Cette dernière offre un profil assez inhabituel, avec un bord très rentrant de section quadrangulaire. Sa pâte, gris clair très granuleuse, évoque les productions connues à l'ouest du département plutôt que celles attestées dans la région ébroïcienne⁵².

Les niveaux venant immédiatement recouvrir la tranchée de récupération ne livrent que deux tessons de céramique commune difficilement datables (II^e siècle ?). En revanche, l'US 052.007 livre un large fragment de jatte carénée à décor guilloché, production de l'atelier de Montfort-sur-Risle, induisant une datation au plus tôt dans le courant de la première moitié du II^e siècle⁵³ [pl.25, n°10]. Les derniers niveaux avant les « terres noires » ne livrent que quelques tessons de céramique commune, vraisemblablement du Haut-Empire, mais sans précision possible.

Les niveaux de « terres noires » ne livrent que du mobilier gallo-romain résiduel (deux tessons), de même que les niveaux d'occupation contemporains (un tesson).

7.2.20. Sondage 053

Il a livré 135 tessons d'époque gallo-romaine répartis dans les différents niveaux de comblement de deux fosses possiblement contemporaines et d'un puits postérieur. Plus du tiers du mobilier consiste en fragments de panse d'amphore issus du comblement inférieur de l'une de ces fosses. Les céramiques fines sont très peu représentées, l'essentiel du mobilier se composant de céramique commune.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	4	3,0%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	4	3,0%	0
Sigillée - Lezoux	1	0,7%	/
Terra Nigra	4	3,0%	1
Lezoux - Paroi fine engobée	1	0,7%	/
Total céramiques fines	6	4,4%	1
Commune claire dorée au mica	3	2,2%	1
Commune claire sableuse	14	10,4%	2
Commune sombre sableuse lustrée	2	1,5%	/
Commune sombre sableuse	14	10,4%	2
Commune sombre granuleuse	8	5,9%	1
VRP	2	1,5%	/
Amphore	81	60,0%	/
Total céramiques communes	124	91,9%	6
Total céramiques gallo-romaines	130	96,3%	7
Indéterminés	1	0,7%	/
TOTAL	135	100,0%	7

Tableau 25 - Comptage des céramiques du sondage 53

La fosse 053.538 a livré une dizaine de tessons, répartis dans deux niveaux de comblement, l'un en partie basse, l'autre en partie haute, semblant correspondre à deux phases distinctes d'utilisation. Le niveau inférieur livre une petite dizaine de fragments, uniquement de la céramique commune à l'exception d'un fragment de Terra Nigra. Il s'agit de productions à pâte assez grossière, brune ou orangée à l'extérieur, gris/noir à l'intérieur. Le tournage n'est pas certain pour tous les fragments. Ces caractéristiques technologiques évoquent les productions des ateliers augustéens de la place de la République à Evreux, ce que semble confirmer la présence d'un bord d'écuelle carénée à lèvre éversée⁵⁴ [pl.25, n°11].

52 Voir Théolas dans Wech 2011.

53 Adrian, Féret et al. 2008, p.120 et fig.119.

54 Gerber 2002, p.69/70.

Le niveau de comblement supérieur livre lui deux fragments de Terra Nigra, un bord de pot à lèvre quasi horizontale et un col de cruche à col cannelé [pl.25, n°12], ces deux derniers éléments nous incitant à proposer une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

La fosse 053.539 livre la plus grosse quantité de mobilier, exclusivement situé dans la partie haute du comblement. L'US 053.010 livre une centaine de tessons, dont près de 80 % de fragments de panse d'amphore. Le mobilier restant se compose d'un tesson de Terra Nigra - vase bobine ? [pl.25, n°14] - et de céramique commune. On y trouve également plusieurs fragments de céramique non tournée, notamment deux tessons de céramique dorée au mica grossière (ou type Besançon). Un petit pot en céramique fine dorée au mica est également à signaler, doté d'une pâte brun orangé fortement micacée rehaussée sur le col d'un badigeon doré, évoquant certaines productions circulant localement dans les premières décennies du I^{er} siècle⁵⁵ [pl.25, n°15]. Un petit fragment de verrerie évoque les coupes à godrons de type Ising 3 du I^{er} siècle, datation cohérente avec celle donnée par le mobilier céramique [pl.25, n°17]. Les derniers niveaux de comblement (053.005 et 053.004) sont vraisemblablement plus tardifs, avec du mobilier attribuable à la fin du I^{er} ou au courant du II^e siècles, notamment un fragment de gobelet en paroi fine engobée (Lezoux) et un mortier à fine lèvre très pendante⁵⁶ [pl.25, n°16].

Le puits 053.540 ne livre qu'une dizaine de tessons, tous récoltés dans le niveau supérieur du comblement (053.022). Aucun élément de forme n'a été recensé, néanmoins, la présence de plusieurs fragments de jattes tripodes (panses rainurées, petit pied plein à poucier) suggère une datation dans le courant du II^e ou du III^e siècles.

7.2.21. Sondage 054

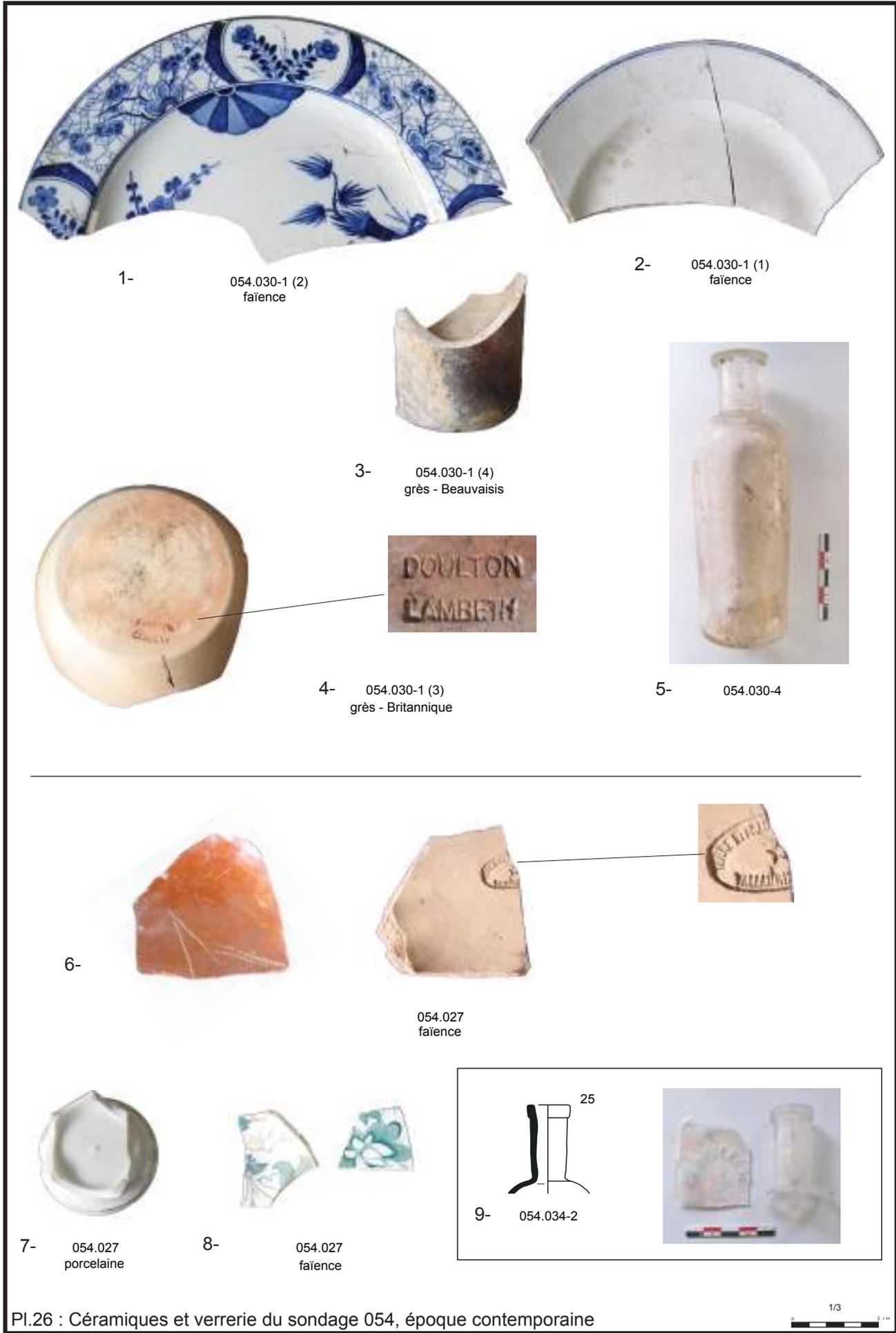
Il livre 80 tessons, répartis dans une dizaine de contextes d'importance inégale. Il s'agit en quasi-totalité de mobilier d'époque moderne ou contemporaine.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Terra Nigra	1	1,3%	1
Commune claire sableuse	3	3,8%	/
Commune sombre sableuse lustrée	2	2,5%	/
Commune sombre sableuse	3	3,8%	2
Total céramiques gallo-romaines	9	11,4%	3
Commune claire sableuse	2	2,5%	1
Céramique glaçurée	13	16,5%	1
Faïence	2	2,5%	1
Porcelaine	1	1,3%	/
Grès - Beauvaisis	3	3,8%	/
Grès - Domfrontais	1	1,3%	/
Total céramiques modernes	22	27,8%	3
Commune claire sableuse	3	3,8%	/
Céramique glaçurée	7	8,9%	4
Grès - Beauvaisis	2	2,5%	/
Total céramiques indét modernes/contemp.	12	15,2%	4
Commune claire sableuse	3	3,8%	/
Céramique glaçurée	5	6,3%	1
Faïence	20	25,3%	9
Grès - Beauvaisis	1	1,3%	/
Grès - Doustou Lambeth	2	2,5%	/
Porcelaine	5	6,3%	1
Total céramiques contemp.	36	45,6%	11
TOTAL	79	100,0%	21

Tableau 26 - Comptage des céramiques du sondage 54

55 Adrian 2001, p.99.

56 Exemple similaire à Guichainville, daté du II^e siècle : Adrian 1996, p.45.



Pl.26 : Céramiques et verrerie du sondage 054, époque contemporaine

Les éléments d'époque gallo-romaine se limitent à une dizaine de fragments, mobilier résiduel au sein de contextes ultérieurs. Les quelques éléments de forme présents (écuelle à bord droit, pot à lèvres en bourrelet) donne une fourchette chronologique large, englobant tout le Haut-Empire.

Les niveaux modernes livrent principalement de la céramique glaçurée, associée à quelques tessons de faïence et de grès (Beauvaisis ou Domfrontais). Les éléments de forme sont rares et très fragmentaires, ne permettant pas d'affiner plus la datation. Seule la présence de porcelaine dans l'US 054.008 suggère une datation au plus tôt dans le courant du XVIII^e siècle.

La céramique contemporaine est la plus représentée, associant céramique glaçurée, grès, faïence, porcelaine [pl.26, n°1 à 7]. Les éléments de forme sont plus nombreux que pour les niveaux modernes, mais le manque de références sur la céramique de cette période rend toute datation précise difficile. Dans l'US 054.027, la présence d'un fond de vase en grès estampillé, produit à Doulton Lambeth entre 1858 et 1910⁵⁷, nous donne toutefois un *terminus post quem* au milieu du XIX^e siècle [pl.26, n°4].

7.2.22. Sondage 061

Il n'a livré que deux tessons attribuables à l'époque moderne.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique glaçurée	1	50,0%	/
Grès - Beauvaisis	1	50,0%	/
Total céramiques modernes	2	100,0%	0
TOTAL	2	100,0%	0

Tableau 27 - Comptage des céramiques du sondage 61

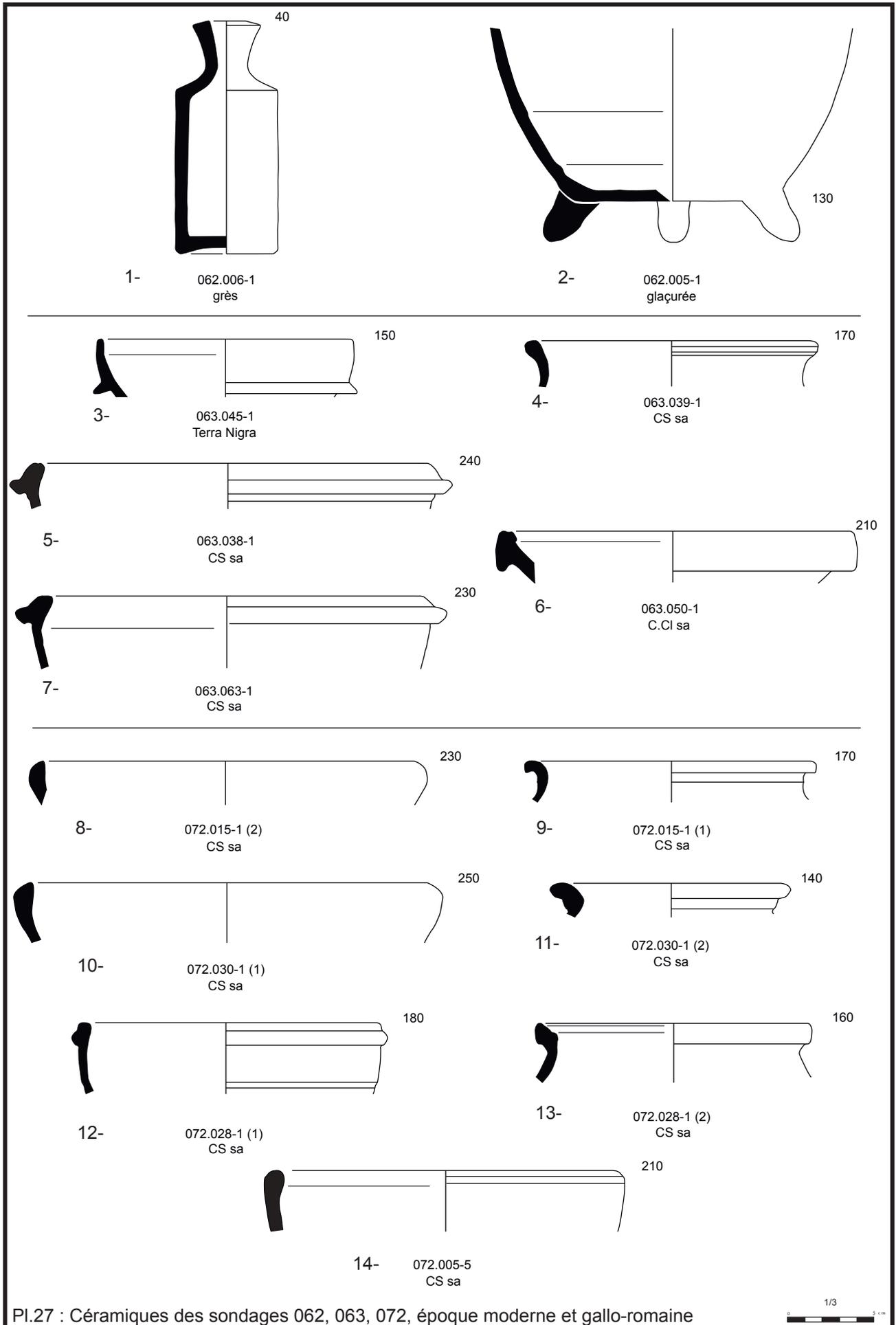
7.2.22. Sondage 062

Il n'a livré qu'une vingtaine de fragments, qui, à l'exception de quatre tessons gallo-romains résiduels, se rapportent tous à l'époque moderne, voire contemporaine. Deux éléments de formes peuvent être signalés : un fond de marmite tripode en céramique glaçurée (XVI^e ou XVII^e s.) et un petit flacon en grès de la fin de l'époque moderne ou d'époque contemporaine [pl.27, n°1 et 2].

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sig - La Grauf.	1	4,2%	/
Commune sombre sableuse	3	12,5%	/
Total céramiques gallo-romaines	4	16,7%	0
Commune claire sableuse	2	8,3%	/
Céramique glaçurée	12	50,0%	/
Faïence	1	4,2%	1
Porcelaine	2	8,3%	/
Grès - Beauvaisis	2	8,3%	1
Grès - Domfrontais	1	4,2%	/
Total céramiques modernes/contemporaines	20	83,3%	2
TOTAL	24	100,0%	2

Tableau 28 - Comptage des céramiques du sondage 62

57 Chronologie des estampilles sur : http://www.chinafinders.com.au/dating_lambeth.asp.



Pl.27 : Céramiques des sondages 062, 063, 072, époque moderne et gallo-romaine

7.2.23. Sondage 063

Il n'a livré qu'une quarantaine de tessons, tous d'époque gallo-romaine. Les lots récoltés sont toujours très pauvres (entre cinq et dix fragments), composés de mobilier souvent très fragmenté, quasiment sans éléments de forme. La datation s'est donc avérée problématique.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	1	2,8%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	1	2,8%	0
Sigillée - La Graufesenque	1	2,8%	/
Sigillée - Lezoux	2	5,6%	/
Terra Nigra	5	13,9%	1
Argonne - Paroi fine engobée	1	2,8%	/
Total céramiques fines	9	25,0%	1
Commune claire sableuse	9	25,0%	2
Commune claire granuleuse	1	2,8%	/
Commune sombre sableuse	9	25,0%	4
Commune sombre granuleuse	2	5,6%	/
NPR	1	2,8%	/
Amphore	4	11,1%	/
Total céramiques communes	26	72,2%	6
Total céramiques gallo-romaines	35	97,2%	7
TOTAL	36	100,0%	7

Tableau 29 - Comptage des céramiques du sondage 63

Les niveaux les plus anciens pourraient se situer au I^{er} ou au tout début du II^e siècles (Terra Nigra, commune granuleuse gris/noir), mais les quelques fragments récoltés ne permettent pas une datation plus poussée. La présence d'un fragment de gobelet en paroi fine d'Argonne dans les niveaux d'une première démolition (063.047) suggère une datation entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècle, plus vraisemblablement à la fin du I^{er} siècle au vu des productions en céramique commune qui lui sont associées. Le mobilier issu des niveaux immédiatement supérieurs semble également se situer dans le même horizon chronologique.

Le comblement de la tranchée de récupération 063.615 (063.045) rassemble des éléments caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} siècle : coupe à collerette en Terra Nigra [pl.27, n°3], cruche à lèvre rainurée, céramique engobée blanc. Le mobilier de l'US 063.039 livre un bord de pot à lèvre éversée arrondie, type lui aussi en circulation dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

Le mobilier issu des US 063.038 et 063.063 semble légèrement plus tardif, avec notamment la présence de deux exemplaires d'écuelle à collerette, forme caractéristique du II^e siècle [pl.27, n°5 et 7]. Les deux individus, relativement analogues, évoquent plutôt les formes en circulation durant la première moitié du II^e siècle.

Les niveaux postérieurs à l'époque gallo-romaine livrent très peu de mobilier, se limitant à quelques tessons résiduels du Haut-Empire dans les « terres noires » et dans les niveaux contemporains.

7.2.24. Sondage 072

Il a livré 55 tessons d'époque gallo-romaine répartis dans une petite dizaine de contextes.

Les niveaux d'occupation les plus bas atteints livrent peu de mobilier, et quasi exclusivement de la céramique commune sombre. L'examen des pâtes nous dirige vers des productions postérieures au I^{er} siècle. Cette hypothèse est confirmée par la présence dans l'US 072.015 d'un fragment d'écuelle à bord droit et d'un bord de pot à lèvre très éversée [pl.27, n°8 et 9], ce dernier évoquant plutôt les formes en usage localement dans la première moitié du II^e siècle⁵⁸.

58 Adrian, Féret 2008, fig.112/113.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	1	1,8%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	1	1,8%	0
Sigillée - Lezoux	1	1,8%	1
Terra Nigra	1	1,8%	/
Argonne - Paroi fine engobée	2	3,6%	/
Total céramiques fines	4	7,3%	1
Commune claire sableuse	5	9,1%	/
Commune sombre sableuse lustrée	1	1,8%	/
Commune sombre sableuse	41	74,5%	11
Commune sombre granuleuse	2	3,6%	/
Total céramiques communes	49	89,1%	11
Total céramiques gallo-romaines	53	96,4%	12
Indéterminé	1	1,8%	/
TOTAL	55	100,0%	12

Tableau 30 - Comptage des céramiques du sondage 72

Les derniers niveaux d'occupation livrent un fragment d'écuelle à bord droit et un bord de pot à lèvre éversée soulignée d'un bourrelet [pl.27, n°10 et 11]. Bien que très fragmentaire, ce dernier peut être comparé à certaines formes du III^e siècle, notamment certaines productions de l'atelier de Montfort-sur-Risle datées de la seconde moitié du siècle⁵⁹.

Les niveaux de démolition livrent des formes caractéristiques des II^e et III^e siècles mais dont la chronologie reste difficile à affiner : écuelle à bord rentrant, pot à lèvre en bourrelet, mais aussi quelques formes moins répandues, notamment un bord de poêlon (Montfort-sur-Risle ?) et un bord de jatte évoquant les productions de l'atelier de la rue F. Roosevelt à Evreux, datées de la seconde moitié du II^e siècle⁶⁰ [pl.27, n°12 à 14].

Les niveaux de « terres noires » n'offrent qu'un tessou résiduel de céramique commune orné d'un décor à la barbotine dit « peau de crapaud ».

7.2.25. Sondage 073

Il n'a livré qu'une trentaine de tessons couvrant les périodes gallo-romaine et médiévale. La moitié des tessons provient des niveaux médiévaux et près d'un tiers est hors stratigraphie.

Le mobilier gallo-romain apparaît en grande partie en position résiduelle au sein des contextes ultérieurs. Les niveaux les plus anciens atteints ne livrent que cinq petits fragments de panse ne permettant guère de précision en matière de datation, notamment un fragment de céramique non tournée et deux de NPR possiblement résiduels, puisque associés à un tessou de céramique commune évoquant plutôt les productions postérieures au I^{er} siècle. Les derniers niveaux d'occupation gallo-romains sont vierges de mobilier céramique.

Les niveaux médiévaux livrent une petite vingtaine de tessons, mais peu d'éléments de forme. Quelques uns évoquent les productions du haut Moyen Age, sans certitude. Les autres se rapportent au bas moyen Age, notamment un fragment de poêlon à lèvre à parement étroit, datable du XIII^e ou XIV^e siècles [pl.28, n°1]. Un tessou, récolté dans les niveaux les plus hauts pourrait être d'époque moderne. On y trouve également un petit fragment de verrerie assimilable à un bol ou gobelet à lèvre évasée arrondie, évoquant les formes en usage dans l'Antiquité tardive⁶¹ [pl.28, n°2]. Les niveaux contemporains ne livrent aucun mobilier excepté un fragment de Terra Nigra résiduel.

59 Adrian 2010, fig.26, 28/29.

60 Gerber 2002, p.77.

61 Collectif 1996 : Arveiller-Dulong (V.), Legoux (R.), Schuler (R.), *Les verres antiques, Musée départemental de l'Oise, Beauvais*, 1996, p.20 à 27.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	1	3,1%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	1	3,1%	0
Terra Nigra	1	3,1%	/
Commune claire sableuse	1	3,1%	/
Commune sombre sableuse	8	25,0%	2
NPR	2	6,3%	/
Total céramiques gallo-romaines	12	37,5%	2
Commune claire granuleuse	1	3,1%	/
Commune claire sableuse	1	3,1%	/
Commune sombre sableuse	1	3,1%	/
Commune sombre granuleuse	1	3,1%	1
Total céramiques haut M-A	4	12,5%	1
Commune claire sableuse	7	21,9%	/
Céramique glaçurée	6	18,8%	2
Grès - Beauvaisis	1	3,1%	/
Total céramiques M-A	14	43,8%	2
Commune claire sableuse	1	3,1%	/
Total céramiques modernes	1	3,1%	0
TOTAL	32	87,5%	4

Tableau 31 - Comptage des céramiques du sondage 73

7.2.26. Sondage 074

Il n'a livré que 6 tessons gallo-romains, dont cinq proviennent d'un même contexte : un fragment de céramique grossière dorée au mica, deux minuscules fragments de Terra Nigra et deux de céramique commune claire, ne permettant qu'une datation large dans le courant du I^{er} siècle. Le seul élément de forme récolté est hors stratigraphie. Il s'agit d'un fragment d'écuelle à bord rentrant, plutôt caractéristique de la seconde moitié du I^{er} siècle [pl.28, n°3].

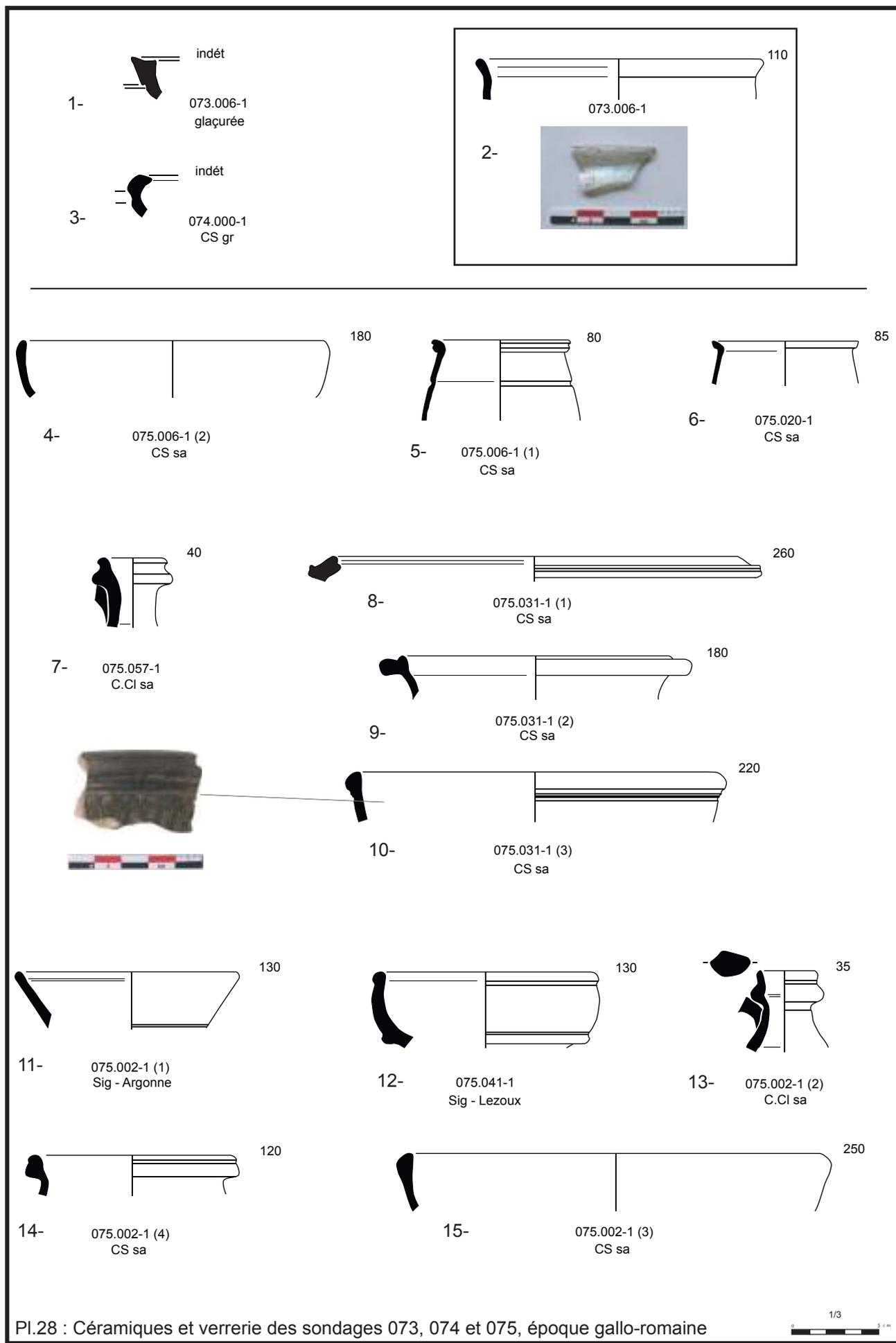
Les niveaux postérieurs à l'époque gallo-romaine n'ont livré aucun mobilier.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	1	16,7%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	1	16,7%	0
Terra Nigra	2	33,3%	/
Total céramiques fines	2	33,3%	0
Commune claire sableuse	2	33,3%	/
Commune sombre granuleuse	1	16,7%	1
Total céramiques communes	3	50,0%	1
Total céramiques gallo-romaines	5	83,3%	1
TOTAL	6	100,0%	1

Tableau 32 - Comptage des céramiques du sondage 74

7.2.27. Sondage 075

Il a livré 338 tessons répartis dans un peu plus d'une vingtaine de contextes. Tous se rattachent à l'époque gallo-romaine hormis 6 éléments médiévaux ou modernes. Environ 80 tessons sont hors stratigraphie ou proviennent d'un niveau correspondant au fond de fouille atteint lors de la campagne de fouille de 1993.



Pl.28 : Céramiques et verrerie des sondages 073, 074 et 075, époque gallo-romaine

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	1	0,3%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	1	0,3%	0
Sigillée - La Graufesenque	2	0,6%	/
Sigillée - Lezoux	14	4,1%	1
Sigillée - Argonne	2	0,6%	1
Lezoux - Paroi fine engobée	1	0,3%	/
Argonne - Paroi fine engobée	10	3,0%	/
Indét - Métallescente	1	0,3%	/
Total céramiques fines	30	8,9%	2
Commune claire sableuse	108	32,0%	/
Commune claire granuleuse	/	/	/
Commune sombre sableuse lustrée	10	3,0%	3
Commune sombre sableuse	168	49,7%	26
Commune sombre granuleuse	14	4,1%	1
Total céramiques communes	300	88,8%	30
Total céramiques gallo-romaines	330	97,6%	32
Commune claire granuleuse	1	0,3%	/
Commune claire sableuse	1	0,3%	/
Céramique glaçurée	2	0,6%	/
Grès - Beauvaisis	1	0,3%	/
Grès - Domfrontais	1	0,3%	/
Total céramiques bas M-A / modernes	6	1,8%	0
Indéterminé	1	0,3%	/
TOTAL	338	100,0%	32

Tableau 33 - Comptage des céramiques du sondage 75

Les niveaux antérieurs à la construction des thermes de la fin du II^e siècle n'ont livré aucun mobilier à l'exception de trois fragments de céramique commune dans l'US 075.101. L'un évoque les productions grossières de céramique dorée au mica, un autre les productions locales de la seconde moitié du I^{er} siècle, le dernier est plus difficile à identifier. Sur la base d'aussi peu d'éléments, une datation s'avère difficile, sans oublier le caractère possiblement résiduel de ce matériel.

Les premiers niveaux d'occupation ne livrent pas de céramique. Celle-ci n'est guère plus abondante dans les niveaux postérieurs. A l'exception de deux fragments de sigillée de Lezoux (dont un bord de Drag.37), il s'agit exclusivement de céramique commune, en majorité à pâte sombre. L'examen des pâtes nous aiguille vers une datation au cours du II^e ou III^e siècles, confirmée par la présence d'une écuelle à bord rentrant [pl.28, n°4]. Mais la présence de deux fragments de gobelet imitant le type Hees 2 permet de resserrer la fourchette chronologique entre la seconde moitié du II^e siècle et la première moitié du III^e siècles [pl.28, n°5 et 6].

Les niveaux de démolition ne sont guère plus riches en mobilier et encore moins en éléments de forme. Les céramiques fines se résument à quelques tessons de sigillée du Centre et deux fragments de paroi fine engobée d'Argonne. Le reste du mobilier est composé de céramique commune évoquant les productions des II^e-III^e siècles, mais aucun élément de forme ne vient conforter cette hypothèse.

Seul l'un des niveaux de réoccupation (075.057) livre une masse relativement « conséquente » de mobilier (25 tessons). Une fois encore, il s'agit quasi exclusivement de céramique commune, ne livrant pour toute forme qu'un bord de cruche à lèvres en poulie, à la datation plus que large [pl.28, n°7]. Cependant la présence d'un petit fragment de céramique métallescente (provenance non déterminée) indique une constitution du lot au plus tôt dans la seconde moitié du II^e siècle.

Le mobilier récolté dans les différents niveaux de la tranchée de récupération 075.731 est cohérent avec celui observé dans les niveaux antérieurs. Il se compose quasi exclusivement de céramique commune, avec une légère prédominance des productions à pâte claire. Les formes sont classiques du II^e siècle : écuelle

à collerette et bord rentrant (dont un exemplaire décoré à la lame vibrante), pot à lèvres en bourrelet [pl.28, n°8 à 10]. Les céramiques fines se limitent à quelques tessons de sigillée (Lezoux) et de paroi fine engobée (Argonne).

Les niveaux de « terres noires » livrent une majorité de mobilier gallo-romain, associé à quelques rares éléments plus tardifs (bas Moyen Age ou époque moderne). Les éléments de forme sont relativement nombreux et cohérents avec les éléments observés dans les niveaux en place. La sigillée du Centre est représentée par un Drag.44 et un Curle 21, les productions argonnaises par un Drag.33, tous postérieurs au milieu du II^e siècle [pl.28, n°11 et 12]. Les céramiques communes livrent un col de cruche à lèvres en poulie, un fragment d'écuelle à bord droit et un bord de pot à lèvres rainurée, profils évoquant la seconde moitié du II^e siècle et le début du III^e siècle⁶² [pl.28, n°13 à 15].

7.2.28. Sondage 081

Il livre une petite trentaine de tessons répartis dans huit niveaux différents, dont des niveaux de « terres noires » en grande partie. A l'exception de quelques tessons d'époque contemporaine, il s'agit de mobilier gallo-romain.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - Lezoux	8	25,0%	1
Total céramiques fines	8	25,0%	1
Commune claire sableuse	6	18,8%	/
Commune claire granuleuse	1	3,1%	/
Commune sombre sableuse lustrée	1	3,1%	1
Commune sombre sableuse	8	25,0%	3
Commune sombre granuleuse	1	3,1%	/
Total céramiques communes	17	53,1%	4
Total céramiques gallo-romaines	25	78,1%	5
Commune claire granuleuse	1	3,1%	/
Commune claire sableuse	1	3,1%	/
Commune sombre sableuse	1	3,1%	1
Total céramiques M-A	3	9,4%	0
Céramique glaçurée	4	12,5%	1
Total céramiques modernes/contemporaines	4	12,5%	1
TOTAL	32	100,0%	5

Tableau 34 - Comptage des céramiques du sondage 81

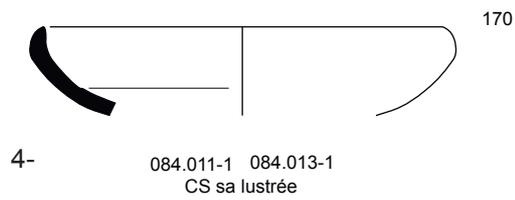
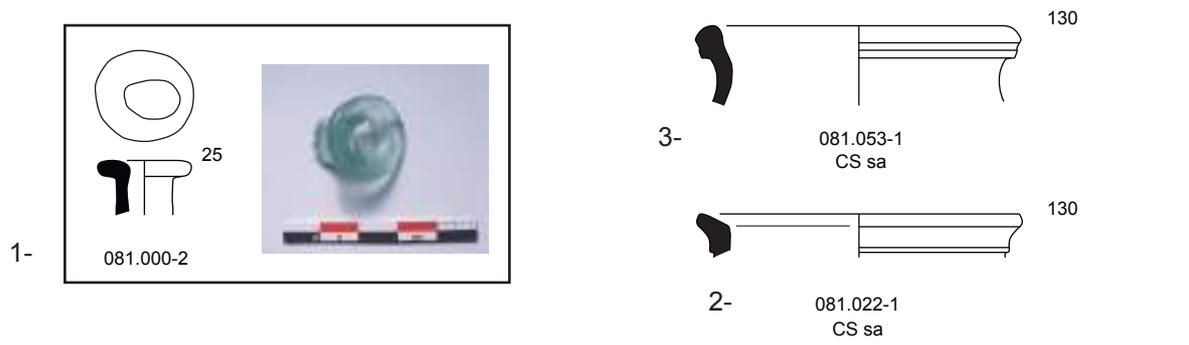
Une dizaine de tessons provient des différents niveaux de comblement d'un fossé bordier associé à des niveaux de voiries, ces derniers ne livrant aucun élément céramique. Aucune forme n'est répertoriée et le mobilier se résume à des fragments de panse de céramique commune difficilement datables (II^e ou III^e siècle ?). Plusieurs éléments hors stratigraphie se raccordent aux mêmes périodes : un bord de Drag.44 et un fragment de Dech.72 en sigillée et deux bords d'écuelle, l'une à collerette, l'autre à bord rentrant, en céramique commune.

Les niveaux de « terres noires » livrent en partie basse une majorité de mobilier gallo-romain, dont un bord de pot à lèvres rainurée, forme largement diffusée localement entre la fin du II^e et la première moitié du III^e siècles⁶³ [pl.29, n°2]. En partie haute, le mobilier récolté se compose de céramique glaçurée d'époque moderne voire contemporaine, dont une partie résulte possiblement d'une pollution venant des niveaux supérieurs.

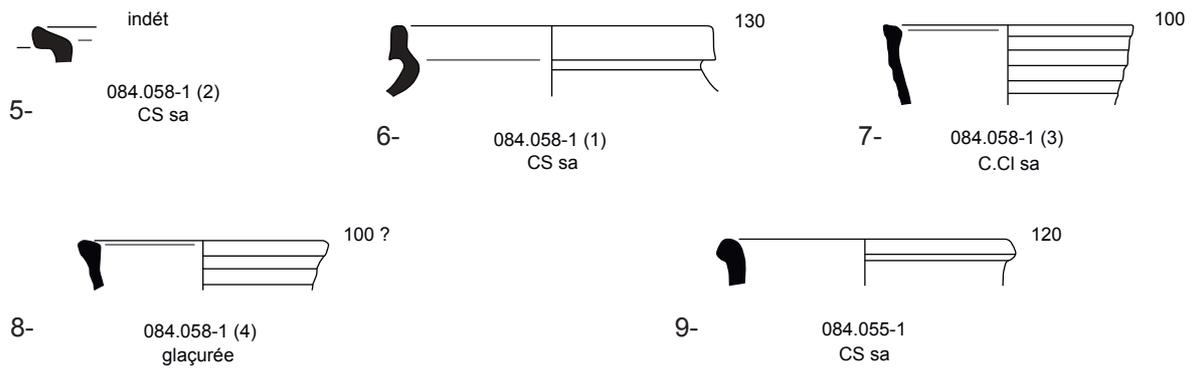
Nous mentionnerons également la présence hors stratigraphie d'un goulot appartenant à une petite fiole en verre (balsamique ?) d'époque romaine [pl.29, n°1]. Sa lèvre est épaisse et quasi horizontale, mais le fragment conservé est de trop petite taille pour être plus précisément déterminé.

62 Adrian 1998, p.51/52 et 56.

63 Adrian 1998, p.63/65 - Adrian in Bertaudière, Guyard 2000, p.20/21.



Puits 084.629 :



Pl.29 : Céramiques et verrerie des sondages 081 et 084, époque gallo-romaine et médiévale

7.2.29. Sondage 083

Il a livré 22 tessons d'époque gallo-romaine et moderne. La quasi-totalité du mobilier provient des différents niveaux de comblement d'un large fossé moderne. Aucun mobilier n'a été récolté dans les niveaux gallo-romains sous-jacents. Tous les tessons d'époque gallo-romaine sont en position résiduelle dans les niveaux inférieurs de comblement du fossé. Tous sont datables du Haut-Empire (I^{er}-II^e siècles). Les niveaux supérieurs de comblement livrent de rares éléments médiévaux alliés à de la céramique moderne voire pour certains fragments contemporaine (glaçurée, faïence, porcelaine).

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Sigillée - Lezoux	1	4,5%	1
Sigillée - Argonne	1	4,5%	/
Total céramiques fines	2	9,1%	0
Commune claire sableuse	2	9,1%	/
Commune sombre sableuse	5	22,7%	/
Commune sombre granuleuse	1	4,5%	/
Total céramiques communes	8	36,4%	0
Total céramiques gallo-romaines	10	45,5%	0
Commune sombre granuleuse	1	4,5%	/
Total céramiques M-A indéterminées	1	4,5%	0
Céramique glaçurée	1	4,5%	1
Total céramiques bas M-A / modernes	1	4,5%	1
Commune claire sableuse	4	18,2%	1
Céramique glaçurée	1	4,5%	1
Faïence	1	4,5%	1
Total céramiques modernes	6	27,3%	3
Céramique glaçurée	2	9,1%	/
Porcelaine	2	9,1%	2
Total céramiques modernes / contemp.	4	18,2%	2
TOTAL	22	100,0%	6

Tableau 35 - Comptage des céramiques du sondage 83

7.2.30. Sondage 084

Il a livré 167 tessons, dont une majorité de céramique gallo-romaine, ainsi que quelques dizaines de tessons bas Moyen Age ou modernes.

Les niveaux d'époque gallo-romaine ne livrent qu'une quarantaine de tessons, disséminés dans une petite dizaine de contextes. A l'exception d'une poignée de fragments de céramique fine (sigillée et Terra Nigra), il s'agit exclusivement de céramique commune. Les éléments discriminants sont peu nombreux, rendant la datation difficile. La présence d'un pied tubulaire appartenant vraisemblablement à une jatte tripode dans l'un des niveaux les plus anciens atteints laisse envisager une datation au plus tôt dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Le mobilier récolté dans les niveaux supérieurs semble en accord avec cette hypothèse de datation, mais aucun élément ne permet de la confirmer ou de la préciser. Les niveaux de démolition ne livrent qu'un unique tesson d'écuelle à bord rentrant, offrant un *terminus post quem* au plus tôt au début du II^e siècle [pl.29, n°4]. A noter qu'un fragment de cette même écuelle a été récolté dans les niveaux de « terres noires » sus-jacents, associé à un second bord appartenant à une forme similaire.

La majorité du mobilier gallo-romain provient du comblement d'un puits, mêlé à du mobilier du bas Moyen Age [pl.29, n°5 à 9]. Toutes les époques semblent représentées : céramique dorée au mica du I^{er} siècle, cruche à lèvres en poulie, écuelle à bord droit ou jatte tripode du II^e siècle. La céramique médiévale offre plusieurs tessons de pichets en céramique glaçurée, notamment plusieurs fragments de panse ornés de bandes moletées et deux bords cannelés du XIII^e ou XIV^e siècles.

Catégorie	NR	%	Nb de bords
Céramique non tournée	3	1,8%	/
Total céramiques de tradition protohistorique	3	1,8%	0
Sigillée - La Graufesenque	1	0,6%	1
Sigillée - Lezoux	5	3,0%	/
Sigillée - Argonne	1	0,6%	1
Terra Nigra	3	1,8%	/
Total céramiques fines	10	6,0%	2
Commune claire dorée au mica	1	0,6%	/
Commune claire sableuse	33	19,8%	2
Commune claire granuleuse	1	0,6%	1
Commune sombre sableuse lustrée	4	2,4%	3
Commune sombre sableuse	60	35,9%	10
Commune sombre granuleuse	9	5,4%	1
Amphore	3	1,8%	/
Total céramiques communes	111	66,5%	17
Total céramiques gallo-romaines	121	72,5%	19
Commune claire sableuse	15	9,0%	1
Commune sombre sableuse	8	4,8%	2
Céramique glaçurée	16	9,6%	1
Total céramiques bas M-A	39	23,4%	4
Céramique glaçurée	2	1,2%	1
Grès - Beauvaisis	1	0,6%	/
Total céramiques modernes	3	1,8%	1
Indéterminé	1	0,6%	/
TOTAL	167	100,0%	24

Tableau 36 - Comptage des céramiques du sondage 84

7.3. SYNTHÈSE

7.3.1. Les ensembles précoces

Les ensembles exclusivement constitués de céramique non tournée sont relativement rares sur le site. Ils se concentrent dans quelques structures fossoyées, principalement dans les sondages 011, 033 et 034. Les lots sont toujours constitués d'un nombre restreint de tessons, souvent fragmentaires, avec peu d'éléments de forme. Les quelques éléments relativement bien conservés évoquent les formes courantes de La Tène finale, mais leur période de circulation reste trop vaste pour nous permettre d'affiner cette datation. En outre, il ne faut pas exclure la possibilité d'une datation dans le courant de l'époque augustéenne. Ces quelques ensembles nous permettent en tous les cas d'attester d'une fréquentation du site antérieure au début du I^{er} siècle.

7.3.2. La première moitié du I^{er} siècle

Cette époque est relativement peu représentée sur le site, et essentiellement dans les sondages 033, 041 et 053. La première caractéristique des ensembles du début du I^{er} siècle est l'absence de céramique sigillée. Les céramiques fines ne sont représentées que par les productions en Terra Nigra et dans une moindre mesure en Terra Rubra, avec dans les deux cas un nombre de formes limité. Le répertoire de la Terra Nigra se limite aux formes classiques de cette époque : quelques assiettes de type Menez 22 ou 11/16, un bol caréné de type Menez 103. La Terra Rubra n'est souvent présente qu'à l'état de fragment de panse. Les quelques formes répertoriées sont quasiment toujours des formes fermées, très fragmentaires, avec notamment plusieurs fragments de gobelets type Deru G2 ornés d'un décor ondulé sur la panse, relativement rares dans la région.

Les céramiques dorées au mica sont les plus représentées au sein des céramiques communes. Deux productions distinctes semblent cohabiter : une production à pâte grossière, souvent non tournée, de couleur brune ou orangée, riche en grosses paillettes de mica doré⁶⁴ ; une production à pâte fine, tournée, de couleur brun orangé finement micacée. La première n'est souvent représentée qu'à l'état de fragment de panse. Les quelques éléments de forme recensés se limitent à plusieurs exemplaires d'écuelle à bord rentrant creusé de trois sillons. Forme classique des contextes de transition entre La Tène finale et le début de l'époque gallo-romaine, ce type de vase semble perdurer jusque dans le premier tiers du I^{er} siècle⁶⁵. Les productions en pâte fine se limitent quasi exclusivement à des pots sans col à courte lèvre éversée, qui perdureront durant tout le I^{er} siècle. Les exemplaires de la première moitié du I^{er} siècle présentent souvent une lèvre plus massive et épatée que les exemplaires plus tardifs, ce critère distinctif restant à utiliser avec précaution en l'absence d'autres éléments datants.

Les autres productions à pâte claire sont peu représentées, et essentiellement par des fragments de panse. Quelques productions engobées sont à signaler, en faible quantité, notamment un très fragmentaire bord de cruche à engobe externe rouge évoquant certaines productions chartraines.

Les productions en pâte sombre se caractérisent le plus souvent par des tons sombres, gris noirs et un aspect assez granuleux. L'origine de ces productions reste difficile à établir. Un bord d'écuelle carénée rappelle les formes produites dans l'atelier augustéen de la place de la République à Evreux⁶⁶. Certains fragments de panse, aux caractéristiques techniques relativement similaires (pâte assez fine, gris noir à l'intérieur, brun foncé à l'extérieur) pourraient également se rapporter à cette production.

64 Egalement nommée sous le terme céramique « type Besançon ».

65 Joblot, Vermeersch 1991, p.273.

66 Gerber 2002.

7.3.3. La seconde moitié du I^{er} siècle

Cette phase est relativement bien représentée sur le site, notamment au sein de quelques lots conséquents (voir sondage 033 notamment).

- Les céramiques fines :

Elles se composent essentiellement des productions sigillées de Gaule du Sud et de Terra Nigra, dont les proportions sont variables mais généralement peu élevées (entre 5 et 10% du NR).

Le répertoire des formes en sigillée est classique (Ritt12, Drag.15/17, Drag.18, Drag.27 et Drag.35/36), mais chaque type n'est présent qu'en un nombre d'exemplaires très réduit. Une seule estampille est à signaler (mobilier résiduel). Difficilement lisible, il pourrait s'agir d'un « (P)ASSIEN », dont les productions sont attestées entre les années 50/60 et 100/110.

Aussi abondantes voire plus que la sigillée, les productions en Terra Nigra constituent la deuxième catégorie de céramique fine. Le répertoire s'avère relativement peu diversifié, s'articulant autour de quelques formes principales : bol caréné Menez 106/110, coupe à collerette Menez 117, assiettes à bord droit Menez 22 ou à lèvre pendante Menez 11/14. La diversité des pâtes laisse en revanche envisager des origines multiples. La fracture laisse percevoir des teintes beiges, rosées, gris clair, tandis que les surfaces varient du gris clair au gris très foncé, sont plus ou moins lissées et/ou micacées. L'origine précise de ces diverses productions reste souvent difficile à définir, néanmoins la présence de productions du Centre de la Gaule⁶⁷ et de la région champenoise⁶⁸ semble quasiment certaine.

- Les céramiques communes :

Largement majoritaires, elles offrent un répertoire composé de quelques grands types largement représentés, associés à quelques formes plus anecdotiques. Le répertoire s'articule autour de trois formes principales : pot à cuire, écuelle et cruche.

Les pots à cuire sont les plus fréquents, avec une forte représentation des productions dorées au mica. Il s'agit de vases à pâte plus fine que ceux rencontrés dans la première moitié du I^{er} siècle, avec un badigeon de mica limité à l'encolure. La forme générale reste la même : pas de col marqué, une petite lèvre éversée parfois dotée de stries sur le dessus, un faible diamètre à l'ouverture (autour de 10 cm). Les productions relevant d'une cuisson en mode B offrent des vases au gabarit plus important, avec une panse souvent très globulaire. Les profils les plus courants sont les lèvres éversées arrondies et les lèvres rabattues quasiment à l'équerre (avec un ressaut interne parfois marqué). De rares exemplaires sont ornés d'un décor à la barbotine dit «peau de crapaud». L'origine de ces diverses productions reste le plus souvent mal connue, mais une provenance locale ou régionale semble la plus probable. On notera que les productions «Noires à pâte rougeâtre» franciliennes semblent très anecdotiques sur le site.

Les écuelles constituent la forme ouverte la plus fréquente, avec trois types principaux. L'écuelle à profil en «S» inversé, héritage des formes de La Tène finale et du début de l'époque gallo-romaine, est présente sous différentes variantes, tant typologiques que technologiques, laissant envisager des origines multiples, sans doute en partie locales. L'écuelle à bord très rentrant est également assez bien représentée. Les exemplaires recensés présentent des caractéristiques technologiques relativement similaires (pâte assez granuleuse gris très foncé, presque noire), laissant envisager une origine unique. L'écuelle tripode à pieds tubulaires constitue le dernier grand type présent sur le site. Largement attesté dans les régions méridionales et franciliennes, ce type de vase est relativement peu représenté sur le site.

Les cruches en pâte claire, assez peu nombreuses, présentent des profils caractéristiques de cette période, largement répandus dans les régions voisines. La forme la plus courante est celle à lèvre éversée rainurée, à laquelle s'ajoutent quelques exemplaires au profil plus singulier. Une partie de ces cruches est dotée d'un engobe externe blanc, observé uniquement sur des fragments de panse. Deux productions peuvent être distinguées, l'une à pâte beige micacée (provenance probable du Centre de la Gaule) et une seconde à pâte rouge orangée, finement granuleuse, que l'on peut rapprocher des productions «Rouges à pâte rouge» franciliennes.

La majorité de ces productions en céramique commune reste de provenance indéterminée, mais vraisemblablement locale. A noter que les productions franciliennes (NPR/RPR) semblent ici relativement très peu nombreuses, alors qu'elles s'avèrent largement représentées dans d'autres contextes locaux.

67 Pâte blanche très micacée.

68 Pâte rosâtre très micacée.

7.3.4. Le II^e siècle

- Les céramiques fines :

Si les productions sigillées de La Graufesenque sont encore attestées dans les contextes du début du II^e siècle, les productions de Gaule du Centre deviennent par la suite largement prépondérantes, comme souvent dans les contextes de cette période. A l'exception de la forme Drag.37, présente en plusieurs exemplaires (mais souvent des tessons de panse très fragmentaires), le répertoire des formes est assez limité, chaque forme n'étant souvent présente qu'en un exemplaire : Drag.35, Drag.42, Walters 79 ; Dech.72 et Curle 21 pour la seconde moitié du II^e siècle. Quelques tessons issus des ateliers d'Argonne sont également à signaler, notamment un petit Drag.30R décoré à la molette, quasiment complet.

La céramique à paroi fine engobée est très anecdotique avec à peine plus d'une trentaine de fragments récoltée sur l'ensemble du site, dont cinq bords très partiellement conservés. Les productions de Gaule du Centre représentent environ un tiers des fragments. Tous se rattachent aux gobelets ovoïdes de type Hees 2/4, certains présentant une surface sablée ou un décor d'épingles. Les productions argonnaises sont les plus représentées, avec des formes de gobelets analogues, quasiment toujours ornées d'un décor sablé.

- Les céramiques communes :

Le répertoire des céramiques communes claires se limite à deux grands types de forme, la cruche à lèvre en poulie et le mortier à lèvre pendante. La première, apparue à la fin du I^{er} siècle, perdure sans modification notable jusque dans le courant du III^e siècle, ne pouvant ainsi être considérée comme un élément de datation fiable en l'absence d'autre élément datant. Les mortiers présentent des formes plus variées, avec des lèvres plus ou moins pendantes et arrondies, ces variations reflétant plutôt des origines de productions différentes qu'une évolution chrono-typologique. La provenance de ces différentes productions reste souvent difficile à établir, mais une origine la plus souvent locale semble la plus vraisemblable (ateliers de la région d'Evreux, «Les Mares Jumelles» aux Ventes notamment). De rares éléments attestent d'approvisionnements plus lointains (sans doute ponctuels) : quelques fragments évoquant les productions du Noyonnais sont notamment recensés. Le répertoire des céramiques communes sombres est un peu plus diversifié mais s'articule néanmoins autour de quelques grands types principaux présents tout au long du II^e siècle (voire au-delà pour certains) sans grande évolution. Il s'avère donc parfois difficile de proposer une datation précise en l'absence d'éléments autres que les productions communes.

Au début du II^e siècle, perdurent encore les formes déjà présentes à la fin du I^{er} siècle, notamment les jattes à profil en «S» inversé, les pots à lèvre quasi horizontale ou éversée arrondie. Se développe ensuite un répertoire spécifique, s'articulant essentiellement autour de trois grandes formes : la jatte à collerette, l'écuelle à bord rentrant (à fond plat ou tripode) et le pot à lèvre en bourrelet.

La jatte à collerette est présente en une vingtaine d'exemplaires, sous différentes variantes: bord plus ou moins arrondi, marqué ou non d'une rainure sur le dessus, collerette plus ou moins développée, droite ou pendante. L'écuelle à bord rentrant est sans doute la forme la plus représentée avec plusieurs dizaines d'exemplaires, toujours très fragmentaires (un seul profil complet). La principale variante consiste dans le degré d'inclinaison de la lèvre, plus ou moins rentrante ou droite. Devant le degré de fragmentation de ce type de vase, la proportion des catégories à fond plat et tripode n'a pu être déterminée. Alors qu'il apparaît dans la plupart des contextes de cette époque comme la forme dominante, le pot à lèvre en bourrelet est ici assez peu représenté. Quelques formes moins courantes mais très caractéristiques de cette période sont aussi à signaler, notamment l'assiette à décor interne guilloché et l'écuelle carénée décorée de guillochis, productions de l'atelier de Montfort-sur-Risle. Quelques gobelets à lèvre en corniche, imitant les formes de paroi fine engobée et de très fragmentaires cruches à bec tréflé sont également à signaler.

La majorité de ces vases provient d'ateliers locaux ou régionaux, dont la représentation est très inégale. Les productions de l'atelier de Montfort-sur-Risle semblent largement prédominantes, alors que les productions de l'atelier de Saint-Sébastien-de-Morsent, beaucoup plus proche, sont anecdotiques. Ces observations confortent celles déjà effectuées sur les sites environnants, mettant en évidence le quasi monopole de l'atelier de Montfort-sur-Risle, dont les productions supplantent celles des petits ateliers pourtant bien plus proches.

Deux fragments d'assiette à pied annulaire attestent de la présence – très anecdotique – de céramique à engobe rouge pompéien, dont les caractéristiques technologiques sont similaires aux autres exemples connus dans la région entre la seconde moitié du II^e et le début du III^e siècles (pâte beige micacée, engobe rouge orangé).

7.3.5. Le III^e siècle

Les ensembles appartenant clairement au III^e siècle sont rares sur le site, les lots les plus tardifs semblant se situer entre la fin du II^e et le début du III^e siècles. Ces derniers présentent des caractéristiques similaires aux ensembles du courant du II^e siècle, avec une majorité de céramique commune, dont le répertoire est dominé par les écuelles à bord droit ou rentrant et les cruches à lèvre en poulie ou à bec triflé. Là encore les productions du site potier de Mont-fort-sur-Risle semblent les plus représentées. Quelques formes plus caractéristiques de la période sont recensées, mais leur présence demeure anecdotique. Une partie de ces éléments apparaît en outre en position résiduelle au sein des contextes postérieurs, « terres noires » en particulier.

Des volumes de mobilier aussi restreints semblent indiquer une baisse significative de la fréquentation du site à une date encore peu avancée dans le III^e siècle.

7.3.6. L'Antiquité tardive

La céramique de cette période est très peu représentée sur le site, et quasiment uniquement dans les niveaux de « terres noires ». Les céramiques fines se limitent à quelques fragments de sigillée d'Argonne, dont des tessons ornés d'un décor à la molette. La céramique commune livre quelques pots à lèvre simplement éversée arrondie et quelques jattes à lèvre débordante quasi horizontale proches du type Barat 32 défini en Ile-de-France. Trois fragments de gobelet type Niederbieber 33 attestent de la présence de céramique lustrée et un bord de pot type Alzei 27 de celle des productions granuleuses.

La majorité de ces éléments évoque les productions en circulation entre la fin du III^e et le courant du IV^e siècles. Leur représentation très anecdotique semble signaler une fréquentation plus que ponctuelle du site à la fin de l'Antiquité.

7.3.7. Le Moyen Age

La majorité du mobilier récolté correspond au bas Moyen Age. Une poignée de tessons se rattache au haut Moyen Age, mobilier issu des terres noires ou résiduel au sein de contextes plus tardifs. Les quelques éléments de forme recensés - toujours très fragmentaires - évoquent les formes en circulation dans la seconde moitié de l'époque carolingienne. L'absence de mobilier plus ancien semble confirmer un hiatus important dans l'occupation entre le début de l'Antiquité tardive et le bas Moyen Age.

Le mobilier de cette période est relativement mieux représenté, avec une répartition équitable entre céramique commune et glaçurée. Les éléments de formes sont peu nombreux et toujours très fragmentaires : quelques bords de pichets ou poêlons glaçurés, quelques bords de pots à lèvre en parement étroits (modèles les plus anciens) ou en bandeau large. Souvent isolés, ces éléments ne permettent pas de datation très précise. Les formes les plus anciennes datent au plus tôt du courant du XII^e siècle, la majorité semble pouvoir se raccorder aux XIII^e ou XIV^e siècles.

7.3.8. L'époque moderne

Cette phase est illustrée principalement par le mobilier provenant du large fossé du sondage 012. Ce riche assemblage nous offre un bel échantillon des formes en usage au cours du XVI^e siècle, largement dominées par le coquemar à lèvre en poulie et dans une moindre mesure la vaisselle en grès du Beauvaisis.

Les périodes suivantes sont en revanche beaucoup moins bien documentées. Quelques formes semblent pouvoir être rattachées au XVII^e siècle, notamment plusieurs plats à lèvre à marli en céramique glaçurée ou faïence.

7.3.9. L'époque contemporaine

Le mobilier de cette période est principalement représenté par deux lots conséquents du sondage 054. Les catégories de céramiques les plus représentées sont la faïence, la céramique glaçurée et la porcelaine. Les formes sont essentiellement des formes ouvertes, plats ou assiettes creuses, simplement bordées d'un liseré ou ornées de décors floraux. Quelques formes plus anecdotiques peuvent également être signalées : pot de chambre, bouteille en grès, pot de fleur...

En l'absence d'étude détaillée sur les mobiliers de cette époque, la datation de ce mobilier s'avère très souvent problématique. La majorité semble toutefois pouvoir être calée au plus tôt dans le courant du XIX^e siècle.

D. Théolas

Bibliographie

Céramique protohistorique

Marcigny, Lepaumier 2007 : MARCIGNY (C.) , LEPAUMIER (H.), *Guichainville et le Vieil-Evreux (27) « Le Long Buisson », section 2, volume 4 – Première mise en valeur extensive du territoire de la Tène moyenne à la période augustéenne*, Rapport final d'opération, INRAP Grand Ouest, SRA Haute-Normandie.

Jégo 2010 : JEGO (L.), *Evreux, Eure « Cambolle, Le Golf », un « lotissement » gaulois sous le green...*, Rapport final d'opération INRAP Grand Ouest, SRA Haute-Normandie.

Céramique gallo-romaine

Adrian 1998 : ADRIAN (Y.-M.), *Sanctuaire gallo-romain de Guichainville, «Le Devant de la Garenne». Etude des ensembles céramiques des II^e et III^e siècles*. Annexe au D.F.S. de 1996, 1998.

Adrian 2001 : ADRIAN (Y.-M.), *La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements*, in *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°18, 2001, p.95-143.

Adrian 2001b : ADRIAN (Y.-M.), *Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle (Eure). Les sites gallo-romains des parcelles 52 et 31. Rapport de sondages*, S.R.A. Haute-Normandie.

Adrian 2002 : ADRIAN (Y.-M.), *Marcilly-La-Campagne et Chavigny-Bailleul, Etude de la céramique du Bas-Empire, du Haut-Moyen Age et du Moyen Age classique (III^e-XI^e s.)*, 2002, SRA de Haute-Normandie.

Adrian 2005 : ADRIAN (Y.-M.), *Saint-Sébastien-de-Morsent, «rue de la Garenne» ou Le Buisson» (Eure-Normandie). Une officine gallo-romaine de terres cuites architecturales et de poterie, rapport final de fouille INRAP*, SRA Haute-Normandie, 2005.

Adrian 2006 : ADRIAN (Y.-M.), *Etude de la céramique*, in **Marcigny, Carpentier 2006**, *Guichainville et le Vieil Evreux (27) « Le Long Buisson », section 2, volume 6 – Bâtisseurs ou squatteurs ? (IV^e-fin du Ve siècle)*, Rapport final d'opération, SRA Haute-Normandie.

Adrian, Féret et al. 2008 : ADRIAN (Y.-M.), FERET (L.), *Arnières-sur-Iton «rue du Chantier des Flotteurs» (Eure – Haute Normandie), A la périphérie de l'agglomération antique*, Rapport final d'opération INRAP, SRA Haute Normandie, 2008.

Adrian 2010 : ADRIAN (Y.-M.), La céramique du III^e siècle dans la basse vallée de la Seine : exemples issus de Rouen et de Lillebonne (Seine-Maritime), in *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, p.477-520, 2010.

Anonyme 1987 : *Evreux, rue Saint-Louis. Etude de deux ensembles de céramiques gallo-romaine (II^e siècle)*, DFS 439 S.R.A. Haute-Normandie, 1987.

Barat, Gaidon-Bunuel, Van Ossel 2006 : BARAT (Y.), GAIDON-BUNUEL (M.-A.), VAN OSSEL (P.), Les céramiques du mithraeum de Septeuil (Yvelines) : un ensemble du troisième quart du IV^e s. de notre ère dans la région parisienne, in *Dioecesis Galliarum. Document de travail n°7*, p.137-160.

Béranger, Sellès 2010 : BERANGER (D.), SELLES (H.), Ensembles des III^e et IV^e siècles à Chartres : l'exemple de la fouille urbaine de «Cœur de ville», in *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, p.589-598, 2010.

Bertaudière, Guyard 2000 : BERTAUDIÈRE (S.), GUYARD (L.), *Le Vieil Evreux (Eure) «Les terres noires». Thermes gallo-romains, document final de synthèse de fouille programmée 1996-1998, tome IV-Inventaire et étude du matériel archéologique*, 2000.

Blancquaert, Adrian 2006 : BLANCQUAERT (G.), ADRIAN (Y.-M.), Les occupations multiples de « la plaine du Bosc Renault », Hautot-le-Vatois (Seine-Maritime) : la zone de stockage du premier âge du Fer et les vestiges antiques funéraires et domestiques, in *R.A.O.* 23, 2006, p.9 à 44.

Collectif 1993 : *Trésors de terre, Céramiques et potiers dans l'Ile de France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, 1993.

Collectif 2010 : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*.

Denat 2010 : DENAT (P.), Aperçu des faciès céramiques de Chartres au I^{er} s. apr. J.-C. Etudes d'ensembles choisis de la fouille du cinéma «Les enfants du paradis», in *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*, p.547-560, 2010.

Deru 1996 : DERU (X.), *La céramique gallo-belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, 1996.

Douard 2005 : DOUARD (M.), *Céramologie générale. La céramique de la région d'Evreux (Eure) à la période gallo-romaine*, 2 volumes, Université de Lille, 2005.

Flotté, Léon, Richard, Adrian 1996 : FLOTTE (P.), LEON (G.), RICHARD (J.-M.), ADRIAN (Y.-M.), *Le sanctuaire gallo-romain du Devant-de-la-Garenne et son environnement, D.F.S. de sauvetage programmé*, 1996.

Gerber 1996 : GERBER (F.), Evreux 43-45 rue Franklin Roosevelt, document final de synthèse, SRA Haute Normandie, 1996.

Gerber 2002 : GERBER (F.), Les ateliers de potiers d'Evreux, in *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Bayeux*, 2002, p.65-79.

Gerber 2006 : GERBER (F.), Les ateliers de potiers d'Evreux (Eure), in *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Bayeux*, 2006.

Guyard 2003 : GUYARD (L.), Le collège de France (Paris). Du quartier gallo-romain au Quartier latin (Ier s. av. J.-C. – XIXe s.), *Document d'archéologie française n°95*, 2003.

Herment 1995 : HERMENT (H.), Aperçu de la céramique ébroïcienne à travers le site du square Georges Brassens « La médiathèque » à Evreux (Eure, Haute-Normandie), in *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Rouen*, 1995, p.119-128.

Jobelot, Vermeersch 1991 : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), Contribution à l'étude de deux céramiques en Il-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, in *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Cognac*, 1991, p.267-277.

Jobelot, Vermeersch 1993 : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique « noire à pâte rougeâtre », esquisse d'une chronologie, in *Trésors de terre, Céramiques et potiers dans l'Ile de France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, 1993.

Jobelot, Van Ossel 2006 : JOBELOT (N.), VAN OSSEL (P.), La céramique gallo-romaine tardive de l'établissement rural de la Garenne à Vallangoujard (Val d'Oise), in *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, vol.1, Ensembles régionaux, Dioecesis Galliarum, document de travail n°7*, 2006, p.161-183.

Laubenheimer, Marlière 2010 : LAUBENHEIMER (F.), MARLIERE (E.), *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du IIe s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C.*, 2 volumes, 2010.

Ménez 1989 : MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées « Terra Nigra » du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Chateameillant, in *R.A.C.F.* 28, p.117-178.

Sellès 2001 : SELLES (H.), Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays carnute – Catalogue typologique, Etudes sur Chartres n°1, *16^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, 2001.

Wech 2011 : WECH (P.), *Rapport de fin de fouille archéologique. Beuzeville «RD 675 – Déviation, partie ouest/secteur I – Site I» La Pomme d'Or*, M.A.D.E., 2011.

Céramique médiévale et moderne

Caldéroni 1995 : CALDERONI (P.), Un ensemble clos du XVIe siècle à Rouen, in Delestre, Flambard Hericher 1995 : DELESTRE (X.), FLAMBARD-HERICHER (A.-M.), *La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*, p.35-51.

Clavel, Jakubowski, Lacroix 1997 : CLAVEL (B.), JAKUBOWSKI (J.-F.), LACROIX (M. C.), Le mobilier de la fosse 3162 du site des Hallettes à Compiègne (Oise), présentation générale, in *Revue archéologique de Picardie, n° spécial 13*, p.243-261, 1997.

Gadagnin 2007 : GADAGNIN (R.), *Fosses-Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Ile-de-France*, 2007.

Lecler 1996 : LECLERC (E.), *Rouen, place de la Pucelle, tome II, volume 1, Etude du mobilier*, DFS de sauvetage urgent, AFAN, SRA Haute-Normandie, 1996.

Guillot 2008 : GUILLOT (B.), *Evreux, parking Hôtel de Ville (27-Eure)*, Rapport final d'opération, INRAP, 2008.

Ravoire 2004 : RAVOIRE (F.), Un ensemble céramique provenant du couvent des Feuillantines à Paris (fin XVIIe – début XVIIIe siècle), in *RAP, n°3/4, 2004*, p.175-197.

Ravoire 2008 : RAVOIRE (F.), Etude d'un ensemble de céramiques du XVIe s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), in *Revue archéologique d'Ile-de-France, tome 1*, 2008, p.379-396.





8. ANNEXE 2

ETUDE PRÉLIMINAIRE DES ENDUITS PEINTS DU DIAGNOSTIC DE LA RUE SAINT-LOUIS À EVREUX

(par Laetitia BONELLI, MADE)



8.1. LES ENDUITS PEINTS EN CONTEXTE D'HABITAT

8.1.1. Sondage 13

Les fragments d'enduits peints découverts dans ce sondage ne sont pas nombreux et sont en contexte secondaire. Les niveaux concernés sont des remblais de démolition associés à un habitat (013.010 et 013.029), daté de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècles ap. J.-C., plaçant ainsi l'occupation à laquelle sont probablement liés les fragments dans le courant du I^{er} siècle.

L'observation macroscopique des supports de peinture a montré qu'il existe au moins trois ensembles différents parmi la quinzaine de fragments. Un ensemble se dégage en particulier, pour lequel six fragments recollent. La stratigraphie¹ de ce support à deux couches, est la suivante :

(Cp) : légèrement perceptible, blanche et lissée

(a) : 2 à 4 mm. Blanc cassé, peut-être posée en deux fois (la surface est plus blanche), quelques petits grains de quartz

(b) : 23 mm. Coloration blanc crème, homogène, granulat moyens avec quelques gros éléments (sable de quartz et de silex), rares nodules de chaux.

Le décor représente un galon brodé rouge ocre agrémenté d'une feuille verte simple et allongée, et sur lequel on peut percevoir un tracé préparatoire à la réalisation du décor (**fig. 1a**). Cet élément peut être placé en bande de séparation entre la zone médiane et la zone inférieure, ou bien en zone supérieure. Notons par ailleurs que ce type de décor devient très courant dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. (Barbet 2008, p. 189). On le retrouve également à Evreux, rue de la Harpe, sur un décor un peu plus tardif appartenant également à un habitat (deuxième moitié du II^e siècle ; **fig. 1b** ; Gerber 1989, p.90).

Bien qu'aucun mur n'ait été mis en évidence dans ce sondage, la présence d'une tranchée de récupération recoupant les remblais de démolition permet seulement d'envisager l'appartenance de certains des fragments au mur récupéré, sans certitude.

8.1.2. Sondage 33

Ce sondage a livré une petite quantité d'enduits peints liés à la démolition du dernier état de l'habitat, à la fin du II^e siècle ap. J.-C.

Le lot le plus important (033.001-003 et -006) a été découvert au pied du mur 601, en contexte de démolition primaire, sous la forme d'ensembles de fragments épars et effondrés pour certains en accordéon, sur le sol 033.003 appartenant au même état (**fig. 2**). Les niveaux 033.002 et 033.005, respectivement comblement de la tranchée de récupération du mur 601 et remblai de démolition, ont livré des fragments identiques (surfaces et supports). Quelques fragments découverts hors stratigraphie viennent compléter cet ensemble.

Ce dernier possède un support à deux couches, avec une couche préparation (b) peut-être appliquée en deux fois :

(Cp) : nette et bien lissée

(a) : 1 mm. Blanche, homogène, pas de grains visibles. Surface rose avec délimitation nette, lié au contact avec la couche picturale ?

(b) : 14 mm. Coloration gris beige, mélange sableux avec nombreux grains de silex petits à moyens et quelques gros éléments (jusqu'à 7 mm). Petits nodules de chaux bien répartis avec quelques gros par endroits. Présence de charbon.

1 La stratigraphie du support se nomme de la façon suivante, en partant de la surface : (Cp) = couche picturale ; (a) = couche de finition ; (b) = couche de préparation 1 ; (c) = couche de préparation 2



Fig. 1a - Décor de galon brodé et tracé préparatoire sur des fragments provenant de l'US 013.010

Photo L. Bonelli

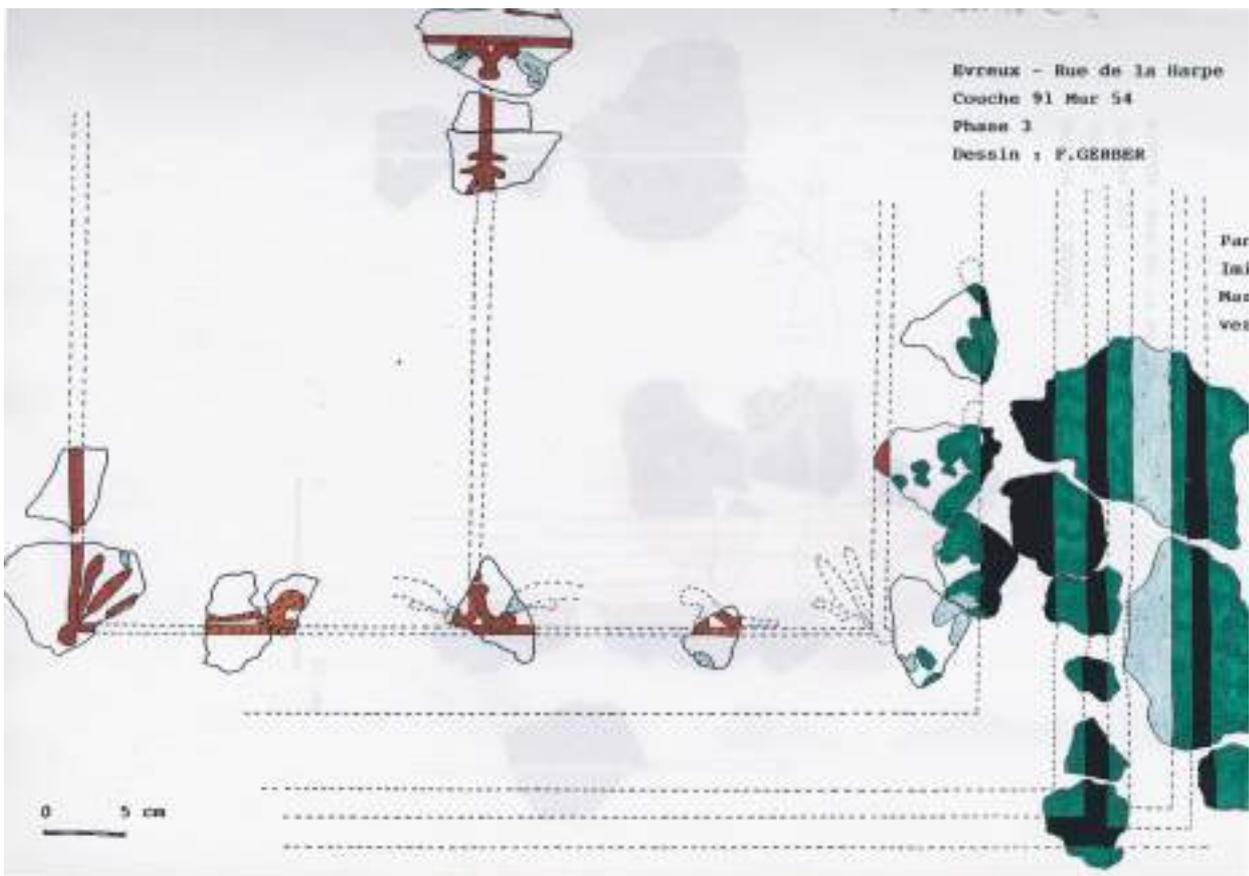


Fig. 1b - Rue de la Harpe, Maison B, Salle 5, Mur 54 (Dessin F. Gerber)



Photo P. Wech

Fig. 2 - Vue des peintures 033.001-003 effondrées sur le sol 033.003



Photo L. Bonelli

Fig. 3 - Vue des empreintes de rainures en chevrons au revers des fragments 033.001-003

Notons que ce support est d'assez bonne qualité mais relativement peu épais. Cela pourrait s'expliquer par la volonté de ne pas « charger » le mur, du fait de sa nature en torchis (cf. *supra* §. 2.3.4.3, p. 107).

Le revers des fragments présente des empreintes de rainures en chevrons réalisées sur le mur avant la pose de l'enduit, technique employée pour en favoriser l'accroche (**fig. 3**, Barbet, Allag 1997, p.23).

Dans le cadre du diagnostic, seule une petite partie des enduits peints de ce secteur de l'habitat a pu être appréhendé. La dominante du décor est rouge ocre, avec des décors évoquant des séparations ou des éléments d'encadrement, notamment un filet blanc (0,6 cm), une tige (0,3 cm) à fleurs et feuilles schématisées, ainsi que ce qui pourrait être la hampe d'un candélabre. Une restitution très hypothétique propose de placer ces éléments en partie médiane, à la jonction d'un panneau et d'un inter-panneau tous deux rouge ocre, avec éventuellement le départ d'une bande de séparation jaune vers la partie basse (**fig. 4**). Les éléments de compréhension restent cependant ténus et cette hypothèse serait à améliorer dans le cadre d'une étude postérieure à la fouille de ce secteur.

8.1.3. Sondage 34

Les enduits peints découverts dans ce sondage sont à rapprocher d'un habitat maçonné dont la démolition se placerait à la fin du II^e siècle voire au début du III^e siècles ap. J.-C. Les niveaux concernés sont liés à la phase de démolition et de récupération des matériaux de cet habitat.

Un des remblais a notamment livré un petit lot de fragments plus important que les autres (034.024-005). Le décor est peu varié, principalement des fonds blancs parmi lesquels quelques fragments avec des bandes ou filets rouge ocre. L'observation macroscopique des supports de peinture a cependant mis en évidence deux voire trois ensembles différents dans ce niveau. La stratigraphie des supports reste proche, concernant la couche de finition : 4 mm en moyenne, épaisse, blanche et homogène, sans grains de sable visibles. En revanche, les couches de préparation de chaque support diffère légèrement, notamment dans le choix des matériaux (sable siliceux grossier et gros nodules de chaux pour l'un, sable quartzeux et plus terreux (mal lavé ?) et négatifs de végétaux pour l'autre). Un des supports comporte un fragment assez gros (25 cm) avec de nombreuses griffures sur la surface, et ce qui pourrait évoquer des traces d'outils, sans certitude (**fig. 5a**). C'est à ce même support qu'appartiennent les fragments présentant les décors linéaires rouge ocre. Enfin des empreintes de rainures en chevrons faites à l'aide d'un outil ont été observées sur le revers, ainsi que du torchis sur certains fragments (**fig. 5b**).

Les quelques enduits peints présents dans une des tranchée de récupération (034.018) ainsi que ceux découverts dans l'important remblai supérieur (034.005) possèdent également des décors à fonds blancs mais le support (identique pour ces deux couches, ainsi que pour quelques fragments découverts hors stratigraphie) diffère encore de ceux évoqués précédemment. Cela confirme le lien entre les tranchées de récupération des murs et l'important apport de matériaux de démolition qui scelle ces tranchées.

Ce sondage, dans lequel trois espaces au moins ont été distingués (cf. *supra* §. 2.3.5.3, p. 113) possède probablement trois voire quatre ensembles d'enduits peints différents. Il est tentant d'associer ces ensembles aux différents murs qui délimitent ces espaces, sans certitude et sans attribution précise. Hormis peut-être pour l'ensemble 034.018-002, découvert dans une couche de démolition comportant du mortier jaune, mortier avec lequel est maçonné le mur 556.

8.1.4. Sondages 35

Un lot assez important de fragments d'enduits peints (035.059-004 et 035.070) a été découvert dans ce secteur d'habitat, dans des niveaux de démolition primaire liée aux murs 653 et 545, et datés de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Le caractère homogène de l'ensemble (en surface et en support) permet



Photo K. Duval



Photo K. Duval

Fig. 4a - Vues de détail des fragments 033.001-006 effondrés sur place

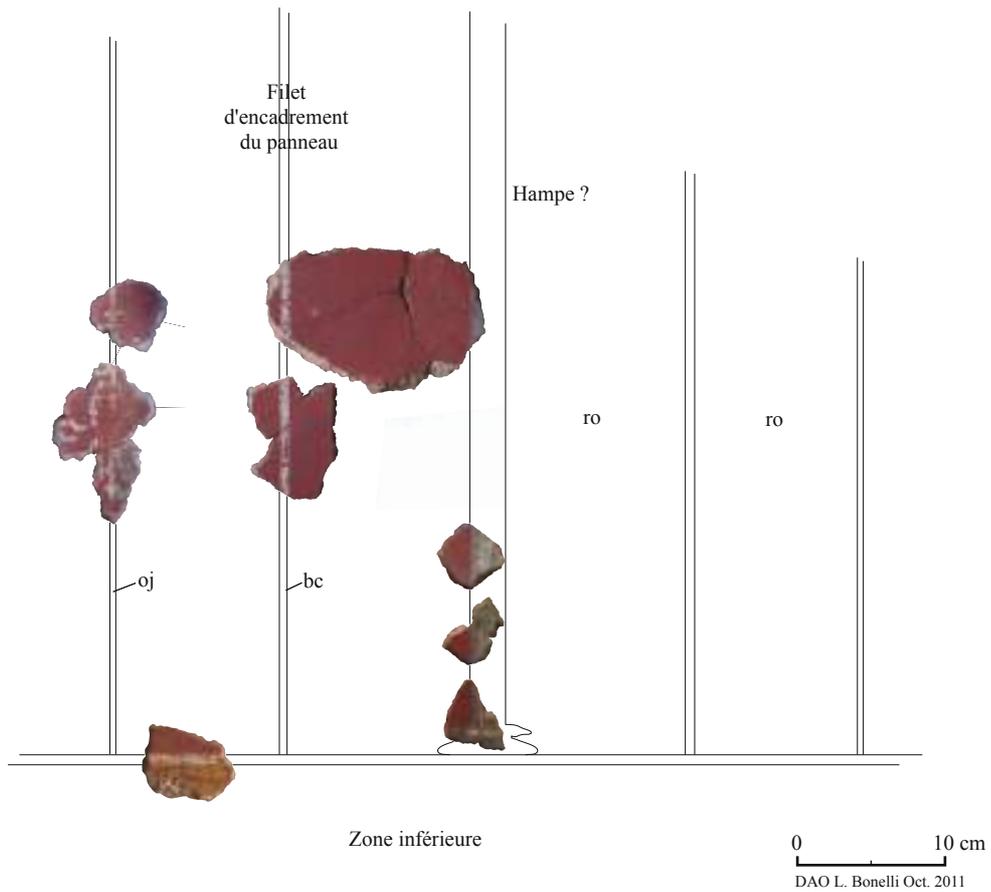


Fig. 4b - Hypothèse de restitution des fragments du sondage 33 (033.001-006)



Photo L. Bonelli

Fig. 5a - Griffures et éventuelles traces d'outils à la surface de fragments de 034.024-005

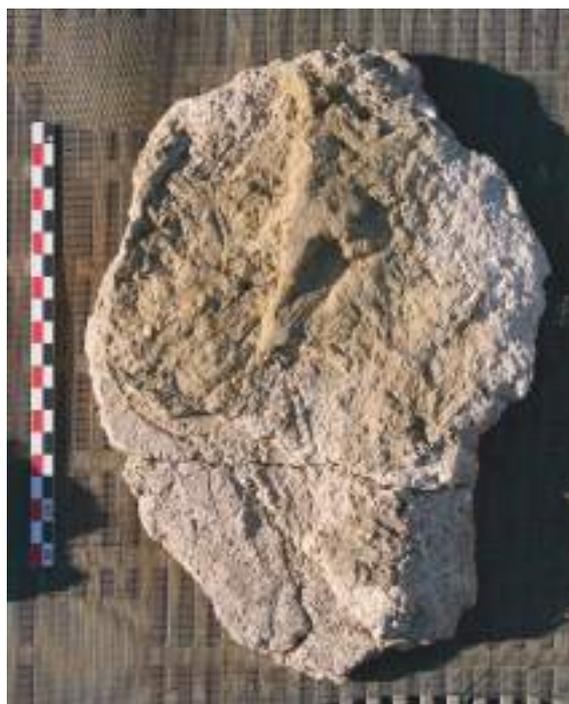


Photo L. Bonelli

Fig. 5b - Revers des mêmes fragments : reste de torchis provenant du mur

d'envisager son appartenance à un seul des deux murs, sans pouvoir toutefois l'attribuer à l'un ou à l'autre.

Les fragments sont nombreux mais n'excèdent pas 5 cm pour les plus grands, ce qui représente en fait une très petite surface peinte. De plus, la quasi totalité des fragments n'a conservé que sa couche de finition. Seul un fragment possède encore en partie sa couche de préparation. Cette caractéristique tient peut-être à la nature du mélange, ou bien à la technique d'accroche. Cela dénote en tout cas d'une lacune dans la technique de préparation et de mise en place de la peinture. Il s'agit d'un support à deux couches, au moins, dont la stratigraphie est la suivante :

(Cp) : nette et lissée

(a) : 4 à 6 mm. Epaisse, blanche, assez homogène, avec petits à gros grains de sable siliceux (jusqu'à 3 mm)

(b) : 5 mm minimum. Coloration beige, matrice assez argileuse et granulat assez fin avec grains petits et moyens de sable siliceux. Négatifs de végétaux (paille ?)

Bien qu'ils aient été découverts, pour la plupart, face contre terre (035.070), scellés entre le mur effondré à plat et le sol lié au même état (035.060), les enduits peints collectés ne permettent pas de comprendre le décor. Nous pouvons simplement indiquer qu'il s'agit d'une partie d'un décor à fond rouge ocre, sans plus d'éléments que des traces de peinture verte sur quelques fragments. En revanche, le contexte de découverte permet d'envisager que l'ensemble du décor de ce mur est présent à cet endroit.

Enfin, dans le même niveau ont été retrouvés deux fragments d'un enduit mouluré et badigeonné d'un lait de chaux (mais non stucé) évoquant une corniche. Cet élément serait peut-être à placer en haut de paroi, sans certitude.

8.1.5. Sondage 36

Ce sondage a révélé une occupation liée à un habitat, allant du I^{er} au III^e siècles ap. J.-C., et peut-être associée à celle découverte dans le sondage 35 (cf. *supra* §. 2.3.6 et 2.3.7). Les enduits peints ont été découverts en de nombreux points, souvent associés à des murs ou à des tranchées de récupération. Les lots les plus intéressants sont présentés ici.

Les enduits peints liés à l'occupation la plus précoce sont représentés par un lot de 26 fragments appartenant pour la majorité au même ensemble, découverts dans un remblai de démolition (036.049-001). Il s'agit d'un décor à fond blanc avec des éléments linéaires (bandes et filets rouge ocre, gris et ocre jaune) et figurés, avec notamment ce qui pourrait être les pattes arrières d'un animal bondissant très schématisé (**fig. 6**). Le support est un enduit sableux, avec une couche de préparation (b) de coloration beige, assez terreuse, au granulat moyen de silex et de quartz, et nodules de chaux, ainsi qu'une couche de finition (a) assez épaisse (4 mm), blanche et homogène, avec de rares petits grains de sable.

Les enduits peints associés à la phase suivante sont représentés par un enduit peint encore en place (036.189), observé sur la face occidentale de l'élévation restante du mur en terre 577 (cf. *supra* §. 2.3.7.2, p. 128). Il est consécutif à un réaménagement de l'espace à cet endroit. Cette réfection pose la question d'une possible destruction du décor précédant. Le décor, pour ce qui était encore observable, est un simple fond blanc, correspondant probablement à un badigeon de chaux.

La fin de cette occupation se matérialise par un important niveau de démolition, contenant des enduits peints (non prélevés ; cf. *supra* §. 2.3.7.2, p. 128), ainsi que par un ensemble assez important de fragments homogènes (036.100-003), correspondant à la démolition d'un mur en terre (647). Le décor représente de larges bandes ocres jaunes foncé et clair séparées par des filets blancs, séparant elles-mêmes un champ rouge ocre « vif » d'un champ rouge ocre clair. Cet ensemble est peut-être à placer en séparation de zones, par exemple médiane et inférieure. Quelques éléments de décors linéaires vert, noir et ocre jaune limitant un champ blanc complètent cet ensemble (**fig. 7**). Le support



Photo L. Bonelli

Fig. 6 - 036.049-001. Pattes arrières d'un animal bondissant ?



Photo L. Bonelli

Fig. 7 - Décors de l'ensemble 036.100-003

est très similaire à celui du lot 036.049-001, avec une couche de finition (a) plus épaisse (7 mm) et une couche de préparation (b) plus foncée et au granulat grossier.

Enfin, le dernier réaménagement dans ce sondage correspond à la construction d'un nouveau mur (552), sur lequel a été observé un enduit peint encore en place (036.204 et .205) et pour lequel sont associés plusieurs autres fragments découverts dans la tranchée de récupération du mur (036.025-004) et dans des remblais de démolition (036.048-002 et 036.160-002), datables du III^e siècle. Le décor, situé sur la face orientale du mur, a peut-être connu une phase de réfection : les éléments en place observables sur le mur semblent correspondre à deux enduits superposés, tous deux rouge ocre sur un support sableux grisâtre. Toutefois, la très faible partie restante de ce qui serait le dernier décor pourrait également correspondre à une plaque d'enduit de la zone supérieure de la paroi, effondrée contre la partie basse. Seule une fouille de ce secteur pourrait trancher.

La tranchée de récupération du mur a livré une quarantaine de fragments appartenant au même ensemble, et aux décors linéaires (bande rouge ocre et filet vert kaki) sur fond blanc. Le support est proche, mais pas identique, à ceux évoqués précédemment (couche de finition (a) épaisse et couche de préparation (b) sableuse beige). L'ensemble découvert dans le remblai 036.048 correspond à un lot d'enduit peint effondré en plaque, représentant également un décor de bande rouge ocre sur fond blanc (**fig. 8**). Enfin, le remblai 036.160 a livré une quinzaine de fragments divers, aux fonds principalement blancs et rouges ocres, sans lien évident avec les ensembles précédemment vus. Toutefois, la comparaison de ces fragments, ainsi que ceux des niveaux 036.025 et .048 avec les enduits peints en place sur le mur 552 pourrait s'avérer intéressante.

8.1.6. Sondage 41

Les enduits peints découverts dans ce sondage proviennent presque exclusivement du comblement d'un puits, réfèrent à un habitat présent dans ce secteur au cours des deux premiers siècles ap. J.-C.

Ils sont répartis dans quatre niveaux, dont un en particulier a fourni un ensemble de fragments à fond blanc et au support identique (à trois couches). La datation de ces enduits peints est donc très large, le décor ne permettant pas de réduire cette fourchette. Leur présence s'explique toutefois par la volonté, au même titre que les autres matériaux découverts, de combler le puits après son abandon. La trop faible quantité de fragments ne permet pas non plus de les rattacher à une importante phase de démolition qui serait survenue dans ce secteur.

8.2. LES ENDUITS PEINTS DES THERMES ?

8.2.1. Sondage 63

Quelques fragments d'enduits peints ont été découverts dans ce sondage, principalement dans des niveaux et remblais liés à une phase de démolition, et datés de la fin du I^{er} et le II^e siècles ap. J.-C. Les occupations dans ce secteur sont à rapprocher d'un possible habitat ainsi que d'un premier édifice thermal, détruit dans la première moitié du II^e siècle, antérieur donc à celui construit aux environs de 175 ap. J.-C. et fouillé en 1993 (cf. *supra* §. 2.6.3.2, p. 167).

Sur la cinquantaine de fragments prélevés, quelques-uns se détachent et forment un ensemble homogène, répartis dans trois niveaux différents (US 063.039, 063.047 et 063.056). Le support, de bonne qualité, possède cinq couches sur une épaisseur de plus de 5 cm :

(Cp) : visible, bien nette.

(a) : 1 mm. Blanche, homogène, fins grains translucides.

(b) : 3 mm. Coloration rose, fins nodules de tuileau. Cette couche semble stratifiée avec, en limite avec (c), un voile blanc similaire à (a) et irrégulier.

(c) : 22 mm. Coloration rose pale, assez homogène, quelques gros nodules de terre cuite, quelques fragments de charbon (dont gros jusqu'à 8 mm), nodules de chaux très petits à moyens, bien répartis.



Photo P. Wech

Fig. 8 -Plaque d'enduit peint découverte dans le remblai de démolition 036.048



Fig. 9 - Fragments 063.039-002
provenant du secteur des thermes

Photo L. Bonelli

(d) : 16 mm. Coloration rose foncée, bien homogène, pas de gros fragments de tuileau (ou rares), quelques grains de sable, petits nodules de chaux bien répartis.

(e) : 10 mm environ. Coloration beige crème, granulats de sable et tuileau grossier et hétérogène, quelques gros fragments de charbon, chaux, rares négatifs de paille.

Le décor représente une bande verte large d'environ 5 cm, bordée de part et d'autre de filets noir et blanc, séparant un champ blanc d'un champ rouge bordeaux ou rouge ocre très foncé (fig. 9).

La nature hydraulique et l'épaisseur du support, ainsi que la présence de concrétions sur la surface des fragments suggèrent un contact avec l'eau, donc l'appartenance des enduits peints à l'édifice thermal. En revanche, associer ce décor à un mur en particulier reste impossible.

8.2.2. Sondage 75

Ce sondage, situé immédiatement au sud des thermes, a livré une petite quantité d'enduits peints. Quelques-uns se trouvaient dans des niveaux d'occupation datés des II^e et III^e siècles, mais la plupart a été découvert dans des niveaux de démolition, plus précisément entre des niveaux liés à la dernière phase d'occupation des thermes et la tranchée de récupération du mur de façade de la pièce S1, datée du III^e siècle (cf. supra §. 2.7.5.2, p. 184).

Sur l'ensemble des niveaux concernés, l'observation macroscopique des fragments a mis en évidence plusieurs supports différents, avec des surfaces majoritairement rouge ocre, certains formant des lots au sein de la même couche. La plupart sont cependant en trop petit nombre et le contexte archéologique ne permet pas toujours d'en déterminer la provenance avec précision.

Toutefois, un de ces ensembles fait exception : il s'agit du lot le plus important, présent dans la démolition 075.005. Il comporte une quarantaine de fragments dont les décors, assez simples, représentent des champs rouge ocre et vert séparés par des bandes ou des filets blanc, vert pâle et jaune. L'échantillon collecté n'a malheureusement pas permis d'effectuer les recollages nécessaires à la compréhension de l'agencement du décor. Tous au plus, nous pouvons supposer la présence de panneaux, probablement à fond rouge ocre et cernés de vert. Le support possède trois couches et est relativement épais, en comparaison du reste des fragments découverts sur l'ensemble du diagnostic. Sa stratigraphie se décompose de la manière suivante :

(Cp) : très fine mais visible

(a) : 3,5 mm. Coloration blanc cassé, homogène, quelques minuscules grains de sable transparent (quartz)

(b) : 45 mm maximum. Peut-être posée en plusieurs fois. Coloration beige grisonnant et clair, mélange légèrement terreux, granulats fin à moyen avec quelques gros éléments, sable de silex et quartz, nodules de chaux petits à gros, quelques négatifs de végétaux. Présence d'un clou pris dans le mélange

(c) : 4 mm minimum. Coloration beige assez foncée (cappuccino) et mélange de terre collée au revers (ou enduit très terreux), granulats beaucoup plus grossiers (jusqu'à 7 mm), sable de silex et de quartz avec teneur en silex plus importante, gros nodules de chaux.

L'enduit est de bonne qualité et a été réalisé avec soin, avec une attention spécifique à chaque strate, du plus grossier au plus fin en partant du mur. On relèvera l'utilisation d'un sable finement trié pour la couche de finition, peut-être sélectionné pour son caractère translucide.

L'épaisseur des fragments, supposant un mur de bonne largeur, ainsi que leur localisation sur le site et dans la stratigraphie amènent à penser qu'il s'agit de peintures provenant de l'édifice thermal. De plus, un des fragments retrouvés dans la tranchée de récupération (075.068) est identique, en support et en surface, à cet ensemble. Il est donc tout à fait tentant de rapprocher cet ensemble ainsi que les éléments de démolition présents dans le niveau 075.005 au mur récupéré à cet endroit (façade de S1), sous réserve d'un possible mélange des matériaux au cours de cette phase de récupération.

Enfin, la nature sableuse du support (donc marquée par l'absence de tuileau) invite à penser que la pièce décorée à laquelle appartient cet ensemble n'était pas en contact direct avec l'eau.

Le niveau de démolition 075.005 a également livré deux autres supports, comportant l'un et l'autre une poignée de fragments, l'un à fond rouge ocre bien lissé et l'autre avec des fonds noirs et décors blancs indéterminés, sur une surface abîmée.

Enfin, quelques fragments se trouvaient dans des niveaux d'occupation, datés de manière large des II^e et III^e siècle. La présence de ces fragments, piétinés lors de la dernière phase d'occupation, peut s'expliquer par le hasard ou bien par l'assainissement d'un niveau de sol, par exemple s'il s'agit d'un espace extérieur. Dans tous les cas, nous sommes en présence d'enduits peints appartenant vraisemblablement à un décor antérieur des thermes, ou bien à des fragments exogènes.

8.3. BILAN

La quantité d'enduits peints découverts lors du diagnostic de la rue Saint-Louis s'avère assez importante, au vue de la surface totale sondée. La plupart des fragments ont été découverts en contexte de démolition (tranchée de récupération, niveaux et remblais de démolition), permettant ainsi d'établir un lien avec les occupations, principalement en ce qui concerne les habitats. Plusieurs ensembles collectés ne représentent en fait qu'une petite partie de décors effondrés en place, laissant entrevoir de riches possibilités d'étude.

Nous sommes en présence de décors allant du I^{er} au II^e siècle ap. J.-C., dans des niveaux allant du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C., en incluant les phases de récupérations. Les peintures sont d'assez bonne tenue, de manière générale, et appliquées le plus souvent sur des murs de terre, hormis pour le secteur des thermes. Les sondages réalisés dans ce dernier secteur permettent d'envisager l'existence de décors encore en place dans les niveaux conservés, et ainsi d'appréhender la décoration de cet édifice, dont le premier état, mis en évidence au cours du diagnostic, est encore inconnu.

Le cadre du diagnostic n'a pas permis de collecter exhaustivement le matériel mais a révélé une forte présence d'enduits peints sur l'ensemble du site. L'étude préliminaire des décors prélevés et observés a permis de mettre en évidence l'intérêt que représenterait une étude exhaustive des décors après la fouille, dans un contexte chronologique bien connu et avec la possibilité de cerner les décors de plusieurs habitats dont la situation peut être bien appréhendée.

L. Bonelli

Bibliographie :

Barbet 2008 : BARBET A. *La peinture murale en Gaule romaine*, Picard, Paris, 2008

Barbet, Allag 1997 : BARBET A., ALLAG Cl., *La peinture romaine. Du peintre au restaurateur*, CIAM, Saint-Savin-sur-Gartempe, 1997

Gerber 1989 : GERBER F., *Evreux, rue de la Harpe*. Rapport de fouille. Evreux



9. ANNEXE 3

OBSERVATION ET RECONNAISSANCE DE TERRES NOIRES

RAPPORT D'INTERVENTION DE TERRAIN

(03-05-2011 / Evreux – Hôpital)

par Quentin BORDERIE
(Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS UMR 7041 ArScAn
- Archéologies Environnementales)



9.1. INTRODUCTION

Cette intervention a été faite dans le cadre de l'opération de diagnostic de l'Hôpital d'Evreux (responsable d'opération P. Wech, MADE), où des niveaux de terres noires de différents aspects ont été observés.

Les objectifs de cette intervention ont été :

- la reconnaissance des différents niveaux de terres noires et leur caractérisation macroscopique ;
- le conseil opérationnel ;
- la proposition d'orientations problématiques ;
- l'échantillonnage pour une analyse préliminaire.

Le bilan succinct présenté ici est centré sur le résultat des observations macroscopiques et des observations fines faites dans les sondages 22 et 35.

9.2. OBSERVATIONS MACROSCOPIQUES

Les observations macroscopiques ont été réalisées conjointement avec P. Wech.

- *Sondage 22* :

Le sondage 22 présente deux niveaux de terres noires aisément différenciables. Tous deux sont relativement pauvres en matériaux grossiers. Le remplissage de la fosse 022.529 (comblement US 022.004), qui recoupe les niveaux antiques, est également constitué de terres sombres et présente un aspect très homogène, sans constituants grossiers.

- *Sondage 21* :

Trois unités ont été reconnues dans les terres noires du sondage 21. L'unité inférieure présente un mobilier important et admet une matrice plus sombre. L'unité intermédiaire, peu épaisse (environ 0,10 à 0,15 m) présente une accumulation plus importantes de pierres calcaires décimétriques. L'unité supérieure est nettement plus claire. Les terres noires du sondage 21 sont très perturbées par l'activité racinaire.

- *Sondage 31* :

Les terres noires observées dans le sondage 31 sont très nettement observables, sous un niveau très clair et sur un niveau jaunâtre. Ces trois niveaux sont épais d'environ 0,40 à 0,60 m. Les interfaces supérieures et inférieures des terres noires présentent des figures de tassement (organisation horizontale et déformation des agrégats par compression). Celles-ci peuvent être mises en relation avec les dynamiques de dépôts (dépôts massifs) ou la fréquentation des espaces. La limite franche en partie supérieure des terres noires alimente plutôt la première hypothèse.

- *Sondage 37* :

Les terres noires du sondage 37 ont la particularité de ne pas être surmontées d'un niveau plus clair (présent dans les sondages 21, 22 et 31). Elles semblent pouvoir être organisées verticalement en au moins trois grands ensembles (les 0,30 m en bas sont plus sombres, les 0,40 m intermédiaires sont plus ouverts et contiennent moins de mobilier grossier, enfin, les terres noires sont plus massives en partie supérieure), mais cette organisation n'est perceptible que sur la partie gauche de la coupe sud, et pas sur toute l'emprise du sondage. Une perturbation importante des terres noires, éventuellement créée par des excavations prenant place au fur et à mesure de leur formation, n'est pas à exclure.

- *Sondage 35* :

Les terres noires du sondage 35 présentent une puissance observée plus faible que dans les autres sondages (0,50 m). Elles surmontent un niveau jaune peu épais (0,02 m à 0,10 m). Deux niveaux peuvent être identifiés dans leur épaisseur (US 035.018 et 035.019). Le niveau inférieur est plus jaunâtre tandis que le niveau supérieur paraît plus sombre et semble contenir davantage de nodules calcaires fins. Elles sont surmontées par un niveau d'environ 0,15 m d'entassement de calcaire fin.

- *Sondage 36* :

Le sondage 36 présente une accumulation très homogène de terres noires directement en contact avec un sol de tuileau antique. La limite supérieure des terres noires est également très nette et horizontale, laissant supposer un arasement de son sommet. Elles sont surmontées par un niveau nettement plus clair en partie inférieure, qui admet un gradient vertical de couleur vers le brun sombre.

- *Sondage 41* :

Les terres noires du sondage 41 admettent une puissance très importante (supérieure à 1,50 m), qui est peut-être à mettre en relation avec un apport de terre plus récent lié à la mise en place d'un jardin. Du fait de la présence de nombreux arbres, les niveaux de terres noires comme les niveaux sous-jacents, sont très perturbés par les racines. Pour ces raisons, et par mesure de sécurité (sondage très profond), les observations se sont limitées à la constatation de la présence d'une puissance importante.

9.3. OBSERVATIONS FINES ET ÉCHANTILLONNAGE

9.3.1. Sondage 22

- *Observations* :

Deux niveaux principaux ont été identifiés dans les terres noires du sondage 22.

Le niveau inférieur présente une matrice brun sombre très bioturbée, relativement ouverte et peu compacte. Elle admet toutefois des plages plus sombres, des plages brunes plus claires et de petites plages de graviers, sans matrice fine. Les agrégats sont nettement visibles. La limite inférieure, avec les entassements de matériaux de construction de la période antique (US 22016), est diffuse. Les plages plus sombres semblent relever davantage d'une matrice similaire à celle dans laquelle se trouve le mobilier de la couche de l'US 022.016.

Le niveau supérieur est très compact et plus clair que le niveau inférieur. Il contient également davantage de nodules de calcaire fin (craie). La bioturbation semble peut-être présente, et relativement limitée aux chenaux verticaux des lombrics.

Le remplissage de la fosse 022.529 (comblement 022.004) semble très homogène, et les matériaux paraissent triés. En effet, il se trouve quasi-uniquement des fragments infra-centimétriques de tuiles et de mortier. L'interface entre le remplissage de la fosse et l'US 22003 est très diffuse.

- *Echantillonnage* :

Les niveaux supérieurs (022.002) et inférieurs (022.003) des terres noires, l'entassement de matériaux antiques (022.016), et le remplissage de la fosse 022.259 ont fait l'objet d'un échantillonnage en vrac (échantillons 1 à 4). Les analyses physico-chimiques de ces prélèvements permettront de les comparer avec ceux déjà étudiés à Evreux (opération du parking de l'Hôtel de Ville ; Guillot 2008), ceux observés en sondage 35, et d'apporter des informations quant à la composition de la masse fine de ces terres noires.

Deux prélèvements non perturbés, de 0,04 par 0,11 m, ont été faits à l'interface entre les unités 022.004, 022.003 et 022.016 (blocs 1 et 2). Une analyse micromorphologique de ces prélèvements permettra de préciser la nature des limites entre les unités et l'organisation fine de ces unités. Elle viendra compléter et remettre en contexte les observations physico-chimiques.

9.3.2. Sondage 35 :

- Observations :

Deux niveaux ont été perçus dans les terres noires du sondage 35.

Le niveau inférieur des terres noires, plus jaunâtre, contient de nombreux agrégats argilo-sableux provenant sans doute de la couche sous-jacente. Il est caractérisé par une importante bioturbation et peu d'éléments grossiers. Quelques nodules calcaires fins sont observables.

Le niveau supérieur des terres noires présente également une importante bioturbation. Toutefois, les agrégats sont moins nettement visibles et semblent avoir subi un effondrement et une dissolution partielle. La grande quantité de vésicules infra-millimétriques à millimétriques suggère aussi que l'unité puisse avoir été parcourue par des solutions (percolation). Cela peut suggérer la présence d'une surface peu couverte et particulièrement sujette aux intempéries. La partie supérieure de ce niveau est très compacte et présente des figures de tassement évidentes. Celles-ci peuvent être liées au poids de l'aménagement sus-jacent, comme aux activités et à la fréquentation de l'espace, concomitant de la formation du sommet des terres noires.

Le niveau jaune sous-jacent aux terres noires, composé de matériau de construction argilo-sableux, est très perturbé (bioturbation et chenaux de lombrics identifiables) et sa partie supérieure semble avoir été quasi-intégralement intégrée dans les terres noires.

- Echantillonnage :

Un prélèvement de vrac a été fait dans chacune des deux unités de terres noires (échantillons 5 et 6). Les analyses physico-chimiques de ces prélèvements permettra de les comparer avec ceux déjà étudiés à Evreux (opération du parking de l'Hôtel de Ville ; Guillot 2008), ceux observés dans le sondage 22, et d'apporter des informations quant à la composition de la masse fine de ces terres noires.

Deux prélèvements non perturbés (0,04 x 0,11 m) ont été faits, l'un à l'interface avec l'unité sous-jacente (bloc 3) et l'autre dans la partie supérieure, tassée, de l'US 035.018. Une analyse micromorphologique de ces deux prélèvements permettra de préciser la nature des processus de bioturbation, de tassement et de percolation, qui expliquent sans doute les limites entre les unités et l'organisation fine de ces unités. La micromorphologie viendra compléter et remettre en contexte les mesures physico-chimiques.

9.4. BILAN

Les résultats de ces observations nécessitent d'être davantage étayés, notamment par les informations issues d'analyses (micromorphologie et physico-chimie). Les indications données ici ne sont que des propositions, fondées sur des observations qui, bien qu'elles soient le plus précises possible compte tenu des conditions d'observation et d'intervention, ne peuvent circonscrire suffisamment les interprétations pour en déduire des dynamiques de formation voir des modes d'occupation du sol. Elles doivent donc être considérées à ce titre, et elles gagneront à être précisées.

L'étude des terres noires présente ici un intérêt particulier car :

- les limites admises avec les niveaux antiques sous-jacents admettent des modalités différentes : nettes ou plus ou moins diffuses. L'identification plus précise de la nature de ces limites pourra renseigner les modes de formation des terres noires et les modes d'occupation de l'espace à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge ;



- les caractères intrinsèques des terres noires (teinte, constituants, texture...) sont très variables. L'identification plus fine de la structuration de ces variations (structuration latente ou présence de structures évidentes) pourrait être riche d'enseignements.

Les niveaux identifiés semblent donc relever de dynamiques de formation variées. Certaines présentent des perturbations importantes liées à l'activité biologique ou à des remaniements mécaniques, certains niveaux semblent être des dépôts massifs, tandis que d'autres semblent être le résultat d'accumulations progressives. L'importante variabilité des terres noires témoigne de la complexité de leur formation comme de la multiplicité des processus qui sont à l'origine des dépôts.

Q. Borderie





10. ANNEXE 4
LE MOBILIER DU QUOTIDIEN
ILLUSTRATIONS ET IDENTIFICATIONS

par Agnès ROQUECAVE et Stéphanie ZELLER (MADE)



Table des planches

Planche 1 - Mobilier en alliage cuivreux	353
Planche 2 - Mobilier en alliage cuivreux, en fer et en plomb	354
Planche 3 - Objets en os	355
Planche 4 - Résidus de fabrication d'objets en os, objets en pierre et en terre	356

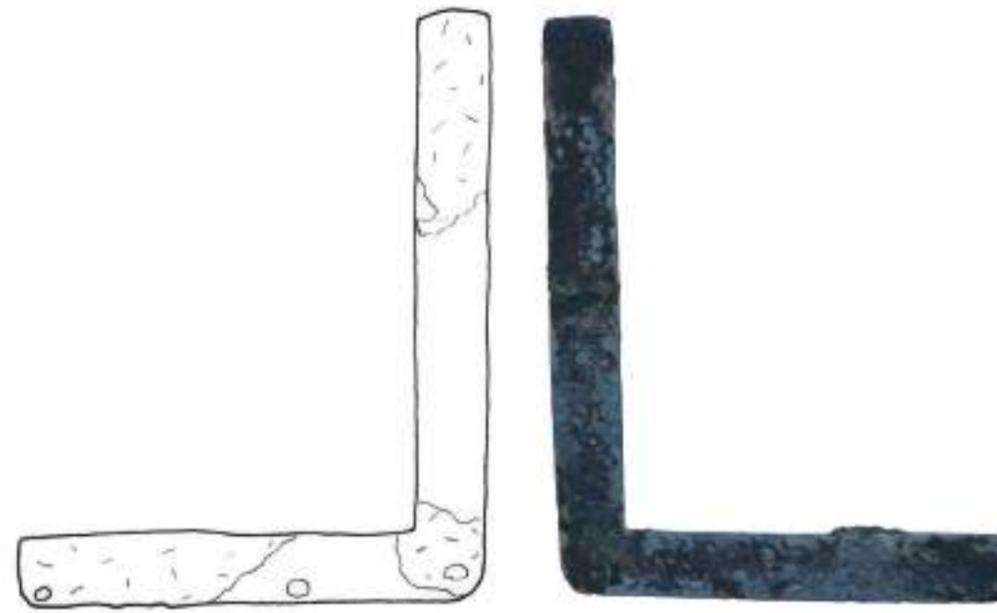
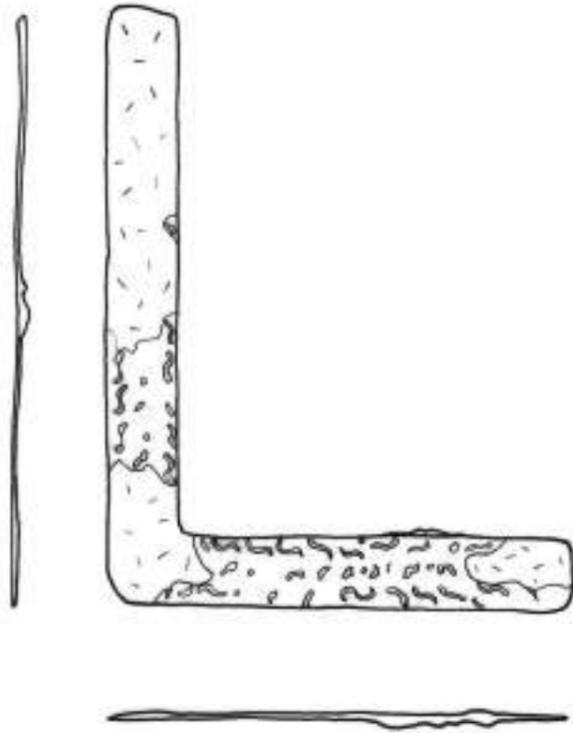
Orientations bibliographiques

Béal 1983

BEAL (J.-C.).- *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*. Lyon : Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin - Lyon III, 1983.

Fauduet 1992

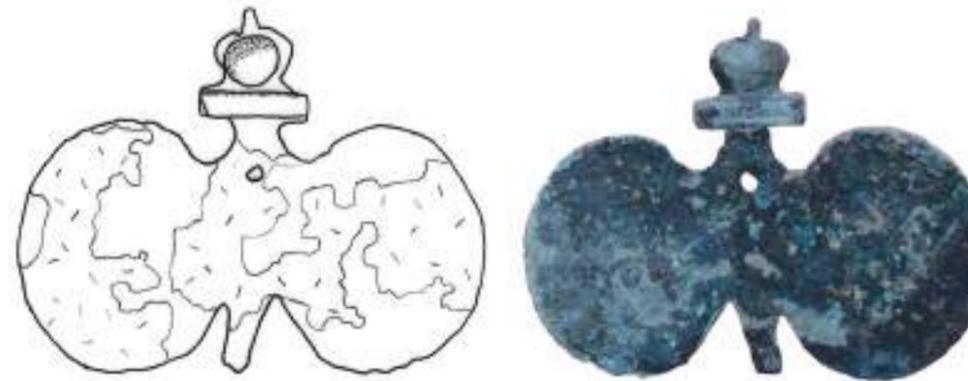
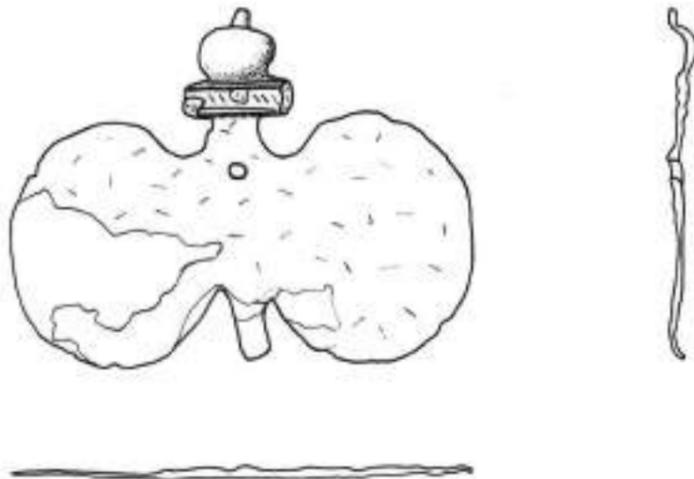
FAUDUET (I.).- *Musée d'Evreux. Collections archéologiques. Bronzes gallo-romains. Instrumentum*. Argenton-sur-Creuse : s.n., 1992.



033.006-009

Applique (meuble) ?

Alliage cuivreux. Petite plaquette en forme d'équerre (angle arrondi); sur la face supérieure, décor géométrique en vaguelettes, surface étamée ? Ou fine couche argentée ?; pas de trace de perforation, applique de meuble ?; L. 83,08 mm, l. 65,94 mm, petite largeur 10,68 mm, ép. 0,73 mm, 8,31 g.



033.006-010

Applique ?

Alliage cuivreux. Trou de fixation au centre; décor en chevrons sur la partie supérieure rectangulaire; L. 65,78 mm, H. cons. 50,75 mm, ép. 0,53 mm, 11,98 g.



023.032-004

Clou

Alliage cuivreux. Petite tête ronde, tige incomplète; diam. Tête 1,82 mm, L. cons. 8,41 mm, 0,02 g. (Echelle 2)



044.582-002

Applique ?

Alliage cuivreux. Tige plate, avec une extrémité pointue (servant d'accroche ?); L. cons. 44,86 mm, l. 5,56 à 6,61 mm, ép. 1,82 mm, 2,3 g.



063.051-001

Boucle

Alliage cuivreux. 2,78 g.



035.002-012

Clou

Alliage cuivreux. Petite tête ronde (diam. 2,73 mm), tige rivetée à angle droit, 0,19 g. (Echelle 2)



054.030-002

Plaque

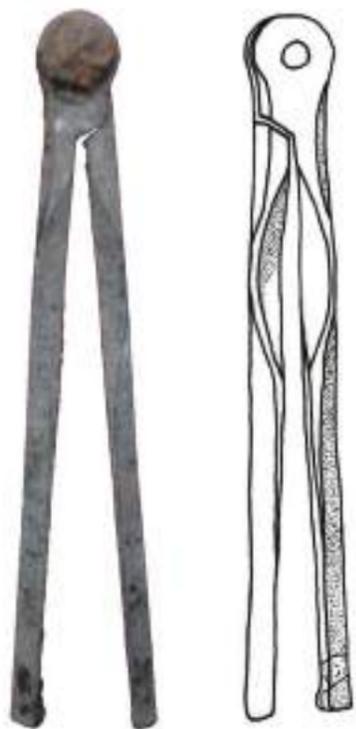
Alliage cuivreux. Plaque fine décorée, avec traces de dorure sur la partie supérieure; 2 tiges apparaissent sur la partie inférieure : objet fixé ?; L. cons. 43,9 mm, l. 13,47 mm, 3,53 g.



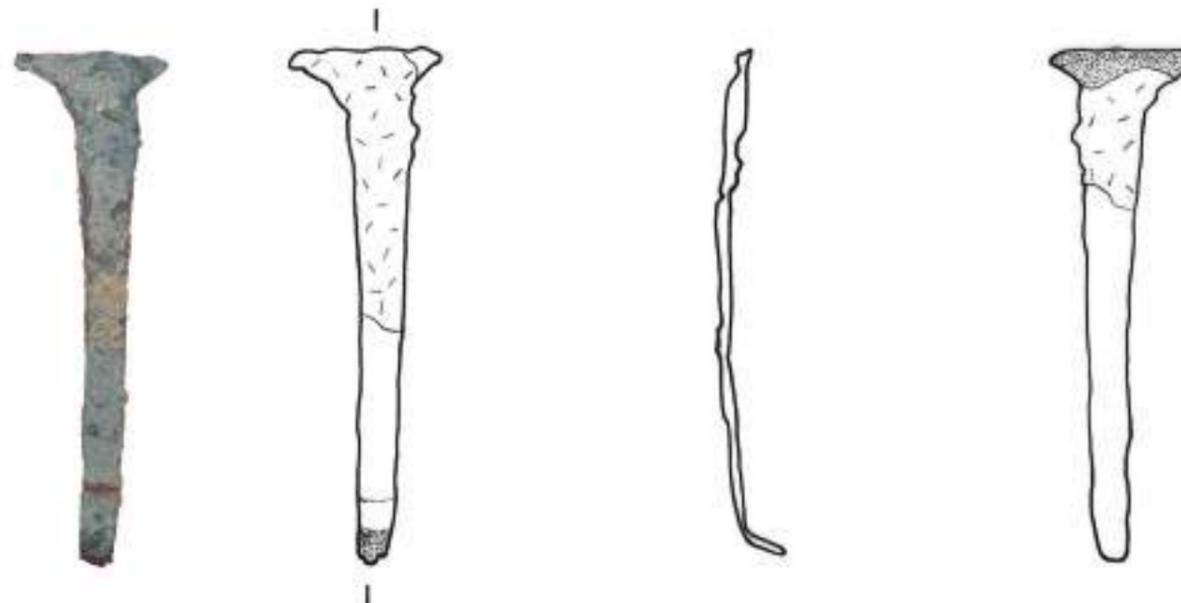
Mobilier en alliage cuivreux

Dessin : A. Roquecave, photographies : S. Zeller
Mise en page : S. Zeller

Planche 1



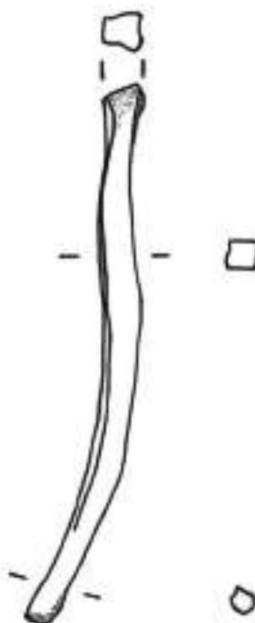
054.027-002
Compas
Alliage cuivreux. L. 100 mm



054.010-004
Tige
Alliage cuivreux. Tige plate, s'évasant sur une de ses extrémités; L. cons. 73 mm env., l. 6,04 mm, ép. 1,77 mm, 5,73 g.



022.006-009
Hipposandale
Fer. Avec clous, 815 g.
(Photo. K. Duval)
Echelle 1/2.



021.023-003
Tige
Plomb. Tige à section quadrangulaire. 10 g.



075.019-001
Tige
Plomb. Section quadrangulaire. 5 g.



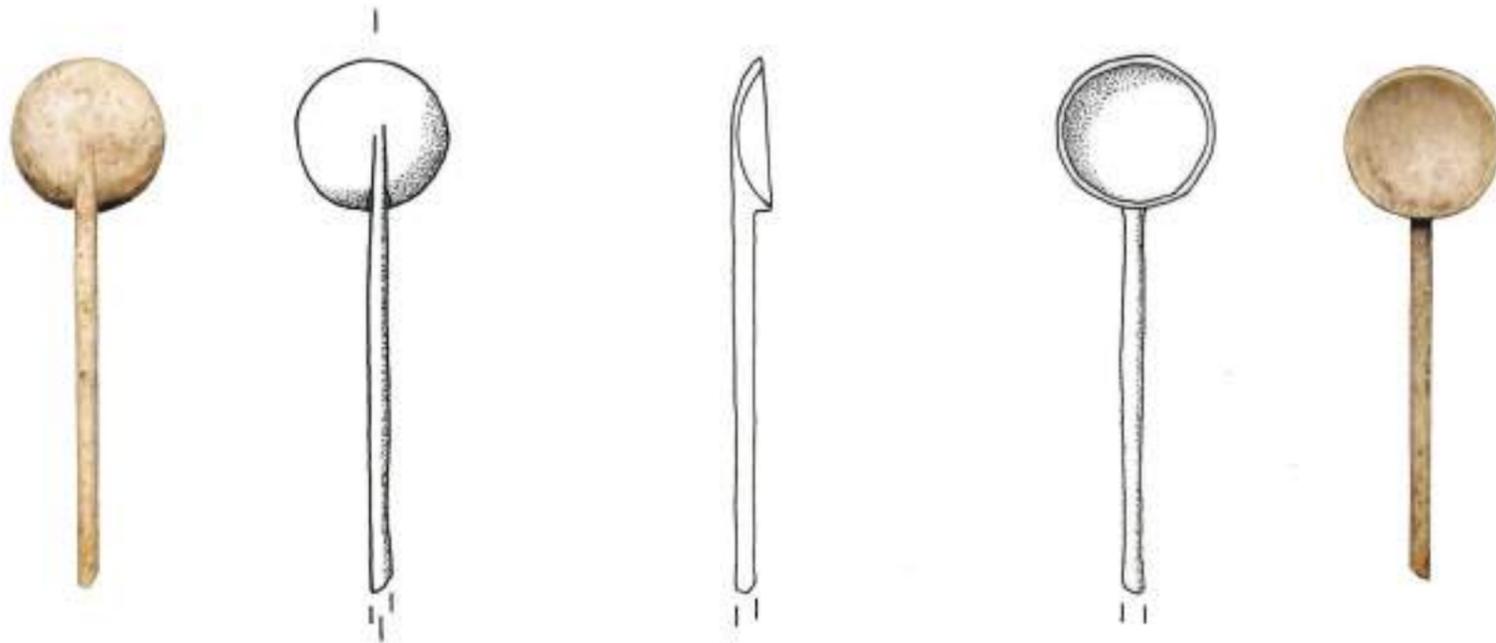
075.013-001
Coulure
Plomb. 5 g.



012.008-015
Scellement ?
Plomb. 45 g.



Mobilier en alliage cuivreux, en fer et en plomb
Dessins : A. Roquecave, photographies : S. Zeller
Mise en page : S. Zeller



051.003-009

Cochlear

Os. Complète; cuilleron circulaire (diam. 22 mm);
manche cylindrique incomplet, L. cons. 7,53 mm,
se prolongeant sous le cuilleron : type dit "en queue de rat",
connu dès l'époque claudienne, 2,03 g.
(Béal 1983, pp. 249 - 252 et planche XLV)



033.006-011

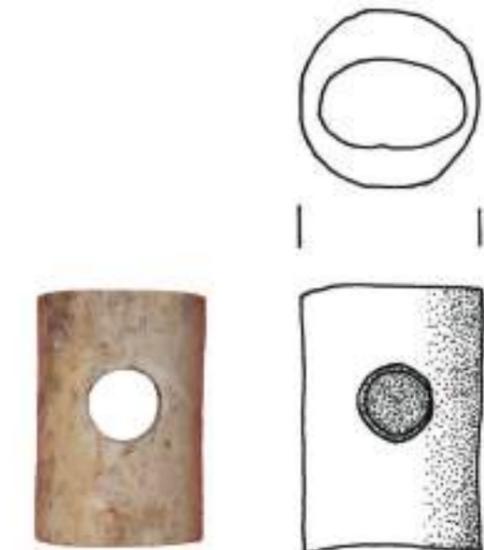
Cochlear

Os. Manque la tige; diam. 25,33 mm
1,52 g.
(Béal 1983, pp. 249 - 252
et planches XLIV et XLV)

025.008,003,2

Navette ?

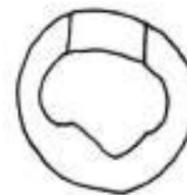
Os. L. cons. 62,03 mm, ép. 10 mm, 10 g.



041.034-002

Charnière

Os. Complète; perforation visible (diam. 10,23 mm);
L. 36,60 mm, diam. 25,6 mm; type Béal A XI, 2
24,17 g.
(Béal 1983, pp. 110 - 124 et planche XXII)



032.008-003

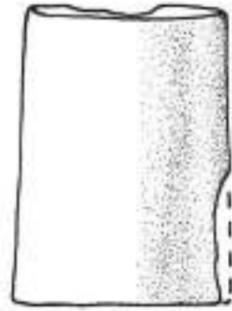
Pion, jeton

Os. Trois cercles concentriques, tranche droite;
diam. 21,47 mm, ép. 3,04 mm; type Béal A XXXIII,
6, connu aux I^{er}-III^e s., 1,96 g.
(Béal 1983, pp. 303 - 305 et planche LII)

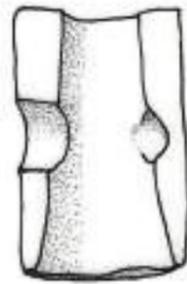
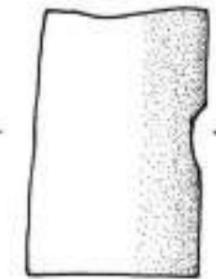


Objets en os

Dessin : A. Roquecave, photographies : S. Zeller
Mise en page : S. Zeller



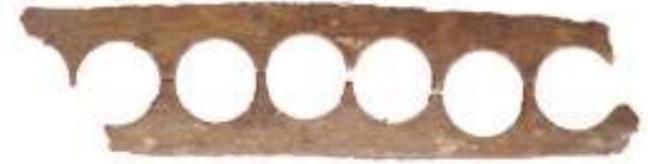
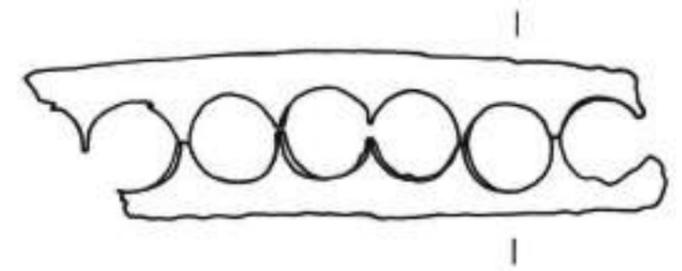
037.014-002
Ebauche (charnière)
Os. Ebauche de charnière;
L. 41,51 mm, 20,2 g.



037.016-002
Ebauche (charnière)
Os. Ebauche de charnière; deux perforations visibles; L. 37,25 mm, 8 g.



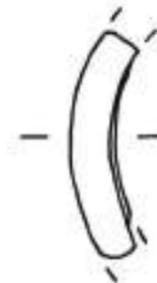
075.121-004
Ebauche (charnière)
Os. Ebauche de charnière;
L. 45,98 mm, 7,87 g.



012.069-005
Matrice de débitage de bouton
Os. Au moins sept rondelles débitées;
L. cons. 87,73 mm, l. 23,61 mm,
ép. 2,29 mm, 3,74 g.



012.069-006
Matrice de débitage de bouton
Os. L. cons. 97,6 mm, l. 19 mm, 2,52 g.



075.031-003
Bracelet
Lignite.



075.002-007
Pipe
Argile. Fragment de tuyau de
pipe en argile blanche



035.001-006
Pipe
Argile. Fourneau de pipe en argile blanche

Rebuts de fabrication d'objets en os, objets en pierre et en terre
Dessins : A. Roquecave, photographies : S. Zeller
Mise en page : S. Zeller







11. ANNEXE 5
LE MOBILIER NUMISMATIQUE

par Pierre WECH (MADE)



11.1. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Le diagnostic n'a livré qu'un très petit nombre de monnaies dont deux émissions de l'époque moderne et cinq de l'Antiquité. Parmi les premières, signalons un liard de France émis au début du règne de Louis XIV (émission royale des années 1650 ; 013.001-001) et un denier tournois frappé à la même époque en Principauté d'Orange (061.012-001). Si la première se trouve en position secondaire, dans un niveau contemporain, la seconde fournit quant à elle, de par sa présence dans un niveau de remblais antérieur à la construction d'un mur, un précieux *terminus post quem* pour la construction de ce dernier.

En ce qui concerne les monnaies romaines, elles couvrent un éventail chronologique allant de la seconde moitié du I^{er} siècle à la seconde moitié du III^e siècle. Outre un superbe as de Faustine mère divinisée (141-161), malheureusement trouvé hors contexte (022.000-007), signalons :

- un sesterce de Vespasien (69-79) dans l'effondrement de la toiture du dernier habitat identifié dans le sondage 22 (022.007-013) ;
- un as d'Hadrien (117-138) dans le comblement du fossé bordier de la rue identifiée dans le sondage 81 (081.020-001) ;
- une imitation d'un antoninien de Tétricus (270-273) dans les premiers niveaux de « terres noires » du sondage 22 (022.003-004) ;
- un possible sesterce d'Hadrien (117-138) dans le comblement d'un probable fossé de basse cour médiéval, dans le sondage 73.

Hormis les informations strictement chronologiques, ces quelques monnaies n'apportent aucune information sur la nature de occupations ni sur les circulations monétaires ébroïciennes à quelque époque que ce soit.

Signalons toutefois un fait singulier dont l'importance ne doit pas être négligée : l'absence particulièrement remarquable, dans les niveaux gallo-romains, des frappes de la seconde moitié du III^e siècle (émissions officielles et imitations locales), pourtant particulièrement abondantes sur les sites de cette époque. Une telle lacune dans la documentation numismatique ne saurait être expliquée par le seul ramassage mécanique (et donc partiel) du mobilier, mais reflète sans aucun doute l'absence d'occupation à cette époque, en tout cas pour le secteur étudié.

11.2. CATALOGUE¹

013.001-001

Denier tournois type 4, Guillaume III d'Orange-Nassau (1650 - 1702), probablement 1652, atelier d'Orange

Avers : tête juvénile de Guillaume de Nassau nue à droite
GUILH.HENR.D.G.PRI.DO « Guillaume Henricus, Dei Gratia, Prince d'Orange »



Revers : trois lys posés 2 et 1 dans un cercle ; légende centrifuge dans un grènetis ;
DENIERS.TOURNOIS.1652

Métal : cuivre

Poids : 1,44 g

Diamètre : 1,65 cm

Épaisseur : 0,1 cm

Orientation : 12h / frappe monnaie

Références : Bd.1014 (1 f.) - PA.4649 (101/13) - VW.134 - CGKL.790 (m1)

1 Les images sont à l'échelle 1.

022.000-007

**As de l'impératrice Faustine mère divinisée,
frappé par son époux Antonin le Pieux, entre
141 et 161 ap. J.-C.**

Avers : Buste drapé de Faustine à droite, avec
chignon perlé au sommet du crâne
DIVA AVGVS-TA FAVSTINA



Revers : la Piété drapée debout à gauche, tenant une boîte à encens et versant de l'encens sur
un autel à pied ; PIETAS AVG - SC

Métal : *alliage cuivreux*

Poids : 11,58 g

Diamètre : 2,65 cm

Epaisseur : 0,35 cm

Orientation : 11h

Références : RIC 1192A, Cohen 241v, BMC 1468

022.003-004

**Imitation locale (?) d'un antoninien de Tétricus
Auguste (270-273)**

Avers : buste radié à droite très peu lisible

Revers : illisible

Métal : *alliage cuivreux*

Poids : 1,06 g

Diamètre : 1,6 cm

Epaisseur : 0,15 cm

Orientation : ???



022.007-013

Sesterce de Vespasien frappé entre 71 et 79

Avers : buste lauré à droite, légende
partiellement lisible et restituable
IMP CAES VESPASIAN AUG PM
TRP PP COS ?



Revers : illisible

Métal : *alliage cuivreux*

Poids : 22,76 g

Diamètre : 3,3 cm

Epaisseur : 0,45 cm

Orientation : ???

Références : *type indéterminé*

061.012-001

**Liard de France, Louis XIV, probablement 1655,
atelier de Meung-sur-Loire (E)**

Avers : buste couronné à droite de Louis XIV juvénile
L.XIII.R.OY.DE.FR.ET.DE.NA.1655 « Louis
XIII, Roy de France et de Navarre, 1655 »

Date fautive : 6 regravé sur 5

Revers : LIARD DE FRANCE E avec trois fleurs de
lys en exergue

Métal : cuivre

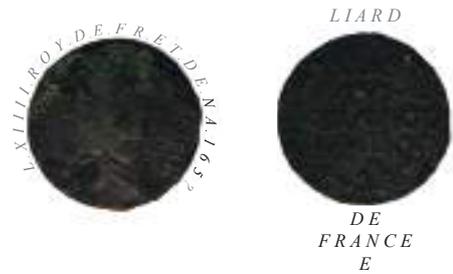
Poids : 4,33 g

Diamètre : 2,25 cm

Épaisseur : 0,2 cm

Orientation : 12h / frappe monnaie

Références : C2G - 74



073.006-015

Sesterce d'Hadrien (117-138) ?

Avers : buste lauré à droite peu visible, légende
illisible

Revers : illisible

Métal : alliage cuivreux

Poids : 24,87 g

Diamètre : 3,2 cm

Épaisseur : 0,5 cm

Orientation : ???

Références : type indéterminé



081.020-001

As d'Hadrien (117-138)

Avers : buste barbu et lauré à droite
HADRIANVS AVGVSTVS PP

Revers : l'Hilarité debout de face, tenant une palme
et une corne d'abondance et flanquée de deux
enfants

HILARITAS P R - SC, COS III en exergue

Métal : alliage cuivreux

Poids : 9,24 g

Diamètre : 2,7 cm

Épaisseur : 0,35 cm

Orientation : 12 h / frappe monnaie

Références : RIC 970, Cohen 819, BMC 1372







12. ANNEXE 6

LE MOBILIER LAPIDAIRE : ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE, ILLUSTRATIONS

par Sébastien CORMIER (MADE)
et Karine DUVAL (MADE)



Table des planches « lapidaire »

Planche 1 - Blocs d'architecture découverts dans le comblement du fossé moderne 550 (sondage 12)	367
Planche 2 - Blocs d'architecture découverts dans le comblement du vivier moderne 525 (sondage 23) et du fossé moderne 507 (sondage 12)	368
Planche 3 - Blocs d'architecture en remploi dans la couverture de l'égout moderne 503 (sondage 12)	369

012.002-013



traces de bretures

012.002-010



crapaudine ?



012.002-009



Planche 1
Blocs d'architecture découverts dans
le comblement du fossé moderne 550
(sondage 12)

023.035-003 - Chambranle



012.005-008



Planche 2
Blocs d'architecture découverts dans le
comblement du vivier moderne 525 (sondage 23)
et du fossé moderne 507 (sondage 12)

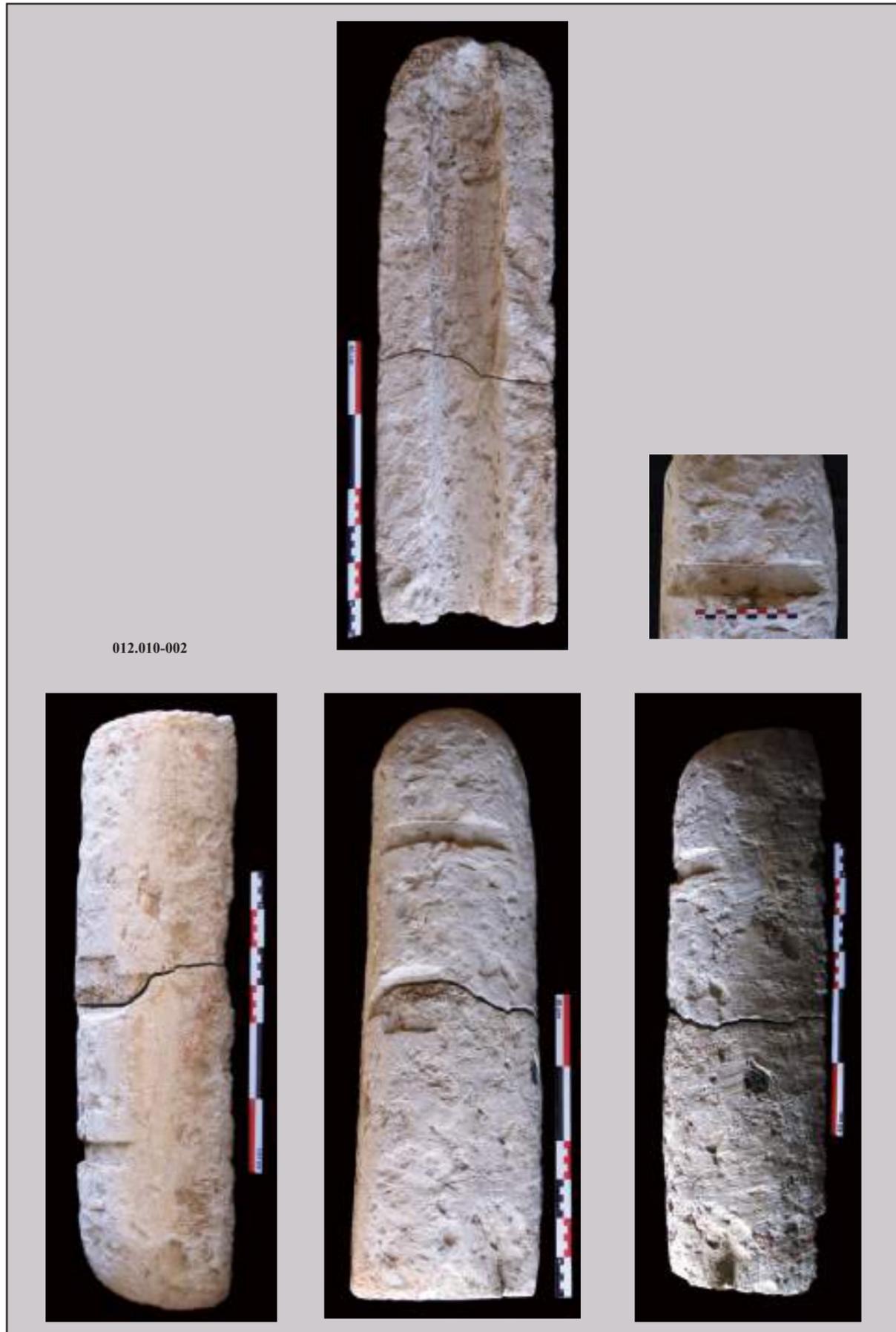


Planche 3
Blocs d'architecture en remploi dans la
couverture de l'égout moderne 503
(sondage 12)